



# QUELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'EMPLOI EN PÉRIODE DE CRISES ET DE RECONSTITUTION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

- 2023 -

Sous la direction du  
**Pr.Mohammed khariss, Pr.Abdelaziz karraky et Pr. El Mehdi KAIL**



## **Directeur des JAIE :**

- Mohammed Khariss – FSJES Souissi, UM5R

## **Co-directeur des JAIE :**

- Abdelaziz Karraky – FSJES Souissi, UM5R

## **Comité scientifique :**

Mohammed Khariss - FSJES Souissi, UM5R (Maroc)  
Abdelaziz Karraky -FSJES Souissi, UM5R(Maroc)  
Azzedine Ghoufrane - FSJES Souissi, UM5R(Maroc)  
Radouane Raouf - FSJES Souissi, UM5R (Maroc)  
El Houssain Elatife - FSJES Souissi, UM5R (Maroc)  
Badre Eddine CHEGRI - FSJES Souissi, UM5R (Maroc)  
Mohamed El Abed (Mauritanie)  
Kielem Couliadi Justine (Burkina Faso)  
Sanogo Mamadou (Côte d’ivoire)  
Omale Adoyi Matthew (Nigeria)

## **Comité d’organisation et logistique :**

Sous la direction de

M. El Mehdi Kail  
Zakaria El Bakirdi  
Ibtihal Agoulman  
Mehdi Jabbara  
Mohammed Bouzit  
Fatema Ennaji  
Alaa-Eddine Hammi  
Loubna Sahli  
Mehdi Chadli  
Sara El Boq  
Wadie Bihkak  
Mustapha Moujahid

## Remerciements

La première édition des Journées Internationales d'Investissement et d'Emploi, menée avec succès les 14 et 15 février 2023 par LARCEPEM et la FSJES Souissi de Rabat, doit son succès avant tout au choix judicieux de son thème et à la pertinence de ses axes de recherche. La sélection rigoureuse des communications a également joué un rôle clé, tout comme l'engagement et la participation active de plusieurs personnalités africaines. Nous adressons nos sincères remerciements à ces dernières, en particulier à Monsieur le ministre Younes Sekkouri, au doyen Azzedine Ghoufrane, à Monsieur Kamal Hachoumy (Maroc), à Justine KielemCoulidiati (Burkina Faso), à Mohamed El Abed (Mauritanie), à IbrahimeMansare (Guinée), à Mamadou Sanogo (Côte d'Ivoire), à Amadou Junior Zongo (Burkina Faso), et à Matthew OmaleAdoyi (Nigeria).

Nos remerciements vont également aux équipes dévouées à la logistique, qui ont grandement contribué à la fluidité et au succès de l'événement. Un merci particulier à El Mehdi Kail, Fatima Zainoun, Zakaria El Bakirdi, Mohammed Bouzit, et Alaa-Eddine Hammi pour leur travail exceptionnel.

Nous tenons également à adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ces Journées Internationales d'Investissement et d'Emploi. Votre soutien, vos efforts et votre engagement ont joué un rôle essentiel dans le succès de cet événement. Chaque geste, chaque heure de travail et chaque contribution ont été des composantes clés qui ont permis de concrétiser notre vision. Votre dévouement n'est pas passé inaperçu et nous sommes profondément reconnaissants pour tout ce que vous avez apporté.

## Sommaire

- 1** - L'investissement en Mauritanie : État des lieux et perspectives (Mohamed Ould El Abed)
- 2** - La réforme du cadre réglementaire de l'investissement au Maroc : quels apports et quelles limites ? (Abdelaziz CHIBANI & Mohammed Khariss)
- 3** - Enjeux et perspectives de l'amélioration du climat des affaires à l'ère du Nouveau Modèle de Développement (Farah HILALI & Ibtissam KARA & Hicham EL YOUSFI)
- 4** - Pression fiscale, investissements et croissance économique au Maroc (Sara KHARISS)
- 5** - Entrepreneuriat et création d'emplois : le rôle de l'université dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes (Soukaina EL BOUJNOUNI & omar OUHEJJOU & Wiam LAHMIDI)
- 6** - L'investissement dans le capital humain comme outil de relance et de croissance économique durable (Naoual BOUZOUBAA & Bouchra BENRAISS)
- 7** - La qualité de l'enseignement supérieur à l'ère du digital et enjeu de l'employabilité (Sabrine BOURRAY)
- 8** - Impact de l'Investissement de l'Entrepreneuriat sur la Croissance Economique dans les pays de la région MENA : Analyse en données de panel dynamique (Othmane FAHIM)
- 9** - Quel rôle de l'investissement public dans la relance économique post crise au Maroc (Abderrahim TMIQ & Noureddine ABDELBAKI)
- 10** - Évaluation quantitative de l'impact des dépenses publiques sur la dynamique socio-économique : Cas du Maroc (ZINEB YAKOUTY & younes EL KHATTAB)
- 11** - Investissements directs étrangers au Maroc : enjeux et contraintes (Mustapha MOUJAHID)
- 12** - Politique de Digitalisation et Attractivité Des Investissements Directs

Étrangers au Maroc : Revue narrative de la littérature (Hanae OUBAHA & Boubker NEJJAR)

**13** - Qualité de l'information comptable et financière et efficacité de l'investissement : Revue de littérature (Fatiha ID AHMAD)

**14** - Politique monétaire et défis de maîtrise de l'inflation : modélisation économétrique (Olaya METWALLI & Brahim DINAR)

**15** - La poursuite de la stabilité des prix à l'aune des crises : Quel enjeu pour la conduite de la politique monétaire ? et quel rôle peut jouer le canal du crédit dans la régulation ? (Abdelilah GOUAGHDIME & Driss MAFAMANE)

**16** - Rôle de l'output gap dans la mise en œuvre de la politique monétaire au Maroc et son impact sur les tensions inflationnistes (Mohamed CHARFI & Ahmed HEFNAOUI)

**17** - L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Une approche selon la modélisation S-VAR (Mohamed IDALFAHIM & Issam ASSOUIH & Saad EL OUARDIRHI)

**18** - Emploi et investissement : Le secteur touristique au Maroc en période post Covid-19 ! (Ahmed BADI & Hicham BENYASSINE)

**19** - Interrogating the Africa's unemployment crisis in a globalised world: lesson from Nigeria (Omale Matthew ADOYI)

**20** - La contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire (Mamadou SANOGO)

**21** - La (re)considération comptable du capital humain : qu'en est-il ? (Mounir BELLARI)

## Préface

Outre les fonctions régaliennes de l'Etat, les défis majeurs de toutes les économies quel que soit leur niveau de développement et quel soit le régime économique et politique en vigueur, sont au nombre de trois :

**1)** La création de l'emploi pour la population active dont le nombre dépend de la structure démographique de la population et dont la qualité dépend de l'importance de l'investissement en capital humain.

**2)** La création des revenus pour les différents agents économiques (Ménages, Entreprises et Etat). L'importance de ceux-ci dépend du niveau de la croissance réalisée et du système de répartition en vigueur.

**3)** L'offre de différents biens et services en quantités et en qualité satisfaisantes pour répondre à la demande interne et externe des agents économiques. Avec l'ouverture des économies, ces biens et services peuvent être produits localement ou importés du reste du monde. Mais les dernières crises ont montré qu'une importante dépendance de l'extérieur est fortement risquée.

La réalisation de ces objectifs dépend fortement de l'importance en volume et en productivité des investissements en capital matériel et en capital immatériel (national et étranger effectué).

En effet, l'investissement est le cœur de toutes les économies. Il est à l'origine de la création des emplois et des revenus. Autrement dit, il est à la base du développement socioéconomique des différents pays. Cependant, la motivation et l'attractivité des investisseurs nationaux et internationaux dépendent de plusieurs facteurs et avec la libéralisation et l'ouverture des économies à la recherche des meilleures conditions et rentabilité possibles, le niveau d'investissement varie d'un pays à l'autre, d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre.

Avec la multiplicité des crises et de l'augmentation des dépenses publiques, les déficits budgétaires, la dette publique, la pression fiscale ont atteint des niveaux records. L'Etat providence (dans tous les pays) est donc, en difficulté.

Dans ces conditions, les entreprises privées notamment, les PME peuvent être considérées comme les principaux investisseurs créateurs de la richesse et de l'emploi. Au Maroc, dans le cadre du nouveau modèle du développement, le PIB par habitant devra être multiplié par deux et l'investissement privé devra atteindre les deux tiers de l'investissement global en 2030. Pour cela, l'Etat doit jouer pleinement son rôle en tant

qu'accompagnateur et facilitateur pour les investisseurs privés et en tant que régulateur des marchés. Dans cette perspective, des stratégies sectorielles, d'importants projets d'infrastructures de base, une nouvelle charte d'investissement sont mis en place.

L'objectif c'est d'encourager et d'attirer plus d'investisseurs à s'installer dans les différentes régions du pays pour la création de l'emploi et de la richesse. Des efforts ont été réalisés, mais des contraintes et des faiblesses persistent toujours.

Le laboratoire de recherche en compétitivité économique et performance managériale (LARCEPM) et la FSJES Souissi (UM5 Rabat) accompagnés par des partenaires publics et privés ont organisés sous la coordination du Pr. KHARISS, les premières journées internationales de l'investissement et de l'emploi (Le JIE-Maroc) –le14 et le 15 février 2023 à la FSJES-Souisi- Rabat. L'objectif était de réunir des chercheurs, des professionnels et des décideurs pour discuter et approfondir la réflexion non seulement autour des facteurs déterminants de l'investissement et de l'emploi, des stratégies publiques et des opportunités offertes par le Maroc, mais surtout de discuter des contraintes et des facteurs de blocage qui persistent toujours et découragent les investisseurs et affaiblissent l'attractivité du Maroc.

Le défi majeur pour le Maroc, c'est le développement des investissements privés, créateurs de la richesse et des emplois dans toutes les régions du pays, mais dans une conjoncture marquée par plusieurs crises et déséquilibres macroéconomiques. Pour bien participer au développement de la réflexion et des débats autour des axes de recherche suivants :

- Investissement et emploi : Quelle réalité et quels défis ? ;
- Politique monétaire : entre défis de la maîtrise de l'inflation et de la relance de l'économie ;
- Politique budgétaire : Enjeux de la dépense publique et contraintes de financement;
- Politique fiscale : Quelle réforme au service de l'investissement et l'emploi ? ;
- Politique sectorielle : Quels enjeux de convergence et de la compétitivité des investisseurs ? ;
- Politique de digitalisation : Quels impacts sur l'investissement et l'emploi ?

L'un des objectifs est de procéder à la publication périodique d'un ouvrage collectif des communications retenues par le comité scientifique à l'issue de chaque édition des journées.



# **L'investissement en Mauritanie : État des lieux et perspectives**

**Mohamed Ould El Abed <sup>1</sup>**

**Consultant, ancien ministre.**

---

<sup>1</sup> Consultant international, ancien ministre des Affaires économiques et du Développement (Mauritanie)

## Introduction

De manière simplifiée, on peut considérer que l'investissement, public et privé, constitue le principal moteur de la création de richesse sans laquelle l'Etat ne peut mobiliser les ressources nécessaires pour assumer ses fonctions régaliennes et celles économiques et sociales. Promouvoir l'investissement constitue donc une priorité des politiques publiques dans tout Etat et notamment dans les pays en développement où les besoins en infrastructures et en services sociaux sont encore très importants et sont appelés à croître du fait de la croissance démographique et de l'aspiration légitime à de meilleures conditions de vie d'une population de plus en plus jeune et informée sur les standards de vie dans les pays avancés ou en transition économique.

A l'instar des autres pays, la Mauritanie a mis en œuvre, depuis le milieu des années 1980 et l'adoption de l'économie de marché, diverses réformes destinées à favoriser l'essor de l'initiative privée locale et l'attraction de l'investissement direct étranger (IDE), tout en augmentant progressivement le volume de l'investissement public dans les secteurs qui soutiennent la croissance et améliorent les conditions de vie des populations.

La présente communication, élaborée dans le cadre de la participation à la première édition des Journées Internationales d'Investissement et d'Emploi (JIIE), organisées par le Laboratoire Compétitivité Economique et Performance Managériale (LARCEPEM) du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité (CIRPEC) relevant de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, de l'Université Mohamed V de Rabat, vise à présenter, de façon succincte, l'état des lieux et les perspectives de l'investissement en Mauritanie.

Conformément à la note de cadrage de la première édition des JIIE, la communication traitera exclusivement de l'investissement privé. Elle sera articulée autour de trois parties. La première partie fera quelques brefs rappels généraux sur la Mauritanie, alors que la deuxième s'attellera à présenter, de façon succincte, l'état des lieux de l'investissement en mettant l'accent sur les atouts, le cadre légal et institutionnel et les principales contraintes ainsi que l'évolution récente du volume d'investissement. La troisième partie décrira brièvement les perspectives de l'essor de l'investissement en soulignant les efforts d'amélioration du climat des affaires, de renforcement de l'attractivité du pays pour les IDE investissement et de promotion de l'intégration régionale.

## **1. Quelques rappels généraux sur la Mauritanie**

La Mauritanie est un vaste pays l'Afrique du Nord-Ouest, situé entre le 15 et le 27 degrés de latitude nord et les 5 et 17 degrés de longitude ouest, de plus de un million de 1 million de km<sup>2</sup>, désertique à près de 80% et possédant une côte d'environ 800 km ouverte sur l'océan Atlantique s'étirant de Ndiago au sud jusqu'à Nouadhibou au nord.

La population mauritanienne est estimée, en 2022, à 4 736 139, soit une densité de 4 habitants au kilomètre carré, l'une des plus faibles du continent africain. Cette population qui s'accroît à un taux annuel de 2,7% (2021) a connu une forte urbanisation depuis la sécheresse du début des années 1970, la population urbaine passant de 14,6% en 1970 à 39,3% en 1990 puis 46,6% en 2010 et 56,9% en 2022. Cette population urbaine se concentre notamment à Nouakchott, la capitale du pays qui abrite plus de 30% de la population totale, et les grandes villes, capitales régionales, de Kiffa, Kaédi, Néma et Rosso. L'espérance de vie à la naissance est de 64,4 ans (2021) alors que la population est assez jeune, les plus de 65 ans ne représentant que 3,2% de la population totale (2022).

Malgré un recul au cours des dernières années, le secteur primaire demeure relativement important et pèse, en 2022, 18,7% du produit intérieur brut (PIB) courant (23,7% en 2018) alors que les secteurs secondaire et tertiaire pèsent respectivement 19,9% et 42,5% (9,9% et 43,4% en 2018). Le PIB a connu une croissance moyenne annuelle de 3,4% entre 2017 et 2022 ce qui l'a porté à près de 10,4 Milliards \$ US courants cette dernière année, avec un taux de croissance de 5,9%. Le PIB/habitant est de 2.119 \$ US courant en 2022 (1.650 \$ US constant de 2010) alors que l'encours de la dette publique, la même année, est de 41,9%.

L'Indice de développement humain (IDH) de la Mauritanie était de 0,546 en 2021, ce qui la plaçait au 157ème rang sur 189 pays classés. En 2019, l'incidence de la pauvreté était de 28,2% des ménages et était beaucoup plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

## **2. Etat des lieux de l'investissement en Mauritanie**

Une présentation succincte de l'état des lieux de l'investissement en Mauritanie requiert d'abord de mettre en exergue les atouts de l'investissement en Mauritanie avant d'en décrire le cadre légal et institutionnel, souligner les principales contraintes et rappeler l'évolution récente de son volume.

### **2.1 Atouts de l'investissement en Mauritanie**

La Mauritanie dispose de plusieurs atouts qui peuvent en faire une destination privilégiée de l'investissement privé et un important centre de production et hub de distribution. En effet, sa position géographique à la confluence de l'Afrique du Nord et de l'espace subsaharien en fait le carrefour d'un marché de plus de 300 millions de consommateurs, alors que sa façade maritime de plus de 800 kilomètres sur l'Océan atlantique la place à vol d'oiseau de l'Europe et en face des Amériques.

Le pays recèle d'importantes ressources agricoles, pastorales et halieutiques ainsi qu'un potentiel considérable d'hydrocarbures, minerais et métaux précieux. Ainsi, le potentiel de terres cultivables est de 513.000 ha, dont 135.000 ha irrigables sur la rive du Fleuve Sénégal et 250.000 ha en cultures pluviales, alors que l'élevage affiche un potentiel annuel de production estimé à 180 000 tonnes de viandes rouges, 213.000 tonnes de lait et près de 5 millions de pièces de peaux, soit de quoi couvrir largement les besoins du pays et exporter vers les marchés voisins du Sud et du Nord<sup>2</sup>. Le littoral sur l'Océan Atlantique (Zone économique spéciale) s'étend sur 234.000 km<sup>2</sup> avec un plateau continental riche en ressources halieutiques d'une superficie de 39.000 km<sup>2</sup> et trois réserves marines (le Cap Blanc, le Banc d'Arguin et le Parc du Diawling). Les capacités annuelles de capture sont estimées à 1.874.633 tonnes avec plus de 600 espèces dont 200 très demandées sur le marché international, notamment le marché japonais et européen.

La Mauritanie dispose également d'importantes réserves de ressources naturelles, notamment de métaux précieux et d'hydrocarbures, ce qui a permis d'attirer certains des plus grands investisseurs dans les industries extractives, tels les principaux opérateurs canadiens dans l'exploitation de l'or (Kinross Gold, First Quantum, Aya Gold & Silver) et cinq grandes sociétés énergétiques mondiales (Total, BP, Kosmos Energy, Shell et Exxon Mobil).

Le tourisme est, lui aussi, un secteur porteur pour l'investissement. En effet, la Mauritanie, qui constitue un point de jonction entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, offre un paysage exceptionnel à l'intersection du désert et de l'océan et se distingue par son patrimoine culturel unique et la diversité et le charme de ses paysages. Les cités historiques classées au patrimoine mondial de l'UNESCO (Chinguetti, Ouadane, Tichit et Oualata) et la diversité culturelle du pays, alliant authentiques valeurs arabes et traditions africaines constituent un atout réel pour le tourisme culturel. Le désert, les oasis du Nord et du centre du pays, les paysages où les chaînes de montagnes embrassent les dunes de sable fin, les 750 kilomètres de plage sur l'Océan atlantique et les réserves naturelles (réserves marines) offrent de multiples opportunités d'investissement dans le tourisme culturel, écologique, balnéaire, de découverte et d'aventure.

Le potentiel d'énergie propre, à partir de sources renouvelables, constitue

également un atout pour l'investissement en Mauritanie, tant pour la production de cette énergie que pour les activités industrielles qui en sont grandes consommatrices et qui pourraient y accéder à des coûts réduits. En effet, le climat ensoleillé durant toutes les périodes de l'année fait que le potentiel d'énergie solaire est évalué entre 2000 et 2300 KWH par m<sup>2</sup> par an sur tout le territoire national, alors qu'en raison du climat côtier caractérisé par des vents forts et continus soufflant à environ 9 mètres par seconde tout au long de l'année le potentiel d'énergie éolienne est considérable. Ce dernier potentiel est d'autant plus important que le pays dispose de grandes surfaces appropriées pour la création de gigantesques parcs éoliens, tout le long d'un littoral de 754 km sur l'océan Atlantique. Membre fondateur de l'Organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), la Mauritanie bénéficie d'un tiers de la production hydroélectrique estimée à 1757 GWh en moyenne annuelle.

Le 22 juin 2022, le Président mauritanien, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avait déclaré : « Le développement de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables de la Mauritanie peut à la fois améliorer l'accès à une énergie abordable dans notre pays et permettre la conversion d'énergie propre en hydrogène vert », annonçant ainsi l'ambition du pays en matière d'accélération de la lutte contre le réchauffement climatique dans la sous-région ouest-africaine, avec notamment le développement d'une industrie locale intégrée d'hydrogène vert. Un méga projet, de près de 34 milliards de dollars américains (USD), est en cours de montage avec un consortium de sociétés internationales pour la construction d'un complexe de production qui fera du pays un réservoir de ce gaz non polluant.

La position géographique et les différents potentiels couplés à la stabilité politique, aux efforts fournis ces dernières pour la densification des réseaux d'infrastructures de transport (terrestre, maritime et aérien)<sup>5</sup>, d'électricité et de télécommunications et aux réformes d'amélioration de la gouvernance globale du pays et du climat des affaires constituent autant d'atouts pour attirer les investisseurs en Mauritanie.

---

<sup>2</sup> Selon les données disponibles, les exportations des produits de l'élevage au cours des dernières années ont été en moyenne annuelle de 750.000 têtes pour les ovins et caprins, 20.000 pour les bovins et 15.000 pour les camelins sur pied et plus de 1.300 tonnes de cuirs et peaux. Les petits ruminants et les bovins sont exportés essentiellement vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire alors que les camelins le sont vers le Maroc.

<sup>3</sup> Plus de neuf cents (900) indices miniers et minéraux ont été répertoriés, notamment pour le fer, le cuivre, l'or, le phosphate, le quartz, le diamant, le chrome, le manganèse, le plomb, le zinc, l'uranium, les éléments du groupe de platine, les terres rares, les sables noirs, les sels et les tourbes. Les réserves gazières sont estimées à plus de 3.100 milliards de mètres cubes, ce qui ferait du pays le 4ème pays gazier d'Afrique après le Nigéria, le Mozambique et l'Algérie.

<sup>4</sup> Une centrale éolienne de 30 MW a été construite, sur financement de l'Etat, en 2015 à Nouakchott, capitale du pays, alors qu'une autre de 100 MW, situé à Boulenouar, près de Nouadhibou, capitale économique du pays, est en cours de construction et devra être mise service en novembre prochain.

## 2.2 Cadre légal et institutionnel

Le cadre légal de l'investissement en Mauritanie est constitué notamment par la loi n° 2012-52 du 31 juillet 2012 portant Code des investissements, modifiée en 2016 et en 2019, la loi 2013-001 du 2 janvier 2013 portant création de la zone franche de Nouadhibou (ZFNDB) et la loi n°2017-006 du 01 février 2017, modifiée par la loi n°2021-006 du 19 février 2021, relative au partenariat public privé.

Le Code des investissements offre aux opérateurs qui s'installent en Mauritanie, qu'ils soient nationaux ou étrangers, un ensemble de garanties, droits et d'avantages dans le cadre de trois régimes privilégiés. Ces garanties, droits et avantages portent tant sur la protection de la propriété, la stabilité des conditions juridiques, la liberté d'entreprise et l'égalité de traitement que sur l'accès aux matières premières, la disponibilité des devises et le transfert des capitaux et rémunérations ainsi que sur l'emploi du personnel expatrié.

Les régimes privilégiés sont :

- le régime des petites et moyennes entreprises (PME) ;
- le régime des zones économiques spéciales (ZES) qui comporte deux variantes : Zone franche d'exportation et Pôle de développement hors de Nouakchott ; et
- le régime des conventions d'établissement pour les investissements importants dans certains secteurs.

Le Code, consultable sur le lien <https://apim.gov.mr/fr/bibliotheque-virtuelle>, détaille les conditions d'éligibilité à chaque régime et les privilèges qui s'y rattachent. La ZFND est une zone économique prioritaire insérée dans le cadre socioéconomique et environnemental de la région de Dakhlet Nouadhibou qui constitue, avec l'exportation à partir de son port du fer et des produits halieutiques, l'un des poumons de l'économie du pays. Les entreprises qui s'y installent pour exercer des activités éligibles bénéficient du régime de la zone franche (régime fiscal, social et de change spécial particulièrement avantageux) et peuvent, si elles sont agréées, s'installer dans les zones de développement créées à cet effet à l'intérieur de la zone franche. Ces zones de développement sont affectées spécialement à des activités de nature industrielle, commerciale, de services, portuaire ou aéroportuaire ou à des fonctions support (habitation, tourisme, commerces, loisirs ou bureaux).

La loi portant création de la zone franche est consultable sur le lien [https://www.ndbfreezezone.mr/wp-content/uploads/2022/03/Loi\\_zonefrancheNDB.pdf](https://www.ndbfreezezone.mr/wp-content/uploads/2022/03/Loi_zonefrancheNDB.pdf).

---

<sup>2</sup> Les dernières années ont connu une extension du réseau routier national et une réhabilitation de plusieurs tronçons, la mise en service d'un nouvel aéroport international à Nouakchott et un net développement des capacités portuaires avec l'extension du port de Nouakchott et la construction de deux nouveaux ports à N'Diogo et Tanit, sur la côte atlantique.

La loi n° 2017-006 relative au partenariat public privé, modifiée et complétée par loi n° 2021-006/PR du 19 février 2021, définit deux types de contrat de partenariat public privé (PPP), le PPP concessif et le PPP à paiement public, comme nouvelles modalités de financement de l'investissement en Mauritanie. La loi s'applique à tous les secteurs de la vie économique et sociale du pays sous réserve des autorisations, conventions licences et contrats qui sont réglementés dans les secteurs des mines, des hydrocarbures bruts et des télécommunications qui restent régis par leurs législations sectorielles.

A la date d'aujourd'hui, plusieurs projets de PPP ont été lancés dans différents secteurs (transport, infrastructures de stockage pétrolier, eau, agriculture, ...). La loi sur le PPP est consultable sur le lien suivant :

<http://www.ppp.gov.mr/wp-content/uploads/2017/07/Loi-PPP-Fr.pdf>.

Le cadre institutionnel de l'investissement est composé notamment de l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (<https://apim.gov.mr/>) et de la Direction générale des PPP (<http://www.ppp.gov.mr>) relevant toutes les deux du ministère de l'économie et de la Zone franche de Nouadhibou (<https://www.ndbfreezone.mr/>). Un conseil présidentiel de l'investissement a été institué en 2006 et réorganisé, en 2020, en conseil supérieur de l'investissement en Mauritanie (CSIM), organe consultatif placé auprès du président de la République. Le CSIM est composé de 28 membres répartis en quatre groupes<sup>6</sup> et est assisté de trois comités interministériels, présidés par le Premier ministre<sup>7</sup>.

### 2.3 Principales contraintes

Malgré d'importantes avancées en termes d'amélioration du climat des affaires, l'investissement en Mauritanie demeure relativement modeste en comparaison avec les potentiels du pays et les avantages qu'il consent aux investisseurs nationaux et étrangers. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs dont quatre essentiels.

Un premier facteur essentiel réside dans l'exiguïté du marché qui se traduit par la rareté des projets intégrés importants nécessitant des financements conséquents (10 M USD ou plus). En effet, hors commerce, les projets nécessitant un financement de long terme ne sont apparus qu'il y a une

---

<sup>6</sup> Groupe 1 : 8 patrons d'entreprises étrangères ayant l'expérience de l'investissement en Mauritanie ; Groupe 2 : 12 patrons de grandes entreprises mauritaniennes représentant les différents secteurs d'activités économiques ; Groupe 3 : 5 représentants d'organisations professionnelles potentiellement intéressées par les opportunités et les conditions d'investissement en Mauritanie ; et Groupe 4 : 3 personnalités choisies sur la base de leur expérience professionnelle et de leur stature personnelle.

<sup>7</sup> Comité interministériel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Promotion de l'Investissement ; Comité interministériel pour l'Amélioration de la Compétitivité ; et Comité interministériel chargé du Développement du Partenariat Public Privé.

quinzaine d'années, à peu près, et ont été portés par des promoteurs qui avaient, le plus souvent, suffisamment de ressources propres pour s'autofinancer ou étaient propriétaires ou actionnaires majoritaires de banques. Cela a été le cas notamment des quelques projets de cimenteries qui ont été réalisés récemment.

Un autre facteur tient à la forte concentration de l'économie mauritanienne, quelques groupes familiaux tentaculaires intervenant dans la plupart des secteurs, rendant ainsi assez difficile l'entrée de nouveaux opérateurs. Les barrières à l'entrée de nouveaux opérateurs sont d'autant plus importantes que l'accès au financement est peu aisé et très coûteux, les banques primaires étant, à de rares exceptions près (banques étrangères), propriétés des groupes familiaux responsables de la situation oligopolistique du marché et que les ressources longues sont, relativement, peu disponibles.

Un troisième facteur réside dans la faible disponibilité des facteurs de production et leur qualité, malgré certains progrès au cours des dernières années. En effet, le système de formation du pays, ne permet pas de trouver sur le marché local de l'emploi une main d'œuvre qualifiée en nombre suffisant, alors que l'accès à la propriété foncière demeure mal aisé et que le coût de l'énergie et des télécommunications est toujours assez élevé comparativement aux pays de la zone, alors que la productivité du capital demeure modeste, faute de progrès technologiques.

Un quatrième facteur réside dans les faiblesses de la gouvernance globale du pays et notamment celles liées au fonctionnement de la justice qui la rendent non suffisamment protectrice des investissements et aux capacités de l'administration qui ralentissent le rythme de mise en œuvre des réformes et limitent l'efficacité des différentes politiques publiques qui améliorent le contexte de l'investissement.

## **2.4 Evolution récente**

L'investissement privé a connu une nette évolution au cours des dernières années, favorisée notamment par l'engouement des grandes entreprises minières, pétrolières et gazières internationales. Ainsi, le volume des IDE a presque doublé entre 2017 et 2022, passant de 0,59 à 1,15 milliard USD courants. L'évolution a été plus marquée pour la formation brute de capital fixe (FBCF) qui a quasiment triplé entre les deux années, passant de 2,06 à 6,03 milliards USD courants, du fait notamment d'une plus grande dynamique des opérateurs privés nationaux et d'un net accroissement de l'investissement public.



Tableau 1 : Evolution des IDE et de la FBCF en Mauritanie entre 2017 et 2022 (en Millions USD courants)

Rubrique/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RDE	588,2	772,9	- 883,6	927,9	1.070,2	1.147,5
FBCF	2.059,8	2.462,1	2.933,3	3.087,9	4.869,9	6.028,0

Source : site web Perspective Monde, Université de Sherbrooke, Québec, Canada

### 3. Perspectives de l'investissement en Mauritanie

Malgré les contraintes évoquées au point 2.3 ci-dessus, les perspectives de l'investissement en Mauritanie semblent prometteuses pour plusieurs raisons. Ces raisons tiennent à la détermination des nouvelles autorités issues de l'élection présidentielle de 2019 à renforcer sensiblement l'attractivité du pays pour l'investissement et à œuvrer pour une meilleure intégration régionale.

Afin de renforcer sensiblement l'attractivité du pays pour les IDE et de favoriser l'essor d'un secteur privé national compétitif, plusieurs réformes ont été initiées ou sont en cours de préparation en vue de l'amélioration de la gouvernance globale et du climat des affaires, notamment à travers :

- la réforme en profondeur de l'administration publique afin qu'elle devienne une véritable administration de développement au service du citoyen et promotrice de l'investissement ;
- le renforcement de la lutte contre la corruption et la gabegie et de la transparence de l'action publique ;
- la professionnalisation de la justice et la garantie de son indépendance ;
- la redynamisation du rôle de l'Etat en matière de promotion de l'investissement privé à travers une stratégie bien définie qui identifie des secteurs prioritaires et met en place des mécanismes adaptés pour orienter les investisseurs vers ces secteurs et leur faciliter l'accès au financement, notamment le financement bancaire ;
- la promotion de la concurrence et la promotion de l'entrepreneuriat ; et
- la réforme du système d'éducation-formation afin qu'il soit capable de pourvoir aux besoins des investisseurs en matière d'expertise de haut niveau et de main d'œuvre qualifiée.

Parallèlement à ces réformes, des programmes de densification des différents réseaux d'infrastructures ont été élaborés et une part importante des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre a déjà été mobilisée.

L'exploitation des ressources gazières à partir du second semestre de 2013 ou du premier trimestre de 2024 permettra de mobiliser davantage de financement, sur budget de l'Etat, pour les réformes et les programmes d'infrastructures. Elle devra permettre également une accélération de la diversification de l'économie du pays, grâce à la réduction prévisible du coût de l'énergie.

Conscientes de l'importance de l'intégration économique régionale, les autorités mauritaniennes déploient des efforts soutenus pour promouvoir les échanges avec les pays frères membres de l'Union du Maghreb arabe, notamment le Maroc et l'Algérie qui lui sont frontaliers. Par ailleurs, la Mauritanie, qui avait quittée en 2000 la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a entamé, depuis 2017, un processus de rapprochement avec cette organisation qui devrait aboutir à un retour dans la zone de libre-échange ouest-africaine. Les perspectives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pourront également engendrer des opportunités d'essor de l'investissement en Mauritanie.

# **La réforme du cadre réglementaire de l'investissement au Maroc : quels apports et quelles limites ?**

## **The reform of the regulatory framework for investment in Morocco : what contributions and what limits ?**

**Abdelaaziz CHIBANI <sup>1</sup>**

**Mohammed KHARISS <sup>2</sup>**

### **Résumé :**

Le Maroc fournit un effort considérable en matière d'investissement public et privé. Avec un ICOR parmi les plus élevés dans le monde, notre pays n'arrive toujours pas à dégager des marges de croissance suffisantes capables de créer des emplois stables et durables, et ce, à l'inverse de certains autres pays de taille comparable qui ont fait des progrès notables. L'une des facettes de l'investissement figure, l'investissement public dont les dépenses sont en perpétuelle évolution. Cette composante vise à doter le pays en infrastructures nécessaires dans les secteurs économique et sociale et sert également à accompagner l'investissement privé notamment lorsqu'il s'agit de Partenariat Public-Privé. Outre le volet budgétaire, l'accompagnement législatif et réglementaire à une part importante dans cette démarche. Il facilite et encourage la création de la richesse par l'enlèvement des entraves face à l'initiative privée et qui peuvent être d'ordre administratif, légal, fiscal, environnemental, etc.

**Mots-clés :** investissement, réformes, emploi

### **Abstract**

Morocco is making a considerable effort in terms of public and private investment. With one of the highest ICORS in the world, our country is still unable to generate sufficient growth margins capable of creating stable and sustainable jobs, like other countries of comparable economic size. One of the facets of investment is public investment, the volume of expenditures of

which is constantly evolving. This investment aims to provide the country with infrastructure in the economic and social sectors and also serves to support private investment. In addition to the budget and financial effort, legislative and regulatory support has its say, and it can sometimes facilitate the creation of wealth by removing all obstacles to private initiative. Obstacles, that can be administrative, legal, fiscal, environmental, etc.

**Keywords :** investment, reform, employment

---

<sup>1</sup> Abdelaaziz CHIBANI est Doctorant à l'Université Mohammed V de Rabat. Laboratoire de recherche LARCEPEM- [abdelaaziz\\_chibani@um5.ac.ma](mailto:abdelaaziz_chibani@um5.ac.ma)

<sup>2</sup> Mohammed KHARISS est professeur de l'Enseignement Supérieur, Chef du Laboratoire du LARCEPEM et Directeur de thèse -

*"Un investissement vise d'abord, ou devrait viser, des résultats à long terme et ne devrait être jugé que d'après ces derniers"*

**John Maynard Keynes**

## **I. INTRODUCTION**

De manière simplifiée, on peut considérer que l'investissement, public et privé, constitue le principal moteur de la création de richesse sans laquelle l'Etat ne peut mobiliser les ressources nécessaires pour assumer ses fonctions régaliennes et celles économiques et sociales. Promouvoir l'investissement constitue donc une priorité des politiques publiques dans tout Etat et notamment dans les pays en développement où les besoins en infrastructures et en services sociaux sont encore très importants et sont appelés à croître du fait de la croissance démographique et de l'aspiration légitime à de meilleures conditions de vie d'une population de plus en plus jeune et informée sur les standards de vie dans les pays avancés ou en transition économique.

A l'instar des autres pays, la Mauritanie a mis en œuvre, depuis le milieu des années 1980 et l'adoption de l'économie de marché, diverses réformes destinées à favoriser l'essor de l'initiative privée locale et l'attraction de l'investissement direct étranger (IDE), tout en augmentant progressivement le volume de l'investissement public dans les secteurs qui soutiennent la croissance et améliorent les conditions de vie des populations.

La présente communication, élaborée dans le cadre de la participation à la première édition des Journées Internationales d'Investissement et d'Emploi (JIIE), organisées par le Laboratoire Compétitivité Economique et Performance Managériale (LARCEPEM) du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Performance et Compétitivité (CIRPEC) relevant de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, de l'Université Mohamed V de Rabat, vise à présenter, de façon succincte, l'état des lieux et les perspectives de l'investissement en Mauritanie.

Conformément à la note de cadrage de la première édition des JIIE, la communication traitera exclusivement de l'investissement privé. Elle sera articulée autour de trois parties. La première partie fera quelques brefs rappels généraux sur la Mauritanie, alors que la deuxième s'attellera à présenter, de façon succincte, l'état des lieux de l'investissement en mettant l'accent sur les atouts, le cadre légal et institutionnel et les principales

contraintes ainsi que l'évolution récente du volume d'investissement. La troisième partie décrira brièvement les perspectives de l'essor de l'investissement en soulignant les efforts d'amélioration du climat des affaires, de renforcement de l'attractivité du pays pour les IDE investissement et de promotion de l'intégration régionale.

## **II. INVESTISSEMENT : DEFINITION ET APPROCHES**

L'investissement public est un levier de développement économique et social. Il permet de doter les pays en infrastructure nécessaire à l'exercice de l'activité économique dans les différents domaines industriel, agricole, des services, etc.

Au Maroc, l'effort d'investissement par rapport au PIB est important, toutefois les retombés sur la croissance économique et l'emploi restent en deçà des attentes. Comparativement aux autres pays, le Maroc à un ICOR élevé de 9 qui est synonyme d'une faiblesse en termes de rendement des investissements réalisés.

Parmi les facteurs de réussite de la démarche d'investissement public et privé au Maroc, il y a lieu de citer deux facteurs importants, dont la maîtrise nous permet d'atteindre des objectifs satisfaisants dans ce cadre. Il s'agit premièrement de la maîtrise du cycle de financement des projets lancés. A ce niveau, il est important de mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des investissements et de les répartir d'une manière équilibrée sur la période de leur réalisation. Et deuxièmement du développement de mécanismes de gouvernance de qualité, permettant un pilotage continu et performant des opérations réalisées.

### **1. De la relation entre investissement public et privé**

Entre investissement public et privé, tous les économistes ont insisté sur l'importance de l'investissement en tant que composante principale pour booster la croissance. A ce niveau-là, l'Etat a toujours eu le rôle et la responsabilité de développer et encourager l'investissement à travers des incitations directes, indirectes ou par son intervention dans l'économie (politique interventionniste).

Pour créer un climat favorable à l'investissement, les Etats prennent en charge le développement des infrastructures nécessaires à la dynamisation du secteur privé. Dans ce sens, l'augmentation des dépenses publiques en plus des mesures incitatives fiscales et douanières peuvent encourager la demande effective [Keynes, 1936]. De même, en se focalisant seulement sur

la réalisation des infrastructures, l'Etat trace des frontières avec le secteur privé pour garantir un équilibre entre les deux secteurs [Dessus S. Rémy H, 1999], ce qui veut dire que l'Etat ne doit pas concurrencer le secteur privé.

D'un autre point de vue, l'investissement public en tant que moteur de croissance est parfois considéré en tant qu'élément négatif lorsqu'il contribue à l'affaiblissement du rôle du secteur privé. Selon l'approche inverse, il est considéré comme une clé de développement et de croissance. A ce titre, il intervient pour faire face aux défaillances du marché résultantes de la recherche continue du profit et l'abandon des activités non profitables. Il produit des biens « publics » [Römer, 1986] gratuits ou vendus à leurs coûts de production. En contrepartie, les dépenses publiques productives stimulent la production privée [Barro, 1990 et aschouer 1989]. Également, il constitue un complément à l'investissement privé [Berthélemy, herrera et Sen, 1995].

Par ailleurs, des études portées sur la vérification de l'existence d'une relation à effet positif entre l'investissement public et l'investissement privé ont fait face à de nombreuses appréciations d'ordre critique dont les plus saillantes sont, l'existence d'un biais d'estimation lié à des tendances communes aux séries temporelles du capital et du PIB, la nécessité de prendre en compte la probable endogénéité des stocks du capital et troisièmement l'irréalisme du taux de rentabilité trop élevé du capital public [Gramlich, 1994].

A ce titre, des études réalisées ont essayé également de prouver l'existence de relation entre l'investissement public et privé [aschouer, 1989] ; [Flores de fructos et Pereira, 1993] ; [Uchimura et Gao, 1993]. Ces études ont abouti à des résultats importants selon lesquels la rentabilité du capital public a atteint 60% par an pour le cas des USA et des rendements élevés pour le cas des pays en développement. D'autres études ont atteint, en analysant un échantillon de pays en développement, des résultats inverses considérés réalistes par leurs auteurs, avoisinant 18,3% comme taux de rémunération du capital public et 20,4% pour le cas du capital privé. Parmi ces études, celle réalisée en 1999 par les auteurs [DESSUS, S et HERRERA, R, 1999] qui ont essayé d'établir cette relation en essayant d'apporter trois originalités à leurs études, à savoir l'essai de mesurer les effets du capital public sur la croissance économique en partant d'une méthode de panel, l'unification de la définition du capital public, et en dernier lieu l'endogénéisation des stocks des capitaux public et privé dans le cadre d'une équation simultanée, pour diminuer les biais de simultanéité et comprendre les modes spécifiques de formation des capitaux public et privé notamment dans les pays en développement.

Les résultats de cette étude ont considéré qu'il existe un besoin important en capital public dans les pays en développement et que l'accumulation dudit capital permettra de soutenir la croissance économique.

## 2. Mesure de l'investissement public

L'investissement public est mesuré dans la comptabilité nationale par la formation brute du capital fixe (FBCF). Il englobe toutes les acquisitions nettes d'actifs utilisées régulièrement pendant au moins un an dans le processus de production. En réalité, les dépenses d'éducation, de la formation et les dépenses de la recherche et développement ne sont pas incluses dans le calcul de la FBCF. Toutefois, leur importance et rôle dans le soutien de l'investissement public et le développement de la croissance rend de l'intégration de ces éléments dans l'analyse un impératif. En outre, le capital peut impacter fortement la croissance économique du fait qu'une main d'œuvre qualifiée est plus productive qu'une main d'œuvre non qualifiée.

Ce résultat est illustré par un taux d'élasticité qui peut atteindre 0,5. Cependant, la mesure d'impact du facteur humain dans la croissance a posé des problèmes en matière de vérification empirique [Benhabib et Spiegel, 1994], [Berthèlemy, Dessus et Varoudakis 1997].

## 3. Complémentarité entre investissement public et privé

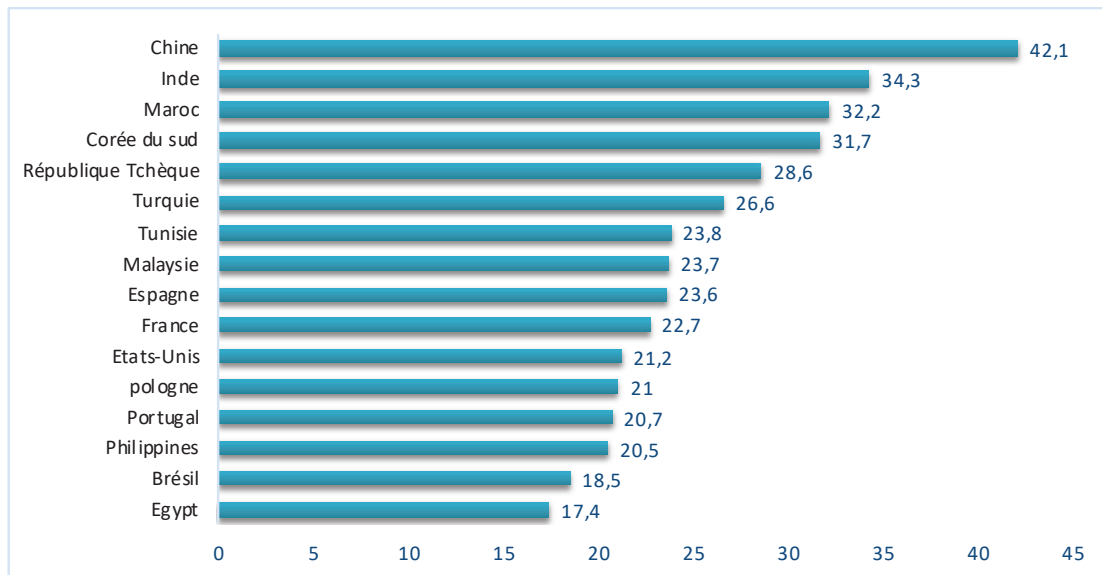
L'investissement public et privé, doivent avoir une certaine complémentarité. A défaut d'une complémentarité équilibrée, on peut assister à des effets indésirables notamment sur la dynamique de l'investissement privé. A ce stade, un effet d'éviction peut apparaître privant le secteur privé du financement suffisant [Keynes]. Et de là, les effets de l'investissement sur la croissance restent limités. En outre, l'étude de cette complémentarité permet de constater dans la plupart des cas que le secteur privé supporte le coût dû à l'effet d'éviction. L'ouverture économique du pays, la robustesse du tissu productif jouent également un rôle en matière de financement de l'investissement privé.

## III. SITUATION GLOBALE DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC

Au niveau international, la Chine est considérée comme le pays dont le taux d'investissement est le plus élevé, suivie de la Corée du Sud et de la Turquie. Ces chiffres, restent à une certaine limite justifiée en raison du poids économique de ces pays dans l'économie mondiale. Toutefois, certains pays ont un taux d'investissement élevé mais sans corrélation positive sur la croissance. Le graphique ci-après, présente les taux d'investissement au niveau mondial, comme suit :



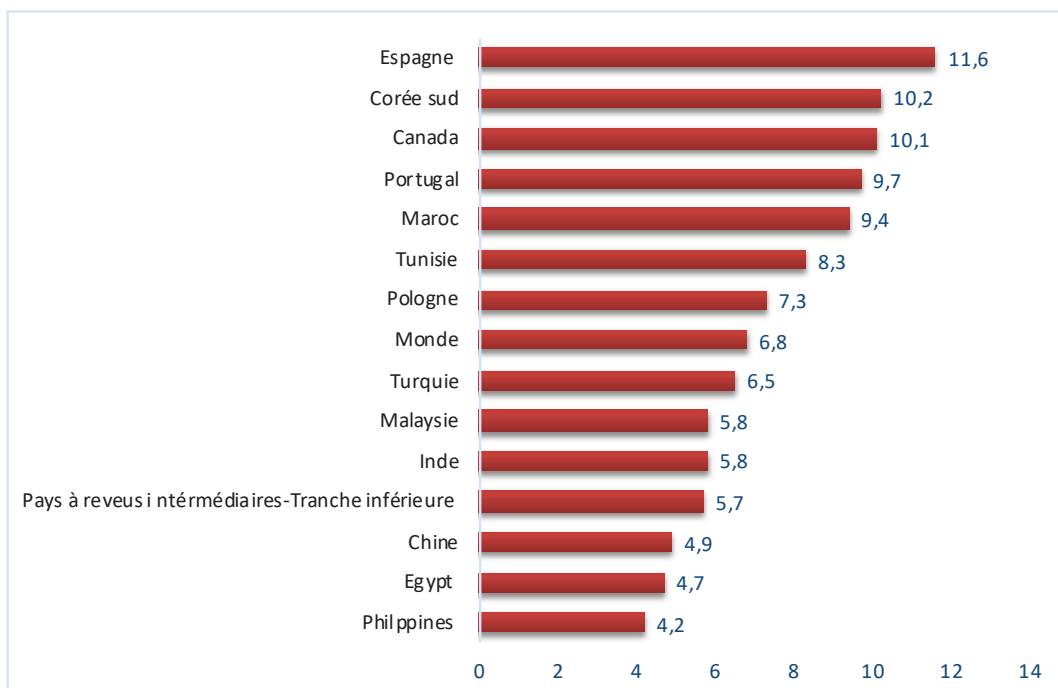
**Figure 1 :** Taux d'investissement (en% du PIB)



Le graphique ci-haut, permet de constater que le Maroc est parmi les pays dans le monde dont le taux d'investissement est le plus élevé. Le Maroc occupe la troisième place en matière d'effort d'investissement alors que la rentabilité de cet investissement et son impact sur la croissance restent faibles.

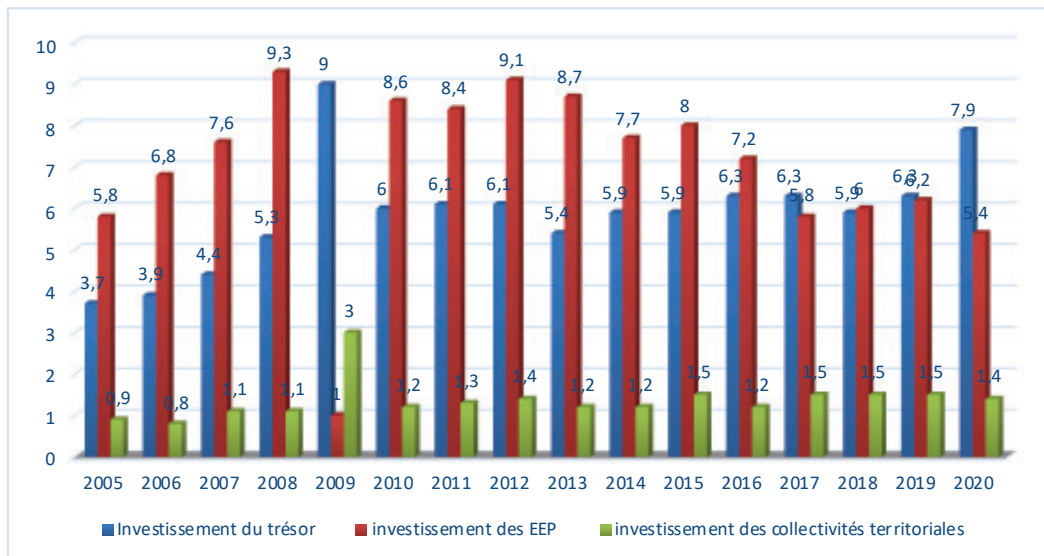
A ce titre, l'ICOR réalisé par notre pays est de 9,4. Ce qui veut dire que l'investissement est de faible rentabilité par rapport à plusieurs pays comparativement à l'effort fourni dans ce sens, malgré les efforts consentis.

**Figure 2 :** ICOR 2009-2019 moyenne



Pour ce qui est de l'investissement public au Maroc, son évolution sur la période 2005-2020 a été comme suit :

**Figure 3 :** Investissement public en % PIB



Concernant l'investissement global, on constate que son volume a connu une sorte d'augmentation sur la période 2008-2013, puis une baisse entre 2014 et 2019.

Par catégorie d'investisseurs publics, les Entreprises et établissements publics (EEP) ont accaparé la grande part de l'investissement public sur la période 2005-2020, suivis par l'Etat et en dernier lieu les Collectivités territoriales.

Ce constat permet de conclure le poids des EEP en matière d'investissement. La gouvernance des EEP est la clé de réussite de leurs investissements, puisque ces derniers bénéficient de marges d'action importantes et d'un minimum de contrôle ce qui constitue une source de risques financiers et budgétaires importants.

En relation avec les actions de l'Etat visant l'encouragement de l'investissement privé au niveau des secteurs, industriel, agricole, etc., elles se présentent comme suit :

**Table 1 :** Octroi du foncier pour la réalisation de l'investissement privé (hors agriculture)

Année	Nombre de projets	Superficies	Investissement	Emplois
2021	377	159.602 ha 91 a 59 ca	273.577.135.066	24.028

Dans le secteur agricole, l'investissement réalisé en lien avec le foncier mobilisé se présente comme suit :

**Table 2 :** Octroi du foncier à l'investissement privé dans le secteur agricole

Année 2021	Superficies	Investissement	Emplois
	506 Ha	62.625.788	300

#### **IV. PROCESSUS DE REFORME ET APPORTS DES NOUVELLES REFORMES ENGAGEES PAR L'ETAT (CHARTRE D'INVESTISSEMENT ET REFORME DES CENTRES REGIONAUX D'INVESTISSEMENT, ...)**

##### **1. Cadre juridique des Centres régionaux d'investissement**

Les Centres régionaux d'investissement ont été créés en 2002 par la lettre royale relative à la gestion déconcentrée de l'investissement. Ils ont été chargés « d'aider à la création des entreprises et d'aider les investisseurs en leur procurant toutes les informations utiles pour l'investissement régional et à travers l'étude des demandes des autorisations administratives nécessaires dans les secteurs suivants : l'industrie, l'agro-industrie, les mines, le tourisme, l'artisanat et l'habitat lorsqu'il s'agit des investissements dont la valeur est inférieure à 200 MDH et étudier les projets de contrats ou de conventions pour les investissements qui excèdent 200 MDH au niveau desquels l'investisseur bénéficie des avantages fiscaux et douaniers ». De même, il a été accordé à ces Centres, le règlement de différends entre les Administrations et les investisseurs.

##### **2. Les apports en matière de création des CRI**

L'apport de la création des CRI en matière de création des entreprises a été d'une valeur ajoutée, puisqu'ils ont permis d'accélérer la procédure de création des entreprises, d'informer les citoyens et investisseurs sur les démarches nécessaires au montage de projets d'investissement. Toutefois, ce dispositif n'a pas été accompagné par un réel mécanisme d'accès au financement, sachant que le financement de la PME/TPME constitue le maillon faible de la chaîne d'investissement au Maroc. De même, en matière d'investissement, il a été accordé aux Walis de signer les décisions d'investissements et de conclure ou édicter :

- les contrats de vente ou de location concernant les immeubles du domaine privé de l'Etat ;
- les actes d'autorisation d'occupation du domaine public et du domaine forestier ;
- les autorisations d'installation ou d'exploitation des activités industrielles, agro-industrielles et minières ;
- les autorisations d'ouverture et d'exploitation des établissements touristiques, le classement et le contrôle de ces établissements, la délivrance des diverses licences ou autorisations particulières nécessaires à l'exploitation de ces établissements.

### 3. Réforme des Centres régionaux d'investissement en 2019

Après 15 ans d'existence, une réforme des CRI a été décidée et qui a consisté de les ériger en établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La Réforme du cadre de fonctionnement de l'investissement a été soulignée par :

- la promulgation de la nouvelle loi n°47-18 qui a élargi le champ de compétence des CRI avec l'ajout de nouvelles missions dont notamment, l'assistance des investisseurs dans : ① l'accomplissement des différentes procédures et actes administratifs pour la création des entreprises ; ② la réalisation de leurs projets et l'accompagnement pour l'obtention des différentes autorisations ; ③ recevoir et examiner les dossiers d'investissement en coordination avec les administrations concernées ; ④ le suivi des entreprises et l'apport de conseil pour faire face aux difficultés auxquelles elles peuvent se confronter ; ⑤ la dématérialisation des procédures et formalités relatives à l'instruction des dossiers de projets d'investissement et le développement des plateformes électroniques pour offrir les données de l'environnement économique régional pour chaque CRI ; ⑥ offrir aux investisseurs une cartographie du foncier public, des zones industrielles et d'activités économiques relatives aux opportunités susceptibles d'être concrétisées sous forme de projets dans la région et mettre à leur disposition, des données relatives aux ressources humaines et des manuels de procédures ; ⑦ organiser des journées d'information et des ateliers au profit des investisseurs ; ⑧ assurer une veille économique régionale et constituer des bases de données relatives aux opportunités d'investissement.

Cette nouvelle loi a donné naissance à des commissions d'investissement appelées « commissions régionales unifiées d'investissement (CRUI) » dont l'objectif est de doter l'étude des projets d'investissement d'un organe de gouvernance et de délibération pour le choix des projets d'investissement les plus efficaces et qui répondent aux conditions de réussite à savoir : un bon

montage technique, un montage financier solide, des perspectives de développement importantes, des emplois à créer, etc.

#### **4. Réforme de la charte d'investissement**

La nouvelle charte d'investissement a mis en place un dispositif de soutien à l'investissement. Ce dispositif est constitué d'un ensemble d'avantages dont notamment (a) une prime commune à l'investissement, (b) une prime additionnelle à l'investissement appelées primes territoriales, et © une prime additionnelle à l'investissement appelée prime sectorielle. De même, ladite charte a instauré un mécanisme destiné aux projets d'investissement à caractère stratégique lorsqu'ils répondent à un ensemble de critères dont la fixation sera par voie réglementaire.

Quant aux PME /TPME, l'Etat s'engage de mettre à leur disposition des garanties au financement et de prendre des mesures pour leurs faciliter l'accès à la commande publique. A ce titre, il est à signaler que parmi les difficultés rencontrées par les PME/TPME restent sans doute l'accès à la commande publique en raison des restrictions de fait ou légales qui les confrontent.

### **V. LIMITES DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET MESURES D'AMELIORATION**

#### **1. Les limites**

D'après l'expérience,les CRI ont affiché une performance en matière de suivi de l'investissement et de création des entreprises. Leur rôle en matière d'accompagnement des nouveaux investisseurs n'est pas négligeable. Également les CRI ont donné un nouveau souffle à la procédure d'étude des projet-set ce par l'accélération du délai d'étude des dossiers et la facilitation des procédures relatives à l'obtention des autorisations nécessaires.

De même, la nouvelle loi 47.18, a élargi le champ de compétence d'étude des projets d'investissement. Au lieu de 6 secteurs qui ont auparavant fixés dans la lettre royale de 2002, la compétence des CRUI a été élargie pour couvrir 9 secteurs.

Toutefois certaines limites méritent d'être soulignées à savoir :

- le problème lié au financement des PME/TPE ;
- les capacités insuffisantes en matière de montage des dossiers d'investissement ;

- les délais longs en matière d'étude des dossiers ;
- le faible taux d'acceptabilité des propositions de projets ;
- le retard dans l'octroi de certaines autorisations nécessaires aux constructions des locaux des projets ;
- la non-adaptation du cadre juridique des d'investissement dans le secteur agricole ;
- la difficulté de suivi des emplois créés.

## 1. Les voies d'amélioration de l'investissement au Maroc

A partir de certaines évaluations réalisées notamment par des institutions dont notamment la Cour des comptes, l'amélioration de la performance des CRI se passe par la mise en œuvre des actions suivantes :

### **Au niveau stratégique :**

- renforcer le rôle des CRI particulièrement en matière d'accompagnement et de mise en œuvre des politiques sectorielles nationales et régionales et de leur territorialisation ;
- améliorer leur contribution dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie spécifique de promotion de l'investissement, des plans de développement des régions et des offres territoriales intégrées en cohérence avec les stratégies sectorielles ;
- assurer le suivi de leur performance.

Au niveau de la gouvernance et de l'organisation

- préciser les attributions et les engagements réciproques de toutes les parties prenantes (Wilayas, Régions, collectivités territoriales, CRI, AMDI, etc.) dans les domaines d'accompagnement et de promotion des investissements à l'échelon régional ;
- recadrer et optimiser le travail de la commission régionale chargée de l'investissement et des autres commissions locales (attributions, composition, nombre, fixation des délais et des dates...) en vue de réduire les circuits administratifs et d'assurer la transparence dans l'acte d'investir.

### **En ce qui concerne la création des entreprises**

- doter le CRI d'antennes dans les préfectures et provinces de la région, si le besoin le justifie, avec la mise à leur disponibilité des moyens nécessaires à leur fonctionnement ;
- agir en vue d'assurer la représentation de toutes les administrations concernées au niveau des guichets uniques ;
- mettre en place un système adapté de paiement des frais de création

des entreprises (régie de recettes, paiement électronique, etc.) ;

- assurer le suivi des entreprises créées ;
- participer à l'animation des espaces dédiés à la vulgarisation des dispositifs incitatifs au développement de l'entrepreneuriat.

### **En ce qui concerne l'aide à l'investissement**

- adapter les prestations servies aux différentes catégories, et ce, en fonction du statut juridique (SA, SARL, ...) et de la taille des entreprises (TPE, PME, GE, ...), en tenant compte des besoins spécifiques de chaque région ;
- prévoir un cadre de suivi qui implique tous les intervenants, et qui prend en compte le nouveau dispositif de la promotion de l'investissement ;
- mettre en place une offre foncière attractive et compétitive dédiée à l'investissement, notamment, par l'amélioration des conditions de dévolution et de gestion des zones industrielles en vue de permettre aux CRI de faire des offres actualisées aux investisseurs ;
- mettre en place des mécanismes de concertation et de suivi pour prévenir et résoudre les éventuels différends.

**En matière de l'investissement agricole**, les mesures pouvant améliorer la dynamique d'investissement privé dans ce domaine peuvent se présenter comme suit :

- Evaluer d'abord, l'expérience en matière d'attribution du foncier aux investisseurs afin de mesurer le niveau d'exploitation des terrains et le niveau d'emplois créés. Cet objectif passe par l'étude des profils des investisseurs et des enveloppes budgétaires qu'ils mobilisent en matière de financement de l'investissement agricole. De même, il faut encourager les jeunes investisseurs et les intéresser afin de créer des emplois nouveaux et réduire le chômage.

## **V. BIBLIOGRAPHIE**

### **1. Articles**

- IAICH M.H. & BOURAOUANE B. (2020) « Investissement public et croissance économique au Maroc : approche par modèle ARDL », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 3 » pp : 467- 485.
- Dessus S. Rémy H (1999) « capital public et croissance : une étude empirique de panel », Revue économique, Jan., 1999, Vol. 50, No. 1 (Jan., 1999), pp. 113-126 Publiée par: Sciences Po University Press Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/3502743>;
- Herrera Rémy. Productivités et externalités des dépenses publiques. In:

Économie & prévision, n°131, 1997-5. pp. 145-153; doi : <https://doi.org/10.3406/ecop.1997.5890> [https://www.persee.fr/doc/ecop\\_0249-4744\\_1997\\_num\\_131\\_5\\_5890](https://www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_1997_num_131_5_5890);

- GRAMLICH E.M. [1994], << Infrastructure Investment: A Review Essay >>, Journal of Economic Literature, 32, p. 1176-1196, September.
- BERTHEILEMY J.-C., HERRERA R. et SEN S. [1995], << Military Expenditure and Economic Growth: An Endogenous Growth Perspective >>, Economics of Planning, 28 (2-3), p. 205-233.
- Benhabib, J., & Spiegel, M. M. (1994). The role of human capital in economic development evidence from aggregate cross-country data. Journal of Monetary Economics, 34②, 143-173. doi :10.1016/0304-3932(94)90047-7 ;
- BERTHEILEMY J.-C., DESSUS S. et VAROUDAKIS A. [1997], << Capital humain et croissance : le rôle du régime commercial >>, Revue économique, 48 ③, mai, p. 419-428
- CREEL Jérôme, HUBERT Paul, SARACENO Francesco, « Une analyse empirique du lien entre investissement public et privé », Revue de l'OFCE, 2015/8 (N° 144), p. 331-356. DOI : 10.3917/reof.144.0331. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2015-8-page-331.htm>
- Arthus, P. (2009). « Les différentes versions possibles de l'effet d'éviction lié aux déficits publics ». NATIXIS.
- ZakariaeBelmkaddem. Les différentes formes des effets d'éviction au Maroc : une étude empirique (1980-2018), repères et perspectives économiques, 2019.

## **2. Rapports et articles de lois**

- Nouvelle loi cadre portant la charte d'investissement
- Etude sur le développement du secteur privé au maroc établi par l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) en 2014
- Examen des statistiques d'investissements directs à l'étranger (OCDE, 2018)
- Nouvelle loi 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement.
- Rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation des Centres régionaux d'investissement de 2017.



# **Enjeux et perspectives de l'amélioration du climat des affaires à l'ère du Nouveau Modèle de Développement**

## **Challenges and prospects for improving the business environ- ment in the era of the New Development Model**

**Farah HILALI** <sup>1</sup>

**Ibtissam KARA** <sup>2</sup>

**Hicham ElYousfi** <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> **Farah HILALI** est Doctorante à la FSJES-SOUISSI, Université Mohamed V- RABAT - Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODAD)  
farah.hilali@um5r.ac.ma

<sup>2</sup> **Ibtissam KARA** est Doctorante à la FSJES-SOUISSI, Université Mohamed V- RABAT - Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODAD)-ibtissam.kara@um5r.ac.ma

<sup>3</sup> **Hicham ElYousfi** est Professeur Habilité, Université Mohamed V- RABAT - Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODAD)-  
h-elyousfi@um5r.ac.ma

## **RESUME :**

Le Maroc a mis en œuvre une panoplie de stratégies et de programmes gouvernementaux favorisant l'investissement, l'entrepreneuriat, la création de richesse et de l'emploi. À cet égard, l'amélioration du climat des affaires est l'une des préoccupations majeures du Royaume, sur laquelle il faut miser pour réussir un dynamisme et une croissance socio-économique remarquable. Dans le même registre, la nouvelle charte de l'investissement fait partie des orientations du NMD et appelle à inverser les ratios déséquilibrés entre investissement public et investissement privé, ainsi que de simplifier les procédures administratives adoptées, en se basant sur des méthodes et des outils innovants afin de créer un environnement des affaires propice à l'investissement.

## **MOTS CLES :**

Climat des affaires, Nouveau Modèle de Développement, management public, gouvernance territoriale, nouvelle charte de l'investissement.

## **ABSTRACT :**

Morocco has implemented a range of government strategies and programs that promote investment, entrepreneurship, wealth creation and employment. In this context, improving the business environment is one of the Kingdom's major concerns, which must be relied upon to achieve remarkable socio-economic dynamism and growth. In the same vein, the new investment charter is part of the NDM's guidelines and calls for reversing the unbalanced ratios between public and private investment, as well as simplifying the administrative procedures adopted, based on innovative methods and tools in order to create a business environment conducive to investment.

## **KEYWORDS :**

Business environment, New Development Model, public management, territorial governance, new investment charter.

## I. INTRODUCTION

Le Maroc a entamé durant les vingt dernières années une série de réformes structurelles à différentes échelles, en vue d'équilibrer sa croissance économique et de promouvoir son inclusion sociale. C'est ainsi qu'il a mis en œuvre une panoplie de stratégies et de programmes gouvernementaux favorisant l'investissement, l'entrepreneuriat, la création de richesse et de l'emploi. S.M le Roi Mohammed VI, à travers ses différents discours affirme que la promotion de l'investissement est l'une des préoccupations majeures du Royaume, sur laquelle il faut miser pour réussir un dynamisme et une croissance socio-économique remarquable. C'est ainsi qu'il invite à la simplification des procédures administratives adoptées, et ce en se basant sur des méthodes et des outils innovants afin de créer un environnement des affaires propice à l'investissement.

À cet égard, à l'occasion de l'ouverture de la première session de la 2ème année législative de la 11ème législature le 14 octobre 2022, SM le Roi a affirmé que « la nouvelle Charte Nationale de l'Investissement donne une impulsion tangible à l'attractivité du Maroc pour les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers ». Il a également, insisté sur le rôle des Centres Régionaux de l'Investissement (CRI) dans l'accompagnement et l'encadrement des porteurs de projets, en les invitant à superviser l'intégralité du processus d'investissement et à en accroître l'efficacité.

Sur un autre registre, le dernier rapport de l'Institut Royal des Etudes stratégiques (IRES) publié en octobre 2021, au sujet de l'évolution du positionnement du Maroc à l'international, relève que grâce aux multiples efforts déployés sur les plans réglementaire, institutionnel et législatif qui ont impacté favorablement l'amélioration du climat des affaires, le Maroc a pu gagner 35 places entre 2007 et 2019 dans son positionnement à l'international. Dans le même sillage, les différentes réalisations enregistrées en matière d'entrepreneuriat, d'attribution de fonds d'investissement et d'accompagnement ont permis au Maroc de réaliser un bond de 75 places entre 2004 et 2020 en ce qui concerne l'indice « Doing Business<sup>4</sup> ».

S'agissant du classement de l'Indice mondial de l'entrepreneuriat, l'IRES souligne également qu'il est favorisé par « la capacité du Maroc à développer de nouveaux produits, à encourager l'émergence de start-up et à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies ». En conséquence, le Maroc occupe actuellement la 5ème place en Afrique au titre de cet indice.

Dans la perspective de l'opérationnalisation du Nouveau modèle de développement (NMD), la mise en place d'une gouvernance participative basée sur la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'efficacité, est une

condition sine qua non pour la création d'un climat des affaires compétitif et attractif. C'est ainsi, que la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement via le rapport du NMD, a fixé quatre axes de transformation avec des choix stratégiques, qu'il sera nécessaire de conduire afin de réussir le progrès escompté. Parmi ces choix figure le numérique, considéré en tant qu'un levier crucial pour l'amélioration de l'environnement des affaires, et qui est « susceptible de libérer les énergies, de restaurer la confiance entre le citoyen et l'Etat, de résorber la corruption et de favoriser l'inclusion économique, sociale et territoriale de larges franges de la population. Des procédures simplifiées et clarifiées et des services de meilleure qualité rendront la relation État-Citoyen et Etat-Entreprise plus fluide et transparente. »

Adoptée à la Chambre des conseillers en fin du mois de novembre, la nouvelle charte de l'investissement, est incontestablement traduit un nouveau « mindset<sup>5</sup> » favorable à l'investissement. D'ailleurs elle fait partie des orientations du NMD qui a appelé à inverser les ratios déséquilibrés entre investissement public et investissement privé s'est fixé. À cet égard, le NMD a fixé trois objectifs trois objectifs pour réussir la relance de l'économie du Maroc et son ancrage dans les secteurs prometteurs, ainsi que le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du tissu productif. C'est ainsi qu'il recommande d'augmenter le PIB par habitant à 16000 dollars, avec un taux de croissance moyenne de plus de 6% annuellement. Aussi, d'accroître de 60% la participation du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales. Et puis, d'augmenter la valeur ajoutée industrielle de moyenne et haute technologie pour atteindre 50% de la valeur ajoutée industrielle totale<sup>6</sup>. A travers ce travail, nous tenterons d'explorer les enjeux liés à l'amélioration du climat des affaires, tout en décortiquant les différentes recommandations du NMD. Concernant la problématique centrale de notre recherche, elle s'énonce comme suit :

### **Comment la mise en œuvre des recommandations du NMD permettrait l'amélioration du climat des affaires et la création d'un environnement attractif et propice à l'investissement ?**

Pour répondre à cette problématique, nous allons dans un premier temps présenter le cadre théorique de notre étude, dans un deuxième temps nous procéderons à la présentation du climat des affaires, notamment les enjeux et perspectives de son amélioration, puis nous allons détailler les orientations du NMD en la matière.

---

<sup>4</sup> L'indice de la facilité de faire des affaires

<sup>5</sup> Etat d'esprit

<sup>6</sup> Rapport général de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (2021). Tableau 1 : Indicateurs de résultat du NMD. Page 60.

## II. Analyse théorique du contexte du climat des affaires

### 1. Les théories relatives au climat des affaires

Le climat des affaires renvoie aux conditions économiques et commerciales qui influencent le rendement des entreprises. Il est généralement mesuré par des indices tels que l'indice de confiance des entreprises ou l'indice de climat des affaires. Plusieurs théories sont susceptibles d'expliquer ce dit concept. Dans cette partie de notre travail, nous présentons brièvement les grandes idées et les contributions de ces théories.

La première théorie est celle de la réglementation, cette théorie indique que le climat des affaires est influencé par les politiques et les réglementations gouvernementales qui affectent les entreprises, elle repose sur la prémisse que les entreprises ont tendance à chercher à maximiser leurs bénéfices et que cela peut souvent mener à des comportements nuisibles à l'environnement. Les réglementations gouvernementales visent donc à modifier ces incitations afin de favoriser des comportements plus respectueux de l'environnement. Cette idée est étroitement liée à la théorie de l'agence, qui a été développée par des économistes tels que Jensen et Meckling (Jensen & Meckling, 1976) et Ross (Ross, 1973). Cette théorie fait valoir que les sociétés agissent dans l'intérêt de leurs actionnaires, qui cherchent à optimiser leurs profits. En somme, la théorie de la réglementation liée au climat des affaires est un champ de recherche multidisciplinaire qui mobilise des contributions de l'économie, de la sociologie, du droit et de la politique publique.

La deuxième théorie porte sur les investissements : cette théorie renvoie à tous les modèles économiques qui expliquent la manière dont les entreprises et les particuliers prennent des décisions d'investissement. Si les entreprises investissent davantage cela peut être un signe d'un bon climat des affaires. Au nombre des principaux auteurs de cette théorie se trouvent: Harold Bierman était l'un des premiers auteurs à formuler la théorie de l'investissement liée au climat des affaires dans son livre intitulé « the capital budgeting decision : economic analysis of investment projects » (Bierman, 1981) et Michael E. Porter qui a développé une approche holistique de la stratégie d'entreprise en incluant l'analyse du climat des affaires comme l'un des nombreux facteurs qui influence les décisions d'investissement des entreprises. Il a publié plusieurs livres sur le sujet, notamment « the competitive advantage of nation » en 1990 (Porter M. E., 1990). Ceux-ci ainsi que d'autres auteurs, ont contribué à la théorie de l'investissement liée au climat des affaires, en soulignant l'importance des facteurs économiques, institutionnels et comportementaux pour comprendre les décisions d'investissement des

entreprises.

La troisième théorie est la théorie de la demande : cette théorie laisse entendre que le niveau de confiance des entreprises dans l'économie peut avoir une incidence sur la demande globale. Lorsque les entreprises sont confiantes dans l'avenir économique, elles sont plus susceptibles d'investir et d'embaucher, ce qui augmente la demande pour les biens et services produits par d'autres entreprises. John Maynard Keynes - Dans son ouvrage de référence "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie" (Keynes, 1936), a souligné l'importance de la confiance des consommateurs et des entreprises dans la détermination de la demande globale, ainsi que Franco Modigliani et Richard Brumberg - Dans leur article "Utility Analysis and the Consumption Function", Modigliani et Brumberg ont introduit le concept de consommation permanente et ont soutenu que les consommateurs prennent des décisions de dépenses en fonction de leur revenu permanent plutôt que de leur revenu actuel (Modigliani & Brumberg, 1954). Ensemble, ces auteurs ont contribué à l'élaboration de la théorie de la demande liée au climat des affaires, qui considère que les variations du moral et de la confiance des agents économiques sont des facteurs clés qui influencent les dépenses de consommation et d'investissement, et donc l'activité économique globale. La quatrième théorie est celle des attentes : cette théorie a été développée et popularisée par les économistes Robert J. Shiller et George A. Akerlof (Akerlof & Shiller, 2009). La théorie affirme que le climat des affaires est influencé par les attentes des entreprises et des consommateurs quant à l'avenir de l'économie. Plus précisément, la théorie suggère que les entreprises agissent sur la base de leurs attentes quant à l'évolution future de l'économie, plutôt que de réagir simplement aux conditions économiques actuelles. Les principaux auteurs associés à la théorie des attentes liée au climat des affaires sont Albert A. Carron, Charles F. Kettering, et George Katona. Cependant, les travaux de nombreux autres économistes, notamment John Maynard Keynes, ont également contribué à l'élaboration de cette théorie.

La cinquième théorie est la théorie de la concurrence : elle traite en outre des effets de la concurrence entre les entreprises sur l'efficacité économique et les conditions du marché. Quant à la concurrence liée au climat des affaires, plusieurs auteurs ont élaboré des principes clés à cet égard, parmi eux, Schumpeter qui est reconnu pour sa théorie de la destruction créative, selon laquelle il a décrit comment l'innovation et la concurrence peuvent mener à la création de nouvelles industries. Il a également mis en évidence l'importance de l'entrepreneuriat dans le processus de création de valeur (Foster & Kaplan, 2001). En outre, Porter qui est l'auteur de la théorie des

cinq forces, a identifié les cinq principales forces qui façonnent la concurrence dans un marché donné. Ces forces sont la menace de nouveaux entrants, la puissance de négociation des fournisseurs, la puissance de négociation des acheteurs, la menace de produits de substitution et l'intensité de la concurrence entre les entreprises existantes (Porter M. E., 1979).

En résumé, le concept de climat des affaires peut être expliqué par différentes théories, mais il est généralement influencé par des facteurs tels que les politiques gouvernementales, les niveaux d'investissement, la demande du marché, les attentes et la concurrence.

## 2. Définitions et déterminants du climat des affaires

Le climat des affaires a fait objet de nombreuses études et recherches, cependant, il n'existe pas de définition universelle sur laquelle tout le monde s'accorde. Depuis son émergence jusqu'à aujourd'hui, de multiples définitions ont été proposées :

**Tableau 1 :** Définitions du climat des affaires

Auteurs	Définitions
(Alouache & Ait Taleb , 2017)	Le climat des affaires englobetoutes les lois qui déterminent l'environnement institutionnel d'une entreprise et favorisent en même temps une perception appropriée de la conduite des affaires par les investisseurs.
(Conroy, Deller, & Tsvetkova, 2016)	Pour eux, un pays est en mesure d'avoir un environnement des affaires favorable grâce à certaines politiques « favorables aux entreprises » y compris les réductions d'impôts et la législation du travail.
(La banque mondiale , 2005)	Tous les facteurs spécifiques à la localisation d'une entreprise qui affectent les opportunités de marché et la volonté d'une entreprise d'investir de manière productive, de développer ses activités et de créer des emplois. Leurs politiques et leurs actions sur ces investissements auront un impact très important car ils affectent les coûts, risques et obstacles à la concurrence.

(Golubeva, 2017)	Pour les décideurs, les chercheurs et les hommes d'affaires, ce concept désigne une gamme de facteurs spécifiques à un lieu donné qui déterminent les incitations offertes aux entreprises pour faire des affaires.
(Erickson, 1987)	Le climat des affaires est défini comme la situation concurrentielle appliquée à un Etat, une ville ou une municipalité.
(Weaver, Liguori, & Vozikis, 2011)	Ont défini le climat des affaires circonstances entourant une entreprise établie dans une zone géographique particulière, dont les conditions et les circonstances ont un impact significatif sur son succès ou son échec.

**Source :** Elaboré par nous même

Quelle que soit la définition utilisée, l'environnement des affaires comprend les conditions économiques locales qui favorisent ou entravent la croissance des entreprises. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble de facteurs qui encouragent ou découragent les investisseurs.

De ce sillage, un bon climat se caractérise par des coûts et des risques minimaux et offre des perspectives de croissance et de développement pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (**El moutaoukil & Zaroual, 2021**).

Depuis l'aube des temps, l'analyse du monde des affaires et son influence sur la croissance et la compétitivité fût l'objet d'études de plusieurs recherches par divers auteurs, dont l'objectif est d'examiner les variables susceptibles d'impacter le climat des affaires. Ledit climat se caractérise par un ensemble des aspects qui le détermine, la géographie, les préférences des consommateurs, et d'autres facteurs qui forment un obstacle à la croissance des entreprises que nous allons détailler dans cette section.

A cet effet, diverses variables macroéconomiques, économiques, sociopolitiques et culturelles ont été incluses pour analyser leurs impacts sur le climat des affaires. Il existe un ensemble d'entraves qui freinent la croissance des firmes, notamment le financement inefficace, la réglementation inefficente et la mauvaise gouvernance. Pour surmonter ces entraves, cette étude a révélé que le maintien de la stabilité politique, la maîtrise de la criminalité tel que la corruption, et la souplesse de la réforme financière constituent les moyens les plus robustes pour promouvoir la compétitivité des entreprises. En outre, selon une étude au niveau des entreprises qui opèrent dans les économies en transition d'Europe orientale



et l'Asie centrale, les résultats ont démontré des lacunes en termes de variables auxquelles sont confrontés les investisseurs étrangers, en l'occurrence la réglementation douanière et commerciales, l'insuffisance de la main d'œuvre, et la réglementation du travail. Cette situation a engendré un conflit potentiel entre les réformes politiques tenant compte les intérêts de capitaux étrangers et ceux des entreprises nationales (Golubeva, 2017). Les variables économiques prennent une place prépondérante dans l'analyse du climat des affaires et le vouloir d'entreprendre, il s'agit de l'évolution du produit intérieur brut, la consommation de la population, le revenu par habitant et la structure des banques. Bien que la prise en considération des variables macroéconomiques soit d'une importance colossale, à titre d'exemple l'inflation, l'emploi et la politique monétaire.

Un environnement fortement commercial favorise la création des entreprises d'une part, et la conception d'un système économique efficace d'autre part. Une étude qui vise à identifier les facteurs économiques impactant la qualité de l'environnement des affaires, a été menée sur un échantillon de 641 PME de la République tchèque et la Slovaquie, les résultats ont décelé que les facteurs de nature macroéconomiques et économiques sont ceux qui influencent le climat des affaires, de plus l'accès au financement forme le plus grand défi à faire face pour que les entreprises soient compétitives. En d'autres termes, les entreprises qui disposent des ressources financières externes suffisantes ont la capacité d'investir, d'innover et de survivre dans un marché concurrentiel.

Tous les facteurs évoqués auparavant ne font pas l'objet d'une série complète, mais ils peuvent varier en fonction du temps et de l'espace. Ci-dessous, un tableau qui englobe les différents facteurs pouvant dissuader les investisseurs.

**Tableau 2 :** Les variables liés au climat des affaires

<b>Variables macroéconomiques</b>	<b>Variables économiques</b>	<b>Variables Socio-politiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PIB ;</li> <li>- L'inflation ;</li> <li>- L'emploi ;</li> <li>-La politique monétaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La concurrence et la transparence ;</li> <li>- Le revenu par habitant ;</li> <li>- La consommation de la population et la structure des dépenses ;</li> <li>- La structure des banques et la disponibilité des capitaux.</li> <li>- La protection de la propriété industrielle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stabilité politique ;</li> <li>- Le soutien de l'esprit d'entreprendre ;</li> <li>- Les attitudes de la communauté ;</li> <li>- La maîtrise de la criminalité telle que la corruption.</li> </ul>

**Source :** Elaboré par les auteurs

### 3. Aperçu sur le climat des affaires au Maroc

Depuis les deux dernières décennies, le Maroc s'est engagé à équilibrer sa croissance économique et de promouvoir son inclusion sociale à travers une panoplie de stratégies et des programmes gouvernementaux favorisant l'investissement et l'esprit entrepreneurial. Parmi les préoccupations majeures du Royaume, l'amélioration du climat des affaires a pris le socle de plusieurs décisions stratégiques dont l'objectif est la création de richesse et d'emploi ainsi qu'un environnement attractif à l'investissement. Selon le dernier Rapport du Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA), le Maroc a réalisé des progrès considérables en matière d'environnement des affaires dans trois domaines en particulier. Parmi les réalisations, mentionnons :

**Tableau 3 :** Mesures entamées en matière de l'environnement des affaires

<b>L'optimisation de plusieurs procédures administratives</b>	<b>La simplification de nombreux parcours d'entreprises</b>	<b>Un meilleur appui pour les entreprises et les investisseurs</b>
<p>A travers la numérisation des principaux services publics, les opérations d'import traitées intégralement en ligne depuis 2015 grâce à PORTNET, avec une augmentation de 215% du nombre de transactions de la DGI télé-payées sur la période 2016- 2019. De plus, la digitalisation de la délivrance des autorisations économiques à l'échelle nationale via la plateforme en ligne Rokhas.ma et la digitalisation de l'obtention des licences d'exploitation et d'importation. D'une part, d'autre part de janvier à juin 2020, 530 000 réclamations en ligne effectuées sur le portail chikaya.ma et 52000 demandes de registre du commerce traitées via la plateforme de suivi des affaires juridiques mahakim.ma</p>	<p>A travers la simplification et la modification du cadre réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications du code de commerce</li> <li>• la création d'un cadre juridique spécifique à valeurs mobilières</li> <li>• la Promotion des PME locales</li> <li>• Mise en place du statut de l'auto entrepreneur, avec environ 93 000 ont été enregistrés entre 2014 et 2019.</li> </ul>	<p>Grâce à la récente réforme des centres régionaux d'investissement et à la mise en place d'un comité régional unifié d'investissement, environ 3 350 projets déposés sur CRI-invest.ma (Fin du T3 2020) et 1 040 projets approuvés avec un investissement de 115 milliards MAD</p>

Source : Elaboré par nous même

Les mesures prises par le Maroc se traduisent au niveau national par une amélioration de la satisfaction des entreprises et au niveau international par une remontée significative dans les classements internationaux du pays avec un gain de 75 places sur 10 ans dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, à l'orée du Top 50 (à la 53e place). Cependant, malgré les efforts et les progrès mise en évidence, des contraintes persistent, qui continuent d'entraver la transformation profonde du climat des affaires et cela par :

- La faiblesse de la culture numérique, qui donne lieu à un taux insuffisant de numérisation des services publics existants.
- Un rythme lent de certaines réformes.
- Intégration insuffisante des petites et moyennes entreprises et difficulté d'accès aux marchés pour les petits acteurs.

Ces défis persistants exigent une analyse détaillée des contraintes de la réalité des entreprises et investisseurs actifs au Maroc, pour mieux comprendre et surmonter leurs difficultés(CNEA, 2021).

### **III. Politique d'encouragement de l'investissement et de l'amélioration du climat des affaires**

Dans un contexte marqué par l'aggravation des déficits socio-économiques, le Maroc est appelé à contribuer à la mise en place d'une gouvernance régionale basée sur la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'efficience, impliquant l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques et permettant la création des potentialités d'investissement régional, et par conséquent la promotion du climat général des affaires. Par leur principale mission d'appui et d'assistance offertes aux investisseurs, les entités institutionnelles sont appelées à œuvrer activement pour la promotion de l'investissement et la création d'emplois.

Ceci à travers la mise en place d'un climat des affaires compétitif et attractif permettant la consolidation et le développement de l'investissement régional ainsi que la mise à niveau du tissu économique de la région. A cet effet, l'investissement régional notamment l'entrepreneuriat tient compte de valeurs nouvelles sur les marchés territoriaux ou extérieurs, telles de nouvelles structures de production et la création de nouveaux biens ou de nouvelles localisations. Cette création de valeurs nouvelles perturbe les marchés, ce qui pousse plus ou moins rapidement le territoire à évoluer pour finalement se développer et mieux répondre aux besoins de ses citoyens et des clients extérieurs en créant en son sein plus d'entreprises et donc plus d'emplois et plus de richesse.

Nombreux sont les travaux qui s'accordent sur le fait que l'investissement est un stimulateur du développement régional, notamment à travers la création des régions créatives porteuses de projets, permettant une contribution considérable de chaque région dans le développement économique et social du pays. Ceci, à travers, la promotion des différents secteurs d'activité dans le cadre de la spécificité de chaque région, ainsi d'assurer les conditions optimales pour une répartition efficace et équilibrée des richesses du pays au niveau régional, et par conséquent garantir la stabilité et la paix sociale suite à l'amélioration du vécu du citoyen.

## **1. Amélioration de l'environnement des affaires**

Une nouvelle politique nationale de l'environnement des affaires 2021-2025 a été lancée par le comité national de l'environnement des affaires, visant à offrir aux entrepreneurs et investisseurs les conditions leur permettant de libérer pleinement leur potentiel de création de valeur partout au Maroc.

En outre, un investisseur a besoin de se sentir en confiance au sein d'un environnement propice et pour ce faire, il a besoin de l'existence d'un cadre légal et réglementaire clair, attractif et favorable à l'innovation, d'un guichet unique efficient, d'un capital humain compétent et bien formé, d'infrastructures et de services de base de qualité et d'un accès simplifié au financement. Pour ce faire, certaines mesures doivent être mises en place comme la simplification des procédures administratives à travers la mise en place de dispositifs d'échange et de collecte récurrents des besoins prioritaires des entreprises en matière de simplification des procédures administratives ainsi que de développer de nouveaux modes de gestion des services administratifs basés sur l'allègement et la digitalisation de toute nouvelle procédure.

Dans le même sens ; et afin de faciliter l'accès aux entrepreneurs à l'information juridique, une nécessité de modernisation du cadre juridique des affaires s'impose. C'est pour cette raison, il faut développer un portail national sur la législation du droit des affaires ; améliorer le processus de production des textes relatifs au droit des affaires pour faciliter la procédure de traitement des entreprises en difficulté et adopter une loi sur la digitalisation des procédures judiciaires qui permettrait de renforcer les capacités de l'écosystème du droit des affaires ainsi que d'accompagner l'implémentation de la charte de l'investissement.

La question sur le capital humain est un chantier prioritaire en faveur de l'amélioration de la productivité ; par le renforcement du potentiel humain, sa performance et ses compétences. En effet, il est recommandé l'intégration

de la loi sur la formation continue dans le corps du projet de loi sur la formation professionnelle, en apportant à ce dernier les ajustements nécessaires pour faciliter, au plus grand nombre d'entreprises, l'accès à la formation continue.

Toutefois, il est recommandé de redoubler d'effort et adopter un rythme plus soutenu en matière de la question du financement pour les porteurs de projets à travers la mise en place des mécanismes de financement alternatifs innovants et adaptés et le renforcement du cadre juridique et procédural régissant les délais de paiement, afin de positionner notre pays comme un hub d'investissement de référence régional, continental et international.

## **2. L'adoption de la nouvelle charte de l'investissement**

La Chambre des Conseillers a adopté à la majorité la nouvelle charte de l'investissement, Cette importante réforme qui concerne aussi bien le dispositif de soutien à l'investissement, vise à renforcer l'attractivité du Royaume en matière de développement de l'investissement, de réduction disparités entre les provinces et les préfectures du Maroc et de facilitation de l'acte d'investir.

En effet, le Maroc enregistre un des taux d'investissement les plus importants du monde, soit 30% du PIB du pays. Ce haut taux a permis le développement du Maroc, qui est devenu une économie moderne, à travers la réalisation, notamment de réseaux autoroutiers, de train à grande vitesse (TGV) ou encore le port Tanger-Med.

Les projets lancés dans des secteurs stratégiques à travers le pays ont attiré davantage les investissements directs étrangers (IDE) et ont renforcé la structure industrielle dans des secteurs à forte croissance comme l'aéronautique et l'automobile. Le Maroc a pour objectif clair aujourd'hui est celui de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs.

Dans cette nouvelle charte, ce qui est prévu, c'est d'aller directement à la procédure simplifiée, d'encourager le travail qui est fait dans le chantier structurant de la régionalisation avec les CRI qui sont des guichets uniques au niveau de chaque région. C'est-à-dire, ce sera un manuel avec des procédures simplifiées, qui vont faire en sorte que l'accès au dispositif de soutien de l'Etat soit le plus aisé possible et donc le plus accessible possible.

En revanche, il a été constaté que le Maroc ne pêche pas par manque d'investissement puisqu'il a un des meilleurs taux d'investissement par rapport au PIB dans le monde, le problème se situe plutôt dans le faible rendement produit par cet investissement. Ceci est dû à l'absence de la

transparence. Souvent, un des facteurs les importants pouvant freiner un investisseur est le manque de lisibilité, c'est l'opacité quand il ne sait pas à quoi il peut avoir droit ou par où passer. L'objectif est donc aujourd'hui, de penser un dispositif clair, lisible, transparent et mettre en place un manuel de procédures pour pouvoir activer ces mécanismes de manière simple et transparente ; comme ça, tout investisseur saure où il va, comment y aller, et de quel dispositif il peut bénéficier.

Parallèlement à l'élaboration de la nouvelle charte de l'investissement et ses textes d'application, le gouvernement s'est engagé dans la préparation d'une nouvelle feuille de route pour l'amélioration du Climat des affaires. L'objectif est de mettre en place un environnement attractif et compétitif de l'investissement pour libérer le plein potentiel des investisseurs et faciliter l'acte d'entreprendre, pour concrétiser cette ambition, le gouvernement a prévu dans le cadre de cette nouvelle feuille de route des réformes concrètes et structurantes, dont notamment l'amélioration de l'accès au foncier productif, aux énergies renouvelables et aux financements nécessaires. Il a également tenu plusieurs réunions interministérielles en 2022, afin d'accélérer les réformes déjà engagées en matière de simplification des procédures et de déconcentration administrative.

#### **IV. Le NMD et l'enjeux de l'amélioration du climat des affaires**

##### **1. Le climat des affaires, un pivot essentiel du NMD**

La volonté Royale de promouvoir un Etat Social, de lutter contre les disparités et inégalités territoriales, en plus de faire du Maroc un hub d'investissement pour le continent africain, a engendré un dynamisme socio-économique important et a permis l'activation de la résilience du Maroc face aux répercussions des multiplicités des crises qui ont marqué le monde contemporain. Appelant à l'amélioration du climat des affaires, S.M le Roi Mohammed VI, a souligné à travers son message adressé aux participants à la conférence internationale de Marrakech sur la justice et l'investissement en 2019, qu'il est nécessaire « d'établir une vision stratégique centrée sur la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement, par l'adoption d'un système juridique moderne, cohérent, intégré dans lequel l'entreprise constitue un levier essentiel du développement socio-économique<sup>7</sup> ». Dans le même esprit, pour mettre en place un environnement propice à l'investissement le Souverain a appelé à « la nécessité de simplifier les procédures d'investissement et d'améliorer les programmes d'accompagnement des entreprises, pour faciliter leur accès aux financements et former leurs ressources humaines à

accroître la productivité<sup>8</sup> » .

À cet égard, la mise en œuvre d'une série de réformes institutionnelles et réglementaires profondes dans des domaines stratégiques, notamment celui de la justice, du social et de l'économie, ont favorisé davantage l'amélioration de la croissance économique, ainsi que la promotion de l'investissement et du climat des affaires dans les différentes régions du Royaume. D'ailleurs, depuis 2017 le Maroc s'est lancé dans une réflexion critique autour de son modèle de développement, tout en se basant sur une approche participative, inclusive et ouverte incluant les forces vives de la Nation, dont l'objectif principal était de répondre aux besoins et aux attentes des différentes composantes de la société marocaine. Et ce, à travers l'élaboration d'un projet de développement intégrée, touchant les divers piliers stratégiques des domaines socio-économiques.

C'est ainsi qu'en 2019, que le chantier de diagnostics et de projections s'est inauguré officiellement via la nomination de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) par S.M Le Roi, dans l'objectif est de dresser un état des lieux de la situation de développement du Royaume et de tracer les contours d'un nouveau Maroc à l'horizon de l'année 2035. A travers son rapport, la CSMD met le point sur les grandes inflexions stratégiques et les concepts majeurs à adopter, et propose une voie de mutation crédible et réalisable. Elle ambitionne également de faire du NMD une locomotive de développement socio-économique de la Nation, afin de garantir une croissance durable et inclusive.

En vue d'atteindre les objectifs fondamentaux du Nouveau Modèle de Développement (NMD) la CSMD a listé quatre principaux axes de transformation, et elle a démontré qu'il est indispensable de les adopter selon la nouvelle doctrine organisationnelle prônée, qui se base sur la complémentarité entre un Etat fort et une Société forte. Considéré comme axe majeur de transformation le rapport de la CSMD a consacré le premier axe à l'Economie, en étant qu'un levier déterminant, non seulement pour réussir les différentes réformes multidimensionnelles et assurer une économie productive créatrice de valeur ajoutée, mais aussi pour traduire la vision prospective et ambitieuse du NMD dont le socle est la création d'une nation puissante et pionnière portée par les capacités de ses citoyens et au service de leur bien-être.

---

<sup>7</sup> Message de SM le Roi Mohammed VI, adressé aux participants à la conférence internationale de Marrakech sur la justice et l'investissement en 2019.

<sup>8</sup> Idem

## 2. Pour un climat des affaires attractif à l'ère du NMD

Aujourd'hui, la mise en œuvre du nouveau modèle de développement consolide davantage l'ouverture du Royaume et propose une démarche stratégique de partenariat internationale, en améliorant l'attractivité du Maroc et en le rendant l'eldorado africain des investisseurs étrangers. En effet, il s'est fixé trois objectifs clés à l'horizon 2035 il ambitionne atteindre une croissance moyenne annuelle supérieur à 6%, tout en augmentant son PIB par habitant à 16000 en USD PPA. Aussi, atteindre 50% de la valeur ajoutée industrielle totale, et ce en augmentant sa valeur ajoutée industrielle de moyenne et haute technologie. En plus, d'accroître de 60% la participation du Maroc dans les chaînes de valeurs mondiales.

En effet, le NMD s'est fixé des choix stratégiques pour réussir le pari de promouvoir le climat des affaires du Royaume et de la rendre de plus en plus attractif, ces choix stratégiques portent sur :

- Libéraliser l'entrepreneuriat et l'initiative privée, et ce via la promotion d'un climat des affaires attractif, basé sur la transparence, la facilitation des procédures administratives et la création d'opportunités d'affaires, en veillant à assurer une concurrence saine et réduire les barrières à l'entrée de nouveaux acteurs novateurs ;
- Améliorer de façon significative la compétitivité du tissu productif, en réduisant les coûts de l'énergie et de la logistique, tout en s'appuyant sur l'énergie renouvelable et à bas carbone ;
- S'appuyer sur le numérique pour moderniser les entreprises et améliorer leur compétitivité
- Promouvoir l'économie sociale comme un levier stratégique de la croissance et de la création d'emplois dans les différentes régions du Maroc, en adoptant un cadre entrepreneurial novateur qui tire davantage du pouvoir de la délégation des services publics aux acteurs de l'économie sociale ;
- Garantir la stabilité et la compétitivité du cadre macroéconomique, et ce à travers l'amélioration des dépenses budgétaires tout en adoptant des mécanismes innovants de gestion. Aussi, en dynamisant l'initiative privé et en fortifiant la compétitivité des entreprises, via la réduction de la charge fiscale, qui entrave d'une façon significative l'activité productive et concurrentielle des entreprises. Le NMD invite également, à la création d'un environnement propice, qui tient compte de la diversification des acteurs et des instruments de financement dans les politiques monétaires et bancaires. Dane le même sillage, Il préconise l'accélération du processus législatif qui permettra l'évolution du cadre réglementaire des marchés des capitaux, et de



positionner le Maroc en tant qu'un hub financier par excellence du continent africain.

- Encourager les acteurs économiques à s'orienter vers des activités modernes et créatrices de valeurs ajoutées. Et ce, en proposant de nouveaux outils modernes et innovants pour réussir la mise en œuvre des politiques sectorielles stratégiques, et améliorer le cadre incitatif afin d'accompagner les investisseurs et les porteurs de projets à s'orienter vers des activités productives.

## V. Conclusion

Aujourd'hui, le Maroc a enclenché une nouvelle ère de transformations à travers la mise en place du Nouveau Modèle de Développement, qui trace les grandes inflexions stratégiques et les concepts majeurs à adopter, dans le but de reconstruire un Maroc prospère et inclusif. Concernant le volet de l'amélioration de l'environnement des affaires, il préconise la libéralisation du potentiel des investisseurs et la simplification l'acte d'entreprendre. Et ce, via la relance de l'économie marocaine et son ancrage dans les secteurs prometteurs, ainsi que le renforcement de la compétitivité du tissu productif pour le rendre plus attractif et compétitif, en outre la promotion de la destination Maroc en tant qu'un hub d'investissement par excellence du continent africain.

La réforme des Centres Régionaux d'investissement suite à la publication de la loi 47.18, et l'adoption de la nouvelle charte d'investissement, consolident davantage l'ambition du Nouveau modèle de développement, qui a pour finalité d'augmenter la part de l'investissement privé à deux tiers des investissements totaux d'ici 2035. Et ce, en inversant la tendance de l'investissement privé qui ne représente que le un tiers de l'investissement total, par rapport à l'investissement public qui représente les deux tiers.

Sur un autre registre le NMD, trace une panoplie de choix stratégiques, afin de réussir son pari d'augmenter son PIB et sa valeur ajoutée industrielle ainsi que d'accroître sa participation dans les chaînes de valeur mondiales à l'horizon 2035.

Cependant, atteindre ces objectifs reste tributaire d'une vraie projection des politiques et stratégies gouvernementales aux niveaux des différentes régions du Maroc, et de la mise en œuvre de mécanismes de gouvernance territoriale innovants, ainsi que la fédération des acteurs territoriaux autour d'un seul objectif, qui n'est que faire du Maroc un hub d'investissement avec un climat des affaires transparent et attractif.

## VI. BIBLIOGRAPHIE

### 1. Articles

- El moutaoukil, A., & Zaroual, F. (2021). Climat des affaires et compétitivité des entreprises marocaines : Analyse comparative sur la base des résultats de Doing-Business 2020 et de l'enquête HCP de 2019. *Repères et Perspectives Economiques*, 5①, 132-152.
- Alouache , O., & Ait Taleb , A. (2017). Climat des affaires et flux entrants d'IDE en Algérie. *Revue Mâaref* (12).
- Erickson, R. A. (1987). Business climate studies : A critical evaluation. *Economic*①, 62-71.
- Weaver, K. M., Liguori, E. W., & Vozikis, G. S. (2011). Entrepreneur Business Climate Perceptions : Developing a Measure and Testing a Model. *The Journal of Applied Business and Economics*, 12①, 95-104.
- Conroy, T., Deller, S., & Tsvetkova, A. (2016). Regional business climate and interstate manufacturing relocation decisions. *Regional Science and Urban Economics*, 60, 155-168.
- Porter, M. E. (1979). The Five Competitive Forces That Shape Strategy. *Harvard business review*②, 86-93.
- Porter, M. E. (1990). *the competitive advantage of nation* . New York: Free Press.
- Foster, R. N., & Kaplan , S. (2001). *The process of creative destruction* . Harvard business review press.
- Modigliani , F., & Brumberg, R. (1954). Utility Analysis and the Consumption Function. (K. K.Kurihara, Éd.) In *Post-Keynesian Economics*, 388-436.
- Ross, L. (1973). The intuitive psychologist and his shortcomings : Distortions in the attribution process. In L.(Berkowit (Ed.),*Advances in Experimental Social Psychology*. In L.(Berkowit (Ed.),*Advances in Experimental Social Psychology*, 173-220.
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm : Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Financial Economics*③, 305-360.
- Golubeva, O. (2017). Does Perception of Business Climate Differ Between Foreign and Local Investors? A Firm-level Study of Transition Economies in Eastern Europe and Central Asia. *Applied Economics and Finance*, 4②, 113-128.

## 2. Livres et chapitres de livres

- Akerlof, G. A., & Shiller, R. J. (2009). *Animal Spirits: How Human Psychology Drives the Economy, and Why It Matters for Global Capitalism*. Princeton University Press.
- Bierman, H. J. (1981). *the capital budgeting decision : economic analysis of investment projects* . Macmillan Publishing Co.,Inc.
- Keynes, J. M. (1936). *the general theory of employment, interest and money*. Paris: Payot.

## 3. Rapports de recherche

- CNEA. (2021). *Politique nationale d'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc , Feuille de route2021-2025*.
- CSMD. (2021). *Nouveau Modèle de Développement (p. 170)*. Commission Spéciale sur le Modèle de développement.
- La banque mondiale . (2005). *World Development Report 2005 : A Better Investment Climate for* . The World Bank.

**Evolution de la structure fiscale et de la croissance  
économique au Maroc**

**Evolution of the tax structure and economic growth  
in Morocco**

**Khariss Sara\***

---

\*Khariss Sara : Doctorante à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales -Souissi- , Université  
Med V- Rabat

## **RESUME :**

La croissance économique est le principal objectif de la politique économique dans les différents pays, pour atteindre cette objectif, les pouvoirs publics utilisent les différents instruments de la politique économique. Mais certaines mesures peuvent avoir des effets négatifs sur la croissance économique, c'est le cas de la fiscalité. En effet trop d'impôt tue l'impôt, et tue la croissance économique en agissant négativement sur le comportement socio- économique des ménages et des entreprises (consommation, investissement, production, emploi, etc...).

Au Maroc, la politique fiscale a connu plusieurs réformes à la recherche d'un système adapté et performant. Le système fiscal actuel est fondé sur trois principaux impôts (TVA,IS et IR). Les recettes de ces derniers représentent plus de 85% de la totalité des recettes fiscales au Maroc. Le problème c'est que les deux impôts directs restent fortement concentrés sur un nombre très limité de contribuables. L'évolution de la TVA entraine la dégradation des pouvoirs d'achat des consommateurs. L'objectif de cet article , c'est de démontrer que l'évolution de ces impôts avait un impact négatif sur la croissance économique au Maroc.

## **ABSTRACT :**

Economic growth is the main objective of economic policy in the various countries, and to achieve this goal, public authorities use the various instruments of economic policy. But some measures can have negative effects on economic growth, as in the case of taxation. Indeed, too much tax kills tax, and kills economic growth by adversely affecting the socio-economic behavior of households and businesses (consumption, investment, production, employment, etc.).

In Morocco, tax policy has undergone a number of reforms in the quest for an appropriate, high-performance system. The current tax system is based on three main taxes (VAT, corporate income tax and personal income tax).

Revenues from these taxes account for over 85% of total tax revenues in Morocco. The problem is that the two direct taxes remain highly concentrated on a very limited number of taxpayers. The evolution of VAT is leading to deterioration in consumer purchasing power. The aim of this article is to demonstrate that the evolution of these taxes has had a negative impact on economic growth in Morocco.

## INTRODUCTION

Avec l'évolution des besoins socioéconomiques et l'augmentation continue des dépenses publiques, dans une conjoncture nationale et internationale compliquée, marquée par la succession des crises et par la dégradation des équilibres socioéconomiques, des équilibres des finances publiques et ceux de la balance commerciale, la politique fiscale marocaine a connu plusieurs réformes notamment, depuis 1984. En effet, les différents déséquilibres macroéconomiques et la recherche d'un système fiscal adapté à ces situations, étaient à l'origine de la succession des réformes fiscales au Maroc depuis l'indépendance.

### **I. Succession des réformes de la politique fiscale marocaine à la recherche d'un système adapté.**

L'évolution de la politique fiscale au Maroc, peut être répartie en quatre grandes phases marquées par plusieurs mesures d'ajustement et de réformes. Celles-ci peuvent être regroupées comme suit :

#### **1. Période de la mise en place de la politique fiscale marocaine (1957 - 1983)**

Le Maroc a entamé, juste après son indépendance, la mise en place progressive de la politique fiscale. Les principales mesures prises peuvent être résumées ainsi :

- La définition de l'assiette fiscale de base et la détermination des moyens techniques et juridiques de recouvrement,
- La réforme des principaux impôts existants,
- L'introduction de nouveaux impôts : droits de douane, puis les impôts sur les bénéfices professionnels, les impôts sur les traitements et les salaires, l'impôt agricole, la taxe sur les produits et services, l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers, l'impôt sur les revenus fonciers, etc.

#### **2. Période du PAS allant de 1984 à 1990**

Cette période était marquée par de grands déséquilibres socio économiques. Mais, Elle peut être considérée comme fondamentale dans l'évolution historique des finances publiques et de la politique fiscale marocaine avec la promulgation, en 1984, de la loi cadre relative à une réforme globale de la fiscalité au Maroc. Le principal objectif visé était d'avoir une politique fiscale

qui maximise les recettes fiscales tout en respectant les quatre principes fondamentaux de l'impôt, à savoir :

- La neutralité devant l'impôt quel que soient les statuts juridiques des agents économiques, leurs activités et leurs revenus.
- L'élargissement de l'assiette fiscale par la généralisation des prélèvements à tous les agents économiques.
- La baisse de la pression fiscale pour encourager les investissements et soutenir la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat de la population.
- La simplification de la réglementation fiscale tant que possible, tout en essayant son harmonisation avec la réglementation fiscale ; avec les principaux pays partenaires notamment, ceux de l'Union Européenne.

Les principales mesures qui ont résulté de la loi cadre fiscale de 1984 peuvent être synthétisées dans la mise en place des trois impôts fondamentaux suivants :

- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 1985. Le principal impôt indirect qui a remplacé la taxe sur les produits et services.
- L'impôt sur les sociétés (IS) en 1987 qui a remplacé l'impôt sur les bénéfices professionnels.
- L'impôt général sur les revenus (IGR) en 1990, qui est devenu après, l'impôt sur les revenus (IR).

### **3. Période 1991 - 2009 : sortie du PAS et tentatives de relance socio économique**

Les premières années de cette phase ont été marquées par la sortie du Maroc du PAS, qui a duré de 1983 à 1990, après de grands efforts et sacrifices socio économiques. Le bilan social de ce PAS était très négatif (augmentation du chômage, augmentation de la pauvreté et dégradation du pouvoir d'achat ...). Par contre, les autres déséquilibres macroéconomiques notamment, ceux des finances publiques ont été fortement réduits (déficit budgétaire, taux d'endettement...).

Pour relancer l'économie nationale par l'encouragement du secteur privé (libéralisation, Investissements, épargne, consommation) et l'ouverture de l'économie sur le reste du monde, au niveau fiscal, plusieurs mesures ont été prises durant cette période dont on peut citer :

- I. La suite du processus de la simplification et de la modernisation du système fiscal marocain.
- II. L'élargissement de l'assiette fiscale et la révision progressive de la base

imposable, des taux et des tranches des trois principaux impôts suivants : impôt sur les revenus, impôt sur les sociétés et la TVA.

III. La mise en place d'un régime douanier favorisant les échanges extérieurs avec la baisse des droits de douane (dans le cadre des accords de l'OMC et les différentes zones de libre-échange).

IV. La mise en place de nouveau code général des impôts.

V. La promulgation de la loi numéro 47-06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales. Celle-ci a été réformée en 2008.

VI. Baisse des taux de l'IS et des taux de l'IR en 2009.

Cette période a connu aussi l'organisation des premières assises nationales sur la fiscalité, en novembre 1999, qui avaient comme objectifs l'élargissement de la concertation autour des principaux points suivants :

- L'équité fiscale,
- La neutralité,
- L'efficacité,
- La modernisation de l'administration fiscale et du système de contrôle et de recouvrement.

Pour les organisateurs, ces premières assises étaient l'occasion de faire un diagnostic commun et concerté sur la politique fiscale marocaine ce qui a permis aux autorités d'arrêter une feuille de route pour la modernisation du système fiscal marocain.

Suite aux différents ajustements et réformes, la politique fiscale marocaine actuelle est basée sur :

- Le code général des impôts (2001).
- Le livre des procédures fiscales (2005).
- Le livre des procédures de l'assiette fiscale (2006).
- La loi n°47-06 relative à la fiscalité locale.

#### **4. Période allant de 2010-2019 : Période des grands chantiers d'infrastructures de base.**

Les principales mesures fiscales introduites au cours de cette période sont les suivantes :

- La hausse des taux de la TVA de certains produits 2010.



- La fiscalisation partielle et progressive des revenus des grandes exploitations agricoles depuis 2014.
  - L'introduction des tranches d'imposition proportionnellement au résultat fiscaux ou mis à l'IS en 2016, mesure entrée en vigueur en 2018.
- Cette période a connu également l'organisation des deuxièmes assises fiscales en 2013 et celles des troisièmes assises en 2019.

## II. L'analyse du système fiscale marocain actuel

L'analyse de l'évolution du système fiscal marocain nous a permis de constater que sa construction est passée par différentes phases, marquée chacune par plusieurs réformes menées généralement sous des pressions budgétaires et politiques. « Les réformes menées ont très souvent allégé la pression fiscale sur les hauts revenus et les grandes entreprises quitte à accentuer les injustices fiscales. Ainsi, les objectifs de l'élargissement d'assiette, d'harmonisation du système ou encore de justice sociale ont été relégués au second plan » (OXFAM, p.11)<sup>1</sup>.

Après plusieurs réformes, principalement menées depuis le début des années 1980, le système fiscal marocain en vigueur est structuré autour de 69 impôts et taxes répartis comme suit<sup>2</sup> (liste non exhaustive) :

- a. Le cadre général des impôts: six impôts.
- b. La législation douanière: deux impôts et taxes.
- c. La loi de fiscalité locale: trente impôts et taxes.
- d. La parafiscalité: trente et un impôts et taxes (non exhaustive).

La majorité de ces impôts et taxes sont déclaratifs (possibilité d'évasion et de fraude fiscale) à l'exception de l'IR sur les revenus salariaux qui est retenu à la source.

L'évaluation de l'impact socioéconomique et de l'efficacité de toutes ces réformes et du système fiscal en vigueur dépend des objectifs qu'il se propose de réaliser. Pour les pouvoirs publics, l'efficacité de ce système est, généralement appréciée par sa capacité à effectuer le maximum des prélèvements obligatoires pour collecter le maximum de recettes fiscales

<sup>1</sup>OXFAM : Analyse du système fiscal marocain, 2020, p.11.

<sup>2</sup>Rapport CESE 2020.

nécessaires au financement des dépenses publiques et à réduire le déficit budgétaire. Le principal objectif dans ce cas, reste toujours la maîtrise des déséquilibres des finances publiques. Mais pour d'autres, cette efficacité doit être évaluée en termes d'impact socioéconomique. C'est l'objet de notre recherche qui a comme problématique centrale l'évaluation de l'impact de ce système sur la croissance économique au Maroc.

Nous avons vu ci-dessus que le système fiscal marocain en vigueur est structuré autour de 69 impôts et taxes (liste non exhaustive), mais trois impôts et taxes constituent le noyau de ce système. Il s'agit de l'IS, l'IR et la TVA.

## **1. L'impôt sur les sociétés (IS).**

L'IS est un impôt promulgué par la loi 24-86 pour remplacer, depuis le 21-06-1987, l'impôt sur les bénéfices professionnels (IBP). Selon le code général des impôts (CGI) l'IS s'applique à l'ensemble des produits, bénéfices et revenus des sociétés, des établissements publics et les autres personnes morales citées par l'article 2 de la loi régissant les impôts.

### **1.1 Définition de la base imposable de l'IS.**

Les personnes morales, résidentes et non résidentes, soumises à l'IS sont de deux types<sup>3</sup> :

#### **a- Les personnes qui sont soumises à l'IS par obligation :**

- Des sociétés de capitaux ( SA et SCA ).
- Des sociétés à responsabilité limitée (SARL).
- Des sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite simple, lorsque les associés ne sont pas tous des personnes physiques.
- Des établissements publics qui bénéficient de l'autonomie administrative et financière.
- Des établissements publics à but lucratif.

#### **b- Les personnes soumises à l'IS sur option sont:**

- Les sociétés au nom collectif et les sociétés en commandite simple constituées par des personnes physiques.
- Les associations en participation qui ont opté pour l'IS.

---

<sup>3</sup> Code Général des Impôts (CGI).

## 1.2 Les taux de l'IS

L'IS est calculé en appliquant à l'assiette imposable l'un des taux d'imposition prévus par l'article 19 ( loi des finances 2015 )<sup>4</sup>:

### a - Taux normal :

30% : le taux qui s'applique à toutes les entreprises soumises à l'IS sauf les établissements financiers et de crédit.

37% : le taux qui s'applique pour les établissements de crédit et organisme assimilés, BAM, CDG, les sociétés d'assurances et de réassurance.

### b - Taux spécifiques :

8,75% : pour les sociétés qui exercent dans les zones d'exportation et les sociétés de services Casablanca Finance City.

10% : taux appliqué sur option pour les banques offshore, pour les sièges régionaux et internationaux et pour les sociétés réalisant un résultat fiscal inférieur à 300 000Dhs.

D'autres taux spécifiques sont fixés par la CGI. Il s'agit de 17,5% (article 6), de 20%(article14), de 15% (article13) et de 5%(article16).

### c - La cotisation minimale :

La cotisation minimale est un minimum que les contribuables qui sont soumis à l'IS sont tenus de verser même en l'absence de bénéfices et ce sur la base de l'un des taux suivants :

0,5% : c'est le taux normal appliqué à la plupart des sociétés soumises à la cotisation minimale sauf les sociétés autorisées à l'application du taux réduit de la cotisation minimale.

0,25% : taux applicable aux sociétés dont les prix sont réglementés par l'Etat.

6%: le taux applicable aux professions libérales.

La loi des finances de 2018 avait institué le principe de progressivité de l'IS selon le barème suivant :

---

<sup>4</sup>CGI 2015 et la loi des finances 2015

Montant du bénéfice net	Taux de l'IS
Inférieur à 300 000DH	10 %
300 001 DH à 1 000 000 DH	20 %
Supérieur à 1 000 000 DH	31 %

Mais la loi des finances de 2019 a réduit le taux intermédiaire de 20% à 17,5%. Avec un taux spécifique de 8,75% pour les zones franches.

## 2. L'impôt sur les revenus (IR).

"L'IR est un impôt synthétique, progressif et personnalisé. Il est promulgué par le Dahir n°1.89.116 du novembre 1989. Il s'applique aux revenus des personnes physiques et des sociétés de personnes (SNC et SCS) constituées de personnes physiques" (El Jaouad.P.105)<sup>5</sup>.

### 2.1 La base imposable de l'IR

Les revenus soumis à l'IR sont :

- Les revenus professionnels.
- Les revenus des exploitations agricoles.
- Les revenus salariaux et revenus assimilés.
- Les revenus fonciers.
- Les revenus de capitaux mobiliers.

Les personnes soumises à l'IR ont le droit d'effectuer des déductions sur leurs revenus avant impôt. Les déductions sur l'IR sont définies par l'article 9 de la loi 1.89.116 relative à l'IR. Il s'agit principalement :

- Les dons en argent ou en nature.
- Des intérêts des prêts pour l'acquisition ou pour la construction de logement à usage d'habitation principale.
- Des cotisations de retraite.
- Des charges de famille.
- Autres (voir CGI).

### 2.2 Le barème annuel de l'IR.

<sup>5</sup> CM. A. El Jaouad & K. A. El Jaouad, (2018), Précis de fiscalité de l'entreprise marocaine, p.105

Comme pour les autres impôts, dans le cadre des réformes fiscales et dans le cadre des différentes lois de finances, des révisions peuvent être effectuées à la hausse ou à la baisse. C'était le cas aussi de l'impôt sur les revenus. Ces dernières années, le barème annuel a évolué comme suit :

Pour la loi de finances de 2007, le barème annuel était le suivant :

<b>Tranche de revenus</b>	<b>Taux de l'IR</b>
De 0 à 24 000 DH	0 %
De 24 001 à 30 000 DH	15 %
De 30 001 à 45 000 DH	25 %
De 45 001 à 60 000 DH	35 %
De 60 001 à 120 000 DH	40 %
Plus de 120 000 DH	42 %

La loi de finances de 2009 a introduit une révision du barème de l'IR. Les nouvelles tranches et les nouveaux taux étaient les suivants :

<b>Tranche de revenus</b>	<b>Taux de l'IR</b>
De 0 à 28 000 DH	0 %
De 28 001 à 40 000 DH	12 %
De 40 001 à 50 000 DH	24 %
De 50 001 à 60 000 DH	34 %
De 60 001 à 150 000 DH	38 %
Plus de 150 000 DH	40 %

Sous différentes pressions sociales et politiques, la révision de l'IR s'est poursuivie ce qui a donné, dans le cadre de la loi de finances de 2010, le barème annuel suivant :

Tranche de revenus	Taux de l'IR
De 0 à 30 000 DH	0 %
De 30 001 à 50 000 DH	10 %
De 50 001 à 60 000 DH	20 %
De 60 001 à 80 000 DH	30 %
De 80 001 à 180 000 DH	34 %
Plus de 180 000 DH	38 %

Pour les revenus annuels moyens, les taux ont connu une baisse sensible de 4 points, tandis que pour la tranche inférieure et pour la tranche supérieure, la baisse n'était que de 2 points. Mais, entre 2010 et 2019 (date limite de notre recherche), le barème de l'IR n'a connu aucune révision sur une période de dix ans, alors que l'IS a connu plusieurs révisions, la dernière pour notre période d'étude c'était celle de 2018.

### 3. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La TVA est une taxe qui a les caractéristiques d'un impôt indirect. Elle a été instituée par le Dahir du 20/12/1985 pour remplacer la taxe sur les produits et services (TPS). "L'article premier de la loi 30-85 relative à la TVA stipule : il est institué une taxe sur le chiffre d'affaires dite TVA qui s'applique :

- Aux opérations de nature industrielle, commerciale, artisanale ou relevant de l'exercice d'une profession libérale accomplie au Maroc.
- Les opérations d'importations".

La TVA est assimilée à un impôt indirect. Elle se fait par étapes successives suivant l'évolution de transformation et de production des biens et services, mais elle est supportée en définitive par le consommateur final.

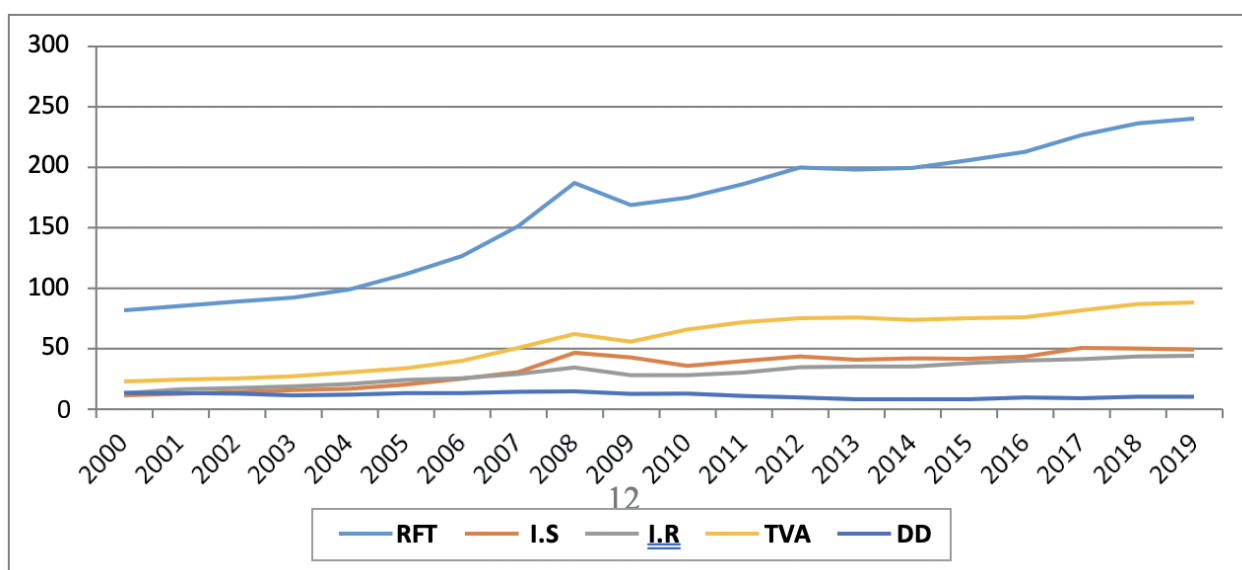
Les taux de la TVA varient en fonction des biens et services taxés. Il y a un taux normal de 20% (loi de finances 2015) qui s'applique à la majorité des produits et services, des taux réduits de 14%, de 10% et de 7% appliqués à certains biens et services de large consommation et qui peuvent être avec ou sans droit à déduction.

**Tableau 1 :** L'évolution des RFT, de l'IS, de l'IR, de la TVA et des DD au Maroc  
2000 - 2019 ( En milliards DH )

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>RFT</b>	80,5	84,2	87,7	91,2	97,6	110,4	125,3	150,1	185,7	167,4	173,6	185	198,5	196,8	198,2	204,6	211,6	225,5	235,1	239
<b>IS</b>	10,1	11,7	12,9	14,5	15,8	19,4	24,2	30	46,3	42,4	35,1	39,4	43,2	40,4	41,5	41,1	43	50,4	49,7	48,9
<b>IR</b>	12	15,3	16,4	17,8	19,7	22,9	24,4	28	33,3	26,7	26,9	29,1	33,4	34,1	34	36,7	39	40,2	42,3	42,9
<b>TVA</b>	21,5	23,3	24	26	29,4	32,6	39,1	49,7	61,3	55,1	65,2	71,3	74,8	75,3	73,4	74,6	75,5	81,3	86,6	87,9
<b>DD</b>	12,8	12,4	12,2	10,7	11,4	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3	9,0	7,7	7,7	7,7	9,1	8,6	9,7	9,8

Source : L'auteur à partir des données de la DEPF.

**Graphique 1 :** L'évolution des RFT, de l'IS, de l'IR, de la TVA et des DD  
au Maroc 2000-2019 (En milliards DH)



Source : L'auteur à partir des données de la DEPF.

### L'évolution des prélèvements des trois principaux impôts (IS, IR, TVA), et de la croissance économique au Maroc.

Théoriquement, trop d'impôt tue l'économie en agissant négativement sur les différents déterminants de la croissance économique. En cherchant à comprendre les effets négatifs de la politique fiscale sur la croissance économique au Maroc, nous allons essayer de voir quel est parmi les trois principaux impôts (IS, IR ou TVA) celui qui influence le plus négativement la croissance économique. Il faut rappeler qu'en 2019, au Maroc, les recettes fis-

ca les provenant de ces trois impôts représentaient 75% des recettes fiscales avec 37 % pour la TVA, 20 % pour l'IS et 18 % pour l'IR. Les droits de douane ne représentaient que 4% de ces recettes.

**Tableau 2 :** L'évolution annuelle ( en% ) du PIB total, PIB primaire, PIB secondaire, PIB tertiaire des prélèvements de l'IS, l'IR et de la TVA au Maroc ( 2000 - 2019 )

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB primaire</b>	20,0	4,4	12,9	0,3	-6,2	25,8	-14,3	21,9	13,7	4,1	5,9	-2,8	15,0	-10,2	15,6	-2,6	8,1	3,0	3,4
<b>PIB secondaire</b>	1,8	3,7	10,3	8,6	2,7	5,1	5,2	20,1	-5,5	11,0	8,4	2,6	4,9	4,3	5,2	1,8	6,0	3,1	1,7
<b>PIB Tertiaire</b>	8,4	4,8	5,5	7,1	8,0	7,4	11,7	6,0	5,0	3,9	7,3	5,6	2,2	3,1	2,9	3,9	4,0	4,6	5,5
<b>PIB Total</b>	7,9	4,4	8,0	6,5	4,4	9,1	5,9	11,8	3,0	5,8	7,4	3,5	4,7	1,5	5,2	2,4	5,2	3,9	4,1
<b>IS</b>	15,8	10,3	12,4	9,0	22,8	24,7	24,0	54,3	-8,4	-17,2	12,3	9,6	-6,5	2,7	-1,0	4,6	17,2	-1,4	-1,6
<b>IR</b>	27,5	7,2	8,5	10,7	16,2	6,6	14,8	18,9	-19,8	0,7	8,2	14,8	2,1	-0,3	7,9	6,3	3,1	5,2	1,4
<b>TVA</b>	8,4	3,0	8,3	13,1	10,9	19,9	27,1	23,3	-10,1	18,3	9,4	4,9	0,7	-2,5	1,6	1,2	7,7	6,5	1,5

**Source :** L'auteur à partir des données de la DEPF et du HCP.

## 1. L'évolution des prélèvements de l'IS et de la croissance économique au Maroc

En termes de recettes, l'IS est la deuxième principale composante du système fiscal marocain. Les recettes provenant de cet impôt ont connu une importante évolution durant les vingt dernières années. Elles sont multipliées par cinq, en passant de 10,1 MMDH en 2000 à 48,9 MMDH en 2019, avec des pics en 2017 (50,4 MMDH) et 49,7 MMDH en 2018.

La part des recettes de l'IS dans les RFT est ainsi passée de 13% en 2000 à 20% en 2019. Mais les recettes provenant de cet impôt sont payées par un nombre très limité d'entreprises. La pression fiscale relative à ce dernier est fortement concentrée sur une assiette fiscale très étroite ( Voir Thèse : L'impact de la Politique fiscale sur la croissance économique : cas du Maroc )

L'absence de l'équité fiscale de l'IS, sa très forte concentration et le rythme de son évolution découragent l'investissement, la production et impactent la croissance économique en agissant négativement sur les coûts de production, sur la compétitivité des entreprises et sur l'investissement.

Entre 2000 et 2019, les recettes provenant de l'IS ont évolué plus vite que le PIB. Elles ont été multipliées par cinq, alors que le PIB, en valeur, a été multiplié par trois (tableau 2). Nous constatons ainsi que durant cette



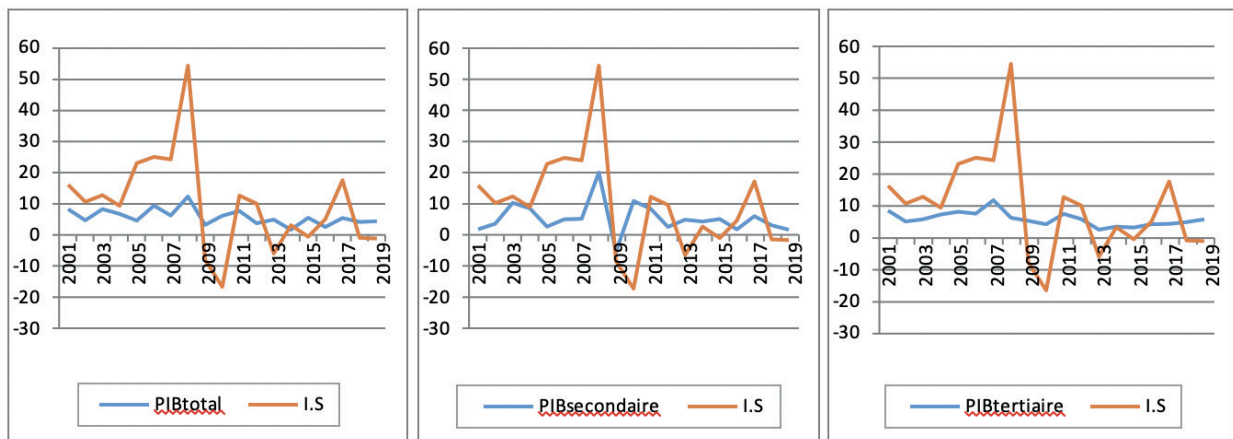
période, l'évolution de l'IS dépasse largement celle de la croissance économique et l'impact négativement. Durant cette période, le taux moyen de l'évolution des prélèvements de l'IS était de 9,66 % par an, alors que celui de la croissance économique était de 5,5% par an. De ce fait, la pression de l'IS a fortement augmentée (tableau 3).

**Tableau 3 :** L'évolution des prélèvements de l'IS et du PIB au Maroc entre 2000 et 2019 ( en MMDH )

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Activités primaires</b>	49,0	58,8	61,4	69,4	69,6	65,3	82,1	70,3	85,7	97,5	101,6	107,6	104,5	120,2	107,9	124,8	121,6	131,4	135,4	140,0
<b>Activités secondaires</b>	111,3	113,3	117,4	129,6	140,7	144,5	151,9	159,7	191,9	181,4	201,3	218,2	223,9	235,0	245,1	257,8	262,3	278,1	286,8	291,8
<b>Activités tertiaires</b>	208,7	226,2	237,0	250,0	267,7	289,1	310,4	346,6	367,3	385,5	400,4	429,5	453,4	463,2	477,7	491,4	510,7	531,4	555,8	586,2
<b>PIB total</b>	369,3	398,5	416,1	449,2	478,2	499,2	544,6	576,8	645,2	664,7	703,6	755,6	782,1	818,8	831,1	874,4	895,0	941,3	978,4	1018,5
<b>I.S</b>	10,1	11,7	12,9	14,5	15,8	19,4	24,2	30	46,3	42,4	35,1	39,4	43,2	40,4	41,5	41,1	43	50,4	49,7	48,9

Source : l'auteur à partir des données de La DEPF et du HCP.

**Graphique 2 :** L'évolution annuelle en % des prélèvements de l'IS, PIB total, PIB secondaire et du PIB tertiaire au Maroc ( 2001 - 2019 )



Source : l'auteur à partir des données de la DEPF et du HCP.

Puisque cette période était impactée par la grande crise financière de 2008 (graphique 2), nous l'avons divisée en deux sous-périodes. La première, celle d'avant la crise, allant de 2000 à 2008, caractérisée par une conjoncture favorable. Le taux moyen de l'évolution des prélèvements de l'IS était de 21,66 % par an, alors que celui de la croissance économique était de 7,25% par an, avec 7,18 % par an pour le secteur secondaire et 7,36% par an pour le secteur tertiaire ( durant cette période le secteur primaire était exonéré ).

La deuxième période, était celle d'après la crise, allant de 2011-2019. Elle était marquée par une conjoncture défavorable. Par conséquent, le taux moyen de l'évolution de l'IS a baissé à 3,98% par an. Celui de la croissance économique a baissé à un taux moyen de 4,21% par an (graphique 2).

Durant la période allant de 2000 à 2019 l'évolution des recettes de l'IS et de la croissance économique varient d'une année à l'autre. Mais on remarque surtout que l'évolution de l'IS ne peut pas être considérée comme la seule variable explicative de l'évolution du taux de la croissance économique. Dans notre recherche, généralement, les deux varient dans le même sens. Ce résultat est contradictoire avec notre hypothèse de base selon laquelle les deux varient dans le sens inverse. Dans la suite de notre travail, nous allons voir comment les trois secteurs économiques sont évolués avec l'évolution de l'IR.

## 1.2 L'impact de l'IR sur l'évolution de la croissance économique au Maroc.

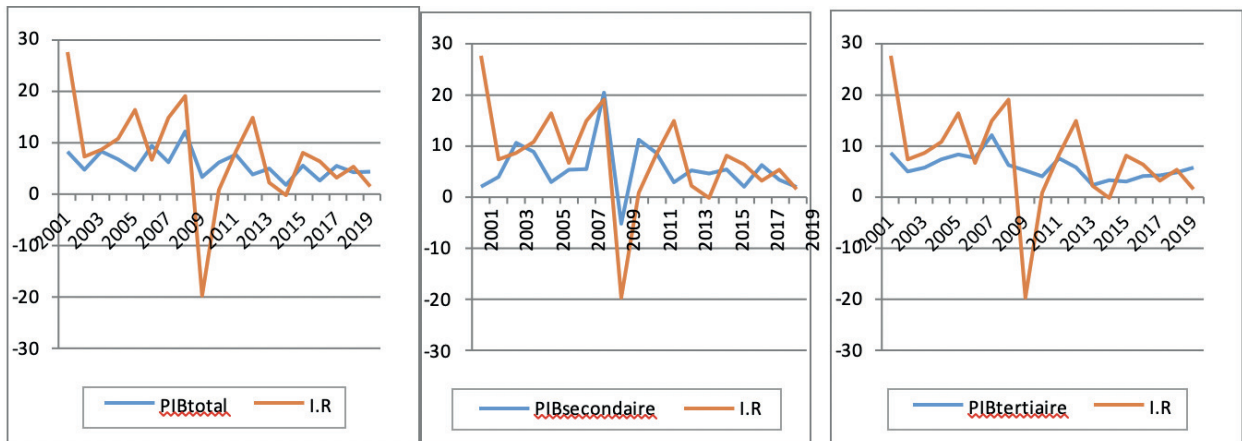
L'IR est la deuxième importante composante des ID et la troisième principale composante du système fiscal marocain. Les recettes de cet impôt ont été plus que triplées en passant de 12 MMDH en 2000 à 42,9 MMDH en 2019 (tableau 1). Durant cette période, la part de l'IR dans les recettes fiscales totales est passée de 15 % à 18 % (tableau 2). En l'absence de l'équité fiscale, les recettes de l'IR proviennent également d'un nombre très limité de contribuables. En effet, 75 % de ces recettes sont payées par seulement 47 % des salariés. Cette forte concentration de l'IR, l'absence d'un système progressif réel et le taux marginal élevé impactent négativement la croissance économique en agissant sur le coût de travail et sur le revenu disponible des consommateurs. Le taux moyen de l'évolution des prélèvements de l'IR entre 2001 et 2019 était de 7,36 % par an (tableau 3), alors que celui de la croissance économique était de 5,5% par an.

**Tableau 4 :** L'évolution annuelle des recettes de l'IR et du PIB au Maroc entre 2001 et 2019 (en%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB primaire</b>	20,0	4,4	12,9	0,3	-6,2	25,8	-14,3	21,9	13,7	4,1	5,9	-2,8	15,0	-10,2	15,6	-2,6	8,1	3,0	3,4
<b>PIB secondaire</b>	1,8	3,7	10,3	8,6	2,7	5,1	5,2	20,1	-5,5	11,0	8,4	2,6	4,9	4,3	5,2	1,8	6,0	3,1	1,7
<b>PIB Tertiaire</b>	8,4	4,8	5,5	7,1	8,0	7,4	11,7	6,0	5,0	3,9	7,3	5,6	2,2	3,1	2,9	3,9	4,0	4,6	5,5
<b>PIB Total</b>	7,9	4,4	8,0	6,5	4,4	9,1	5,9	11,8	3,0	5,8	7,4	3,5	4,7	1,5	5,2	2,4	5,2	3,9	4,1
<b>IR</b>	27,5	7,2	8,5	10,7	16,2	6,6	14,8	18,9	-19,8	0,7	8,2	14,8	2,1	-0,3	7,9	6,3	3,1	5,2	1,4

Source : l'auteur à partir des données de La DEPF et du HCP.

**Graphique 3 :** L'évolution annuelle des recettes de l'IR, du PIB total, PIB secondaire et du PIB tertiaire au Maroc entre 2001 et 2019 (en %)



**Source :** L'auteur à partir des données de la DEPF et du HCP.

La période 2000 - 2019 a été marquée par la grande crise de 2008. Nous l'avons réparti en deux sous-périodes pour voir comment l'évolution de l'IR a impacté la croissance économique. La première sous-période, allant de 2001 à 2008, c'était une période caractérisée par une conjoncture favorable. L'IR a évolué avec un taux moyen de 13,8% par an, mais la croissance a évolué avec un taux moyen de 7,25% par an.

La deuxième sous-période après la crise allant de 2011 à 2019 est caractérisée par les effets négatifs de la crise, le taux moyen de l'évolution de l'IR était de 5,4% par an, taux supérieur à celui de l'évolution de la croissance économique qui était de 4,21% par an. On constate que durant cette période d'après la crise, le taux moyen du prélèvement de l'IR était supérieur non seulement au taux de croissance économique, mais aussi au taux moyen de l'évolution de prélèvement de l'IS, et de la TVA. Cette évolution a impacté négativement la croissance économique en agissant négativement sur la création de l'emploi et le pouvoir d'achat des consommateurs.

## 1.2 L'impact de la TVA sur l'évolution de la croissance économique au Maroc.

La TVA est la première composante des recettes fiscales marocaines. La stratégie fiscale des pouvoirs publics marocains s'oriente de plus en plus vers les impôts indirects notamment la TVA. Sur cette base, les recettes de celle-ci ont augmenté de 21,5 MMDH en 2000 à 87,9 MMDH en 2019. Elles ont été ainsi multipliées par 4 (tableau 1). Leur part dans les recettes fiscales totales est passée de 27 % en 2000 à 37 % en 2019 (voir thèse : L'impact de la Politique fiscale sur la croissance économique : cas du Maroc). Comme pour

l'IS et l'IR, la TVA est fortement concentrée sur les classes démunies et sur les classes moyennes.

La TVA est une composante essentielle des coûts de production et des prix de tous les biens et services. Son augmentation entraîne l'augmentation de ces derniers, ce qui agit négativement sur la demande, notamment sur la demande interne, principal facteur déterminant de la croissance économique au Maroc ( tableau5 ).

Entre 2000 et 2019, le taux moyen de l'évolution de des recettes de la TVA était de 8,06 % par an avec des pics largement supérieurs comme c'était le cas par exemple de 27,1 % en 2007, de 23,3% en 2008 et 19,9% en 2006.

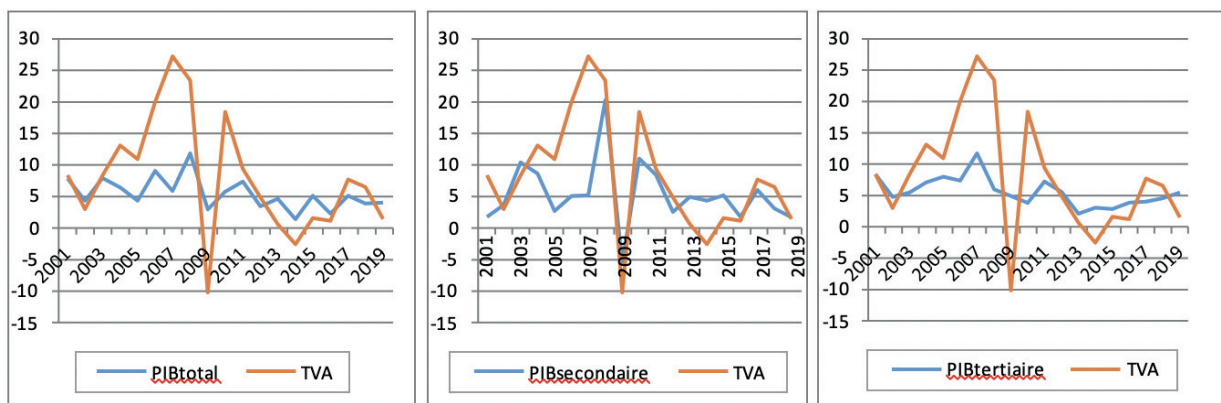
Par allègement à cette importante évolution de la TVA, le taux de croissance de l'économie nationale a baissé de 7,9 % en 2001 à seulement 4,1 % en 2019. Le taux de croissance du PIB hors primaire est passé de 6,1% en 2001 à 4,2 % en 2019.

**Tableau 5 :** L'évolution annuelle de la TVA et du PIB au Maroc 2001 - 2019 ( en% )

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB primaire</b>	20,0	4,4	12,9	0,3	-6,2	25,8	-14,3	21,9	13,7	4,1	5,9	-2,8	15,0	-10,2	15,6	-2,6	8,1	3,0	3,4
<b>PIB secondaire</b>	1,8	3,7	10,3	8,6	2,7	5,1	5,2	20,1	-5,5	11,0	8,4	2,6	4,9	4,3	5,2	1,8	6,0	3,1	1,7
<b>PIB Tertiaire</b>	8,4	4,8	5,5	7,1	8,0	7,4	11,7	6,0	5,0	3,9	7,3	5,6	2,2	3,1	2,9	3,9	4,0	4,6	5,5
<b>PIB Total</b>	7,9	4,4	8,0	6,5	4,4	9,1	5,9	11,8	3,0	5,8	7,4	3,5	4,7	1,5	5,2	2,4	5,2	3,9	4,1
<b>TVA</b>	8,4	3,0	8,3	13,1	10,9	19,9	27,1	23,3	-10,1	18,3	9,4	4,9	0,7	-2,5	1,6	1,2	7,7	6,5	1,5

Source : l'auteur à partir des données de La DEPF et du HCP.

**Graphique 2 :** L'évolution annuelle en % des prélèvements de l'IS, PIB total, PIB secondaire et du PIB tertiaire au Maroc ( 2001 - 2019 )



Source : l'auteur à partir des données de la DEPF et du HCP.

Pour une analyse approfondie de l'évolution de la TVA et de la croissance économique au Maroc, la période allant de 2000 à 2019 peut être répartie en deux sous-périodes. La première allant de 2000 à 2008 considérée comme une période économique stable et normale caractérisée par une conjoncture nationale et internationale favorable. Durant cette période, le taux moyen de l'évolution de la TVA était de 14,25 % par an, alors que le taux moyen de croissance de l'économie était de 7,25 % par an. On constate que la TVA a évolué plus vite que la croissance économique. Cette évolution rapide de cet impôt impacte négativement les facteurs déterminants de la croissance économique et par conséquent, la croissance économique.

La deuxième période était une période de la crise 2008 caractérisée par une conjoncture défavorable et fortement instable ce qui a entraîné la chute de la croissance économique. Mais après 2011, le taux moyen de l'évolution des recettes de la TVA a chuté à 3,44 % par an. Cette baisse a aidé la croissance économique à reprendre avec un taux moyen de 4,30 % par an, taux supérieur à celui de la TVA. On remarque, donc comment les impôts peuvent impacter la croissance économique.

### **Conclusion :**

Au Maroc, durant les 20 dernières années, la crise économique était fortement volatile et faible, par rapport aux besoins socioéconomiques et par rapport aux objectifs fixés par les pouvoirs publics. La demande intérieure était le principal déterminant de cette croissance. La consommation finale des ménages était la principale composante de cette demande.

En plus de la conjoncture difficile et compliquée, la croissance économique était impactée négativement par les composantes de la politique économique conjoncturelle notamment la politique fiscale.

En effet, malgré plusieurs réformes la multiplicité des impôts et taxes (plus de 60), même si la TVA, l'IS et l'IR constituent les principaux impôts, l'absence de la neutralité et de l'équité fiscales, avec la concentration de la pression sur un nombre limité des agents économiques, impactent négativement les comportements des investisseurs et des consommateurs et par conséquent la croissance économique.

**Entrepreneuriat et création d'emplois :  
le rôle de l'université dans la promotion de l'entrepreneuriat  
chez les jeunes**

**Entrepreneurship and job creation:  
the role of the university in promoting entrepreneurship  
among young people**

Soukaina EL BOUJNOUNI <sup>1</sup>

Omar Ouhejjou <sup>2</sup>

Wiam lahmidi <sup>3</sup>

**Résumé :**

L'Université joue un rôle incontournable dans le développement socio économique marocain. Elle est appelée à être plus flexible et réactive face aux nouveaux besoins et socioéconomiques, et ainsi être en phase avec les changements du tissu économique national.

Les formations à l'entrepreneuriat au Maroc ont été quasi absentes au niveau des universités à l'exception de quelques actions rares de sensibilisation à l'esprit d'entreprises.

A partir des années 2000, certaines écoles et facultés ont commencé à insérer des cours ou modules d'entrepreneuriat dans leur cursus. Ces actions ont vu le jour dans le cadre du changement du contexte économique et éducatif.

L'objectif de ce travail est d'analyser les rapports entre l'université marocaine et l'entrepreneuriat au profit des jeunes étudiants pour la promotion de l'emploi.

Nous présenterons une réflexion sur les méthodes de l'enseignement de l'entrepreneuriat, les cibles prioritaires et les moyens pour une incubation des projets entrepreneuriaux.

**Mots-clés :** université, entrepreneuriat, emploi

## Abstract :

The University plays an essential role in Moroccan socio-economic development. It is called upon to be more flexible and responsive to new socio-economic needs, and thus be in tune with changes in the national economic fabric.

Entrepreneurship training in Morocco has been almost absent at the university level, with the exception of a few rare actions to raise awareness of the spirit of enterprise.

From the 2000s, some schools and faculties began to include entrepreneurship courses or modules in their curriculum. These actions have emerged within the framework of the change in the economic and educational context.

The objective of this work is to analyze the relationship between the Moroccan university and entrepreneurship for the benefit of young students for the promotion of employment.

We will present a reflection on the methods of teaching entrepreneurship, the priority targets and the means for incubating entrepreneurial projects.

**Keywords :** university, entrepreneurship, employment

---

<sup>1</sup> Professeure à l'Ecole Supérieure de Technologie Equipe de Recherche en Sciences de Gestion (ERSG) Mohammed V University In Rabat. S.elboujnouni@um5r.ac.ma

<sup>2</sup> Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) Equipe de Recherche en Science de Gestion (ERSG) - Mohammed V University In Rabat. o.ouhejjou@um5r.ac.ma

<sup>3</sup> Docteur, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Salé Mohammed V University In Rabat. lahmidi.wiam@gmail.com

## I. INTRODUCTION

L'entrepreneuriat des jeunes est de plus en plus populaire dans le monde entier. Les jeunes entrepreneurs apportent une énergie nouvelle et une vision unique aux entreprises et aux industries. Ils sont souvent innovants et audacieux, et ils ont la capacité de prendre des risques pour réaliser leurs idées et leurs rêves.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les jeunes sont attirés par l'entrepreneuriat. Tout d'abord, ils peuvent trouver difficile de trouver un emploi traditionnel, et l'entrepreneuriat peut leur offrir une opportunité de créer leur propre emploi. Deuxièmement, les jeunes peuvent être frustrés par les limites de la vie professionnelle traditionnelle, et l'entrepreneuriat peut leur donner la liberté de faire les choses à leur manière.

Les gouvernements et les universités peuvent jouer un rôle important en soutenant les jeunes entrepreneurs. Cela peut inclure des programmes de mentorat, des formations sur les compétences entrepreneuriales, des financements pour les projets, et des incubateurs d'entreprises pour aider les jeunes entreprises à démarrer et à prospérer.

Le Maroc est en train de se développer rapidement en tant qu'économie, avec une croissance annuelle soutenue et une augmentation de la participation au commerce mondial. Cependant, pour poursuivre ce développement, il est important de soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et de favoriser la création d'emplois pour les jeunes. Le rôle des universités est crucial dans ce processus, car elles peuvent offrir aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires pour créer et diriger des entreprises prospères, ainsi que les connecter avec les ressources et les réseaux nécessaires pour démarrer et développer des entreprises.

En fait, les universités jouent un rôle crucial dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et la création d'emplois au Maroc. Les universités peuvent offrir aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires pour créer et diriger des entreprises prospères. De plus, elles peuvent jouer un rôle important en connectant les étudiants avec les ressources et les réseaux nécessaires pour démarrer et développer des entreprises.

Les universités peuvent soutenir les jeunes entrepreneurs de plusieurs manières. Tout d'abord, elles peuvent offrir des programmes de formation en entrepreneuriat, qui enseignent aux étudiants les compétences entrepreneuriales telles que la recherche de marché, la planification stratégique et le développement de produits. Deuxièmement, les universités



peuvent fournir un accès à des financements pour les projets d'entreprise, ce qui peut aider les jeunes entrepreneurs à démarrer et à développer leurs entreprises. Enfin, les universités peuvent offrir des programmes de mentorat et de parrainage pour connecter les jeunes entrepreneurs avec des personnes expérimentées qui peuvent les aider à surmonter les défis liés à la création et au développement d'une entreprise.

Notre réflexion portera sur les axes suivants, la première partie examinera les différentes manières dont les universités peuvent soutenir les jeunes entrepreneurs, telles que l'offre de programmes de formation en entrepreneuriat, l'accès à des financements pour les projets d'entreprise et la mise en place de programmes de mentorat et de parrainage.

La deuxième partie se concentrera sur les défis auxquels les universités font face dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et la création d'emplois, tels que la concurrence pour les ressources limitées, les obstacles réglementaires et la nécessité de fournir un enseignement pratique pour les étudiants. Enfin, la troisième partie analysera les initiatives actuelles et les efforts entrepris par les universités marocaines pour surmonter ces défis et promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. Cela inclura une discussion sur les programmes de formation en entrepreneuriat, les incubateurs d'entreprises universitaires et les initiatives de mentorat pour les étudiants entrepreneurs.

## **II. LES DIFFERENTES MANIERES DONT LES UNIVERSITES PEUVENT SOUTENIR LES JEUNES ENTREPRENEURS**

### **a. Incubateurs et accélérateurs universitaires**

Les universités peuvent fournir un espace de travail et des ressources aux jeunes entrepreneurs pour développer leur entreprise. Elles peuvent offrir un espace de travail physique ou virtuel aux jeunes entrepreneurs, ainsi que des ressources telles que du matériel informatique, une connexion Internet, des installations de conférence, etc. Les jeunes entrepreneurs peuvent ainsi bénéficier d'un environnement favorable à la croissance de leur entreprise et de ressources qui leur permettent de se concentrer sur le développement de leur idée.

Au Maroc, on peut énumérer une plusieurs incubateurs et accélérateurs universitaires offrant une panoplie de services au profit des jeunes entrepreneurs, notant par exemple :

- La Cité de l'Innovation Université Mohammed V de Rabat : est un centre de recherche et de développement dédié à la promotion de l'innovation et de

l'entrepreneuriat au Maroc. Il vise à soutenir les jeunes entrepreneurs et les startups en démarrage en leur fournissant un environnement favorable à la croissance, des ressources pour développer leur entreprise, ainsi que du mentorat et du coaching. La Cité de l'Innovation Université Mohammed 5 de Rabat offre également un accès à un réseau de partenaires, de contacts et d'investisseurs, ainsi qu'à des ateliers de formation et des programmes d'accompagnement pour aider les startups à améliorer leur modèle d'affaires et à accéder à des financements supplémentaires. L'objectif principal de la Cité de l'Innovation Université Mohammed 5 de Rabat est de stimuler l'économie locale en soutenant les entrepreneurs et les startups pour les aider à devenir des entreprises prospères et durables.

- Maroc Numeric Fund : est un fonds d'investissement et un incubateur créé par l'université Mohammed VI Polytechnique au Maroc, visant à soutenir les startups du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit d'un incubateur qui offre un environnement favorable à la croissance des startups, ainsi que des ressources telles que du mentorat, du coaching, des ateliers de formation, etc. L'objectif de Maroc Numeric Fund est de soutenir les jeunes entrepreneurs en démarrage et de les aider à développer leur entreprise jusqu'à ce qu'elle soit prête à être financée par des investisseurs tiers. Les entreprises incubées par Maroc Numeric Fund bénéficient également de l'accès à un réseau de contacts et de partenaires, ainsi que de l'expertise de l'équipe de l'incubateur.

- Incubateur IT Maroc : basé à l'université Hassan II de Casablanca, cet incubateur soutient les startups en démarrage dans les domaines des TIC, de la santé et de l'énergie. Il offre un environnement favorable à la croissance des startups, ainsi que des ressources nécessaires à leurs démarrages.

- Incubateur École Hassania des Travaux Publics : un incubateur universitaire basé à l'École Hassania des Travaux Publics, cet incubateur soutient les startups et les jeunes entrepreneurs dans le développement de leur entreprise dans les domaines de la construction, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

- Maroc Innov : basé à l'université Cadi Ayyad de Marrakech, cet accélérateur soutient les startups innovantes dans les domaines de la biotechnologie, des technologies propres, de la santé et de l'agriculture. Il vise à soutenir les entreprises innovantes dans leur développement et à les aider à accéder à des financements supplémentaires. Il offre un environnement favorable à la croissance des startups, ainsi que des ressources telles que du mentorat, du coaching, des ateliers de formation, etc. L'objectif de Maroc Innov est d'aider les startups à accélérer leur développement, à améliorer leur modèle d'affaires et à se préparer à être financées par des investisseurs tiers. Les

startups incubées par Maroc Innov bénéficient également de l'accès à un réseau de contacts et de partenaires, ainsi que de l'expertise de l'équipe de l'accélérateur.

- Incubator Al Akhawayn University : basé à l'université Al Akhawayn d'Ifrane, cet incubateur soutient les startups dans les domaines de l'éducation, de la santé et des technologies de l'information. Cet incubateur vise à mettre en place un environnement adéquats permettant aux étudiants et aux professeurs de l'université d'Ifrane de collaborer avec des investisseurs internationaux pour répondre aux besoins locaux et favoriser la création et l'innovation, à travers des solutions bâties sur les dernières technologies afin de combler certains manques sur les marchés marocain et africain.

Notez que cette liste n'est pas exhaustive et qu'il peut y avoir d'autres incubateurs et accélérateurs universitaires au Maroc.

## **b. Programmes d'enseignement :**

Offrant une formation en entrepreneuriat aux étudiants, les universités peuvent inclure des cours sur l'entrepreneuriat dans leurs programmes pour aider les étudiants à acquérir les compétences nécessaires pour démarrer une entreprise.

Au Maroc, les universités jouent un rôle crucial dans la promotion de l'entrepreneuriat et la formation en entrepreneuriat. La formation en entrepreneuriat est un élément clé pour aider les jeunes à développer leurs compétences en matière de création d'entreprise et à accroître leur capacité à créer des emplois et à stimuler la croissance économique.

Les universités marocaines sont en train de mettre en place des programmes de formation en entrepreneuriat pour aider les étudiants à acquérir les compétences nécessaires pour démarrer une entreprise. Les programmes peuvent inclure des cours sur les principes de base de l'entrepreneuriat, les compétences en gestion d'entreprise, la planification stratégique, la finance, le marketing et les relations publiques. Les étudiants peuvent également participer à des ateliers pratiques, des compétitions d'entreprise et des projets de groupe pour développer leur capacité à travailler en équipe et à résoudre des problèmes complexes.

La formation en entrepreneuriat des universités marocaines est cruciale pour soutenir la croissance de l'entrepreneuriat au Maroc. Les universités peuvent aider les jeunes entrepreneurs à développer leurs compétences et à accéder aux ressources nécessaires pour démarrer et faire prospérer leur entreprise. En travaillant ensemble, les universités et les entrepreneurs peuvent contribuer à stimuler la croissance économique et à créer des emplois au

Maroc.

### **c. Le Statut National de l'Étudiant Entrepreneur**

Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant, telle est la vocation du projet Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb «Saleem». Cette initiative vise la mise en place d'un Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) durable. Un statut qui a vu le jour en 2019 au Maroc en accueillant les premiers étudiants bénéficiaires.

Basé sur le modèle du projet Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat («PEPITE») déployé en France, «Saleem» permet d'intégrer un projet de création d'entreprises au parcours universitaire, accompagné de la mise en place de pôles d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant durant son parcours universitaire. Ce programme, qui a pris fin en décembre 2021, a permis la création d'un dispositif national d'étudiants-entrepreneurs au sein des systèmes d'enseignement supérieur permettant d'intégrer un projet de création d'entreprises au parcours universitaire. Il a également porté sur la création de pôles d'accompagnement au sein d'établissements de l'enseignement supérieur.

Le SNEE avait fait bénéficier les étudiants d'une formation en entrepreneuriat et en management, donnant accès à un programme orienté vers la construction d'un projet entrepreneurial sous forme d'ateliers, de séminaires, mentorat, etc. Cette formation est organisée sous forme d'un diplôme universitaire pour l'étudiant-entrepreneur. Le programme donne également accès à un accompagnement par un enseignant, l'accès à des partenaires pour favoriser la communication entre étudiants entrepreneurs dans leur diversité, l'accès à des services experts, la comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation initiale, pouvant remplacer le stage, le projet de fin d'études et certains modules.

Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant, telle est la vocation du projet Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb «Saleem». Cette initiative vise la mise en place d'un Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) durable. Un statut qui a vu le jour en 2019 au Maroc en accueillant les premiers étudiants bénéficiaires.

### **d. Mentorat :**

Les universités peuvent mettre en place des programmes de mentorat pour connecter les jeunes entrepreneurs avec des entrepreneurs expérimentés et des experts du secteur. Ce sont des entrepreneurs expérimentés et des

experts du secteur qui peuvent fournir des conseils et des orientations précieuses aux jeunes entrepreneurs. Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier de l'expérience et des connaissances de leur mentor pour développer leur entreprise.

Il existe de nombreuses universités marocaines qui offrent des programmes de mentorat pour les jeunes entrepreneurs. Le mentorat peut être un moyen efficace pour les entrepreneurs de développer leur entreprise et de surmonter les défis auxquels ils peuvent être confrontés. Les universités peuvent jouer un rôle important en fournissant des opportunités de mentorat à leurs étudiants et à leur communauté entrepreneuriale.

Voici quelques exemples d'universités marocaines qui offrent des programmes de mentorat entrepreneurial :

- Le Centre Universitaire de l'Entrepreneuriat Université Mohammed V DE RABAT : le CUE offre aux étudiants, des programmes de formation et d'accompagnement, conçus pour développer et renforcer leurs compétences entrepreneuriales, trouver des idées innovantes et développer un projet d'entreprise dans les règles de l'art. Par l'acquisition de telles compétences, les étudiants seront à même d'identifier les opportunités d'affaire, et outillés pour agir en réponse aux problématiques identifiées aux besoins exprimés par les consommateurs et les entreprises.

Le Centre est également un espace pour le renforcement de capacité et le perfectionnement au service des entreprises.

- Al Akhawayn University : cette université propose un programme de mentorat pour les étudiants entrepreneurs qui leur fournit un accès à des mentors expérimentés et des opportunités de réseautage.

- L'Université Hassan II de Casablanca (UH2C) propose un programme de mentorat entrepreneurial pour les étudiants entrepreneurs. Le mentorat consiste en une relation bénévole entre un mentor expérimenté et un jeune entrepreneur qui cherche à développer son entreprise. Le programme de mentorat entrepreneurial de l'UH2C vise à renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs et à les aider à développer leur entreprise. Les jeunes entrepreneurs peuvent également bénéficier d'un soutien supplémentaire pour développer leur idée d'entreprise, acquérir de nouvelles compétences et renforcer leur réseau.

Le mentorat entrepreneurial de l'UH2C est un programme important qui aide les jeunes entrepreneurs à développer leur entreprise et à renforcer leur écosystème entrepreneurial. Il fournit une plateforme pour les jeunes entrepreneurs pour développer leurs compétences et renforcer leur réseau avec des entrepreneurs et des experts du secteur.

- L'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (USMBA) : est impliquée

dans le soutien à l'entrepreneuriat et au mentorat entrepreneurial. L'université offre un programme de mentorat entrepreneurial pour les étudiants entrepreneurs qui souhaitent développer leur entreprise. Les mentors sont choisis parmi des entrepreneurs expérimentés et peuvent aider les étudiants à résoudre les défis liés au démarrage et au développement de leur entreprise.

#### **e. Financement :**

Les universités peuvent fournir des fonds pour les jeunes entrepreneurs en collaborant avec des fonds d'investissement tiers. De nombreux programmes de financement pour les jeunes entrepreneurs sont proposés par des universités marocaines, permettant aux jeunes entrepreneurs d'obtenir le soutien financier nécessaire pour développer leur entreprise.

Tel le cas du Programme StartUp Factory, mis en place par l'Université Mohammed V de Rabat pour soutenir les startups marocaines. Il offre des financements, des ressources, un mentorat et une formation en entrepreneuriat aux jeunes entrepreneurs.

#### **f. Ressources en recherche :**

Les universités peuvent mettre à disposition des jeunes entrepreneurs des installations de recherche de pointe et des ressources en personnel qualifié. Ainsi, au Maroc les universités jouent un rôle important dans la promotion de la recherche et de l'entrepreneuriat en formant les étudiants aux compétences nécessaires pour démarrer et développer des entreprises. Les universités peuvent fournir un environnement stimulant pour la recherche, en finançant des projets de recherche et en organisant des conférences et des ateliers sur des sujets pertinents. Elles peuvent également mettre en place des programmes pour encourager les étudiants à développer leur esprit d'entreprise, en les initiant à des méthodologies telles que la création d'entreprises et la résolution de problèmes. Les universités peuvent également aider les étudiants à acquérir les compétences en matière de financement et de levée de fonds pour leur entreprise.

Les universités peuvent fournir des ressources pour les entreprises en démarrage, telles que des espaces de coworking, des conseils en matière de stratégie et des opportunités de réseautage. Les universités peuvent également organiser des compétitions d'entreprise pour encourager les étudiants à développer leur idée d'entreprise et à la concrétiser. Elles jouent un rôle clé dans la promotion de la collaboration entre les chercheurs universi-

taires et les entreprises, en encourageant la transférabilité de la recherche vers l'industrie. Les universités peuvent également jouer un rôle dans la création de partenariats avec des entreprises et des investisseurs pour soutenir les entreprises en démarrage.

En résumé, les universités marocaines peuvent jouer un rôle clé dans la promotion de la recherche et de l'entrepreneuriat en formant les étudiants aux compétences nécessaires, en fournissant des ressources pour les entreprises en démarrage, en encourageant la collaboration entre les chercheurs et les entreprises et en soutenant les entreprises en démarrage via des partenariats avec des entreprises et des investisseurs

### **g. Événements et concours :**

Les universités peuvent organiser des événements pour les jeunes entrepreneurs, tels que des concours d'entreprise, des défis d'innovation, etc. Il existe plusieurs événements et concours organisés par les universités au Maroc pour soutenir les jeunes entrepreneurs. Certains exemples incluent :

- Le Programme de formation pour les jeunes entrepreneurs organisés par l'Université Mohamed V de Rabat .
- Le concours "Jeune entrepreneur" organisé par l'Université Al Akhawayn.
- Le Salon des Entrepreneurs organisé par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech .
- Le Forum de l'Entrepreneuriat organisé par l'Université Hassan II de Casablanca .
- Le concours "Jeunes talents" organisé par l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès.

Ces événements sont destinés à aider les jeunes entrepreneurs à développer leurs compétences et à promouvoir leur entreprise. Ils peuvent offrir des opportunités de mentorat, de financement, de formation et de réseautage pour les entrepreneurs en herbe.

### **h. La collaboration entre les universitaires et les entreprises :**

Les universités peuvent favoriser la collaboration entre les universitaires et les entreprises pour stimuler l'innovation et la création d'emplois. Ainsi, elles peuvent mettre en place plusieurs initiatives et programmes, notamment la création de programmes de partenariats industriels, les universités peuvent établir des partenariats avec des entreprises locales pour aider les étudiants à acquérir une expérience pratique et les entreprises à accéder à une source de talent et de nouvelles idées.

La mise en place de centres de recherche et développement (R&D), Les universités peuvent mettre en place des centres de R&D pour permettre aux

universitaires et aux entreprises de travailler ensemble sur des projets innovants. Aussi, l'organisation de conférences, de séminaires et de forums, les universités peuvent organiser des événements pour rassembler les universitaires, les entrepreneurs et les représentants de l'industrie pour discuter de sujets pertinents et établir des liens.

Les universités peuvent offrir des programmes de bourses pour les start-ups universitaires afin de les aider à développer leurs idées et à les commercialiser. De même, le mentorat et le soutien à la commercialisation aux jeunes entrepreneurs pour les aider à développer leur entreprise.

En mettant en place ces initiatives, les universités peuvent renforcer les liens entre les universitaires et les entreprises, et contribuer à stimuler l'innovation et la croissance économique.

En somme, les universités peuvent jouer un rôle clé dans le soutien des jeunes entrepreneurs en leur fournissant les ressources nécessaires pour développer leur idée et lancer leur entreprise avec succès. Ainsi, le rôle des universités est crucial pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et la création d'emplois.

Les universités peuvent offrir aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires pour créer et diriger des entreprises prospères, et les connecter avec les ressources et les réseaux nécessaires pour démarrer et développer des entreprises. Cependant, les universités font face à de nombreux défis pour favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes et la création d'emplois, mais des initiatives actuelles montrent qu'il y a une volonté de surmonter ces défis et de promouvoir l'entrepreneuriat

### **III. LES DEFIS AUXQUELS LES UNIVERSITES FONT FACE DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT**

Les universités peuvent faire face à plusieurs défis dans la promotion de l'entrepreneuriat :

- Manque de ressources financières : Les universités peuvent manquer de financement pour offrir des programmes de formation en entrepreneuriat, des incubateurs et accélérateurs d'entreprises et des financements pour les projets d'entrepreneuriat.
- Faible participation des étudiants : Certaines universités peuvent rencontrer des difficultés à attirer les étudiants intéressés par l'entrepreneuriat en raison d'un manque d'intérêt ou de programmes de formation inadaptés.
- Barrières culturelles : Les barrières culturelles, telles que la peur de l'échec ou la stigmatisation de l'entrepreneuriat, peuvent empêcher les universités de



promouvoir efficacement l'entrepreneuriat auprès des étudiants.

- Absence de mentors et de modèles d'entrepreneuriat locaux : Les universités peuvent avoir du mal à trouver des mentors et des modèles d'entrepreneuriat locaux pour aider les jeunes entrepreneurs à développer leur idée et à la concrétiser.

- Faible collaboration avec les entreprises locales : Les universités peuvent également rencontrer des difficultés à établir une collaboration efficace avec les entreprises locales pour offrir des opportunités de stage et de mentorat aux étudiants intéressés par l'entrepreneuriat.

Pour surmonter ces défis, les universités peuvent travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les entreprises locales et les organisations de la société civile pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants.

#### **IV. CONCLUSION**

L'Université joue un rôle un acteur incontournable dans le développement socioéconomique marocain. Elle est appelée à être plus flexible et réactive face aux nouveaux besoins et socioéconomiques, et ainsi être en phase avec les changements du tissu économique national qui connaît la création de différents dispositifs et structures d'information et de facilitation de l'auto-insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle

L'université marocaine dispense un savoir général qui ne permet pas forcément la création immédiate de richesse. Cependant, suite à la conjoncture économique et sociale, l'université ne doit plus être limitée à l'enseignement et la recherche mais plutôt à l'encadrement et l'accompagnement des initiatives et des projets entrepreneuriaux.

Face à cette situation, l'employabilité et l'ouverture sur le marché du travail figurent parmi les principales préoccupations des programmes de réformes universitaires marocaines. Par ailleurs, une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômées, est conditionnée par l'introduction de changements pédagogiques au niveau de l'enseignement. En passant d'un enseignement axé spécialement sur les connaissances à un enseignement visant en parallèle le développement de compétences professionnelles, pour confronter les exigences spécialistes actuelles, en proposant aux étudiants des formations universitaires adaptées au marché de l'emploi.

## BIBLIOGRAPHIE

Abdoud M., (1994), "Insertion professionnelle des lauréats de l'université", Université de Fès, Maroc : Abzahd M., (1998), Marché du travail : Évolution et tendances récentes, In : Séminaire Emploi et Croissance, Rabat, CERAB.

Béduwé C., Espinasse J-M, Tahar G., (2000), « Inexpérience professionnelle et accès des jeunes à l'emploi », note n° 313.

Bougroum M, Ibourk A., (2002), « Le chômage des diplômés au Maroc : quelques réflexions sur les dispositifs d'aide à l'insertion », In : Formation Emploi, No 79, pp. 83-101.

Bougroum M. et Ibourk A., (2002), « Le chômage des diplômés au Maroc : quelques réflexions sur les dispositifs d'aide à l'insertion », Formation Emploi 79, p. 19-107. Bougroum M., Ibourk A., Trachen A., (2002), « Le chômage des diplômés au Maroc : trajectoires professionnelles et déterminants individuels », Revue Région et Développement, 15, p. 57-76.

Bouharrou A., (2001), "La politique publique de l'emploi au Maroc : analyse et évaluation", Revue marocaine d'administration locale et de développement, 27.

Direction de la Statistique, (1995-2002), Enquête Nationale sur la Population Active en zone Urbaine, Rabat. François T., (February 2009) "Training creative and collaborative knowledgebuilders: a major challenge for 21st century education". Centre de Recherches Interdisciplinaires, Faculté de Médecine Paris Descartes. François T., Livio R.S., (2009) "Proposing measures to promote the education of creative and collaborative knowledge-builders", OCDE.

Gautié J., (1993), « Les politiques de l'emploi », Paris, Vuibert. Hautes études de management - HEM, (2013), « Étude sur l'Enseignement Supérieur au Maroc », Rabat, Maroc.

Ibourk A., (2003), « L'appréciation de l'efficacité des mesures de la politique d'emploi : un objet d'analyse difficile à quantifier », Remald, Rabat.

Ibourk A., Perelman S., (2001), « Frontières d'efficacité et processus d'appariement sur le marché du travail au Maroc », Economie et Prévision, Paris, No 150-151, pp. 33-45.

Lechene V, Magnac T., Robin JM., Visser M., (1995), « Insertion des jeunes sur le marché du travail : outils et analyses empiriques », Rapport à la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes.

Perrenoud, P. (1995). Des savoirs aux compétences : de quoi parle-t-on en parlant de compétences ? Pédagogie collégiale, 9①, 20-24. 13.

Perrenoud, P. (2005). Développer des compétences, mission centrale ou marginale de l'université ? Genève, Congrès AIPU.

# **L'investissement dans le capital humain comme outil de relance et de croissance économique durable**

## **Investing in human capital as a tool for recovery and sustainable economic growth**

### **Axe de recherche : Investissement et emploi : Quelle réalité et quels défis ?**

Naoual BOUZOUBAA <sup>1</sup>

Bouchra BENRAISS <sup>2</sup>

#### **Résumé :**

Avant la crise sanitaire, le Maroc se concentrait sur l'égalité sociale, la valorisation du capital humain et une croissance économique inclusive. La pandémie a perturbé ces orientations, aggravant les défis économiques et sociaux. Les entreprises, en particulier les PME, ont été touchées, entraînant licenciements et insécurité parmi les employés. Cette crise a souligné le fossé entre les compétences des jeunes diplômés et les besoins du marché de l'emploi, entravant la relance économique. Pour surmonter cela, une collaboration entre le gouvernement et le secteur privé, investissant dans le capital humain et adoptant des pratiques de gestion innovantes, est essentielle pour fidéliser les employés et stimuler la croissance. Cette communication explore comment cet effort conjoint peut favoriser une reprise durable du marché de l'emploi et de la croissance économique.

**Mots-clés :** capital humain, croissance économique et crise sanitaire

---

<sup>1</sup>Naoual BOUZOUBAA est Doctorant à l'USMBA, Fès. Laboratoire Etudes et Recherche en Management des Organisations et des TerritoiresERMOT- [naoual.bouzoubaa@gmail.com](mailto:naoual.bouzoubaa@gmail.com).

<sup>2</sup>Bouchra BENRAISS est Enseignante-Chercheuse à l'USMBA, Fès. Laboratoire Etudes et Recherche en Management des Organisations et des TerritoiresERMOT.

## **Abstract :**

Before the health crisis, Morocco focused on social equality, human capital enhancement and inclusive economic growth. The pandemic has disrupted these orientations, compounding economic and social challenges. Companies, especially SMEs, have been affected, resulting in layoffs and insecurity among employees. This crisis has highlighted the gap between the skills of young graduates and the needs of the job market, hampering economic recovery. To overcome this, a collaboration between the government and the private sector, investing in human capital and adopting innovative management practices, is essential to retain employees and stimulate growth. This communication explores how this joint effort can promote a sustainable recovery of the labor market and economic growth.

**Keywords :** human capital, economic growth and health crisis

## I. INTRODUCTION

Avant la crise sanitaire de la COVID-19, les grandes orientations stratégiques du développement et de la croissance économique du Maroc ont été particulièrement orientées vers des politiques de consolidation des disparités sociales, la valorisation du capital humain et une croissance économique inclusive et solidaire dans l'objectif de mettre fin aux freins qui ralentissent le développement de notre pays (O2- Note de présentation\_Fr.pdf, 2022.-a). « Le mieux vivre ensemble » a été et demeure encore la devise des politiques public marocaines, avec comme vision une meilleure qualité de vie pour tous. La venue de la crise sanitaire mondiale a complètement bouleversé le bon déroulement de ses stratégies, où il était dans l'impératif de mettre en œuvre des actions opérationnelles pour et la gestion de la crise pandémique.

Parmi les effets majeurs de la crise est les pertes d'emplois qui se justifient par un taux de chômage qui atteint 12,8 %, et un taux de sous-emploi de 9,2% d'après (Gauthier, 2020) selon le rapport du HCP de la situation du marché du travail au deuxième trimestre de 2020.

Les employés sont devenus des spectateurs de licenciements, de réductions du nombre d'heures de travail avec carrément de départs volontaires de leur propre gré par crainte de cette pandémie. Ainsi, les relations au travail n'ont plus visibilité claire de l'avenir, tout est devenue incertain suite à un climat d'insécurité qui prend de plus en plus d'ampleur dans l'esprit des salariés.

En effet, les salariés sont de plus en plus à la recherche de refuge auprès des grandes entreprise pour assurer la sécurité au travail, les avantages économiques et l'évolution de carrière, chose que les PME ne sont pas en mesure d'offrir en vue du manque de financement pour investir dans le capital humain en cette période critique.

La difficulté d'engagement des PME dans l'investissement dans le capital humain s'est traduite par des recrutement non adéquats aux besoins et des sous-emplois avec une détérioration de l'image de l'emploi dans les PME en comparaison avec l'attractivité de l'image de l'emploi des grandes entreprises.

Dans ce sens, le gouvernement a lancé diverses actions pour corriger les inégalités de longue date et surmonter les obstacles et les dégâts conjugués par la crise, des réaménagements d'ordres politiques, économiques et sociales ont été entreprises à tous les niveaux. L'urgence est de récupérer le capital humain qui a été fortement impacté par la crise détourner et d'investir dans la création d'emploi par le soutien des TPME moteur de croissance économique du pays les plus touché par la crise.

Au-delà des l'intervention de l'état,la problématique de gestion du capital

humain dans les PME marocaines comporte des ramifications très complexes, qui nécessitent la mise en œuvre de certaines pratiques adaptées aux circonstances et surtout reprendre en mains le sujet d'insécurité et d'incertitude qui s'est installé dans l'esprit des salariés suite aux effets de la crise pandémique de la covid-19 afin de reconquérir leurs confiances. Pour cela, il faudra creuser d'avantages dans les questions les plus pointues qui gravitent autour de notre problématique.

D'après les dernières études en sciences de gestion liées à la problématique d'attractivité organisationnelle et la rareté des compétences sur le marché de l'emploi, il ressort que les compétences sont de plus en plus attirées par les employeurs qui détiennent une bonne image de marque sur le marché de l'emploi, ils sont en effet à la recherche de sécurité, de stabilité et de visibilité pour l'avenir. La perception des salariés à l'offre expérientielle de travail pourrait donc être un déterminant de l'attractivité des organisations en ces temps difficiles.

Cette réflexion nous amène à se demander la question suivante :

Dans quelles mesures l'attractivité organisationnelle des PME marocaines pourrait-elle être à l'origine d'une croissance économique durable et inclusive ?

Cette question est très pertinente, car à la croisée de l'investissement public et privé en capital humain, le Maroc sera capable de répondre aux besoins des investisseurs nationaux et internationaux puisque l'économie de croissance réside dans le savoir et les compétences.

Une analyse de l'état des lieux du marché de l'emploi marocain après la crise de la COVID-19 nous permettra de déterminer l'ensemble des freins qui ralentissent la croissance économique du pays pour qu'ensuite déterminer les différents réaménagements publics et privés nécessaires à cette problématique.

## **II. État des lieux du marché de l'emploi marocain après la crise de la COVID-19**

Une relance économique durable et inclusive impose la nécessité de radiation de l'investissement improductif avec une orientation vers un investissement plutôt prometteur et productif. D'ailleurs, le rapport de la Direction de l'Observatoire National du Marché du Travail de 2020 démontre l'urgence de renforcer la compétitivité de l'économie marocaine par l'amélioration de la qualité des qualifications et des compétences des personnes qui se présentent sur le marché de l'emploi marocains.

En effet, le secteur de l'éducation nationale présente beaucoup de difficulté

de fournir à l'économie les compétences nécessaires pour soutenir la croissance économique et améliorer la compétitivité du pays. Cette faiblesse se justifie par les données du HCP, qui ressort des chiffres inquiétants, près de 40% de la population active n'ont aucun diplôme, 36% ont un niveau moyen et près de 25% sont titulaire d'un diplôme de niveau supérieur (Lamchaouat, 2014).

Dans cette optique, l'attractivité du Maroc se trouve confrontée à un problème de taille. Il s'agit de la pénurie du capital humain qualifié. Cette pénurie touche un nombre élevé et important des secteurs productifs dont les secteurs de tourisme, d'industrie, d'automobile et d'industrie de l'aéronautique, les secteur phare de la croissance économique du pays. Cela pose avec acuité la problématique de l'adéquation entre les formations dispensées par le système éducatif et les besoins réels du marché du travail. La crise de l'emploi a touché aussi les TPME fragilisées sur le plan financier, or la perte d'emploi dans les entreprise publiques et les multinationales marocaines a été très minime en raison de leur résilience financière et leurs capacités de gestion des RH en temps de crise, d'après le rapport banque africaine de développement (BAD) et Organisation Internationale du Travail (OIT) « les entreprises contraintes de réduire les paiements des salaires ont préféré payer en priorité les travailleurs expérimentés et les cadres »(cité dans Impact de la COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc, 2020.) et que plus de 53% des heures de travail ont été perdues de tous secteurs confondus, les inégalités ont ainsi augmenté et la pauvreté a conquis plus de terrain qu'elle occupait avant la pandémie, ce qui explique la détérioration du niveau de vie de plus que la moitié des salariés marocains.

Alors que l'économie nationale peinent encore à se remettre des effets déstabilisateurs de la crise sanitaire, la guerre de l'Ukraine survienne pour accentuer la situation avec une flamber et une hausse des prix des matières premières, des denrées alimentaires et de l'énergie dont l'économie marocaines en dépendent fortement.

Devant un climat professionnel difficile et incertains, les investisseur nationaux et étrangers n'ont plus de visibilité de l'avenir, ils préfèrent ainsi s'abstenir au lieu de se lancer dans un avenir incertain. L'attractivité nationale se trouve confrontée à des difficultés de taille. Des difficultés qui se manifestent par la pénurie du capital humain qualifié. Cette pénurie touche un nombre élevé et important des secteurs productifs qui contribue fortement au ralentissement de la relance économique.

Plusieurs mesures ont été entreprises par le gouvernement marocain pour combler des lacunes de l'informalité, récupérer le capital humain, soutenir les PME fortement impactées par la crise et installer un développement vert,

résilient et inclusif, dont La feuille de route du programme gouvernemental pour la période 2021-2026 établi sur les hautes orientations de sa majesté le Roi et qui repose sur la mise en œuvre optimal d'un nouveau modèle de développement à travers « le pacte national du développement » constituant le cadre de référence des priorités économiques et sociales du pays (O2- Note de présentation\_Fr.pdf, 2022.-b).

Parmi les grandes orientations stratégiques de transformations pour relancer la croissance économique est Le renforcement du capital humain par des réformes touchant les systèmes de santé, d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, ainsi que l'inclusion de toutes et tous à la dynamique nationale du développement par l'accès égal aux opportunités économiques de croissance, de travail et de protection sociale pour soutenir une reprise inclusive, résiliente et durable

L'Object de la section suivante est de donner un éclairage via une revue de littérature sur l'effet de l'investissement public dans le capital humain.

### **III. L'investissement public en capital humain : facteur incontournable de croissance économique**

La conception de la croissance économique a pris une autre tournure, « Les nouvelles théories du capital humain ont permis d'enrichir la vision traditionnelle du travail tout en renouvelant considérablement l'économie du développement » (Vignolles, 2012). Elle a pris plutôt une vision axée sur la durabilité de croissance qui se situe principalement dans l'investissement du capital humain permettant d'offrir aux nations une source de compétence et un avantage compétitif non substituable créateur de valeur (Gates & Langevin, 2010)

L'investissement dans le capital humain a été définie selon plusieurs approches en fonction du contexte auquel il est en relation. Selon une approche individuelle, Gary Becker, 1992 le définit par « L'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. » (Rochford, 2016), alors que Crocker et Eckardt, 2014 considèrent que le capital humain acquière une certaine dynamique et donne des résultats positives lorsqu'il fait partie d'un groupe et non individuellement. Il représente donc le retour d'investissement d'un processus d'apprentissage et d'accumulation de bagage et de connaissances acquises par l'individu tout au long de son éducation, sa formation ou au sein de son parcours professionnel qui contribuent à la différenciation et à la compétitivité individuel et/ou collective.



Au niveau macroéconomique, Mankiw, Romer et Weil (1992) montrent que « les différences de capital humain entre pays permettent d'expliquer une grande partie de leurs écarts en termes de croissance économique » (Vignolles, 2012), le capital humain apparaît ainsi comme un facteur de croissance. A ce niveau une question s'impose, quel type d'investissement en capital humain prime pour une relance économique ?

Les différents travaux qui ont pris l'investissement dans le capital humain via l'éducation ont démontré qu'il joue un rôle important dans la croissance économique. En effet, l'investissement dans le capital humain à travers l'éducation augmente le niveau des qualifications et de compétences et deviennent plus exigeant en termes des conditions de travail et n'acceptent pas des emplois précaires. L'augmentation du niveau d'éducation des travailleurs signifie qu'ils seront dotés de plus de qualifications et deviendront plus productifs et par conséquent leurs contributions seront plus fortes dans le processus de la croissance économique. En plus, un capital humain avec un niveau de formation élevé favorisera le transfert des connaissances et des nouvelles technologies des pays développés vers les pays en voie de développement (principe des externalités positives) (Lucas, s. d.)(Mankiw, s. d.), (Islam, 1995).

Les travaux théoriques envisagent plusieurs manières par lesquelles l'éducation affecte la croissance économique, d'une part l'éducation permet l'augmentation du capital humain, de la force de travail, ce qui augmente la productivité des travailleurs et mène la croissance vers un niveau d'équilibre plus élevé, d'autre part, et du point de vue de la théorie de la croissance endogène, l'éducation permet l'augmentation de la capacité d'innovation de l'économie, la connaissance des nouvelles technologies et des nouveaux processus de production (externalités positives), ce qui favorise la croissance économique(Achchab & Bennaceur, 2021).

Il en découle à notre avis qu'en l'état actuel des choses le système éducatif ne contribue que très marginalement au développement humain du pays. Nous considérons donc que seules la généralisation (d'un point de vue quantitatif) et l'amélioration (d'un point de vue qualitatif) du rendement du système pourraient en faire un vecteur réel pour le développement. L'éducation pourrait être la locomotive qui tire le niveau de développement humain vers le haut et non le contraire.

Dans ce cadre, et afin de promouvoir le système éducatif, le gouvernement est déterminé à réussir la réforme de l'école public et à renforcer son attractivité en adéquation avec les dispositions de la loi cadre n 51-17 relative au système d'éducation ,de formation et de recherche scientifique à travers la généralisation progressive de l'enseignement préscolaire, le renforcement de

l'appui social aux élèves et aux étudiants, le développement de l'offre scolaire et universitaire et l'amélioration de la qualité du système de l'éducation et de formation via la modernisation des méthodes d'enseignements (O2- Note de présentation\_Fr.pdf, 2022.-b).

Sauf que pour embarquer le train de l'émergence et assurer une croissance durable, le Maroc a besoin de ses deux jambes (secteur public et privé). L'analyse des chiffres montre que l'investissement du secteur privé, malgré les réformes entreprises, ne joue pas le rôle qui lui est dévolu dans la scène économique notamment en matière d'investissement en capital humain.

#### **IV. La gestion du capital humain : une condition préalable de développement du secteur privé**

Les forces motrices de la croissance, du développement économique et social et de la compétitivité des entreprises et des Nations se déplacent de la matière et de l'énergie vers l'information, l'innovation et le savoir. L'économie du savoir et de l'immatériel est ainsi le moteur déterminant et la plus forte source de croissance des pays. Le développement de cette économie est aujourd'hui considéré comme le défi essentiel des sociétés contemporaines. En revanche les entrepreneurs marocains et principalement les PME sont en retard dans ce domaine.

La crise de l'emploi a touché particulièrement les TPME fragilisées sur le plan financier et le niveau gestion des ressources humaines relevant du secteur formel et du secteur informel. Dans le secteur public et dans celui des grandes entreprises, les pertes d'emploi ont été plus au moins minimales, en raison de la résilience financière des administrations et des entreprises publiques, ainsi que celle des grandes entreprises qui véhiculent un risque systémique pour le secteur bancaire du type « too big, to fail » (cité dans Impact de la COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc, 2020.) ainsi qu'aux systèmes de management et de gestion RH principalement fondées sur l'économie du savoir et des compétences.

La majorité des PME marocaines ont été amené à réduire les charges, et donc les frais de personnel suite à la venue de la crise sanitaire de la COVID-19, or, le choix de certains employeurs de soutenir l'activité et préserver les salariés avec de faibles capacités financières sans aucune visibilité sur la durée de la crise, ni sur la période de transition, est en effet un investissement à risque dans le capital humain implique la différenciation, une différenciation qui ne va se sentir que sur le long terme en termes de retour sur investissement en période de reprise.

Compte tenu de la pénurie en capital humain sur le marché de l'emploi

marocain et l'inadéquation des qualifications-emploi d'une part, et le sentiment d'insécurité induit par la crise de la COVID-19 d'autre part, les salariés sont de plus en plus à la recherche de sécurité au travail et d'employeur de référence ayant une bonne image de marque sur le marché de l'emploi et les entrepreneurs cherchent d'attirer les compétences dotées de savoir et de savoir-faire pour qu'ils puissent maintenir l'avantage concurrentiel leur permettant l'insertion dans les chaînes de valeurs internationales et les économies du savoir et des compétences. C'est dans ce sens que les grandes entreprises opèrent pour pouvoir amortir les chocs et maintenir leur compétitivité. Elles sont de plus en plus nombreuses à entreprendre la marque employeur comme outil de différenciation afin qu'elles se fassent connaître et se démarquer de la concurrence. La marque employeur attire, fédère, fidélise et motive les talents. Définit comme « l'ensemble des avantages fonctionnels, économiques et psychologiques des emplois que propose une entreprise en tant qu'employeur » (Ambler & Barrow, 1996). On peut définir quatre grandes dimensions de la marque employeur : l'attractivité, la réputation, la différenciation et l'engagement des collaborateurs.

C'est une pratique qui est très en vogue actuellement, elle a la « capacité à donner une identité, une image et un caractère distinctif à l'organisation en tant qu'employeur afin d'attirer ses futurs employés et de motiver, impliquer et retenir ses employés actuels » (Srivastava & Bhatnagar, 2010). C'est un concept qui rapproche deux logiques, la logique de l'entreprise et celle des salariés via une approche consensuelle qui vise à satisfaire aussi bien les besoins des salariés que ceux des employeurs (CERDIN, 2000). Cette approche concourt à la convergence des intérêts organisationnels et individuels, elle agit en externe sur l'attractivité en termes de recrutement et en interne sur la fidélisation des collaborateurs.

La marque employeur est un moyen qui permet à l'entreprise de se distinguer sur le marché de l'emploi en tant qu'employeur dans l'objectif d'attirer les candidats potentiels et retenir les salariés actuels, c'est une pratique qui permet de donner une image, une image sur l'employeur pour se différencier de la concurrence et de se distinguer comme « employeur de choix » (Charbonnier-Voirin & Vignolles, 2015) afin d'influencer un public cible interne et ou externe très recherché sur le marché de l'emploi. . À l'image de son pouvoir sur le marché, l'entreprise pourra se positionner sur le marché, et détenir les facteurs clefs de succès.

L'image de marque employeur peut être émise ou perçue, elle est émise par l'employeur et perçue par un public cible interne et externe. Thierry Libaertthie dans (Cazottes, 2019) fait ressortir quatre types d'images au

travers du carré d'image :

- L'image réelle : qui reflète l'identité de l'entreprise
- L'image perçue : qui peut être perçue par un public interne ou externe
- L'image voulue : l'image souhaiter par l'employeur
- L'image possible : qui est fonction des contraintes du marché

L'investissement dans le capital humain permet de générer une image interne perçue par le public interne via l'offre expérientielle de travail, il est interprété par le public externe et enfin donne l'image souhaiter par l'employeur dans la mesure du possible en fonction des contraintes du marché.

Afin de transmettre les valeurs de l'entreprise, les gestionnaires RH utilise des techniques de communication qualifiée selon certains auteurs par les techniques marketing RH, c'est une nouvelle approche de la relation salarié/entreprise qui consiste à considérer les collaborateurs ou les candidats comme des clients afin répondre à leurs besoins et les fidéliser. Les logiques et les techniques du marketing produit/service sont appliqués dans la GRH in (Duroi & Gaud, 2011)

En effet, le marketing RH agit en externe et en interne. en externe dans l'objectif d'attirer les candidats potentiels qui représentent pour l'organisation une acquisition en termes de compétence et une attractivité en termes de concurrence, et pour le candidat une décision d'adhésion à l'organisation via un contrat de travail, qualifier par certains auteurs de contrat psychologique dont (Charbonnier-Voirin & Vignolles, 2015), (Backhaus & Tikoo, 2004), alors qu'en interne, il intervient pour maintenir cette offre promise et fidéliser les salariés.

Le contrat psychologique défini « comme une relation d'échange fondée sur des croyances, des promesses implicites ou explicites entre les salariés et l'organisation »(D. Rousseau, 1989). Ce contrat repose à la base sur des croyances et des idées que le candidat se fait de lui-même de l'organisation suivi par des informations et les promesses communiquées par l'employeur lors du recrutement concernant la formation, les opportunités de carrière professionnelle, les conditions de travail,...bref, tout ce qui répond au plus aux attentes du ce dernier.

Le contrat psychologique peut être envisagé « comme un schéma mental que possèdent les employés à propos de leur relation d'emploi » (D. M. Rousseau et al., 2014)il est donc fondé sur des croyances relatives aux obligations réciproques des relations l'emploi, il repose sur un contenu bilatéral, à savoir les obligations de l'employer dont la nature des tâches, des responsabilités et des objectifs souhaités, aussi les obligations employeur dont les attributs, les avantages, les bénéfices et les promesses que l'employeur mets à l'égard de l'employer. Le contenu et les caractéristiques

de ce dite contrat doivent être suffisamment claires et précises pour que le schéma mental que fera l'employeur et l'employé suite à ce contrat soient en harmonie avec les attentes de chacune des parties contractantes du contrat et dont ils sont tenus tous deux de respecter de manière à ne pas rompre ce dite contrat.

Cependant, ce schéma mental, cette perception imagée peut devenir image « toxique » en cas de non-respect des promesses de l'employeur, ce qui par conséquent peut se traduire par des départs des nouveaux recrues ou par une insatisfaction ou une démotivation des salariés (Robinson et al., 1994) et qui peut même être considéré comme une trahison et violation du dite contrat (Soulez & Guillot-Soulez, 2011), (Charbonnier-Voirin & Vignolles, 2015). À la différence d'un contrat de travail normal, le contrat psychologique se distingue d'un contrat de travail par la proposition de valeur, c'est-à-dire des avantages que les autres organisations ne proposent sur le marché de l'emploi, des attributs qui rendent l'employeur distinctif et différents des autres concurrents (Berthon et al., 2005). Cette proposition peut contenir des informations relatives concernant les pratiques de rémunération, les systèmes d'appréciation des performances ou de gestion des carrières, le style de management ou les conditions de travail en général.

Le marketing RH interne intervient à cet effet et cherche à ce que le sentiment post-contrat psychologique soit en adéquation avec les attentes du salarié et surtout, respecte les promesses et le contenu du contrat, et ce n'est que par les actions voire l'attitude des salariés qu'on peut réellement évaluer le niveau de satisfaction et d'identification à l'organisation qui peuvent se traduire par l'intention de rester ou quitter l'organisation.

La stratégie de la marque employeur semble être un excellent outil de gestion RH contribuant dans l'investissement du capital humain et l'attractivité organisationnelle voire, la croissance économique du secteur privé.

Pour clore, nous transposons le concept de la marque employeur du niveau organisationnel au niveau économique, nous nous retrouvons dans la promotion de l'image de marque nationale en tant que pays attractif et distinctif pour les investisseurs nationaux et étrangers, avec un climat d'affaire qui garantit la sécurité et la qualité, capable de satisfaire et de répondre aux besoins des investisseurs interne et externe et d'offrir des propositions uniques et concurrentielles en termes réglementation de travail, d'avantages économiques, fiscaux avec des compétences et des qualifications capables de répondre aux nouveaux métiers et aux évolutions technologiques, nous nous retrouvons dans du marketing national et international afin de promouvoir « le made in Morocco » à l'échelle internationale.

## Références bibliographiques :

- Achchab, B., & Bennaceur, S. (2021). Capital humain et croissance économique au Maroc. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 2(12), Art. 12. <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/497>
- Ambler, T., & Barrow, S. (1996). The employer brand. *Journal of Brand Management*, 4(3), 185-206. <https://doi.org/10.1057/bm.1996.42>
- Backhaus, K., & Tikoo, S. (2004). Conceptualizing and researching employer branding. *Career Development International*, 9(5), 501-517. <https://doi.org/10.1108/13620430410550754>
- Berthon, P., Ewing, M., & Hah, L. L. (2005). Captivating company: Dimensions of attractiveness in employer branding. *International Journal of Advertising*, 24(2), 151-172. <https://doi.org/10.1080/02650487.2005.11072912>
- Cazottes, M.-C. (2019). Histoire et définitions de la marque employeur—Pearson France. <https://fr.readkong.com/page/chapitre-1-histoire-et-definitions-de-la-marque-employeur-8861618>
- Cerdin, J.-L. (2000). Gérer les carrières, collection «Pratiques d'entreprises». [https://www.academia.edu/36721761/G%C3%A9rer\\_les\\_carri%C3%A8res\\_COLLECTION\\_PRATIQUES\\_D\\_ENTREPRISES](https://www.academia.edu/36721761/G%C3%A9rer_les_carri%C3%A8res_COLLECTION_PRATIQUES_D_ENTREPRISES)
- Charbonnier-Voirin, A., & Vignolles, A. (2015). Marque employeur interne et externe. Un état de l'art et un agenda de recherche. *Revue française de gestion*, 246(1), 63-82.
- Duroni, A., & Gaud, P. (2011). De la marque employeur aux nouveaux enjeux RH. 72.
- Gates, S., & Langevin, P. (2010). Usage des indicateurs de capital humain et pilotage de la performance. *Revue française de gestion*, 36(207), 125-138. <https://doi.org/10.3166/rfg.207.125-138>
- Gauthier, C. (2020). La situation du marché du travail en 2020. Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc. [https://www.hcp.ma/La-situation-du-marche-du-travail-en-2020\\_a2650.html](https://www.hcp.ma/La-situation-du-marche-du-travail-en-2020_a2650.html)
- Impact de la COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc. (2020.). Consulté 12 décembre 2022, à l'adresse : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_767858.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_767858.pdf)
- Islam, N. (1995). Growth empirics: A panel data approach. *The quarterly journal of economics*, 110(4), 1127-1170.
- Lamchaouat, M. (2014). Aperçu sur l'informalité au Maroc. *Revue Economie & Kapital*, 6.
- Lucas, R. E. (s. d.). On the mechanics of economic development.
- Mankiw, N. G. (s. d.). A contribution to the empirics of economic growth.

- Note de présentation\_Fr.pdf. (2022.-a). Consulté 29 novembre 2022, à l'adresse [https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2022/02%20Note%20de%20pr%C3%A9sentation\\_Fr.pdf](https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2022/02%20Note%20de%20pr%C3%A9sentation_Fr.pdf)
- Note de présentation\_Fr.pdf. (2022-b). Consulté 9 décembre 2022, à l'adresse [https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2022/02%20Note%20de%20pr%C3%A9sentation\\_Fr.pdf](https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2022/02%20Note%20de%20pr%C3%A9sentation_Fr.pdf)
- Rochford, L. (2016). Contrepoint – Gary Becker et la notion de capital humain. *Informations sociales*, 192①, 65☒65. <https://doi.org/10.3917/in-so.192.0065>
- Rousseau, D. (1989). Psychological and Implied Contracts in Organisations. *Employee Responsibilities and Rights Journal*, 2, 121☒139. <https://doi.org/10.1007/BF01384942>
- Rousseau, D. M., Rozario, P. D., Jardat, R., & Pesqueux, Y. (2014). *Contrat psychologique et organisations: Comprendre les accords écrits et non-écrits*. Pearson Education France.
- Soulez, S., & Guillot-Soulez, C. (2011). Marketing de recrutement et segmentation générationnelle: Regard critique à partir d'un sous segment de la génération Y. *Recherche et Applications en Marketing*, 26, 39☒57. <https://doi.org/10.1177/076737011102600103>
- Srivastava, P., & Bhatnagar, J. (2010). Employer Brand for Talent Acquisition: An Exploration towards its Measurement. *Vision: The Journal of Business Perspective*, 14(1☒2), 25☒34. <https://doi.org/10.1177/097226291001400103>
- Vignolles, B. (2012). Le capital humain: Du concept aux théories. *Regards croisés sur l'économie*, 12②, 37☒41. <https://doi.org/10.3917/rce.012.0037>

# La qualité de l'enseignement supérieur à l'ère du digital et enjeu de l'employabilité

Bourray Sabrina <sup>1</sup>

## Résumé :

Aujourd'hui la digitalisation est une priorité nationale pour le développement socioéconomique et la compétitivité dans la majorité des secteurs, en effet le secteur de l'enseignement supérieur n'en fait pas l'exception. Le Maroc s'est inscrit dans une nouvelle dynamique visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et à moderniser ses pratiques à travers, notamment, la mise en place des dispositifs mettant l'apprenant au centre de l'action éducative, tout en intégrant les TIC dans le monde de l'enseignement et de l'éducation, pour en améliorer le rendement, la qualité et la productivité, et ce pour en faire un levier de développement.

**Mots-clés :** transformation digitale, la qualité de l'enseignement supérieur, l'employabilité des jeunes diplômés.

## Abstract :

Today, digitalization is a national priority for socio-economic development and competitiveness in most sectors, and the higher education sector is no exception. Morocco is part of a new dynamic aimed at improving the quality of higher education and modernizing its practices through, in particular, the establishment of devices, putting the learner at the center of educational action, while integrating ICT in the world of teaching and education, to improve performance, quality and productivity, and this to make it a lever for development. .

**Keywords :** digital transformation, teaching quality in higher education, employability .

---

<sup>1</sup>Docteur en Economie et gestion, Université Mohammed V Rabat, Maroc



## INTRODUCTION

Au Maroc, l'enseignement supérieur constitue l'un des piliers du développement du pays, nous sommes aujourd'hui face à une nécessité de produire des compétences et des profils qualifiés, une jeunesse en mesure de répondre aux besoins du marché et prendre en charge la relève dans les divers secteurs de l'économie. Les employés des entreprises, les fonctionnaires de l'Etat, les cadres et les techniciens sont tous issus de l'enseignement supérieur et assument des responsabilités cruciales, de même que les chercheurs et les intellectuels indispensables au développement d'une société de savoir.

Dans un contexte de mondialisation mettant en concurrence les économies nationales, la transition digitale des économies s'impose aujourd'hui comme une urgence pour renforcer la compétitivité des nations, la création de richesses et des emplois décents, la réduction des inégalités et l'insertion dans les flux mondiaux d'échanges de connaissances et des chaînes de valeur mondiales. L'enseignement supérieur est alors directement aux prises avec les fortes exigences d'une compétitivité internationale, d'où la nécessité de former des profils de haut niveau en mesure de relever les défis pour un pays en voie de développement tel que le Maroc.

A l'instar du Maroc digital visant à transformer le Maroc en un hub numérique d'Afrique, et donc l'inscrire dans une économie digitale, le royaume est appelée aujourd'hui à faire de digitalisation de l'enseignement supérieur, une priorité nationale en offrant un terrain propice et favorable pour le développement et l'accélération de la transition digitale au niveau de la sphère universitaire, en intégrant les nouvelles technologies pour perfectionner l'apprentissage et développer également des programmes pédagogiques de manière à répondre plus efficacement aux nouveaux besoins induits par la révolution numérique.

Dans ce sens, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique s'est inscrit dans cette dynamique orientée numérique en cohérence avec les orientations nationales, visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur à travers la mise en place de mesures institutionnelles pour généraliser l'usage du numérique dans l'enseignement et l'apprentissage, et adapter les approches pédagogiques au développement socioculturel et aux marchés du travail, et ce dans le but ultime de permettre à l'université marocaine de donner naissance un capital humain performant, compétitif et en mesure de relever les défis du développement du pays.

Ainsi nous formulons les questions problématiques suivantes :

Dans quelle mesure, la transformation digitale pourrait-elle être une source d'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur ?

Le recours à l'enseignement à distance permet-il une meilleure qualité d'apprentissage et d'enseignement, ainsi qu'une facilité d'accès au savoir ?

## **I. LA DIGITALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU MAROC**

La transformation digitale compte désormais est une condition pour le développement et la compétitivité dans la majorité des secteurs, en effet, le secteur de l'enseignement supérieur n'échappe non plus à cette transition numérique qui s'annonce prometteuse pour le développement du capital humain qui est indispensable pour la réalisation d'une croissance économique soutenue et durable.

Depuis des décennies, le secteur de l'enseignement supérieur marocain a fait l'objet de nombreuses réformes et de programmes de mises à niveau pour faire face à de nombreux défis qui s'imposaient sur le terrain notamment la massification qui touchent les filières à accès ouvert et l'arrivée d'une nouvelle génération des « digital natives » (La génération Z) qui maîtrisent les nouveaux outils technologiques, et ayant tendance à les utiliser en dehors du campus universitaire.

Cette mutation vers le numérique, a induit également des changements positifs et remarquables au niveau des contenus pédagogiques et a permis l'émergence de diverses façons d'enseigner garantissant une meilleure qualité de formation. Nous assistons désormais à l'usage des technologies de l'information et de la communication comme moyen de médiation de multiples modèles pédagogiques et de médiatisation de plusieurs types de cours et de formations.

A cet effet, le secteur de l'enseignement supérieur est appelée à axer ces efforts et ces réflexions sur la qualité des formations au supérieur, et surtout l'adapter au contexte actuel qui est en perpétuel mutation et d'offrir à cette génération qui a l'avantage de la bonne maîtrise des nouveaux outils technologiques, le cadre propice et optimal pour le développement des compétences recherchées par le marché du travail.

### **1. Bilan des principales stratégies mise en place pour promouvoir la transformation numérique de l'enseignement supérieur au Maroc.**

La digitalisation était toujours un objectif stratégique de l'université marocaine et sa mise en place était d'une manière progressive. En effet

plusieurs réformes se sont succédées et considèrent le numérique comme source de création de valeurs et d'innovation favorisant l'amélioration des systèmes et les pratiques pédagogiques. L'introduction des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur est considérée comme facteur garant de l'innovation pédagogique et la réussite universitaire<sup>2</sup>.

Le Maroc a entrepris depuis une décennie plusieurs réformes et mesures visant la transformation numérique des établissements universitaires dont les principaux apports sont :

<b>Les réformes de l'enseignement supérieur marocain</b>	<b>Les initiatives ciblées pour la mise en œuvre du numérique</b>
La charte nationale de l'éducation et de la formation (1999) Intégration de la technologie dans méthodes de l'enseignement.	Le réseau MARWAN (2002/ réseau informatique) Mise en place des infrastructures d'information et de communication.
Programme d'urgence (2009-2013) L'importance de l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques.	Projet Campus Virtuel Marocain(2004) Promouvoir l'enseignement à distance au MAROC.
La stratégie e-Maroc (2010) Développer l'internet et les autres technologies de communication.	Le programme GENIE (2005) Généralisation des TIC dans le système éducatif marocain.
Maroc Numérique (2013) Informatisation des organisations et développement de l'internet Haut débit.	Le programme E-Sup(2006) Intégration et utilisation des TIC dans l'enseignement selon les standards internationaux.
Vision Stratégique (2015-2030) Intégrer des technologies de l'information et de la communication à travers le développement des infrastructures numériques dans les établissements universitaires marocains.	Programme Nafida1 / Nafida2 (2008) / (2021) Rendre les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) accessibles.
La loi 51-17 (2019) Le numérique est parmi les objectifs de la loi cadre relative au système de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.	Le programme INJAZ (2013) Mise à la disposition des étudiants des services interfaces pour accéder à l'usage des TIC.

<sup>2</sup> Karsenti, Étude du sentiment d'auto-efficacité

<p>Maroc Digital (2020) Transformations numériques et gouvernance des compétences numériques.</p>	<p>Programme LAWHATI (2015) Transformations numériques et gouvernance des compétences numériques. (Généralisation des TIC dans l'Université Marocaine). Projet apogée Gouvernance efficace des universités et la gestion des inscriptions administratives et pédagogiques. Campus Connecté (2021) Faciliter la connexion aux ressources pédagogiques à distance.</p>
---	--

## 2. Les principales plateformes digitales de l'enseignement à distance

Les plateformes d'enseignement à distance constituent un moyen facile d'accès aux ressources pédagogiques, et de gestion du cours pour les enseignants, il assure un environnement d'apprentissage malgré qu'ils ne disposent pas de certaines fonctionnalités d'interactivité, ils permettent en effet aux enseignants et aux apprenants de collaborer et de rester connectés dans un environnement en ligne en temps réel.

**Tableau 2 :** les plateformes de l'enseignement à distance

<b>Plateforme de l'enseignement à distance</b>	<b>Description</b>
Google classroom	C'est une plate-forme d'apprentissage gratuite qui permet la création et la diffusion de cours et d'exercices de façon numérique.
Google meet	C'est le service de visioconférence de Google il permet aux professionnels de d'organiser des vidéoconférences facilement. Il suffit de transmettre un lien généré automatiquement. Les participants ont juste besoin de posséder un compte Google
Zoom	Zoom est un outil de visioconférence professionnel. Zoom permet de créer des réunions en ligne, organiser des webinaires en vidéo, créer des salles de conférences et discuter par écrit grâce à une messagerie instantanée <sup>3</sup> .

<sup>3</sup> Définition Wikipédia.

Skype	Skype est un logiciel qui permet de discuter à travers le monde à travers des appels vidéo.
Webinar	Le webinar (ou webinaire) est une réunion collective ou conférence en ligne <sup>4</sup> .
Moodle	est une plateforme d'apprentissage en ligne Moodle permet l'organisation de cours sous forme de filières qui lui confère un potentiel de mise en place de dispositifs complets d'enseignement. <sup>4</sup>
YouTube	Plusieurs enseignants ont choisi d'interagir avec leurs étudiants via les réseaux sociaux ou les chaînes YouTube en diffusant des contenus pédagogiques numériques sur ces plateformes.

## II. L'employabilité et l'insertion professionnelle des étudiants dans l'ère du digital.

La révolution numérique représente, pour la majorité des secteurs, une opportunité de repenser leurs modèles et de se réinventer. Pour l'enseignement supérieur, cette révolution représente un moyen de répondre à la multitude d'enjeux auxquels elle est confrontée : nombre croissant d'étudiants, décrochage universitaire, le classement des institutions scolaires marocaine dans les classements internationaux, l'inadéquation de la formation au besoins du marché de l'emploi... À ce titre, il s'avère essentiel à tous les acteurs du domaine de l'enseignement d'élaborer une stratégie forte et ambitieuse pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'autonomisation de l'apprentissage pour une meilleure insertion professionnelle des lauréats.

### 1. L'employabilité durable : Gage de la qualité de l'enseignement supérieur

Selon la déclaration mondiale de l'UNESCO<sup>5</sup> sur l'enseignement supérieur pour le 21<sup>ème</sup> siècle : « L'enseignement a une triple fonction, d'abord l'éducation dans son sens le plus large ensuite la formation et enfin la recherche » la mission essentielle de l'enseignement supérieur est de contribuer au développement durable et à l'amélioration de la société dans son ensemble. Parmi les nombreux défis de l'enseignement Supérieur soulevés par L'UNESCO pour ce siècle figure celui de l'employabilité des diplômés.

<sup>4</sup>Définition Wikipédia.

<sup>5</sup>UNESDOC, bibliothèque numérique, document numérique assurance qualité interne et employabilité.

L'axe qui compose la vision pour l'enseignement supérieur est dédié au renforcement de la coopération avec le monde du travail ainsi que l'analyse et l'anticipation des besoins de la société. Plusieurs suggestions ont été émises en vue de renforcer les liens avec le monde du travail entre autres :

- L'échange de personnel entre le monde du travail et les différents étalements de l'enseignement supérieur.
- La révision des programmes pour mieux les adapter aux pratiques répandues sur le marché du travail. Afin d'améliorer l'employabilité des lauréats ; il est nécessaire en plus des éléments précités, de développer l'esprit d'entreprenariat auprès des étudiants, qui seront amenés à être « des créateurs d'emploi » et non uniquement des salariés.

Dans ce sillage, l'offre de formation doit répondre aux attentes des entreprises et être en corrélation avec le marché de l'emploi. En effet, afin de se différencier, les universités doivent non seulement transmettre les savoirs les plus utiles mais aussi tisser des liens forts et réactifs avec les entreprises, pour permettre à leurs étudiants de réaliser des stages et trouver ainsi leur premier emploi plus rapidement possible. Un rapprochement avec les entreprises doit être fait afin de mieux appréhender leurs besoins, d'identifier des partenariats possibles au niveau national et mondial. Il appartient ainsi aux établissements d'offrir aux étudiants le cadre optimal pour le développement des compétences recherchées par les employeurs, mais aussi d'adapter celles-ci à un monde en perpétuel changement.

## **2. Le monde professionnel : un nouveau savoir requis**

Plus important encore que l'octroi de diplômes, faire en sorte que l'étudiant parvienne au meilleur niveau d'éducation possible en vue d'acquérir les compétences que le métier de son choix exige, doit être au cœur de l'enseignement supérieur. En plus de s'assurer de répondre au mieux aux attentes de l'étudiant, l'établissement doit anticiper l'évolution du jeune à long terme, du banc d'école jusqu'à son entrée dans le monde professionnel qui, chamboulé par la révolution numérique, exige de nouvelles compétences, un nouveau savoir-faire et savoir-être.

C'est à ce titre que l'université sera en mesure de se forger une image de marque positive, de gagner en réputation, d'améliorer ses réalisations.

## **3. La génération z : des digitales natives qui privilégient la formation à distance**

Leur smartphone dans leur poche, les étudiants de la génération Z maîtrisent

très bien les codes du numérique et s'attendent à ce que l'université adopte tout comme eux la transformation digitale. Pour cela, l'université est appelée à proposer à ses étudiants des cours disponibles en ligne et téléchargeables sur l'appareil de leur choix, à tout moment, en tout lieu, contenus numérisés libres d'accès et gratuits, bibliothèques numériques, vaste choix de MOOC (Massive Open Online Courses pour Cours en ligne ouverts et massifs). Tout cela pour se dégager des contraintes limitatives et se concentrer sur la raison de leur présence à l'université : l'apprentissage et la formation.

### **III. Analyse empirique de la qualité de l'enseignement à distance**

Le présent travail de recherche est une contribution à l'évaluation de l'impact de la transformation digital sur la qualité de l'enseignement supérieur, nous avons opté pour une méthodologie combinant les approches qualitatives et quantitatives afin de contourner le sujet dans sa globalité.

La cueillette des données analysées dans cette étude est effectuée à l'aide d'un questionnaire généré et rempli en ligne le 20/01/2023 par 232 étudiants universitaire.

Notre questionnaire se compose de deux volets, le premier volet permettrait de s'interroger sur l'usage des TIC en formation et le deuxième volet se propose de mettre en lumière, du point de vue des étudiants, l'impact de la digitalisation du contenu pédagogique sur la qualité de la formation au supérieur. Dans cette optique, le questionnaire a été diffusé par voie électronique auprès de 232 étudiants de l'enseignement supérieur ayant pris part à l'expérimentation de la transformation numérique dans l'enseignement supérieur au Maroc.

#### **1. Problématique et Hypothèses**

Cette étude traite la problématique de l'intégration des TIC et ses usages ainsi que son apport sur la qualité de l'enseignement supérieur. Dans ce sens, notre problématique peut être formulée comme suit :

Dans quelle mesure, la transformation digitale pourrait-elle être une source d'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur ?

Le recours à l'enseignement à distance permet-il une meilleure qualité d'apprentissage et d'enseignement, ainsi qu'une facilité d'accès au savoir ?

Ceci nous amène à vérifier la validité de l'hypothèse suivante :

L'exploitation des potentialités offertes par les TIC permet l'amélioration de la qualité des formations au supérieur.

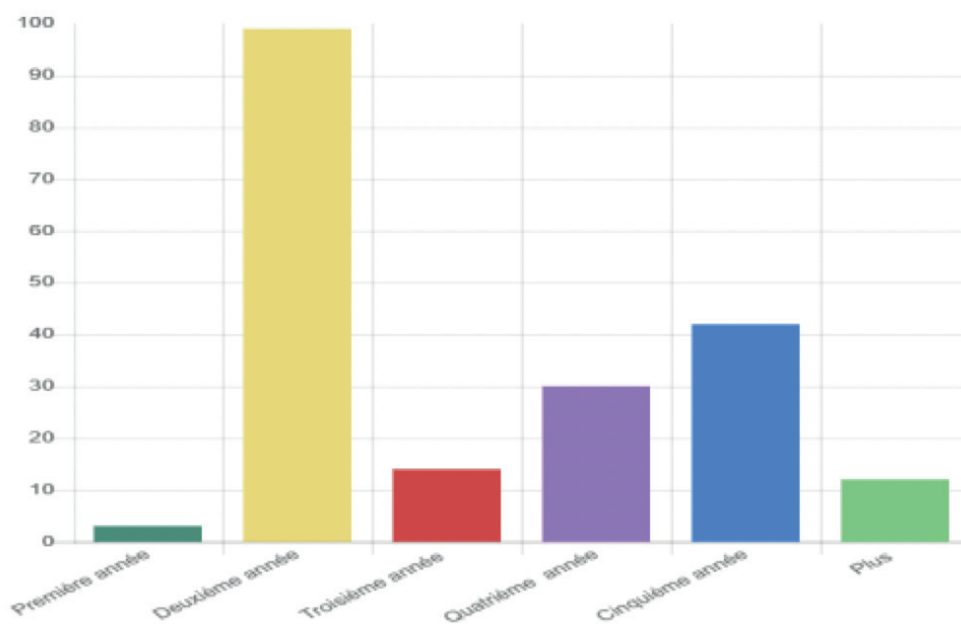
## 2. L'échantillon de l'étude :

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour déterminer la taille de l'échantillon, de notre part, nous avons opté pour la méthode aléatoire fondée sur le principe du choix au hasard des éléments de l'échantillon. Dans cette perspective, tout élément de la population cible peut appartenir à l'échantillon avec une probabilité similaire et commune pour tous les éléments. En effet, nous avons utilisé la méthode aléatoire simple, avec un échantillon formé par 232 Étudiants du cycle universitaire supérieur en allant de la première année des études universitaire jusqu'au cycle doctorale.

## 3. Analyse des résultats de l'enquête<sup>6</sup> :

### 3.1 L'usage des outils technologiques en formation :

Figure 1 : classification des étudiants en fonction du niveau d'études.



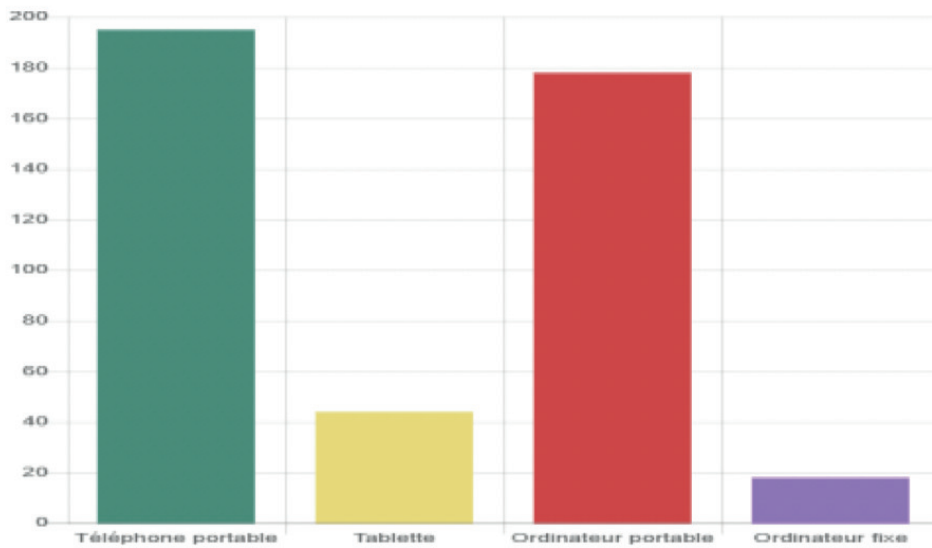
Source : données du questionnaire.

L'échantillon se compose de 43.61% des étudiants de la deuxième année, 18.5% de la cinquième année, 13,22% de la quatrième année, et le reste est réparti entre les autres niveaux du cycle universitaire. En effet, cet échantillon représente bien la génération Z.

<sup>6</sup> <https://app.dragnsurvey.com/report/share/a4660dec> : ce lien comporte le questionnaire et les résultats obtenus.



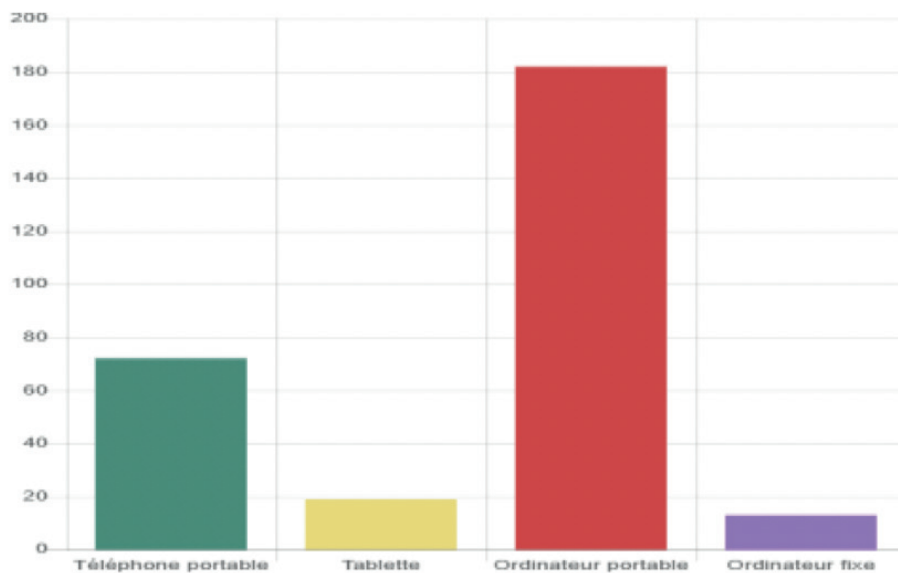
**Figure 2 :** la nature des outils technologiques possédés par les étudiants enquêtés.



**Source :** données du questionnaire.

Le graphique montre que 86% des étudiants enquêtés utilisent en alternance les téléphones portables et les ordinateurs portables dans leurs activités d'apprentissage.

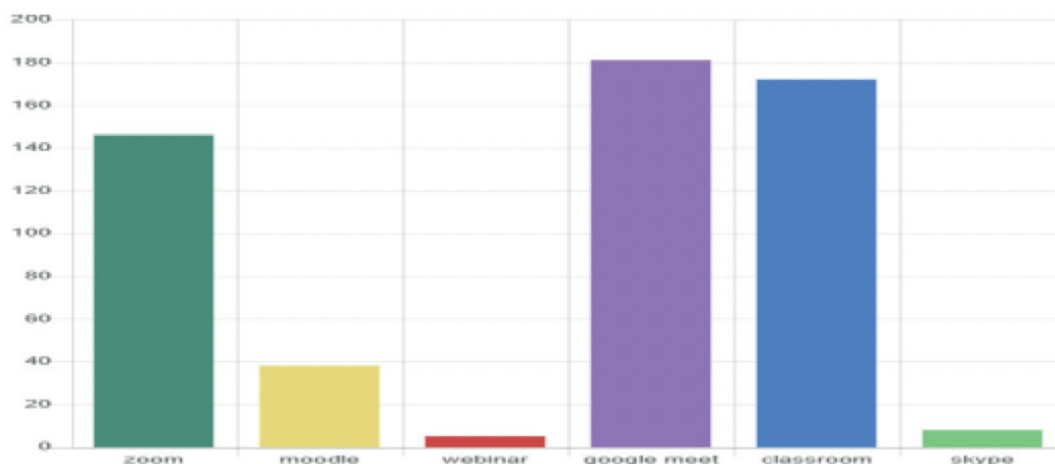
**Figure 3 :** l'adaptabilité des outils technologiques aux activités d'apprentissages.



**Source :** données du questionnaire.

Les résultats montrent que 86% des étudiants du cycle universitaire supérieur, recourent aux outils technologiques notamment les téléphones portables et les ordinateurs portables dans leurs études du fait de leur caractère pratique et facile lors de l'usage.

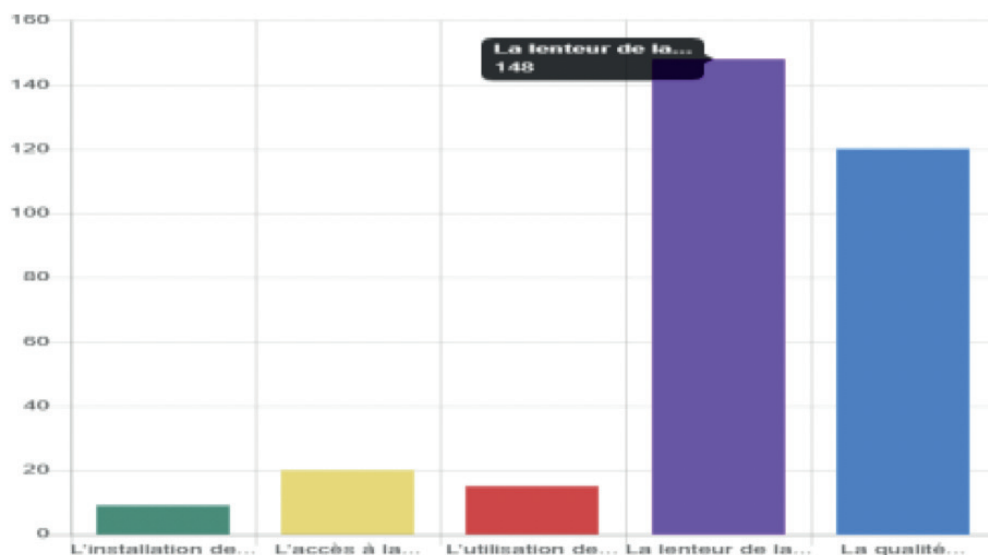
**Figure 4 :** les plateformes pédagogiques les plus utilisées par les étudiants dans l'enseignement à distance :



**Source :** données du questionnaire.

D'après le graphique, les plateformes digitales les plus utilisées par les étudiants enquêtés sont respectivement, Google meet, Google classroom et Zoom, 81,9%, 77.83% et 66.06%.

**Figure 5 :** les difficultés rencontrées lors de l'usage des plateformes digitales :



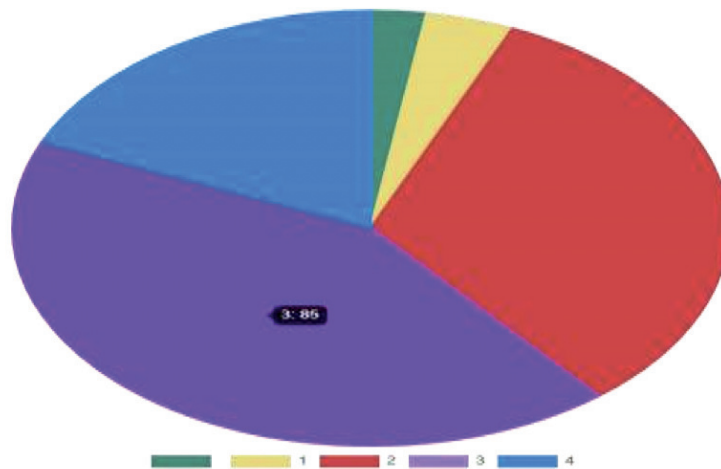
**Source :** données du questionnaire.

Selon les étudiants enquêtés, les problèmes les plus fréquentés lors de l'utilisation des dites plateformes sont généralement :

- La lenteur de la connexion internet avec 69.81% de votes
- La qualité audiovisuelle avec 56.6% de votes
- Les autres difficultés sont liées à l'exploitation de la plateforme digitale.

### 3.2 Essai d'évaluation de l'impact de l'enseignement à distance sur la qualité de la formation au supérieur.

Figure 6 : l'appréciation de l'expérience de la digitalisation des contenus pédagogiques

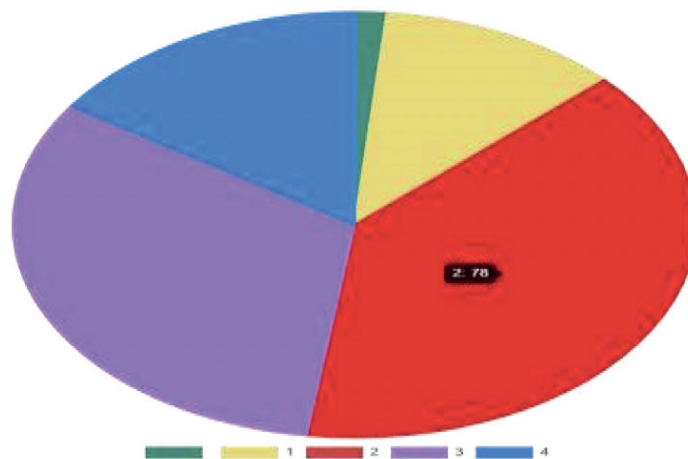


Source : données du questionnaire.

L'évaluation de l'expérience des étudiants par rapport à la digitalisation des contenus pédagogiques affiche les données suivantes :

- 42,5% des étudiants ont attribué une notation de 4/5.
- 32,5% des étudiants ont attribué une notation de 3/5.
- 18,5% des étudiants ont attribué une notation de 5/5.

Figure 7 : la qualité du contenu pédagogique diffusé à distance.

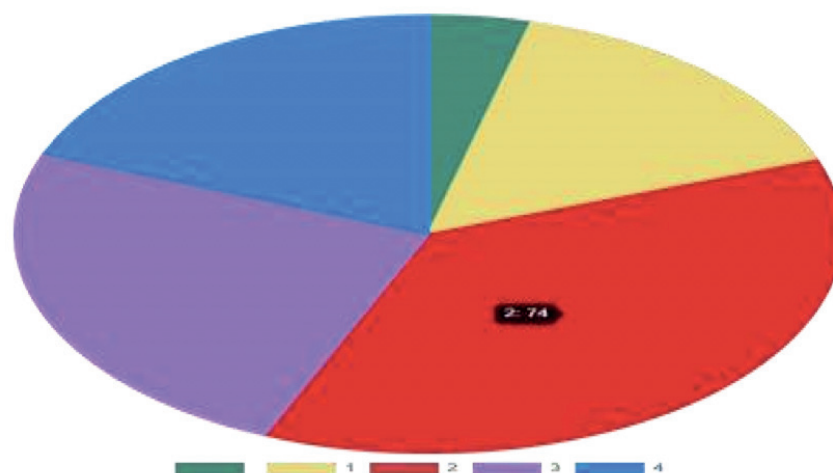


Source : données du questionnaire.

Concernant la qualité du contenu pédagogique diffusé à distance, les étudiants ont attribué les notations comme suit :

- 39,2% des étudiants ont donné une note de 3/5.
- 32,16% des étudiants ont donné une note de 4/5.
- 15,58% des étudiants ont donné une note de 5/5.
- 11,56% des étudiants ont donné une note de 2/5.

**Figure 8 :** le degré de compréhension des cours à distance.

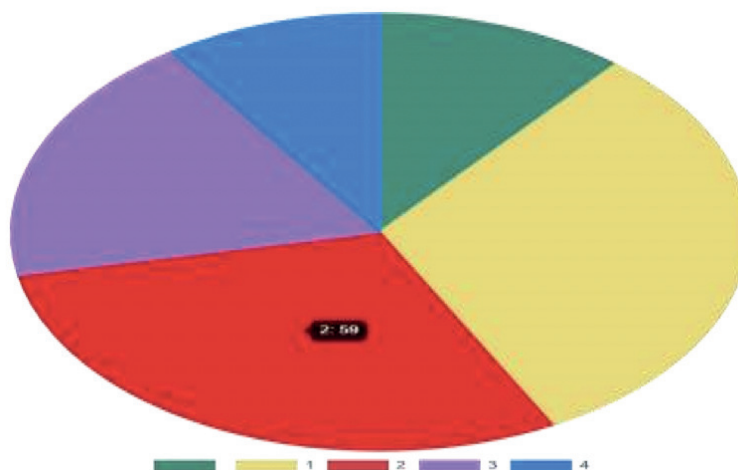


**Source :** données du questionnaire.

D'après le graphique, il s'avère que le niveau de compréhension présente une défaillance dans le processus d'apprentissage à distance puisque :

- 37% notent le niveau de compréhension de 3/5.
- 24,5% notent le niveau de compréhension de 4/5.
- 19% notent le niveau de compréhension de 5/5
- 15% notent le niveau de compréhension de 2/5

**Figure 9 :** le niveau d'interaction avec l'enseignant durant les cours à distance.

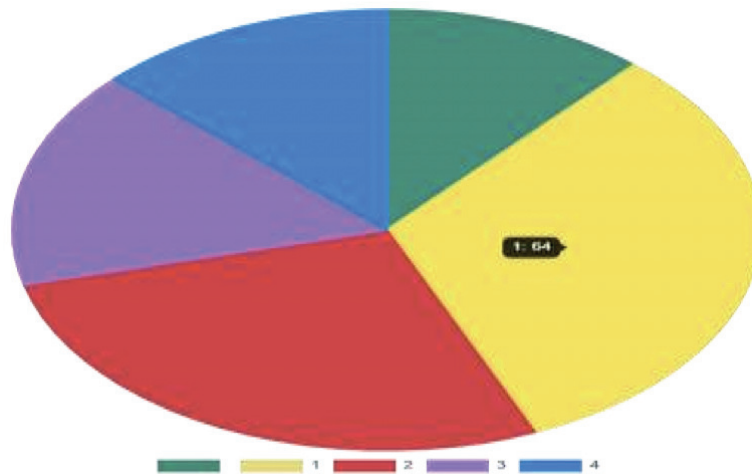


**Source :** données du questionnaire.

Selon les étudiants enquêtés, l'interaction avec l'enseignant est une véritable lacune dans l'enseignement à distance, ils affirment d'après les votes que le degré d'interaction dans les plateformes digitales reste à désirer.

- 32,16% des étudiants ont noté le niveau d'interaction de 2/5.
- 29,65% des étudiants ont noté le niveau d'interaction de 3/5.
- 18,59% des étudiants ont noté le niveau d'interaction de 4/5.
- 11,06% des étudiants ont noté le niveau d'interaction de 1/5.

**Figure 10 :** l'évaluation du niveau de concentration durant les cours à distance.

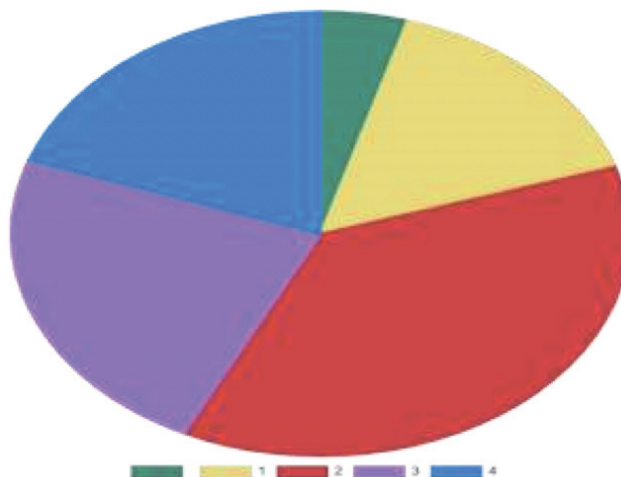


**Source :** données du questionnaire.

Maintenir un niveau de concentration des étudiants dans les normes lors des cours à distance s'avère un problème difficile à contrecarrer, en effet les résultats montrent que :

- 32% des étudiants ont attribué une notation faible de l'ordre de 2/5. 27% des étudiants ont noté le niveau de concentration de 3/5.
- 16% des étudiants ont noté le niveau de concentration de 4/5.
- 13% des étudiants ont noté le niveau de concentration de 5/5 11,5% des étudiants ont noté le niveau de concentration 1/5.

**Figure 11 :** Evaluation du niveau d'assiduité des étudiants pendant les cours à distance

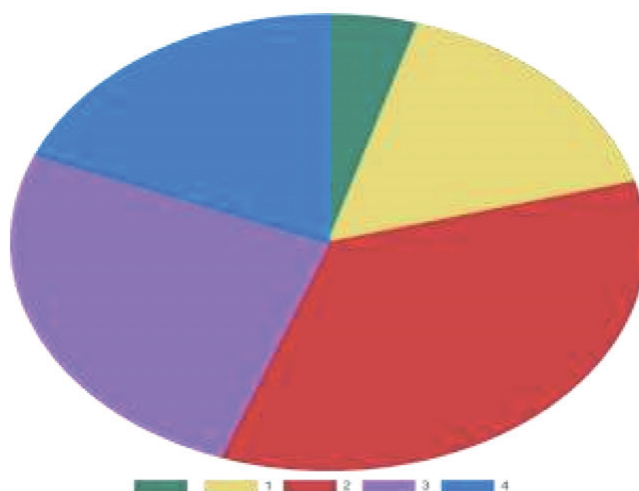


**Source :** données du questionnaire.

D'après le graphique, les résultats affichent que :

- 37,56% des étudiants note leurs assiduités pendant les cours à distance de 3/5.
- 22,84% des étudiants note leurs assiduités pendant les cours à distance de 4/5.
- 19,29% des étudiants note leurs assiduités pendant les cours à distance de 5/5.
- 15,74 des étudiants note leurs assiduités pendant les cours à distance de 2/5.

**Figure 12 :** le niveau de satisfaction des étudiants pour le mode de l'enseignement à distance

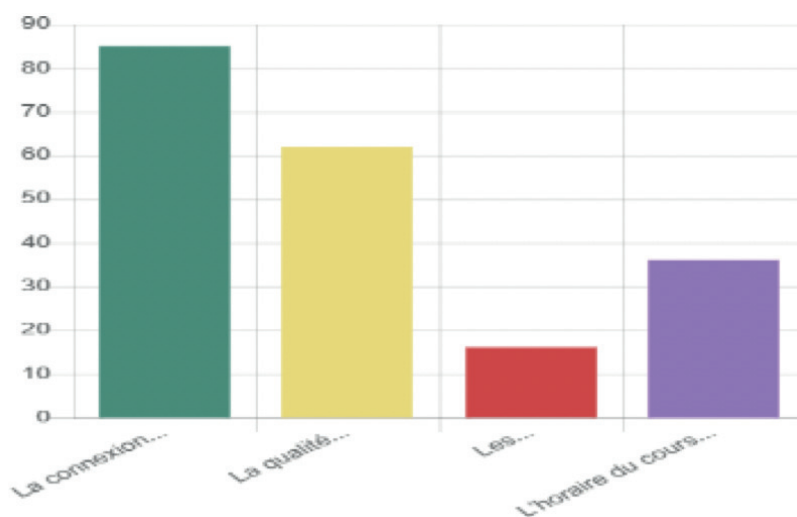


**Source :** données du questionnaire.

Les étudiants enquêtés approuvent un degré de satisfaction remarquable pour le mode d'enseignement à distance.

- 35,2% votent leur niveau de satisfaction de 3/5.
- 25,51% votent leur niveau de satisfaction de 4/5.
- 18,37% votent leur niveau de satisfaction de 5/5.

**Figure 13 :** les problèmes qui entravent le bon déroulement de cours à distance

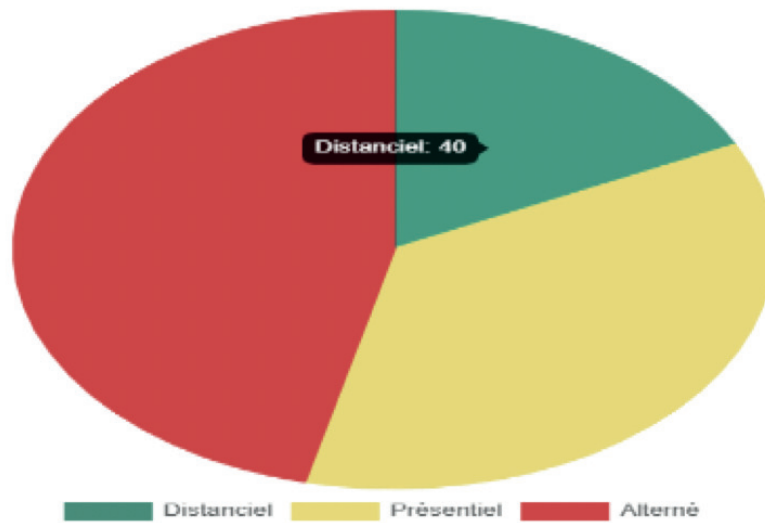


**Source :** données du questionnaire.

Les résultats montrent que :

- 43,15% des étudiants souffrent de problème lié à la connexion internet.
- 30,96% se plaignent de la qualité audiovisuelle des cours.
- 18,27 ont un problème d'horaire des cours à distance.
- 7,61% ont du mal à gérer les fonctionnalités des plateformes.

**Figure 14 :** le mode d'enseignement que les étudiants préfèrent le plus



**Source :** données du questionnaire.

D'après le graphique, on constate que l'alternance entre le mode présentiel et distanciel est la meilleure option pour 52,53% des étudiants, tandis que 40,9 % préfèrent le mode présentiel, néanmoins 19,19% choisissent le distanciel.

Les résultats mettent en exergue l'engouement pour le numérique qui pourrait se justifier, d'une part, par le large usage des étudiants et des enseignants des TIC dans leur vie quotidienne pour communiquer, se divertir, s'informer, etc. Cette forte familiarisation a facilité l'exploitation de ces outils pour des fins ludique et pédagogiques.

D'autre part, la disponibilité, la simplicité et l'accessibilité des applications sur les smartphones, et les PC portables même avec une connexion à faible débit, encouragent les enseignants à y travailler, même si le niveau d'interactivité reste à désirer, en plus d'une multitude de problèmes qui entravent le bon déroulement de l'enseignement à distance et impactent la qualité de la formation. En effet ces résultats méritent d'être approfondie afin d'orienter la transition vers le digital à l'université marocaine.

## Conclusion :

La qualité de la formation est une exigence qui appelle à une réforme ingénieuse et continue, et à des régulations qui ciblent les dysfonctionnements existants impactant négativement la qualité de la formation. La problématique de l'insertion de certaines filières vient corroborer le discours véhiculé par le sens commun, par les acteurs économiques et par les acteurs universitaires, sur les formations universitaires dévalorisées sur le marché de l'emploi. Les nouvelles exigences de l'emploi, des métiers et de la vie en société rendent l'adéquation formation-emploi plus complexe dans un contexte de mutation qui influe profondément l'insertion au niveau local et mondial. Si la question de l'insertion est devenue une préoccupation majeure de la politique publique et de la société pour apparaître comme la finalité ultime et utilitaire d'un diplôme universitaire et de sa valeur marchande. L'université doit garder également au centre de ses préoccupations la transmission des connaissances, la formation des diplômés, leur esprit critique, l'acquisition des connaissances cognitives, des savoirs, de la culture du vivre ensemble et de la citoyenneté.

## Références bibliographiques :

- ALPERT, W. T., KENNETH A. COUCH AND OSKAR R. HARMON, A. (2016), Randomized Assessment of Online Learning, American Economic Review.
- BELAFHAILI M., DAFIR A., NEFZAOUI A., EL MARHOUM A. (2020), Continuité pédagogique et enseignement à distance en période de confinement: Perception et satisfaction des acteurs", Enquête nationale auprès des étudiants et des enseignants, L'économiste n° 5770.
- BALANCIER, P., & POUMAY, M. (2006), « L'e-learning dans l'Enseignement Supérieur », Environnement International Francophone.
- BOUCHAIB RIYAMI, (2018), Analyse des effets des TIC sur l'enseignement supérieur au Maroc dans un contexte de formation en collaboration avec une université française, Education. Université de Bretagne Sud, 2018.
- BIBEAU, R. (2004), « Répertoire des répertoires de scénarios pédagogiques et d'activités d'apprentissage avec les TIC. »
- CHEKOUR M., AL ACHHAB M., LAAFOU M. ET EL MOHAJIR B., (2014), Contribution à l'intégration de l'apprentissage mixte dans le système éducatif marocain, Revue internationale des technologies en pédagogie universi-



taire, [www.ritpu.org](http://www.ritpu.org), 2014.

- Clark B.R. (1998), *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Pathways of Transformation*, Oxford: Pergamon, 163p.
- ERNST, C. (2008). « E-learning, conception et mise en œuvre d'un enseignement en ligne : guide pratique pour une e-pédagogie ». (p.215).
- KARSENTI, T. (2006). « Comment favoriser la réussite des étudiants d'Afrique dans les formations ouvertes et à distance (foad) : principes pédagogiques ». *TICE et développement*, 20.
- KARSENTI, T., ET NGAMO, S.T. (2007). *Qualité de l'éducation en Afrique: le rôle potentiel des TIC*. *International Review of Education*.
- KLAUS SCHWAB. (2017). « La quatrième révolution industrielle ». Edition Dunod.
- LOLLIA, M., & ISSAIEVA, E. (2020). *Comment les enseignants assurent la continuité pédagogique et évaluent en contexte de pandémie ? Une étude en Guadeloupe*. e-JIREF.

# **Impact de l'Investissement et de l'Entrepreneuriat sur la Croissance Economique dans les pays de la région MENA : Analyse en données de panel dynamique**

## **Impact of Investment and Entrepreneurship on Economic Growth in MENA Countries: Analysis in Dynamic Panel Data**

Othmane FAHIM <sup>1</sup>

### **Résumé :**

Cette article examine l'impact des composantes d'investissement et d'entrepreneuriat sur la croissance économique dans certains pays de la région MENA au cours de la période 2003-2021 en utilisant un modèle de données de panel dynamique. L'ensemble de données utilisé dans cette étude a été acquis à partir de la base de données de la Banque mondiale, tandis que seules les données sur l'ouverture sont extraites de la CNUCED pour la période comprise entre 2003 et 2021. Cette étude utilise des données de panel de 8 pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Les résultats soulignent l'effet positif de l'entrepreneuriat sur la croissance économique. L'analyse des variables de contrôle indique que la plupart d'entre elles seraient des facteurs clés de la croissance économique dans les pays de la région MENA étudiés, notamment l'investissement et l'ouverture commerciale.

**Mots-clés** : Entrepreneuriat, Investissement, Croissance économique, MENA

---

<sup>1</sup> Othmane FAHIM est Doctorant-Chercheur à Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée, Rabat. Laboratoire Masafeg, othmane.fahim@um5s.net.ma

## I. INTRODUCTION

L'un des principaux objectifs de l'économie contemporaine est d'identifier les facteurs qui provoquent la croissance économique. Les investissements dans le capital physique et humain ont été mis en évidence comme les éléments clés liés à la croissance économique dans les études néoclassiques de la croissance économique, tandis que la connaissance a été ajoutée à l'équation dans la théorie de la croissance endogène. La connaissance, par opposition aux facteurs de production traditionnels, aurait un impact significatif sur la croissance économique du fait de sa diffusion à des entreprises tierces. D'autres variables qui stimulent la croissance économique, telles que l'entrepreneuriat, ont ensuite été incluses dans le modèle néoclassique.

L'entrepreneuriat a suscité une large attention au cours des dernières décennies en tant que stratégie visant à accroître la croissance économique, le rôle de l'entrepreneuriat dans la stimulation de la croissance économique fait l'objet de nombreux débats dans la littérature actuelle. Les universitaires et les décideurs politiques sont d'avis qu'il existe une relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. La relation potentielle de lien entre l'esprit d'entreprise et la croissance économique, avec des effets à la fois positifs et négatifs, est considérée par les économistes. Il y a une centaine d'années, Schumpeter (1934) soulignait que l'entrepreneuriat était essentiel pour comprendre les déterminants de la croissance économique.

L'entrepreneuriat en tant que processus fournit de nouveaux emplois, de nouvelles inventions et de nouvelles idées, tout en augmentant le revenu national stimulant et en ayant ainsi la capacité d'influencer le progrès économique.

L'entrepreneuriat contribue à un niveau de vie plus élevé et au développement régional. L'entrepreneuriat est un mécanisme crucial pour la prospérité économique ainsi qu'un problème essentiel auquel sont confrontés les décideurs politiques et les économistes. Il est devenu récemment une solution à de nombreux problèmes et un contributeur fondamental à la promotion de la croissance économique et du développement de plusieurs manières, telles que : la création d'emplois, la stimulation de l'innovation et de la compétitivité sur les marchés et les transferts de connaissances.

L'esprit d'entreprise est essentiel pour améliorer l'innovation et la réactivité des entreprises, stimuler la productivité et améliorer les structures de coûts et les performances commerciales. L'esprit d'entreprise entraînera l'évolution de

nouveaux marchés, de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de vente et de gestion, de nouvelles technologies trouvées, et la création de nouvelles entreprises et aussi de nouvelles institutions. Pour relier l'entrepreneuriat à la croissance économique, des recherches théoriques et empiriques ont été menées. La littérature théorique indique que l'entrepreneuriat dans différentes gammes de comportements entraîne un impact sur la croissance économique. Cependant, les études empiriques montrent des résultats variés en ce qui concerne le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique, selon les différents types d'entrepreneuriat ainsi que l'environnement macroéconomique dans lequel se déroule la croissance économique.

Bien que la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique ait fait l'objet de recherches approfondies, la majorité de la littérature accessible se concentre sur les pays développés. La question est de savoir si cette relation existe ou non dans les pays en développement, et si oui, si elle a ou non le même impact positif. En conséquence, il est non seulement nécessaire de saisir la relation entre l'esprit d'entreprise et la nature de la croissance économique dans les pays en développement, mais il est également nécessaire de comprendre les implications de cette relation pour la politique nationale. De telles connaissances faciliteraient l'élaboration de politiques adaptées aux besoins des pays en développement.

## **II. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

De nombreux modèles théoriques ont été présentés pour introduire la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. L'effet va d'une augmentation de l'activité entrepreneuriale dans la plupart des modèles théoriques à un impact majeur sur la croissance économique. Tout d'abord, la notion d'une association positive et étroite entre l'entrepreneuriat et la croissance économique remonte aux premières études de Schumpeter qui est l'un des premiers économistes à désigner l'entrepreneuriat comme un facteur important de la croissance économique. Sur la base d'études théoriques et empiriques antérieures, Audretsch & Keilbach (2004) ont soutenu que l'entrepreneuriat influence la croissance économique de trois manières :

- la diffusion de la technologie et du savoir-faire,
- l'augmentation de la création d'entreprises plus entrepreneuriales, ce qui crée plus la concurrence,

- une diversité et un choix accrus de biens et de services offerts dans une économie tant que l'entrepreneuriat augmente la diversité des entreprises.

De plus, ils ajoutent que la contribution de l'entrepreneuriat au développement économique permet aux nouvelles technologies d'être commercialisées plus rapidement, entraînant une productivité et une croissance économique plus élevées. Un débat a été ouvert sur le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans la promotion de l'innovation, de la prospérité et de la croissance économique (Audretsch, 1995).

Une étude affirme que l'importante contribution de l'entrepreneuriat à la croissance économique réside dans le fait qu'il sert de moyen de diffusion de connaissances qui, autrement, seraient restées non commercialisables. Cependant, il existe des preuves empiriques contradictoires de la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Une autre étude récente (Stoica & al., 2020) fournit des preuves empiriques à l'appui de l'affirmation selon laquelle l'entrepreneuriat joue un rôle différent dans la croissance économique dans les pays ayant différents niveaux de développement économique, comme suit : elle a examiné l'impact potentiel sur la croissance économique au niveau national de diverses formes d'entrepreneuriat et visait à évaluer si la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance économique varie en fonction du stade de développement économique d'un pays.

L'étude était basée sur des données de panel divisées en deux catégories, couvrant la période 2002-2018 et un panel de pays européens. Les résultats ont montré que pour l'ensemble du panel considéré, les trois formes d'entrepreneuriat ont un effet plus important sur le développement économique et que certains types d'entrepreneuriat sont plus importants que d'autres.

L'étude d'Abu-Aisheh (2018) a utilisé des données du Bureau central des statistiques du Koweït, du ministère des Finances du Koweït, de la Banque mondiale et des Nations Unies de 2001 à 2014, une régression OLS a été effectuée pour estimer les effets de l'entrepreneuriat sur la croissance du PIB. Les résultats ont montré que l'entrepreneuriat avait un impact positif sur la croissance du PIB du Koweït, bien qu'il soit statistiquement insignifiant et puisse être attribué à plusieurs raisons rationnelles. Premièrement, il y a un nombre limité de vues. Deuxièmement, en théorie, l'impact des différentes variables sur le PIB doit être effectif sur le long terme. Troisièmement, d'autres variables contribuent au PIB du Koweït, telles que les prix du pétrole et la

taille des exportations de pétrole.

Une autre étude (Rodrigues, 2018) a évalué dans quelle mesure l'influence directe et indirecte des différents types d'entrepreneuriat, par le biais du capital humain, est significative pour la croissance économique des pays. L'auteur a utilisé des estimations de données de panel à impact fixe sur une période relativement longue (1990-2016), incluant un grand nombre de pays de l'OCDE et hors OCDE.

Zaki & Rashid (2016) se sont appuyés sur des données transversales pour sept pays émergents (Égypte, Hongrie, Inde, Mexique, Indonésie, Turquie et Roumanie) sur la période 2004-2014. Une analyse de régression a été menée sur sept nations, représentant des pays émergents, étudiant l'effet de l'entrepreneuriat sur la croissance économique. Les résultats ont révélé une relation négative significative entre l'entrepreneuriat et la croissance économique, suggérant l'importance du rôle d'autres variables influençant cette relation, telles que la structure institutionnelle et l'investissement dans les secteurs de la « nouvelle économie ».

### **III. METHODOLOGIE & SPECIFICATION DU MODELE**

#### **1 - Méthodologie**

L'étude vise à analyser l'impact des composantes d'investissement et d'entrepreneuriat sur la croissance économique dans certains pays de la région MENA au cours de la période 2003-2021 en utilisant un modèle de données de panel dynamique. L'avantage des techniques de données de panel est qu'elles nous permettent de contrôler l'hétérogénéité individuelle, c'est-à-dire que chaque pays a des caractéristiques uniques (effets spécifiques au pays non observables) que nous ne sommes pas en mesure de quantifier avec l'ensemble de variables du modèle.

L'ensemble de données utilisé dans cette étude a été acquis à partir de la base de données de la Banque mondiale, tandis que seules les données sur l'ouverture sont extraites de la CNUCED pour la période comprise entre 2003 et 2021. Cette étude utilise des données de panel de pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) sélectionnés en raison de la disponibilité des données.

#### **2 - Modèle empirique**

Dans ce travail, la méthode économétrique qui sera utilisée pour l'estimation est celle des données de panel dynamiques. Pour estimer des modèles économétriques dynamiques, les données de panel sont désormais couramment utilisées. Ses avantages par rapport aux données chronologiques agrégées incluent la possibilité que les biais d'agrégation masquent les dynamiques macroéconomiques sous-jacentes et la portée que les données de panel offrent pour étudier l'hétérogénéité des dynamiques d'adaptation entre différents types d'individus, de ménages ou d'entreprises.

Les données de panel dynamiques sont le meilleur moyen de tirer pleinement parti de chaque point de données. En utilisant des données de panel, on peut examiner comment la croissance économique est affectée par les variations des variables dans le temps dans un pays. En ajoutant la dimension temporelle, on obtient également des degrés de liberté supplémentaires. Les estimateurs standard pour le modèle statique de données de panel, qui contrôlent l'existence d'effets individuels, sont les approches du modèle à effets fixes et du modèle à effets aléatoires.

L'analyse économétrique avec ces deux modèles traite plusieurs biais, ces biais sont liés à l'hétérogénéité entre les pays et le temps. Le problème du modèle effets fixes est qu'il ne peut pas estimer des paramètres tels que les variables invariantes dans le temps. D'autre part, le défi du modèle à effets aléatoires est les biais causés par le problème d'endogénéité dû à la corrélation potentielle entre une ou plusieurs variables explicatives, et les résidus.

Arellano-Bover, Blundell-Bond (1998) est une technique économétrique récente, qui est une analyse de système de données de panel dynamique. Cette méthode est basée sur la technique de la méthode généralisée des moments (GMM) qui a été largement utilisée dans l'estimation empirique des modèles de données de panel dynamiques.

Blundell et Bond ont proposé des estimateurs GMM de système pour surmonter les estimateurs de variables instrumentales incohérents causés par des instruments faibles. Tout d'abord, Arellano et Bover ont montré que les estimateurs GMM en niveau sont exempts d'instruments faibles lorsque même les paramètres concernant les variables retardées sont proches de l'unité, puis ils ont combiné les conditions de moment, qui sont utilisées dans le premier différenciage, et les estimateurs GMM en niveau pour améliorer

l'efficacité des estimateurs.

Les données de panel dynamiques sont une approche systémique GMM qui estime les paramètres d'un système d'équations : le modèle en première différence utilisant les niveaux retardés de l'entrepreneuriat en tant qu'instruments pour la différence retardée de l'équation de l'entrepreneuriat (de la même manière que pour le modèle de la différence première). Deuxièmement, utiliser les variables instrumentales de différence dans le modèle (Arellano-Bover, 1995 ; Blundell Bond, 1998). Par conséquent, nous effectuons une analyse de système de données de panel dynamique, qui est Arellano-Bover/Blundell Bond.

L'équation de la croissance économique :

Pour étudier la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique, ce travail utilisera un modèle basé sur deux équations qui reflètent un effet de rétroaction tout en intégrant les variables d'emploi et d'investissement :

$$\Delta \ln \text{GPDc} = \beta_0 + \beta_1 \Delta \ln \text{GDPc}_{(t-1)} + \beta_2 \ln \text{ENT} + \beta_3 \Delta \ln \text{GOV} + \beta_4 \Delta \ln \text{FBCF} + \beta_5 \Delta \ln \text{OPEN} + \mu + \Delta v_t \quad \textcircled{1}$$

Où :

GPDc : PIB par habitant

$\ln \text{GDPc}_{(t-1)}$  : PIB par habitant retardé

ENT : Création d'entreprises

GOV : Dépenses gouvernementales

FBCF : Formation brute de capital fixe

OPEN : Ouverture commerciale

$\mu$  : effet spécifique pays non observé

$v_t$  : marge d'erreur

L'équation d'entrepreneuriat :

$$\Delta \ln \text{ENT} = \beta_0 + \beta_1 \Delta \ln \text{ENT}_{(t-1)} + \beta_2 \ln \text{GDPc} + \beta_3 \Delta \ln \text{GOV} + \beta_4 \Delta \ln \text{POP} + \mu + \Delta v_t \quad \textcircled{2}$$

Afin d'examiner l'impact de la croissance économique sur l'entrepreneuriat :

Où :

ENT : Création d'entreprises



ENT\_(t-1) : Création d'entreprises retardée

GOV : Dépenses gouvernementales

POP : Population

$\mu$  : effet spécifique pays non observé

vt : marge d'erreur

#### IV. RESULTATS OBTENUS & LIMITES DU TRAVAIL

**Table 1 :** Résultats des modèles dynamiques ① et ②

<b>GDPc</b>	<b>LGDPc</b>	<b>ENT</b>	<b>GOV</b>	<b>FBCF</b>	<b>OPEN</b>	<b>Constant</b>
	0,91 (0,019) *	0,03 (0,009) *	- 0,04 (0,013) *	0,06 (0,011) *	0,03 (0,014) *	0,18 (0,013) *
Sargan test of overidentifying restrictions H0 : over identifying restrictions are valid					$\chi^2 (135) = 301.79^*$	

<b>ENT</b>	<b>LENT</b>	<b>LGDPc</b>	<b>GOV</b>	<b>POP</b>	<b>Constant</b>
	0,88 (0,046) *	0,11 (0,041) *	- 0,11 (0,048) *	0,12 (0,061) *	0,14 (0,041) *
Sargan test of overidentifying restrictions H0 : over identifying restrictions are valid				$\chi^2 (135) = 301.79^*$	

**Les chiffres entre parenthèses sont les écarts types\*, \*\* et \*\*\*  
représentent le degré de significativité au niveau de 1%, 5% et 10%.**

Les variables retardées de la croissance économique et de l'entrepreneuriat montrent l'influence du comportement passé de l'économie et de l'entrepreneuriat sur la croissance actuelle et l'entrepreneuriat actuel. En outre, nous avons constaté que les constantes des deux équations ne sont pas significatives. Le modèle dynamique de données de panel dynamique a été appliqué pour établir la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. En outre, le test de Sargan révèle que toutes les restrictions de moment sont satisfaites pour les spécifications dynamiques. Cela indique que les instruments sont valides, le modèle est robuste et correctement spécifié.

Nous constatons tout d'abord que le coefficient de l'entrepreneuriat est statistiquement significatif, l'entrepreneuriat a un impact positif sur la croissance économique. L'entrepreneuriat joue un rôle majeur dans la

stimulation de la croissance économique. Cette étude choisit le taux de création d'entreprise comme indicateur pour mesurer l'entrepreneuriat. Les résultats estimés suggèrent qu'une augmentation de 1% de l'entrepreneuriat augmente le taux de croissance du PIB de 0,02%. Ce résultat est conforme aux attentes et aux études empiriques qui ont abordé cette relation et ont trouvé que l'entrepreneuriat contribue positivement à la croissance économique.

En outre, nous constatons que le PIBC est significatif et positivement corrélé avec l'entrepreneuriat, ce qui signifie qu'une augmentation de 1% du PIB augmente l'entrepreneuriat de 0,11%. Les dépenses publiques sont négativement corrélées avec le PIB comme prévu et suivant les études empiriques précédentes. Les résultats montrent que les dépenses publiques sont statistiquement significatives à 1%, ce qui signifie qu'une augmentation de 1% des dépenses publiques, diminue la croissance économique de 0,04%.

De même, nous constatons que les dépenses publiques sont négativement liées à l'esprit d'entreprise, ce qui signifie qu'une augmentation de 1% des dépenses publiques, entraîne une diminution de l'esprit d'entreprise de 0,11%. Les résultats concernant le capital physique indiquent un effet positif sur la croissance économique. Ce résultat est conforme aux recherches empiriques précédentes. Les résultats indiquent qu'une augmentation de 1 % de la formation brute de capital fixe entraîne une augmentation de la croissance de 0,06% dans huit pays sélectionnés de la région MENA. Dans le cas de l'ouverture commerciale, nous constatons que le coefficient est positif et statistiquement significatif, ce qui signifie qu'une augmentation de 1% de l'ouverture accroît le PIB de 0,03%.

Ces résultats sont en accord avec la littérature qui a mis en évidence l'impact positif de l'ouverture économique sur la croissance économique. En ce qui concerne la population, les estimations obtenues ont montré une relation positive avec l'entrepreneuriat selon les résultats une augmentation de 1% de la population augmente l'entrepreneuriat de 0,12%. Ces résultats sont conformes à la littérature.

Ce travail comporte plusieurs limites qu'il convient de prendre en compte. L'une des principales limites de l'étude est le manque de données complètes et comparables sur la mesure de l'entrepreneuriat dans les économies sélectionnées, le taux de démarrage a été utilisé comme approximation. Cependant, d'autres approximations peuvent fournir et refléter mieux

l'impact supplémentaire de l'entrepreneuriat dans ces pays. En second lieu, il est fortement recommandé de se concentrer sur les entrepreneurs naissants par rapport aux jeunes propriétaires d'entreprises dans divers secteurs en utilisant les taux d'activité entrepreneuriale globale comme indicateur de l'entrepreneuriat pour des études ultérieures. Troisièmement, d'autres panels de pays auraient pu être ajoutés pour fournir une meilleure comparaison entre les pays de la région MENA, mais ont été abandonnés en raison d'un manque de données. L'incorporation de la dynamique microéconomique de l'entrepreneuriat dans ces pays améliorera sans aucun doute l'analyse de l'impact de l'entrepreneuriat sur la croissance économique, notamment en incluant des variables liées à l'incitation à l'entrepreneuriat, la population des femmes en situation de vulnérabilité (inclusion financière) ou encore le poids des jeunes chômeurs (18-25 ans).

## V. CONCLUSION

L'objectif de ce travail était d'examiner le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique dans certains pays de la région MENA au cours de la période 2003-2021. Les résultats de ce papier, qui sont basés sur des données provenant de huit pays de la région MENA, soutiennent l'effet positif de l'entrepreneuriat sur la croissance économique. L'analyse des variables de contrôle indique que la plupart d'entre elles seraient des facteurs clés de la croissance économique dans les pays de la région MENA étudiés, notamment l'investissement et l'ouverture commerciale.

Ces résultats suggèrent qu'avant tout, les pays de la région MENA devraient investir davantage dans leur capital humain afin d'améliorer leur productivité. Les gouvernements de ces pays doivent être conscients que le fait de permettre à un nombre croissant d'entreprises de se lancer seules sans promouvoir et améliorer l'environnement des affaires aura un impact négatif sur leur croissance. Les gouvernements doivent construire des infrastructures de haute qualité pour soutenir les entreprises, ainsi que fournir un environnement favorable aux entreprises avec des taxes et des réglementations raisonnables. En outre, les gouvernements doivent réduire les secteurs informels dans la région qui bénéficient d'un pourcentage élevé par rapport aux pays de même niveau de revenu. En fait, les dépenses publiques devraient être déplacées des dépenses courantes vers le soutien à la R&D et aux secteurs privés innovants. En outre, la taille du gouvernement dans la région dépasse la taille optimale, ce qui a un impact négatif sur la croissance économique.

Compte tenu de l'importance de l'esprit d'entreprise pour la croissance économique et des résultats de notre étude, nous pensons qu'il est important que les décideurs politiques se concentrent davantage sur l'adoption et la mise en œuvre de mesures visant à supprimer les obstacles macroéconomiques auxquels les entrepreneurs sont confrontés, ainsi que sur des mesures visant à soutenir les activités entrepreneuriales innovantes. En outre, l'amélioration du climat des affaires par une concurrence saine sur le marché, l'encouragement des petites entreprises à démarrer et à se développer par l'octroi de subventions gouvernementales aux entrepreneurs et l'interdiction des actions monopolistiques de certaines entreprises, en outre par des subventions gouvernementales, pour établir des méthodes de financement efficaces pour les startups. Simplifier la création d'entreprise en éliminant les interfaces gouvernementales pour la création d'entreprise, en simplifiant les procédures d'enregistrement et en réduisant les coûts.

## VI. BIBLIOGRAPHIE

- Abu-Aisheh, A. A. (2018). Entrepreneurship and Economic Growth: Case of Kuwait. Kuwait Program at Sciences Po Student Paper Award.
- Adusei, M. (2016). Does entrepreneurship promote economic growth in Africa?. *African Development Review*, 28②, p. 201-214.
- Arellano, M., & Bover, O. (1995). Another Look at the Instrumental-Variable Estimation of Error Components Models. *Journal of Econometrics*, vol. 68, p. 29-51.
- Arellano, M., & Bond, S. (1998). Dynamic Panel Data Estimation using DPD98 for GAUSS. mimeo, Institute for Fiscal Studies, London. Balde, Y. (2011).
- Audretsch, D. B. (1995). Innovation, growth, and survival. *International journal of industrial organization*, 13④, p. 441-457.
- Audretsch, D. B., & Keilbach, M. (2007). "The theory of knowledge spillover Entrepreneurship". *Journal of Management studies*, vol. 44⑦, p. 1242-1254.
- Audretsch, D. B., Keilbach, M., 2004. Entrepreneurship capital and economic performance. *Regional Studies* vol. 38, p. 949-960.
- Blundell, R., & Bond S., 1998, "Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models", *Journal of Econometrics*, vol. 87, p. 115-143.
- Minniti, M., & Lévesque, M. (2010). Entrepreneurial types and economic growth. *Journal of Business Venturing*, vol. 25③, p. 305-314.
- Rodrigues, D. (2018). "The Impact of (Opportunity and Necessity) Entrepreneurship on Economic Growth: Does Human Capital Matter?".
- Stoica, O., Roman, A., & Rusu, V. D. (2020). The Nexus between Entrepreneurship and Economic Growth: A Comparative Analysis on Groups of Countries. *Sustainability*, vol. 12③, 1186.
- Zaki, I. M., & Rashid, N. H. (2016). Entrepreneurship impact on economic growth in emerging countries. *The Business & Management Review*, vol. 7②, 31.

# Quel rôle de l'investissement public dans la relance économique post crise au Maroc ?

## What role of public investment in post-crisis economic recovery in Morocco?

Abderrahim TMIQ <sup>1</sup>

Noureddine ABDELBAKI <sup>2</sup>

### Résumé :

Pour relancer leurs économies suites aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les pays ont mis en place des plans de relance axé sur l'investissement. Cet article se propose de présenter une revue de littérature du rôle de l'instrument de la politique budgétaire, en particulier les dépenses publiques d'investissement, dans la relance économique en période de crise. Ensuite, il aborde la littérature traitant l'impact positif et négatif de l'investissement public sur la croissance économique. Enfin, l'article clôt avec la présentation de l'investissement public au Maroc et ses effets sur l'économie.

**Mots-clés** : Investissement public, Relance économique, Croissance économique

### Abstract

To revive their economies following the economic and social consequences of the health crisis linked to Covid-19, many countries have put in place recovery plans focused on investment. This article proposes to present a literature review of the role of the instrument of fiscal policy, in particular public investment expenditure, in economic recovery in times of crisis. Then, it discusses the literature dealing with the positive and negative impact of public investment on economic growth. Finally, the article closes with the presentation of public investment in Morocco and its effects on the economy.

**Key words** : Public investment, Economic recovery, Economic growth

---

<sup>1</sup> Doctorant chercheur École Nationale de Commerce et de Gestion – Kénitra Université Ibn Tofail Maroc  
Abderrahim.tmiq@uit.ac.ma

<sup>2</sup> Professeur chercheur École Nationale de Commerce et de Gestion – Kénitra Université Ibn Tofail Maroc  
Noureddine.abdelbaki@uit.ac.ma

## INTRODUCTION

Les crises financières et économiques successives que connaît le monde ces 20 dernières années ont marqué le recours, aussi bien par les économies émergentes et développées que les économies en voie de développement, à la politique budgétaire comme instrument de régulation et de stabilisation conjoncturelle. En 2008, la crise des subprimes qui a secoué la sphère financière a incité les pays à intervenir avec des sommes d'argent importantes afin d'éviter la transformation de cette crise en crise économique et engendrer une récession comme en 1929. Dix ans après, en 2020, le monde s'est trouvé en face d'une nouvelle crise économique et sociale sans précédent qui a fait suite à la crise sanitaire liée à la propagation du virus de la Covid-19, et aucun pays n'a été épargné de ses conséquences économiques exceptionnelles. Le Maroc a connu une chute de son PIB de 7,9%. La chute du PIB a atteint près de 10% en Angleterre et en Italie, deux pays durement touchés par la Covid-19, 3,5% et 5% aux États-Unis et en Allemagne, les moins touchés par cette crise. Seulement la Chine, parmi les grandes puissances économiques, qui a enregistré une croissance positive de plus de 2% en 2020.

Suite à cette crise sans précédent qui est venue s'ajouter à un contexte économique international déjà hostile et instable à cause de la guerre commerciale entre les deux grandes puissances mondiales (États-Unis et Chine) et la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit), des plans eux-mêmes sans précédent ont été mis en place. Les pays ont fait appel à l'instrument de la politique budgétaire pour stabiliser leurs économies et leurs donner un nouveau souffle.

Dans ce contexte, et pour répondre à une situation économique particulière, de nombreux pays ont mis en place, à différents niveaux, des mesures nationales et infranationales, et des plans de relance importants axés sur les investissements publics et dont l'ampleur est d'ores et déjà beaucoup plus vaste qu'en 2008. En effet, le Sénat aux États-Unis a approuvé, au lendemain du début de la crise sanitaire (mars 2020), le grand plan de relance dans l'histoire du pays d'un montant global de 2.200 MM\$<sup>3</sup>, ce qui représente 24 points de PIB de 2019 de dépenses publiques supplémentaires (Aurissergues et al. 2021). L'Union Européenne a mis en place un fonds spécial<sup>4</sup> doté d'une enveloppe budgétaire de 750 MM€ ayant pour objectif la stimulation de la croissance économique via l'investissement public et l'aide à l'investissement

---

<sup>3</sup> Plusieurs autres plans ont été adoptés aussi bien sous l'ancien président D. Trump que l'actuel président Biden. Mais Ce stimulus de 2.200 MM\$ dénommé « Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act (CARES Act) » est le plus grand dans l'histoire américain.

<sup>4</sup> Il s'agit du fonds NextGenerationEU (NGEU). Pour pouvoir bénéficier de subventions et de prêts, les gouvernements nationaux ont dû soumettre des « plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR) » détaillant leurs projets en matière d'investissements et de réformes

privé.

Au Maroc un pacte national pour la relance économique d'un montant de 120 MMDH a été annoncé par le gouvernement visant l'accompagnement d'un redémarrage progressif de l'activité économique nationale post Covid-19, sous forme d'injection de liquidité dans l'économie nationale de l'ordre de 120 MMDH, dont 75 MMDH, sous format de crédits garantis par l'État et 45 MMDH affectés au Fonds Mohammed VI pour l'investissement (MEF, 2020).

En plus d'assouplissement des contraintes sanitaires, via l'accès à la vaccination et l'aide au secteur de la santé, le recours à ce plan de relance et de soutien aux différents secteurs est justifié. En effet, au-delà de son objectif à court terme, ce plan se dote d'un objectif à long-terme qui fait le pari sur l'investissement public. Ce dernier revêt une importance cruciale dans la création de l'emploi et des revenus, et par conséquent, la stimulation de la croissance économique et le développement social des pays (Barro, 1990). Ainsi, « l'investissement public est dans un premier temps une dépense qui apporte des débouchés de production aux entreprises (choc de demande positif), ce qui permet de relancer à court terme l'économie. Mais, à moyen et long terme, cette dépense productive est également capable d'accroître la productivité des moyens de production privée (choc d'offre positif) si les projets d'investissement public sont bien sélectionnés (par exemple, la formation, la recherche et les infrastructures) » (Le Garrec et al. 2021).

La volonté de faire de l'investissement public un levier de croissance économique au Maroc et un gain de productivité et de création d'emploi remonte à plusieurs années. Au cours des dix dernières années, l'effort d'investissement public a atteint en moyenne 32,2% du PIB contre 25,6% comme moyenne mondiale et 29% pour les pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure (BAM, 2022). Toutefois, le taux de croissance économique du pays ne reflète pas cet effort d'investissement (HCP, 2016). Cependant, et malgré ce niveau remarquable d'investissement (plus de 30% du PIB en moyenne entre 2010-2019), les retombées en termes de croissance économique sont très faibles (3,5% en moyenne entre 2010-2019). Par conséquent, si l'efficacité de l'investissement public fait assez peu débat dans la littérature pour soutenir la croissance économique, la question de la relance économique par l'investissement s'avère plus délicate.

L'augmentation des dépenses publiques d'investissement conduit-il forcément à une relance économique à moyen et long terme ?

Pour répondre à cette question, cet article se propose de dresser dans un premier temps une revue de littérature relative au rôle de l'État dans l'économie, via l'instrument de la politique budgétaire avant présenter, dans



un second temps, la littérature traitant l'impact des dépenses publiques, en particulier les dépenses d'investissement, sur la définition de la trajectoire de la croissance économique.

## **I. L'investissement public comme principal instrument de la politique budgétaire**

L'intervention de l'État dans l'économie est caractérisée par l'utilisation par l'État de la politique budgétaire comme instrument de politique économique et sociale. En effet, la politique budgétaire a été toujours considérée, au cours de la dernière décennie, l'un des principaux déterminants de la trajectoire de la croissance économique dans les économies développées (E. Heyer et R. Sampognaro, 2015). Ainsi, les différentes crises économiques successives ont confirmé cette idée malgré la complexité de l'analyse à cause des interdépendances entre les différentes variables macroéconomiques et les variables financières, ce qui a rendu difficile la mesure de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en négligeant celui de la politique monétaire. Par conséquent, les impacts de la politique budgétaire doivent désormais être analysés et mesurés de façon globale.

Le recours à l'instrument de la politique budgétaire pour relancer la croissance économique a marqué le retour des débats sur l'efficacité de l'investissement public, principal instrument de la politique budgétaire. En particulier, Blanchard et Leigh (2013) ont étudié la relation entre les erreurs de prévision de croissance réalisées par le FMI et l'ajustement budgétaire prévu pendant la crise. Les résultats de cette étude ont montré que, dans les économies avancées, il existe une corrélation entre les deux variables. En effet, un ajustement budgétaire planifié plus fort a été associé à une croissance plus faible que prévu. La relation est particulièrement forte, tant sur le plan statistique qu'économique, au début de la crise. L'interprétation des auteurs considère que les multiplicateurs budgétaires étaient sensiblement plus élevés que ce que supposaient implicitement les prévisionnistes.

En outre, le débat sur l'efficacité de la politique budgétaire remonte aux années 1930 entre les partisans de l'interventionnisme de l'État dans l'économie (les keynésiens) et les tenants du laisser-faire (les non-keynésiens). Ainsi, ce débat a été intensifié après la crise financière de 2008 et la crise liée à la Covid-19 de 2020 et porté par deux camps :

- Le camp keynésien qui considère qu'aucune économie n'a jamais pu sortir de la dépression par une politique d'austérité. Cette idée est portée par des prix Nobel d'économie comme Joseph Stiglitz et Paul Krugman, ainsi que des

économistes reconnus, comme Jean Paul Fitoussi et Olivier Blanchard.

- Le camp des non-interventionnistes qui défend l'inefficacité des politiques budgétaires et juge que la solution pour sortir de la crise est le désendettement et l'adoption des mesures structurelles pour améliorer le fonctionnement de l'économie. Ce courant est présenté par des prix Nobel également comme James Buchanan, Edward Prescott et Vernon Smith, ainsi que des macroéconomistes de renom, comme Robert Barro ou David Levine. Selon cette pensée appelée également « la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques », la politique budgétaire n'a aucun effet favorable sur l'activité. D'une part, les gouvernements utiliseraient la politique budgétaire à mauvais escient, à des fins électoralistes et non à des fins de régulation. D'autre part, les déficits publics seraient nuisibles en induisant une hausse des taux d'intérêt, en provoquant une baisse de la demande privée et une baisse de l'offre (Creel et al. 2005).

Ainsi, plusieurs auteurs ont étudié l'impact des dépenses publiques, en particulier les dépenses d'investissement, sur le développement économique et social. Dans ce sillage, Edame et Eturoma (2014) ont souligné le rôle positif de l'intervention de l'État dans le développement du capital humain en étudiant l'impact des dépenses publiques sur les infrastructures et la croissance économique dans le secteur de l'éducation au Nigeria. Les résultats de l'étude indiquent que le mauvais financement du secteur de l'éducation a entraîné une faible fréquentation, une mauvaise qualité des élèves, une préparation inadéquate des enseignants à tous les niveaux et un moral bas des enseignants en raison des conditions de base médiocres des services et des bas salaires. Aussi, les résultats ont montré que les dépenses publiques d'éducation ont un impact significatif sur la croissance économique.

D'autres études ont abordé le rôle de l'investissement public comme instrument de la politique budgétaire dans la croissance économique. Steger (2005) considère que les modèles de croissance axés sur la Recherche et Développement (R&D) stimulent une croissance économique dans les pays développés. Svensson (2008) a réalisé un aperçu de la revue de littérature économique traitant les relations entre les investissements publics en R&D et la croissance économique. Il a abordé les aspects positifs et négatifs des différents types de financement public de la R&D et a analysé ce qui différencie la R&D des autres formes d'intrants et pourquoi les effets d'entraînement se produisent.

Les preuves empiriques se concentrent souvent sur des études qui analysent économétriquement l'impact des dépenses publiques de R&D sur la croissance économiques. Guellec et De LaPotterie (2004) introduisent des

facteurs importants pour la croissance. Ces facteurs sont la capacité d'absorption, l'origine du financement, les objectifs socio-économiques du soutien gouvernemental et le type d'institutions publiques qui effectuent la R&D. Bilbao-Osorio et Rodriguez-Pose (2004) présentent des résultats qui indiquent que l'investissement en R&D, dans son ensemble, et l'investissement en R&D dans l'enseignement supérieur dans les régions périphériques de l'UE, en particulier, sont positivement associés à l'innovation. L'existence et la force de cette association dépendent toutefois des caractéristiques socio-économiques spécifiques à la région, qui affectent la capacité de chaque région à transformer l'investissement en R&D en innovation et, finalement, l'innovation en croissance économique.

## **II. L'impact de l'investissement public sur la croissance économique**

Le rôle de l'investissement public et son impact macroéconomique était toujours au cours des débats dans la littérature économique. Les origines de ce débat sont relativement anciennes et remontent au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle (Meade, 1952 ; Arrow et al, 1970). Ainsi des études récentes ont contribué au débat et selon lesquelles, l'investissement public productif joue un rôle essentiel dans la croissance économique à moyen et long terme (Barro et al, 1995 ; Berthelemy et al, 1996) et impact positivement le PIB (Pereira, 2000). Toutefois, la vérification empirique de cet impact reste difficile (Gupta et al, 2002).

La dépense publique d'investissement accroît le capital public matériel et immatériel (bâtiments, routes, droits de propriété, équipements, etc.), et par conséquent, favorise la croissance économique. A long terme, une étude réalisée sur la base de 68 études comprenant 578 estimations a montré que l'élasticité de la production à l'investissement public, en mesurant l'effet d'une augmentation du stock de capital public de 1% sur le PIB, varie entre 0,08 et 0,17 (Bom et Lightart, 2014).

À court terme, le multiplicateur budgétaire permet d'estimer l'effet de l'investissement public sur l'activité (PIB par exemple). Plusieurs études ont montré que le multiplicateur de l'investissement public sur le PIB augmente et atteint des valeurs situées entre 1,3 et 2,5.

Hall (2009) a utilisé un modèle dynamique stochastique et d'équilibre général (DSGE) à moyenne échelle pour les simulations de politique budgétaire, et ce, en intégrant deux caractéristiques importantes ; Une structure d'union monétaire à deux pays, ce qui la rend bien adaptée pour simuler des mesures budgétaires prises par des pays relativement grands dans une zone monétaire et un degré notable de désagrégation du côté des dépenses

publiques, en distinguant explicitement les investissements publics (augmentant la productivité), les achats publics et la masse salariale du secteur public. Il a conclu que qu'en termes de pertes de production et d'emplois, la consolidation budgétaire est la moins dommageable lorsqu'elle est réalisée en réduisant la masse salariale du secteur public, alors qu'elle est la plus dommageable lorsqu'elle est réalisée en réduisant l'investissement public. Ainsi, en termes de multiplicateur budgétaire, il est plus élevés - peut-être autour de 1.7 - lorsque le taux d'intérêt nominal est à sa limite inférieure de zéro, comme c'était le cas en 2009.

S'appuyant sur le même modèle (DSGE), Christiano et al. (2011) ont trouvé que le multiplicateur est supérieur à l'unité en temps normal mais insistent sur le fait que ce résultat dépend fortement de la calibration adoptée ainsi que des préférences des agents économiques. Ces résultats ont été confirmés par une étude récente réalisé par Miyamoto et al. (2018), en utilisant une base de données riche sur les prévisions de dépenses publiques au Japon. Il en ressort des nouvelles preuves sur les effets des changements inattendus des dépenses publiques lorsque le taux d'intérêt nominal est proche de la limite inférieure de zéro (ZLB).

**Table 1 :** Principaux travaux sur l'impact de dépenses d'investissement sur la croissance

Auteurs	Modèle	Multiplicateurs de court terme
Hall (2009)	DSGE	1,7
Christiano et al. (2011)	DSGE	2
Creel et al. (2011)	MACRO	1,3
Bouakez et al. (2014)	DSGE	3,8
Kilponen et al. (2015)	DSGE	1,4
Miyamoto et al. (2018)	SEE	1,5
Gaspar et al. (2020)	SEE	2,7

**Source :** X. Ragot, (2016) « Investissement public, Capital public et Croissance », OFCE, Policy Brief

Le taux élevé du multiplicateur en période de crise peut être expliqué par une plus forte propension moyenne à consommer dans la population, et ce à cause de l'augmentation du taux de chômage et de l'inflation, et par conséquent l'incapacité des ménages à épargner (Le Garrec et Touzé, 2021). D'autres études s'intéressaient à l'impact des dépenses publiques d'investissement sur la croissance économique dans les pays en voie de développement. Au Mexique, en utilisant une fonction néoclassique modifiée

de la production, Nazmi et Ramirez (1997) ont démontré un effet positif de l'investissement public et privé sur la croissance sur la base des données couvrant la période 1950-1990. En effet, il existe une relation de complémentarité entre l'investissement public et privé dans les pays en voie de développement, et un niveau d'investissement public insuffisant, particulièrement en infrastructure, peut entraver la croissance économique (Serven et al.1993).

### **III. Effet d'éviction : principale contrainte de la relance par investissement**

L'investissement public constitue la pierre angulaire de l'ensemble des plans de relance post crise aussi bien dans les pays développés que les pays émergents et en voie de développement. Cependant, l'augmentation des dépenses publiques ordinaires à cause des aides directs octroyés aux ménages ainsi que la diminution significative des recettes ordinaires ont affecté directement les capacités de financement des projets d'investissements des pays. Ces derniers font appel à l'endettement pour le financement de leurs investissements, et par conséquent, de leurs plans de relance. Toutefois, le financement des dépenses publics d'investissement par l'endettement peut avoir un effet d'éviction<sup>5</sup> sur l'investissement privé en augmentant et par conséquent réduire le taux de croissance. Creel et al. (2015) ont abordé l'impact de l'investissement public sur l'économie, en se focalisant en particulier sur son lien direct avec l'investissement privé et en utilisant un ensemble d'exercices statistiques pour établir la nature et la direction de ce lien. En effet, les corrélations simples ont montré que l'utilisation de données brutes ne permet pas de détecter une relation nette immédiate. Les auteurs ont constaté l'existence d'effets d'éviction pour certains pays (Etats-Unis et Allemagne) dans le cas où le taux d'endettement est supérieur à un certain seuil.

Pereira et Andraz (2013) ont étudié le l'impact de l'investissement public en infrastructure sur l'économie, et ont montré que l'investissement public affecte les performances à long terme du secteur privé d'une manière plutôt déséquilibrée entre les secteurs d'activité et les pays étudiés. Il contribue donc de manière importante aux changements dans la composition régionale et industrielle de l'économie et peut contribuer à la concentration de l'activité économique dans les secteurs et les régions les plus importants. Une autre étude réalisée par Voss (2000), sur le lien entre l'investissement public et privé aux États-Unis et Canda, a montré l'existence d'un effet d'éviction et l'absence d'une relation de complémentarité et d'entraiment

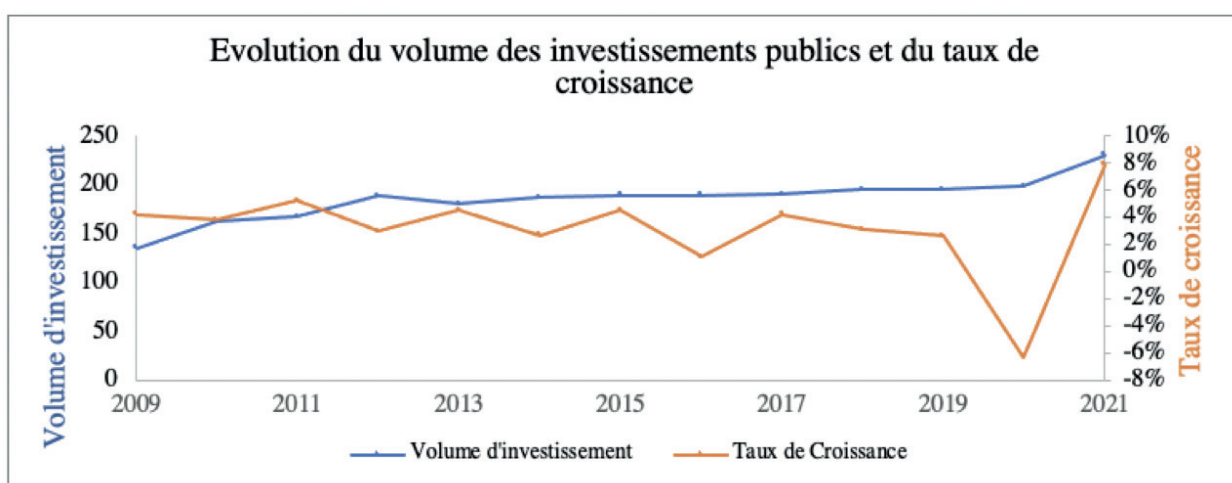
---

<sup>3</sup> Le financement de l'investissement public par la dette augmente le coût du capital et réduit ainsi le taux de rendement après déduction de l'impôt sur l'investissement privé, ce qui conduit à la diminution de l'investissement privé, affectant finalement le taux de croissance économique.

entre l'investissement public et privé.

#### IV. L'investissement public et son impact sur la croissance au Maroc

Les dépenses publiques d'investissement au Maroc ont connu une forte augmentation au cours de la dernière décennie. En effet, l'investissement public contribue significativement à l'effort d'investissement du pays. En 2019, les administrations publiques (Administration centrale, Administrations publiques locales et Administrations de sécurité sociale) représentent 19% de l'investissement. Ce niveau est plus encore important si l'effort des établissements et entreprises publiques est pris en compte (BAM, 2020). En outre, les données des finances publiques indiquent que l'investissement public a atteint 245 milliards de dirhams dans la loi de finances 2022 après 230 milliards dans celle de 2021 et 198 milliards en 2020 (MEF, 2022). En sus, en 2023, le Maroc envisage poursuivre sa dynamique d'investissement public avec une enveloppe budgétaire allant jusqu'à 300 MMDH malgré le contexte actuel marqué par une situation économique, national et international, ralentie suite à la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et des taux d'inflation élevés (HCP, 2022).



Évolution du volume des investissements publics et du taux de croissance au Maroc entre 2009 et 2021, Ministère de l'Économie et des Finances, 2020

Malgré l'augmentation qu'a connu le niveau d'investissement public, son impact sur la croissance économique est mitigé (Figure 1). Ainsi, certaines recherches récentes se sont intéressées à l'impact économique des dépenses publiques d'investissement. Obad et Jamal (2016) ont mené une étude sur l'impact des dépenses d'investissement sur la croissance économique en utilisant l'approche ARDL (Autoregressive Distributed Lag). Les auteurs ont

conclu l'existence d'un impact négatif des dépenses publiques sur la croissance économique. En outre, Elalaoui et Hefnaoui (2016) ont constaté que l'effet des dépenses d'investissement sur le PIB est négatif, ce qui est expliqué par le faible volume des dépenses d'investissement affectées aux secteurs ayant un impact direct sur la production à savoir l'infrastructure, l'éducation et recherche et développement, et le financement de ces dépenses par l'emprunt ainsi qu'à leur caractère improductif.

Une étude réalisée par Bourouane B. et laïch M.H (2020) ont montré que l'impact de l'investissement sur la croissance économique est jugé faible à court terme mais non significatif à long terme. Ce résultat a été affirmé par une étude réalisée par Azeroual M. et Oumansour N. (2019) sur la base du modèle ARDL pour la période 1990-2015. En fait, ces études présentées ci-haut, concluent l'existence d'un impact positif des dépenses publiques de l'investissement. Dans ce sens, les sections suivantes seront consacrées à l'analyse des dépenses publiques d'investissement au Maroc et leur impact sur la croissance économique.

## Conclusion

La relance économique via l'investissement public constitue le principal déterminant de la relance économique post covid-19. Il joue également un rôle essentiel pour le développement économique et le retour de la confiance. Son effet multiplicateur est plus important durant les périodes de forte incertitude.

Cette étude a pour objectif de présenter un aperçu de la revue de littérature traitant l'investissement public et son impact sur la croissance économique. Elle a passé en revue le rôle de l'investissement public et son multiplicateur en période de crise et son niveau à court, moyen et long terme. Ensuite, elle a abordé l'impact de l'effort d'investissement public sur le taux de croissance économique dans les pays en voie de développement et en particulier au Maroc.

La littérature étudiée a montré l'importance des investissements publics (Administrations centrales, entreprises et établissements publics et collectivités territoriales) pour stabiliser et relancer l'économie. Ainsi, le multiplicateur de l'investissement public sur le PIB augmente et atteint des valeurs situées entre 1,3 et 2,5.

En outre, les études présentées dans cet article ont montré l'effet positif de l'investissement public sur la croissance économique aussi bien dans les pays développés que les pays en voie de développement. Cependant, l'investissement public peut engendrer un effet d'éviction s'il est financé à des

niveaux élevés par l'emprunt.

Au Maroc, l'augmentation en volume d'investissement public n'a pas été accompagnée par une amélioration du taux de croissance économique. Les études réalisées sur le cas du Maroc ont montré le faible impact des dépenses publiques d'investissement sur la croissance économique. Cependant, les simulations du Fonds Monétaire International (2020) suggèrent que, durant les périodes de forte incertitude, une augmentation de l'investissement public de l'équivalent d'un point du PIB pourrait induire une augmentation de 2,7 % du PIB, de 10% de l'investissement privé et de 1,2 % de l'emploi. Cela motive le choix du pouvoir gouvernemental marocain de l'investissement comme le principal levier de son plan de relance post crise pour améliorer son développement économique et social.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Articles :

- Arrow, K. J., & Kurz, M. (1970). Optimal growth with irreversible investment in a Ramsey model. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 331-344.
- Barro, R. J. (1990). Government spending in a simple model of endogenous growth. *Journal of political economy*, 98(5, Part 2), S103-S125.
- Barro, R. J. (1995). Inflation and economic growth.
- Berthélemy, J. C., & Varoudakis, A. (1996). Quelles politiques pour un décollage économique ?
- Bilbao-Osorio, B., & Rodríguez-Pose, A. (2004). From R&D to innovation and economic growth in the EU. *Growth and Change*, 35(4), 434-455
- Blanchard, O. J., & Leigh, D. (2013). Growth forecast errors and fiscal multipliers. *American Economic Review*, 103(3), 117-20.
- Bom, P. R., & Ligthart, J. E. (2014). What have we learned from three decades of research on the productivity of public capital? *Journal of economic surveys*, 28(5), 889-916.
- Bouraouane, B. & Laich E. H. (2020). Investissement public et croissance économique au Maroc : approche par modèle ARDL. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*.
- Christiano, L., Eichenbaum, M., & Rebelo, S. (2011). When is the government spending multiplier large? *Journal of Political Economy*, 119(1), 78-121.
- Creel et al. (2005). Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques. *Revue de l'OFCE*, (1), 43-97.
- Creel et al. (2005). Une analyse empirique du lien entre investissement



public et privé. Revue de l'OFCE

- Aurissergues, E., Blot, C., & Bozou, C. (2021). Les États-Unis vers la surchauffe ?. *Economics*, 4.
- E. Heyer et R. Sampognaro, (2015). L'impact des chocs économiques sur la croissance dans les pays développés depuis 2011. *Revue de l'OFCE*, n° 138, juin
- Edame, G. E., & Eturoma, A. D. (2014). The determinants of public expenditure on educational infrastructural facilities and economic growth in Nigeria. *Journal of Business Management and Economics*, 5(6), 152-161.
- Elalaoui, J., & Hefnaoui, A. (2018). L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique: approche par le modèle ARDL Cas du Maroc. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(3). Maroc, ISSN : 2550-469X. N° 6
- Guellec, D., & Van Pottelsberghe de la Potterie, B. (2004). From R&D to productivity growth: Do the institutional settings and the source of funds of R&D matter? *Oxford bulletin of economics and statistics*, 66(3), 353-378.
- Gupta, S., Clements, B., Guin-Siu, M. T., & Leruth, L. (2002). Allègement de la dette et dépenses de santé publique dans les pays pauvres très endettés. *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé: recueil d'articles 2002*; 7: 128.
- Hall, R. E. (2009). By how much does GDP rise if the government buys more output? (No. w15496). National Bureau of Economic Research.
- Le Garrec, G., & Touzé, V. (2021). Le multiplicateur d'investissement public. *Revue de l'OFCE*, 175(6), 5-32.
- Meade, J. E. (1952). External economies and diseconomies in a competitive situation. *The economic journal*, 62(245), 54-67.
- Miyamoto, W., Lan Nguyen T., & Sergeyev D. (2018). Government Spending Multipliers under the Zero Lower Bound: Evidence from Japan. *American Economic Journal: Macroeconomics*, 10 (3): 247-77
- Nazmi, N., & Ramirez, M. D. (1997). Public and private investment and economic growth in Mexico. *Contemporary Economic Policy*, 15(1), 65-75.
- Obad, J., & Jamal, Y. (2016). L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 16(2), 444.
- Oumansour, N. E., Azeroual, M., & Bahij, S. (2019). Les Transferts de Fonds des Migrants vers l'Afrique exercent-ils un effet de Levier sur l'Investissement et sur la Croissance économique? Do Migrant Remittances to Africa Leverage Investment and Economic Growth?
- Pereira, A. M. (2000). Is all public capital created equal? *Review of Economics and Statistics*, 82(3), 513-518.
- Pereira, A. M., & Andraz, J. M. (2013). On the economic effects of public infrastructure investment: A survey of the international evidence. *Journal of*

economic development, 38④, 1-37.

- Ragot X. (2016). Le retour de l'Économie keynésienne. Revue d'économie Financière.

# Evaluation quantitative de l'impact des dépenses publiques sur la dynamique socio-économique : Cas Du Maroc

## Quantitative assessment of the government spending impact on socio-economic dynamics: Case of Morocco

Younes EL KHATTAB <sup>1</sup>

Younes EL KHATTABt <sup>2</sup>

### Résumé :

Le présent travail a pour ambition d'évaluer l'efficacité de la politique budgétaire plus particulièrement, l'impact socioéconomique des dépenses publiques, en termes de redynamisation de la croissance économique, de création de l'emploi. Ainsi notre démarche adoptée s'est focalisée sur une étude économétrique (Modèle VAR) ayant d'une part comme variables explicatives les dépenses publiques et la masse monétaire (cette dernière a été utilisée pour isoler l'impact de la politique monétaire de notre modèle), et de l'autre part, la croissance économique et le taux de l'emploi comme variables à expliquer. Il est à noter que l'étude s'est étalée sur la période allant de 1999 jusqu'à 2020.

**Mots-clés :** Politique budgétaire, dépenses publiques, emploi, croissance économique.

### Abstract

This work aims to assess the effectiveness of fiscal policy more particularly, the socio-economic government spending impact, in terms of revitalizing economic growth and job creation. Thus our adopted approach focused on an econometric study (VAR model) having on the one hand as explanatory variables public expenditure and the money supply (the latter was used to isolate the impact of the monetary policy of our model) , and on the other hand, economic growth and the employment rate as variables to be explained. It should be noted that the study spanned the period from 1999 to 2020.

**Key words :** Fiscal Policy, government spending, job creation, economic growth.

---

<sup>1</sup>Professeur à l'Université Hassan II, FSJES Mohammedia, Laboratoire Performance Economique et Logistique, younes.master@hotmail.com

<sup>2</sup> Doctorante à l'Université Hassan II, FSJES Mohammedia, Laboratoire Performance Economique et Logistique, Zineb.yakouty@gmail.com

## I. INTRODUCTION

Dans un contexte en perpétuelle mutation, le Maroc, à l'instar des autres pays du monde et plus particulièrement les économies en voie de développement, cherche à stimuler sa croissance tout en créant de l'emploi à travers des combinaisons optimales entre ses politiques économiques (Monétaire et Budgétaire).

La politique budgétaire, en tant qu'outil de stimulation de la croissance et de stabilisation de l'activité économique, a fait l'objet de nombreux débats. D'un côté, les économistes classiques stipulent que l'économie s'autorégule et que le rôle du gouvernement dans les activités économiques doit se limiter aux fonctions régaliennes de défense et de justice. De l'autre côté, les nouvelles théories de la croissance suggèrent que les dépenses publiques, qu'elles soient récurrentes ou en capital, notamment les dépenses d'investissements, peuvent favoriser la croissance.

Au Maroc, l'Etat intervient de plus en plus dans la sphère économique à travers sa politique budgétaire par le biais des dépenses publiques, ainsi leur part dans le PIB est passée de 16.5% en 1990 à 28.8% du PIB en 2020 (Données Banque Mondiale). Il est donc paradoxal que malgré la hausse des dépenses publiques, l'impact ne soit que faiblement ressenti au niveau de la dynamique socioéconomique. Il est donc pertinent de répondre à la question suivante : Quelle évaluation peut-on mener de l'effectivité de l'impact des dépenses publiques sur la dynamique socioéconomique au Maroc ?

## II. REVUE DE LA LITTÉRATURE THEORIQUE

La littérature théorique sur la relation dépenses publiques et croissance économique peut être résumée en deux grandes approches :

### **Courant Keynésien**

La première approche porte sur les effets positifs des dépenses publiques sur la croissance économique. Actuellement reconnue comme l'obédience keynésienne, les effets multiplicateurs des dépenses publiques trouvent leurs fondements dans les travaux d'Haavelmo (Mankiw, 1997). Cette orientation, bâtie sur la loi de Wagner, confère un caractère endogène aux dépenses publiques, ces dernières sont davantage considérées comme une conséquence plutôt qu'une cause du revenu national. Wagner établit que le développement économique entraîne l'augmentation plus que proportionnelle des dépenses publiques, l'augmentation du ratio des dépenses publiques par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB). Ainsi, plus un pays sera développé et plus sa part de dépenses publiques dans le PIB sera importante. D'après cette analyse le

sens de la causalité va de la croissance vers les dépenses publiques.

Pour Keynes (1939), les gouvernements doivent dans certains cas, stimuler l'économie par des augmentations des dépenses publiques ou par des diminutions de taxes : les déficits sont donc une solution permettant d'accélérer la reprise économique en cas de crise. Les analyses de Keynes reconnaissent le déficit budgétaire qui peut être comblé soit par l'endettement, soit par la planche à billets, soit encore par les avances au trésor, comme une des politiques que mène l'Etat en vue d'atteindre ses objectifs de politique économique pendant une certaine période.

C'est ce que Paul Samuelson qualifie de la « politique budgétaire active ». Le déséquilibre économique financé par un endettement peut, dans ce sens, induire une croissance équilibrée de plein-emploi plutôt qu'un accroissement de l'impôt, lequel a un effet négatif sur le revenu national. L'équilibre peut s'obtenir avec un budget déséquilibré (recettes dépenses) pour lequel les dépenses sont plus en capital et non pas celles dites improductives. Pour Keynes, en jouant sur les dépenses publiques, les agents anticipant une forte demande appuyée par des commandes publiques vont investir et relancer la machine économique.

En effet, l'endettement entraîne la relance de la demande en provoquant ainsi par effet accélérateur une hausse plus que proportionnelle de l'investissement qui, à son tour, incite une hausse de la production. Le raisonnement étant que l'investissement est une composante de la demande et c'est par ce biais qu'il est facteur de croissance. Dès lors, une augmentation d'une unité des dépenses publiques induit une variation plus que proportionnelle du revenu, et donc génère la croissance. Pour cette raison, les dépenses publiques sont une cause plutôt qu'une conséquence du revenu national.

Certains auteurs notamment Stiglitz et Weiss (1981) ont mis en lumière la place des dépenses publiques dans la résolution des problèmes d'imperfection de l'information aussi bien au niveau du marché des capitaux que du marché du travail. Selon ces auteurs, en raison d'un manque d'information, une banque peut refuser de prêter à des clients pourtant solvables. Au niveau du marché du travail également, les entreprises ne peuvent évaluer la productivité des candidats aux emplois. Pour cela, elles ont tendance à relier la productivité au niveau de salaire demandé. Ainsi, ils aboutissent aux résultats que la dépense publique peut dans ces cas de figures constituer un instrument valable de rétablissement de l'équilibre entre la demande et l'offre.

### **Courant Libéral**

En ce qui concerne la seconde approche d'obédience libérale, les dépenses

publiques influent négativement sur la croissance économique ou encore, les dépenses publiques n'ont pas d'effet sur la croissance économique. Au cours des dernières années, plusieurs arguments ont été avancés pour remettre en cause le recours aux politiques budgétaires dans une optique de stabilisation conjoncturelle. Les modèles classiques postulent que l'économie est toujours en situation d'équilibre global concluent à l'inutilité de la politique budgétaire.

Depuis les travaux de Lucas (1977), la littérature macroéconomique Keynésienne va être décrédibilisée pour l'évaluation des politiques économiques. Dans le même registre, le principe de l'équivalence Ricardienne inspiré par Ricardo, Barro (1974) a contribué à réfuter cette thèse d'efficacité de l'action budgétaire, car pour lui, les agents privés intègrent dans leur calcul, la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat. Pour cet adepte de la nouvelle école classique (NEC), en réduisant la dépense publique aujourd'hui, l'Etat crée des conditions d'une baisse du taux de prélèvement fiscal ultérieur et inversement en cas d'augmentation de la dépense. Anticipée par les agents, la politique budgétaire aura donc des effets nuls.

On note donc dans ce cas, une augmentation de l'épargne privée pendant que l'épargne publique fléchit, de sorte que la politique budgétaire expansionniste n'ait aucun effet sur l'économie. Cependant, le prolongement de la vision classique qui, au-delà de l'inefficacité de la politique budgétaire, se prononce sur son caractère restrictif. Pour des auteurs de la nouvelle école classique (Lucas, 1972; Sargent et Wallace, 1975 ; Barro, 1976) l'inefficacité des dépenses publiques sur l'activité économique est appréhendée à travers les effets négatifs qu'elles y exercent (Effet d'éviction). En économie, ce dernier représente une baisse de l'investissement et/ou de la consommation privée provoqués par une hausse des dépenses publiques. Il représente donc l'extension des activités du secteur public au détriment du secteur privé. Le concept d'effet d'éviction est mis en avant par les partisans de l'approche libérale (Kydland et Prescott, 1982 ; Aiyagari et al. 1990 ; Baxter et King, 1993 ; Cristiano et Eichenbaum, 1992 ; Fatas et Mihov, 2001), pour démontrer les effets pervers induits par une augmentation des dépenses publiques sur l'activité économique, soutenant ainsi le principe de l'équilibre budgétaire voulant que les dépenses publiques doivent être effectuées en fonction des ressources publiques, c'est-à-dire qu'on ne doit pas dépenser plus qu'on encaisse.

### **III. REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE**

En appliquant les techniques du modèle ARDL, ELALAOUI et HEFNAOUI (2020) ont montré que les dépenses publiques récurrentes ont un impact positif sur la croissance du PIB au Maroc. Selon les auteurs, l'impact des dépenses d'investissement n'est visible qu'à long terme ; bien que négatif. Il est surprenant que l'effet des dépenses d'investissement sur le PIB soit négatif.

Cependant, cela pourrait être dû au fait qu'au Maroc, une grande partie de l'argent affecté aux dépenses d'investissement n'est pas destiné aux secteurs qui impactent la production à savoir l'infrastructure, l'éducation et recherche et développement d'une part, d'autre les dépenses publiques d'investissement sont souvent financées par l'emprunt, ce qui contribue à l'alourdissement des charges d'intérêt sans autant que ces dépenses soient productives d'où le caractère improductif des dépenses publiques.

Pour P, St-Amant et D, Tessier (1998) l'évolution comparée des taux de chômage canadien et étatsunien est liée en premier lieu aux choix différents des deux pays en matière de politique budgétaire. D'après leur étude, la politique monétaire n'est pas sans effet sur l'évolution du taux de chômage dans les deux pays, mais elle n'explique pas les tendances divergentes, principale cause de l'écart de chômage observé depuis la fin des années 70. Dans le cas du Canada, le choc budgétaire entraîne une hausse permanente du taux de chômage atteignant un peu moins de 0,7 point de pourcentage après 5 ans. Dans le cas des chocs fiscaux, on n'observe aucun effet keynésien significatif à court terme. À long terme, toutefois, on trouve que les chocs budgétaires ont un impact significatif à la hausse sur le taux de chômage.

Inspirés de l'approche VAR structurel de Blanchard et Perotti (2002), Biau, O et Girard, E (2005) ont tenté d'évaluer l'efficacité de la politique budgétaire en France. Conformément aux modèles keynésiens, leur étude atteste l'efficacité macroéconomique à court terme d'une hausse structurelle de la dépense publique en France (multiplicateur proche de 1,4) qui, au-delà de son impact mécanique sur la demande globale, stimule la consommation et l'investissement privés. De même, l'effet estimé sur l'activité d'une hausse structurelle des recettes publiques est négatif, en raison essentiellement de la contraction de la consommation privée ; cependant, cette réponse est faible (multiplicateur proche de -0,1 seulement) et n'est significative qu'à très court terme, même si ce résultat varie selon le type de recettes considéré.

Au Congo TENDELET J. I (2018), a procédé à l'analyse des effets des dépenses d'investissement public sur le PIB hors pétrole par la méthode ARDL. Il ressort de son travail deux résultats majeurs. Le premier est que les dépenses publiques influencent la croissance économique du secteur hors pétrole et le second est que, les dépenses publiques ont un effet éviction sur

les investissements du secteur privé. Tous ces résultats réfutent la vision keynésienne.

De leur côté, ECHAOUI & SKIKRA(2021) ont déduit que l'économie marocaine a un caractère Keynésien qui stipule que les dépenses publiques d'investissement ont pour objectif de relancer l'économie par le mécanisme d'effet multiplicateur de la dépense publique.

#### IV. CAS PRATIQUE : ESTIMATION D'UN MODELE VAR

##### 1 - Spécification du modèle :

Les estimations sont menées à partir d'un VAR à 4 variables (soit 4 équations) : une variable principale permet d'évaluer directement les effets de la politique budgétaire : Pourcentage des Dépenses publiques dans le PIB (DP) et deux variables représentent la dynamique socioéconomique : Taux de chômage (CH) et la croissance du PIB (PIB) et finalement une variable permettant d'isoler les effets de la politique monétaire : Masse monétaire (MM).

##### 2 - Description des variables :

Les données sont annuelles allant de 1999 jusqu'à 2020 (21 Observations).

Tableau 1 : Description des variables

Variables	Description	Source
DP	Dépenses publiques (% du PIB)	Banque mondiale
CH	Taux de chômage	HCP
PIB	Taux de la croissance	Banque mondiale
MM	Masse monétaire (% du PIB)	Banque mondiale

##### 3 - Etude de stationnarité :

Nous avons utilisé la stratégie séquentielle du Test de la Racine unitaire : Test



de Dickey – Fuller Augmented ADF pour étudier la stationnarité des séries. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : Etude de stationnarité**

	<b>Etape 1 : Modèle 3 avec constante et tendance</b>	<b>Etape 1 : Modèle 3 avec constante et tendance</b>	<b>Etape 1 : Modèle 3 avec constante et tendance</b>
<b>Décision CH</b>	Le coefficient de la droite de tendance n'est pas différent de 0 ( $t^* = -1.38 < 3.25$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus TS et $t^*\phi_1 = -2.22 > t_{tabulé} = -3.64$ ; on accepte l'hypothèse $H_0$ il existe une racine unitaire (valeurs critiques au seuil de 5 %) ; on passe au deuxième modèle.	Le terme constant n'est pas significativement différent de 0 ( $t^* = 1.49 < 2.97$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus DS avec dérive et $t^*\phi_1 = -1.85 > t_{tabulé} = -3.01$ ; on accepte l'hypothèse $H_0$ ; le processus n'est pas stationnaire.	$t^*\phi_1 = -2.51 > t_{tabulé} = -1.95$ , on rejette l'hypothèse $H_0$ ; le processus est stationnaire. Il s'agit d'un processus DS sans dérive.
<b>Décision MM</b>	Le coefficient de la droite de tendance n'est pas différent de 0 ( $t_{\alpha} = 3.90 > 3.25$ ), la tendance est significatif et $t^*\phi_1 = -3.93 < t_{tabulé} = -3.71$ ; il s'agit d'un processus TS.		
<b>Décision PIB</b>	Le coefficient de la droite de tendance n'est pas différent de 0 ( $t_{\alpha} - 0.89 = < 3.25$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus TS et $t^*\phi_1 = -3.44 > t_{tabulé} = -3.64$ on accepte l'hypothèse $H_0$ il existe une racine unitaire (valeurs critiques au seuil de 5 %) ; on passe au deuxième modèle.	Le terme constant n'est pas significativement différent de 0 ( $t_{\alpha} = 1.60 < 2.29$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus DS avec dérive et $t^*\phi_1 = -3.57 < t_{tabulé} = -3.01$ ; on rejette l'hypothèse $H_0$ ; le processus est stationnaire.	

<b>Décision DP</b>	Le coefficient de la droite de tendance n'est pas différent de 0 ( $t_{\alpha} = -0.10 < 3.25$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus TS et $t^{\phi}_1 = -2 > t_{\text{tabulé}} = -3.64$ ; on accepte l'hypothèse $H_0$ il existe une racine unitaire (valeurs critiques au seuil de 5 %) ; on passe au deuxième modèle.	Le terme constant n'est pas significativement différent de 0 ( $t_{\alpha} = 2.12 < 2.29$ ), on rejette l'hypothèse d'un processus DS avec dérive et $t^{\phi}_1 = -2.07 > t_{\text{tabulé}} = -3.01$ ; on accepte l'hypothèse $H_0$ ; le processus n'est pas stationnaire.	$t^{\phi}_1 = 0.44 > t_{\text{tabulé}} = -1.95$ , on accepte l'hypothèse $H_0$ ; le processus n'est pas stationnaire. Il s'agit d'un DS sans dérive.
--------------------	---	---	--

#### 4 - Ordre d'intégration des variables :

Tableau 3 : Les ordres d'intégration des variables

Variables	Stationnarité
	Ordre d'intégration
CH	I (1)
MM	I (1)
PIB	I (0)
DP	I (1)

Les résultats du test de racine unitaire de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) montrent que le taux de croissance Alors que les autres variables sont stationnaires en différence première. Les résultats de notre test de non stationnarité, nous montrent que les variables de notre modèle n'ont pas le même ordre d'intégration. Donc un test de cointégration au sens de Granger n'est pas nécessaire. La méthode vectorielle autorégressive (VAR) sera notre méthode d'analyse.

#### 5 - Choix du nombre de retards optimal :

Sample: 1999 2020  
 Included observations: 19

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-174.4219	NA	1686.038	18.78126	18.98009	18.81491
1	-150.1274	35.80253*	740.5234*	17.90814*	18.90229*	18.07639*
2	-135.6382	15.25177	1146.733	18.06718	19.85664	18.37002

Figure 1 : Retard optimal

Le nombre optimal des retards selon les critères d'Akaike et Schwartz et Hannan Quin est 1, on va donc estimer un modèle VAR (1).

## 6 - Etude de Causalité au sens de Granger :

L'étude de la causalité permettra de savoir s'il existe une relation causale entre les différentes variables. Nous proposons d'illustrer la notion de causalité au sens de Granger en procédant à un test de causalité.

Les résultats obtenus, pour un nombre de retards p égal à 1, sont donnés dans le tableau suivant :

Dependent variable: PIB			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
DCH	0.927786	1	0.3354
DDP	0.390562	1	0.5320
TSM	1.385992	1	0.2391
All	2.935219	3	0.4017

Dependent variable: TSM			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
DCH	1.079346	1	0.2988
DDP	1.198753	1	0.2736
PIB	5.72E-05	1	0.9940
All	2.645709	3	0.4495

Dependent variable: DCH			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
DDP	6.597545	1	0.0102
PIB	1.007393	1	0.3155
TSM	4.219457	1	0.0400
All	9.642085	3	0.0219

Dependent variable: DDP			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
DCH	1.260484	1	0.2616
PIB	0.692923	1	0.4052
TSM	0.330722	1	0.5652
All	3.263984	3	0.3527

Figure 2 : Causalité au sens de Granger

Il existe donc au moins une relation de causalité dans notre estimation. Il s'agit de la relation entre le Chômage et la masse monétaire, où le chômage

est la variable dépendante.

La probabilité associée à l'hypothèse nulle selon laquelle la masse monétaire ne cause pas les taux débiteurs est de 0.04, inférieure à 0,05. On rejette l'hypothèse nulle. La masse monétaire impacte au sens de Granger le chômage. Pour les autres variables, ce test élimine toutes relations de causalité, puisqu'on accepte l'hypothèse nulle (Les probabilités sont supérieures à 0,05).

## 7 - Représentation du modèle VAR

Tenant compte du décalage dégagé au point précédent, nous allons donc estimer ce modèle :

```

Estimation Command:
=====
LS

Estimated Equations:
=====
DCH = C(1)*DCH(-1) + C(2)*DDP(-1) + C(3)*PIB(-1) + C(4)*TSMM(-1) + C(5)
DDP = C(6)*DCH(-1) + C(7)*DDP(-1) + C(8)*PIB(-1) + C(9)*TSMM(-1) + C(10)
PIB = C(11)*DCH(-1) + C(12)*DDP(-1) + C(13)*PIB(-1) + C(14)*TSMM(-1) + C(15)
TSMM = C(16)*DCH(-1) + C(17)*DDP(-1) + C(18)*PIB(-1) + C(19)*TSMM(-1) + C(20)

Substituted Coefficients:
=====
DCH = -0.124425285289*DCH(-1) - 0.209890605374*DDP(-1) - 0.0385070387825*PIB(-1) + 0.0302172194751*TSMM(-1) - 0.136424263397
DDP = -0.823809528243*DCH(-1) - 0.0190856040457*DDP(-1) - 0.111730725137*PIB(-1) - 0.0295969941183*TSMM(-1) + 0.565301398581
PIB = 1.70860827019*DCH(-1) - 0.431913365954*DDP(-1) - 0.174354766318*PIB(-1) + 0.146472693039*TSMM(-1) + 5.84244639875
TSMM = -1.98561240355*DCH(-1) + 0.815290213491*DDP(-1) - 0.00264485371756*PIB(-1) + 0.805440345185*TSMM(-1) + 0.113767484682
    
```

Figure 3 : Résultats de l'estimation du modèle VAR

## 8 - Significativité statistique des variables :

Sample: 2001 2020  
 Included observations: 20  
 Total system (balanced) observations 80

	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C(1)	-0.124425	0.209734	-0.593253	0.5552
C(2)	-0.209891	0.081715	-2.568569	0.0127
C(3)	-0.038507	0.038365	-1.003690	0.3196
C(4)	0.030217	0.014710	2.054132	0.0443
C(5)	-0.136424	0.248632	-0.548699	0.5852
C(6)	-0.823810	0.733767	-1.122713	0.2660
C(7)	-0.019086	0.285885	-0.066760	0.9470
C(8)	-0.111731	0.134224	-0.832420	0.4085
C(9)	-0.029597	0.051465	-0.575085	0.5674
C(10)	0.565301	0.869856	0.649879	0.5183
C(11)	1.708608	1.773857	0.963216	0.3393
C(12)	-0.431913	0.691117	-0.624949	0.5344
C(13)	-0.174355	0.324482	-0.537333	0.5930
C(14)	0.146473	0.124416	1.177282	0.2437
C(15)	5.842446	2.102848	2.778349	0.0073
C(16)	-1.985612	1.911235	-1.038916	0.3030
C(17)	0.815290	0.744642	1.094876	0.2779
C(18)	-0.002645	0.349612	-0.007565	0.9940
C(19)	0.805440	0.134052	6.008439	0.0000
C(20)	0.113767	2.265705	0.050213	0.9601
Determinant residual covariance		89.88493		

Figure 4 : Significativité des coefficients

Seul le coefficient des dépenses publiques par rapport au taux de chômage est statistiquement significatif. (Probabilité < 0,05). L'équation à obtenir donc est la suivante :

$$DCH = -0,20 * DDP (-1)$$

Le signe négatif signifie que la relation entre le chômage et les dépenses publiques est une relation inverse. Cela signifie que la variation d'une unité de dépenses publiques permet de diminuer le taux de chômage de 0,20 unités.

## 9 - Validation du modèle dans sa globalité :

Pour avoir un modèle pertinent globalement significatif nous devons effectuer des tests diagnostiques pour s'assurer de la fiabilité de notre modèle.

### • Test d'Hétéroscédasticité

L'hypothèse de modèle s'écrit comme suit :

H0 : Homoscédasticité

H1 : Hétéroscédasticité

La règle de décision sera d'accepter l'hypothèse nulle si la P-Value est supérieur à 5%

Sample: 1999 2020  
Included observations: 20

---

Joint test:

---

Chi-sq	df	Prob.
90.66222	80	0.1948

---

Figure 5 : Test d'hétéroscédasticité

La probabilité est supérieure à 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'homoscédasticité (absence d'hétéroscédasticité)

### • Test d'autocorrélation

L'hypothèse de modèle s'écrit comme suit :

H0 : les résidus ne sont pas autocorrélés

H1 : les résidus sont autocorrélés

La règle de décision sera d'accepter l'hypothèse nulle si la P-Value est supérieur à 5%.

Sample: 1999 2020  
Included observations: 20

---

Null hypothesis: No serial correlation at lag h

---

Lag	LRE* stat	df	Prob.	Rao F-stat	df	Prob.
1	14.69073	16	0.5474	0.910426	(16, 25.1)	0.5677
2	23.64815	16	0.0975	1.708581	(16, 25.1)	0.1114

---

Null hypothesis: No serial correlation at lags 1 to h

---

Lag	LRE* stat	df	Prob.	Rao F-stat	df	Prob.
1	14.69073	16	0.5474	0.910426	(16, 25.1)	0.5677
2	30.05739	32	0.5652	0.821800	(32, 16.3)	0.6924

---

\*Edgeworth expansion corrected likelihood ratio statistic.

Figure 6 : Test d'autocorrélation

La probabilité est supérieure à 5%, on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle les résidus ne sont pas corrélés (absence d'autocorrélation).

#### Test de normalité des résidus

L'hypothèse de modèle s'écrit comme suit :

H0 : les résidus suivent une loi normale

H1 : les résidus ne suivent pas une loi normale

La règle de décision sera d'accepter l'hypothèse nulle si la P-Value de (J-B) est supérieur à 5%.

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	0.507429	2	0.7759
2	0.769223	2	0.6807
3	1.480015	2	0.4771
4	1.800893	2	0.4064
Joint	4.557559	8	0.8036

Figure 7 : Test de normalité

Ce test nous amène à accepter l'hypothèse nulle qui stipule que les résidus sont normaux, il s'agit d'un bruit blanc.

Les résultats des tests diagnostiques nous montrent que les résidus sont normaux et ne sont pas corrélés avec absence d'hétéroscédasticité. Nous concluons ainsi que notre modèle est validé et significatif.

## V. RESULTATS ET CONCLUSION :

Cette étude empirique était motivée par la volonté de déterminer l'impact de la politique budgétaire au travers son instrument des dépenses publiques sur la croissance économique et l'emploi. Pour établir ces relations, nous avons appliqué les techniques du modèle VAR. Les résultats du modèle retenue montrent que les dépenses publiques récurrentes ont un impact positif sur l'emploi. En effet, une l'augmentation d'une unité des dépenses publiques engendre la diminution de 0,20 unités de chômage. Cela pourrait être expliqué par la création des postes d'emploi supplémentaires liés aux dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, notre modèle montre que les dépenses publiques n'ont pas un impact statistiquement significatif sur la croissance économique. Il pourrait être impératif de tester l'impact des dépenses publiques par branche (infrastructure, éducation santé, télécommunication...etc) sur la croissance économique, pour aider les décideurs dans le choix des politiques publiques qui impact positivement la croissance économique et réduire les dépenses qui impact négativement la croissance.

### Bibliographie :

- AIYAGARI.R, Lawrence.C et Martin.E (1992). « The output,employment, and interest rates effects of government consumption», *Journal of Monetary Economics*, Vol 30.
- BARRO.R, (1974), «Are Government Bonds net Wealth? », *Journal of Political Economy*, Vol 82.
- BIAU.O ET GIRARD.E, (2005), « Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'apport VAR structurel », *Economie et Prévision*, 56③.
- ECHAOUI.A et SKIKRA.A (2021), « Dépenses publiques et croissance économique au Maroc : Essai de modélisation », *Alternatives Managériales Economiques*, Vol 3.
- EL ALAOUI.J et HEFNAOUI.A (2020) « L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique : approche par le modèle ARDL Cas du Maroc », *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, Vol 2.
- FATAS.A et MIHOV.I (2001), «The Effects of Fiscal Policy on consumption and Employment: Theory and Evidence», *Center For Economic Policy Research*, N°2760.
- LUCAS.R (1972), « Expectations andthe Neutrality of Money », *Journal ofEconomic Theory*, Vol 4.
- LUCAS.R (1977), « Understanding Business Cycles », *Carnegie-Rochester*

Conference Series on Public Policy, Vol 5.

- PIERRE.S et DAVID.T(1998), « Tendances des dépenses publiques et de l'inflation et évolution comparative du taux de chômage au Canada et aux États-Unis », Document de travail 98-3 de la Banque du Canada.
- SARGENT, THOMAS.J et WALLACE.N (1973), « Rational Expectations and the Dynamics of Hyperinflation », International Economic Review, Vol 14.
- STIGLITZ.J-E., WEISS.A (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », American Economic Review, Vol 71.
- TENDELET J. I (2018), « Dépenses d'investissement publiques et croissance économique au Congo », Annales de l'université Marien N'Gouabi, Vol 18.



# Investissements directs étrangers au Maroc : enjeux et contraintes

## Foreign direct investment in Morocco: challenges and constraints

Mustapha MOUJAHID <sup>1</sup>

Mohammed KHARISS <sup>2</sup>

### Résumé :

1990, une politique de promotion des IDE en adoptant des mesures et des réformes multiples Dans la perspective de développer son attractivité d'IDE, le Maroc a lancé, depuis les années et diverses qui touchent à plusieurs aspects : économique, commercial, financier, fiscal et institutionnel. L'objectif du Maroc est d'améliorer son climat général d'investissement et d'adapter son offre aux exigences des FMN, en particulier dans un contexte international en perpétuelle évolution et en pleine concurrence. Le but du présent papier est de présenter les principaux aspects des efforts déployés par le Maroc dans le cadre de sa politique d'attractivité des IDE, d'analyser les principales caractéristiques et tendances d'évolution des IDE entrants au Maroc, et de mettre l'accent sur les principales contraintes de l'attractivité de ces IDE dans le pays.

**Mots-clés :** politique d'attractivité, Investissement direct étranger, Maroc

### Abstract

With the aim of improving the attractiveness of FDI, Morocco has, since the 1990s, launched a policy to promote FDI by adopting multiple and diverse measures and reforms that affect several aspects: economic, commercial, financial, fiscal and institutional. The objective of Morocco is to improve his general investment climate and adapt his offer to the requirements of MNCs, particularly in a constant changing and a highly competitive international context. The first purpose of this paper is to present the main aspects of the efforts made by Morocco as a part of his FDI attractiveness policy, the second one is to analyse the main characteristics and trends in the development of inward FDI in Morocco, and to highlight mostly the main

---

<sup>1</sup>Docteur à la FSJES Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance Managériale (LARCEPEM) [moujahid.mus.1@gmail.com](mailto:moujahid.mus.1@gmail.com)

<sup>2</sup>Professeur d'Enseignement Supérieur, FSJES Souissi, Université Mohammed V de Rabat, [m.khariss@um5s-net.ma](mailto:m.khariss@um5s-net.ma)

constraints in terms of the attractiveness of this FDI in the country.

**Key words :** Public investment, Economic recovery, Economic growth

## **INTRODUCTION**

Actuellement, il y a une concurrence acharnée entre plusieurs PED pour attirer de plus en plus d'investissements directs étrangers (IDE) sur leurs territoires en considérant que ces IDE peuvent avoir des retombées positives sur leurs économies nationales. Pour plusieurs économistes, l'IDE peut constituer un moyen de transfert de technologie des FMN vers les entreprises locales, d'amélioration du niveau du capital humain domestique, du développement du tissu industriel local, d'amélioration de la productivité des facteurs dans le pays hôte et de promotion des exportations. L'ensemble de ces avantages de l'IDE est susceptible de réaliser une croissance économique durable et accélérer la création d'emploi.

Dans ce cadre, le Maroc, à l'instar de plusieurs PED, a lancé au début des années 1990, une politique d'attractivité des IDE en mettant en place des mesures et des réformes multiples et diversifiées touchant à plusieurs aspects économique, commercial, financier, fiscal et institutionnel. L'objectif du Maroc est d'améliorer son climat général d'investissement et d'adapter son offre aux besoins des FMN par la mise à niveau de son offre territoriale, la valorisation de ses avantages comparatifs et l'atténuation des obstacles qui entravent l'entrée des IDE sur son territoire.

L'objectif du présent article est de développer un nombre d'aspects importants de l'IDE au Maroc. Il s'agit d'élaborer un diagnostic minutieux des efforts et des actions menés par les autorités marocaines en vue d'améliorer l'attractivité des IDE, de fournir un état des lieux exhaustif des IDE entrants au Maroc en termes d'analyse des principales caractéristiques de leur évolution, de leur répartition sectorielle et de leur répartition par pays d'origine, et de mettre l'accent sur un nombre de contraintes d'attractivité des IDE dans le pays.

Le reste de ce papier sera structuré comme suit : dans la première section, nous présenterons les définitions des concepts de l'IDE et de l'attractivité. Dans la seconde section, nous développerons les efforts et les mesures pris par l'Etat marocain en vue d'améliorer sa capacité attractive des IDE mondiaux. Dans la troisième section, nous analyserons les tendances et les principales caractéristiques d'évolution des IDE entrants au Maroc. Et enfin, dans la quatrième section nous présenterons certaines contraintes de l'attractivité des IDE au Maroc.

### **I. Les concepts de l'IDE et de l'attractivité :**

#### **1 - Notion de l'investissement direct étranger**

L'IDE est un moyen qui permet aux firmes de mener et d'organiser leurs activités productives à l'échelle mondiale là où les conditions de coût et de rentabilité sont favorables et/ou les perspectives de marché sont importantes. L'IDE est, donc à l'origine d'un processus continu d'internationalisation de la production et d'intensification des échanges commerciaux internationaux. La place cruciale qu'occupe l'IDE dans la théorie économique nécessite de préciser le concept de l'IDE tout en déterminant ses caractéristiques économiques et en le distinguant des autres formes d'investissement international.

Selon Andreff, l'IDE est défini comme « un capital investi dans la propriété d'actifs réels pour implanter une filiale à l'étranger (greenfield investment) ou pour prendre le contrôle d'une entreprise étrangère existante. Il vise à établir des relations économiques durables avec une unité établie à l'étranger » (Andreff, 1996 ; p.7). De son côté, Mucchielli (1998) suggère que « les caractéristiques économiques permettant d'établir qu'un flux de capital est un investissement direct sont les suivantes : 1) une notion de contrôle ou de pouvoir d'influence sur la gestion d'une entreprise étrangère ; 2) un transfert de compétences complexes (un ensemble technologique) ; et 3) une logique de production » (Mucchielli, 1998 ; p.45-46).

Pour l'OCDE, « l'investissement direct étranger est un type d'investissement international effectué par le résident d'une économie afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct. L'investisseur est motivé par la volonté d'établir, avec l'entreprise, une relation stratégique durable afin d'exercer une influence significative sur sa gestion. L'existence d'un « intérêt durable » est établie dès lors que l'investisseur direct détient au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise d'investissement direct » (OCDE, 2008 ; p.17).

Ce sont, donc les critères de l'intérêt durable et du contrôle de gestion qui permettent de spécifier l'IDE de l'investissement de portefeuille . Ce dernier, même s'il peut comporter un intérêt à long terme, il n'implique pas forcément la détention d'un contrôle de gestion.

## **2 - Concept de l'attractivité**

La notion de l'attractivité se situe au centre de l'analyse de la localisation des IDE et des stratégies de croissance et du développement des pays d'accueil. Aujourd'hui, l'attractivité constitue une composante incontournable des politiques économiques nationales des PED.

Les pays à la quête des IDE se retrouvent en situation de concurrence acharnée pour attirer le maximum d'IDE sur leurs territoires en mettant en

place des efforts et des incitations diverses en faveur des investisseurs étrangers. Les Etats deviennent ainsi les promoteurs de leurs propres territoires en vue d'attirer de plus en plus de firmes multinationales dans un contexte international en pleine concurrence et en perpétuelle évolution.

L'attractivité est définie par Coeuré et Rabaud (2003) comme « la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises ». Pour Mouriaux (2004), « l'attractivité d'un territoire est la capacité à y attirer et y retenir les activités à contenu élevé en travail très qualifié ». Compte tenu de ces définitions, on peut dire que l'attractivité de l'investissement direct étranger désigne la capacité que possède un territoire à attirer les firmes étrangères à s'y installer ainsi que sa capacité de retenir celles déjà existantes. Il en ressort donc, que l'attractivité des IDE est un processus dynamique qui se développe et s'exerce de manière continue.

L'attractivité est abordée en tant que produit de l'interaction entre l'offre des territoires et la demande des firmes multinationales (Etats/Firmes). En d'autres termes, la localisation de l'IDE est le résultat de la confrontation des politiques d'attractivité et les stratégies des firmes. En effet, les firmes multinationales, à la recherche d'une plus grande rentabilité, décident de la localisation de leurs activités de production en fonction de leurs caractéristiques internes (avantages spécifiques, coûts et conditions de production etc.). De l'autre côté, les Etats cherchent à valoriser et à développer leur offre territoriale en mettant en place des efforts de promotion du territoire et une panoplie d'instruments et d'actions afin d'attirer davantage de firmes étrangères.

Hatem (2004) distingue entre deux variantes d'offre territoriale :

- une "offre territoriale simple" : considérée comme « l'ensemble des ressources présentes sur le territoire et susceptibles d'être utilisées dans le cadre des projets d'investissement »
- une "offre territoriale complexe" : reconstruite par les agences de promotion qui mobilisent "l'offre territoriale simple" pour l'adapter aux exigences des FMN.

Dans cette optique, Michalet (1999) distingue deux types de facteurs d'attractivité à savoir, les facteurs "fondamentaux" (appelés, les pré-conditions de l'attractivité) et les facteurs "nécessaires".

Les pré-conditions de l'attractivité : concernent un certain nombre de pré-requis qui sont essentiels pour un territoire. Il s'agit en particulier, de la stabilité économique et politique, la taille du marché, les incitations fiscales, l'état des infrastructures et des institutions, la disponibilité en main-d'œuvre qualifiée.

Les conditions nécessaires : concernent le renforcement de l'attractivité d'un

territoire. Il s'agit, de l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes, l'existence d'un environnement favorable à l'innovation, les politiques de privatisation et de libéralisation du marché, les considérations géographiques et culturelles, la création d'agences de promotion, l'adhésion à une zone d'intégration régionale.

Ainsi, une fois éliminés les territoires qui n'offrent pas les pré-conditions, les investisseurs étrangers passent à l'examen des conditions nécessaires qui déterminent l'inscription d'un pays sur la "short list"

## **II. La politique d'attractivité des IDE au Maroc : principales mesures adoptées**

Dans la perspective d'améliorer le climat général d'investissement et d'attirer le maximum d'IDE, le Maroc a développé une stratégie importante d'attractivité des IDE en mettant en œuvre des mesures et des réformes multiples et diversifiées touchant à plusieurs aspects : institutionnel, législatif, économique, financier, fiscal et autres.

### **1 - Mesures et réformes relatives au cadre juridique des affaires**

Avoir un environnement juridique des affaires claire et prévisible offrant les garanties nécessaires aux investisseurs est un aspect qui joue un rôle important dans la stratégie de promotion de l'investissement tant national qu'étranger.

#### **1.1. La charte d'investissement et les réformes fiscales**

En vue de promouvoir l'investissement et d'améliorer le climat général d'investissement, le Maroc a adopté la Charte d'investissement qui présente des mesures et des incitations fiscales et financières diverses en faveur de l'investissement. Il s'agit notamment, de :

- L'allégement de la charge fiscale des entreprises en phase de création ou d'exploitation ;
- L'octroi d'un régime fiscal préférentiel offrant des avantages particuliers en faveur des entreprises qui s'implantent dans les régions nécessitant un développement économique ;
- L'établissement d'un régime de convertibilité qui confère aux investisseurs qui réalisent des investissements étrangers financés en devises, la liberté de transfert des bénéfices et des capitaux issus de produit de cession ou de liquidation totale ou partielle de l'investissement ;
- La prise en charge de l'Etat d'une partie des coûts relatifs aux projets d'investissement importants en termes du montant investi, du nombre

d'emplois stables à créer, de la région d'implantation, de la technologie à transférer ou de la préservation de l'environnement ;

- Simplifier et alléger les procédures administratives de la réalisation des investissements ;

- La création et l'aménagement des zones spécifiques à l'accueil de l'investissement surtout l'investissement étranger (zones franches, zones industrielles ...).

Il faut noter également, qu'une nouvelle "Charte d'investissement" a été promulguée en décembre 2022, mais les décrets de sa concrétisation sont en cours d'élaboration. Cette charte est supposée apporter de nouveaux avantages et incitations en faveur de l'investissement.

### **1.2 Mesures de modernisation du cadre juridique des affaires**

Pour harmoniser son cadre juridique des affaires avec le contexte juridique et économique international en évolution, le Maroc a entamé depuis 1990, une série de réformes importantes.

Au niveau national :

Le Maroc a entrepris un ensemble de réformes encadrant plusieurs aspects de l'investissement et de l'entreprise. Il s'agit notamment de :

- Droit des sociétés : La loi relative aux sociétés anonymes a introduit des dispositions importantes visant à assurer une plus grande souplesse quant à la participation étrangère dans le capital social, assurer une plus grande protection aux actionnaires, offrir plus de droits aux associés en matière d'accès régulier à l'information et du suivi des activités de la société.

- Code du commerce : ce code a introduit un ensemble d'innovations qui concernent le statut du commerçant, le fonds de commerce, la réglementation de contrats commerciaux, la restructuration du dispositif des moyens de paiement, les procédures de traitement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté etc.

- Loi sur la liberté des prix et de la concurrence : son but est de renforcer la transparence sur le marché, favoriser la concurrence loyale, établir le principe de la liberté des prix et réglementer les pratiques anti-concurrentielles en matière d'entente, d'abus de position dominante et des prix abusivement bas.

- Loi sur la propriété industrielle et commerciale : cette loi vise à mettre à jour les lois nationales aux normes de l'accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Cette loi a été concrétisée par la création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

- Les tribunaux commerciaux : Il s'agit des juridictions spécialisées pour résoudre les différends dans le monde des affaires commerciales. L'objectif

est de juger les litiges commerciaux avec rapidité et efficacité.

Au niveau international :

Pour renforcer son climat d'investissement en matière de protection des investissements, le Maroc, en plus des instruments internes, a conclu plusieurs conventions bilatérales et multilatérales.

- Les conventions relatives à la protection des investissements : le Maroc a signé un nombre de conventions multilatérales relatives à la garantie et la protection de l'investissement telles que :

- La convention relative à l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements "AMGI" ;
- La convention relative au Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements "CIRDI" ;
- La convention relative à l'Organisation Interarabe pour la Garantie des Investissements

- Les conventions de la non double imposition : le Maroc a signé avec de nombreux pays du monde (pays développés et pays en développement), plus d'une vingtaine de conventions fiscales bilatérales qui portent sur l'élimination des doubles impositions.

## **2 - Mesures visant la libéralisation et la modernisation de l'économie et du système financier au Maroc**

La libéralisation et la restructuration de l'économie marocaine est une condition importante pour l'insertion dans l'économie mondiale. Le chantier de la privatisation et celui de la modernisation du système financier sont, également des volets importants qui s'inscrivent dans cette nouvelle perspective de développement.

### **2.1 Libéralisation et modernisation du système financier marocain**

Le Maroc a initié depuis 1990, une série de réformes structurelles qui se veut la modernisation du système financier dans son ensemble en vue de lui permettre de mieux remplir sa fonction de mobilisation de l'épargne domestique et étrangère pour accompagner l'effort d'investissement, de libéralisation des transactions financières et d'adaptation de ses structures et ses modes de fonctionnement aux exigences de son ouverture à l'international au sein d'une économie mondiale en pleine évolution. Ce mouvement des réformes concerne le secteur bancaire (les réformes de 1990 et celle de 1991), la bourse des valeurs (les réformes de 1993 et 1997), le marché monétaire (restructuration du marché des adjudications des Bons du trésor et l'établissement d'un marché des titres de créances négociables) et le marché des changes.



## **2.2 La privatisation**

La privatisation est une stratégie qui consiste en le retrait progressif de l'Etat de la vie économique et productive en faveur du secteur privé et la mise en œuvre des mécanismes du marché. Ainsi, le Maroc a adopté en 1989, la loi n° 39-89 sur la privatisation mais, le démarrage effectif de ce programme n'a commencé qu'en 1993.

## **3 - Mesures d'ordre institutionnel**

Le Maroc a élargi ses efforts au cadre institutionnel en créant un nombre d'organes au service des investisseurs aussi bien nationaux qu'internationaux. L'objectif est de pallier aux difficultés et obstacles se rapportant aux procédures administratives nécessaires à la concrétisation des projets d'investissement.

### **3.1 La commission des investissements**

Créée en 1998, la commission des investissements est chargée de traiter les problèmes qui bloquent la réalisation des grands projets d'investissement et d'autoriser la conclusion de contrats entre l'Etat et les entreprises dont le programme d'investissement est important et nécessitant la contribution financière de l'Etat.

### **3.2 Les Centres Régionaux d'Investissement (CRI)**

Dans une perspective territoriale, ces organes sont mis en place dans chaque région en vue d'alléger et de simplifier les procédures et les formalités administratives nécessaires à la création des entreprises et/ou à la réalisation des projets d'investissement. Au sein du CRI, sont regroupés les services administratifs concernés par la création des entreprises.

### **3.3 L'Agence Marocaine pour le développement des investissements et des exportations**

La construction de l'image du pays à l'international est une action incontournable dans toute politique d'attractivité des IDE. Pour cette raison, le Maroc a créé en 2009, l'AMDIE. C'est une démarche qui vise à informer le monde des affaires à l'échelle internationale sur les opportunités potentielles d'investissement dans le pays.

## **4 - Actions d'ordre économique**

### **4.1 L'aménagement des espaces d'accueil des investissements**

Pour renforcer sa capacité d'attractivité des IDE, le Maroc a lancé de vastes programmes pour se doter des infrastructures d'accueil spécifiques favorables à l'implantation des entreprises notamment, étrangères. Il s'agit

de la création et de l'aménagement des espaces d'accueil industriels (EAI) qui sont des espaces délimités à une localité bien définie et qui sont dédiés à accueillir des activités industrielles et commerciales, en mettant à disposition des entreprises industrielles un certain nombre d'infrastructures et de services. L'objectif est de créer des agglomérations des entreprises et des activités dans des zones spécifiques adaptées aux besoins des investisseurs.

#### **4.2 Les Accords de Libre-échange (ALE)**

Dans le cadre du renforcement de son ouverture et de son intégration dans l'économie mondiale avec la perspective de devenir une plate-forme de production industrielle compétitive dans la région, le Maroc a signé un ensemble d'accords de libre-échange (ALE) et une cinquantaine d'accords commerciaux préférentiels avec plusieurs pays du monde.

#### **4.3 Les infrastructures**

Conscient du rôle important que jouent les infrastructures dans l'amélioration de la compétitivité de l'offre marocaine envers les IDE, le pays a lancé des projets structurant de grande envergure en vue d'élever le stock et la qualité de ses infrastructures physiques et de télécommunications pour s'aligner aux standards internationaux.

#### **4.4 Les stratégies sectorielles**

Durant les deux dernières décennies, le Maroc a lancé un nombre de stratégies sectorielles qui visent à restructurer l'économie nationale, à réaliser une croissance économique durable et soutenue, à dynamiser et moderniser le tissu industriel national mais aussi, à inciter les investisseurs étrangers à s'implanter dans le pays. Il s'agit principalement de :

- La stratégie de l'émergence industrielle : elle est axée sur la relance industrielle, la construction d'un secteur industriel fort et compétitif, la promotion des exportations de grande VA et globalement, la réalisation d'une croissance économique durable et soutenue tout en mettant en avant une politique orientée vers de nouveaux secteurs prometteurs pour lesquels le Maroc dispose d'avantages compétitifs (les métiers mondiaux du Maroc : MMM).
- Le Plan Maroc Vert (2008-2019) : complété par la stratégie "Green generation" (2020-2030), ce plan vise à développer une agriculture intensive, moderne, de haute valeur ajoutée, compétitive et capable d'intégrer les marchés internationaux.
- La stratégie du secteur touristique (Vision 2020) : basée sur une approche territoriale, cette stratégie vise à faire du tourisme un levier pour le développement économique et social du pays et affiche l'ambition de faire partie des 20 plus grandes destinations mondiales .
- La stratégie énergétique 2030 : cette stratégie repose sur le

développement des énergies renouvelables en vue d'accélérer la transition énergétique du pays et de garantir sa sécurité énergétique dans un contexte d'incertitude et de forte croissance de la demande.

- La Stratégie de compétitivité logistique : Elle vise à réduire les coûts logistiques, à apporter les solutions adéquates aux problèmes de gestion des flux de marchandises et à répondre aux besoins logistiques des différentes stratégies sectorielles, précédemment citées.

- La Stratégie portuaire à l'horizon 2030 : maillon clé des chaînes logistiques des échanges extérieurs, cette stratégie vise l'accompagnement de l'évolution de l'économie et l'intégration accrue du Maroc à la compétitivité mondiale.

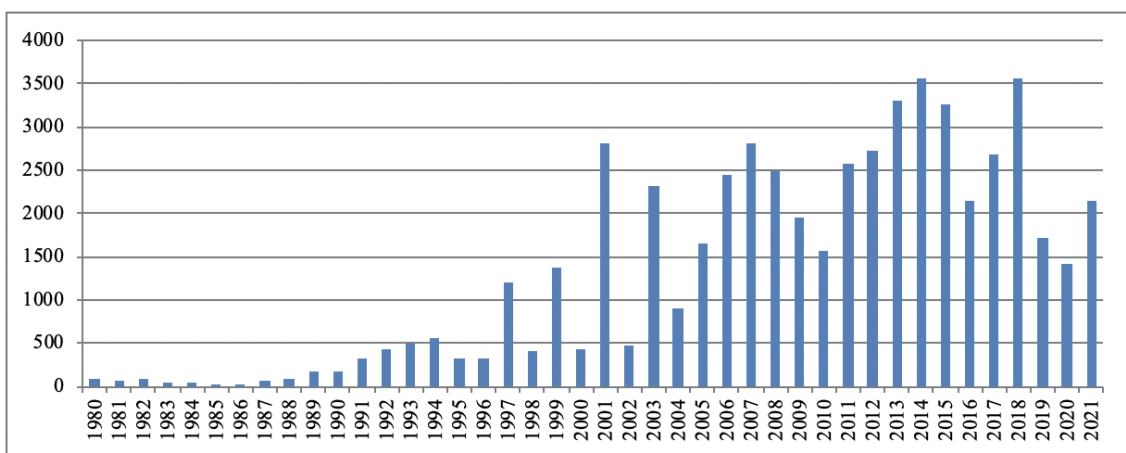
### III. L'IDE entrant au Maroc: caractéristiques et tendances

Dans la présente section, nous allons analyser les principales caractéristiques et tendances d'évolution des IDE entrants au Maroc en termes des flux et des stocks ainsi qu'en termes de leur répartition par secteurs d'activité et par pays d'origine. En outre, nous allons élaborer une analyse comparative de l'attractivité des IDE du Maroc par rapport aux pays de l'Afrique.

#### 1 - Evolution des flux et des stocks d'IDE entrant au Maroc

Au Maroc, la croissance des flux d'IDE est un phénomène relativement récent. Grâce à sa politique de promotion des IDE et autres mesures et actions visant l'amélioration de son climat général d'investissement, le pays a considérablement augmenté ses entrées en IDE durant les deux dernières décennies.

**Figure 1 :** Evolution des flux d'IDE entrants au Maroc 1980-2021 (En millions dollars US)



Source : Les auteurs à partir des données de la CNUCED.

L'examen de la figure ci-dessus démontre que la tendance d'évolution des flux d'IDE est à la hausse mais irrégulière. Avant 1990, la présence de l'IDE au Maroc a été très faible. Ce n'est qu'à partir de la moitié des années 1990 qu'on a assisté à une dynamique de croissance des entrées des flux d'IDE dans le pays. Cependant, le vrai essor des flux d'IDE date au milieu des années 2000. En particulier, depuis 2005, les IDE entrants au Maroc continuent d'afficher des améliorations notables malgré leur forte volatilité. En effet, sur la période 2006-2021, le Maroc reçoit une moyenne annuelle de 2523 millions de dollars US ce qui lui permet de devenir une des principales destinations des flux d'IDE dans le continent africain (CNUCED).

L'année 2014 constitue l'année du record historique des flux d'IDE entrants au Maroc avec 3561 millions de dollars US lui permettant de se positionner au 5ème rang des principaux pays récepteurs des IDE en Afrique derrière l'Égypte, le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Congo.

En 2021, malgré la reprise de leur tendance de croissance d'avant crise sanitaire Covid-19, le

Maroc n'a reçu que 2153 MM \$ US soit, 2,6% seulement du total des flux d'IDE entrants en Afrique (CNUCED). Avec ce niveau de flux, le Maroc a reculé au 9ème rang en Afrique en 2021 contre entre la 5ème et la 6ème position respectivement en 2010 et 2018.

**Tableau 1** : Caractéristiques d'évolution des stocks d'IDE au Maroc (en millions Dollars US)

	<b>1980</b>	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2010</b>	<b>2021</b>
<b>Maroc</b>	2283	3011	8842	45082	72941
<b>Part dans monde</b>	0,33%	0,14%	0,12%	0,23%	0,16%
<b>Part dans bloc des EED</b>	0,8%	0,6%	0,6%	0,7%	0,6%
<b>Part dans Afrique</b>	5,6%	5,0%	5,8%	7,2%	7,1%

**Source** : Les auteurs à partir des données de la CNUCED.

En termes des stocks d'IDE, le tableau en haut indique que les deux dernières décennies ont emprunté un rythme de croissance soutenu de ces stocks au Maroc. Malgré cette évolution positive, les parts du Maroc dans le stock total d'IDE entrant dans le monde, dans le groupe des économies en développement (EED) ou celui de l'Afrique en 2021 subsistent relativement faibles mais aussi en dégradation par rapport à l'année 2010.

## 2 - Répartition des IDE entrant au Maroc par pays d'origine

Le marché marocain est ciblé par plusieurs pays investisseurs en particulier, les pays de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Golfe arabe. Les IDE provenant d'autres pays de l'Asie et de l'Amérique latine sont, également présents au Maroc mais avec des parts très faibles.

**Tableau 2 :** Répartition des stocks d'IDE par principaux pays (En millions de DH)

Rang	fin 2004			fin 2010			fin 2020		
	Pays	Encours	Part dans stock total	Pays	Encours	Part dans stock total	Pays	Encours	Part dans stock total
1	France	68830	42,1%	France	218228	57,9%	France	194414	30%
2	Espagne	31893	19,5%	Espagne	44127	11,7%	EAU	132381	21%
3	Etats-Unis	10285	6,3%	EAU	16761	4,4%	Espagne	53095	8%
4	Portugal	7296	4,5%	Etats-Unis	10842	2,9%	Suisse	33428	5%
5	Suisse	6456	4,0%	Suisse	9766	2,6%	Etats-Unis	33304	5%
6	Pays-Bas	5110	3,1%	Koweït	9406	2,5%	A. Saoudite	22099	3%
7	A.Saoudite	5077	3,1%	G.Bretagne	9377	2,49%	G.Bretagne	20681	3%
8	G.Bretagne	3790	2,3%	Allemagne	8600	2,3%	U.E.B.L	19362	3%
9	EAU	3437	2,1%	A.Saoudite	7813	2,1%	Allemagne	15143	2%
10	Suède	3111	1,9%	U.E.B.L	6870	1,8%	Irlande	14059	2%
	<b>Encours total</b>	<b>163393</b>			<b>376742</b>			<b>640923</b>	

**Source :** Les auteurs à partir des données de l'Office des Changes.

Les pays de l'Europe, à leur tête la France et l'Espagne demeurent la principale source d'IDE au Maroc. Les pays du Golfe, notamment les Emirats Arabes Unis (EAU) s'imposent récemment comme les nouveaux émetteurs importants des IDE au Maroc.

Malgré le recul de sa part dans le total des stocks d'IDE au Maroc de 57,9% en 2010 à 30,3% en 2020, la France occupe toujours la première place des pays investisseurs au Maroc. Ce recul s'explique par l'augmentation impressionnante des stocks émiratis de 4,4% en 2010 à 21% en 2020 et l'amélioration des stocks des Etats-Unis de 2,9% à 5,2% pour les mêmes années (tableau 2). Quant à l'Espagne, deuxième principal investisseur historique au Maroc, sa part dans le total des stocks d'IDE est en régression continue puisqu'elle a passé de 19,5% en 2004 à 8,3% en 2020. En effet, entre 2010 et 2020, l'Espagne a perdu sa seconde place dans le classement des pays investisseurs au Maroc en termes de stocks au profit des EAU. Toutefois, l'Espagne demeure un investisseur stratégique au Maroc.

Les EAU, nouveaux joueurs de la dynamique de croissance des IDE au Maroc, ont considérablement augmenté leur part dans son stock total d'IDE durant les dernières années. Ce pays a multiplié ses stocks par environ huit fois entre

2010 et 2020 passant de 16,8 milliards DH à 132,4 milliards DH (tableau 2). A fin 2020, les EAU ont pu dépasser l'Espagne et devenir ainsi, le deuxième pays investisseurs au Maroc en termes des stocks avec une part de 21% contre 8% pour l'Espagne. D'autres pays du Golfe en particulier, l'Arabie Saoudite, le Koweït et le Qatar ont tendance à confirmer leur présence sur le marché marocain via l'IDE en adressant des volumes d'IDE en évolution ces dernières années.

Quant autres pays arabes dont ceux signataires de l'Accord d'Agadir à savoir, l'Égypte, la Tunisie et le Jordanie, leur présence au Maroc par l'IDE subsiste très timide. En effet, dans la liste des 20 premiers pays investisseurs au Maroc en termes de stock, seules la Libye (0,3%) et la Tunisie (0,2%) y figurent respectivement en 21ème et 23ème rangs en 2020.

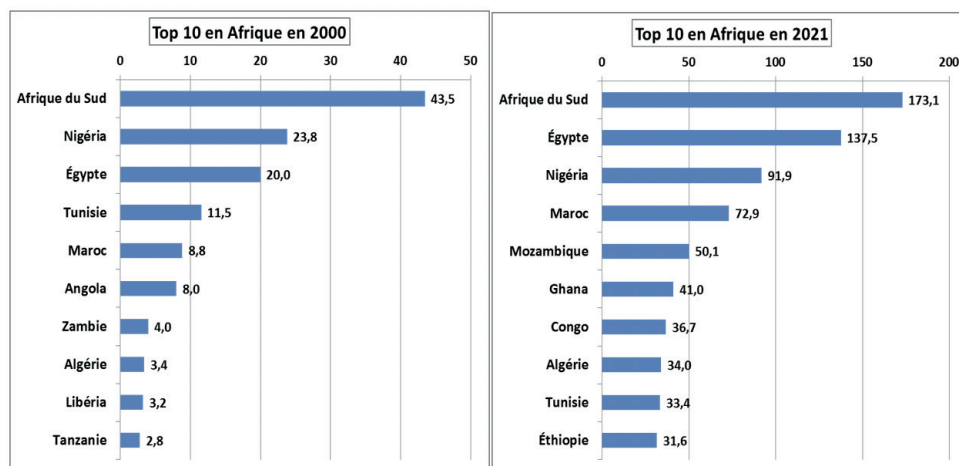
Du côté des États-Unis, malgré la distance géographique, ils demeurent l'un des pays investisseurs stratégiques au Maroc, en particulier après la signature de l'ALE bilatéral. Ce pays a pu tripler ses stocks d'investissements au Maroc durant dix ans (tableau 2).

Cependant, la Chine et la Turquie, grands fournisseurs du marché marocain en biens et services, ne reflètent pas une présence équivalente en termes d'IDE. Ils préfèrent exploiter le marché marocain par l'exportation plutôt que par l'investissement direct productif.

### 3 - Analyse de l'attractivité des IDE du Maroc par rapport aux pays de l'Afrique

#### 1 - La place du Maroc dans l'attractivité des IDE comparativement aux pays africains

**Figure 2 :** Top 10 des pays africains en termes des stocks d'IDE en 2000 et 2021 (en milliards de dollar US)

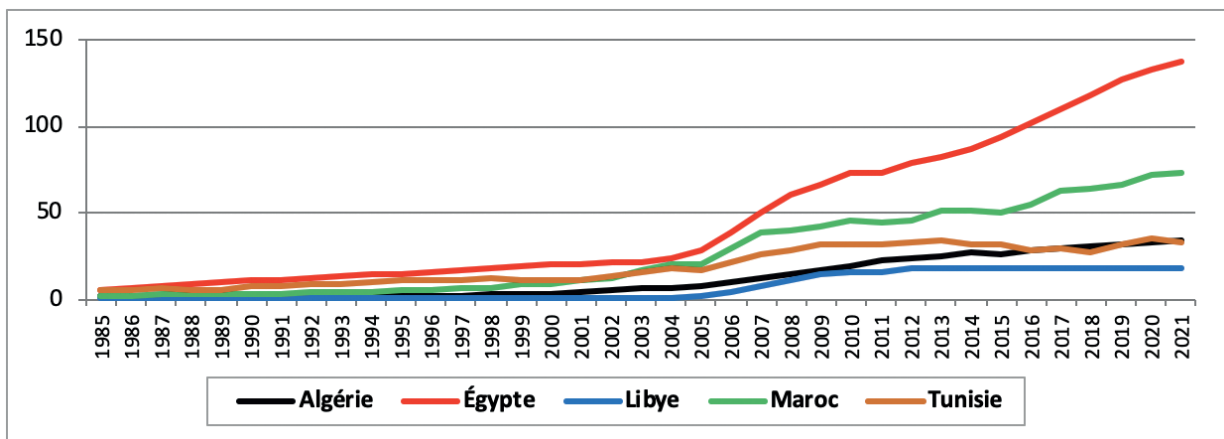


Source : Les auteurs à partir des données de l'Office des Changes.

Grâce à l'évolution positive de ses entrées d'IDE durant les deux dernières décennies, le Maroc a amélioré son poids dans le stock total d'IDE en Afrique comparativement aux autres pays du continent. En 2021, le Maroc a occupé la 4ème position après avoir été à la 5ème position en 2000. Cependant, la part du Maroc dans l'encours global d'IDE en Afrique en 2021 représente 7,1% contre 17 % pour l'Afrique du Sud, 13,4% pour l'Égypte et 9% pour le Nigéria. Dans ces conditions, le stock marocain d'IDE en 2021, ne représente que 42% du stock d'IDE de l'Afrique du Sud et 53% de celui de l'Égypte.

## 2 - Les stocks d'IDE au Maroc comparativement aux pays de l'Afrique du Nord

**Figure 3 :** Stocks d'IDE entrants dans les pays de l'Afrique du Nord (milliards de dollar US)



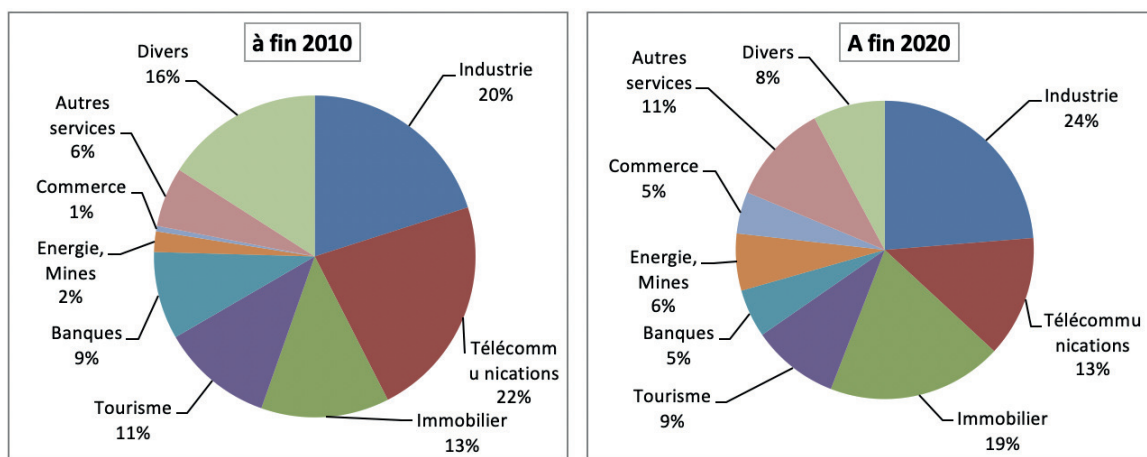
Source : Les auteurs à partir des données de l'Office des Changes.

Comparativement aux pays de l'Afrique du Nord, si on exclut l'Égypte, le Maroc est très bien positionné. Il a encaissé en 2021, deux fois les stocks d'IDE cumulés par l'Algérie, deux fois les stocks de la Tunisie et quatre fois les stocks de la Libye. Mais, en même temps il reste loin des niveaux stockés par l'Égypte qui cumule environ le double du niveau réalisé par le Maroc.

## 4 - Répartition sectorielle des IDE entrants au Maroc

L'analyse de la répartition sectorielle des stocks d'IDE au Maroc indique que plusieurs secteurs ont bénéficié de la dynamique de croissance des IDE durant les dernières années, mais leur répartition demeure concentrée. A fin 2020, trois secteurs, à savoir l'industrie, l'immobilier et les télécommunications, concentrent plus de la moitié des stocks d'IDE entrants au Maroc.

**Figure 4 :** Répartition des stocks d'IDE par secteurs au Maroc à fin 2010 et à fin 2020



**Source :** Les auteurs à partir des données de l'Office des Changes.

L'examen de la figure 4 ci-dessus démontre que les secteurs de l'industrie et de l'immobilier ainsi que ceux du commerce et de l'énergie et mines, sont les secteurs qui ont beaucoup bénéficié de l'entrée des IDE ces dernières années. En effet, l'industrie qui a été au 2ème rang en 2010 avec 20% du total des stocks d'IDE est devenue le secteur qui concentre la majeure partie des IDE cumulés avec une part de 24% en 2020. De même, le secteur de l'immobilier qui a été à la 3ème position en 2010 avec une part de 13%, a pu devenir, au cours de dix ans, le deuxième secteur attractif d'IDE avec une part de 19% en 2020.

Durant la même période, le secteur du commerce et celui de l'énergie et mines ont bien amélioré leurs parts en passant respectivement de 1% et 2% en 2010 à 5% et 6% en 2020.

En revanche, certains secteurs n'ont pas pu retrouver leur dynamique d'attractivité d'avant les années 2010. Le secteur des télécommunications qui s'accaparait de la grande part (22%) en 2010, a reculé à la troisième position en 2020 avec une part de 13%. Ce recul est globalement, expliqué par l'absence d'octroi de licences pour l'entrée de nouveaux opérateurs dans ce secteur. De même, les parts des secteurs des banques et du tourisme ont chuté respectivement de 9% et 11% en 2010 à 5% et 9% en 2020. Malgré la baisse de sa part, le tourisme demeure toujours à la 4ème position des principaux secteurs attractifs des IDE au Maroc.

#### **IV. Contraintes de l'attractivité des IDE au Maroc**

Malgré les efforts consentis par les autorités publiques marocaines pour améliorer le climat général d'investissement et les exploits réalisés en termes



de l'évolution positive des IDE entrants, l'attractivité des IDE au Maroc demeure insuffisante compte tenu du potentiel dont est doté le pays surtout son poids économique et géopolitique dans la région africaine et son emplacement géographique exceptionnel qui relie l'Afrique, l'Europe et l'Asie ainsi que sa dotation importante en ressources humaines et naturelles.

Certes, le Maroc dispose d'un nombre d'atouts qui favorisent son attractivité, en particulier la stabilité politique et macroéconomique, les incitations fiscales et financières accordées aux investisseurs, des infrastructures de base très importantes, l'engagement dans des stratégies sectorielles importantes, la proximité des marchés européens, africains et asiatiques, le degré important de libéralisation commerciale et bien d'autres, mais il existe d'autres facteurs qui font encore défaut à l'implantation des firmes étrangères dans le marché marocain. Dans ce cadre, plusieurs études consacrées à l'analyse empirique des déterminants des IDE dans le cas marocain ont identifié un nombre de contraintes.

La taille du marché, déterminant traditionnel de l'IDE souvent souligné dans la littérature économique, n'est pas un facteur important de l'attractivité de l'IDE au Maroc (Moujahid et Khariss (2021) ; Azeroual et Cherkaoui (2015)). Comparativement à plusieurs marchés du continent africain et de la région MENA, le marché marocain n'est pas d'une taille assez suffisante pour séduire les grandes firmes étrangères à s'y installer. En outre, la dynamique de la croissance économique au Maroc n'est pas suffisante et reste très dépendante aux aléas climatiques et aux fluctuations des cours des produits de base sur le marché mondial.

Le capital humain est un facteur qui reste encore insuffisant pour attirer des volumes colossaux d'IDE. Malgré l'amélioration notable de son niveau durant les dernières années, le degré du développement du capital humain marocain n'est pas d'une ampleur assez grande qui permettra d'attirer une masse importante des firmes étrangères de haute technologie surtout, lorsqu'on le compare avec le niveau de certains pays asiatiques qui dominent aujourd'hui l'attractivité des IDE technologiques mondiaux. Bien que des efforts considérables ont été déployés par les pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation et qui ont bien amélioré le niveau du capital humain national, des retards sont identifiés au niveau qualitatif mais aussi au niveau de l'inadéquation entre la formation et les besoins des FMN en compétences et qualifications avancées.

Le niveau de la qualité des institutions, variable qui informe sur le climat général des affaires, n'est pas en mesure d'encourager les flux d'IDE au Maroc (MOUJAHID et al. (2021), Mohamed et Sidiropoulos (2010)). Une faible qualité des institutions est un élément qui augmente l'incertitude des

investisseurs étrangers et les met en péril de supporter des coûts additionnels importants ainsi que le risque de perte de leurs droits de propriété. La corruption, la bureaucratie, la lourdeur des procédures administratives, la multiplicité des intervenants, et la lenteur de règlement des différends commerciaux et des affaires sont des aspects qui nuisent à la qualité des institutions au Maroc.

L'absence d'une forte relation de complémentarité entre le capital domestique et le capital étranger est, également un élément qui n'encourage pas l'implantation accrue des FMN dans le marché marocain. En effet, l'existence d'un tissu des entreprises nationales capables d'assurer efficacement les activités de sous-traitance en faveur des firmes étrangères et de leur offrir les intrants nécessaires à leurs activités productives est l'un des éléments que les FMN évaluent avant de s'installer dans le pays.

En outre, le poids important du secteur informel dans l'économie marocaine ne donne pas des signes positifs aux investisseurs étrangers. Le marché parallèle entrave le développement de l'activité des entreprises.

Par ailleurs, l'aspect linguistique qui consiste à la communication de l'administration marocaine en langues traditionnelles, français et arabe, est une autre contrainte face à l'implantation des firmes étrangères en particulier, d'origine anglophone et du Golfe arabe.

## CONCLUSION

Espérant de se positionner sur la carte des meilleures destinations privilégiées de l'IDE dans le monde, le Maroc a développé, au début des années 1990, une stratégie d'attractivité des IDE en mettant en place une panoplie d'actions et de réformes d'ordre économique, commercial, fiscal, institutionnel, financier et autres. L'objectif du Maroc est d'améliorer le climat général d'investissement et d'adapter son offre aux exigences des FMN.

L'ensemble des efforts fournis par les pouvoirs publics marocains conjugués à d'autres facteurs internes et externes ont globalement, modifié d'une manière positive le comportement des flux d'IDE entrants au Maroc durant les deux dernières décennies.

Après une analyse minutieuse des principales caractéristiques et tendances des IDE entrants au Maroc, nous avons constaté que la dynamique de croissance des flux d'IDE au Maroc est un phénomène relativement récent. Avant 1990, la présence des IDE dans le marché marocain était très faible, mais à partir de la moitié de la décennie 1990, les entrées d'IDE ont marqué une certaine dynamique de croissance. En particulier, depuis le milieu des années 2000, les IDE entrants au Maroc continuent d'afficher des améliorations très remarquables malgré leur forte volatilité.

Comparativement aux pays africains, le Maroc a bien amélioré son poids et réalisé des performances notables en termes de stocks d'IDE, mais qui restent relativement inférieures à celles des principaux pays attractifs du continent (l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigéria).

Les principaux pays d'origine des IDE au Maroc sont les pays européens, notamment la France et l'Espagne. Mais ces dernières années, les EAU, les États-Unis et autres pays du Golfe arabe constituent les nouveaux pays investisseurs qui affichent des augmentations remarquables de leurs investissements directs dans le pays.

La répartition sectorielle des IDE au Maroc reste concentrée. L'industrie et l'immobilier sont les principaux secteurs attractifs de l'IDE. Récemment, les IDE dans le secteur de l'énergie et mines et celui du commerce sont en hausse notable.

Cependant, Malgré les performances réalisées, le Maroc est appelé à doubler ses efforts d'amélioration du climat général d'investissement en particulier, l'amélioration de son environnement institutionnel, l'adaptation et l'amélioration du niveau de son capital humain, la mise à niveau de son tissu productif national et la multiplication des efforts de formalisation du secteur informel.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andreff. W, (1996), les Multinationales globales, Edition La Découverte, Paris.
- Coeuré, B., et Rabaud, I., (2003), Attractivité de la France: analyse, perception et mesure. Économie et Statistiques, (pp. 363-64). n 363-364-365.
- Hatem F., 2004, Investissement International et politiques d'attractivité, Economica, Paris.
- Michalet.C.A, (1999), La séduction des nations ou comment attirer les investissements, Economica, Paris.
- Ministère de l'énergie, des mines de l'eau et de l'environnement, (2008), « Stratégie énergétique du Maroc à horizon 2030 ».
- Ministère du tourisme et l'artisanat, (2011), « Vision 2020, Stratégie de développement touristique ».
- Mouriaux F., 2004, « Le concept d'attractivité en Union monétaire », Bulletin de la Banque de France, N°123, pp. 29-44.
- Mucchielli Jean-Louis, (1998), Multinationales et mondialisation, Editions du Seuil, Paris.
- OCDE, (2008), Les entreprises multinationales favorisent-elles l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail?, in OCDE, Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2008, pp. 295-368.
- Webographie
- <http://mcinet.gov.ma/>
- <http://mcinet.gov.ma/>
- <http://www.ammc.ma>
- <http://www.casablanca-bourse.com>
- <http://www.equipement.gov.ma/>
- <http://www.invest.gov.ma>
- <http://www.ompic.org.ma/fr>
- <https://unctad.org/fr/Pages/statistics.aspx>
- <https://unctadstat.unctad.org>
- <https://www.maroclear.com>
- <https://www.oc.gov.ma/>
- <https://www.tourisme.gov.ma/>

# Politique de Digitalisation et Attractivité Des Investissements Directs Étrangers au Maroc : Revue narrative de la littérature

## Digitalization Policy and Attractiveness of Foreign Direct Investments in Morocco : A Narrative Literature Review

Hanae OUBAHA <sup>1</sup>  
Boubker NEJJAR <sup>2</sup>

### Résumé :

Nous avons opté de rédiger notre article sous forme de revue de littérature pour exposer les principaux problèmes d'attraction des IDE à l'heure de la transformation digitale des entreprises. Il part de l'identification de la nature changeante des modèles de production internationale et de la modification des profils des multinationales à l'ère de l'évolution de l'industrie 4.0 pour discuter de l'implication de celle-ci sur la conception et la mise en œuvre de la politique d'attractivité des IDE. Cette contribution propose les piliers nécessaires pour la réussite d'une telle politique visant à attirer les IDE et décrit les défis qui y sont liés. Nous focalisons notre intérêt sur le cas du Maroc et nous soutenons que les décideurs politiques devraient adopter une politique digitale concentrée sur la création d'un climat des affaires propice, notamment, et nous proposons de mener une politique basée sur cinq piliers, que nous appelons les piliers SMART afin d'exploiter les avantages apportés par les IDE.

**Mots-clés :** Politiques de digitalisation, politiques publiques, Investissements Directs Étrangers(IDE), investissement.

---

<sup>1</sup> Hanae OUBAHA est Doctorante à l'Université Mohammed V de Rabat- FSJES SOUISSI. Laboratoire de recherche en compétitivité économique et performance managériale (LARCEPEM). Rabat, Maroc -Hanae.oubaha@gmail.com

<sup>2</sup> Boubker NEJJAR est Enseignant-chercheur à l'Université Mohammed V de Rabat- E.S.T de Salé. Laboratoire de recherche en compétitivité économique et performance managériale (LARCEPEM) Rabat, Maroc -Nejjar.boubker@gmail.com

## Abstract

We opted to write our paper in the form of a literature review to outline the main issues of FDI attraction in the era of digital business transformation. It starts from the identification of the changing nature of international production models and the changing profiles of multinationals in the era of Industry 4.0 evolution to discuss the implication of this on the design and implementation of FDI attractiveness policy. This contribution proposes the necessary pillars for the success of such a policy to attract FDI and describes the related challenges. We focus on the case of Morocco and argue that policy-makers should adopt a digital policy focused on creating a favorable business climate, in particular, and propose a policy based on five pillars, which we call the SMART pillars, to exploit the benefits of FDI.

**Keywords :** Digitalization policies, public policies, Foreign Direct Investments (FDI), investment.

## I. INTRODUCTION

L'année 2020, restera dans la mémoire de nous tous, l'année qui a vu l'arrivée d'un virus meurtrier. Le coronavirus (COVID-19) apparut pour la première fois à Wuhan en Chine, qui s'est rapidement propagé sur plusieurs pays. En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a officiellement déclaré la pandémie et un état d'urgence sanitaire mondiale. Afin de ralentir la propagation du virus, plusieurs pays ont mis en place des restrictions qui consistent à assurer la distanciation sociale ainsi que l'application de strictes mesures de confinement et en parallèle, ont mené d'autres mesures pour soutenir les entreprises. Par conséquent, ces restrictions ont provoqué la fragilisation de l'économie mondiale et la récession dans les quatre coins du monde (FASLY H. & Wakach S., 2021).

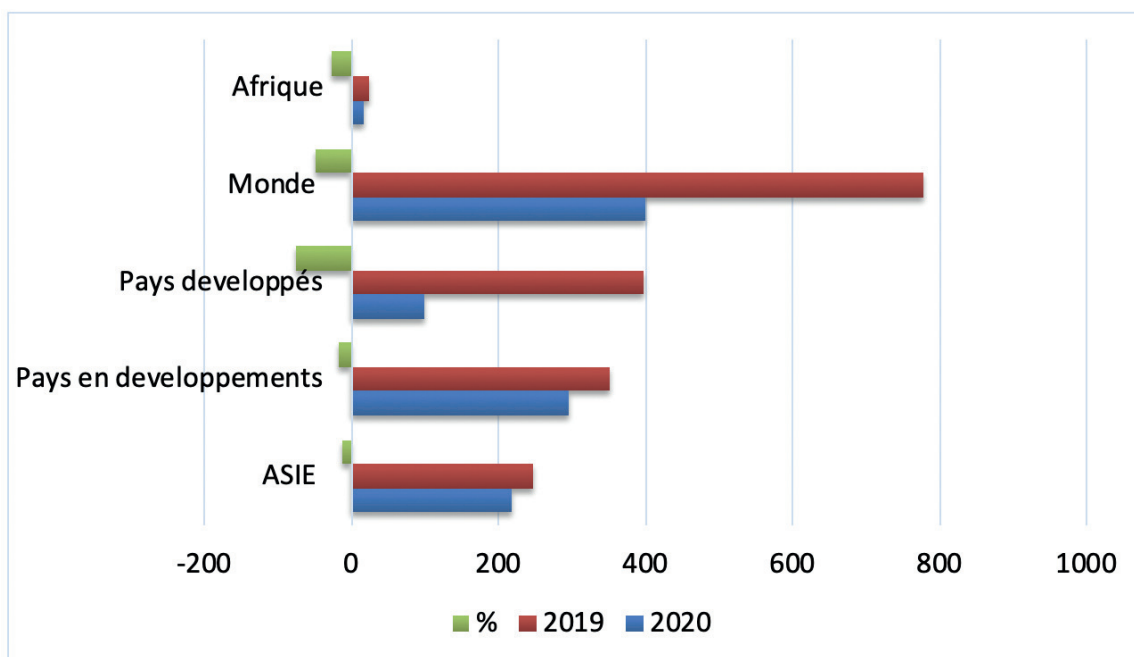
Dans une série de rapports révélateurs (Daszak, 2012 ; Ford et al., 2009 ; Webster, 1997), des experts de tous les cadres professionnels ont prédit il y a longtemps qu'une pandémie mondiale mettrait à rude épreuve les composants de la chaîne d'approvisionnement mondiale, et affecterait ainsi les flux des capitaux entre les pays.

Il est largement admis que l'IDE (Investissement Direct Étranger) joue un rôle de catalyseur de la croissance (Borensztein et al., 1998 ; Bérthelemy et Demurger, 2000 ; Baldwin et al., 2005...). Plusieurs études montrent les impacts bénéfiques multiples sur les pays d'accueil des IDE, qui se concrétisent par : des flux de capitaux, le développement de l'investissement domestique, la création de l'emploi, l'amélioration de la balance de paiements, la participation à la création de la valeur ajoutée directe à travers la production des entreprises étrangères, et l'accroissement de la concurrence et compétitivité de l'économie nationale (Benyacoub B., 2021).

Cependant, la propagation rapide de la pandémie de COVID-19 a gravement affecté les flux mondiaux d'IDE. Le rapport 2021 de la CNUCED<sup>3</sup> montre également que les flux mondiaux d'IDE sont en baisse de 49 % par rapport à 2019. Une analyse de l'évolution des entrées d'IDE par région de 2019 à 2020, comme le montre la figure 1, révèle que les pays développés ont connu la plus forte baisse des entrées d'IDE au cours de cette période.

---

<sup>3</sup> La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement<sup>1</sup> (CNUCED) est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. Organisme intergouvernemental permanent, le Maroc fait partie des 193 États membres de la CNUCED.



**Figure 1 :** Les IDE par régions entre 2019 et 2020 (en milliard de \$ américain et en %)

Selon une nouvelle étude de l'OCDE, la crise sanitaire a entraîné de graves répercussions sur l'économie mondiale, ce qui a mis en évidence la nécessité d'aller plus loin dans la transition numérique et l'utilisation des technologies en vue de promouvoir le travail à distance (Dingel&Neiman, 2020). Afin d'éviter que le monde fait face aux risques d'une grave double crise sanitaire et économique, les initiatives d'e-gouvernement deviennent encore plus urgentes et critiques que jamais, en particulier avec un nombre croissant d'entreprises et de citoyens travaillant en ligne.

Dans cet article, nous partons de l'identification de la nature changeante des modèles de production internationale et de la modification des profils des multinationales en raison de la transformation numérique pour discuter de l'implication de celle-ci sur la conception et la mise en œuvre des politiques d'attractivité des IDE. Nous proposons, ainsi, les facteurs clés nécessaires sur lesquels repose la réussite d'une telle politique, visant à attirer les IDE notamment numériques, et décrit les défis qui y sont liés. Nous nous appuyons, essentiellement, sur le cas du Maroc et nous soutenons que les décideurs politiques devraient adopter une approche concentrée sur la création d'un environnement commercial favorable, notamment en menant une politique de digitalisation adéquate afin d'exploiter les avantages des clusters.

Nous allons définir dans un premier lieu les concepts clés de notre recherche, à savoir la politique de digitalisation ainsi que l'Investissement Direct



Étranger et de réaliser la revue de la littérature de l'impact des politiques de digitalisations sur l'attractivité des IDE. Ensuite, dans un second lieu, nous présenterons un état des lieux des stratégies et politiques digitales au Maroc et leurs impacts sur le climat des affaires, en se référant à des indicateurs internationaux, ainsi que la proposition des cinq piliers « SMART » que nous estimons essentiels pour la réussite d'une politique de digitalisation et en apportant des outils pour évaluer ces politiques tout en mettant la lumière sur les facteurs clés qui peuvent contribuer à améliorer ou à baisser l'attractivité des IDE.

## **II. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Avant de nous pencher sur la question de l'impact des politiques de digitalisation sur l'attractivité des IDE, il nous paraît opportun d'essayer de situer ce que nous entendons par politique de digitalisation et ses opportunités et par IDE, à travers quelques définitions qui ont été largement discutées dans la littérature.

### **1 - Politique de digitalisation : Définitions et leviers d'actions**

#### **A. Quelques définitions**

La première définition à laquelle nous nous référons est celle proposée par Dempsy(2003). Selon cet auteur, la politique de digitalisation ou l'E-government strategy est l'ensemble des stratégies gouvernementales qui incite à l'usage des TIC pour rendre les services publics plus accessibles aux citoyens, plus efficaces et plus fiables. Cette définition très résumée, présente une conception particulière de l'impact de l'utilisation des outils technologiques et d'innovations sur le nouveau rôle de l'État (accessibilité, efficacité et fiabilité) ; accessibilité implique en premier lieu l'accès en ligne (via internet) des citoyens aux diverses informations telles que les décrets, les lois, les circulaires, les formulaires, les guides et procédures permettant aux PME ainsi qu'aux communautés rurales d'avoir accès à plus d'information. La transparence permet de garantir le bon fonctionnement du service public et la possibilité pour l'utilisateur de faire valoir ses droits. La fiabilité impose à rendre les opérations et la relation service public et usagers plus transparentes, en réduisant les occasions de corruption et de renforcer les processus démocratiques, sur le plan économique et social, la fiabilité des services publics est un facteur déterminant de l'attractivité des territoires.

Une deuxième définition présentée par Grant & Chau, la politique de digitalisation offre des canaux de dialogue et de collaboration entre les organisations publiques, privées et la société civile, ce qui peut créer des conditions d'équité et d'ouverture tout en élargissant l'accès afin que chacun puisse participer et bénéficier de l'économie (Grant & Chau, 2006).

Selon le groupe de recherche Berlin Social Science Center (BSSC, 2017) la politique de digitalisation est l'ensemble des stratégies, compétences et pratiques qui contribuent à la gouvernance et à la régulation de la digitalisation et de ses conséquences pour la société. En effet, les politiques des gouvernements conduites en termes de digitalisation soutiennent davantage le recours aux technologies et aux systèmes d'information pour réorganiser le secteur public, ce qui entraîne des secteurs économiques et sociaux développés (Hartmann, Bezerra & Pinheiro, 2019). Grâce à ces politiques gouvernementales, les services publics bénéficient d'une avancée significative dans leur transformation digitale, instaurée dans le cadre de divers projets gouvernementaux.

A ce stade, en faisant référence à toutes ces définitions, qui nous paraissent complémentaires, nous pouvons donc définir la politique de digitalisation par l'ensemble des interventions stratégiques des pouvoirs publics mises en œuvre dans le domaine du développement digital, notamment à travers de plateformes gouvernementales pour l'échange de données et d'informations informatisées, ce qui contribuera à faciliter, rapprocher et améliorer les services étatiques fournis aux prestataires et à garantir leur transparence, outre l'amélioration du rendement des administrations et la facilitation de l'échange de données et de la coordination.

## **B. Les leviers de la politique de digitalisation**

Depuis quelques années, la transformation digitale est devenue une opportunité pour le développement des territoires, les dirigeants territoriaux tendent à la digitalisation de leurs organisations et mettent en place des services publics toujours plus innovants.

On assiste aujourd'hui à une évolution des technologies, associée à une nouvelle révolution industrielle touchant des sphères sociales, économiques, politiques et culturelles. Effectivement, les habitudes des consommateurs ont évolué, entraînant une transformation des entreprises tant au niveau de leur fonctionnement que de leur organisation. Cela se manifeste notamment par l'amélioration des chaînes de valeur, des processus de production, de la

gestion organisationnelle et des modèles économiques. Ces changements incitent les responsables territoriaux à réfléchir de manière globale et transversale à l'adoption de stratégies de digitalisation ambitieuses et efficaces.

Nous parlons aujourd'hui, d'une transformation digitale nécessaire des territoires. L'impulsion politique est ressentie comme le pointfort pour la mise en œuvre des feuilles de route desprojets digitaux. Selon ADGCF<sup>4</sup> , la politique de digitalisation revêt de multiples leviers :

- **Définir une vision claire et forte des acteurs politiques**

Une vision claire, forte et partagée par les acteurs politiques est une règle d'or pour lever tous les obstacles. En effet, le succès d'un projet de digitalisation est relatif à la conviction de l'ensemble des parties prenantes (administrations publiques, collectivités territoriales, élus, etc.) et des citoyens volontaires. La participation des parties prenantes à la transformation digitale, nécessite la sensibilisation de ces acteurs de l'importance de ce chantier, afin de pallier les facteurs potentiels de réticence, notamment sur le plan opérationnel. La transformation digitale, un processus qui ne s'exécute pas très rapidement, car il requiert une progression tenant compte des enjeux locaux, expérimente cette transformation et génère des résultats susceptibles d'améliorer cette démarche.

- **Attirer les talents et assurer la montée en compétence des équipes**

La mise en place de politiques de digitalisation implique de profondes transformations culturelles et organisationnelles, ce qui nécessite une mobilisation des moyens humains ayant des talents spécifiques dans des métiers du numérique.

- **Développer la transversalité au sein des collectivités**

Développer la transversalité au sein des collectivités a pour objet de s'organiser pour sortir de la logique de fonctionnement en silos et disposer d'une approche plus collaborative et coopérative intégrant les principes d'opérationnalisation de l'économie numérique.

- **S'ouvrir et interagir avec un vaste écosystème hétérogène**

L'écosystème est caractérisé par sa dynamique et l'hétérogénéité des acteurs en présence (acteurs institutionnels, entreprises privées et usagers) et des domaines concernés. L'hétérogénéité des membres de l'écosystème fait

---

<sup>4</sup> Association des Directeurs Généraux des Communautés de France. Créée en 1992, l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF) rassemble les DG de communautés de communes, de communautés d'agglomération, de communautés urbaines et de métropoles.

que la défaillance de l'un ne met pas en péril le système dans sa globalité. L'hétérogénéité peut être considérée comme une limite et un frein à la réussite d'un projet de digitalisation qui s'explique par le fait que l'accès numérique n'est pas généralisé pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème, à savoir les citoyens ; il n'est pas encore une réalité ni une habitude pour tous les citoyens d'utiliser des outils digitaux. Il est nécessaire donc, avant la mise en place d'une politique de digitalisation, d'instaurer et de promouvoir une culture digitale.

- **Utiliser toutes les marges de manœuvre pour financer cette transformation**

Créer des services à disposition des citoyens afin d'améliorer leur quotidien et l'attractivité de leur territoire. Pour cela, il est certain d'effectuer des investissements pour moderniser les infrastructures existantes ou en déployer de nouvelles. Or, ces investissements ne peuvent être facturés aux consommateurs et aux usagers. Il convient donc de chercher d'autres sources de financement.

In fine, nous pouvons dire que la politique de digitalisation doit suivre une stratégie bien claire et visée et qui dépasse largement « la mise en place de l'outil informatique » dans les administrations territoriales.

La digitalisation peut apporter une expansion des opportunités à travers l'amélioration des pratiques managériales au sein des services publics. Cependant la digitalisation nécessite la volonté et l'intégration d'une culture digitale, afin de diffuser la réflexion innovante entre les collaborateurs. Cette approche rompt avec les anciennes pratiques de gestion relatives au management autoritaire, centralisé et hiérarchique, qui n'encourage pas l'innovation et la créativité au sein des administrations publiques.

## **2 - Investissements Directs Étrangers (IDE)**

### **A. Définition IDE**

La mondialisation a entraîné une augmentation significative du flux et du stock d'IDE (Hill & McKaig, 2015). Hill et McKaig (2015) ont défini les IDE comme " l'acquisition ou la construction du capital physique par une entreprise d'un pays (origine) dans un autre pays (accueil) ". Les IDE peuvent apporter plusieurs avantages aux économies des pays d'accueil (Büthe & Milner, 2008). Les IDE comblent également les lacunes technologiques et transfèrent le savoir-faire technique et la connaissance (Ibrahim H., 2012).

Par conséquent, les IDE facilitent la création d'emplois, augmentent le PIB, améliorent les infrastructures, favorisent la concurrence et augmentent la productivité dont bénéficient les entreprises domestiques (Edrak et al., 2014). Yucel (2014) et Yildirim et Tosuner (2014) ont confirmé des résultats similaires, affirmant que les IDE contribuent à la croissance des économies des pays en développement. Selon d'autres auteurs, Chen et al. (2010) ont souligné certaines conséquences négatives des IDE sur les économies des pays d'accueil, telles que la dépendance aux capitaux étrangers, l'instabilité des flux d'IDE, le fait de se concentrer uniquement sur l'industrie de basse technologie et les menaces pour les entreprises nationales. Ces gouvernements ont donc essayé de restreindre les IDE. D'où, certains gouvernements ont une vision radicale des IDE. Ils considèrent les IDE comme un outil pour les pays d'origine capitalistes-impérialistes. Grâce aux IDE, les EMN extraient des bénéfices des pays d'accueil et les ramènent dans leurs pays d'origine (Hill & McKaig, 2015).

En effet, il existe deux types d'IDE, et chaque type d'IDE a un impact différent sur l'économie du pays d'accueil, à savoir : « les Greenfield » et « les Brownfield ». Comme l'indiquent Chen et al. (2010), les IDE greenfield impliquent la création de nouvelles installations commerciales dans les pays d'accueil, tandis que les IDE brownfield impliquent la fusion ou l'acquisition d'entreprises existant dans les pays d'accueil. L'IDE « Greenfield » sur un terrain vierge permet d'accroître le stock de capital, la création de l'emploi et la production, tandis que l'IDE « Brownfield » contribue à améliorer la productivité (Chen et al., 2010). D'autres chercheurs classent les IDE dans une catégorie différente : les IDE horizontaux (recherche de marché) et les IDE verticaux (recherche d'efficacité). Une catégorisation plus complète des IDE comprend la recherche de ressources naturelles, la recherche de marché, la recherche d'efficacité et la recherche d'actifs stratégiques (Chen et al., 2010).

## **B. Les déterminants de l'attractivité des IDE**

En reconnaissant les avantages des IDE, de nombreux gouvernements et décideurs des pays en développement tentent d'attirer davantage de flux d'IDE dans leur pays. Pour attirer davantage d'IDE, les gouvernements offrent des incitations telles que des allègements fiscaux et des prêts à faible taux d'intérêt aux entreprises multinationales (EMN).

Les variables macroéconomiques, tels que la croissance économique, la population active et le capital humain (Shapiro 2002), les taux de change, le

commerce international, l'inflation (Asiedu 2002), sont considérées comme les principaux facteurs affectant les entrées d'IDE. En outre, les facteurs politico-institutionnels sont également mentionnés comme un facteur indirect affectant les IDE (Aziz,2018). Schneider et Frey (1985), ont fourni un modèle politico-économique pour expliquer les flux d'IDE dans 80 pays en développement, et ils ont découvert que l'instabilité politique avait un impact considérable sur les entrées d'IDE. L'infrastructure de gouvernance, tel que l'environnement politique, institutionnel et juridique, est un facteur clé des flux d'IDE (Shapiro, 2002). Des indices institutionnels tels que la bureaucratie, la corruption, l'information, le secteur bancaire et les institutions juridiques, selon Bénassy-Quéré, Coupet et Mayer (2007), influencent les IDE dans 52 économies. Brada et al. (2018) ont constaté que le niveau de corruption dans un pays d'accueil, a un impact négatif sur les IDE. Dans un échantillon de 155 pays, Xu (2019) a constaté que la liberté économique dans les nations d'origine et d'accueil est positivement liée aux IDE bilatéraux.

### **3 - La digitalisation : quel impact sur la compétitivité territoriale et attractivité des IDE ?**

Plusieurs travaux de recherche se sont intéressés à la problématique relative à la détermination des facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers. La digitalisation s'impose aujourd'hui en tant que nouvelle exigence imposée par la globalisation, l'évolution industrielle et technologique. Devant ces nouvelles données, l'infrastructure digitale devient désormais un fait économique, sociétal et politique qui conditionne l'attractivité d'un territoire.

La littérature indique que la digitalisation exerce un impact significatif et positif sur le flux des IDE, et son rôle est devenu particulièrement important depuis le début de la pandémie de COVID-19 (LaouteC., 2021). La digitalisation permet aux entreprises de mener leurs activités par le biais d'Internet. Comme le révèlent Vasić et al. (2019), si la préférence psychologique des clients pour les achats dans les magasins traditionnels peut être modifiée et si les craintes liées aux achats en ligne peuvent être atténuées, de nombreux avantages peuvent être tirés pour attirer des IDE de plus en plus dans un territoire. Plutôt qu'une infrastructure traditionnelle, les infrastructures digitales issues du processus de transformation digitale dans le pays d'accueil jouent désormais un rôle essentiel pour attirer les investisseurs étrangers, notamment pendant la crise (Forum économique mondial,2021). Les améliorations de l'infrastructure digitale sont importantes pour attirer

d'avantage d'investissements étrangers dans les circonstances de COVID-19 (NaomiV.,2021). En outre, la digitalisation constitue un moteur permettant à l'industrie d'évoluer plus rapidement, car elle peut réduire rapidement les coûts intermédiaires de la main-d'œuvre et des produits et aider les entreprises transfrontalières à commercer plus facilement leur activité, leur offrant ainsi de nouvelles options d'investissement. Le système d'information numérique permet également aux entreprises d'IDE d'étendre leur portée à de nouveaux marchés (Forum économique mondial, 2021). Cependant, nous pensons également que la numérisation peut avoir des influences négatives sur les entrées d'IDE. Par exemple, Ivanova et al. (2019) et Radanliev, De Roure et Van Kleek (2020) indiquent que les entreprises peuvent rencontrer des difficultés dans la gestion de leurs serveurs, ce qui les expose à un risque de défaillance du système ou de perte de données. De plus, les technologies nouvellement développées peuvent potentiellement avoir des effets néfastes sur l'environnement, ainsi les IDE digitalisés peuvent devenir moins attractifs aux yeux des pays d'accueil. Par conséquent, nous prédisons que la digitalisation peut entraîner une hausse des entrées d'IDE si la transformation digitale du pays d'accueil atteint un certain niveau de maturité.

### **III. ÉTAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE DE DIGITALISATION ET SON IMPACT SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES AU MAROC**

#### **1 - Lecture des principales stratégies et programmes de transformations digitales au Maroc**

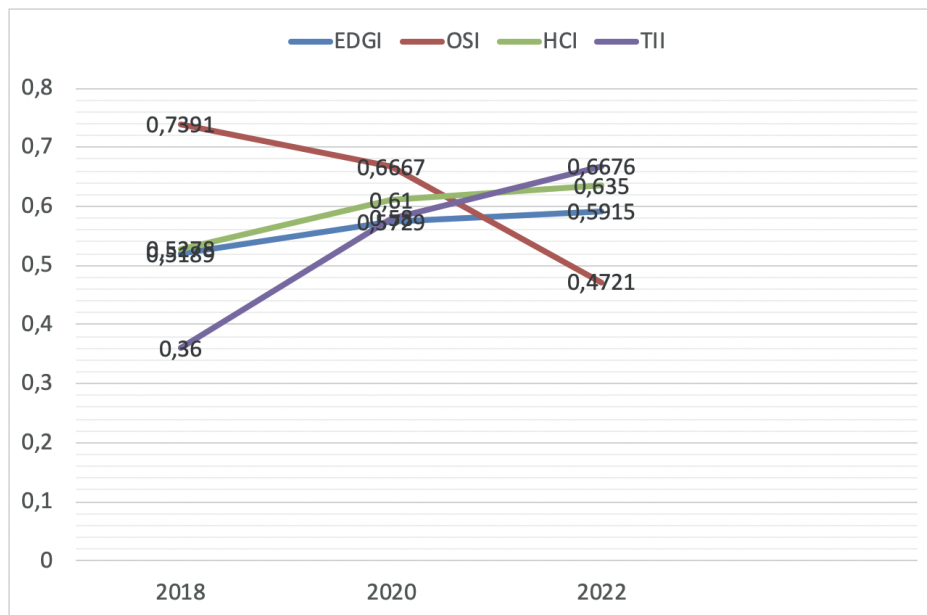
L'avènement de la transformation digitale nécessite de nombreuses adaptations au sein de nos sociétés, notamment au niveau des politiques mises en œuvre, afin de tirer pleinement parti de ses avantages. Le Maroc conscient de ces défis et de l'importance stratégique de la digitalisation pour l'ensemble des pays émergents. Le royaume a mis en place plusieurs stratégies et programmes en vue d'accélérer sa transformation digitale tels que « Maroc Numeric 2013 », « Maroc Digital 2020 » et « Digital Maroc horizon 2025 ».

Il a mis en place des instances spécialisées en la matière dont l'Agence du Développement du Digital (ADD) et la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP). Dans cette dynamique, plusieurs initiatives ont émergé, parmi lesquelles on peut mentionner, le portail « Idarati » dédié aux procédures administratives, le paiement des taxes et impôts en ligne (Vignette, IR, IS, TVA, etc.), le guichet

unique « PortNet », le suivi du RAMED, le portail « Chikaya » (réclamations), la plateforme « TELMIDTICE » (enseignement à distance), le Bureau d'Ordre Digital et autres initiatives s'inscrivant dans les services publics numériques. Toutes ces initiatives ont pour objet de promouvoir des services publics digitalisés, catalyseurs de la satisfaction des citoyens et facteurs d'attractivité à l'international, ainsi que la création d'un écosystème de services digitaux attractifs pour s'intégrer aux chaînes de valeurs mondiales.

## 2 - État des lieux

Certes, grâce aux différents chantiers de digitalisation lancés par le Maroc, en 2022, le Maroc est classé le cinquième à l'échelle africaine avec un score de 0.5915, en légère amélioration par rapport au classement de 2020 (0.5729), comme le montre la figure n°2, qui lui a valu la septième place au continent. Pour l'année en cours, le Maroc s'adjuge des scores de 0.4721 pour l'indice des services en ligne (OSI), 0.6350 pour l'indice de capital humain (HCI) reflétant des efforts incessants depuis 2018 (0.47) et 0.6676 pour l'indice des infrastructures de télécommunications (TII) – les trois sous-indices qui forment l'EDGI.



**Figure 2 :** Évolution du score du Maroc sur les indices: OSI, HCI, TII, EDGI.<sup>5</sup>

Malgré des progrès légers, l'indice EDGI du Maroc demeure inférieur à la moyenne mondiale de 0,6102. Seuls les 4 leaders régionaux des 54 pays africains (Afrique du Sud, Maurice, Seychelles et Tunisie) affichent des valeurs d'IDEG supérieures à la moyenne mondiale.

<sup>4</sup> Données extraites des rapports d'enquêtes des Nations Unies sur l'e-gouvernement, <http://www.egov.-ma/fr/indicateurs-egov> [consulté le 29 décembre, 2022]



L'Afrique du Sud s'est imposée comme le leader régional en matière de développement de l'e-gouvernement, avec une valeur EGD de 0,7357 et une place dans la classe de notation la plus élevée (HV), suivi de l'île Maurice (0.7201), également classé HV ; puis des Seychelles (0.6793) et de la Tunisie (0.6530).

### 3 - Orientations générales des politiques digitales pour améliorer le score des indices digitaux à l'échelle internationale

Dans cette partie de notre article, nous consacrons à la description de la méthode que nous baptisons « SMART ». Pour réussir une politique de digitalisation, nous estimons que les pouvoirs publics doivent mener leurs actions autour de cinq piliers majeurs. De même, les décideurs politiques peuvent évaluer leurs politiques à travers la méthode SMART pour augmenter l'investissement étranger, le test "SMART" pourra identifier rapidement les faiblesses et facteurs pouvant limiter et freiner les IDE, notamment digitaux.

Chacune des lettres de SMART représente en anglais un élément clé du climat d'investissement que nous estimons "favorable au digitale" : Compétences « Skills », Marchés « Market », Accès « Access », Restrictions « Restriction » et Confiance « Trust ». Dans chacun de ces cinq éléments (piliers), certains indicateurs permettent de localiser le problème et certains outils peuvent aider à le résoudre.

- **Skills** : Les compétences digitales peuvent être la pierre angulaire la plus importante de l'attractivité d'IDE. Les enquêtes menées auprès des entreprises révèlent que les compétences numériques sont souvent le facteur le plus important qui freine les IDE à investir dans un pays (Stephenson, 2020). Les compétences numériques ne se mesurent pas uniquement par un diplôme ou une certification, mais en termes de compétences pratiques, elle désigne l'utilisation en toute confiance l'ensemble des technologies pour l'information et la communication.

Depuis 2017, l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial révèle que bien que la majorité des États membres progressent dans leur transformation numérique, l'adoption de technologies numériques clés par les entreprises, telles que l'intelligence artificielle (IA) et les mégadonnées, demeure limitée. En moyenne, les compétences numériques des entreprises ont diminué de 3,4 % parmi les économies avancées et augmenté d'un faible 1,8 % parmi les économies émergentes et en développement (Schwab & Sahidi, 2020).

Cependant, les compétences digitales constituent un domaine vital dans lequel les États doivent progresser davantage. A travers, des partenariats qui peuvent être mis en place avec des universités et des instituts pour fournir les compétences numériques correspondantes au marché de travail et celles-ci peuvent être soutenus par des incitations, des subventions ou des exigences très ciblées.

- **Market** : L'indice de compétitivité mondiale comporte un indicateur de l'adoption des nouvelles technologies, sur une échelle de 1 à 4, qui peut aider à déterminer si un marché fonctionne bien pour les IDE numériques (Schwab & Sahidi, 2020). En outre, l'indice Herfindahl-Hirschman (IHH) fournit une mesure de la concentration du marché en comparant la taille des entreprises à la taille du secteur, et peut être un point de départ pour déterminer la nécessité de renforcer la politique de concurrence.

Si une économie obtient un score faible, il existe un certain nombre d'outils qui peuvent aider à créer des marchés numériques qui fonctionnent bien. Les bases de données et les plates-formes peuvent fournir des informations sur les opportunités et mettre en relation les investisseurs et les projets. Les incubateurs et les programmes de mise en relation peuvent contribuer à développer la capacité des entreprises nationales à entrer en contact avec des investisseurs étrangers, ce qui peut être soutenu par des incitations comportementales (en particulier lorsqu'il peut y avoir des retombées, comme dans le cas des investissements dans les technologies de pointe) et la création de clusters. Les mécanismes de gestion des risques, tels que les garanties ou les fonds propres en cas de première perte, peuvent faciliter le fonctionnement du marché.

- **Access** : Les infrastructures et les services de communication rendent possible l'investissement dans de nouvelles activités numériques et dans l'adoption du numérique par les entreprises en place. Sans l'internet à haut débit et une large couverture des réseaux mobiles, les activités numériques ne peuvent s'épanouir car elles permettent d'accéder aux données, qui sont "l'élément vital des systèmes technologiques" (Stephenson et al., 2021). Depuis 2020, le gouvernement a développé plusieurs orientations politiques pour permettre de généraliser l'accès au haut débit à toute la population marocaine. Ce dernier adopte une vision selon laquelle l'économie numérique ne peut se développer sans une infrastructure numérique performante. Pour ce faire, il est plus favorable à autoriser l'entrée de nouveaux acteurs, et d'établir un environnement

juridique et réglementaire propice à l'investissement, et d'utiliser des partenariats public-privé (PPP) pour déployer des infrastructures à haut débit dans des zones moins rentables pour les investisseurs du secteur de télécommunication privé.

- **Restriction** : En outre, les IDE sont moins susceptibles d'affluer dans une économie si des restrictions à l'entrée sur le marché sont en place. La présence de restrictions lourdes atténuera l'intérêt des investisseurs et l'absence de restrictions lourdes l'augmentera, tout en maintenant un cadre stable, prévisible et efficace. Ces restrictions ne concernent pas seulement les IDE dans les secteurs favorables aux IDE digitaux, mais aussi le commerce des services numériques, étant donné que les IDE digitaux peuvent être motivés par la fourniture ou l'exportation de services numériques et digitaux.

Depuis 1982, l'OCDE propose deux indices qui peuvent être utilisés pour mesurer les restrictions réglementaires susceptibles d'entraver l'attractivité des IDE : l'indice de restriction réglementaire de l'IDE et l'indice de restriction du commerce des services numériques. Le premier comprend les restrictions sur les secteurs habilitants (électricité, électronique et autres instruments ; communications ; et services aux entreprises). Le second point comprend les restrictions qui limiteront les activités digitales.

Lorsqu'il existe des restrictions relativement importantes susceptibles d'entraver les investissements directs étrangers numériques, les décideurs peuvent envisager de les revoir et de les lever si nécessaire, bien qu'il soit important de considérer et d'équilibrer les compromis, tels que : préoccupations concernant la sécurité nationale et les communications. Dans d'autres, la levée de certaines réglementations pourrait stimuler la croissance numérique, par exemple en incitant les entreprises de se transformer et devenir des entreprises digitales tout en correspondant à l'évolution technologique et la demande du marché.

- **Trust** : La confiance doit être sous-jacente à tous ces éléments constitutifs, grâce à un cadre juridique efficace et adapté aux besoins. Une législation de base doit être existante pour que le commerce électronique fonctionne bien, notamment en matière de transactions électroniques, de protection des consommateurs, de protection des données et de la vie privée et de cyber sécurité, est une priorité pour instaurer la confiance. Des rapports sur l'IDE, les investisseurs ont indiqué que les "réglementations en matière de sécurité des données" et les "réglementations en matière de confidentialité des données" étaient le premier et troisième éléments les plus importants à prendre en

compte lorsqu'ils investissent à l'étranger(Stephenson, 2020). Cependant, au-delà de l'adoption d'une législation, ce qui compte, c'est la manière dont elle est appliquée et respectée dans la pratique.

#### **IV. CONCLUSION**

À l'ère de l'industrie 4.0, la transformation digitale joue un rôle essentiel dans tous les aspects de l'économie ainsi que dans la société. En raison de la propagation rapide de la crise sanitaire COVID-19, le rôle de la digitalisation est plus clairement affirmé comme un moyen d'aider les pays à surmonter les difficultés. Notre étude théorique est le premier effort pour montrer un lien entre la digitalisation et l'attractivité d'IDE. Notre analyse suggère également l'importance des services publics digitalisés à long terme.

Selon la littérature, le processus de transformation digitale a un impact positif à long terme, comme il peut également avoir des effets négatifs à court terme, ce qui implique que les gouvernements doivent constamment concentrer leurs ressources sur le processus de digitalisation pour atteindre un certain seuil de développement. Parmi toutes les dimensions de la digitalisation, les affaires numériques, y compris l'utilisation du partage électronique de l'information, les médias sociaux, le big data et l'i-cloud, sont les éléments clés pour attirer les flux d'IDE. Les gouvernements devraient mettre en place un ensemble complet d'aides, notamment juridiques, financières et techniques, pour promouvoir le processus de transformation numérique dans les entreprises. En outre, pendant l'épidémie de COVID-19, le commerce électronique a été essentiel pour attirer les IDE. Le commerce électronique implique l'adaptation de la vente en ligne, le chiffre d'affaires du commerce électronique, et la vente en ligne au-delà des frontières. Nous recommandons également aux gouvernements de promouvoir la digitalisation à travers cinq piliers SMART que nous estimons utiles pour voir où se trouvent les facteurs limitant l'attractivité des IDE, tout en se référant à des indicateurs qui peuvent mettre en évidence les problèmes et des outils qui peuvent guider leur résolution.

In fine, cette recherche nous a permis de mettre le point sur l'importance des politiques de digitalisation et son impact sur la compétitivité territoriale ainsi que sur l'attractivité des IDE sur le plan théorique. Par ailleurs, notre recherche ne s'arrêtera pas sur ce point. Nous visons dans un futur travail à effectuer une analyse plus détaillée, qui pourra présenter et comparer plus en détail les politiques respectives de certains pays. Une plus grande

attention pourrait être accordée aux mesures ciblées destinées à certains investisseurs.

## V. BIBLIOGRAPHIE

- Asiedu, Elizabeth. (2002). "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?" *World Development* 30 ①: 107–119.
- Aziz, Omar Ghazy. (2018). "Institutional Quality and FDI Inflows in Arab Economies." *Finance Research Letters* 25 : 111–123.
- Benyacoub, B. (2021). « Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins, analyse critique et perspectives d'amélioration », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Numéro 7 / Volume 3 : Numéro 2 » pp : 487- 505.
- Brada, J. C., Z. Drabek, J. A. Mendez, And M. F. Perez. (2019). "National Levels of Corruption and Foreign Direct Investment." *Journal of Comparative Economics*: 31–49
- Büthe, T., & Milner, H. V. (2008). "The Politics of Foreign Direct Investment into Developing Countries: Increasing FDI through International Trade Agreements?" *American Journal of Political Science*, 52, 741-762.
- Chen, C.-M., Melachroinos, K., & Chang, K.-T. (2010). FDI and Local Economic Development: The Case of Taiwanese Investment in Kunshan. *European Planning Studies*, 18, 213-238.
- Daniel Shapiro. (2002). "Global Foreign Direct Investment Flows: The Role of Governance Infrastructure." *World Development* 30 (11): 1899–1919.
- Dempsey, J.X. (2003). What E-Government Means for Those of Us Who Cannot Type, *Local Government Brief*, Winter 2003, p. 22.
- Dingel, Jonathan I., And Brent Neiman. (2020). "How Many Jobs Can Be Done at Home?" *Journal of Public Economics* 189.
- Edrak, B. B., (2014). Critical Success Factors Affecting Malaysia's SMEs through Inward FDI: Case of Service Sector. *Asian Social Science*, 10, 131-138.

- Fasly H. & Wakachs. 2021 « Impact de la crise du Coronavirus sur l'économie informelle et sur les dépenses de consommation des ménages au Maroc » *Revue Internationale du chercheur* « Volume 2 : Numéro 1 » p : 137-159.
  
- Hill, C., & Mckaig, T. (2015). Literature Review on the Impacts of Foreign Direct Investment in the Emerging Economy: The Case of Vietnam. *Open Journal of Business and Management*, Vol.9 No.2, March 31, 2021.
  
- Ibrahim, H. (2012). Spillover Effects of FDI within Manufacturing Sector: *Social and Behavioral Sciences*, 58, 1204-1211.
  
- Ivanova, et al. (2019). "Digitalization of Organizations: Current Issues, Managerial Challenges, and Socio-Economic Risks." *Journal of Physics: Conference Series* 1399: 033038.
  
- Laoute C. & Al. (2021) « L'attractivité des Investissement Directs Etrangers à l'heure de la crise sanitaire du COVID19 : Étude comparative pour le cas du Maroc », *Revue Internationale du chercheur* « Volume 2 : Numéro 1 » pp :206 – 225.
  
- Le, P. (2021) Literature Review on the Impacts of Foreign Direct Investment in the Emerging Economy: The Case of Vietnam. *Open Journal of Business and Management*, 9.
  
- M. Coupet, And T. Mayer. (2007). "Institutional Determinants of Foreign Direct Investment." *The World Economy* : 764–782.
- Moujahid M. & Khariss M. (2021). « Principaux déterminants des investissements directs étrangers au Maroc : étude économétrique par le modèle VAR. », *Revue Française d'Économie et de Gestion* « Volume 2 : Numéro 4 » pp :155–177.
  
- Naome V. 2021. "The Rise of Digital Infrastructure as an FDI Driver." *Investment Monitor*. Accessed August 8, 2021. <https://investmentmonitor.ai/business-activities/infrastructure/fdi-drivers-infrastructure-and-the-rise-of-digital>.
  
- Radanliev, Petar, David C. De Roure, And Max Van Kleek. (2020). Digitalization of COVID-19 Pandemic Management and Cyber Risk from Connected Systems. SSRN Scholarly Paper. ID 3604825. Rochester, NY: Social Science

Research Network.

- Schneider, Friedrich, And Bruno S. Frey. (1985). “Economic and Political Determinants of Foreign Direct Investment.” *World Development* 13 @: 161–175.
- Vasic, et al.(2019). “The Influence of Online Shopping Determinants on Customer Satisfaction in the Serbian Market.” *Journal of Theoretical and Applied Electronic Commerce Research* 14 @: 70–89.
- Viola Caon.(2021). “The Rise of Digital Infrastructure an FDI Driver.” *Investment Monitor*. Accessed August 8, 2021. <https://investmentmonitor.ai/business-activities/infrastructure/fdi-drivers-infrastructure-and-the-rise-of-digital>.
- World Economic Forum. (2021). *The Davos Agenda 2021*. Accessed March 28, 2022. <https://www.weforum.org/focus/the-davos-agenda-2021/>.
- Xu, Tao. (2019). “Economic Freedom and Bilateral Direct Investment.” *EconomicModelling*: 172–179.

# Qualité de l'information et efficacité de l'investissement

## Revue de littérature

Fatiha ID AHMAD <sup>1</sup>

### Résumé :

L'information comptable et financière joue un rôle important pour l'évaluation de la performance de l'entreprise et pour la prise de décisions futures en matière d'investissement et d'allocation des ressources financières. L'effet de la qualité de cette information sur l'efficacité de l'investissement a fait l'objet de plusieurs études empiriques. Ces études ont démontré que la qualité de l'information comptable et financière permet la prise de décisions optimales en matière d'investissement et donc limite le sous et le surinvestissement. En effet, la qualité de l'information financière peut avoir un effet important sur l'atténuation de l'asymétrie d'information et des frictions de marché comme la sélection adverse et l'aléa moral, et in fine, dans l'amélioration du comportement d'investissement des entreprises. Cet article se propose, dans un premier temps, de présenter le concept de la qualité de l'information comptable et financière, ses approches de mesure ainsi que les acteurs de gouvernance responsable de cette qualité. Dans un deuxième temps, il serait procédé à la présentation de l'influence de la qualité de l'information comptable et financière sur l'efficacité de l'investissement.

**Mots-clés :** Qualité- Information financière- Efficacité d'investissement

---

<sup>1</sup> Doctorante, à l'Université Mohamed V de Rabat, faculté des Sciences Juridiques Economiques et sociales -Souissi, Mail : fatiha.idahmad@um5r.ac.ma



## I. INTRODUCTION

L'information comptable et financière joue un rôle important pour l'évaluation de la performance de l'entreprise et pour la prise de décisions futures en matière d'investissement et d'allocation des ressources financières. Ce rôle vertueux qu'une information de qualité peut entraîner suppose, toutefois, que cette information soit de qualité.

Plusieurs scandales financiers qui se sont déclenchés durant les années 2000 ont jeté le doute sur la qualité de l'information comptable et ont remis sur le devant de la scène le débat autour de la qualité de l'information financière et comptable et surtout les manipulations que pourraient subir cette information mettant en péril les intérêts des actionnaires, investisseurs et apporteurs de fonds.

Cet article se propose de présenter dans une première section le concept de la qualité de l'information financière et comptable, les approches de sa mesure et les acteurs responsables de cette qualité et dans une deuxième section l'impact de la qualité de cette information sur l'efficacité de l'investissement.

A signaler qu'une terminologie hétérogène<sup>2</sup> est utilisée dans ce domaine à savoir qualité des résultats, la qualité comptable, la qualité de l'information comptable et la qualité de l'information financière. Pour la suite de cet article nous retiendrons la terminologie qualité de l'information comptable et financière.

## II. Qualité et acteurs de l'information comptable et financière

### 1 - Définition de la qualité de l'information

L'information comptable et financière est destinée à une panoplie d'utilisateurs : d'abord l'entreprise (utilisation interne) et les parties prenantes (utilisation externe) il s'agit des actionnaires, apporteurs de capitaux, fournisseurs, clients ainsi que les pouvoirs publics.

Selon le code de la normalisation comptable marocain (CGNC) ; « l'objectif de l'information est de permettre une analyse économique et financière pertinente et fiable.... La comptabilité pourrait être une forme banale de l'illusion ou du mensonge si les informations qu'elle présente n'étaient ni pertinentes, ni fiables ».

- La pertinence : « une information pertinente doit représenter convenablement, fidèlement, les faits ou les concepts qu'elle énonce ; elle est

---

<sup>2</sup> Casta, J.F et Stolowy, H. 2012. De la qualité comptable : mesure et enjeux. Comptabilité, Société, Politique, Mélanges en l'honneur de Bernard Colasse, M. Nikitin et C. Richard (Eds), Economica

donc significative ce qui suppose que toutes les précautions ont été prises pour en définir clairement et sans ambiguïté le contenu, le contour, les limites. L'objectif étant de ne pas se tromper et de ne pas tromper les tiers ».

- La fiabilité : « les montants qui apparaissent dans les comptes ou dans les états de synthèse doivent être sûrs, ce qui implique tant une très bonne définition des méthodes d'évaluation qu'une parfaite maîtrise des faits comptables et de la chaîne des traitements qui aboutissent aux comptes et aux états de synthèse ».

Ces exigences du CGNC en matière de qualité de l'information comptable et financière est le résultat d'une longue histoire et d'un grand débat au niveau international au sujet du sens à donner à la qualité de cette l'information et, notamment, les critères devant traduire cette qualité. La qualité est également un thème de recherche récurrent en comptabilité financière, qui a suscité une abondante de littérature (Casta et Stolowy 2012).

Plusieurs auteurs, notamment, Colasse (2009), rapportent que le cadre conceptuel élaboré par le Financial Accounting Standards Board (FASB) de 1978 à 1985, organisme américain créé en 1973, a été le premier cadre qui a traité et a apporté des réponses aux objectifs de la comptabilité ainsi que les caractéristiques qualitatives de l'information comptable.

Durant cette période le FASB<sup>3</sup>, a publié 5 normes (Statements of Financial Accounting standards) (SFAC1 à 5). Nous citons, notamment :

- La norme SFAC 1, « Objectifs de l'établissement des états financiers dans les entreprises » publiée en novembre 1978, décrit l'environnement et énumère les besoins présumés des utilisateurs de l'information financière et comptable.

- La norme SFAC 2, « Caractéristiques qualitatives de l'information comptable » publiée en mai 1980, traite des critères qui sont nécessaires pour rendre les informations financières utiles à la prise de décision.

Dans ce cadre, le Financial Accounting Standards Board (FASB) vise à faire de l'information comptable un instrument de l'efficacité des marchés financiers. Pour ce faire, cette information doit être à la fois pertinente et fiable.

En 1989, un autre organisme international, l'International Accounting Standards Committee (IASC)<sup>4</sup> a également publié un cadre conceptuel pour la préparation et la présentation des états financiers (framework for the preparation and presentation of financial statements). Ce cadre traite de l'objectif des états financiers, des caractéristiques qualitatives de ces états, des éléments les composant. Les caractéristiques des informations contenues dans les états financiers. Les caractéristiques évoquées sont l'intelligibilité, la pertinence, l'importance relative, la fiabilité, l'image fidèle, la

---

<sup>3</sup> Obert, R et Scheid, J.C. 2006. Le cadre conceptuel commun du FASB et de l'IASB, R.F.C. 389

<sup>4</sup> Organisme créé par les instituts comptables de 10 pays : Australie, du Canada, de France, d'Allemagne, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Etats-Unis. (RFC n°380, 2005)

prééminence de la substance sur la forme, la neutralité, la prudence, l'exhaustivité et la comparabilité.

En 2001, l'IASC a fait l'objet d'une réforme et devient l'International Accounting Standards Board (IASB). Il a pour objectifs d'élaborer et de publier des normes internationales d'information financière pour la présentation des états financiers, ainsi que de promouvoir leur utilisation et leur généralisation à l'échelle mondiale. Ces normes sont dorénavant appelées International Financial Reporting Standards ou IFRS.

Sur le plan conceptuel, notamment celui des IFRS, la qualité de l'information financière (QIF) se décline généralement en quatre propriétés<sup>5</sup> :

- Compréhensible : l'information divulguée par les entreprises doit être compréhensible aux yeux d'un utilisateur raisonnablement instruit en comptabilité-finance.
- Fiable : ce qui signifie que l'information est non entachée d'inexactitudes importantes ce qui suppose l'absence de biais ou d'erreur notable dans l'information communiquée, la représentation de la réalité, la vérifiabilité, l'objectivité, la prudence et l'exhaustivité.
- Pertinente : Il s'agit de l'utilité de l'information pour la prise de décisions et de sa capacité à influencer les décisions des utilisateurs en leur permettant soit d'évaluer les événements passés, présents et futurs soit de confirmer ou de corriger leurs évaluations passées ;
- Comparable dans le temps et l'espace. Dans le temps, la comparabilité de l'information permet d'identifier les tendances de la position et des performances financières de l'entreprise. Dans l'espace, la comparabilité des états financiers de différentes entreprises permet d'évaluer leurs positions financières relatives et leur évolution ainsi que leurs performances.

Sur le plan académique, plusieurs définitions sont données au concept de l'information comptable et financière de qualité. Ces définitions sont résumées dans le tableau ci-dessous :

<b>Auteurs</b>	<b>Définitions</b>
Jonas et Blanchet (2000)	« <i>Information complète et transparente qui n'est pas conçue pour induire en erreur les utilisateurs</i> »
Barth et al. (2008)	« <i>Des résultats qui traduisent moins de gestion des résultats sont de meilleure qualité</i> »
Chen, Tang, Jiang et Lin (2010)	« <i>Information qui transmette des informations sur les activités de l'entreprise, en particulier ses flux de trésorerie, afin d'informer les investisseurs</i> »
<u>Boukiche Kamal</u> et <u>Hassine Mostafa</u> (2018)	« <i>Information pertinente, fiable et représentant fidèlement les phénomènes économiques de l'entité dans le but d'aider l'investisseur à prendre une décision d'investissement</i> »

Source : Elaboré par l'auteur

<sup>5</sup> Piot.C et Kermiche.L. 2009. À quoi servent les comités d'audit ? un regard sur la recherche empirique. Comptabilité contrôle audit 2009/3 (tome 15), pages 9 à 54. <https://www.cairn.info/revue-comptabilite-controle-audit-2009-3-page-9.htm>

Ces définitions s'accordent sur l'objectif assigné à l'information comptable financière de qualité à savoir servir l'intérêt des investisseurs et mieux les informer pour les aider à prendre des décisions d'investissement pertinente.

Les raisons évoquées dans la littérature qui pourraient expliquer la croissance de la littérature dans le domaine de la qualité comptable sont au nombre de quatre (Casta et Stolowy. 2012) :

- Les entreprises américaines cotées accusées de gestion des résultats dans les années 1990. Cette gestion correspondant à des manipulations de chiffres par les dirigeants visant à produire des résultats favorables aux yeux des investisseurs.

- L'introduction du modèle des accruals de Jones (1991) qui a permis le calcul des accruals discrétionnaires et donc de renseigner sur le degré de manipulation des états financiers des entreprises.

- Le développement des normes comptables internationales devant permettre de standardiser les règles d'élaboration et de présentation des états financiers.

- Le développement de larges bases de données dans les domaines de la gouvernance, de la rémunération des dirigeants et d'audit permettant de développer la recherche dans ce domaine.

- L'adoption de la loi Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis édictant plusieurs exigences en matière de reporting financier.

Trois phases phares ont impacté le sens donné à la qualité de l'information :<sup>6</sup>

- La « qualité justesse de l'information comptable » au cours de la première moitié du 20ème siècle : la justesse est associée à la recherche de la vérité comptable dans la construction de la réalité économique de l'entreprise. La qualité justesse se mesure relativement à des normes scientifiquement établies, à l'aide de la profession comptable et au respect de principes comptables. La recherche de la vérité comptable engendre toutefois, des questionnements par rapport au coût de réalisation ainsi que le niveau de qualité acceptable pour chaque utilisateur. La qualité justesse est donc impossible à atteindre.

- La « qualité assurance pour l'investisseur », des cadres conceptuels : face à l'impossibilité d'avoir une information juste, la qualité-assurance s'est imposée comme un niveau de la qualité de l'information. Elle suppose un utilisateur privilégié dont l'attente est de disposer d'une information de qualité qui lui permet de prendre une décision d'investissement basée sur les cash flows attendus.

- La « qualité totale » de l'information comptable dans le monde post Enron : Dans sa dernière évolution, le sens associé à la qualité est celui de la qualité

---

<sup>6</sup> Michailesco. C. 2009. Qualité de l'information comptable. Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit, Economica, pp. 1023 - 1033, fffhalshs-00540571f. <https://shs.hal.science/halshs-00540571/document>

totale qui doit unir les acteurs internes de l'organisation aux partenaires externes et non pas que l'investisseur.

## 2 - Mesure de la qualité de l'information

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la mesure de la qualité de l'information comptable et financière et ont proposé des méthodes de mesure de cette qualité.

Ces méthodes se basent sur des critères mesurables (Casta, J.F et Stolowy, H. 2012) liés notamment à la gestion des résultats, à l'écart entre la valeur comptable et la valeur économique et la relation entre les accruals « variables comptables de régularisations » (VCR) et les flux de trésorerie.

La plupart des recherches utilisent la partie discrétionnaire comme une mesure de la qualité de l'information<sup>7</sup> : le modèle de revenus discrétionnaires développés par (McNichols et Stubben, 2008), le modèle de la qualité des comptes de régularisation (Dechow et Dichev 2002) et le modèle de régularisation discrétionnaire proposées par Kasznik (1999).

Les principales classifications des indicateurs de mesure de la qualité de l'information comptable et financière, citées dans la littérature sont celle de Dechow et al. (2010) et celle de Francis et al. (2004) et Gaio (2010) (Casta et Stolowy. 2012) :

**Tableau 1 :** Classification proposées par Francis et al. (2004) et Gaio (2010)

Attributs du résultat fondés sur la comptabilité	Mesure 1 : Relation entre les <i>accruals</i> <sup>2</sup> et les flux de trésorerie : qualité des <i>accruals (accruals quality)</i> .	
	Mesures 2 à 4 fondées sur les caractéristiques temporelles des résultats ( <i>time-series properties of earnings</i> )	Persistence des résultats ( <i>earnings persistence</i> ) Prédictabilité des résultats ( <i>earnings predictability</i> ) Lissage des résultats ( <i>earnings smoothness</i> )
Attributs du résultat fondés sur le marché	Mesure 5 : mesure de l'utilité informationnelle des résultats ( <i>value relevance of earnings</i> ) en tant que combinaison de deux qualités désirables des résultats : pertinence ( <i>relevance</i> ) et fiabilité ( <i>reliability</i> ).	
	Mesures 6 et 7 : évaluer dans quelle mesure le résultat comptable est proche du résultat économique (mesuré par les rendements boursiers)	- <i>earnings timeliness</i> (ponctualité/actualité des résultats) - <i>earnings conservatism</i> (conservatisme des résultats)

Source : Casta et Stolowy (2012)

<sup>7</sup> Elaoud, A et Jarboui, A. 2015. L'impact de la qualité de l'information comptable et la spécialisation de l'auditeur sur l'efficacité d'investissement. Comptabilité, Contrôle et Audit des invisibles, de l'informel et de l'imprévisible, May 2015, Toulouse, France. pp.cd-rom. fffal-01188613f

**Tableau 1 :** Classification proposées par Francis et al. (2004) et Gaio (2010)

Propriété des résultats	Persistence du résultat ( <i>Earnings persistence</i> ) <i>Accruals</i> anormaux et modélisation du processus des <i>accruals</i> Lissage des résultats ( <i>earnings smoothness</i> ) Reconnaissance asymétrique des pertes ( <i>asymmetric timeliness and timely loss recognition</i> ) Dépassement de seuils ( <i>target beating</i> )
Réaction des investisseurs aux résultats	Preuve directe avec le coefficient de réponse (ERC) en tant que mesure de la qualité comptable Preuve indirecte avec le coefficient de réponse (ERC) en tant que mesure de la qualité comptable fondée sur les déterminants Relation entre le coefficient de réponse (ERC) et les informations autres que le résultat (Baber et al., 2006)
Indicateurs externes d'erreurs dans le résultat	Firmes faisant l'objet d'une action de la SEC ( <i>Accounting and Auditing Enforcement Release - AAER</i> ) (Communiqué d'exécution comptable et d'audit – traduction française provenant de Smaili et al. (2009)). Retraitements Faiblesses de contrôle interne

**Source :** Casta et Stolowy (2012)

Ces deux classifications convergent par rapport à la nature des indicateurs de mesure qui sont de deux catégories : 1) indicateurs issus de la comptabilité et 2) indicateurs reflétant la réaction du marché. Même si la classification de dechow et al. 2010 prévoit un autre indicateur relatif à la réaction de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis par rapport aux résultats de certaines firmes puisque la SEC vise à protéger les actionnaires et le public des pratiques comptables et commerciales frauduleuses.

Ces deux approches convergent également par rapport aux indicateurs de mesure basés sur la comptabilité : la qualité des *accruals*<sup>8</sup>, la persistance de résultats<sup>9</sup>, le lissage des résultats qui présentent tous des formes de gestion de résultats comptables.

Au niveau des indicateurs de mesure basés sur le marché, la classification de dechow et al. 2010 se base, notamment, sur le coefficient ERC<sup>10</sup> (Earnings Response Coefficient) qui mesure la sensibilité du cours boursier des actions aux variations des résultats comptables.

Les indicateurs de mesure basés sur le marché définissent implicitement la qualité de l'information financière et comptable par la caractéristique de pertinence ou l'utilité de l'information pour un investisseur qui lui permet d'anticiper correctement l'évolution de l'entreprise. Une information comptable et financière de qualité réduit le gap entre les prévisions et les performances réalisées par une entreprise.

<sup>8</sup> Les dirigeants peuvent user de leur discrétion, en vue de manipuler les résultats via les *accruals* et d'altérer la performance réelle de l'entreprise. Les *accruals* non courants comprennent des postes comptables sujets à l'application du principe de prudence, tels que : les dotations aux provisions, l'effet de changements des méthodes d'estimation comptable, les pertes sur cession d'actifs, l'impairment des actifs, etc. Bien que ces rubriques soient mandatées par les Principes Comptables Généralement Admis, le calendrier et la taille de ces charges, sont laissés au gré des dirigeants, qui fait qu'elles soient en grande partie soumises à leur discrétion, ce qui peut altérer la qualité des états financiers.

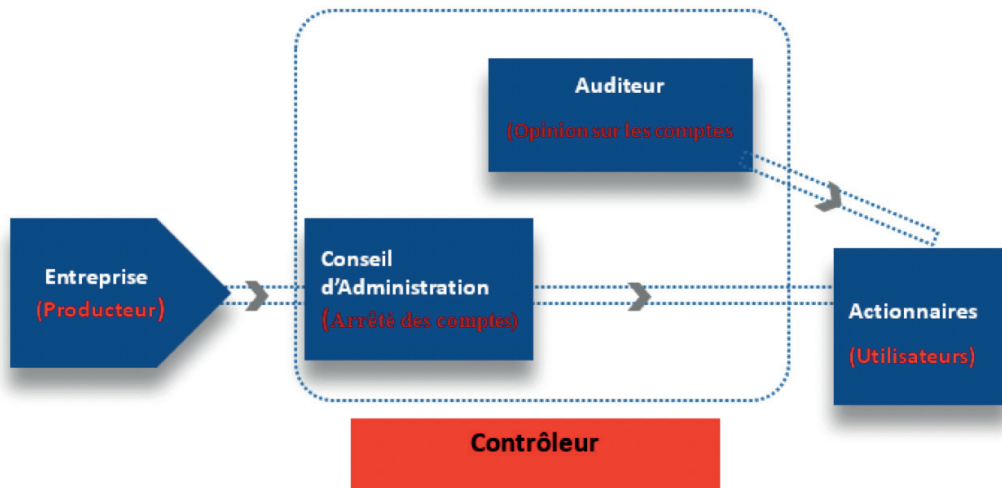
<sup>9</sup> Le lissage des résultats, réel ou comptable, représente un cas particulier de manipulations de l'information financière. Il consiste en un ensemble de pratiques qui sont délibérément appliquées afin de publier une série de résultats présentant une variance réduite (Chalayer, S, 1995)

<sup>10</sup> Bassidi, H. 2017. La pertinence du résultat comptable et d'autres mesures de flux : un état de l'art, Revue D'Etudes en Management et Finance D'Organisation, n°5. ISSN 2489-205X

### 3 - Acteurs de la qualité de l'information

L'information comptable et financière mise à la disposition des actionnaires fait l'objet d'un contrôle préalable par deux acteurs :

- Le Conseil d'Administration.
- L'auditeur financier ou commissaire aux comptes.



Source : Elaboré par l'auteur

#### A. Conseil d'Administration

Selon la théorie d'enracinement des dirigeants<sup>11</sup>, ceux-ci développent des mécanismes visant à préserver ou à élargir la latitude managériale ou leur pouvoir d'action, tels que : manipulation de l'information, décisions d'investissement, de désinvestissement ou de financement, contrôle de ressources...). La plupart de ces comportements sont associés à la recherche de rente ou d'avantages<sup>12</sup>. Ball and Shivakumar (2005) suggère que si les managers apprennent ex ante que les pertes seront reconnues en temps opportun, ils sont (i) moins susceptibles de faire des investissements à valeur net actualisée négative, et (ii) plus susceptibles d'agir rapidement pour limiter les pertes économiques résultant d'investissements peu performants<sup>13</sup>. (Ahmed A et Duellman S, 2011).

Le conseil d'administration est un mécanisme de gouvernance interne. Ce mécanisme constitue, selon la perspective disciplinaire de la gouvernance, un moyen pour discipliner les dirigeants et les inciter à «maximiser» la valeur

<sup>11</sup> Théorie d'enracinement : selon cette théorie, les dirigeants développent un comportement d'enracinement qui rend leur révocation coûteuse et réduit donc la chance de les remplacer ou leur procure une plus grande latitude managériale

<sup>12</sup> Charreaux, G. 2015. Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement des entreprises. Revue française de gestion n° 253/2015.

<sup>13</sup> Ahmed, A. et Duellman, S. 2007. Evidence on the Role of Accounting Conservatism in Monitoring Managers' Investment Decisions.

actionnariale. Ce conseil est sensé exercer un contrôle et une surveillance du management et il est donc considéré comme garant de la qualité de l'information comptable et financière<sup>14</sup>.

En effet, Le Sarbanes-Oxley-Act, aux Etats-Unis, la loi de Sécurité Financière en France promulguées suite aux différentes recommandations des groupes de travail<sup>15</sup> : Treadway (1987), Cadbury (1992), Viénot (1995,1999), Blue Ribbon Committee (1999) et Bouton (2002) ont d'identifié les causes qui peuvent conduire à des rapports financiers frauduleux et les mesures pour réduire leur incidence. Ils ont édicté plusieurs exigences afin de renforcer le contrôle de l'information comptable et financière par le Conseil d'Administration, notamment par l'instauration de l'obligation d'institution des comités d'audit pour les sociétés cotées ainsi que la formulation de recommandations constituant de bonnes pratiques pour le fonctionnement de ces comités (composition, nombre de réunions, diligences, ...).

Le potentiel du comité d'audit à contribuer à l'amélioration du reporting financier a été bien confirmé d'après plusieurs recherches rapportées par les auteurs. Ce potentiel découle des attributions de ce comité par rapport à ce reporting notamment<sup>16</sup> :

- La surveillance de la fiabilité des processus comptables de la société.
- Le respect des normes juridiques et éthiques de l'entreprise, y compris le maintien de contrôles préventifs contre la fraude.
- L'approbation des choix des politiques comptables et des niveaux de la divulgation et du respect de la pratique courante.

Plusieurs études académiques se sont intéressées à l'étude des facteurs liés au Conseil d'Administration ou au comité d'audit pouvant favoriser l'efficacité de ces instances en matière de contrôle de la qualité de l'information comptable et financière.

Selon la théorie de l'agence, le pourcentage de capital détenu par les administrateurs constitue un argument solide pour qu'ils remplissent efficacement leurs fonctions de contrôleurs et défendent rigoureusement les intérêts des actionnaires qu'ils sont (Alexandre et Paquerot, 2000). Un administrateur ayant une participation importante au capital est susceptible de contester les propos de la direction car ses décisions auront un impact sur sa propre richesse (Patton et Baker, 1987). Dans le même sens, Jensen (1993) et Sellami (2009) avancent que la détention d'un pourcentage du capital de l'entreprise constitue un moyen permettant d'aligner les intérêts des

---

<sup>14</sup> Fama, E.F., Jensen, M.C. 1983. Separation of Ownership and Control. *Journal of Law and Economics*, Vol. 26, No. 2, Corporations and Private Property: A Conference Sponsored by the Hoover Institution (Jun, 1983), pp. 301-325. [www.jstor.com](http://www.jstor.com)

<sup>15</sup> Groupe de travail et de réflexion constitués d'organismes publics et privés aux USA, Royaume Unis, France...

<sup>16</sup> Piot.C et Kermiche.L. 2009. À quoi servent les comités d'audit ? un regard sur la recherche empirique. *Comptabilité contrôle audit* 2009/3 (tome 15), pages 9 à 54. <https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrrole-audit-2009-3-page-9.htm>



administrateurs avec ceux des actionnaires et d'exercer ainsi un contrôle efficace de la gestion de l'entreprise. Ce contrôle pouvant s'étendre à la supervision du processus d'établissement et de publication des informations comptables et financières.

Dans le même sens, les régularisations comptables considérées comme discrétionnaires sont généralement moins importantes lorsque les comptes sont certifiés par un grand cabinet d'audit (Big N) et lorsque la firme s'est dotée d'un comité d'audit qui comprend une majorité d'administrateurs indépendants .

L'une des caractéristiques inhérentes à l'information financière, à savoir le conservatisme du résultat comptable, permet de faciliter aux conseils d'administration d'exercer un meilleur contrôle sur les décisions des dirigeants en détectant les comportements opportunistes de ces derniers, notamment en matière d'investissement. Watts (2003) suggère que le conservatisme fournit aux administrateurs et aux actionnaires des signaux opportuns pour enquêter sur l'existence de projets à valeur actualisée nette négative et prendre des mesures correctives (Ahmed et Duellman 2007).

## **B. L'audit**

L'audit financier vise à donner une opinion sur la fidélité des états financiers au regard de la situation financière et des résultats des opérations de l'organisation et ajouter de la crédibilité à l'information fondée sur la comptabilité, en permettant aux utilisateurs de faire confiance à l'information communiquée (Carassus et Cormier 2003) .

De nombreux auteurs mettent en valeur le rôle crucial de l'audit dans la résolution des conflits entre actionnaires et dirigeants. Le rapport émis par l'auditeur est donc pour les tiers un instrument privilégié de contrôle.

En effet, l'auditeur apparaît comme un réducteur d'asymétrie informationnelle entre les actionnaires et le dirigeant qui provient, selon Jensen et Meckling (1976) , de la séparation entre la gestion et la propriété de la firme.

Certains auteurs ont analysé le rôle de la qualité de l'audit dans le contrôle de l'opportunisme des dirigeants notamment en matière de gestion du résultat. Les résultats de ces études indiquent que la qualité de l'audit permet généralement de restreindre la gestion du résultat.

La qualité de l'information financière et comptable impose la transparence et l'exactitude des informations présentées, l'efficacité du gouvernement d'entreprise, l'indépendance des auditeurs et la fiabilité du contrôle interne.

### III. Efficacité de l'investissement

#### 1 - Notion de l'investissement

Au niveau d'une entreprise, un investissement vise la création de la valeur et constitue une obligation pour sa pérennité et sa prospérité. Il représente un engagement durable et un facteur déterminant de la rentabilité future. De ce fait, la décision d'investissement est considérée comme l'une des plus importantes dans la gestion des firmes .

Un investissant est efficace s'il correspond à des projets dont la valeur actuelle nette (VAN) est positive . Quant à l'inefficacité de l'investissement elle se traduit par deux possibilités : 1) le surinvestissement qui consiste à investir dans des projets dont la VAN est négative, 2) le sous-investissement se traduit par le fait de ne pas investir dans des projets dont la VAN est positive. La théorie néoclassique issue du marginalisme considère la valeur marginale d'un projet d'investissement comme le seul déterminant pour décider d'investir ou pas et par conséquent, les flux de trésorerie générés et l'accès à des fonds externes ne peuvent influencer la décision d'investissement. Pourtant, des auteurs comme Fazzari, Hubbard et Petersen (1988) et Kaplan et Zingales (1995), ont trouvé une sensibilité forte entre l'investissement et la liquidité pour les entreprises qui versent moins de dividendes et donc ont établi la variable cash-flow parmi les facteurs explicatifs de l'investissement en expliquant cette situation par la préférence des dirigeants à financer leurs projets d'investissement par des fonds internes malgré le coût avantageux d'autres source de financement .

Le comportement d'investissement des entreprises a fait l'objet d'un grand nombre de travaux théoriques et empiriques. Ces travaux relatent quatre déterminants principaux de l'investissement :

- **La demande anticipée** : elle est considérée comme le déterminant capital de l'investissement. Les entreprises sont incitées à investir, pour augmenter leurs capacités de production, pendant la période de croissance soutenue profitant ainsi de la hausse de la demande. Par contre en période de faible croissance de la demande, les entreprises rechignent à investir et même le renouvellement des équipements amortis n'est pas opéré. Néanmoins, le niveau de l'investissement réalisé n'est pas toujours proportionnel à la variation de la demande. Ce phénomène, connu sous le nom d'accélérateur, s'explique par le fait que les investissements réalisés participent au processus de production au-delà de la seule période où ils sont réalisés.

- **Le coût des facteurs de production** : pour réaliser du profit, une entreprise apporte du capital et du travail. Le niveau de l'apport de ces deux facteurs

pour la maximisation du profit dépend de niveau de capital désiré et du coût des facteurs travail et du capital. Les entreprises optent pour les niveaux qui minimisent les coûts.

- **Les contraintes de financement** : les ressources propres sont les premières ressources dont dispose un investisseur. En cas d'insuffisance de ces ressources, l'entreprise fait appel à des emprunts ou lever des capitaux propres. Les conditions de financement de l'investissement productif dépendent ainsi de caractéristiques propres à la situation financière de chaque entreprise, notamment le niveau des profits et de l'endettement qui conditionnent sa capacité de remboursement.

- **La rentabilité des projets d'investissement** : La rentabilité du capital productif mesure l'écart entre le rendement du capital, et le rendement, en termes réels, d'un placement sans risque, assimilé au niveau des taux d'intérêt à long terme. L'écart entre le rendement d'un investissement physique, et celui d'un investissement sans risque doit être suffisant pour que le chef d'entreprise décide d'investir. Autrement, il serait judicieux de ne pas investir et d'attendre de meilleures perspectives de profit.

A partir de ces quatre déterminants, deux modèles synthétisant le comportement d'investissement et permettant de prévoir des évolutions de l'investissement productif ont été établis :

- **Le modèle « accélérateur-profit »** : la décision d'investissement tient compte de plusieurs paramètres : la croissance de la demande, le coût de l'investissement et le profit du projet. Ce dernier est appréhendé par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital évalué à son coût de remplacement alors que le coût de l'investissement est défini comme le taux d'intérêt annuel déflaté du glissement annuel du prix de l'investissement.

Le taux de profit est le déterminant financier le plus robuste puisqu'il traduit à la fois les contraintes sur la demande et sur les conditions de financement .

- **Modèle Q de Tobin (James Tobin)** : Un entrepreneur rationnel devrait réaliser un investissement si le marché le valorise au-delà de ce qu'il a coûté. Autrement dit, si une unité additionnelle de capital accroît la valeur de marché de la firme d'un montant supérieur au coût d'acquisition de ce capital, l'investissement devrait être réalisé . Le Q de Tobin, néanmoins, ne peut être appliqué que pour les entreprises cotées.

Ces deux modèles, n'ont pas parvenu, cependant à retracer fidèlement le comportement d'investissement des entreprises étant donné que ces modèles supposent un marché de capitaux parfait où les intervenants sont rationnels et ayant la possibilité d'emprunter et de prêter à des taux sans risques. Or dans la pratique, les marchés de capitaux sont caractérisés par des imperfections et les marchés boursiers sont affectés, dans certains cas,

par des phénomènes de « bulles spéculatives » (Herbet2001).

Les asymétries d'information et les problèmes d'agence constituent l'origine principal de ces imperfections et un des facteurs les plus courants et les plus importants qui impactent le niveau optimal de l'investissement d'une entreprise.

#### **IV. Efficacité de l'investissement**

Le lien entre la qualité de l'information financière et le comportement d'investissement est traité dans le cadre de la théorie positive de la comptabilité initiée par Watts et Zimmerman (1978, 1979 et 1986) .

L'effet d'une information de meilleure qualité sur le comportement d'investissement est rendu possible grâce à deux canaux :

- un meilleur contrôle des actions des dirigeants : l'information de qualité limiterait les dirigeants à prendre des décisions non optimales et à s'engager dans des investissements non rentables étant donné que les pertes engendrées par ces décisions surviendraient durant leurs mandats ;
- une signalisation au marché : une meilleure qualité de l'information financière réduirait les niveaux d'asymétrie d'information entre les dirigeants et les investisseurs et contribuerait à cet effet à attirer de nouveaux investisseurs.

La théorie financière dispose qu'il existe un niveau d'investissement optimal pour chaque entreprise et que les dirigeants ont tendance, sous l'effet de l'asymétrie d'information, de dévier en plus (surinvestissement) ou en moins (sous-investissant) à ce niveau optimal d'investissement du fait, notamment, de l'existence d'imperfections sur les marchés, en particulier l'alea moral (moral hazard) et la sélection adverse (adverse selection) .

.- Aléa moral : les dirigeants sont poussés à réaliser des investissements qui ne sont pas dans le meilleur intérêt des actionnaires afin de maximiser leur richesse personnelle. Ils procèdent donc à des investissements à VAN négative ce qui mène à des situations de surinvestissement dans le cas d'un excès de capital. Ces surinvestissements peuvent correspondre à l'expansion de la firme au-delà de la taille optimale ou à l'octroi d'avantage en nature. En réaction, et en se rendant compte de cette situation, les investisseurs décident de revoir le niveau d'engagement ce qui donne lieu à des situations de sous-investissement.

- Sélection adverse : quand les dirigeants sont informés des perspectives favorables de l'entreprise mieux que les investisseurs, ils profitent de ces perspectives pour planifier des émissions de capital et vendre les actions à des prix surévalués. Les montants générés par ces ventes sont investis et

**Tableau 3 :** Synthèse de quelques travaux de recherche sur la relation entre qualité de l'information comptable et financière et efficacité de l'investissement

Auteurs	Année	Pays	Conclusions
<u>McNicholsStubben</u>	2008	USA	Les auteurs ont testé si les entreprises gérant leurs informations comptables et financières prennent des décisions d'investissement non optimales. Sur la base d'un large échantillon d'entreprises cotées au cours de la période 1978-2002 constitué d'entreprises qui manipulent leurs bénéfices (entreprises ayant fait l'objet d'une enquête de la SEC pour irrégularités, poursuivies par leurs actionnaires pour mauvaise comptabilité ou entreprises présentant des états financiers retraités), les auteurs concluent que ces entreprises enregistrent des surinvestissements considérables pendant la période de déclaration erronée. Cependant, après la période de déclaration erronée, ces entreprises ne surinvestissent plus, les informations corrigées conduisant à des niveaux d'investissement plus efficaces. Des résultats similaires sont également enregistrés pour les entreprises ayant des niveaux élevés d'accruals discrétionnaires.
Gary C. Biddle and Gilles Hilary	2006	34 pays	Les auteurs ont examiné comment la qualité comptable est liée à l'efficacité des investissements. Ils supposent que 1) une comptabilité de meilleure qualité réduit la sensibilité des investissements aux flux de trésorerie, 2) une comptabilité de meilleure qualité réduit davantage la sensibilité des investissements aux flux de trésorerie dans des économies dominées par les marchés boursiers que celles dominées par les créanciers. Les résultats de tests, réalisés sur des données couvrant la période 1993-2004, ont affirmé les hypothèses à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays.
Gary C. Biddle, Gilles Hilary, Rodrigo S. Verdi	2009	USA	Des Preuves antérieures démontrent que des rapports financiers de meilleure qualité améliorent l'efficacité de l'investissement mais laissent sans réponse s'elle réduit le surinvestissement ou le sous-investissement. Cette étude, réalisée sur des données correspondant à la période 1993-2005 fournit des preuves des deux en documentant une association négative (positive) conditionnelle entre la qualité de l'information financière et l'investissement pour les entreprises opérant dans des contextes plus sujets au surinvestissement (sous-investissement). Des Entreprises avec des rapports financiers de qualité plus élevée s'écartent également moins des niveaux d'investissement prévus et montrent moins de sensibilité aux conditions macro-économiques. Ces résultats suggèrent que la qualité du reporting comptable et financier réduit les frictions telles que l'aléa moral et la sélection adverse qui entravent l'investissement efficace.
Paul ANDRÉ, Andrei FILIP et Sophie MARMOUSEZ	2014	France	L'étude s'est intéressée à l'examen de l'association entre la qualité de l'information comptable et financière et l'efficacité de l'investissement, dans un contexte très spécifique, à savoir le passage obligatoire aux normes IFRS. Les auteurs ont examiné la relation entre le conservatisme, qui peut être considéré comme une des dimensions de la qualité de l'information comptable, et l'efficacité des politiques d'investissement pour un échantillon de sociétés françaises, avant et après l'application obligatoire des IFRS en 2005. L'échantillon retenu est constitué de 455 sociétés françaises cotées avec des données se rapportant à la période 2001-2007. Les résultats montrent, tout d'abord, que le conservatisme diminue de manière significative après le passage aux IFRS. Ils constatent aussi que dans la période pré-IFRS, le conservatisme limite le sur- ou le sous-investissement. En revanche, dans la période post-IFRS, le conservatisme ne semble plus être associé à l'efficacité des politiques d'investissement des sociétés non financières françaises cotées. Toutefois, l'adoption des normes IFRS apparaît comme bénéfique de ce point de vue pour l'efficacité des politiques d'investissement compte tenu de leur effet sur la qualité des accruals.
<u>Fusheng Wang, Zhibiao Zhu, a John Hoffmire</u>	2015	Chine	Sur la base d'un large échantillon de 3 726 observations d'entreprises-années de 2008-2012 en Chine, les auteurs constatent que la qualité de l'information financière est négativement associée à la fois au sous-investissement et au surinvestissement. L'étude révèle également que la qualité de l'information financière est plus fortement associée à un surinvestissement pour les entreprises ayant un flux de trésorerie disponible important. Ceci suggère que la qualité de l'information financière peut réduire l'asymétrie de l'information entre dirigeants et investisseurs et engendrer moins de coût de suivi des gestionnaires par les actionnaires et améliorer la sélection des projets. L'étude fournit de nouvelles preuves que la qualité de l'information financière joue un rôle important dans l'efficacité des investissements dans les marchés émergents.
<u>AssawerElaoud, Anis Jarboui</u>	2015	Tunisie	231 observations entreprises cotées à la bourse des valeurs ont été analysées. La mesure de la qualité de l'information comptable et financière montre des corrélations positives et significatives avec l'efficacité de l'investissement, cela veut dire qu'un niveau élevé de la qualité d'information est associé avec un niveau plus élevé de l'efficacité des investissements. Toutefois, la qualité de l'information n'est pas efficace pour augmenter le niveau d'investissement dans les entreprises qui investisse au-dessus de leur niveau attendu.

Feng Chen, Ole-Kristian Hope, Qingyuan Li et Xin Wang.	2011	97 pays	<p>Cette étude complète et prolonge les recherches antérieures sur les conséquences économiques de variations de la qualité du reporting financier. Les auteurs ont examiné en plus si l'efficacité de l'investissement des entreprises privées est plus sensible à la qualité du reporting financier lorsque ces entreprises recherchent du financement bancaire.</p> <p>Les données permettent d'examiner les petites et moyennes entreprises privées autour du monde. L'étude fait avancer que la qualité du reporting financier améliore l'efficacité de l'investissement au niveau de l'entreprise dans un échantillon de 97 pays appartenant à différents secteurs.</p> <p>La qualité du reporting financier est négativement corrélée au sous et surinvestissement. Cette relation entre la qualité de l'information comptable et financière et l'efficacité de l'investissement augmente dans des cas d'entreprises qui ont recours aux financements bancaires.</p>
Asma Houcine	2014	Tunisie	<p>L'auteur suppose que la qualité de l'information financière peut avoir un effet plus important dans l'atténuation de l'asymétrie d'information et des problèmes d'agence, et in fine, dans l'amélioration du comportement d'investissement.</p> <p>Le résultat montre que pour les firmes qui souffrent de contraintes de financement, la précision et la fiabilité de leurs résultats comptables ne leur permettent pas d'atténuer leurs problèmes éventuels de sous-investissement.</p> <p>Ce résultat est en contradiction avec les résultats trouvés par Biddle et al ; (2009) et par Chen al. (2011).</p> <p>Les résultats ont été expliqués par les spécificités contextuelles du marché tunisien ainsi que le comportement de l'investisseur tunisien qui considère que la qualité du reporting n'est pas assez suffisante pour constituer un moyen permettant d'atténuer les niveaux d'asymétrie d'information à l'égard de la firme, de réduire son coût de capital et aurait davantage confiance en l'information collectée par ses propres moyens et à travers des canaux privés.</p>

## CONCLUSION

L'impact de la qualité de l'information financière et comptable sur l'efficacité d'investissement d'une entreprise a été donc démontré par plusieurs études académiques et empiriques. Cette qualité limite le pouvoir discrétionnaire des dirigeants ce qui peut réduire la sélection adverse et l'aléa moral, et par conséquent limiter les asymétries d'information ce qui permet d'aider les apporteurs de capitaux à prendre des décisions optimales en matière d'investissement et donc de s'écarter des surinvestissements et de sous-investissements.

Les études réalisées sur la relation entre la qualité de l'information comptable et financière et l'efficacité de l'investissement ont mis en exergue également que deux facteurs influençant cette efficacité :

- La qualité de l'audit des états financiers : Elaoud et Jarboui(2015) rapportent qu'une meilleure qualité de l'audit est également associée à l'efficacité des investissements plus élevés, un résultat qui est également compatible avec des études antérieures (Cahan et al. 2006;Deboskey et al. 2012).

- Le niveau du conservatisme des états financiers : García-Lara et al. (2016) ont constaté que le conservatisme réduit à la fois le surinvestissement et le sous-investissement, étant donné qu'il réduit la sensibilité des flux d'investissement dans les entreprises ayant un problème de surinvestissement et facilite l'accès au financement externe dans les entreprises ayant un problème de sous-investissement.

L'amélioration de l'efficacité de l'investissement renvoie donc de manière plus

globale au renforcement de la gouvernance d'entreprise, à la mise en place d'un cadre normatif comptable claire et transparent et à l'amélioration de la pratique du commissariat aux comptes et de l'audit comptable et financier.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ahmed, A. et Duellman, S. 2007. Evidence on the Role of Accounting Conservatism in Monitoring Managers' Investment Decisions.
- André, P. Filip, A. et Marmousez. S. 2014. L'impact des normes IFRS sur la relation entre le conservatisme et l'efficacité des politiques d'investissement. *Comptabilité – Contrôle – Audit / Tome 20 – Volume 3 – Décembre 2014* (p. 101 à 124).
- Bassidi. H, 2017, La pertinence du résultat comptable et d'autres mesures de flux : un état de l'art, *Revue D'Etudes en Management et Finance D'Organisation*, n°5. ISSN 2489-205X.
- Carassus.D et Cormier.D, 2003, Normes et pratiques de l'audit externe légal en matière de prévention et de détection de la fraude, (cairn.info).
- Casta, J.F et Stolowy, H. 2012. De la qualité comptable : mesure et enjeux. *Comptabilité, Société, Politique, Mélanges en l'honneur de Bernard Colasse*, M. Nikitin et C. Richard (Eds), Economica.
- Charreaux, G. 2015. Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement des entreprises. *Revue française de gestion* n° 253/2015.
- Daoud, Y. et Kammoun, A. 2011. Contraintes financières et comportement d'investissement : Cas des entreprises tunisiennes. *Revue Libanaise de Gestion et d'Économie* Volume 4, Issue 6, 2011, Pages 125-157.
- Elaoud, A. et Jarboui, A. 2015. L'impact de la qualité de l'information comptable et la spécialisation de l'auditeur sur l'efficacité d'investissement. *Comptabilité, Contrôle et Audit des invisibles, de l'informel et de l'imprévisible*, May 2015, Toulouse, France. pp.cd-rom. ffhal-01188613f.
- Epaulard, A. 1993. L'apport du Q de Tobin à la modélisation de l'investissement en France. *Économie & prévision*, n°109, 1993-3. pp. 1-12. doi : <https://doi.org/10.3406/ecop.1993.5616>. [https://www.persee.fr/doc/ecop\\_0249-4744\\_1993\\_num\\_109\\_3\\_5616](https://www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_1993_num_109_3_5616).
- Fama, E.F., Jensen, M.C. 1983. Separation of Ownership and Control. *Journal of Law and Economics*, Vol. 26, No. 2, Corporations and Private Property: A Conference Sponsored by the Hoover Institution (Jun, 1983), pp. 301-325. [www.jstor.com](http://www.jstor.com)
- García-Lara, J.M., García-Osma, B., Penalva, F., 2016. Accounting conservatism and firm investment efficiency. *Journal of Accounting and Economics* 61 (2016) 221–238.

- Herbet, J. 2001. Peut-on expliquer l'investissement à partir de ses déterminants traditionnels au cours de la décennie 90?. In: Economie et statistique, n°341-342, 2001. L'investissement et le financement des entreprises. pp. 85-106. [http://www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_2001\\_num\\_341\\_1\\_7471](http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2001_num_341_1_7471).
- Janin, R et Piot, C. 2008. L'influence des auditeurs externes et des comités d'audit sur le contenu informatif des manipulations comptables. La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 233.
- Jensen, C, et Meckling, W, H. 1976. Theory of the firm: managerial behavior, agency costs and ownership structure. Journal of Financial Economics 3 (1976) 305-360. <https://pdf.sciencedirectassets.com>.
- Kergueris, M. J, 2002. Rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les déterminants de l'investissement. N° 35
- Michailesco. C. 2009. Qualité de l'information comptable. Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit, Economica, pp. 1023 - 1033, fhalshs-00540571f. <https://shs.hal.science/halshs-00540571/document>.
- Nguyen, P., Nivoix, S. et Saidani, W. 2014. Contraintes financières et sensibilité aux cash flows : influence de l'affiliation des firmes japonaises à un groupe industriel.
- Obert, R. et Scheid, J. 2006. Le cadre conceptuel commun du FASB et de l'IASB, R.F.C. 389.
- Piot, C et Kermiche, L. 2009. À quoi servent les comités d'audit ? un regard sur la recherche empirique. Comptabilité contrôle audit 2009/3 (tome 15), pages 9 à 54. <https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrôle-audit-2009-3-page-9.htm>.
- Wang, F. , Zhua, Z. et Hoffmire, J. 2015. Financial Reporting Quality, Free Cash Flow, and Investment Efficiency. SHS Web of Conférences, 01027.



# Politique monétaire et défis de maîtrise de l'inflation : modélisation économétrique

## Monetary policy and the challenges of inflation control: econometric modelling

Olaya METWALLI <sup>1</sup>

Brahim DINAR <sup>2</sup>

### Résumé :

Cette étude examine empiriquement la contribution de la politique monétaire au défi de la maîtrise de l'inflation au sein du territoire marocain en étudiant les corrélations sur des séries annuelles qui s'étale entre 2006 et 2022. La mise en œuvre des variables se basait sur les directives de la banque centrale, l'inflation s'est exprimée par l'indice des prix à la consommation par contre le taux directeur, le taux de la réserve obligatoire et l'agrégat monétaire M3 rentrent en rapport pour la représentativité de la politique monétaire. La modélisation économétrique par le modèle à correction d'erreur prouve que la réserve obligatoire et le taux directeur sont Co intégrés avec l'inflation avec des effets de causalité significatifs à court terme au sein au sens de Granger. Les fruits de cette étude favorisent comme recommandations de combiné entre les outils monétaires et budgétaires pour maintenir l'inflation à un niveau contrôlable.

**Mots-clés :** Politique Monétaire, Inflation, Modélisation économétrique.

### Abstract :

This study empirically examines the contribution of monetary policy to the challenge of inflation control within the Moroccan territory by investigating

---

<sup>1</sup>Olaya METWALLI est Doctorante à l'Université Hassan I de Settat. Laboratoire de Recherche en Économie, Gestion Management des Affaires - o.metwalli@uhp.ac.ma

<sup>2</sup>Brahim DINAR est Enseignant-Chercheur à l'Université Hassan 2 de Casablanca. Laboratoire Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière - bh.dinar@gmail.com

correlations on yearly series spanning between 2006 and 2022. The implementation of the variables was based on the directives of the Central Bank, inflation was expressed by the consumer price index, but the policy rate, the reserve requirement rate and the monetary aggregate M3 are related to the representativeness of monetary policy. The econometric modeling by the error correction model proves that the reserve requirement and the policy rate are co-integrated with inflation with significant causal effects in the short run in the sense of Granger. The fruits of this study favor as recommendations of combined between monetary and fiscal tools to keep inflation at a controllable level.

**Keywords :** Monetary policy, Inflation, Econometric modeling.

## I. INTRODUCTION

Bank Al-Maghrib se voit confier l'une de ses missions principales consistant à élaborer et mettre en œuvre les politiques monétaires. Ces politiques monétaires sont un ensemble de décisions prises par les banques centrales dans le but d'assurer la stabilité des prix. Il est important de souligner que la stabilité des prix ne signifie pas que les prix des biens restent inchangés, mais plutôt que le niveau général des prix demeure stable. Cependant, ces dernières années, le rôle de la politique monétaire a été vivement débattu face aux menaces récurrentes d'inflation. Ce débat est compliqué davantage par les changements radicaux intervenus dans les définitions adoptées par la théorie contemporaine, ce qui a brouillé notre compréhension du phénomène, allant parfois jusqu'à décrire l'inflation sans recourir à des facteurs monétaires.

Les crises successives qui ont touché le monde depuis la fin de 2019, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine, ont perturbé la reprise économique et accru les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Bien que l'économie marocaine ait été impactée par ces crises à différentes échelles, elle se maintient parmi les pays les moins touchés par l'inflation. Cela témoigne des efforts de Bank Al-Maghrib qui a veillé à contenir l'inflation au niveau le plus bas possible, comparativement à des pays à forte potentiel économique et d'autres de la même région géographique. Par exemple, à fin mars 2022, le taux directeur au Maroc s'élevait à 4 %, contre 8 % aux États-Unis, 6,1 % dans la zone euro et 7,2 % en Tunisie sur la même période. Notre étude vise à mettre en perspective cette réalité.

Dans le cadre de ce projet, nous considérons les chercheurs et les universitaires comme les acteurs clés, responsables de produire des idées novatrices porteuses de progrès. Ainsi, notre objectif est d'approfondir la compréhension des liens et des interactions entre la politique monétaire et l'inflation. Pour ce faire, nous allons étudier et analyser une variété d'indicateurs monétaires et économiques nationaux et internationaux pour comprendre les hausses de prix et leur impact sur l'économie.

Notre travail de recherche vise à mieux appréhender le concept d'inflation, un sujet toujours d'actualité, car il représente un facteur de fragilisation des États et peut perturber l'ordre économique mondial. Bank Al-Maghrib joue un rôle essentiel en assurant la stabilité des prix grâce à des mécanismes sophistiqués de surveillance, d'analyse et de prévision pour prendre et mettre en œuvre des décisions de politique monétaire. Les instruments clés de cette politique sont le taux directeur, qui représente le taux auquel la banque

centrale accorde des prêts aux banques, et le taux de réserve obligatoire, utilisé pour contrôler la politique monétaire.

Notre étude a pour objectif central de répondre à la question suivante : "Les instruments de la politique monétaire mis en œuvre par Bank Al-Maghrib ont-ils un impact sur la stabilité des prix ?" Cette question soulève plusieurs interrogations connexes, telles que la définition de la politique monétaire, les instruments utilisés, les objectifs visés, les mesures prises pour maîtriser l'inflation, les canaux de transmission de l'inflation au Maroc, les raisons de l'augmentation soudaine de l'inflation et la nécessité de s'inquiéter du retour de l'inflation dans l'économie marocaine.

Pour mener cette étude, nous adopterons une approche qualitative basée sur l'analyse documentaire, la veille documentaire, la recherche bibliographique et la collecte de données numériques. Nous utiliserons également une approche quantitative en réalisant des tableaux et des indicateurs de politique monétaire pour examiner les variations de l'inflation. Ensuite, nous procéderons à une modélisation économétrique en utilisant une régression linéaire avec le logiciel Eviews 5, en mobilisant les variables liées à la politique monétaire et à l'inflation. Sur le plan épistémologique, nous adoptons une posture positiviste avec un raisonnement hypothético-déductif, en formulant nos hypothèses comme suit :  $H_0$  : les instruments de la politique monétaire appliqués par Bank Al-Maghrib ont un impact sur la stabilité des prix, et  $H_1$  : les instruments de la politique monétaire appliqués par Bank Al-Maghrib n'ont pas d'impact sur la stabilité des prix.

Pour tester empiriquement nos hypothèses, nous utiliserons différents outils. Tout d'abord, nous procéderons à une analyse théorique pour nous familiariser avec les concepts et identifier les variables à étudier. Ensuite, nous examinerons l'évolution des différentes variables afin de mettre en œuvre une étude économétrique qui comprendra des tests de co-intégration et l'estimation d'un modèle pour évaluer les liens de causalité à court et à long terme.

La structure du document est la suivante : la deuxième partie aborde les théories relatives à la politique monétaire et à l'inflation, la troisième partie présente une revue de la littérature sur les interactions entre les deux domaines, la quatrième partie expose les hypothèses de recherche, la cinquième partie décrit la méthode de recherche et l'analyse des données, et la sixième partie discute des résultats. Enfin, la conclusion récapitule le document et présente les recommandations pertinentes.

## II. Analyse théorique des théorèmes

### 1 - Théories de la politique monétaire

La politique monétaire est au cœur du débat sur les mesures visant à promouvoir une croissance économique durable et la stabilité des prix. Elle représente une composante essentielle de la politique économique qui vise principalement à stabiliser l'activité économique des États. L'objectif de stabilité des prix est poursuivi par toutes les banques centrales depuis de nombreuses années, et dans des situations exceptionnelles telles qu'une inflation élevée, la déflation ou l'hyperinflation, les mesures prises par les autorités monétaires se sont avérées très efficaces.

La diversité des définitions de la politique monétaire a engendré un vaste débat qui a débuté avec des études purement théoriques visant à expliquer les déterminants et les paramètres de la politique monétaire.

Initialement, la politique monétaire reposait sur la célèbre théorie quantitative de la monnaie d'Irving Fisher, qui excluait l'influence réelle de la monnaie. Cependant, cette théorie a été critiquée par les keynésiens, qui ont plaidé en faveur d'une analyse différente de la politique monétaire. Par la suite, la théorie a été adoptée et actualisée par les monétaristes. Les trois principales analyses de la politique monétaire qui nous intéressent sont la théorie classique, la théorie keynésienne et la théorie monétariste.

Selon les classiques et les néoclassiques, la monnaie n'a pas d'influence sur l'économie réelle, et il n'existe pas de relation entre la sphère réelle et la sphère monétaire. La théorie quantitative de la monnaie explique les variations du niveau général des prix causés par les fluctuations de la quantité de monnaie en circulation. Elle a été développée principalement par Fisher et est exprimée par l'équation  $MV = PT$ .

En revanche, les keynésiens, dont John Maynard Keynes, soutiennent la politique monétaire discrétionnaire, plaidant pour une politique monétaire souple visant à stimuler l'investissement privé par une politique de baisse graduelle des taux d'intérêt. Ils considèrent que la politique monétaire peut influencer positivement la production, l'emploi et les coûts d'emprunt, encourageant ainsi l'investissement.

Les monétaristes, dont Milton Friedman, considèrent que l'augmentation de la masse monétaire est la seule cause de l'inflation. Ils critiquent l'intervention gouvernementale dans les affaires financières et proposent un critère de croissance annuelle de la masse monétaire pour contrôler l'inflation.

Ces dernières années, la politique monétaire des banques centrales s'est focalisée sur la stabilité des prix en tant qu'objectif principal. Cela trouve son

fondement dans la relation entre la monnaie et l'inflation sous-tendant la théorie quantitative de la monnaie. Toutefois, l'analyse keynésienne souligne que la masse monétaire n'affecte pas seulement les prix, mais également d'autres variables réelles telles que l'emploi et la production, ce qui nous pousse à examiner les théories relatives au phénomène de l'inflation.

## 2 - Théories de l'inflation

L'inflation demeure un indicateur clé pour évaluer la santé économique et comprendre les variations des prix des biens et services, suscitant ainsi un vif intérêt parmi les politiciens et les économistes. Les théories sur l'inflation suscitent un grand débat parmi les néoclassiques, les keynésiens et les monétaristes, car ils diffèrent quant à ses origines, tout en étant d'accord sur son impact sur le fonctionnement des unités de compte et la préservation de la valeur monétaire.

D'après les néoclassiques, le niveau général des prix est déterminé par la quantité totale d'argent en circulation, ce qui est exprimé par la "théorie quantitative de la monnaie". Selon cette théorie, le produit de la masse monétaire en circulation ( $M$ ) et de la vitesse de circulation de l'argent ( $V$ ) est égal au produit du volume des transactions ( $T$ ) et des prix moyens ( $P$ ), ce qui donne l'équation  $MV = PT$ . Cette théorie justifie la notion de séparation entre la sphère réelle et la sphère monétaire, impliquant ainsi que l'évolution de la masse monétaire doit être en corrélation avec l'évolution de la production.

Selon Keynes, l'augmentation de la masse monétaire n'est qu'une cause évidente de l'inflation, mais la véritable cause réside dans les facteurs réels de l'économie. Il remet en question l'idée néoclassique selon laquelle ( $T$ ) représente le niveau d'activité de plein emploi. Keynes affirme que l'impact de la politique monétaire serait différent si l'économie n'était pas à plein emploi. Ainsi, la validité de la théorie quantitative de la monnaie repose sur l'atteinte du plein emploi, c'est-à-dire lorsque le niveau de production ( $T$ ) correspond au plein emploi.

En ce qui concerne Friedman, il considère l'inflation comme un phénomène purement monétaire, attribuant la cause immédiate de l'inflation à une augmentation anormalement rapide de la masse monétaire par rapport à la production. Selon la théorie quantitative de la monnaie, la création excessive de monnaie est la principale cause de l'augmentation continue du niveau général des prix. Plus une économie est liquide, c'est-à-dire avec une abondance de monnaie, plus le risque d'inflation est élevé.

Dans la prochaine phase de notre travail, nous examinerons les interactions entre la politique monétaire et le phénomène de l'inflation. Nous chercherons

à répondre à la question suivante : existe-t-il des interactions entre la politique monétaire et l'inflation ?

### III. Revue de la littérature

Keynes s'opposait à la théorie quantitative classique de la monnaie de Fisher, selon laquelle le niveau des prix dépend uniquement de la quantité de monnaie en circulation. Keynes reconnaissait la validité de cette théorie, mais seulement dans des contextes spécifiques, c'est-à-dire lorsque la tendance à la thésaurisation est absente et qu'il y a plein emploi. Selon Keynes, la validité de la théorie quantitative de la monnaie n'est testée que lorsque le niveau de production atteint le plein emploi.

Les monétaristes considèrent que l'inflation est essentiellement monétaire et est contrôlée en régulant la masse monétaire. Après les critiques de Keynes et de ses partisans, la théorie quantitative de la monnaie, depuis longtemps obsolète, a été réintroduite avec quelques modifications par Friedman. Friedman s'oppose aux keynésiens qui pensent que l'argent peut être actif dans des situations de sous-emploi. Ainsi, on tente de corriger la simplification précédente des relations formulées par Fisher.

Cette traduction directe des théories se manifeste clairement à travers la recherche empirique, qui démontre de manière concluante la corrélation entre les choix de politique monétaire et le défi de l'inflation. L'étude fondamentale de Friedman et Schwartz sur les États-Unis a clairement montré une relation positive entre la croissance de la masse monétaire et les niveaux d'inflation, une observation confirmée par d'autres études.

En 1995, McCandless et Weber ont étudié la corrélation entre la croissance monétaire et l'inflation dans un échantillon de 110 pays sur une période de 30 ans, en utilisant trois définitions de la masse monétaire et deux sous-échantillons de pays. Leurs conclusions étaient les suivantes : les pays avec des taux de croissance monétaire élevés tendent à avoir des taux d'inflation élevés, tandis que les pays avec des taux de croissance monétaire faible ont directement un faible taux d'inflation.

Lougani et Swagel (2001) ont examiné les sources d'inflation dans 53 pays en développement entre 1964 et 1998. Ils ont évalué l'impact de six variables sur l'évolution des prix, notamment le prix du pétrole brut, les prix des produits non énergétiques, l'écart de production, la croissance de la masse monétaire, les taux de change nominaux et l'inflation. Ils ont constaté que la croissance de la masse monétaire représentait les deux tiers de la variation de l'inflation à court, moyen et long terme. Les variations des taux de change ont entraîné des variations de l'inflation allant de 7,0 % à 22,3 %. Ils ont également montré

que les anticipations d'inflation influencent l'évolution des prix, les données d'inflation passées représentant 10 à 20 % de l'inflation observée.

Da Silva et Portugal (2002) soutiennent que la politique de ciblage de l'inflation a un impact significatif sur l'inflation et que les politiques de ciblage de l'inflation ancrent plus efficacement les anticipations d'inflation privées que les régimes de taux de change. Andrew T. Levin, Fabio M. Natalucci et Jeremy M. Piger (2004) ont montré que les pays qui ciblent l'inflation connaissent une volatilité bien moindre que les autres pays. D'autres études telles que celles de Bernanke et Mihov (1998), Lane et Van Den Heuvel (1998), Gernc (2007) et Petursson (2004) n'ont trouvé aucune preuve que les politiques de ciblage de l'inflation modifient le comportement des variables macroéconomiques, en particulier celui de l'inflation.

Au Maroc, Oumari et El Mahi (2022) se sont interrogés sur l'efficacité du système actuellement mis en place par la banque centrale du Maroc pour atteindre l'objectif de stabilité des prix. Leurs résultats montrent que les instruments de politique monétaire sont co-intégrés avec l'inflation et qu'il existe une relation de causalité entre la masse monétaire et l'inflation, la masse monétaire et les réserves obligatoires, ainsi que les réserves obligatoires et le taux directeur qui expliquent l'inflation dans le modèle à correction d'erreur.

La maîtrise de l'inflation a été l'objectif central de la politique monétaire au cours de la dernière décennie. L'objectif ultime de la politique monétaire reste la stabilité des prix afin de maintenir la valeur intrinsèque et extrinsèque de la monnaie. Globalement, il existe un consensus théorique et empirique selon lequel une augmentation de la masse monétaire entraîne une augmentation de l'inflation. Par conséquent, les banques centrales devraient se concentrer sur la réalisation de la stabilité des prix. Ainsi, dans les parties suivantes de notre article, nous tenterons d'apporter une dimension chiffrée en illustrant notre travail par une étude économétrique visant à relier la politique monétaire au phénomène de l'inflation.

#### **IV. Développement des hypothèses**

Dans toute la littérature économique, certains économistes ont établi un lien entre les phénomènes inflationnistes et la politique monétaire. Le but de cet article est d'analyser empiriquement la relation entre ces deux piliers. Afin d'accorder à cette étude sa juste valeur, nous nous proposons de la traiter ce passage à partir de la littérature théorique et empirique cité préalablement, à travers laquelle ne nous avons pas pu fournir une vision claire par rapport aux défis de la matisse d'inflation, d'où découlent nos hypothèses qui



traduisant les objectifs de notre recherche et pour répondre à notre problématique, il s'avère judicieux de formuler les hypothèses suivantes :

H0 : les instruments de la politique monétaire appliqués par Bank Al-Maghrib impactent la stabilité des prix,

Et H1 : les instruments de la politique monétaire appliqués par Bank Al-Maghrib n'impactent pas la stabilité des prix.

## **V. Méthodologie de recherche**

### **1 - Échantillon de population**

Nous avons utilisé une approche combinant des méthodes quantitatives et qualitatives pour mener à bien cette étude. Notre recherche s'est concentrée spécifiquement sur le territoire du Maroc en tant qu'échantillon. Les données utilisées dans cette étude se basent sur des séries de données annuelles s'étalons entre 2 006 et 2 022, on se limitant à 17 observations puisque les données historiques chiffrées relatives aux taux de la réserve obligatoire sont quasiment disponible cas 2 006. Cette étude mobilise un ensemble de données et de variables qui tireront leurs originalités à partir des études empiriques antérieures et des fondements théoriques.

### **2 - Données et variables de recherche**

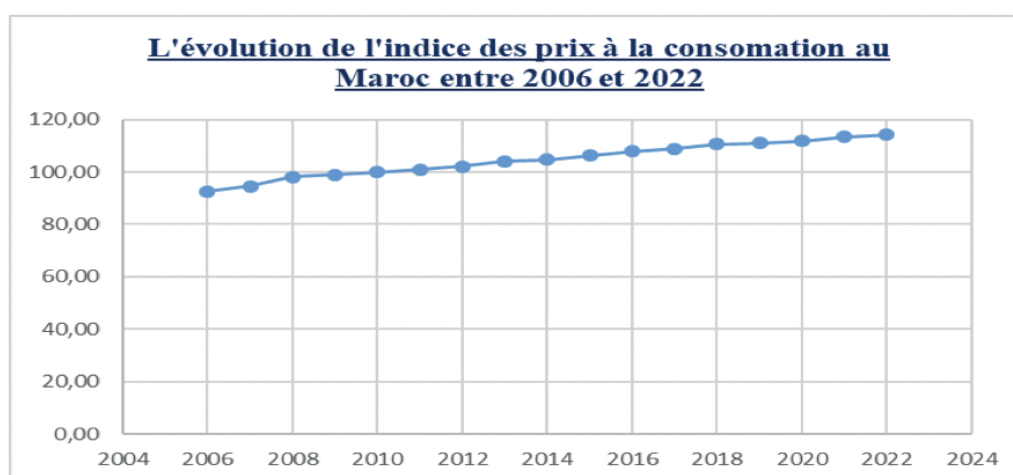
Dans notre étude, nous avons choisi des variables pour estimer l'objectif de notre sujet (Tableau 1), l'inflation est représentée par l'indice de prix à la consommation, quant aux instruments de la politique monétaire, nous avons fixé dans le cadre de ce travail, le taux d'intérêt directeur, le taux de réserves obligatoires et la masse monétaire au sens large exprimée par l'agrégat monétaire M3. Notre choix n'est pas de hasard, il s'est passé sur les instructions et orientations opérationnelles et stratégiques mises par Bank Al - Maghrib.

**Tableau 1 :** Présentation des variables choisie

<b>Variables / Unités de mesure</b>	<b>Description et choix de variables</b>	<b>Sources de données</b>
<b>Indice de prix à la consommation</b>	L'inflation est une augmentation soutenue et générale du niveau des prix. Il est mesuré, par l'indice des prix à la consommation, il est calculé mensuellement à partir d'un panier représentatif de la consommation des ménages.	Banque Mondiale Et Haut- Commissariat Au Plan
<b>Taux directeur</b> En pourcentage	Le taux directeur est le taux que la banque centrale applique au refinancement auprès des banques commerciales. Ils utilisent ce dernier pour conduire la politique monétaire, contrôlant ainsi la masse monétaire et régulant l'activité économique de leur pays.	BANK AL-MAGHRIB
<b>Taux de réserve obligatoire</b> En pourcentage	Les réserves obligatoires sont des dépôts non remboursables que chaque banque d'un pays ou d'une zone monétaire doit placer sur un compte auprès de la banque centrale dont elle dépend.	BANK AL-MAGHRIB
<b>Agrégat monétaire M3</b> En Dhs	L'agrégat M3 est la mesure la plus large liée au crédit bancaire.	BANK AL-MAGHRIB et TRADING ECONOMICS

Source : élaboré par nous-mêmes.

**Figure 1 :** l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2 006 – 2 022 (base 100)



Source : élaboré par nous-mêmes selon les données de la Banque mondiale et le HCP.

L'IPC a atteint le niveau de 114,2 contre 113,42 l'année précédente (Figure 1), marquant ainsi une hausse de 0,68 %. L'évolution, la plus, pique celle de 2 008, entre 2 007 et 2 008 la variation à atténuer plus de 3,71 %.

**Figure 2 :** l'évolution du taux directeur au Maroc entre 2 006 – 2 022 en %



Source : élaboré par nous-mêmes selon les données de la BAM.

Le taux directeur au Maroc continue sa diminution permanente due principalement au changement vécu (Figure 2), dès 2 013 diminution décroissante de ce taux vers la baisse. Une autre observation qui nous apparaît critique relative à la période de covid-19, BANK AL - MAGHRIB, continue à baser le taux pour renforcer le pouvoir d'achat des consommateurs.

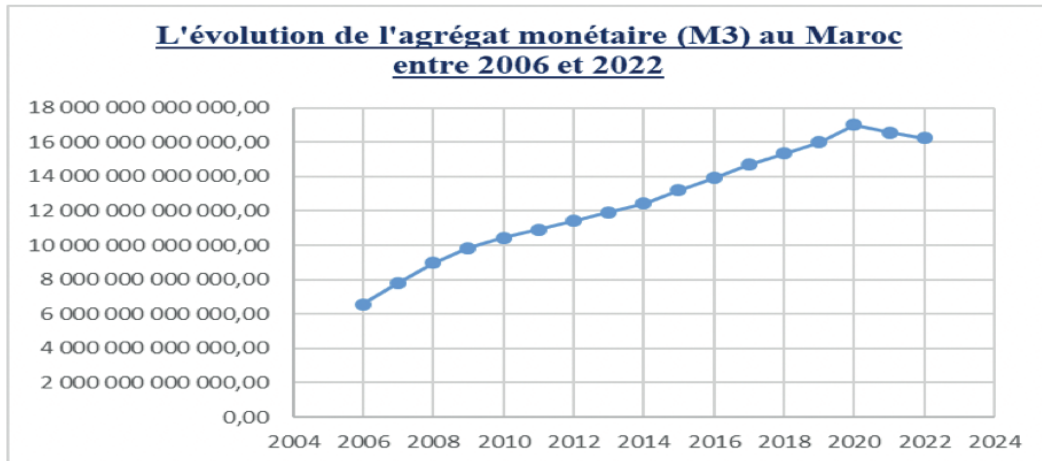
**Figure 3 :** l'évolution du taux de la réserve obligatoire au Maroc entre 2 006 – 2 022



Source : élaboré par nous-mêmes selon les données de la BAM.

Le taux de la réserve monétaire passe de 4 % à 2 % qui se traduit par une injection d'un peu plus de 11 milliards de dirhams (Figure 3). Inversement, en 2 016, le taux de la réserve monétaire passe de 2 % à 4 % pour éponger la surliquidité du marché. Dès 2 019, ce taux diminue progressivement afin d'arriver à 0 %.

**Figure 4 :** l'évolution de l'agrégat monétaire M3 en dirham entre 2 006 – 2 022



**Source :** élaboré par nous-mêmes selon les données de la BAM et TRADING ECONOMICS.

L'agrégat monétaire M3, qui représente la masse monétaire progresse. Cette évolution recouvre la progression de la monnaie scripturale (Figure 4), une hausse de la circulation fiduciaire, ainsi qu'une atténuation de la baisse des dépôts à terme. En glissement annuel, l'agrégat M3 est resté quasiment stable à 1 655 930 Millions de Dirhams qui recouvre principalement une baisse de 2 %.

### 3 - Spécification du modèle

Afin de déterminer les interactions entre la politique monétaire et le phénomène d'inflation, et pour étudier la dynamique à court terme et à long terme en même temps des trois variables IPC, RO, TD, nous avons procédé à l'estimation du modèle à correction d'erreur.

**Equation 1 :** représente le modèle général sous forme mathématique.

$$\Delta licpt = \alpha Z_{t-1} + \sum_{i=1}^p \theta_1 \Delta DLIC P_{t-i} + \sum_{i=0}^q \theta_2 \Delta DLR O_{t-i} + \sum_{i=1}^h \theta_1 \Delta DLTD_{t-i} + \varepsilon_t$$

Où  $\alpha$  le coefficient d'ajustement, Z désigne la relation à long terme relatif aux variables étudiées,  $\theta_1, \theta_2$  représente les coefficients des variables explicatives du modèle,  $\varepsilon_t$  c'est le résidu de l'équation, et p, q, h ne sont autres que les retards.

## VI. Résultats empiriques

### 1 - Analyse descriptive

Sur une base de 17 observations, nous avons pu scinder les résultats des statistiques descriptives pour les variables dépendantes et indépendantes dans le tableau n°2.

**Tableau 2 :** Statistiques descriptives

	<b>IPC</b>	<b>M3</b>	<b>TD</b>	<b>TRO</b>
<b>Mean</b>	104. 7255	1.25 E +13	0.026471	0. 056691
<b>Median</b>	104. 5880	1.24E+13	0.028125	0. 040000
<b>Maximum</b>	114. 2000	1.70E+13	0.034375	0.165000
<b>Minimum</b>	92. 65900	6.56E+12	0.015000	0.000000
<b>Nombre des observations</b>	17	17	17	17

Source : élaboré par nous-mêmes.

On remarque que sur la période étudiée que la masse monétaire a enregistré une valeur minimale de 6 560 279 010 644,5 et une valeur maximale de 17 011 540 681 155,10 avec une masse monétaire moyenne enregistrée pendant la même période est de l'ordre de 12 542 137 102 807,20. Concernant la réserve obligatoire, le taux minimal attend 0% alors que le taux maximal est de 16,5 %, le taux moyen qui a été enregistré est de 5,66 %. Enfin, le taux directeur moyen est de 2,64 %, le taux minimal est 1,5 % et le taux maximum est 3,43 % en se basant sur 17 observations. Pour le représentant de l'inflation qui n'est autre qu'indice des prix à la consommation, en remarquant que la valeur maximale a pu atténuer plus que 114 contre une valeur minimale de 92 avec une moyenne de 104,7255.

### 2 - Analyse de corrélation

Cette section présente la corrélation entre les variables c'est-à-dire les corrélations entre IPC avec les trois autres variables (TD, RO et TRO).

**Tableau 3 :** Matrice de corrélation

	<b>IPC</b>	<b>M3</b>	<b>TD</b>	<b>TRO</b>
<b>IPC</b>	1	0.992353595522428	-0.9219997341883892	-0.8960200009005255
<b>M3</b>	0.992353595522428	1	-0.9268835635953425	-0.8955464247101145
<b>TD</b>	-0.9219997341883892	-0.9268835635953425	1	0.7622573100835102
<b>TRO</b>	-0.8960200009005255	-0.8955464247101145	0.7622573100835102	1

Source : élaboré par nous-mêmes.

D'après la matrice de corrélation (Tableau3), on constate que l'indice des prix à la consommation est positivement corrélé avec la masse monétaire (99%), par contre, il est négativement corrélé avec le taux directeur (-92%) et les réserves obligatoires (-89%).

### 3 - Résultat du modèle à correction d'erreur

Avant de procéder à notre modélisation économétrique par le modèle à correction d'erreur, il nous apparaît évident de prouver l'ordre d'intégration entre les variables d'étude, nous avons appliqué le test augmenté de Dickey Fuller et Philippe Perron qui sont parmi les tests les plus populaires dans la littérature existante concernant l'étude de la stationnarité des séries temporelles. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 4 :** Résultats des tests de stationnarité

Variables	ADF at level		ADF 1st difference		P-P at level		P-P 1st difference	
	t stat	P value	t stat	P value	t stat	P value	t stat	P value
<b>IPC</b>	-1.682911	0.7273	-3.971188	0.0251	-1.773588	0.6856	-3.971188	0.0251
<b>M3</b>	-3.211907	0.1057	-5.423384	0.0012	-3.201210	0.1078	-6.351363	0.0002
<b>TD</b>	-2.353862	0.3920	-5.982178	0.0003	-2.245288	0.4454	-6.181003	0.0002
<b>TRO</b>	-2.43290	0.3280	-5.322709	0.0014	-2.545614	0.3056	-5.658121	0.0007

**Source :** élaboré par nous-mêmes.

Lorsque nous avons appliqué les tests ADF et PP sur les séries étudiées, nous avons constaté que certaines variables n'étaient pas stationnaires au niveau (Tableau 4). Par conséquent, nous avons rejeté l'hypothèse de stationnarité pour toutes les séries à ce niveau. Étant donné que les variables n'étaient pas stationnaires au niveau, nous avons procédé à des tests sur les variables transformées en différence première. Les résultats ont montré que toutes les variables sont devenues stationnaires après avoir été différenciées une fois. Les tests appliqués aux différences premières des données ont rejeté l'hypothèse de non-stationnarité pour toutes les variables utilisées dans cette étude. Par conséquent, nous pouvons conclure que toutes les variables sont intégrées d'ordre 1. L'objectif était d'estimer le modèle à correction d'erreur qui les relie. En utilisant le test de cointégration multivariée de Johansen, nous avons obtenu les résultats suivants concernant les statistiques de la trace et de la valeur propre maximale.

**Tableau 5** : Statistique de la trace

<b>Hypothesized</b>		<b>Trace</b>	<b>0,05</b>	
<b>No. of CE(s)</b>	<b>Eigenvalue</b>	<b>Statistic</b>	<b>Critical Value</b>	<b>Probability</b>
<b>None</b>	0.9786542	100.2311	28.677829	0.0000
<b>At most 1</b>	0.6172021	13.97928	14.678329	0.0562
<b>At most 2</b>	0.0167832	0.328390	3.235890	0.5352

Source : élaboré par nous-mêmes.

**Tableau 6** : Statistique de la valeur propre maximale

<b>Hypothesized</b>		<b>Max-eigen</b>	<b>0.05</b>	
<b>No. of CE(s)</b>	<b>Eigenvalue</b>	<b>Stastic</b>	<b>Critical Value</b>	<b>Probability</b>
<b>None</b>	0.9786542	86.732367	21.536532	0.0000
<b>At most 1</b>	0.6172021	13.44671	14.178272	0.0456
<b>At most 2</b>	0.0167832	0.328390	3.235890	0.5553

Source : élaboré par nous-mêmes.

D'après les résultats, la statistique de la trace indique l'existence d'une seule relation de long terme entre l'IPC, les RO et le TD (Tableau5). Alors que la statistique de la valeur propre maximale indique l'existence de 2 relations de Co intégration (Tableau6). La relation de Co intégration (Tableau7) estimée impliquant les trois variables est la suivante :

**Tableau 7** : Relation de Co intégration estimée

<b>1</b>	<b>Cointegrating Log</b>		
<b>Equation(s):</b>	<b>Likelihood</b>		<b>108.2145</b>
<b>Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)</b>			
<b>LICP</b>	<b>LRO</b>	<b>LTD</b>	
1.000000	-0.885261	-1.059872	
	(0.01634)	(0.03101)	

Source : élaboré par nous-mêmes.

Nous avons utilisé le logiciel Eviews 5, pour atteindre notre objectif, les résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreur sont présentés dans le tableau (Tableau8) suivant à travers les sorties du logiciel :

**Tableau 8 :** Modèle à correction d'erreur estimée

<b>Variable</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Std. Error</b>	<b>t-Statistic</b>	<b>Probability</b>
<b>Z(-1)</b>	-0.005467	0.000831	4.365279	0.0042
<b>DLICP(-1)</b>	-0.782738	0.408389	-2.092091	0.0761
<b>DLRO(-1)</b>	-0.025630	0.004536	-2.820101	0.0810
<b>DLRO(-2)</b>	0.005450	0.002739	1.390292	0.2938
<b>DLTD</b>	0.042637	0.023902	2.182011	0.0637
<b>DLTD(-1)</b>	-0.028739	0.029830	-0.829011	0.4632
<b>R-squared</b>	0.67291	<b>Mean dependent var</b>		0.011928
<b>Adjusted R-squared</b>	0.290391	<b>S.D. dependent var</b>		0.005363
<b>S.E. of regression</b>	0.003672	<b>Akaike info criterion</b>		-6.733629
<b>Sum squared resid</b>	0.000273	<b>Schwarz criterion</b>		-7.392802
<b>Log likelihood</b>	52.7422	<b>Durbin-Watson stat</b>		2.982782

Source : élaboré par nous-mêmes.

Le modèle à correction d'erreur estimée décrit la dynamique à la fois court terme et de long terme entre les variables étudiées. Il permet aussi d'examiner l'existence ou non d'une causalité à long terme entre ces variables. Pour étudier la causalité à court terme, le test de causalité au sens de Granger a permis d'avoir les résultats suivants (Tableau9) :

**Tableau 9 :** Résultats des tests de causalité au sens de Granger

<b>Null Hypothesis</b>	<b>Observations</b>	<b>F-statistic</b>	<b>Probability</b>
<b>DLM does not Granger Cause DLICP</b>	17	<b>15.7673</b>	<b>0.00101</b>
DLICP does not Granger Cause DLM		0.52791	0.42982
DLRO does not Granger Cause DLICP	17	0.63792	0.29031
<b>DLICP does not Granger Cause DLRO</b>		<b>3.1920</b>	<b>0.25638</b>
DLTD does not Granger Cause DLICP	17	0.00389	0.94520 0.98721
DLICP does not Granger Cause DLTD		0.23849	0.64297 0.76101
DLRO does not Granger Cause DLM	17	1.54673	0.22770 0.45379
<b>DLM does not Granger Cause DLRO</b>		<b>53. 6477</b>	<b>0.000121</b>
DLTD does not Granger Cause DLM	17	0.91020	0.43324
DLM does not Granger Cause DLTD		1.4732	0.78892
DLINF does not Granger Cause DLM	16	0.41891	0.678291
DLM does not Granger Cause DLINF		2.1820	0.12738
DLTD does not Granger Cause DLRO	16	0.27782	0.718219
DLRO does not Granger Cause DLTD		0.41889	0.67181
DLINF does not Granger Cause DLRO	16	1.56793	0.121771
<b>DLRO does not Granger Cause DLINF</b>		<b>3.92890</b>	<b>0.061210</b>
DLINF does not Granger Cause DLTD	16	0.05601	0.78191
DLTD does not Granger Cause DLINF		1.56337	0.237181

Source : élaboré par nous-mêmes.



## 4 - Discussion des résultats

En analysant l'estimation du modèle à correction d'erreur, nous observons que sa capacité prédictive est modérée, avec un coefficient de détermination de 67,29 %. Le terme à correction d'erreur est statistiquement significatif, avec une valeur de t de Student égale à 4,365279 et une probabilité de rejet de 0,0042 %. De plus, son coefficient est négatif.

Par ailleurs, la vitesse de correction du déséquilibre est de 0,831 %, étant donné la significativité du terme à correction d'erreur. Cela indique clairement une causalité à long terme entre les variables "réserve obligatoire" et "taux directeur" sur l'"indice des prix à la consommation". Les réserves obligatoires et le taux directeur sont significatifs dans le modèle avec différents retards. En d'autres termes, ces instruments se révèlent efficaces pour contrôler l'inflation, ce qui renforce les résultats d'études antérieures qui soulignaient l'impact significatif des instruments de politique monétaire sur l'inflation.

La solidité de notre travail a été confirmée par l'étude de la causalité à court terme selon le test de Granger. En effet, nous constatons des effets de causalité significatifs :

- De la masse monétaire vers l'indice des prix à la consommation avec un seuil de 0,1 %.
- De l'indice des prix à la consommation vers les réserves obligatoires avec un seuil de 25,63 %.
- De la masse monétaire vers les réserves obligatoires avec un seuil de 0,012 %.
- Des réserves obligatoires vers l'inflation avec un seuil de 6,12 %.

Ces résultats nous permettent de répondre positivement à notre problématique initiale, confirmant ainsi l'hypothèse nulle (H0) et rejetant l'hypothèse alternative (H1).

## Conclusion et recommandations

L'inflation est au centre des préoccupations. L'activité économique mondiale subit un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu, avec une inflation qui atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies, qui signifiaient clairement le retour de l'inflation. Pour assurer la stabilité des prix, Bank Al- Maghrib dispose d'une gamme d'indicateurs monétaires et économiques nationaux et internationaux permettant de diagnostiquer les hausses de prix et leur impact sur l'économie.

C'est grâce à des mécanismes sophistiqués de surveillance, d'analyse et de prévision que les décisions de politique monétaire sont prises et mises en œuvre. Le principal outil de la politique monétaire est le taux directeur, qui permet d'agir directement sur la stabilité des prix. Mais une question nous interpelle, est-ce-que la stabilité des prix est importante pour les banques centrales ? Oui, car elle permet de gérer les budgets sans avoir une hausse des prix et en étant sûre de connaître la valeur future de l'argent ; ainsi, elle aide à faire des choix en matière de consommation ou en matière d'épargne ; en outre, elle permet à la monnaie nationale de préserver son pouvoir d'achat, des raisons parmi d'autres qui amèneront les autorités monétaires à s'attacher à la stabilité des prix comme objectif indispensable.

Le Maroc suit la bonne politique en matière de lutter contre l'inflation, jusqu'à nos jours, l'inflation est maîtrisable en se basant sur les directives de la banque centrale marocaines, chose qui a été prouvée grâce aux résultats de notre modélisation économétrique qui s'est fondue sur 17 observations. On peut constater clairement que les instruments de la politique monétaire appliqués au Maroc agissent favorablement avec l'inflation, les réserves obligatoires et le taux directeur sont bien significatifs dans le modèle avec des retards différents, dû aux causalités à long terme des variables. Par contre les effets à court terme sont significatifs entre la masse monétaire et l'indice des prix à la consommation, l'indice des prix à la consommation avec les réserves obligatoires, la masse monétaire par rapport aux réserves obligatoires aussi qu'entre les réserves obligatoires avec l'inflation.

La réalisation de notre travail nous a permis de répondre favorablement à notre problématique qui s'est fixée préalablement, et de confirmer que les instruments de la politique monétaire appliqués par Bank Al - Maghrib impactent la stabilité des prix d'une manière positive puisqu'on a constaté clairement qu'il existe une causalité à long terme des variables « la réserve obligatoire et le taux directeur » sur « l'indice des prix à la consommation », et des effets de causalité significatifs à court terme. D'où on peut confirmer la H0 et nier la H1, puisqu'il y a un impact significatif entre les instruments de la

politique monétaires et le phénomène de l'inflation.

D'après la réalisation de notre travail et d'après les résultats de notre étude qui portent sur le volet théorique et le volet empirique, ils nous apparaissent incontestable de donner quelques recommandations sur les deux plans « monétaire et budgétaire » pour soutenir les prix au Maroc et maintenir l'inflation à un niveau contrôlable, la combinaison entre les outils semble indispensable.

- Par rapport à l'outil monétaire, les autorités monétaires marocaines doivent garder le taux directeur en augmentation permanente. Bank Al - Maghrib doit abstenue de relever plus fortement les taux directeurs pour limiter l'impact potentiel de cette option négative à venir, puisqu'il nous apparaît que cette hausse ne se considère pas comme une punitive qui risque de casser la croissance, mais elle permet de protéger l'épargne et de combattre l'inflation. De même, il ne faut pas maintenir les réserves obligatoires à un niveau nul, il faut que ce taux ait prochainement un chiffre pour pouvoir éponger et freiner la surliquidité monétaire qui circule au sein du territoire marocain.

- Autres que sur ce plan, l'État marocain doit encore mobiliser l'outil budgétaire, pour maintenir partiellement le pouvoir d'achat des citoyens, qu'il ne doit pas être total puisqu'il risque de se traduire négativement par rapport aux budgets, qui vont accélérer la propagation de l'inflation, en augmentant le salaire minimum dans tous les secteurs.

Comme tous les travaux, le présent travail présente certaines limites dans sa réalisation. Lors de la mise en œuvre de notre démarche en c'est borner par quelque limiter sur différents plans théoriques et empiriques qui sont de nature à en retarder sensiblement la réalisation du travail : la pénurie relative aux études antérieures qui nous bouclent en matière d'avancement scientifique, la médiocrité des sources d'information pour élargir de plus les variables choisies sur le plan empirique, ainsi que concernant les données chiffrées de la réserve ne sont pas quasiment disponibles dès 2006 qui nous ont obligés à se fixer à 17 observations et ne pas avoir une taille d'échantillon très grande.

## Bibliographies

### 1. Articles

- Da Silva M.E.A, Portugal M. (2002). Inflation targeting in Brazil : An empirical Evaluation, *Revista de Economia*, 9, 2, pp. 85-122.
- Davidson et Mackinnon. (2004). *Théorie et méthodes économétriques*. New York : presse universitaire d'Oxford, page 613.
- François-albert angers. (1958). Le concept d'inflation et les confusions de la politique monétaire. *L'Actualité économique*, vol. 34, numéro 1, pages 5-36.
- George T. Mccandless et Warren weber. (1995). Some monetary facts. *Quarterly Review*, 1995, vol. 19, issue Sum, 2-11.
- Herbert, S. (2008). La BCE, la stabilité des prix et la politique monétaire. *Éditions du Croquant*, volume2, n° 4, pages 107 - 116.
- Jean-pierre estival. (2018). L'inflation, une notion complexe et difficile à mesurer dans un monde en perpétuelle évolution. *Vie et sciences de l'entreprise*, vol. numéro 206, pages 160-169.
- Lougani, P.et P. Swagel. (2001). Sources of Inflation in Developing Countries. *IMF Working Paper No. WP/01/198*, page 2.
- Milton friedman. (1977). Nobel Lecture: Inflation and Unemployment. *Journal of Political Economy*, vol. 85, no 3, page 451-472.
- Milton friedman et Schwartz, A.J (1963). *A Monetary History of the United States*. Princeton University Press.
- Oumari, L., Saidi, G., El Mahi, T., et Moudine, C. (2023) . Addendum: Les instruments de la politique monétaire et la stabilité des prix . *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3( 3 - 2), 349- 363.
- Oumari, L., et El Mahi, T. (2022). Les instruments de la politique monétaire et la stabilité des prix. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, Vol. 3, Issue 3-2, pages 349-363.
- P. Jubin et A. Boccon Gibod. (1965). L'inflation des coûts. *Revue économique*. Persee.fr, Vol.13, numéro 1, page 23.
- Patrick, G.N.N. (2021). Déterminants et effets économiques de l'inflation dans la CEMAC. *Journal of Academic Finance*, Vol. 12, numéro 1, pages 187-203.
- Pétursson T.G. (2004). The effects of inflation targeting on macroeconomic performance. *Central Bank of Iceland, Working Paper Series*, 23.
- Prakash, L. et Phillip, S. (2001). Sources of inflation in developing contries. *International Monetary Fund*, WP/01/198.

## 2. Livres et chapitres de livres

- Andrew T. Levin, Fabio M. Natalucci, Jeremy M. Piger, (2004). The macroeconomic effects of inflation targeting. Review, Federal Reserve Bank of St. Louis, vol. 86(Jul), pages 51-80.
- Antoine Gentier. (2003). Economie bancaire. Editions Publibook.
- B. Affle, et C. Gentil. (2007). Les grandes questions de l'économie contemporaine. Edition L'Etudiant, page 104.
- Echaudemaison C-D. (2003). Dictionnaire d'économie et de sciences sociales. Edition NATHAN, Paris, page 329.
- Emmanuel Carre. (2014). Une histoire du ciblage de l'inflation : science des théoriciens ou arts des banquiers centraux ? Cahiers d'économie Politique, vol 1 numéro 66, pages 127 à 171.
- Fisher Irving. (1911). The Purchasing Power of Money (New York; traduit par Roger Picard et Jean Boutroux, 1945). Paris : Marcel Giard.
- G. Duthil. (1993). Les politiques salariales en France 1960-1992. Edition : L'harmattan, page 33.
- G.P. Sholders. (2008). Communication économique pour les chinois francophones. Edition : L'harmattan, page 123.
- Garnier O. et Capul J-Y. (2000). Dictionnaire d'économie et sciences sociales. Edition Yves Manhès, page 314.
- Gérard, M.H. (2009). Chapitre 15 Irving Fisher et l'illusion monétaire. Histoire de la pensée économique, Armand Colin, page 206-223.
- Goux, J.F. (1998). Inflation, désinflation, déflation. Edition DUNOD, Paris, page 8.
- Goux, J.F. (2013). Macroéconomie monétaire et financière, Théories, institutions, politiques. 7e édition Economica, Paris.
- Guy P. Schuldners. (2008). Communication économique pour les chinois francophone. Edition L'harmattan, page 132.
- J. L. DAGUT. (2005). 500 Notions économiques indispensables. Edition Studyrama, page 110.
- Joël Jalladeau. (1998). Introduction à la macroéconomie : modélisation de base et redéploiements théoriques contemporains. 2ème édition de Boeck et Larcier S. A, Paris, page 371.
- Keynes, J.M. (1969). Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. Paris : Payot, page 271.
- M.Montousse et D. Chamblay. (2005). 100 Fiches pour comprendre les Sciences Economiques. Edition Bréal, page 88.
- Michael, P. Bade, R. et Benoit, C. (2011). Introduction à la macroéconomie moderne. Edition du renouveau pédagogique INC, page 323.

- Michel, V. (2006). Monnaie et politique monétaire. Edition Bréal, page 87.
- Mishkin, F. (2004). La monnaie, système financier et politique monétaire. Pearson Éducation (tome2), 7eme édition, pages 692 - 701.
- P. Tschoop. (1967). Inflation et politique monétaire : le cas de la Suisse. Edition Générales, page 61.
- P.O. Befy. (2008). Initiation à l'économie : complément en ligne : QCM- exercices. Edition : De Boeck Supérieur, page 144.
- Philippe, D. Marc, M. et Serge, D. (2008). Dictionnaire de sciences économiques et sociales. Rosny-sous-Bois, Editions Bréal, page 575.
- William Honvo. (2020). La dissertation d'économie : Préparation aux concours, avec méthode et sujets corrigés. De Boeck Supérieur.
- Thèses
- Bouhassoun, N. B.Z. (2014). La relation monnaie-inflation dans le contexte de l'économie Algérienne. Thèse pour l'obtention de doctorat en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, des Sciences Commerciales Et des Sciences de Gestion, pages 95 -120.
- Mahtout, D. et Ouyahia, K. (2017). Analyse des déterminants de l'inflation en Algérie 1970-2015. Mémoire de fin de cycle en vue d'obtention du diplôme de master en sciences économique en économie appliquée et ingénierie financière, Faculté de Sciences Economiques Commerciales et Des Sciences De Gestion, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, page 11.
- Mba, F.A. (2016). Stabilité monétaire et croissance économique dans la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC). Thèse pour le doctorat en sciences économiques présentée et soutenue en 2016, Université de Dschang au Cameroun.

### **3. Rapports de recherche**

- Bank Al-Maghrib (2006-2022), Rapports annuels présentés à sa majesté le Roi.
- Bennouna, H. Lahlou, K. et Mossadak, A. (2016). Document de travail analyse des canaux de transmission de la politique monétaire au maroc. Pages 1-37.
- Fonds monétaire international. (2022). Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale : un horizon sombre et plus incertain.
- Haut-commissariat au plan. Le Maroc en chiffre 2022 . Royaume du Maroc, Bank of Africa, BMCE GROUP.
- Hugues, R. et Meryam, Z. (2022). La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques. Note de conjoncture publier en 15

mars 2022, Insee mesurer pour comprendre, pages 60- 62.

- Institut d'études de géopolitique appliquée. (2022). Le Maroc : quel statut vis -à- vis de la France et de l'Europe ? . Institut d'études de géopolitique appliquées, institut EGA.

- Jean-Luc, T. (2022). La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques. Note de conjoncture publier en 15 mars 2022, Insee mesurer pour comprendre, pages 1- 66.

- L'office statistique de l'Union européenne, Eurostat, Dashboard Euro-Indicateurs. Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 10,0% . Estimation rapide - septembre 2022, numéro : 107/2022, page 1. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/14698140/2-30092022-AP-FR.pdf/b3cfd5f1-7955-9fc5-6b4a-358106ffe168>

- MAROGEST – Société de Gestion Politique monétaire au Maroc. Politique monétaire au Maroc Bilan d'un impératif de libéralisation porté par l'instrument incitatif du taux directeur.

- PERSPECTIVE MONDE. (1945- 2022). Outil pédagogique des grandes tendances mondiales. École de politique appliquée Faculté des lettres et sciences humaines Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

- Perspectives de l'économie mondiale. Fonds monétaire international. Octobre 2022.

- Publications et recherche. Documents d'analyse. Rapport sur la politique monétaire, entre (2006-2022).

- Rapport sur la politique monétaire. (2020). Document préparé pour le conseil de BANK AL-MAGHRIB n° 54 / 2020, pages 1-64.

- Sophie, P. Daniel, G. et Anne-Catherine, L. (2022). Le rapport d'information une inflation tirée par les matières premières et une réglementation des relations commerciales inadaptée. Commission des affaires économiques, pages 1- 5.

- Trading Economics. <https://fr.tradingeconomics.com/morocco/core-inflation-rate>.

#### 4. Webographies

- Inflation : qu'est-ce que c'est ? Et pourquoi les choses deviennent-elles plus chères ?. (2022). BBC NEWS AFRIQUE. <https://www.bbc.com/afrique/monde-62633262#:~:text=Selon%20l'Organisation%20internationale%20du,mois%20de%20l'ann%C3%A9e%20pr%C3%A9c%C3%A9dente>.

- Abebe, A.S.et Peter, K. (2022). L'Afrique face à un nouveau choc alors que la guerre provoque une hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles. IMF BLOG. <https://www.imf.org/fr/Blogs/Ar>

t i c l e s / 2 0 2 2 / 0 4 / 2 8 / b l o g - a f r i -  
ca-faces-new-shock-as-war-raises-food-fuel-costs

- Adrien, P. et Faustin, M.D. (2022). Le taux d'inflation en Europe. <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/le-taux-d-inflation-en-europe/>
- Bank Al-Maghrib. Principales missions de Bank Al-Maghrib. Politique monétaire, En quoi consiste la stabilité des prix ? <https://www.bkam.ma/pedagogique/Principales-missions-de-bank-al-maghrib/Politique-monetaire#:~:text=Le%20principal%20instrument%20de%20politique,les%20banques%20%C3%A0%20leur%20client%C3%A8le>
- Bank-Al Maghrib. Politique monétaire. Cadre stratégique, Décision de la politique monétaire, Chiffres clés du RPM, (2019- 2022).
- Faustin, M.D. (2022). L'inflation alimentaire dans l'Union européenne. Publié le 24.11.2022 <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/l-inflation-alimentaire-dans-l-union-europeenne/>
- <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/maroc-linflation-annuelle-grimpe-%C3%A0-8-3-en-septembre/2716620#:~:text=Le%20taux%20d'inflation%20annuel,et%20de%20l'%C3%A9nergie%20particuli%C3%A8rement.>
- [https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/07/26/blog-weo-update-july-2022.](https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/07/26/blog-weo-update-july-2022)
- Mejdoup, K. (2022). Maroc : l'inflation annuelle grimpe à 8,3% en septembre.
- L'office statistique de l'Union européenne, Eurostat, Dashboard Euro-Indicateurs. Le taux d'inflation annuel en hausse à 9,9% dans la zone euro En hausse à 10,9% dans l'UE. 19 octobre 2022, numéro : 116/2022, pages 1- 4. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/15131946/2-19102022-AP-FR.pdf/6968b6d3-04ee-bff6-2204-cc855960cdc1>
- Marie, T. (2022). Inflation : les pays africains où le coût de la vie est le plus élevé. Jeune Afrique, 21 octobre 2022. <https://www.jeuneafrique.com/1386843/economie/inflation-dans-quels-pays-dafrique-la-vie-coute-le-plus-cher/#:~:text=Le%20prix%20des%20aliments%20de,devrait%20atteindre%208%20%25%20en%202022.>
- Thibault, L. et Paul, V. (2022). Transmission des prix des matières premières à l'inflation en Afrique. Bloc-notes Eco, banque de France, Billet n°290. <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/transmission-des-prix-des-matieres-premieres-linflation-en-afrique>



# La poursuite de la stabilité des prix à l'aune des crises : Quel enjeu pour la conduite de la politique monétaire ? et quel rôle peut jouer le canal du crédit dans la régulation ?

Abdelilah GOUAGHDIME <sup>1</sup>

Driss MAFAMANE <sup>2</sup>

## Résumé :

A partir du mois de Septembre 2022, Bank Al-Maghrib a débuté un positionnement stratégique marqué par un revirement de sa politique monétaire accommodante adoptée il y a des années, cette manœuvre caractérisée par une hausse de son taux directeur de 50 point de base en deux reprises consécutives (Septembre et Décembre 2022) rendant ce dernier à 2,50%. Cette orientation de la banque centrale Marocaine est motivée par sa forte détermination en matière de la stabilité des prix, afin de procéder à un rétablissement du taux d'inflation à des niveaux modérés. Aussi les prévisions projetées en 2023 en faveur d'une persistance des pressions inflationnistes et la décompensation des produits subventionnés prévue à compter de 2024 ont accéléré l'adoption d'une poursuite du durcissement monétaire.

**Mots-clés :** Stabilité des prix- politique monétaire- transmission-canal du crédit- crise financière

## Abstract :

As of September 2022, Bank Al-Maghrib began a strategic positioning marked by a reversal of its accommodating monetary policy adopted years ago, this maneuver characterized by an increase of its key rate of 50 basis points in two consecutive times (September and December 2022) making it

---

<sup>1</sup>Abdelilah GOUAGHDIME est doctorant à la FSJES de Rabat Souissi. Laboratoire d'Analyse Economique et Modélisation- [abdelilah.gouaghdime@um5r.ac.ma](mailto:abdelilah.gouaghdime@um5r.ac.ma)

<sup>2</sup>Driss MAFAMANE est enseignant chercheur à la FSJES de Rabat Souissi. Laboratoire d'Analyse Economique et Modélisation- [d.mafamane@um5r.ac.ma](mailto:d.mafamane@um5r.ac.ma)

2.50%. This orientation of the Moroccan central bank is motivated by its strong determination in terms of price stability, in order to restore the inflation rate to moderate levels. Also, the forecasts projected in 2023 in favour of a persistence of inflationary pressures and the decompensation of subsidised products planned as from 2024 have accelerated the adoption of a continuation of monetary tightening.

**Keywords :** Price stability - monetary policy - transmission - credit channel  
Financial crisis

## INTRODUCTION

La politique monétaire et principalement son rôle dans l'économie réelle a fait régulièrement l'objet depuis longtemps, de débats en sciences économiques vu le caractère important que cette dernière revêt. Toutefois, le consensus actuel en macroéconomie monétaire stipule que la politique monétaire pourrait soutenir l'activité économique et l'affecter au moins à court terme tel que révélait Taylor (1995), en démontrant que les décisions de la politique monétaire sont transmises au PIB et à l'inflation à travers des processus, qu'il les a appelés canaux de transmission.

A l'échelon nationale, l'économie marocaine non encore rétablie des effets de la pandémie, n'était pas à l'abri des répercussions de cette instabilité marquée par une accélération flagrante du niveau d'inflation qui touchait les 8%, une décélération de la croissance économique ne dépassant pas les 2% . La Banque Centrale marocaine (BAM), qui représente l'autorité chargée de la conduite de la politique monétaire, a pour objectif prioritaire la stabilité des prix comme le décrit son statut. Cette stabilité qui consiste à maintenir l'inflation à des niveaux stables et modérés sur un horizon de moyen terme, permet une préservation du pouvoir d'achat des ménages et de construire une meilleure visibilité à la fois pour les entreprises et les investisseurs.

Pour cela la transmission des décisions de la politique monétaire à l'économie réelle au Maroc est confiée à un certain mécanisme tels que le taux d'intérêt et les crédits bancaires. Toutefois l'accélération de l'inflation nous mène à se poser la question sur la capacité de ces instruments à impacter les variables cibles telles que la production, l'inflation, etc.....pour enfin contribuer à la réalisation de l'objectif de la stabilité des prix sur lequel mise la banque centrale.

L'ouverture de l'économie marocaine, ainsi que la transition vers l'adoption de plus de flexibilité en matière de régime de change, mettent l'accent sur les répercussions des fluctuations du taux de change sur les prix domestiques et l'inflation, ainsi que le rôle de la politique monétaire à les amortir.

La relation entre politique monétaire et maîtrise de l'inflation, ainsi que son rôle dans le soutien de l'économie, a fait l'objet d'une vaste littérature (théorique et empirique) en sciences économiques, dont on peut citer les travaux pionniers de Bernanke et Gertler (1995) qui ont exposé le rôle des crédits dans l'explication des relations entre la sphère monétaire et la sphère réelle, et de J. Baillu, H. Bouakez (2004), qui mettent en évidence le rôle d'une politique monétaire crédible dans l'incomplétude de la transmission des répercussions des fluctuations du taux de change.

Pour cela, nous nous proposons de participer à ce débat sur : politique moné-

taire : entre défis de la maîtrise de l'inflation et de la relance de l'économie, à travers ce papier traitant la problématique de la stabilité des prix au Maroc et le rôle de la politique monétaire menée par BAM, dans son maintien.

Le ciblage de la stabilité des prix, consiste en quelque sorte à discuter l'efficacité des canaux de transmission issus des instruments de la politique monétaire et plus particulièrement le canal du crédit, afin d'évaluer la capacité de ce dernier à dompter et à stabiliser les prix et de contribuer à la relance de l'économie.

La modélisation économétrique en générale et les modèle VAR en particulier sont un outil très répandu en matière d'évaluation de l'efficacité de politique monétaire depuis les travaux de Sims (1992) qui (En estimant un modèle SVAR sur données mensuelles) a trouvé l'existence d'une corrélation positive entre les changements de la masse monétaire, représentée par l'agrégat M1, et le niveau des prix pour un échantillon de (05) pays développés .

Les résultats ainsi obtenus ont fait apparaître un acheminement incomplet des actions menées par BAM vers les variables cibles (PIB et Inflation).

Afin de tester l'opérationnalité des principaux canaux de transmission (canal du crédit plus particulièrement) et d'analyser à la fois le degré et le délai de la transmission, on a opté pour une approche économétrique utilisant un modèle VAR qui met la lumière sur les interactions dynamiques entre les variables de la sphère financière (crédits, taux d'intérêt, TMP, M3, Avances à 7 jours...), et d'autres variables telles que l'inflation, et la production.

Ceci nous a permis de formuler nos hypothèses centrales qu'on cherche à vérifier à travers ce travail :

- Hypothèse H0 :

Les prix et la production au Maroc sont efficacement impactés par le canal du crédit.

- Hypothèse H1 :

Les prix et la production au Maroc sont faiblement impactés par le canal du crédit.

## **I. Les grandes Orientations de la politique monétaires au Maroc**

Certes que l'année 2006 qui se coïncide avec l'événement de l'adoption du nouveau Statut de Bank Al-Maghrib, a été considéré comme le grand tournant pour la politique monétaire au Maroc. Car ce dernier a conféré à la banque centrale marocaine l'indépendance en matière de formulation et de conduite de la politique monétaire et a institué la stabilité des prix en mission fondamentale de Bank Al-Maghrib.

Il est à noter que le consensus international en politique monétaire, qui

encourage à la fois, l'adoption de l'objectif de la stabilité des prix, l'orientation des cadres opérationnels et stratégiques des autorités monétaires vers une indépendance des BC et vers des stratégies axées sur un ciblage de l'inflation, ont constitué les raisons par lesquelles la BAM a adopté les nouveaux statuts de 2006 . Pour se conformer à ce consensus relatif au rôle de la politique monétaire dans la maîtrise de l'inflation, la majorité des Banques Centrales dispose d'un mandat qui donne la priorité à la stabilité des prix. Ce mandat est dit « hiérarchique », et ses fondements résident sur le placement des objectifs de la croissance de la production ou de la baisse du chômage (considérés comme un seul objectif) au second rang des priorités de la politique monétaire.

Aussi ce consensus est issu du principe de l'arbitrage entre l'inflation et le chômage à court terme, chose qui explique l'écartement et la non-adoption du mandat dit « dual » qui donne la même importance aux deux objectifs. Le mandat dit « dual » constitue un risque de conflit d'objectifs de la politique monétaire pour les partisans du mandat hiérarchique, ce qui explique en quelque sorte l'objectif suscité de Bank Al-Maghrib.

Dans la présentation du cadre stratégique de sa politique monétaire, BAM et pour atteindre l'objectif dévolu de la stabilité des prix (appréhendée par une évolution modérée de l'Indice des Prix à la Consommation), elle repose sa politique monétaire sur deux instruments fondamentaux, à savoir le taux directeur et la réserve obligatoire.

Le premier qui est le taux d'intérêt appliqué aux avances à sept (07) jours constitue une référence pour toutes ses opérations menées avec les autres banques. La manipulation de ce taux se base principalement sur l'évaluation prospective des pressions inflationnistes et des risques entourant les prévisions d'inflation à moyen terme, quant au deuxième instrument constitue la part des exigibilités des banques qu'elles sont censées de conserver sur leurs comptes courants auprès de la BAM et qui permet de contrôler de manière structurelle la situation de liquidité des banques en fonction de l'orientation de la politique monétaire.

## **II. Transmission monétaire : Revue de littérature :**

Si le rôle des banques centrales réside dans leurs capacités à diriger et affecter la sphère réelle à travers les instruments qu'elles disposent, le mécanisme selon lequel se fait cette opération semble aussi important, afin de bien assimiler comment les changements dans l'offre de monnaie affectent directement ou indirectement les décisions des agents économiques et par la suite modifier à la fois le niveau de l'activité

économique et le niveau général des prix (Mishkin 1996).

Ces mécanismes de transmission monétaire appelés par Taylor (1995) canaux de transmission se diffèrent selon leurs contribution et importance dans l'affectation des variables cibles.

Le canal du taux d'intérêt, est le canal le plus traditionnel, sa mise en œuvre remonte aux travaux de J.M.Keynes (1936) et ceux de la synthèse néo-classique qui a souligné les interactions entre la sphère réelle et monétaire relatives au model IS-LM.

Dans le cadre de la présence des prix rigides, une politique monétaire expansionniste provoque une baisse du taux d'intérêt réel, qui produit à son tour une réduction du coût de capital et une stimulation des dépenses d'investissements. Ce qui va conduire à une augmentation du niveau de la production globale, grâce à l'accroissement de la demande agrégée (Mishkin 1996).

Conformément à la théorie de la structure par terme des taux d'intérêt (Fisher (1993), la transmission de la politique monétaire passant directement par le taux d'intérêt, a montré que cette dernière met en relation les taux d'intérêt à court et celle à long terme. Ainsi, lorsque le taux directeur augmente, les taux d'intérêt à long terme ont tendance théoriquement à augmenter, puisqu'ils sont liés aux taux courts anticipés. Ce qui augmente le coût d'utilisation du capital et baisse la demande des actifs longs. Cette baisse entraîne une réduction des dépenses d'investissement qui mène vers une baisse de la demande globale.

Le canal du crédit bancaire qui constituera la pièce angulaire de notre analyse est considéré comme étant l'ensemble des facteurs incitant l'offre et la demande de crédit et leurs impacts sur le comportement d'investissement et de consommation des agents économiques. Les travaux de Bernanke et Gertler (1995), constitue le cadre de littérature pour ce canal, à qui on ajoute ceux de (Mishkin 1996) qui ont affectés 03 formes à ce canal : la première est liée à la condition de l'offre de crédit dans le système bancaire, appelée canal des prêts bancaires.

Une politique monétaire expansionniste via les réserves, visant une injection de la liquidité dans le marché monétaire, engendre une hausse de quantité des crédits disponibles et prêts à offrir par les banques. Ce qui présente une opportunité pour les agents qui ont des besoins de financement soit pour investissement ou sous forme de dépenses de consommation, à se financer directement auprès des banques Gertler et Gilchrist (1993 et 1994), Peek et Rosengren (1995 et 1997).

Néanmoins d'autres travaux, ont statué sur la faible efficacité de ce canal suite aux changements de la politique monétaire (Lown et Morgan (2002))

Romer et Romer (1989).

Deuxième forme attachée à l'état et à la structure financière des emprunteurs dite canal du bilan. L'accès au financement bancaire est tributaire de la situation financière nette des entreprises, ce qui impacte négativement l'octroi de crédits par les banques commerciales aux entreprises de faible situation financière nette. Le resserrement des conditions de financement a donné lieu aux phénomènes de sélection adverse et d'aléa moral, qui stipule que toute dégradation de la situation des entreprises, réduit la valeur de cette dernière aussi bien auprès des prêteurs que des actionnaires. Ce qui poussent ces organismes à s'engager dans des projets plus risqués pour favoriser davantage leurs profits, ce qui fragilise de plus en plus les bilans et restreint l'accès des entreprises au marché de crédit.

La dernière forme s'intéresse à l'analyse du comportement des consommateurs en matière d'acquisition des logements et biens durables c'est le canal du patrimoine. Il s'agit d'un canal qui s'applique aux dépenses des ménages, surtout celles qui ont une relation avec les biens de consommation durables et le logement. Le mécanisme de fonctionnement de ce canal consiste à ce que ; lorsqu'il y a des changements de conditions d'attribution des crédits, on constate un impact considérable sur le patrimoine des ménages.

Si les ménages anticipent un durcissement de ces conditions, ils vont s'orienter vers les marchés des capitaux considérés plus liquides, au lieu d'acheter des biens de consommation durable. Mais en cas de besoins de financement urgent ; il se peut y avoir des pertes, à cause de la cession des biens qui demande plus de temps.

En relation toujours avec le canal crédit, il est à noter que la capacité des banques centrales à influencer le pouvoir des banques commerciales à offrir des crédits, ainsi que la substituabilité imparfaite entre le crédit et les autres issues de financement, constituent les deux conditions fondamentales sur lesquelles se base l'effectivité de ce canal (Cecchetti, 1995).

Compte tenu de l'ouverture économique, notamment dans un régime de change flexible, on s'est intéressé de plus en plus à la transmission de la politique monétaire par le biais de l'influence des taux de change. Cette transmission est assurée à travers la parité non couverte du taux d'intérêt (UIP). Cette condition relie le différentiel entre taux d'intérêt domestique et celui à l'étranger, aux anticipations futures du taux de change.

Une réduction du taux d'intérêt domestique relativement au taux d'intérêt étranger, entraîne une baisse d'attractivité des dépôts en monnaie nationale, engendrant ainsi une dépréciation de la monnaie. De ce fait les produits nationaux deviennent plus compétitifs par rapport aux produits étrangers, et

ceci est dû à la dépréciation du taux de change, chose qui favorise par la suite les exportations nettes et par conséquent la demande globale.

Ce canal est utilisé aussi pour amortir les chocs inflationnistes externes. En effet l'augmentation du taux d'intérêt favorise les afflux de capitaux étrangers, ce qui entraîne une appréciation de la monnaie nationale et donc une baisse des prix à l'importation est prévue.

### **III. L'évolution de l'inflation.**

Depuis les années 1970, les conduites des politiques monétaires de la plupart des BC à travers le monde ont été influencées par les thèses monétaristes. Ces pratiques se focalisaient sur l'objectif de maîtrise de l'inflation hors celui de la maîtrise du chômage et de la croissance économique. La poursuite de cet objectif découle du principe de l'affectation et de la spécialisation des instruments de la politique économique, qui préconise l'adoption (au moins) d'autant d'instruments que d'objectifs de la politique économique tel que révélait Tinbergen (1961), aussi l'affectation d'un instrument de politique économique à un objectif précis doit se faire de manière efficiente (Mundell (1962).

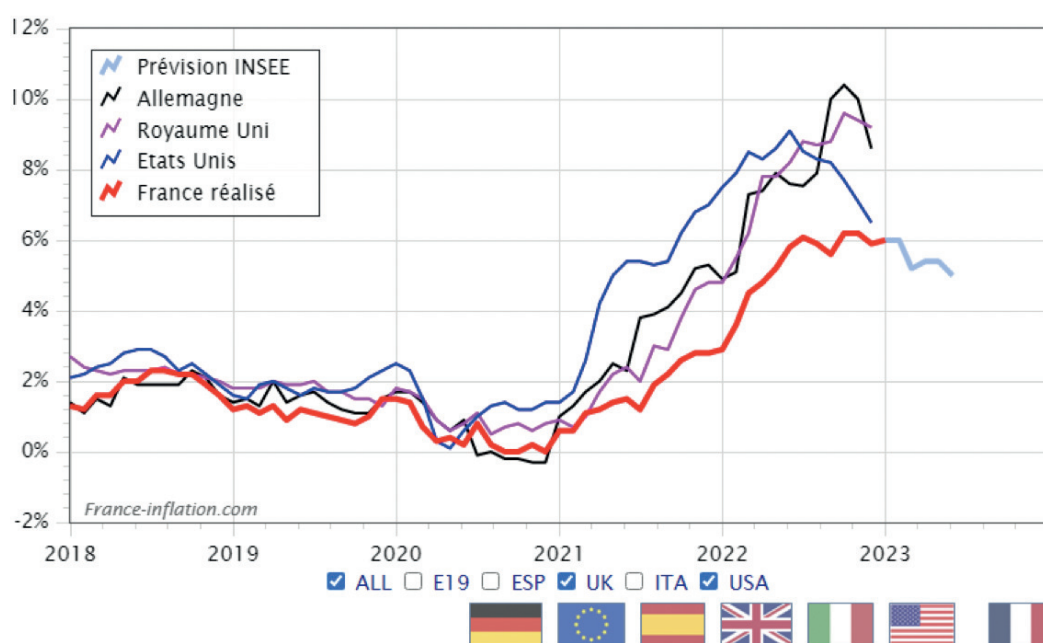
Les pratiques des banques centrales en matière du contrôle de l'inflation reposaient sur le fait que les instruments des politiques monétaires adoptaient par ces dernières doivent être conduits suivant une politique de règle au lieu des manœuvres discrétionnaires qui risquent de surprendre les agents économiques.

La règle de Taylor introduite en 1993, constitue la principale et l'opérationnelle règle, qui repose sur le fait que le taux directeur doit être manipulé en fonction de l'écart de l'inflation par rapport à son taux ciblé d'un côté et de l'Output Gap d'un autre côté.

Dans le contexte international actuel caractérisé par la montée de l'incertitude, l'enlisement du conflit Ukraine-Russie ainsi que les séquelles de la crise sanitaire, la plupart des économies se sont trouvées faces à des situations critiques qui freinent de plus en plus leurs fonctionnements et qui entravent leurs relances, notamment les niveaux exceptionnellement élevés de l'inflation due à une flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, ce qui pèse sur les économies et leurs perspectives de relance.



**Figure 1 :** Evolution du taux d'inflation dans les pays d'Europe et USA



Source : France-inflation.com

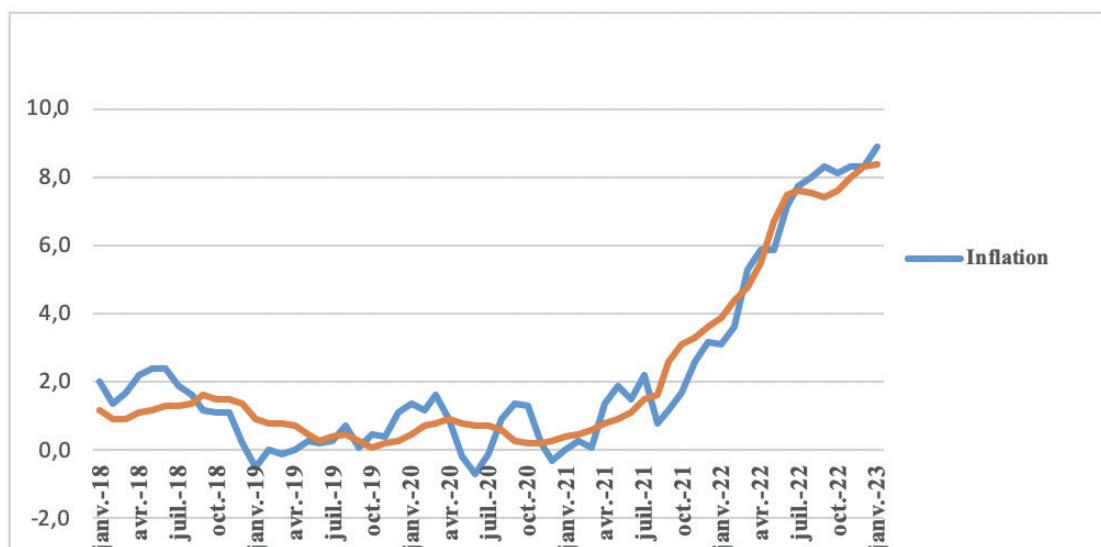
La figure ci-dessus décrit l'évolution du taux d'inflation dans quatre (04) pays développés (France, Royaume Uni, Allemagne, USA) entre 2018 2022. La courbe montre que depuis 2022, les taux d'inflation dans ces pays industrialisés, ont connu une tendance haussière qui a touché les 10 % pour le cas de l'Allemagne et presque 9,5 %, 9%, 6%, pour le Royaume unis, les Etats-Unis d'Amérique et la France respectivement. Chose qui a poussé les banques centrales desdits pays à changer leurs décisions visant l'augmentation de leurs taux directeurs, tel qu'il est mentionné dans le tableau ci-dessous .

## PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Banques centrales	Taux directeurs (en %)		Dernières décisions
	Septembre 2022	Octobre 2022	
Banque centrale européenne	1,25%	2%	27 octobre
Banque d'Angleterre	2,25%	3%	3 novembre
Réserve fédérale américaine	[3%-3,25%]	[3,75%-4%]	1-2 novembre

Source : BAM

**Figure 2 :** Evolution de l'inflation au Maroc



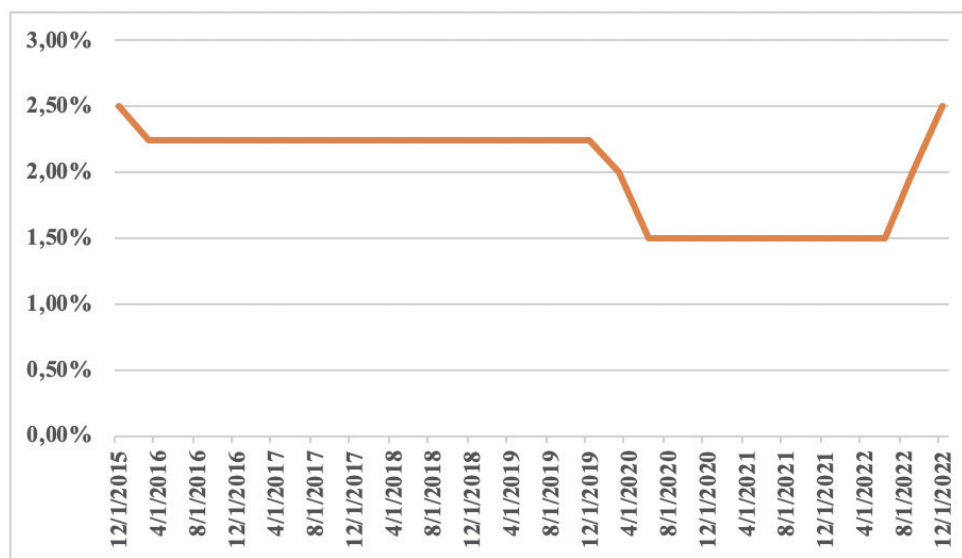
**Source :** Elaboré par l'auteur à partir des données de BAM

A l'échelon national, malgré l'effort fourni par la Banque Centrale en matière de maintien de la stabilité des prix, pendant les années précédentes, les taux d'inflation au Maroc et à l'instar des pays du monde, ont fléchi une tendance haussière depuis la fin de 2020, accélérés par plusieurs facteurs tels que le renchérissement des prix des matières premières et le dysfonctionnement accentué de la chaîne d'approvisionnement lié principalement à la crise sanitaire de covid-19 et à l'instabilité géopolitique.

De ce qui précède, la majorité des autorités monétaires ont mobilisé leurs armes afin de surmonter ces difficultés, en adoptant un ensemble de politiques économiques qui peuvent servir de sauveur, et dont la politique monétaire constitue l'indispensable moyen pour la régulation de leurs économies.

#### IV. D'une politique monétaire accommodante à un durcissement monétaire

Figure 3 : Evolution du taux directeur au Maroc



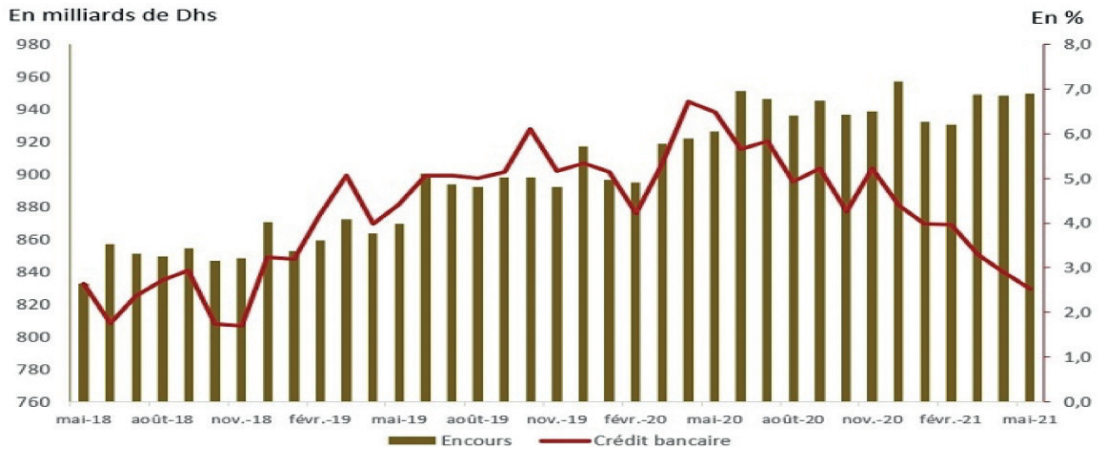
Source : Elaboré par l'auteur à partir des données de BAM

A partir du mois de Septembre 2022, Bank Al-Maghrib a débuté un positionnement stratégique marqué par un revirement de sa politique monétaire accommodante adoptée il y a presque une décennie, cette manœuvre caractérisée par une hausse de son taux directeur de 50 point de base en deux reprises consécutives (Septembre et Décembre 2022) rendant ce dernier à 2,50%.

Cette orientation de la banque centrale Marocaine est motivée par sa forte détermination en matière de stabilité des prix, afin de procéder à un rétablissement du taux d'inflation à des niveaux modérés. Aussi les prévisions projetées en 2023 en faveur d'une persistance des pressions inflationnistes et la décompensation des produits subventionnés prévue à compter de 2024 ont accéléré l'adoption d'une poursuite du durcissement monétaire.

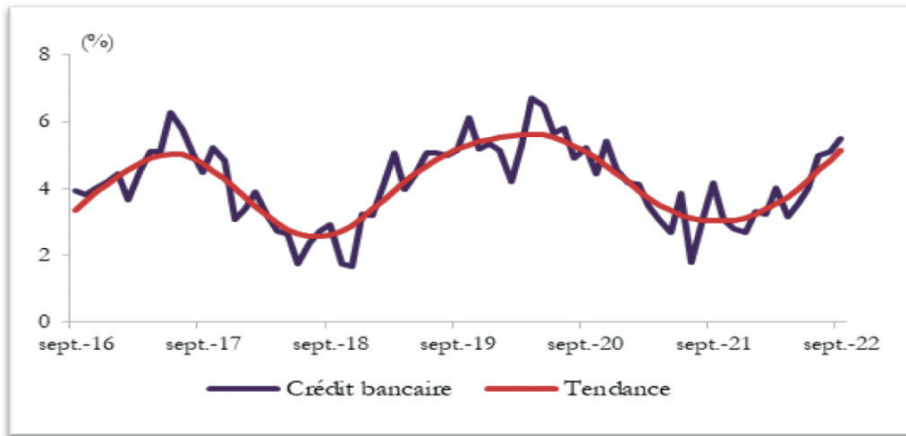
Dans son enquête auprès des banques commerciales relative au troisième trimestre de 2022, BAM a enregistré une légère baisse du taux moyen globale des taux débiteurs à 4,24%. Aussi les taux associant les prêts aux entreprises sont demeurés presque stables à un taux de 4,04%, recouvrant un recul de 46 points de base des prêts à l'équipement et un accroissement de 9 points de base de ceux des facilités de trésorerie. En ce qui concerne les particuliers, les taux sont élevés de 19 points, avec une augmentation de 7 points de ceux des prêts à la consommation et une stagnation de ceux des crédits à l'habitat.

**Figure 4 : L'évolution des crédits**



Source : BAM

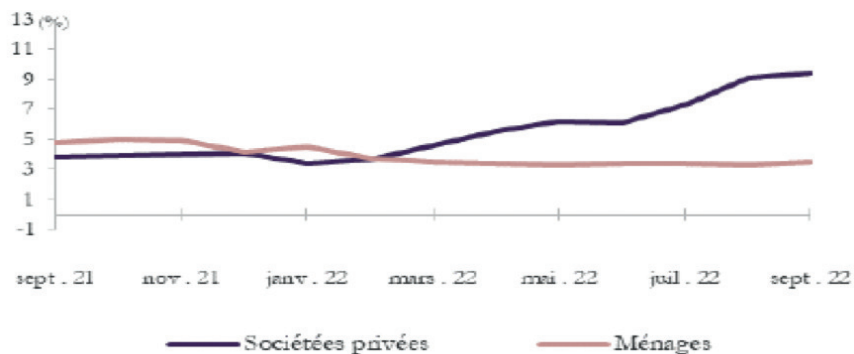
**Figure 5 : Croissance du crédit bancaire en glissement annuel**



Source : BAM

Toujours dans la même étude, le crédit bancaire a enregistré une progression de 5,5% en septembre, avec des progressions de 4,7% des prêts accordés au secteur financier et de 5,6% pour les crédits destinés au secteur non financier.

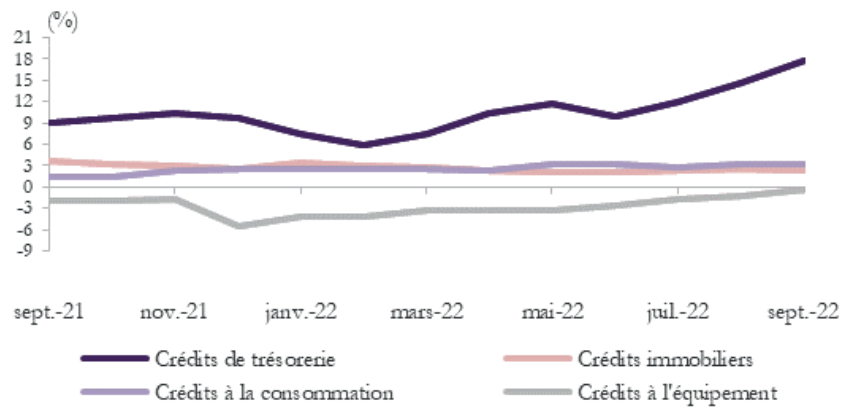
**Evolution des crédits aux agents non financiers privés en glissement annuel**



Source : BAM

Les crédits accordés aux entreprises privées ont augmenté de 9,4%, avec des progressions de 16,3% des facilités de trésorerie et de 3% des prêts à l'équipement. En revanche, les concours aux entreprises publiques ont diminué de 6,5%, indiquant un repli de 13,1% des prêts à l'équipement. Les crédits aux ménages quant à eux, ils se sont augmentés globalement de 3,5%, enregistrant des progressions de 2,8% des crédits à l'habitat, et de 3,3% des prêts à la consommation.

**Figure 6 :** Evolution des principales catégories de crédit en glissement annuel



Source : BAM

### Les crises économiques sont un véritable test.

Une crise financière peut être définie comme une sorte de perturbation touchant les marchés financiers, ce qui accroît les problèmes d'asymétrie d'information. Ceci rend les marchés incapables d'affecter les fonds vers les agents dont les projets d'investissement sont les plus rentables. Généralement cette situation est suivie d'une contraction de l'économie.

Selon les théories des crises financières telles que Benassy-Quéré et al (2019), le déclenchement de ces phénomènes est couplé à des facteurs : microéconomiques (régulation insuffisante et inadaptée), macroéconomiques (politique monétaire trop expansionniste et rôle des déséquilibres mondiaux), qui favorisent leurs apparitions.

La hausse des taux d'intérêt, la chute de la bourse, le déclin (non anticipé) du niveau des prix, la montée de l'incertitude et la panique bancaire (Levine 2010), constituent d'autres facteurs déclenchant les crises, que les autorités monétaires relevant des pays touchés essaient à s'en sortir, tout en s'appuyant sur leurs instruments les plus crédibles, et certes que la politique monétaire et ses canaux de transmission restent les plus répandus.

### Transmission de la politique monétaire en période de crise

A travers les nombreuses études qui ont été réalisées sur la transmission de la politique monétaire et l'efficacité de ses canaux de transmission notamment aux pays développés comme les Etats-Unis d'Amérique, la zone euro (Bijapore 201), les résultats tirés, avait validé l'hypothèse selon laquelle la politique monétaire est qualifiée moins efficace en période de crise, et ce à cause de l'inefficacité des mécanismes de transmission standards, tels que les canaux traditionnels du taux d'intérêt et du crédit.

Dans le même contexte, on a montré que l'impact de la baisse des taux d'intérêt n'était pas important sur la production, en raison de l'incapacité à relancer la distribution des crédits par la politique monétaire.

En ce qui concerne le canal du crédit, il y a lieu de citer que, pendant une crise financière marquée par un environnement dominé par l'incertitude, la politique monétaire peut perdre sa capacité d'impacter l'économie réelle à travers les ajustements des bilans des banques. Ces dernières deviennent plus réticentes en matière de distribution de crédits à cause de la montée du risque et des besoins accrus de leurs trésoreries, liés aux pertes dues à la crise, chose qui rend les canaux du bilan et des prêts bancaires inefficace.

Le canal du taux d'intérêt aussi dans ces circonstances de pénuries des crédits (offre et demande limitées) et d'incertitude, perd son efficacité, ce qui pousse les investisseurs à reporter leurs décisions d'investissement, en attendant plus d'informations disponibles dans le marché. De plus, la faible visibilité des ménages et des entreprises, envers leurs capacités futures de consommation et d'investissement, déstabilise davantage le fonctionnement de ce canal.

En période de crise et avec la forte instabilité macroéconomique, les entreprises ajustent fréquemment leurs prix, ce qui rend difficile d'atteindre l'objectif de stabilisation des prix et de la production par les banques centrales. Alors une politique monétaire expansionniste peut procéder à une augmentation des prix dans cette phase, plutôt que de mener une relance de production.

Néanmoins, d'autres études sont allées à soutenir l'hypothèse de l'efficacité de la politique monétaire en période de crises financières, soulignant que la politique monétaire en cette période d'incertitude joue un rôle important qui la rend plus efficace, parce que cette politique arrive à atténuer les effets de la crise, restaurer le bon fonctionnement des canaux de crédit et du taux d'intérêt, ainsi qu'à diminuer l'incertitude dans le système financier (forte transmission au début de la crise et pas d'effet macroéconomique significatif durant la phase de relance).

La majorité des travaux empiriques en matière d'effectivité des mécanismes de transmission de la politique monétaire s'intéressent à une analyse des canaux qui prédominent le plus dans une économie donnée. Puisque les

canaux de transmission opèrent via le système financier, le niveau de développement de ce dernier ainsi que sa structure expliquent en partie le fonctionnement et la prédominance des canaux par rapport aux autres. Ainsi, plus le secteur financier se développe, plus le rôle d'un canal dans la transmission monétaire devient important. De point de vue théorique, les canaux du crédit ont tendance à prédominer dans les économies en développement disposant d'un secteur financier modeste. De ce fait, plus l'économie et son secteur financier se développent, plus les canaux qui reposent sur les mécanismes de marché fonctionnent mieux et la transmission de la politique monétaire s'améliore.

## V. Revue de littérature empirique

### 1 - La transmission de la politique monétaire dans les pays développés.

Les travaux de Sims (1992) constituent les contributions les plus populaires en matière d'évaluation de la transmission de la politique monétaire. Ce dernier a travaillé sur un échantillon de cinq (05) pays développés, à savoir la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, aussi il a choisi comme variables : la production industrielle, les prix, le taux d'intérêt, la masse monétaire, le taux de change et les prix des produits de base.

En estimant un modèle SVAR sur données mensuelles, Sims a trouvé l'existence d'une corrélation positive entre les changements de la masse monétaire, représentée par l'agrégat M1, et le niveau des prix pour tous les pays sauf pour l'Allemagne et le Royaume Uni. En ce qui concerne l'impact des changements des taux d'intérêt, il a constaté pour tout l'échantillon, que la hausse du taux d'intérêt conduit à la baisse du stock de la monnaie et de la production.

Contrairement aux nombreux examens dont les résultats montrent l'existence d'une relation négative entre les changements du taux directeur et l'inflation comme accepté théoriquement, Christiano, Eichenbaum, et Evans (1992) ont constaté en utilisant un modèle VAR, qu'il existe une relation positive entre le taux directeur de la Reserve Fédérale et l'inflation.

Il est à noter qu'avant, Sims (1982) avait bien estimé un modèle SVAR intégrant l'agrégat de monnaie M1 et la production, et ce, en considérant que M1 est prédéterminé et ne répond pas simultanément aux chocs de production en raison des retards liés à la politique monétaire. Le résultat est similaire à celui de Cochrane (1994) qui a trouvé que M2 répond positivement à un choc monétaire qui s'ensuit de la baisse des taux d'intérêt.

Les travaux de Bernanke et Blinder (1992), ont trouvé que les actions de la

politique monétaire n'ont pas d'impacts simultanés sur la production à cause des rigidités dans la réaction de l'activité économique aux chocs monétaires. Cette hypothèse est généralement retenue lorsque les données sont mensuelles, contrairement aux modèles estimés sur des données annuelles. Caglayan et Al (2011), ont examiné les effets d'une politique monétaire restrictive par le biais d'une hausse du taux directeur sur la production industrielle, le taux de change et le niveau des prix pour les cas de trois pays développés qui sont : le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, sur la période entre 1988 et 2009, Caglayan et Al, ont montré que les effets et les impacts de la politique monétaire sur la production industrielle sont ambigus. En prenant le cas du Japon, la production industrielle ne commence à répondre aux changements de la politique monétaire qu'après deux ans et demi.

Ce résultat est à expliquer en grande partie par le niveau du taux directeur proche de zéro qui couvre une grande partie de la période en question, ce qui rend le canal du taux d'intérêt inefficace. Pour le cas du Royaume-Uni, les résultats montrent que la production industrielle baisse faiblement suite à un choc restrictif de la politique monétaire.

Pour le cas des États-Unis, les auteurs retiennent les résultats d'Uhlig (2005) qui montrent que la contraction de la politique monétaire ne conduit pas forcément à une baisse de la production industrielle. De manière générale, les résultats montrent que la politique monétaire explique seulement 20% des changements de la production industrielle. Caglayan et Al, suggèrent ainsi que les variables relatives aux marchés financiers peuvent être responsables des changements de la production industrielle, vu l'importance du secteur financier dans les économies étudiées. Ils proposent alors qu'il est souhaitable d'introduire les chocs de la politique financière à côté des chocs de la politique monétaire dans le système VAR.

Dedola et Lippi (2000 et 2005) ont étudié l'efficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire pour la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. L'objectif de l'étude est d'analyser les divergences entre les cinq pays en matière de mécanismes de transmission de la politique monétaire en prenant en considération les hétérogénéités industrielles de chaque économie. Des divergences considérables et significatives ont été constatées entre ces pays.

L'originalité de l'étude de Dedola et Lippi réside dans le fait qu'ils ont cherché les déterminants microéconomiques (liés aux spécificités des entreprises) qui expliquent les résultats obtenus en matière d'impact de la politique monétaire sur la production industrielle.

L'étude montre que l'importance de la réponse de la production industrielle



aux chocs de la politique monétaire dépend des indicateurs tels que la durabilité de la production industrielle, les besoins de financement, la capacité d'emprunt et la taille des entreprises. Pour étudier ces indicateurs, les auteurs se sont basés sur l'analyse d'un échantillon de près de 42 000 sociétés cotées et non cotées.

Havranek et Rusnak (2012) se sont intéressés à l'analyse des retards dans le cadre de la transmission de la politique monétaire en examinant une revue de littérature moderne sur un échantillon de 67 études empiriques. En examinant la durée nécessaire pour la transmission d'une politique monétaire restrictive, les auteurs ont trouvé que la baisse des prix prend un retard de 29 mois et atteint 0,9% en moyenne après une variation positive de 1% du taux directeur.

Les retards de transmission trouvés sont beaucoup plus importants dans les grandes économies avancées (25 à 50 mois de retard) que dans les pays nouvellement intégrés dans l'Union Européenne (10-20 mois de retard). Les auteurs suggèrent que le facteur le plus important derrière ces hétérogénéités est bien le développement financier, qui est corrélé négativement avec la vitesse de transmission de la politique monétaire. Par ailleurs, l'ouverture remarquable du commerce extérieur des nouveaux membres de l'Union Européenne est à associer, selon l'étude, à une transmission rapide de la politique monétaire. Les auteurs soulignent aussi que les études utilisant une modélisation VAR sur des données mensuelles au lieu qu'elles soient trimestrielles, donnent systématiquement une transmission rapide.

De ce fait, les pays qui connaissent un développement financier important disposent d'institutions financières ayant la possibilité de pouvoir se couvrir contre les chocs monétaires, ce qui va de pair avec l'approche du crédit en matière des canaux de transmission de la politique monétaire qui fait valoir que les intermédiaires financiers jouent un rôle important dans la transmission monétaire (Cecchetti (1999)).

## **2 - La transmission de la politique monétaire dans les pays en développement.**

A l'instar des travaux réalisés en matière d'explication des mécanismes de transmission de la politique monétaire dans les pays avancés ou développés, plusieurs économistes se sont intéressés aussi, à étudier lesdits mécanismes dans les pays en voie de développement, afin d'expliquer à la fois, comment ce processus fonctionne pour prédire l'efficacité des canaux de transmission utilisés dans cette approche.

Dans le cadre d'une étude analytique sur les effets des mesures de la politique monétaire sur le comportement des prêts bancaires, ainsi que leurs différences entre pays développés et PED. Mishra, Montiel et Spilimbergo (2012) ont réalisé des travaux empiriques afin d'examiner les liens entre les taux directeurs et les taux des prêts bancaires (ces liens sont connus sous le nom de Pass-Through du taux d'intérêt). Pour ce fait, ils ont mené leur étude sur deux étapes : la première consistait à examiner la corrélation partielle entre les changements de taux de réescompte (pour les Banques centrales qui l'utilisent en tant qu'instrument de la politique monétaire) et la variation des taux du marché monétaire. Quant à la deuxième, elle se basait sur l'évaluation de la corrélation partielle entre les taux du marché monétaire et les taux des prêts bancaires.

A travers cette étude, les auteurs ont pu constater que la corrélation à court terme entre les variations des taux de réescompte et les taux du marché monétaire est presque trois (03) fois plus élevée dans les pays développés que dans les Pays en voie de développement PED, au moment où les corrélations à long terme sont presque deux (02) fois plus élevées. Aussi, la corrélation à court terme entre les taux du marché monétaire et les taux des prêts bancaires, d'autre part, était deux fois plus élevée dans les pays développés que dans les PED, tandis que la corrélation à long terme était différente d'environ 20%.

Les résultats que les auteurs ont pu tirer de cette étude sont que, les liens entre les taux directeurs et les taux des prêts bancaires ont tendance à être beaucoup plus faible dans les PED que dans les pays à revenu élevé, aussi que le Pass-Through peut se renforcer par un accroissement de la transparence institutionnelle et peut s'affaiblir par l'intensification de la concentration bancaire (en tant que mesure de la concurrence dans le secteur bancaire).

Greene et Villanueva (1991), à travers une estimation de la fonction d'investissement d'un échantillon de 23 économies en développement sur une période allant de 1975 à 1987, ont montré que le taux d'intérêt réel a un effet négatif, statistiquement significatif, sur l'investissement privé. Ils ont trouvé qu'une augmentation du taux d'intérêt réel d'un pourcent (1%) réduit l'investissement privé de 0,1 %.

En jetant un coup d'œil sur des travaux empiriques effectués pour le compte des pays en développement en Afrique par exemple on trouve :

En 2002, Uanguta et Ikhide, ont étudié les épisodes d'un resserrement de la politique monétaire par la banque centrale Sud-Africaine pour examiner les impacts des changements du taux directeur sur les variables réelles. Les auteurs ont estimé un modèle VAR en utilisant comme variables : l'investissement privé, les prix à la consommation, l'offre de la monnaie et le

taux d'intérêt.

A l'issue de leurs travaux, ils ont trouvé que l'application d'une politique monétaire restrictive a conduit à la hausse du taux d'intérêt, et par la suite à la baisse de l'investissement privé, ce qui montre alors l'efficacité de la transmission des changements du taux directeur aux taux débiteurs, et à partir de ce dernier à l'investissement. Aussi ces économistes ont pu montrer que le changement du taux de la banque centrale a été transmis aux taux des prêts bancaires, ce qui confirme l'efficacité de ce canal. Il reste que d'autres économistes ont lié la limitation de l'efficacité du canal des prêts bancaires à la taille et les imperfections du secteur financier.

Une étude en 2009 effectuée par Buigut, a analysé la transmission de la politique monétaire dans les pays suivants : Kenya, Tanzanie et Ouganda. L'auteur s'est basé dans cette étude sur une approche VAR avec trois variables : la production réelle, l'inflation et le taux directeur (en tant que variable endogène). Ce dernier a pu montrer que les variations du taux directeur n'ont pas des effets significatifs sur la production et l'inflation, en terminant par conclure que la transmission de la politique monétaire est faible dans ces trois pays.

### **3 - La transmission de la politique monétaire dans les pays en développement.**

Parmi les études empiriques qui ont touché le Maroc en matière de politique monétaire, on note celles réalisées par Boughrara en 2008, qui s'est basée dans ses travaux sur un modèle VAR afin d'analyser la transmission de la politique monétaire au Maroc et en Tunisie. L'auteur a pu sortir avec le résultat du bon fonctionnement du canal du crédit bancaire dans les deux pays objet de l'étude, et conclure l'inefficacité du canal du taux de change dans ces derniers.

Neaime (2008) quant à lui, a conclu la domination du canal du taux d'intérêt dans les mécanismes de transmission de la politique monétaire au Maroc et en Tunisie, et a montré qu'entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation existe des corrélations très significatives.

Boughrara 2009, a statué dans son étude sur l'efficacité du canal du crédit et celui du taux d'intérêt en Tunisie, et l'inefficacité du canal du taux de change et celui des prix des actifs en Tunisie et au Maroc.

Une autre étude qui a introduit le Maroc dans un échantillon de cinq pays à côté de l'Égypte, l'Iran, la Jordanie et la Tunisie, était menée par Aysan et Al en 2005, et avait utilisé une approche de données de panel, a constaté que le taux d'intérêt réel avait un impact négatif sur les projets d'investissement des

entreprises de ces pays dans la période de 1980 à 1990.

Avec un échantillon de 10 pays relevant de la région MENA, une étude de Zeaei en 2009 basée sur la cointégration, a montré que les changements des taux directeurs impactent négativement les prêts bancaires au moins à court terme, sans évoquer l'impact de ces derniers sur la demande agrégée.

La dernière étude dans cette partie de revue de littérature empirique nous mène vers une modélisation macroéconomique réalisée par des spécialistes du terrain, relevant de la BAM. Bennouna, Lahou et Mossadak en 2016, ont procédé à une identification empirique des canaux de transmission de la politique monétaire au Maroc, en estimant un modèle SVAR, et ce afin d'analyser les effets des variations du taux d'intérêt interbancaires (TMP) sur les principaux agrégats macroéconomiques à savoir : le PIB, l'inflation, les crédits et le MASI.

A l'issue de leur étude, les spécialistes en question ont montré que les chocs de politique monétaire ont un effet négatif à la fois sur la croissance, l'inflation, les prix des actifs financiers et les crédits, mais avec une incidence plus forte sur ces derniers. Toujours dans le même contexte Bennouna, Lahou et Mossadak (2016), ont effectué des analyses basées sur une comparaison de la transmission de la politique monétaire au Maroc à la fois au PIB et à l'inflation, et ce relativement à un panel de pays développés, émergent et en voie de développement (la Tunisie, la Turquie, le Chili, l'Égypte, l'Australie, l'Inde ....) et à partir des travaux de référence comme ceux de (Boughrara, 2009) et (Boivin et Al, 2010).....

Les résultats de cette étude mettent l'accent sur le rôle important de l'environnement de la mise en œuvre de la politique monétaire dans l'effectivité des canaux de transmission. Car on remarque que les impacts sont plus accentués et les délais de transmission sont plus courts au niveau du PIB et de l'inflation dans les pays avancés, alors qu'ils sont plus faibles dans les pays émergents et en voie de développement.

A la fin de cette étude, les auteurs ont conclu que le Maroc arrive dans la frontière qui sépare les deux catégories d'économies développées et émergentes, et que la politique monétaire dans ce pays, peut agir positivement sur les déséquilibres conjoncturels dans l'objectif du maintien de la stabilité des prix, malgré les contraintes de l'environnement macroéconomique.

## **VI. Evaluation du rôle du canal des crédits dans la transmission de la politique monétaire.**

### **1 - Données**

Les variables retenues dans notre étude sont constituées d'un premier bloc comprenant le Produit Intérieur Brut (PIB) et l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) comme étant les variables cibles qu'on cherche à expliquer leurs réactions aux changements et aux décisions monétaires. Pour cela un autre bloc constitué de l'agrégat (M3), les crédits à la consommation (CRDTCS), les avances à 7 jours et le taux de marché interbancaire (TMI), sera ajouté au bloc précédent.

Il est à noter que les séries de données objet de l'étude sont de fréquences trimestrielles couvrant la période allant du 1er trimestre 2007 au 4ème trimestre 2021. Elles sont stationnaires d'ordre 1, d'après le test de Dickey Fuller augmenté (ADF).

## 2 - Méthodologie

Dans le cadre de notre étude sur les canaux de transmission de la politique monétaire, l'analyse des interactions dynamiques entre les variables du système étudié paraît nécessaire. Pour cette fin et en se basant sur les données extraites et analysées dans les sections précédentes, on a constaté que la modélisation VAR est l'approche la plus appropriée à notre démarche, car cette dernière permet de comprendre et assimiler la transmission ou la propagation dans un horizon immédiat et retardé, des impulsions des variables « choquées » issues de la sphère monétaires, sur les autres variables issues de la sphère réelle, parce que le modèle VAR qualifie toutes les variables comme endogènes et les explique en fonction de leur historique et celui des autres variables.

La modélisation VAR retrouve ses origines dans les travaux pionniers de Sims (1980) et la critique faite à l'encontre de la modélisation économétrique classique (à plusieurs équations), son avantage réside dans la réduction importante du nombre d'équations qu'il offre pour décrire un niveau macro-économique.

L'objectif derrière l'utilisation du VAR est de tester l'opérationnalité des principaux canaux de transmission (canal du crédit plus particulièrement) et d'analyser à la fois le degré et le délai de la transmission de la politique monétaire.

Les caractéristiques stochastiques de nos séries (toutes intégrés en I  $\text{\textcircled{1}}$ ) nous a permis de choisir un modèle VAR standard. L'adoption de cette approche nous paraît pertinente dans la mesure où elle offre une analyse de l'impact des chocs orthogonaux en provenance des variables de la sphère monétaire, réputées exogènes sur les variables macro-économiques (qualifiées endogènes : PIB et Inflation).

Un modèle VAR à un nombre  $k$  variables et à un  $p$  décalages est le suivant :

$$Y_t = A_0 + A_1 Y_{t-1} + \dots + A_p Y_{t-p} + \varepsilon_t$$

Avec  $Y_t$  représente le vecteur constitué des variables endogènes (dans notre cas PIB, IPC, CRDTCS, M3, AV7J et TMI),  $A_0$  est la constante,  $A_p$  la matrice des coefficients à estimer par la méthode des MCO et  $\varepsilon_t$  est le vecteur des termes d'erreur.

Vu que la théorie propre à la modélisation VAR préconise un respect du classement des variables de la plus exogène à la plus endogène et que les variables doivent être intégrées, on va retenir l'ordre suivant : le TMI, AV7J, M3, CRDTCS, PIBR, IPC.

L'objectif derrière l'adoption de cet ordre, c'est que la méthodologie conventionnée suppose que la 1ère série ne soit pas simultanément affectée par les innovations des autres variables, La 2ème variable, quant à elle, est impactée simultanément par les innovations de la 1ère variable et ainsi de suite.

La méthodologie suivie en matière d'élaboration d'un modèle VAR standard repose sur les étapes ci-après :

- 1- Tester la stationnarité des séries ;
- 2- La détermination du nombre de retard optimal ;
- 3- Estimation du modèle VAR ;
- 4- Vérification de la stabilité du modèle VAR ;
- 5- Analyse des fonctions de réponse impulsionnelles ;
- 6- Analyse de la décomposition de la variance ;
- 7- Etude de la causalité au sens de Granger ;

### **3 - Résultats et interprétations**

En se référant aux données sur la détermination du nombre des retards, le nombre qui minimise les deux critères Akaike et Schwartz est bien celui du ( $P=2$ ), qu'on on va retenir et qui sera affecté à notre modèle VAR [2], c'est-à-dire processus VAR d'ordre 2.

A partir des estimations des coefficients relatifs à l'IPC, on remarque un léger impact de la variable des crédits à la consommation sur l'indice des prix. Quant à la variable PIBR, on constate qu'elle est influencée par les avances à sept jours, ce qui confirme ce qu'on a supposé comme rôle principale que joue cet instrument adopté par BAM dans la transmission de ces interventions et des décisions monétaires, à l'activité économique. La variable de l'indice des prix impacte aussi le PIB réel, ce qui est réputé dans la littérature sur le rôle traditionnel que joue l'inflation en matière de stimulation de la demande et par la suite la production.

En outre, on remarque que la variable crédit propre à cette étude, impacte légèrement la variable réelle du (PIBR), ce qui ne converge pas en quelque sorte avec nos attentes théoriques qui ont été basées sur une affectation forte au PIB réel, ce qui nous mène à se poser la question sur le rôle des banques dans la distribution des crédits et le choix peut être orienté vers la préférence à la liquidité pour assurer une stabilité des trésoreries ou l'emploi des excédents dans le marché interbancaire.

Afin d'examiner la propagation des fluctuations en réponses aux chocs, on va s'intéresser aux fonctions de réponses impulsionnelles et plus particulièrement celles du PIB réel, l'IPC et les crédits à la consommation, pour rester fidèle à l'objectif souligné par notre étude en matière d'analyse de la transmission de la politique monétaire marocaine à l'activité économique et à l'inflation via le canal du crédit.

En se référant aux fonctions de réponses impulsionnelles relatives à la réaction de la variable (IPC) aux différents chocs issus des décisions monétaires, on remarque par exemple que les prix s'apprécient en réponse au choc issu de la variable crédit avant de diminuer progressivement le long de la période de l'étude. Ce qui est normale vu que les ménages ont un accès davantage aux crédits, ce qui les encourage à consommer de plus, et par la suite une hausse des prix sera attendue comme en réponse.

On sait qu'un choc positif du crédit bancaire stimule la production, mais l'analyse de la réaction du (PIB) face à celle des crédits dans notre étude, montre une légère réponse dans les 3 premières périodes avant qu'elle soit faiblement touchée par les chocs.

Nous adoptons les enseignements théoriques stipulant que l'activité économique baisse à cause d'un choc restrictif de politique monétaire, parce que lorsque le coût des prêts est élevé, les décisions de consommation et d'investissement des agents économiques se découragent, choses qui portent un coup de frein à la production. Ce résultat converge avec celui de Neamie (2008) Moumni et Nahhal (2016), mais diverge avec celui de Boughrara (2009) qui a affirmé que le PIB au Maroc augmente même s'il y a lieu à un resserrement monétaire.

Aussi on remarque que la réaction du PIB est tout à fait neutre face aux chocs de l'agrégat M3, durant presque toutes les périodes de l'étude. Ce comportement du PIB face à ce choc de la masse monétaire est inattendu. Car l'expansion monétaire permet de rendre les conditions de financement de l'économie plus flexibles, en encourageant les établissements financiers à baisser leurs taux et augmenter leurs offres de financement des crédits.

Au niveau des crédits à la consommation, on remarque que le choc de politique monétaire caractérisé par une hausse du TMI que connaissait le

marché interbancaire depuis 2007 (pour les quatre trimestres) s'est traduit par une hausse significative dès le début de la réponse (réponse de la variable crédit au choc du TMI). Ce comportement de la quantité des crédits à la consommation distribuée est tout à fait contraire aux hypothèses théoriques, qui stipulent une contraction du volume des crédits distribués suite à la hausse des taux d'intérêt. Ce résultat est divergent par rapport à ceux d'Ortiz et Barcelo (2010) qui avaient constaté une diminution de la quantité des crédits bancaires octroyée suite à la hausse des taux d'intérêt.

A partir de ces constatations, il semble donc que le resserrement monétaire n'a pas empêché les banques marocaines de distribuer des crédits à leurs clients. Ce comportement est dû peut-être aux engagements contractuels des banques en premier lieu, et au degré de concurrence et l'image de ces institutions sur le marché, ainsi qu'à l'état de la liquidité que connaissait le marché et qui a laissé ce dernier fonctionner et répondre tardivement aux chocs.

L'analyse des résultats du test de causalité au sens de Granger a permis de montrer l'existence d'une causalité bidirectionnelle entre la variable (PIB réel) et la variable AV7J (les avances à 7 jours), et que la variable des crédits à la consommation cause la variable de l'indice des prix.

En plus - la variable des crédits à la consommation - le test de causalité a montré sa contribution à la transmission monétaire au PIB, mais d'une façon légère relativement à celle des avances à 7 jours, loin de l'impact visé en réalité et qui pourra soutenir l'activité économique, donc une question sur la limitation de ce canal se pose.

Alors on peut dire que les avances à 7 jours sont les premiers performants en matière de transmission monétaire à l'activité économique, ce qui confirme une autre fois tout ce qui a été prouvé empiriquement (test de causalité de Granger, fonction de réponses impulsionnelles), concernant la contribution de cet instrument dans la transmission au PIB réel, malgré l'éventuel freinage issu de la faible transmission du canal des crédits à la consommation.



## Conclusion

La modélisation VAR, nous a permis d'analyser la transmission de la politique monétaire au Maroc à travers des variables d'ordre financier et réel. Les résultats ainsi obtenus ont fait apparaître un acheminement incomplet des actions menées par BAM vers les variables cibles (PIB et Inflation). Les réponses de ces dernières ne sont pas souvent conformes aux attentes théoriques. De même, le canal monétaire ressort dominant par rapport au canal du crédit (avances à 7 jours par exemple). Ces résultats reflètent d'une part, une faiblesse, voire un dysfonctionnement au niveau de la transmission par le canal des crédits au PIB, ce qui freine le rôle important que joue les avances à 7 jours dans la transmission monétaire à la même variable, et d'autre part une contribution à affecter l'IPC, même s'elle est légère est garantie par le canal du crédit.

L'analyse de ces résultats, met l'accent sur l'origine de cette faiblesse, que nous pouvons la lier à la défaillance du système bancaire, chose qui pourra nous renseigner sur le rôle du contrôle des banques commerciales assuré par la banque centrale, ce qui confirme en quelque sorte notre hypothèse (H1) adoptée au début de ce travail, qui prévoyait que les prix et l'activité économique au Maroc sont faiblement impactés par le canal du crédit.

Il reste que ces constatations sont propres à ces variables et périodes étudiées, et non pas toutes les variables qui représentent les canaux de transmission issus des instruments adoptés par Bank Al-Maghrib, pour ne pas remettre en cause tout le cadre de conduite de la politique monétaire menée par la BC marocaine.

## Bibliographies

- Bénassy-Quéré et al. (2009), « The Crisis: Policy Lessons and Policy Challenges », Document de Travail, Cepii, n° 2009-28.
- Bennouna, Lahlou. (2016), Document de travail sur l'analyse des canaux de transmission de la politique monétaire au Maroc. (LA BAM 2016).
- Bernanke et Gertler (1995), À l'intérieur de la boîte noire : le canal du crédit pour la transmission de la politique monétaire, Le Journal des perspectives économiques, Vol. 9, n° 4
- Cecchetti, S.G. (1999). Legal Structure, Financial Structure, and the Monetary Policy Transmission Mechanism. *Economic Policy Review* (July). 9–28.
- Dedola L. and F. Lippi (2000). The monetary transmission mechanism: evidence from industry data of five OECD countries, Banca d'Italia Temi di discussione No 389, December.
- Eichenbaum, M., & C. L. Evans (1995). Some empirical evidence on the effects of shocks to exchange rates. *International Monetary Fund Staff Papers*, 9③. 369-379.
- Echaoui et al 2018, Impact du taux de change sur la croissance économique : une analyse en modèle VAR des canaux de transmission cas du Maroc.
- Fleming, J.M. (1962). Domestic financial policies under fixed and under floating monetary policy on exchange rates. *Quarterly Journal of Economics*, 110④. 975-1010
- Frankel, J, S L Schmukler and L Servén (2004). Global transmission of interest rates: monetary independence and currency regime, *Journal of International Money and Finance*, vol 23, no 5, pp 701–33.
- F. MISHKIN (1996), Les canaux de transmission monétaire : Leçons pour la politique monétaire, *Bulletin de la banque de France* – n° 27.
- Moumni, Nahhal. (2016). Rôle du crédit dans la transmission de la politique monétaire au Maroc, *Critique économique* n°34 prin-été 2016.
- Mehrotra, A. (2007) Exchange and Interest Rate Channels during a Deflationary Era – Evidence from Japan, Hong Kong and China. *Journal of Comparative Economics* 35, 188-210.
- Taylor, John B. (1995). The Monetary Transmission Mechanism: An Empirical Framework, *Journal of Economic Perspectives*, 9 ④:11–26.

# Rôle de l'output gap dans la mise en œuvre de la politique monétaire au Maroc et son impact sur les tensions inflationnistes

## Role of the output gap in the implementation of Monetary Policy in Morocco and its impact on inflationary pressures

Mohamed CHARFI <sup>1</sup>  
Ahmed HEFNAOUI <sup>2</sup>

### Résumé :

Durant les dernières années, l'inflation et l'output gap occupent une place importante dans la macroéconomie moderne. Théoriquement, Chaque augmentation de niveau de l'output gap implique une situation des surchauffes économiques qui engendrera des pressions inflationnistes.

Le présent travail a pour objet de mettre en lumière l'importance de l'output gap dans la mise en œuvre d'une politique monétaire au Maroc et d'analyser l'impact de l'output gap sur l'inflation à partir de l'estimation de modèle de la courbe de Phillips en déterminant en premier lieu la variable production potentielle en s'appuyant sur une modélisation économétrique de la fonction Cobb Douglass. En utilisant des données annuelles couvrant la période allant de 1982 à 2019, représentant un échantillon de 38 observations.

Les résultats obtenus montrent que l'output gap ne détermine pas l'inflation au Maroc car l'inflation au Maroc ne dépend pas de la demande, mais plutôt sur la variation des prix des produits importés.

**Mots-clés :** Production Potentielle, Output gap, fonction Cobb Douglass.

---

<sup>1</sup> Mohamed CHARFI est Doctorant chercheur à l'université HASSAN II de Casablanca. Laboratoire Performance Economique Et Logistique- Mohamed.Charfi@ofppt.ma.

<sup>2</sup> Ahmed HEFNAOUI est enseignant chercheur à l'université HASSAN II de Casablanca. Laboratoire Performance Economique Et Logistique-Hefnaoui\_Ahmed@yahoo.com.

## **Abstract :**

In recent years, inflation and the output gap have occupied an important place in modern macroeconomics. Theoretically, each increase in the level of the output gap implies a situation of economic overheating which will generate inflationary pressures.

The purpose of this work is to highlight the importance of the output gap in the implementation of a monetary policy in Morocco and to analyze the impact of the output gap on inflation from the Model estimation of the Phillips curve by first determining the potential output variable based on an econometric modeling of the Cobb Douglass function. Using annual data covering the period from 1982 to 2019, representing a sample of 38 observations.

The results obtained show that the output gap does not determine inflation in Morocco because inflation in Morocco does not depend on demand, but rather on the variation in the prices of products imported.

**Keywords :** Potential output, Output gap, Cobb Douglass function.

## I. INTRODUCTION

L'évolution économique dans la majorité des pays a été marquée, durant les trois dernières années, par une régression de la croissance qui est due à la crise sanitaire de Covid19, le conflit en Ukraine, la flambée des prix des matières premières et la hausse de l'inflation qui continue de peser sur l'activité économique et de freiner son rythme.

Les pays émergents et en développement paieront un lourd tribut à la crise sanitaire du Covid-19, tant en termes de production potentielle que de productivité.

Dans ce contexte, Le Maroc ne fait pas l'exception de cette crise, Les pressions inflationnistes continuent d'être nourries principalement par des facteurs externes, en l'occurrence les cours de l'énergie et des produits alimentaires. A cet effet, l'inflation s'accélérerait de 1,4% en 2021 à 5,3% en 2022, portée principalement par la hausse de sa composante sous-jacente et, dans une moindre mesure du renchérissement des prix carburants et lubrifiants et des produits alimentaires à prix volatils. Cette hausse de l'inflation a impacté l'activité économique du pays et la dynamique de l'inflation et de la production est positivement liée au niveau de l'écart de production (l'output gap).

Ce dernier est l'écart entre la production réel et la production potentielle, pour une autorité monétaire comme la banque centrale, la détermination du niveau potentiel de la production est primordiale pour évaluer l'écart de production considéré comme un déterminant important de l'inflation. L'évaluation de la production potentielle est importante pour une meilleure orientation de la politique monétaire entre réglage de la demande et soutien de l'offre. En effet, de par sa définition. Elle correspond à un niveau d'équilibre offre-demande sur les marchés des biens et du travail permettant de stabiliser l'inflation. En présence d'un gap négatif, les politiques expansionnistes sont opportunes si cette situation résulte de la faiblesse de la demande. La relance de la demande vient alors absorber la capacité de production de l'économie. Dans le cas contraire où un tel gap provient d'un dopage des capacités d'offre de l'économie, la politique économique de relance de la demande est plutôt néfaste car elle contribuerait à développer la crise d'offre. En situation de gap positif, soit la demande est forte, auquel cas il faut mettre en œuvre des politiques économiques restrictives pour la contraindre ; soit il existe des capacités oisives dans l'économie. D'où la nécessité des politiques économiques visant à absorber ces capacités pour accroître l'offre.

La notion de production potentielle est introduite par Arthur OKUN qui a

défini ce concept comme étant le niveau de production maximal qui permet d'atteindre la combinaison optimale entre la maximisation de l'emploi et la stabilité des prix.

La croissance potentielle est alors définie comme la variation du PIB potentiel entre deux périodes de temps et l'output gap comme l'écart entre le PIB effectif et le PIB potentiel (l'output gap est donc négatif en creux de cycle). Ce dernier est un indicateur synthétique de la position de l'économie dans le cycle (Gradé Momèle, 2014). Il détermine le degré probable de l'inflation par la demande. Un output gap positif signale la présence de tensions sur le marché des biens et du travail pouvant conduire à une hausse de prix. Symétriquement, un output gap négatif est associé à des faibles pressions inflationnistes.

Cependant, la liaison empirique entre l'output gap et inflation est loin d'être parfaite pour deux raisons. D'une part, la présence de tensions ne se traduit pas systématiquement ni dans un délai stable par une hausse des prix. D'autre part, il existe d'autres facteurs relativement autonomes et susceptibles d'impacter significativement l'inflation (inflation importée due aux variations de change ou de prix étrangers, prix du pétrole, anticipations de politique monétaire).

L'output gap est un indicateur important à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre de la politique monétaire, car il permet de procéder à un arbitrage entre l'ajustement de la demande et l'appui de l'offre.

Ce travail a pour objet de mettre en lumière l'importance de l'output gap dans la mise en œuvre d'une politique monétaire au Maroc et d'estimer la production potentielle en utilisant la méthode économique de la fonction de production de Cobb-Dougllass en déterminant l'output gap pour analyser l'impact de l'output gap sur l'inflation en s'appuyant sur le modèle de gap de production de la courbe de Phillips. .

Dans ce contexte, la présent étude a été réalisé en vue de répondre aux interpellations suivantes : Qu'est-ce que l'output gap? Quelle est son utilité ? Est-ce que l'output gap constitue un indicateur indispensable dans la conduite d'une politique monétaire au Maroc ? L'output gap pourrait-il expliquer mieux l'inflation au Maroc ?

## **II. REVUE DE LITTERATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE**

### **1 - Revue de littérature théorique**

La politique monétaire constitue un outil indispensable dont dispose les

pouvoirs publics pour atteindre leurs objectifs économiques majeurs. Cette politique s'appuie dans sa mise en œuvre sur une batterie d'instruments de contrôle. La littérature économique nous permet d'identifier plusieurs objectifs de la politique monétaire, dont la stabilité des prix, la croissance économique, la création d'emplois et l'équilibre extérieur.

L'histoire monétaire a démontré que l'attention des banques centrales du monde se tourne de plus en plus vers la stabilité des prix. Plusieurs travaux ont montré que le meilleur indicateur pour expliquer l'inflation est l'output gap. Ce dernier correspond à la différence entre la production réelle et la production potentielle de l'économie. Autrement dit, c'est la différence en pourcentage entre le produit agrégé effectif et le produit potentiel. L'écart de production est un indicateur économique qui mesure la différence entre la production réelle d'une économie et sa production potentielle, c'est à dire le volume maximal de biens et de services qu'elle peut produire quand elle fonctionne à plein régime en utilisant toutes ses capacités.

Le niveau potentiel de la production est donc important à prendre en compte dans le processus de mise en oeuvre toute politique économique, car il permet de procéder à un arbitrage entre l'ajustement de la demande et l'appui de l'offre. En effet, lorsqu'il y a un écart de production, c'est que l'économie fonctionne de façon inefficente, en utilisant trop ses ressources ou en ne les utilisant pas assez. En période d'expansion, la production dépasse son niveau potentiel, d'où un écart de production positif. Dans ce cas, on dit que l'économie est en surchauffe, ce qui engendre des tensions inflationnistes. et peut amener la banque centrale à «calmer» l'économie en relevant les taux d'intérêt(Politique monétaire restrictive). En période de récession, la production économique réelle tombe en dessous de son potentiel, ce qui crée un écart de production négatif. Cette sous-performance peut inciter une banque centrale à adopter une politique monétaire visant à stimuler la croissance économique en abaissant les taux d'intérêt pour accroître la demande (Politique monétaire expansionniste). Pour cela, les économistes font souvent référence à la production potentielle lorsqu'ils mesurent l'inflation.

La relation positive entre l'inflation et la production potentiel est liée au niveau de l'output gap (Ceo et Mc Dermott,1997). Ce dernier est très utile pour comprendre cette dynamique. En effet, l'inflation réagir de façon différente aux variations de la production potentielle et de la demande globale (Charbel&Verne, 2009). Si la production effective s'accroît à la suite d'une augmentation de la demande globale, alors l'inflation aura tendance à augmenter. En revanche, si cet accroissement est induit par une hausse de la production potentielle, alors l'inflation aura tendance à diminuer (Diop,2000)

. Donc, l'output gap est le meilleur indicateur qui permettra de prédire ou d'expliquer les tensions inflationnistes.

Pour ce faire, il s'agit d'estimer des modèles de gap de production (Abou & Melesse, 2012) et de tester sa stabilité structurelle.

Le modèle traditionnel de gap de production peut être dérivé d'une courbe de Phillips (Baghli

et Fraisse, 2002, op.cit.) Augmentée des anticipations inflationnistes.

Le modèle de gap de production s'écrit comme suit :

$$\pi_t = \sum_{i=1}^n \alpha \pi_{t-i} + \sum_{j=1}^p \beta_j * gap_{t-j}$$

Où :

$\pi_t$  représente le taux d'inflation,  $\pi_{t-1}$  le taux d'inflation anticipée et  $gap_{t-j}$  représente l'écart de production exprimée en pourcentage du niveau potentiel estimé par la méthode de la fonction de production, le nombre de retards retenus déterminé à partir des critères d'Akaike et Schwartz. Nous allons estimer le modèle de gap de production.

Pour une autorité monétaire comme la banque centrale, la détermination du niveau potentiel de la production est primordiale pour évaluer l'écart de production considéré comme un déterminant important de l'inflation. Ainsi, l'estimation de l'écart de production permet aux autorités monétaires de procéder à un durcissement ou assouplissement des conditions monétaires. En d'autres termes, le niveau potentiel de production est très utile pour comprendre les dynamiques de l'inflation et de la production.

En termes généraux, la production potentielle est une mesure de la capacité productive globale de l'économie, ou de son niveau de production d'équilibre. En outre, la production potentielle est censée résumer l'état de l'offre de l'économie, dont les principaux déterminants sont le travail, le capital et la productivité.

Une définition alternative mais complémentaire de la production potentielle exploite le lien entre la production et l'inflation incarné par la courbe d'offre globale. La fonction d'offre globale décrit une relation positive entre les niveaux de production réelle et le taux d'inflation, tout comme la célèbre courbe de Phillips décrit la corrélation négative entre le taux de chômage et l'inflation. Cependant, il est reconnu depuis longtemps que cet arbitrage entre la production et l'inflation ne fonctionne qu'à court terme, c'est-à-dire qu'à long terme, la courbe d'offre globale est verticale. Par conséquent, un taux d'inflation stable qui n'est ni croissant ni décroissant n'est possible que si la production est égale à son potentiel.

Ce lien entre la production potentielle et un taux d'inflation stable a inspiré la définition d'Arthur Okun (1970), selon laquelle la production potentielle est " la production maximale sans pression inflationniste.



**Tableau 1 :** Perceptions de la production potentielle selon Okun(1962) et Perloff et Wachter(1979)

	<b>OKUN(1962) (KEYNESIEN)</b>	<b>PERLOFF ET WACHTER (1979) (MONETARISTE)</b>
Définition	Niveau de production compatible avec le plein emploi	Niveau de production compatible avec le taux de chômage naturel.
Processus de formation des prix	Le niveau de l'inflation est une fonction du taux de chômage seulement.	Le niveau de l'inflation est une fonction de l'output gap et des anticipations d'inflation des agents.
Objectif de croissance	La production doit être maximisée de telle sorte à atteindre le plein emploi.	La production doit être maintenue à son niveau naturel correspondant au taux de chômage naturel n'entraînant par une accélération de l'inflation.
Objectif de l'inflation	L'inflation est un objectif secondaire après le plein emploi.	L'inflation est un objectif primordial à préséance sur le plein d'emploi.
Place de la politique monétaire	La politique monétaire agit pour réaliser l'objectif de plein d'emploi.	L'action sur les conditions monétaires <u>réelles impacte</u> à court terme les prix des <u>actifs</u> , la demande et l'emploi, ce qui <u>permet</u> de stabiliser l'inflation autour de sa valeur de long terme.
Décisions économiques	Elles sont principalement politiques <u>le</u> Gouvernement décide du meilleur dosage entre inflation et chômage.	La fixation du taux directeur est plutôt une <u>décision</u> technique que politique. Ainsi, la <u>politique</u> monétaire est déléguée à un <u>comité</u> d'experts et l'écart de production <u>demeure</u> le guide le plus fiable de la <u>direction</u> de l'inflation à court terme.

Chafik Omar « Estimation de la croissance potentielle au Maroc », 2017

## 2 - Revue de littérature empirique

Le concept de production potentielle a été développé et analysé dans un grand nombre de travaux macroéconomiques appliqués aux pays développés et en développement (Conway and Hunt, 1997; Dupasquier, Guay and St Amant, 1997...). Et plusieurs études ont analysé la relation entre l'output gap et l'inflation.

Dans cette section, nous allons présenter une revue de littérature empirique (Tableau 2).

Dans leur étude, sur un échantillon des pays de l'UEMAO, entre 1971 et 2010, la banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) trouve que l'output gap explique l'évolution de l'inflation. Ainsi, une augmentation de l'output gap de 10 points entraînerait une hausse de 3,4 points de l'inflation. Selon un travail de recherche sur l'Output gap et mise en œuvre de la politique monétaire par la BCEAO qui a été fait par Gradé momèleKipré. Ce dernier constate que l'output gap estimé par la méthode de la fonction de production a une relation significative avec l'inflation. Alors qu'une hausse

de l'écart de production de 10% entrainerait une progression de 3.6 % de l'inflation.

Dans une étude menée sur le Maroc en 2016 qui vise à analyser la croissance potentielle et ses déterminants, El BasriAmine montre que la relation entre l'écart de production et l'inflation est positif mais n'est pas significatif et l'augmentation du taux d'inflation est expliquée seulement par l'inflation anticipée (El Basri, 2016).

**Tableau 2 :** Les études empiriques autour de la relation output gap-inflation

Organismes	Méthode utilisée	Période d'estimation	Pays	Résultats de l'estimation
BCEAO ( <b>ABOU&amp; Melesse</b> )	Les filtres Moyenne Mobile-HP-BK-CF- Tendance linéaire- Tendance Segmentée et FCP Estimation de gap de production par la MCO	1971-2010	Les Pays de l'UEMOA	- L'output gap <u>estimé</u> par l'approche de la fonction de production explique correctement la dynamique de l'inflation.  -Les résultats empiriques <u>montrant</u> une hausse de l'output gap de 10 points entrainerait une hausse de 3,4 points de l'inflation.
BCEAO ( <b>Gradé MomèleKipré</b> )	Les filtres HP-BK –CF et la fonction de production Estimation de gap de production par la MCO	1973-2011	Afrique d'ouest	-L'output gap calculé par la méthode de la fonction de <u>production</u> a une relation significative avec l'inflation. -Une hausse de l'écart de production de 10% entrainerait une progression de 3.6 % de l'inflation.
Université Mohamed V ( <b>EL BASRI Amine</b> )	-Filtre HP et la tendance segmentée Estimation de gap de production par la MCO	1980-2014	Maroc	La relation entre l'output gap et l'inflation est positif mais n'est pas significatif. La hausse du taux d'inflation est expliquée seulement par l'inflation anticipée.
Université Mohamed V ( <b>ELBRAIMI Amina, 2015</b> )	-Filtre de <u>Kalman</u> <u>Multivarié</u>	1999Q1 - 2009Q3	Maroc	L'output gap estimé par le filtre de <u>Kalman</u> a permis d'aboutir des résultats significatifs car il intègre des informations économiques additionnelles permettant de mieux expliquer l'inflation.

[Elaboré par les auteurs, 2022]

### III. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour développer les éléments de réponses à notre problématique, nous allons déterminer en premier lieu la production potentiel pour obtenir l'écart de

production (output gap). Pour ce faire, nous avons opté pour une étude quantitative basée sur une modélisation économétrique auprès d'un échantillon de 38 observations en utilisant le logiciel eviews. Ainsi, l'estimation de la production potentielle se fait par deux approches : l'approche statistique qui se repose sur les filtres : HP; BK et CF et l'approche structurelle s'appuyée sur la fonction de production . Cette dernière méthode sera notre approche d'estimation de la production potentielle.

Dans le cadre de notre estimation en fonction des variables d'intérêt par un modèle de la fonction de Cobb-Douglass, il a été procédé à la détermination des élasticités, puis au calcul de la productivité globale des facteurs (PGF) et son lissage par le filtre de Hodrick-Prescott (HP) pour déterminer la PGF potentielle. Enfin, remplacer les élasticités et les trois variables en potentielle dans la spécification de Cobb Douglass pour déterminer la production potentielle.

Après la détermination de la production potentielle, nous allons calculer l'output gap à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Ecart de production} = \frac{\text{Production effective} - \text{Production potentielle}}{\text{Production Potentielle}} \cdot 100$$

Puis, nous allons analyser l'impact de l'output gap sur l'inflation.

## 1 - Description des variables et des données

En s'appuyant sur une modélisation de Cobb Douglass, on estime la production potentielle au Maroc en se basant sur trois variables à spécification logarithmique à savoir : Le Produit Intérieur Brute réel (PIBr), Le stock Capital (Kt) et le niveau d'emploi (L).

Les données sont annuelles et couvrant la période allant de 1982 à 2019, représentant 38 observations. Elles proviennent des statistiques du Ministères d'économie et des finances

**Tableau 3 :** Description des variables de l'étude

Variables	Description	Nature du choc
PIBr	Produit intérieur brut réel mesuré à prix constant	Endogène
Capital	Stock de capital physique observé	Exogène
Emploi	Stock d'emploi de 15 ans et plus « observé »	Exogène

[Elaboré par les auteurs ]

## 2 - Spécification du modèle

La fonction de production, généralement retenue dans les analyses de la croissance, est de type de Cobb Douglass. Elle prend la forme :

$$Y = AK^{\alpha} L^{\beta} \quad \textcircled{1}$$

Avec :

Y (le PIB réel) : c'est une mesure du produit intérieur brut (PIB) en volume

A : Le paramètre d'efficacité qui mesure l'efficacité du processus de production.

L : Le facteur travail représenté par la population active.

K : Le stock capital physique constitué de l'ensemble des biens (les bâtiments, machines, outillages) utilisés durablement dans la production. La reconstitution de la série se fait selon la méthode de l'inventaire perpétuel donnée par :

$$K_t = K_{(t-1)} (1 - \delta) + I_t \textcircled{2}$$

Avec :

$K_t$  : Le stock capital à la date t.

$I_t$  : La formation brute du capital fixe

$\delta$  : Le taux de dépréciation du capital. (Dans les études empiriques, ce taux est généralement compris entre 4 et 5%. Alors que pour les économies émergentes, ce taux est fixé à 5% )

La spécification du modèle de la fonction de production de Cobb Douglass n'est pas linéaire. Une transformation logarithmique conduit à :

$$\text{Log}(Y) = \text{Log}(A) + \alpha \text{Log}(K) + \beta \text{Log}(L) \quad \textcircled{3}$$

## 3 - Estimation du modèle selon l'approche économique

Selon cette approche, le niveau de la production potentielle est défini comme celui qui correspond au niveau d'équilibre d'utilisation des facteurs de production.

L'estimation de la production potentielle par l'approche de la fonction de Cobb Douglass se fait selon la démarche suivante :

- La détermination des élasticités ( $\alpha$  et  $\beta$ ) : estimation de la fonction de production en se basant sur les variables observées et non pas potentielle ;
- Calcul de la productivité globale des facteurs (PGF) :  $A = Y / (K^{\alpha} L^{\beta})$
- Calcul de la productivité globale des facteurs potentielle ( $\hat{PGF}^{\text{pot}}$ ) : filtrer la PGF par la méthode de Hodrick-Prescott ;
- Calcul des stocks : d'emploi et de capital en potentielle (La méthode utilisée est inspirée des études d'OCDE et de FMI) ;
- Remplacer les élasticités et les trois variables en potentielle dans la

spécification de Cobb Douglass pour déterminer la production potentielle.

**Tableau 4 :** Estimation de la fonction de production

Dependent Variable: LOG(PIBR)  
 Method: Least Squares (Gauss-Newton / Marquardt steps)  
 Date: 10/18/20 Time: 12:17  
 Sample: 1982 2019  
 Included observations: 38  
 LOG(PIBR)=C(1) +C(2)\*LOG(CAPITAL) +(1-C(2))\*LOG(EMPLOI)

	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C(1)	0.681681	0.054233	12.56956	0.0000
C(2)	0.651744	0.010518	61.96679	0.0000
R-squared	0.996505	Mean dependent var		13.11657
Adjusted R-squared	0.996408	S.D. dependent var		0.443896
S.E. of regression	0.026605	Akaike info criterion		-4.364271
Sum squared resid	0.025481	Schwarz criterion		-4.278082
Log likelihood	84.92115	Hannan-Quinn criter.		-4.333606
F-statistic	10264.34	Durbin-Watson stat		1.786465
Prob(F-statistic)	0.000000			

[Calcul des auteurs, 2022 ]

D’après le tableau ci-dessus, nous constatons que :

- La qualité du modèle est très bonne : le coefficient de détermination est égale 99.65%.
- Les probabilités des coefficients  $c_1$  et  $c_2$  sont nulles, ce qui indiquent que les variables exogènes (stock d’emploi et stock capital) sont significatives.
- Les élasticités ; représentées par les coefficients du modèle ; sont respectivement égales à 0.681 et 0.348 pour le stock capital et le stock d’emploi.

$\alpha = 0.6517$  l’élasticité de la production par rapport au stock capital et  $\beta = 0.3483$  l’élasticité de la production par rapport au stock d’emploi.

Tests des résidus

- La validation du modèle consiste à étudier les tests sur les résidus du modèle afin de vérifier l’absence d’autocorrélation, la normalité ainsi que l’homoscédasticité des erreurs. Il s’agit des tests de Breusch-Pagan Godfrey, de Jaque-Bera et d’ARCH dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les probabilités des trois tests sont supérieures à 5%, ce qui signifie que les erreurs du modèle sont normalement distribuées, non auto corrélés et homoscédastiques.

**Tableau 5 :** Résultats des tests des résidus

	Test Appliquée	Probabilité	Décision
<b>Normalité</b>	Jaque-Bera	<b>0.871</b>	Normalité des erreurs
<b>Autocorrélation</b>	Breusch-Pagan Godfrey	<b>0.0642</b>	Absence d'autocorrélation
<b>Homoscédasticité</b>	ARCH	<b>0.0678</b>	Homoscédasticité des erreurs

La productivité globale des facteurs (PGF) :

$$A = Y / (K^\alpha L^\beta)$$

La productivité globale des facteurs est déduite en se basant sur l'équation de la fonction de production suivante :  $Y_t = A_t K_t^\alpha L_t^\beta$

D'après l'équation ci-dessus, on peut déterminer la PGF observée :

$$A = Y / (K^\alpha L^\beta) = Y_t / e^{(\alpha \text{Log}(K_t) + \beta \text{Log}(L_t))} \quad \text{④}$$

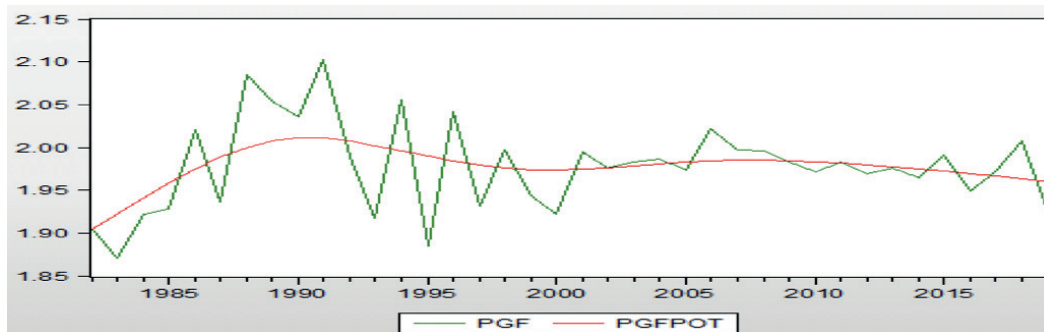
Si on remplace les élasticités on trouve que :

$$A = \text{PGF} = \text{PIB}_r / e^{(0.6517 \text{Log}(K_t) + 0.348 \text{Log}(L_t))}$$

La productivité globale des facteurs potentielle ( $\text{PGF}^{\text{pot}}$ ) : filtrer la PGF par la méthode de Hodrick-Prescott :

La tendance de la PGF est obtenue à travers un filtrage statistique de Hodrick-Prescott de la PGF déduite, à son tour par solde, de la méthode de la fonction de production.

**Figure 1 :** Evolution de la PGF et son potentiel



[Calcul des auteurs, 2022 ]

Le graphique ci-dessus (Figure 1) montre que la PGF a connu des fluctuations durant la période d'estimation, elle est en dessous de son potentiel dans les trois premières années et les sept dernières années. Les évolutions par sous périodes révèlent une croissance de la PGF potentielle moyenne de 0.757% durant les années 80 et qui a baissé dans les années 90 en moyenne de

-0.166%, et de -0.037% durant la période 2000-2019.

Estimation de la production potentielle marocaine :

La production potentielle est une fonction des niveaux potentiels des trois déterminants identifiés dans la théorie de la croissance qui sont le travail, le capital et la productivité globale des facteurs :

$$\text{Log(PIBpot)} = \alpha \cdot \text{Log(Kpot)} + \beta \cdot \text{Log(Lpot)} + \text{Log(PGFpot)} \quad \textcircled{5}$$

Le stock de capital potentielle correspond au stock de capital observé (Kpot = K).

L'emploi potentiel (Lpot) est obtenu par la relation suivante :

$$L_{\text{pot}} = \text{POP}(15-60) \cdot \text{TAA}^{\text{pot}} \cdot (1 - \text{NAIRU}) \quad \textcircled{6}$$

Avec :

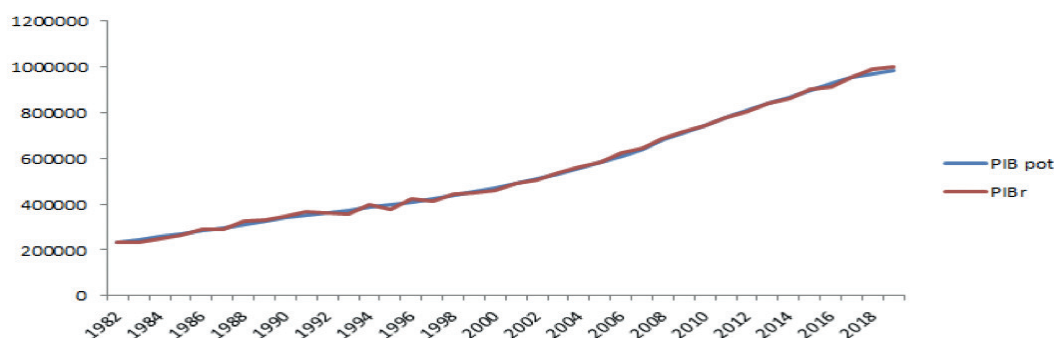
POP15-60 : La population âgée de 15 à 60 ans ;

TAApot : le taux d'activité lissé par le filtre HP ;

NAIRU : Le taux de chômage structurel, est obtenu par le lissage du taux de chômage moyennant le filtre Hodrick-Prescott.

Une fois les séries sont calculées en potentiel, nous allons incorporés ces derniers dans l'équation<sup>⑤</sup> dont le but d'obtenir la production potentielle.

**Figure 2 :** Evolution du PIB et son potentiel



[Calcul des auteurs, 2022 ]

**Tableau 6 :** Croissance potentielle de l'économie marocaine 1982 - 2019

Année	1982-1990	1991-2000	2001-2010	2011-2019
<b>PIB Potentielle</b>	4,888	3,44	4,71	3,14
<b>PIB effective</b>	5,1	3,1	5,0	3,4

[Calcul des auteurs, 2022 ]

Le graphique et le tableau ci-dessus montre que la production potentielle est proche de la production effective. Les évolutions par sous périodes révèlent une croissance potentielle moyenne de 4.88% durant les années

quatre-vingt et qui a fait l'objet d'un recul sur la décennie qui suit pour atteindre 3.44% avant de reprendre sa progression pour arriver à 4.71% durant la période 2001-2010 et il s'est déprécié avec une moyenne de 3.14% durant la période 2011-2019.

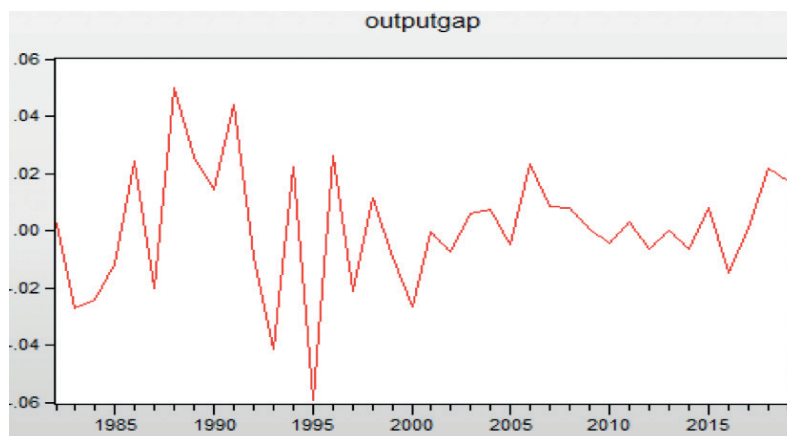
#### 4 - Détermination de l'écart de production :

L'écart de production correspond à la différence entre la production réelle et la production

Potentielle de l'économie. Autrement dit, c'est la différence en pourcentage entre le produit

Agrégé effectif et le produit potentiel.

**Figure 3 :** Evolution de l'output gap



[Calcul des auteurs, 2022 ]

des années 80. à l'exception des trois ③ années 1983-1984-1985, le niveau de la production

effective est resté globalement au-dessus de son niveau potentiel. Puis, la production effective

est ensuite restée en deçà de son niveau potentiel jusqu'en 1992. Après cette année l'écart de

Production a connu des fluctuations à la hausse et à la baisse. Mais dans les dernières décennies la production effective a été en dessous de son potentiel

#### 5 - Estimation du modèle de gap de production :

Le modèle traditionnel de gap de production peut être dérivé d'une courbe



de Phillips (Baghli et Fraisse, 2002, op.cit.) augmentée des anticipations inflationnistes. Le modèle de gap de production s'écrit comme suit :

$$\pi_t = \sum^k \alpha \pi_{t-k} + \sum^p \beta_j * gap_{t-j}^i$$

Où :

$\pi_t$  représente le taux d'inflation,  $\pi_{t-1}$  le taux d'inflation anticipée et  $gap_{t-j}$  représente l'écart de production exprimée en pourcentage du niveau potentiel estimé par la méthode de la fonction de production, le nombre de retards retenus déterminé à partir des critères d'Akaike et Schwartz. Nous allons estimer le modèle de gap de production.

Le modèle de gap de production est basé sur les deux variables à savoir le taux d'inflation et l'output gap. Ces derniers sont exprimés en pourcentage et l'estimation de ce modèle se fait par la méthode de MCO.

**Tableau 7 :** Estimation du modèle de gap de production

Dependent Variable: TINF  
Method: Least Squares  
Date: 08/28/22 Time: 18:07  
Sample (adjusted): 1983 2019  
Included observations: 37 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.009196	0.005378	1.709981	0.0964
TINF(-1)	0.654222	0.117827	5.552381	0.0000
OUTPUTGAP	0.065703	0.161336	0.407243	0.6864
R-squared	0.479288	Mean dependent var		0.031995
Adjusted R-squared	0.448658	S.D. dependent var		0.028291
S.E. of regression	0.021006	Akaike info criterion		-4.810373
Sum squared resid	0.015003	Schwarz criterion		-4.679758
Log likelihood	91.99191	Hannan-Quinn criter.		-4.764325
F-statistic	15.64762	Durbin-Watson stat		2.480205
Prob(F-statistic)	0.000015			

[Calcul des auteurs, 2022 ]

#### IV. DISCUSSIONS ET RESULTATS

L'objectif de l'estimation de la production potentielle est d'évaluer l'écart de production « outputgap » qui est l'écart entre la production réel et la production potentielle. C'est un indicateur économique qui explique l'inflation et l'écart du chômage à travers les relations introduites par Philips et Okun. Cet écart joue un rôle important dans la conduite de la politique économique et dans le pilotage des finances publiques.

Ce travail a pour objet de déterminer l'output gap et d'analyser l'impact de ce dernier sur le taux d'inflation en estimant le modèle de la courbe de Phillips par la méthode de MCO sur la période allant de 1982 à 2019.

Les résultats empiriques de l'étude montrent une chute de la croissance potentielle de l'économie marocaine à partir de l'année 2011 qui est due, principalement, à la baisse de la contribution du stock capital, la dépréciation

du taux d'activité et la contribution négative de la PGF. En effet, la décélération du PIB potentiel entre les deux périodes 2001-2010 et 2011-2019 s'explique par le repli concomitant de la contribution du stock capital qui est passé de 3,8 à 2,61 points et de celle de l'emploi de 0,43 à 0,16.

Les résultats de l'estimation du modèle gap de production montrant que la variable output gap n'est pas statistiquement significatif car la probabilité associée à cette variable est supérieure à 5% « Prob=0.68 » alors que l'output gap n'explique pas le taux d'inflation au Maroc. Ainsi, le taux d'inflation anticipé est statistiquement significatif car la t-student attaché à cette variable est supérieur à 1.96 « Prob=0.000<5% ».

Le coefficient de détermination est égale 47.92%, ce qui signifie qu'il y a une corrélation

Moins importante, Donc les variables exogènes expliquent seulement 47.92% le taux d'inflation.

La théorie économique montrant une relation positive entre l'inflation et l'écart de production mais ce lien n'est pas toujours vérifié car les sources d'inflation sont nombreuses.

La forme de l'inflation au Maroc est une inflation importée qui est due principalement à la flambée des prix des produits énergétiques et alimentaires, l'accélération de l'inflation chez les principaux partenaires commerciaux, le conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine.

Selon cette situation, La politique monétaire n'est pas suffisante pour freiner la tendance haussière des prix mais il faudrait que le gouvernement mette en œuvre d'autres mécanismes pour appuyer sur les actions monétaires de la bank al maghrib. Cette dernière prévoit 5.3% pour le taux d'inflation qui demeure importée causée par des facteurs d'origine externe qui restent non maîtrisables et incertain.

## CONCLUSION

Cette étude avait pour but d'estimer la production potentielle au Maroc qui est une variable inobservable et utile pour adopter une politique monétaire. Puis déterminer l'output gap pour analyser empiriquement la relation entre l'output gap et l'inflation.

La mesure de la production potentielle constitue un enjeu majeur de politique économique. À court terme, l'ampleur et la persistance des écarts entre activité potentielle et activité effective permet d'apprécier l'équilibre des forces entre offre et demande et par-là même d'évaluer les tensions inflationnistes. À moyen terme, la mesure du potentiel de production fournit des indications utiles sur le sentier de croissance durable et non inflationniste

de la production et de l'emploi.

Les résultats de notre étude montrent une baisse de la production potentielle au Maroc à partir de l'année 2011 due, principalement, au ralentissement constaté du rythme d'évolution de la FBCF à 3,8% en moyenne entre 2011 et 2019, à la baisse du taux d'emploi et aussi à la contribution négative de la productivité globale des facteurs. Ainsi, l'output gap n'explique pas les pressions inflationnistes au Maroc car il s'agit d'une inflation importée causée par des chocs externes « La Guerre en Ukraine, La flambée des prix des produits énergétiques, Les répercussions de Covid 19 ».

La pertinence de la production potentielle se retrouve dans sa capacité à éclairer la banque centrale sur les pressions inflationnistes. En effet, lorsque la production effective est supérieure à son niveau potentiel, deux situations peuvent se présenter. D'une part, toute la demande additionnelle pourrait ne pas trouver de satisfaction, occasionnant des hausses des prix. D'autre part, la production ne peut augmenter que par des investissements effectués par les producteurs. Cette demande d'investissement est également une source potentielle d'inflation. Ainsi, la position de la production par rapport à son potentiel est susceptible d'informer les autorités monétaires sur l'évolution de l'inflation. De ce fait, l'output gap resté le meilleur indicateur de la production potentielle car il permettrait de prévoir ou d'expliquer au mieux l'évolution de l'inflation.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Articles

- Abbad T & Azeroual A. 2016. DEPF. « La croissance potentielle de l'économie marocaine » page 6-7-8-9.
- Abou & Florent M. 2012. BCEAO « Document d'Etude et Recherche », N°DER/12/04.
- Charbel M et Jean F. 2009. « Un essai de l'estimation de la production potentielle au Liban ». file:///C:/Users/pc/Downloads/ARTICLE%20MACDIS-SI-VERNE%20OK%20@.pdf
- El Braimi A. 2015. « l'inflation et l'output gap au Maroc », Université Mohamed V.
- Omar c. 2017. BKAM, « estimation de la croissance potentielle de l'économie marocaine » page 11-12-15.
- Sawsen B. 2016. Direction Centrale de la Synthèse et de la Modélisation, « la croissance potentielle de l'économie tunisienne ».

## **2. Thèses**

- El Basri, A. 2016. « Analyse de la croissance potentielle de l'économie marocaine et ses déterminants à moyen et long terme », Université Mohamed V.
- Gradé momèle K .2014. « Output gap et mise en œuvre de la politique monétaire par la BCEAO » Université Gaston Berger de Saint-Louis.

# L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Une approche selon la modélisation S-VAR

## The impact of public expenditure on economic growth in Morocco: A S-VAR modelling approach

IDALFAHIM MOHAMED <sup>1</sup>

ASSOUIH ISSAM <sup>2</sup>

EL OUARDIRHI SAAD <sup>3</sup>

### Résumé :

Cet article vise à évaluer l'impact des dépenses publiques d'investissement et de fonctionnement sur la croissance économique au Maroc au cours de la période 2000 – 2021. À cet égard, en utilisant le Logiciel R, le modèle Vecteur Autorégressif Structurel (VARs) est estimé pour dégager la relation à court terme qui lie nos variables. Les résultats des simulations issues du modèle VARs estimé ont globalement démontré que les dépenses de fonctionnement génèrent la croissance économique, par contre, les politiques d'investissement de l'État sont inefficace pour promouvoir la croissance économique.

**Mots-clés :** Dépenses publiques ; Croissance économique ; VARs.

**Classification JEL :** C32, E62, H50

---

<sup>1</sup> MOHAMED IDALFAHIM est Doctorant à l'Université Mohammed V de Rabat. Laboratoire d'Analyse Économique et Modélisation – mohamed.idalfahim@um5r.ac.ma

<sup>2</sup> ISSAM ASSOUIH est Doctorant à l'Université Mohammed V de Rabat. Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable – issam.assouih@um5r.ac.ma

<sup>3</sup> SAAD EL OUARDIRHI est Professeur d'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat. Laboratoire d'Analyse Économique et Modélisation – s.elouardirhi@um5r.ac.ma

## **Abstract :**

This paper aims to assess the impact of public investment and recurrent expenditure on economic growth in Morocco during the period 2000 - 2021. In this regard, using R software, the Structural Autoregressive Vector (S-VAR) model is estimated to derive the short-run relationship that links our variables. The results of the simulations from the S-VAR model estimate have broadly demonstrated that recurrent expenditure generates economic growth, while government investment policies are ineffective in promoting economic growth.

**Keywords :** Public expenditure; Economic growth; S-VAR.

**JEL Classification :** C32, E62, H50

## I. INTRODUCTION

La crise de 1936 a joué un rôle crucial dans la mise en évidence du rôle et de l'importance de la politique budgétaire pour affecter l'activité économique, chose qui a justifiée l'intervention de l'État dans la vie économique. En effet, les dépenses publiques et les recettes publiques sont considérées les principaux instruments de la politique budgétaire qui sont utilisés pour atteindre la croissance et la stabilité économique, dans toute économie, qu'elle soit émergée ou en développement.

Dans la littérature, Keynes (1936) a montré que l'augmentation des dépenses publiques entraînent une augmentation plus importante de la production nationale, grâce au mécanisme du multiplicateur budgétaire. De plus, Musgrave (1959) soutient également l'accroissement du secteur public et distingue trois fonctions clés de l'État : l'allocation optimale des ressources, la stabilisation macroéconomique et la redistribution des richesses. En 1990, Barro a mis en évidence l'importance du capital public dans la théorie de la croissance endogène, il a considéré qu'un accroissement du capital public engendre une amélioration du capital privé, ce qui stimule la croissance économique.

Depuis les années 1970, le Maroc a connu quatre grandes phases de la politique budgétaire et des finances publiques.

Au cours de la période 1973 – 1982, le triplement du prix du mondial du phosphate entre 1974 et 1975 a incité le Maroc à adopter une politique budgétaire très expansionniste dans le cadre d'un plan ambitieux pendant 1974-1977. Au cours de cette période, les recettes fiscales et les recettes du monopole des phosphates ont fortement augmenté, permettant d'engager d'importantes les dépenses publiques. Cependant, la chute des prix du phosphate au niveau mondial a obligé le Maroc de s'endetter massivement à l'extérieure pour suivre le rythme des dépenses publiques tout en profitant des faibles taux d'intérêt internationaux.

Pendant les années 1983-1992, la période du programme d'ajustement structurel (PAS), qui a débuté en 1983, a contribué à atténuer le déséquilibre budgétaire qui s'était accumulé. Les objectifs budgétaires étaient de ralentir le rythme des dépenses publiques, de réduire le déficit budgétaire, d'augmenter la fiscalité et de réduire le poids de la dette extérieure au profit de la dette intérieure. Ainsi, à la fin du PAS, le déficit budgétaire était passé de 9,2 % en 1983 à 2,2 % du PIB en 1992.

Au milieu de la période 1993 – 2001, les déficits budgétaires ont tourné autour d'une moyenne de 3,5% du PIB malgré la pression continue de la masse salariale à plus de 12 % du PIB. En contrepartie, le Maroc a entrepris plusieurs

privatisations au cours de cette période (à titre exemple la SAMIR en 1997 et 35% de Maroc Telecom en 2001). Ces projets ont deux objectifs. Il s'agit, d'une part, de dégager des ressources pour financer les dépenses publiques, et, d'autre part, de rechercher des gains d'efficacité et de productivité en déplaçant certaines entreprises vers le secteur privé. En 2001, le déficit budgétaire était de 4,2 % du PIB avec la privatisation, mais d'environ 9,2 % du PIB sans la privatisation. Depuis 2002, la politique budgétaire a été confrontée à des lacunes au cours de cette période. La hausse des prix du pétrole en 2008 puis de 2011 à 2014 a entraîné une forte augmentation des charges de compensation, de plus, elle a également eu un impact sur les prix des produits alimentaires. En 2012, les salaires publics ont atteint 11,4 % du PIB suite à la revalorisation salariale. La croissance économique a connu un recul de 7,2% en 2020 à cause des répercussions de la crise sanitaire de Covid-19. L'espace budgétaire limité le Maroc pour faire face à la crise et sa capacité à adopter des politiques contracycliques, l'a forcé à s'endetter davantage. Une marge budgétaire insuffisante est accentuée par l'étroitesse de la base fiscale à cause, notamment, des problèmes de fraude et d'évasion, notamment avec des problèmes de fraude, d'évasion fiscale, d'exonération fiscale et de la présence d'un secteur informel très important.

Dès lors, au regard de tout ce qui précède, dans le cadre de ce travail, nous visons à analyser et évaluer l'impact des dépenses publiques de fonctionnement et d'investissements sur la croissance économique au Maroc sur la période 2000 – 2021 à l'aide du modèle vecteur autorégressif structurel. Afin de bien conduire notre étude, la section 2 passe en survol la littérature en mettant l'accent sur les techniques utilisées pour analyser la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique dans les économies émergentes et en développement. La section 3 présente l'analyse des données et quelques faits stylisés, alors que la section 3 discutera les données et la technique empirique de l'étude. La discussion des résultats est présentée dans la section 5. La section 6 est une conclusion.

## **II. REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE :**

Plusieurs économistes ont mené des études sur la problématique des dépenses publiques et la croissance économique, que ce soit pour un pays ou un groupe de pays.

Tout d'abord, on peut citer une étude réalisée par Ogar, Eyo et Arikpo (2019) dans laquelle ils ont examiné l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique de l'économie nigériane pour les années 1980 – 2017 en utilisant l'approche VAR. Les résultats montrent que les dépenses publiques sont



inefficaces pour promouvoir la croissance économique au Nigeria. De même, Balaev (2019) a analysé les effets de la structure des dépenses publiques sur l'activité économique pour la Russie pendant la période 2000 - 2017 à travers le modèle VAR. Pour ce faire, il a utilisé les variables suivantes : le produit intérieur brut courant et les dépenses publiques désagrégées (éducation, santé, infrastructure, défense nationale et la politique sociale). Le constat majeur est que les dépenses dues à l'éducation, la santé et l'infrastructure génèrent la croissance économique, par contre, les dépenses publiques de la politique sociale et la défense nationale la réduisent. Dans le même ordre des idées, Olaoye et Orisadare (2019) ont étudié les liens de causalité entre les dépenses publiques et la croissance économique en vue de tester à la fois l'hypothèse de Wagner et la perspective keynésienne en utilisant le modèle VAR pour un panel de données provenant de 15 pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La période de l'étude s'étend de 2002 à 2014. Les résultats montrent pour l'ensemble du panel, qu'à long terme, seulement 7% de la variation de la croissance économique est expliquée par les dépenses publiques et la croissance économique explique 0% de la variation des dépenses publiques futures. Cela ne valide pas les propositions théoriques de l'hypothèse wagnérienne ou keynésienne.

Quant à Bayarbat et Li (2020), ils examinent, à travers la modélisation VAR, la relation dynamique entre les dépenses publiques de santé par habitant et la croissance économique en Mongolie au cours de la période 1993 - 2018. Leur étude révèle que l'augmentation des dépenses publiques de santé ne favorisent pas la croissance économique. En exploitant la même méthode, Mokoena, Rachidi et Ngwakwe (2020) ont fait une étude sur les liens entre les dépenses publiques et la croissance économique en Afrique, plus précisément à l'Afrique de Sud pour la période 1961 - 2018. Ils ont pu tirer de cette analyse que les dépenses publiques doivent être contrôlées pour s'assurer qu'elles atteignent toutes les couches sociales afin de renforcer leur capacité à construire un capital productif individuel, et par conséquent la croissance économique augmente à long terme.

Pour sa part, Le et Tran (2021), révèlent, dans une étude réalisée au Vietnam au cours de la période 2006 - 2019, dans le cadre de la modélisation VAR, que l'augmentation des dépenses publiques en matière de l'éducation génèrent la croissance économique. Par ailleurs, Popescu et Diaconu (2021) mettent en évidence la relation causale entre les dépenses publiques et la croissance économique en Roumanie sur une période de 1995 - 2018 en utilisant le modèle VAR. Ils ont trouvé que l'augmentation des dépenses stimule la croissance économique à court terme et vice versa, ce qui implique la validité de loi de

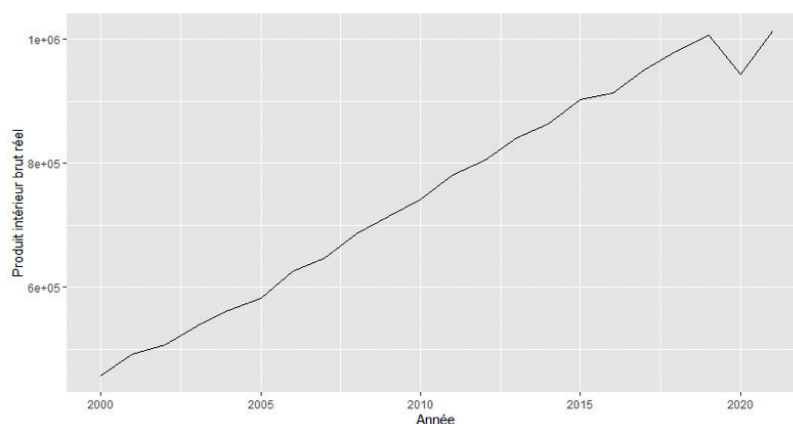
Wagner et la théorie de Keynes.

En 2022, Maku, Mustapha, Okutimiren, Oshinowo et Ajikont également s'intéresse a étudié l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Nigeria sur une période étalée entre 1986 et 2020. Pour ce faire, ils ont utilisé les variables suivantes : le produit intérieur brut par habitant, les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement. Les auteurs ont utilisé l'inflation, le taux de change et le taux d'intérêt comme variables de contrôles. Ils ont conclu que les dépenses de fonctionnement ont un impact important sur la croissance économique et ont un effet à long terme, tandis que les dépenses d'investissement ont peu d'impact sur la croissance économique et n'ont aucun effet bénéfique. Sur la même lignée, et en appliquant la modélisation S-VAR, Bista et Sankhi (2022) ont mené une étude pour évaluer les effets multiplicateurs des dépenses publiques sur la croissance économique au Népal pendant la période 1974 – 2019. En ce qui concerne les variables utilisées, les auteurs ont distingué le produit intérieur brut par habitant, les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Leurs résultats suggèrent que l'effet multiplicateur des dépenses de fonctionnement s'avère plus encourageant que les dépenses d'investissement pour la croissance économique à court terme, mais plus faible à long terme.

### III. ANALYSE DES DONNÉES ET FAITS STYLISÉS :

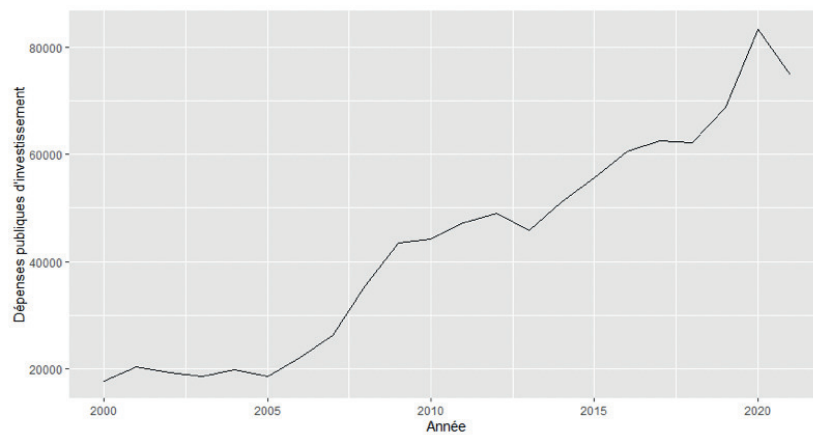
Dans cette section nous présentons l'évolution de nos variables au cours de la période 2000 -2021 au Maroc .

**Figure 1 :** L'évolution du produit intérieur brut réel au Maroc



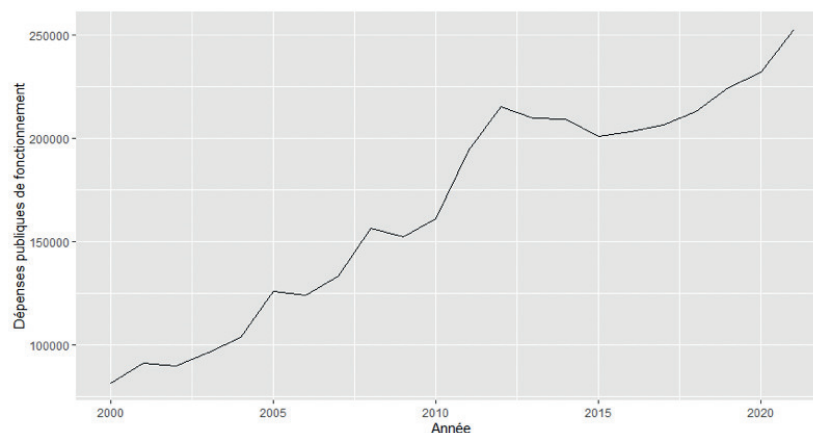
Le produit intérieur brut réel a connu une croissance le long de la période 2000-2019. Dans l'an 2020, la PIBR a chuté suite aux répercussions de la crise sanitaire Covid-19.

**Figure 2 :** L'évolution des dépenses publiques d'investissement au Maroc



Les dépenses publiques d'investissement est globalement stable entre 2000 – 2005, alors qu'il a connu une amélioration entre 2006 – 2019. On remarque un pic au cours de l'année 2020 qui est dû à l'augmentation massive des dépenses d'investissement pour relancer l'économie marocain, malgré ces efforts la croissance économique a connu un recul de 7,2%.

**Figure 3 :** L'évolution des dépenses publiques de fonctionnement au Maroc



D'après la figure 3, les dépenses publiques de fonctionnement a connu une évolution significative pendant la période 2000-2021. Il ressort aussi d'après le graphique qu'il y a une augmentation en 2012 en raison de l'impact des recrutements et promotions opérés dans la fonction publique ainsi que du fait que la revalorisation des salaires.

**Tableau 1 :** La matrice de corrélation

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	PIBR
Dépenses de fonctionnement	1	0,941	0,969
Dépenses d'investissement	0,941	1	0,956
PIBR	0,969	0,956	1

Source : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

D'après la matrice de corrélation, il ressort que :

- Les dépenses d'investissement sont corrélées positivement avec le PIBR, la corrélation est d'une intensité forte (0,956) ;
- S'agissant de la dépense de fonctionnement, il varie dans le même sens que le PIBR. Leur coefficient de corrélation s'élève à 0,969.

**Tableau 2 :** statistiques descriptives

<b>Variable</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>PIBR</b>
<b>Min</b>	81622	17788	458022,5
<b>Moyenne</b>	167026,7	43071,54	752534,4
<b>Médiane</b>	177437,5	45066,8	761743,1
<b>Écart-type</b>	53711,75	20544	181608,5
<b>Max</b>	252294,4	83416,87	1012985
<b>Skewness</b>	-0,225	-0,221	-0,105
<b>Kurtosis</b>	1,644	1,895	1,664
<b>Jarque-Bera</b>	1,869	1,298	1,674
<b>P-value</b>	0,392	0,522	0,432

**Source :** Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

D'après le tableau 2, il est évident que les valeurs moyennes et médianes se situent dans les limites des valeurs maximales et minimales, ce qui montre que les variables sont statistiquement indépendantes. De même, en rapportant l'écart type à la moyenne, on peut conclure que toutes les variables ne sont pas très dispersées autour de la moyenne. Nous observons que toutes les variables ont une asymétrie négative ce qui implique une distribution asymétrique à gauche autour de leurs moyennes. De plus, le coefficient d'aplatissement (Kurtosis) est inférieur à 3 pour l'ensemble de nos variables, ce qui signifie une distribution platikurtique. La probabilité du test Jarque-Bera est supérieure à 0,05 pour toutes les variables ce qui signifie qu'ils suivent la loi normale.

#### **IV. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE**

La relation fonctionnelle entre les dépenses publiques et la croissance économique a été formalisé par Keynes. Selon la perspective keynésienne, l'État doit intervenir par les dépenses publiques pour promouvoir une croissance économique. Au vu de cette théorie, la relation entre les variables pourrait être exprimée comme suite :

$$\text{PIBR} = f(G) \textcircled{1}$$

Afin d'étudier la relation entre les variables macroéconomiques, nous utilisons un modèle vecteur autorégressif structurel (S-VAR) développé par Blanchard

et Wotron (1986) et Ben marke et Sims (1986). La différence entre ce modèle et le vecteur autorégressif (VAR) est qu'il inclut l'effet contemporain entre les variables. Le S-VAR prend la forme primitive suivante :

$$AY = \tau_0 + \sum_{i=1}^p \tau_i Y_{(t-1)} + e_i \quad \textcircled{2}$$

Où  $Y_i$  est le vecteur des variables à expliquer ;  $Y_{(t-1)}$  est le vecteur des variables explicatives ;  $\tau_i$  est le vecteur des coefficients à estimer ;  $t=1;2;3...;T$  indique le temps ;  $p$  est le nombre de retard optimal déterminé selon les critères d'information ;  $A$  est la matrice des effets contemporains qui capte les effets instantanés ou simultanés entre variables et  $e_i$  est le vecteur des perturbations aléatoires représentant les erreurs de spécification et les effets des variables omises.

Les données utilisées dans cette étude pour estimer les coefficients du modèle proviennent de la base de données publiée par la banque mondiale et le ministère de l'économie et des finances. Elles sont annuelles et couvrent les années 2000-2021. Pour effectuer cette étude, trois variables macroéconomiques sont retenues :

**Tableau 3 :** Les sources des données (en million)

Variable	Unité de mesure	Source	Notation
Produit intérieur brut réel	Dirham	La banque mondiale	PIBR
Dépenses publiques de fonctionnement	Dirham	MEF	DF
Dépenses publiques d'investissement	Dirham	MEF	DI

Source : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

Dans ce papier, nous appliquons la méthode des restrictions de long terme proposée par Blanchard et Quah (1989). L'innovation structurelle à long terme sous forme d'une matrice peut être représentée comme suite :

$$\begin{pmatrix} 1 & \alpha_{12} & \alpha_{13} \\ \alpha_{21} & 1 & \alpha_{23} \\ \alpha_{31} & \alpha_{32} & 1 \end{pmatrix} \begin{pmatrix} \text{PIBR} \\ \text{DF} \\ \text{DI} \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} \varepsilon^{\text{PIBR}} \\ \varepsilon^{\text{DF}} \\ \varepsilon^{\text{DI}} \end{pmatrix} \quad \textcircled{3}$$

Où  $\varepsilon^{\text{PIBR}}$  représente l'impulsion du produit intérieur brut réel,  $\varepsilon^{\text{DF}}$  indique l'impulsion des dépenses publiques de fonctionnement et  $\varepsilon^{\text{DI}}$  représente l'impulsion des dépenses publiques d'investissement.

## V. ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS EMPIRIQUES

Cette section sera mobilisée à l'estimation du modèle Vecteur Autorégressif Structurel (S-VAR) pour évaluer les chocs macroéconomiques de nos variables à court terme. L'étude de la stationnarité d'un processus stochastique est obligatoire pour que le modèle estimé soit fiable. Pour étudier la stationnarité, nous avons recours au test du Dickey Fuller Augmenté.

**Tableau 4 :** Test de la racine unitaire

Séries chronologique	Ordre d'intégration retenu par le test ADF	Type
LPIBR	I (1)	DS
LDI	I (1)	DS
LDF	I (1)	DS

Source : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

signifier que les variables ne sont pas stationnaires, mais après la première différence, les variables sont devenues stationnaires. Nous pouvons conclure que nos variables sont toutes intégrées du première ordre (I ①) et de type DS. Afin d'estimer notre modèle, il est important de déterminer le nombre de retard optimal, dans le but d'avoir une bonne estimation du modèle. Ce nombre optimal de retard se détermine à l'aide d'un ensemble de critères d'informations. Ces dernières doivent être minimales pour que le nombre de retard soit optimal.

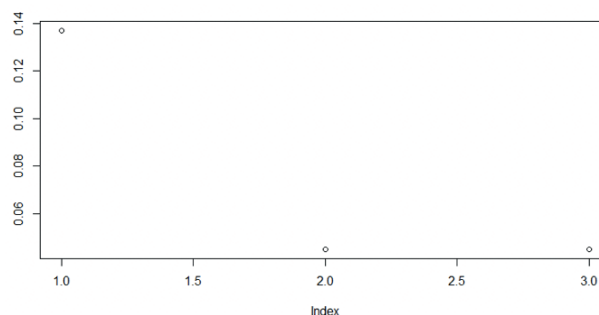
**Tableau 5 :** Le choix du nombre de retards optimal

AIC(n)	HA(n)	SC(n)	FPE(n)
3	3	3	4

Source : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

Le tableau 5 indique que le nombre de retard optimal indiqué par les critères AIC, HA et SC est égale à 3, alors que le nombre indiqué par FPE est 4. Donc le retard optimal pour cette étude est 3. Après avoir déterminé le nombre de retard optimal nous pouvons alors estimer notre modèle Vecteur Autorégressif à l'aide du logiciel R. Nous procéderons par le graphique de l'inverse des racines associées à la partie Autorégressif de chacune des variables pour assurer la stabilité de notre modèle VAR.

**Figure 4 :** Stabilité d'un modèle VAR



La représentation de l'inverse des racines du polynôme caractéristique du modèle montre qu'ils sont à l'intérieur du cercle unité (inférieur à 1). D'où, la stabilité du modèle est donc assurée. Nous validons le modèle par les tests d'homoscédasticité et l'autocorrélation des erreurs.

**Tableau 6** : Test de diagnostique d'un modèle VAR

Test	Objectif	P-value
ARCH	Hétéroscédasticité	0,53
Portemanteau	Autocorrélation des erreurs	0,74

**Source** : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

Nous procédons par le test ARCH, la probabilité indiquée dans le tableau précédent est égale à 0,53, elle est bien supérieure à 0,05, donc nous acceptons l'hypothèse nulle. D'où, les résidus sont homoscedastique.

La valeur de la probabilité indiquée par le test de Portemanteau est égale à 0,74, elle est bien supérieure à 0,05, donc nous acceptons l'hypothèse nulle, d'où l'absence de l'autocorrélation des erreurs. Donc nous pouvons valider notre modèle VAR. À ce stade, nous pouvons estimer notre vecteur autorégressif structurel (S-VAR).

Le test de causalité au sens de Granger donne une certaine vision au lien entre les dépenses de fonctionnements, les dépenses d'investissements et le produit intérieur brut réel en termes de causalité.

**Tableau 7** : Test de causalité au sens de Granger

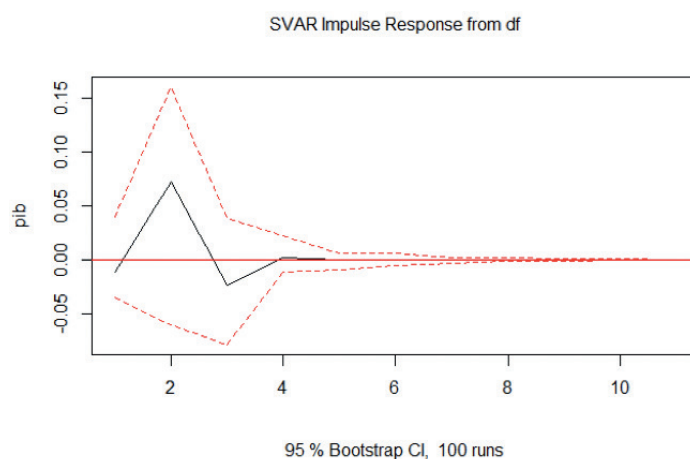
Hypothèse	P-Value
DI cause PIBR	0,0241
DF cause PIBR	0,0396

**Source** : Élaboré par nos soins à partir des sorties du Logiciel R

Le test de causalité au sens de Granger montre d'une vue globale que la causalité est significative entre les variables étudiées.

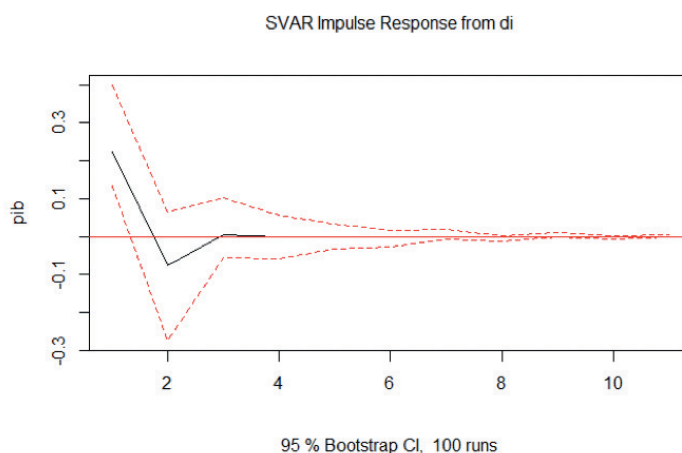
En effet, les résultats montrent que les dépenses de fonctionnements causent le PIBR au Maroc, puisque la probabilité est inférieure à 0,05. De même, le test de Granger montre que les dépenses d'investissements causent le PIBR. La fonction de réponse impulsionnelle est présente au cours d'un horizon de 10 ans. L'axe vertical indique le pourcentage de la variation approximative de la variable PIBR suite à un choc sur les dépenses de fonctionnements et les dépenses d'investissements.

**Figure 5 :** La réaction du PIBR suite à un choc sur les dépenses de fonctionnements



Une hausse des dépenses de fonctionnements se traduit par un accroissement instantané du PIBR. Cette évolution croissante de PIBR atteint son pic vers la 2 -ème année avant de converger vers le sentier de stationnarité aux alentours de la 4 -ème année.

**Figure 6 :** La réaction du PIBR suite à un choc sur les dépenses d’investissements



Une hausse des dépenses d’investissements agit négativement sur le PIBR. En effet, le PIBR affiche une baisse instantanée suite à l’augmentation des dépenses d’investissements et qui se prolonge quasiment sur les deux années de l’exercice de simulation. Ce résultat corrobore également ce qui a été démontré par beaucoup d’auteurs dans la littérature (Elalaoui & Hefnaoui (2018), Bir Bista & Sankhi (2022)).

D’après les résultats, ils ressortent qu’à court terme, les dépenses publiques de fonctionnement ont un effet positif sur la croissance économique, par contre, elle réagit négativement à l’augmentation des dépenses publiques d’investissement. La relation négative entre les dépenses d’investissement et la croissance économique pourrait être attribuée à un manque d’efficacité de



la politique d'investissement de l'État, à l'affectation des investissements publics aux secteurs à faible valeur ajoutée, à la qualité du capital humain et à la faible productivité de celui-ci. De plus les dépenses d'investissement sont souvent financées par l'emprunt intérieur qui peut avoir un effet d'éviction sur l'investissement des souscripteurs, et la non-capacité de l'État a maîtrisé sa contrainte budgétaire ce qui implique une mauvaise qualité institutionnelle, ainsi la mauvaise répartition spatiale. L'impact des investissements n'est ressenti qu'après quelques années, ceci à cause de la longue durée de réalisation des infrastructures.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

Ce travail examine les effets des dépenses publiques d'investissement et les dépenses publiques de fonctionnement sur la croissance économique au Maroc, un modèle Vecteur Autorégressif Structurel est utilisé dans l'objectif de bénéficier de l'avantage de la prise en compte de l'hypothèse des effets contemporains entre les variables. Le modèle est estimé sur des données annuelles, allant de 2000 à 2021.

En termes de résultat, la première fonction de réponse impulsionnelle indique que le produit intérieur brut réel est très persistant et répond d'une manière positive à l'augmentation des dépenses de fonctionnement. La seconde fonction de réponse impulsionnelle montre que le produit intérieur brut réel réagit négativement à l'augmentation des dépenses d'investissement public. Cela montre l'inefficacité de la politique d'investissement public au Maroc en raison de l'affectation des investissements public au secteur à faible valeur ajoutée, à la qualité du capital humain et à la qualité des institutions.

Les implications de ces résultats en termes de recommandation sont importantes. Premièrement, le gouvernement marocain devrait augmenter ses dépenses de fonctionnement pour soutenir la croissance économique en augmentant les recrutements, les promotions et la revalorisation des salaires pour améliorer le niveau de vie. Le gouvernement actuel a augmenté les dépenses de fonctionnement pour revaloriser les salaires pour le secteur d'enseignement et de santé. Deuxièmement, la planification et la coordination du processus de dépenses publiques devraient être rendues plus efficaces pour éviter les déficits et promouvoir un financement excédentaire des dépenses publiques. Troisièmement, Le gouvernement devrait réorganiser les projets d'investissement non fonctionnels afin de réduire l'inefficacité des dépenses d'investissement. Quatrièmement, l'amélioration de la distribution spatiale des dépenses d'investissement entre les régions pour réduire les inégalités territoriales.

Le travail admet une limite liée à la modélisation S-VAR, tout comme les modèles macroéconométriques, reste faible à la critique de Lucas. Pour les futures recherches, il est préférable de développer des modèles structurels comme les modèles d'équilibre général dynamique stochastique. Pour pousser l'analyse plus loin, on peut penser de travailler sur les effets de l'interaction des politiques économiques conjoncturelles (politique budgétaire et monétaire) sur la vie économique.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alfred James Kimea, Richard Fue Kiangi. Economic Growth and Public Spending on Selected Sectors in Tanzania. *International Journal of Econometrics and Financial Management*. 2018; 6①:7-16.
- Arrow, K.J. and Kurz, M. (1970) Public Investment, the Rate of Return and Optimal Fiscal Policy. John Hopkins Press, Baltimore.
- Bayarbat, U., & Li, Y. (2020). Empirical analysis of relationship between per capita health expenditure and economic growth based on Vector Autoregressive Model (VAR) in Mongolia. *Theoretical Economics Letters*, 10①, 154-168.
- Bista, R. B., & Sankhi, K. P. (2022). Assessing Multiplier Effects of Public Expenditures on Economic Growth in Nepal: SVAR Model Analysis. *Journal of Economic Impact*, 4①, 50-58.
- Burger, P., & Calitz, E. (2021). Covid-19, Economic Growth and South African Fiscal Policy. *South African Journal of Economics*, 89①, 3-24.
- Blanchard, O. J., & Quah, D. (1989). The dynamic effects of aggregate demand and supply disturbances.
- Blanchard, JO et Watson, MW (1986). Les cycles économiques se ressemblent-ils tous ? Dans *Le cycle économique américain : continuité et changement* (pp. 123-180). Presse de l'Université de Chicago.
- Bourbonnais, R., & Terraza, M. (2022). *Analyse des séries temporelles*. Dunod.
- Elalaoui, J., & Hefnaoui, A. (2018). L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique : approche par le modèle ARDL Cas du Maroc. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2③.
- Granger, C. W. (1980). Testing for causality: a personal viewpoint. *Journal of Economic Dynamics and control*, 2, 329-352.
- Karhan, G. (2018). The relationship between public expenditures and economic growth: a panel var approach. *Cumhuriyet Üniversitesi İktisadi ve İdari Bilimler Dergisi*, 19②, 35-43.
- Kutasi, G., & Marton, Á. (2020). The long-term impact of public expenditures

on GDP-growth. *Society and Economy*, 42④, 403-419.

- Kuma, J. K. (2018). *Le Modèle VAR Structurel : Eléments de théorie et pratiques sur logiciels*.

- Lütkepohl, H. (2005). *New introduction to multiple time series analysis*. Springer Science & Business Media.

- Maku, O. E., Mustapha, B. H., Okutimiren, A. O., Oshinowo, B. O., & Ajike, E. O. (2022). Government Expenditure and Selected Macroeconomic Variables in Nigeria: A Bayesian VAR Approach. *Asian Journal of Economics, Finance and Management*, 21-30.

- Mohammed, H. N. (2021). Public expenditure and economic growth in Nigeria: A non-linear analysis. *Journal of Economics and Allied Research*, 6②, 245-254.

- Mokoena, S. K., Rachidi, M., & Ngwakwe, C. C. (2020). The nexus between public expenditure and economic growth. *EuroEconomica*, 39②.

- Mugableh, M. I. (2019). Fiscal policy tools and economic growth in Jordan: Evidence from time-series models. *International Journal of Economics and Finance*, 11⑩, 1-7.

- Ogar, A., Eyo, I. E., & Arikpo, O. F. (2019). Public expenditure and economic growth in Nigeria: VAR approach. *European Journal of Economic and Financial Research*.

- Olaoye, O. O., Orisadare, M., & Okorie, U. U. (2019). Government expenditure and economic growth nexus in ECOWAS countries: A panel VAR approach. *Journal of Economic and Administrative Sciences*.

- Onifade, S. T., Çevik, S., Erdoğan, S., Asongu, S., & Bekun, F. V. (2020). An empirical retrospect of the impacts of government expenditures on economic growth: new evidence from the Nigerian economy. *Journal of Economic Structures*, 9①, 1-13.

- Popescu, C. C., & Diaconu, L. (2021). Government spending and economic growth: A cointegration analysis on Romania. *Sustainability*, 13(12), 6575.

- Raouf, E. (2021). Oil prices shocks and government expenditure. *International Journal of Energy Economics and Policy*.

- Shafuda, C. P., & De, U. K. (2020). Government expenditure on human capital and growth in Namibia: a time series analysis. *Journal of Economic Structures*, 9①, 1-14.

- Sims, C. A. (1980). Macroeconomics and reality. *Econometrica: journal of the Econometric Society*, 1-48.

- Sims, C. A. (1986). Are forecasting models usable for policy analysis? *Quarterly Review*, 10, 2-16.

- Villela, R., & Paredes, J. J. (2022). Empirical Analysis on Public Expenditure for Education, Human Capital and Economic Growth: Evidence from Honduras. *Economies*, 10(10), 241.

# Emploi et investissement : Le secteur touristique au Maroc en période post Covid-19 !

BADI Ahmed <sup>1</sup>

BENYASSINE Hicham <sup>2</sup>

## Résumé :

Cet article examine la situation de l'emploi et de l'investissement dans le secteur du tourisme au Maroc dans la période post COVID-19. Les données montrent que le nombre de touristes visitant le Maroc a considérablement diminué en raison de la pandémie, entraînant une baisse des opportunités d'emploi dans l'industrie du tourisme. Cependant, le gouvernement marocain a mis en place des mesures pour stimuler les investissements dans le secteur afin de relancer l'économie et de créer des emplois. Ces mesures comprennent des incitations financières pour les propriétaires d'hôtels et de restaurants, ainsi que des projets de développement des infrastructures. Malgré les défis posés par la pandémie, on peut espérer que l'industrie du tourisme au Maroc se rétablira à long terme avec le soutien des efforts du gouvernement et des investissements privés.

**Mots-clés :** Emploi, Investissement, Tourisme, Maroc, Covid-19.

---

<sup>1</sup> Doctorant Chercheur au Laboratoire LARCEPEM en Sciences d'Économie et de Gestion à la FSJES – SOUISSI – Rabat - Royaume du Maroc Badi.ahmed@outlook.com

<sup>2</sup> Professeur de l'enseignement supérieur à la FSJES – SOUISSI – Rabat -Royaume du Maroc Benyassine.hb@gmail.com

## **Abstract :**

This article examines the state of employment and investment in the tourism sector in Morocco in the post COVID-19 period. The data shows that the number of tourists visiting Morocco has decreased significantly due to the pandemic, leading to a decline in employment opportunities in the tourism industry. However, the Moroccan government has implemented measures to stimulate investment in the sector in order to revive the economy and create jobs. These measures include financial incentives for hotel and restaurant owners, and infrastructure development projects. Despite the challenges posed by the pandemic, there is hope that the tourism industry in Morocco will recover in the long term with the support of government efforts and private investments.

**Keywords :** Jobs, Investment, Tourism, Morocco, Covid-19.

## INTRODUCTION

Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, le secteur touristique au Maroc a été gravement impacté, avec une chute significative des arrivées de touristes et une baisse considérable des revenus générés par l'industrie. Cela a eu un impact considérable sur l'emploi et l'investissement dans le pays, laissant de nombreux employés sans travail et des investisseurs hésitants à investir dans l'industrie. En effet, plusieurs études et recherches ont été menées sur l'investissement et l'emploi qui ont renseigné une présence d'un déséquilibre de l'économétrie de l'investissement et de l'emploi que les entreprises se trouvent confrontées à multiple contraintes. Ces constats permettent la description d'une présence de plusieurs déterminants potentiels de l'investissement et de l'emploi dont les poids relatifs se modifient en fonction de la conjoncture économique.

Cependant, la relance de l'investissement et de l'emploi dans le secteur touristique au Maroc après la pandémie de COVID-19 est un défi considérable, mais c'est un défi que le pays doit relever pour assurer sa croissance économique à long terme. Il est donc crucial de mettre en place des politiques et des stratégies efficaces pour relancer l'investissement et l'emploi dans l'industrie touristique au Maroc, et aussi de travailler en étroite collaboration avec les acteurs clés de l'industrie, tels que les gouvernements locaux, les entreprises privées et les organisations de la société civile, pour mettre en place des initiatives visant à soutenir l'investissement et l'emploi dans le secteur touristique au Maroc.

La problématique qui se pose aujourd'hui est de savoir comment relancer l'investissement et l'emploi dans le secteur touristique au Maroc après la crise sanitaire. Comment attirer à nouveau les touristes et les investisseurs dans le pays tout en respectant les mesures sanitaires nécessaires pour éviter une reprise de la pandémie ? Comment favoriser un investissement et une création d'emplois durables et équitables au Maroc malgré les difficultés liées à l'insuffisance d'infrastructures, à la faible main-d'œuvre qualifiée, au faible investissement dans la recherche et le développement et aux inégalités économiques ?

C'est ainsi que plusieurs questions s'appliquent dans ce sens et qui s'attachent aux concepts d'investissement et d'emploi :

- Quels sont les problèmes qui rencontrent les investisseurs au Maroc ?
- Quels sont les moyens pour attirer de nouveaux investisseurs ?
- Quels sont les caractéristiques de la crise d'emploi qui impacte l'investissement ?

Dans ce papier je vais essayer de traiter le cadre conceptuel et théorique sur l'investissement et l'emploi et le lien existant entre eux.

## **I. L'investissement et l'emploi : une croissance économique au Maroc**

L'investissement et l'emploi sont des facteurs clés pour la croissance économique d'un pays. Au Maroc, ces deux domaines ont connu des avancées significatives ces dernières années, contribuant à un développement économique durable et à une amélioration de la qualité de vie des citoyens.

En ce qui concerne l'investissement, le Maroc a attiré des investissements étrangers importants ces dernières années, en particulier dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'énergie renouvelable. Le pays a également mis en place des incitations fiscales et des facilités pour les investisseurs étrangers, ainsi qu'un environnement stable et prévisible pour les affaires.

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage au Maroc est en baisse constante depuis plusieurs années, atteignant 7,5% en 2020. Cela est en grande partie dû à la croissance économique du pays et à la création d'emplois dans les secteurs en croissance tels que l'automobile et l'aéronautique. Le gouvernement marocain a également mis en place des programmes pour favoriser l'emploi des jeunes et des femmes, ainsi que pour améliorer les compétences des travailleurs marocains.

En somme, l'investissement et l'emploi sont des éléments clés pour la croissance économique au Maroc. Le pays a réussi à attirer des investissements étrangers importants et à créer des emplois, contribuant ainsi à un développement économique durable et à une amélioration de la qualité de vie des citoyens. Le gouvernement marocain continue de mettre en place des mesures pour favoriser ces deux domaines, et il est probable que la croissance économique se poursuive dans les années à venir.

### **1 - Le problème majeur de l'investissement et l'emploi au maroc**

Il y a plusieurs problèmes qui peuvent affecter l'investissement et l'emploi au Maroc. Certains des problèmes les plus importants incluent:

- Infrastructures insuffisantes : Le manque d'infrastructures adéquates, comme les routes, les ports et les aéroports, peut rendre difficile pour les

entreprises d'opérer efficacement et pour les investisseurs étrangers de s'installer au Maroc.

- Bureaucratie : Les procédures administratives complexes et les délais de traitement longs peuvent dissuader les investisseurs étrangers de venir au Maroc.
- Faible main-d'œuvre qualifiée : Le manque de main-d'œuvre qualifiée peut rendre difficile pour les entreprises de trouver les employés qualifiés dont elles ont besoin pour opérer efficacement.
- Faible investissement dans la recherche et le développement : Le faible investissement dans la recherche et le développement peut limiter la capacité du Maroc à créer des technologies novatrices et à devenir un leader dans les secteurs à haute technologie.
- Inégalités économiques : Les inégalités économiques peuvent limiter la capacité des personnes à obtenir un emploi et à devenir des investisseurs, ce qui peut entraver la croissance économique globale.
- Instabilité politique: L'instabilité politique peut causer l'inquiétude des investisseurs étrangers et entraver les investissements et les créations d'emplois.
- Il est important de noter que le gouvernement marocain a mis en place des mesures pour surmonter ces problèmes, mais il y a encore des défis à relever pour garantir un investissement et un emploi durables et équitables pour tous les marocains.

## **2 - Le moteur d'investissement au Maroc pour investir dans l'emploi**

Pour investir il faut bien attirer et motiver les investisseurs pour cela le Maroc a mis en place des moteurs qui peuvent stimuler l'investissement pour investir dans l'emploi, quelques exemples incluent :

- Incitations fiscales : Les incitations fiscales, telles que les crédits d'impôt et les exonérations fiscales, peuvent inciter les entreprises à investir au Maroc et à créer des emplois.
- Programme de zones franches : Le programme de zones franches au Maroc offre des avantages fiscaux et douaniers pour les entreprises qui s'y installent, ce qui peut inciter les entreprises à investir et à créer des emplois.
- Investissement dans l'éducation et la formation : L'investissement dans l'éducation et la formation peut améliorer les compétences de la main-d'œuvre marocaine, ce qui peut inciter les entreprises à investir et à créer des emplois.
- Infrastructure et logistique: l'amélioration des infrastructures de transport, de communication et de logistique permet aux entreprises d'être plus



compétitives et ainsi d'inciter les entreprises à investir et à créer des emplois

- politiques macroéconomiques stables: Les politiques macroéconomiques stables, telles que la stabilité des taux d'intérêt et la stabilité des prix, peuvent inciter les entreprises à investir et à créer des emplois en garantissant un environnement stable et prévisible pour les affaires.
- Stratégies de développement sectoriel : Les stratégies de développement sectoriel qui ciblent les secteurs à fort potentiel de croissance peuvent inciter les entreprises à investir et à créer des emplois dans ces secteurs.
- Il est important de noter que ces facteurs ne sont pas exhaustifs et que leur impact dépendra des conditions économiques et politiques en vigueur. Il est également important de mettre en place des politiques et des programmes pour favoriser l'emploi des jeunes et des femmes, ainsi que pour améliorer les compétences des travailleurs marocains pour garantir un développement économique équitable pour tous les marocains.

## II. LES CONTRAINTES

Mais pourquoi l'investissement public devrait-il devenir un moteur de croissance, en ces périodes de hautes eaux des dettes publiques ? Deux arguments se conjuguent.

La France et la zone euro sont engluées dans une croissance morose qui peine à faire décroître le chômage et diminuer les déficits. L'investissement public a un fort effet d'entraînement sur l'activité, avec une création de richesse estimée entre 1,3 et 2,5 euros pour chaque euro investi. Comme le taux de prélèvement obligatoire en France est proche de 50 %, pour chaque euro public

investi, au moins 65 centimes retournent à l'Etat, et au mieux plus d'un euro.

En outre, l'investissement public est, par comparaison à un soutien à la consommation des ménages, moins générateur d'importation et contribue donc plus fortement à l'activité. Enn, la politique monétaire de la BCE, on le sait, atteint ses limites.

### **1 - Distribution du produit intérieur brut (PIB) au Maroc entre 2008 et 2021, par secteur économique :**

Cette statistique illustre une distribution du produit intérieur brut (PIB) par secteur économique au Maroc, de 2008 à 2021. Depuis 2008, les services représentent en moyenne 50% du PIB marocain tandis que l'industrie représente un quart et l'agriculture ne dépasse par les 13% du PIB marocain. Si le secteur des services est aussi important dans le PIB du Maroc c'est

notamment grâce à l'immobilier et au tourisme qui emploient près de la moitié de la population active marocaine.

Représentant 13% du PIB marocain en 2021, le secteur agricole est très important dans l'économie marocaine du fait de la richesse des sols. L'orge, le blé, les agrumes, le raisin, les légumes, l'arganier, les olives, l'élevage et le vin sont les principales cultures du pays. Finalement, les principaux secteurs industriels marocains sont le textile, la maroquinerie, l'agroalimentaire, le raffinage du pétrole et l'assemblage électronique.

## **2 - Le plein emploi dans le secteur du tourisme en période du post covid-19**

Avec la reprise progressive de l'industrie du tourisme après la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de COVID-19, on peut s'attendre à une hausse de l'emploi dans le secteur touristique au Maroc. Les frontières du pays étant rouvertes et les vols internationaux reprenant progressivement, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de visiteurs au Maroc. Cela devrait entraîner une augmentation de la demande pour les services touristiques, tels que les hôtels, les restaurants, les transports et les activités de loisirs.

Les entreprises du secteur touristique, qui ont été gravement touchées par la crise, devraient également se remettre progressivement, avec de nouveaux investissements et de nouvelles embauches. Les employés du secteur touristique, comme les guides, les chauffeurs de bus, les employés d'hôtel et les travailleurs de la restauration, devraient également bénéficier de cette reprise, avec de nouvelles opportunités d'emploi et une stabilisation de leurs revenus.

Le gouvernement marocain a également mis en place des mesures pour favoriser la relance du tourisme, notamment en offrant des incitations fiscales aux entreprises et en mettant en place des programmes de formation pour aider les travailleurs à se réorienter vers d'autres secteurs. Cela devrait contribuer à une reprise rapide de l'emploi dans le secteur touristique, permettant ainsi aux populations locales de retrouver leur source de revenus et au Maroc de continuer à être un lieu touristique populaire.

## **3 - L'emploi touristique avant la crise-19 au Maroc**

Avant la crise COVID-19, l'emploi touristique au Maroc était en croissance constante. Le pays était devenu une destination populaire pour les voyageurs

en quête de soleil, de culture et de paysages variés. Les principales régions touristiques du Maroc étaient les villes impériales de Marrakech, Fès et Meknès, ainsi que les stations balnéaires de la côte méditerranéenne et atlantique. Les activités les plus populaires pour les touristes étaient les visites culturelles, les randonnées dans les montagnes du Haut Atlas et les excursions dans le désert.

Les années précédant la crise COVID-19 ont vu une augmentation du nombre de visiteurs au Maroc, ce qui a entraîné une croissance de l'emploi touristique dans le pays. Selon les données de l'Office National Marocain de Tourisme, le nombre de visiteurs étrangers au Maroc a augmenté de 5,7 % en 2018 et de 5,9 % en 2019. Cette croissance a entraîné une augmentation de l'emploi dans les secteurs liés au tourisme, tels que l'hôtellerie, la restauration, les transports et les activités de loisirs.

Avec l'augmentation du nombre de visiteurs, de nouveaux emplois ont été créés dans les secteurs liés au tourisme, notamment dans les hôtels, les restaurants, les agences de voyage et les entreprises de location de voitures. Les employeurs recherchaient des professionnels qualifiés dans ces domaines, tels que des chefs cuisiniers, des guides touristiques, des employés de réception et des agents de voyage. Les employeurs offraient également des opportunités de formation et de perfectionnement pour les travailleurs peu qualifiés pour les aider à développer leurs compétences et à progresser dans leur carrière.

En outre, le gouvernement marocain a mis en place des programmes pour encourager l'investissement dans le secteur touristique et pour développer les infrastructures touristiques du pays. Ces programmes ont permis de créer des emplois pour les travailleurs locaux et d'attirer des investisseurs étrangers. Les projets d'infrastructure touristique ont inclus la construction de nouveaux hôtels, de centres de congrès et de parcs d'attractions. Les investissements dans les infrastructures ont également permis de créer des emplois pour les travailleurs locaux dans les domaines de la construction et de l'entretien.

#### **4 - L'emploi touristique durant la crise**

Durant la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de COVID-19, l'emploi touristique au Maroc a été gravement touché. Les frontières ont été fermées et les vols internationaux ont été annulés, entraînant une chute significative du nombre de visiteurs au Maroc. Les entreprises du secteur

touristique, qui étaient auparavant un moteur économique important, se sont retrouvées en difficulté, avec de nombreux licenciements et fermetures d'entreprises. Les hôtels, les restaurants, les agences de voyage, les transports et les entreprises d'activités de loisirs ont tous été affectés par la baisse de la demande.

Les employés du secteur touristique, comme les guides, les chauffeurs de bus, les employés d'hôtel et les travailleurs de la restauration, ont été particulièrement touchés, avec de nombreux licenciements et une forte incertitude quant à leur avenir professionnel. Les populations locales qui dépendaient du tourisme pour leur revenu ont également été gravement affectées, avec de nombreuses difficultés financières et sociales.

Malgré ces difficultés, le gouvernement marocain a pris des mesures pour soutenir les entreprises et les employés du secteur touristique, notamment en octroyant des prêts et des subventions, et en mettant en place des programmes de formation pour aider les travailleurs à se réorienter vers d'autres secteurs. Les autorités marocaines ont également pris des mesures pour assurer la sécurité sanitaire des visiteurs éventuels et pour relancer le tourisme de manière responsable et durable.

## **5 - L'emploi touristique post crise**

Depuis la fin de la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de COVID-19, le secteur touristique au Maroc a commencé à se remettre progressivement. Les frontières du pays étant rouvertes et les vols internationaux reprenant progressivement, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de visiteurs au Maroc. Cela devrait entraîner une augmentation de la demande pour les services touristiques, tels que les hôtels, les restaurants, les transports et les activités de loisirs.

Les entreprises du secteur touristique, qui ont été gravement touchées par la crise, ont commencé à se remettre, avec de nouveaux investissements et de nouvelles embauches. Les employés du secteur touristique, comme les guides, les chauffeurs de bus, les employés d'hôtel et les travailleurs de la restauration, ont également commencé à retrouver de l'emploi et de la stabilité financière.

Cependant, il est important de noter que la reprise du secteur touristique au Maroc reste incertaine et dépendra de la situation sanitaire mondiale et de la confiance des voyageurs. Le gouvernement marocain a pris des mesures pour

assurer la sécurité sanitaire des visiteurs éventuels et pour relancer le tourisme de manière responsable et durable, mais cela reste à voir si cela suffira à attirer les visiteurs et à maintenir des niveaux élevés d'emploi dans le secteur touristique.

## CONCLUSION

Le secteur touristique au Maroc a été fortement affecté par la pandémie de COVID-19, avec un fort recul des arrivées de touristes et des revenus. Cependant, le gouvernement marocain a pris des mesures pour soutenir le secteur, notamment en investissant dans la promotion touristique et en offrant des incitations fiscales aux investisseurs.

Il est probable que le secteur se remette progressivement à mesure que la situation sanitaire s'améliore et que les restrictions de voyage sont levées, mais il est difficile de prédire exactement quand cela se produira. Les investisseurs et les employeurs dans le secteur doivent continuer à surveiller de près l'évolution de la situation et à s'adapter aux changements pour maintenir leur activité.

## RÉFÉRENCES

- Abouch, Mohamed. Elhadj, Ezzahid. (2018). « Investissement et croissance économique au Maroc : Insuffisance de l'accumulation et faiblesse de la productivité ».
- ARTUS, Patrick. MUET, Pierre-Alain. « Investissement et emploi ».

# INTEROGATING THE AFRICA'S UNEMPLOYMENT CRISIS IN A GLOBALISED WORLD: LESSON FROM NIGERIA

DR. ADOYI MATTHEW OMALE <sup>1</sup>

## INTRODUCTION

Africa has been faced with monumental crisis in the employment of its teeming population; this crisis is orchestrated by multifarious factors of development, coupled with inability to create enough jobs for citizens. The most pathetic state of the crisis in the employment sector in Africa is the lack of proactive and conscious efforts by Africa states to devise effective strategies to address this phenomenon. Most policies pursued are cosmetic solutions without having the desired impact and results. The basic truth is that Africa with its vast natural and human resources have no business with the type of unemployment and poverty that is ravaging the continent, many of its vibrant youth population are either unemployed or underemployed, and have continued to dream of migration to other parts of the globe in search of employment and better living conditions. According to Oshiomhole (2010), in Nigeria, over 70% of the youths are jobless, with no means of livelihood; they are impoverished, and are often hired for political thuggery. This view was corroborated by the United Nations' development report (2008), which states that unemployed and poverty stricken youths whether educated or not pose a serious challenge to peace in Nigeria. Africa's population is growing rapidly, and it is expected that by 2050, the majority of young people in the world will live on the continent. However, even today, there are not enough decent jobs to absorb the up to 20 million young Africans entering the labor market each year. Three-quarters of entrants to the labour market are self-employed or work in microenterprises, and less than 5% will find a formal wage-paying job. Equipping young Africans with the skills required to meet the growing and fast-evolving demands of the labor market is crucial.

---

<sup>1</sup> HEAD OF DEPARTMENT, INTERNATIONAL RELATIONS AND DIPLOMACY, BAZE UNIVERSITY, ABUJA, NIGERIA. AT THE FIRST EDITION OF THE INTERNATIONAL INVESTMENT AND EMPLOYMENT DAYS.

Education, in particular, will be critical in preparing young Africans to earn a decent living.

According to 2015 World Bank Report, the youth's population is expected to grow by 42.5 million between 2010 and 2020, even in countries such as Ghana and Tanzania, where the number of wage jobs has grown by around 10 percent, the increase is not enough to absorb all the new entrants to the workforce. The states that are supposed to galvanise the private and public resources to create jobs for the citizenry seem helpless and preoccupied with other challenges, including the protection of corrupt regimes than creating employment. Regional and sub-regional efforts in the creation of institutions and schemes such as the New Partnership for African Development (NEPAD); The African Continental Free Trade Area (ACFTA); ECOWAS trade liberalisation schemes and several multilateral interventions to mitigate the impact of employment crisis have been difficult. Since 1990, economies in Africa have seen some level of growth, boosted by reforms in macroeconomic management and an improved ease of doing business. However, the growth has not translated into productive jobs, a major problem for a West African region with a high population of young employment seeking youths.

One of the hallmarks of globalisation in the contemporary world is the integration of the Africa economies into the global capitalist system, altering significantly the barriers to international investment. Ordinarily, this should accelerate the rate of employment; rather globalization has compounded the woes of many developing economies.

## **The Paper**

This presentation, therefore, seeks to: Interrogate the major causes of employment crisis in Africa in a globalised world order from the West African perspective; Identify the major challenges of African countries in addressing unemployment; Suggest concrete ways in which Africa can address its employment problems. The paper will also be guided by the following questions: What are the major causes of employment crisis in Africa? Why has employment generation policies not worked in Africa? What can be done to address the endemic crisis of employment in Africa?

## **Conceptual Clarification**

## Concept of Unemployment Crisis

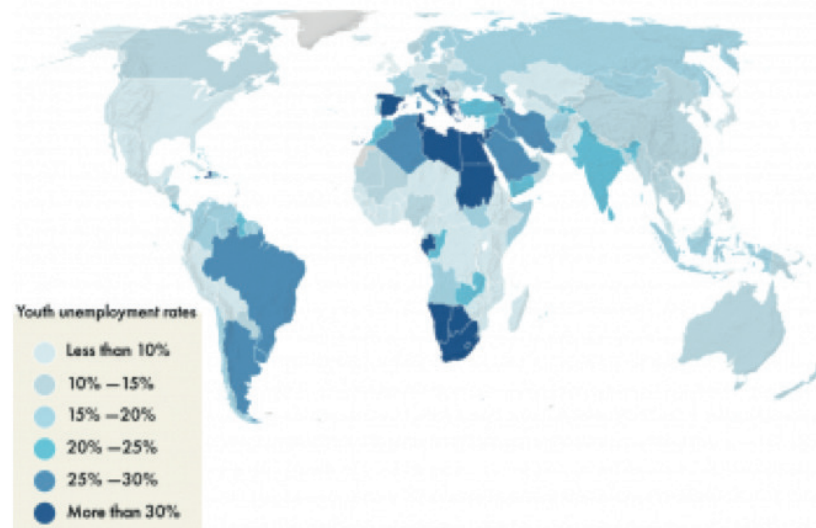
Employment Crisis means an employment management crisis, lack of access to paid employment or Lack of formal or informal employment to employable adult population. According to the United Nations, Sub-Saharan Africa boasts the world's youngest population with more than three-fifths of its inhabitants under the age of 25. The region's working age population is estimated to rise from 522 million in 2015 to 600 million, an increase of 45 percent by 2030. According to the International Monetary Fund, much of Africa's share of GDP and employment comes from the informal economy. Whereas in the past the unemployed and those in the informal sector in Africa were mainly the uneducated, now the face of unemployment and the urban informal sector in lower middle-income countries is becoming that of the secondary or tertiary school graduate. And, in low-income countries, even though the youth are entering the job market in unprecedented numbers, underemployment is gaining traction.

In its 2020 report, the International Labour Organisation, a specialised agency of the United Nations, indicates that the global youth unemployment rate stands at 13.6%. The contributing factors to this high rate of global youth unemployment are largely due to the lack of job opportunities, but also as a result of barriers labour market, like limited work experience and the increasing size of the population itself – worldwide, there are approximately 1.3 billion young people between the ages of 15 and 24 as shown below.

Currently the countries with the highest rates of youth unemployment are:

- 1. Gabon: 36%**
- 2. Tunisia: 36.3%**
- 3. French Polynesia: 36.9%**
- 4. Botswana: 37.3%**
- 5. N. Macedonia: 39.1%**
- 6. Namibia: 39.5%**
- 7. French Guiana: 39.6%**
- 8. Bosnia: 39.7%**
- 9. Saint Vincent and the Grenadines: 41.7%**
- 10. West Bank and Gaza: 42%**





**Source :** World Bank, Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15-24) (modeled International Labour Organization estimate), 2019

The statistics above indicate that issue of Unemployment is a global Phenomenon and not restricted to Africa alone . The statistics above show that some countries in Eastern Europe like Bosnia, and war ravage Palestine’s West Bank and Gaza are among nation with highest unemployment rate in the world. In Africa Gabon, Tunisia, Botswana and Namibia are among the highest, signifying that out of top ten countries in the world four are Africans. In Nigeria, for example, the crisis is manifesting in people paying huge sums of money to be able to secure employment in the public service. Graduates are made to resort to riding commercial motorcycles popularly called Okada as a source of employment and a large numbers idle and not engaged in any form of employment.

### **Concept of Globalised World**

Globalisation is a process of economic integration that removes all trade barriers amongst the nations of the world. It is championed by the developed Western countries with the full support of the World Trade Organization (WTO). Globalization consists of three basic elements (Zaki, 2003). The first basic element is the increasing move towards information liberalisation and open markets as manifested by lowering tariffs and bringing down trade barriers. The Second element is the growing mobility of investment capital across national boundaries creating a worldwide network of financial and capital markets. And, the third relates to the use of information technology

and its space reduction capacity through telecommunication channels reducing the world into what is dubbed a global village. Africa had complained that all the benefits of liberalisation through globalisation have gone to developed Western countries due to lopsidedness of the WTO in favour of developed countries. Also, in Davos, Switzerland in 2001, during the World Economic Forum developing countries alleged that globalisation had not been fair to them, it rather widened the gap between the rich and poor countries, it failed to improve Africa's poor infrastructure, shrank its trade with other continents and blossomed its foreign debt portfolio as the much trumpeted as the foreign investment failed to materialise (Zaki 2003). Globalisation has also affected African economies by robbing us of the best brains that would have transformed the continent: 38% of all US Medical doctors and 12% of all US scientists were Indians and Africans, and significant percentage of skilled workforce of US corporations like Microsoft and Intel. Globalisation rather than assisting Africa to solve its employment crisis further compounded it.

### **Theoretical Framework**

This paper adopts the neo-functional theory as espoused by Ernst B. Haas, Leo Lindberg and others from early 1970s and the political economy theory. The neo-functional theory holds that people with specialised knowledge and skills must take the lead in regional integration because the complexity of the difficulties nations face is mainly technological. Its major focus is on the "spillover effect" (Pfaltzgraff & Dougherty, 2008). This group of presumptions is the foundation for the original neo-functional explanation of the European integration process. The concept of "spillover" effectively captures its understanding of change. The phrase was first used in two unique ways: First, as a kind of shorthand for summarizing the occurrence of (further) integration; and Secondly to denote the impetus and underlying logic of integration via growing functional/economic interdependence. The theory advises governments not to give up on cooperative efforts in a tumultuous world with conflicting organisational actors, its postulations are also crucial to understanding the benefits of interconnectedness of economic formations in both advanced and developing economies (Pfaltzgraff & Dougherty, 2008). In light of this, Haas agrees that his earlier theory of regional integration should be replaced by a comprehensive theory of interdependence (Pfaltzgraff & Dougherty, 2018). However, in reality, the

construction of regional integration assumes that the governments within a region are aware of how closely related their economic fortunes are. Successful teamwork founded on interdependence and supported by regional group formation and functional linkages would enhance socio-economic development and create employment for the teeming population of unemployed in Africa.

Therefore, the essence of integration is not only in terms of regional groupings but deliberate collaboration and systematic engagement for purpose of development among African economies if they are to exit the unemployment trap. The neo- functionalist theory is pertinent to this discussion because Africa needs to collectively come together multilaterally or bi-literarily to pull resources together and improve its trade and business relations rather than looking towards other continent for solutions to their socio-economic problems.

The paper further interrogates the crisis of unemployment in Africa by adopting the political economy approach or a theory from both the classical and Neo Classical perspectives. The proponents of the classical political economy are Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill, David Hume amongst others. Neo- classical political economy aligned with the claims made by the classical economist and stressed that for there to be full employment equilibrium, there have to be control of inflationary gap and general recession. They opined that government intervention is needed to inject money into the economy and embark on fiscal monetary policies to create employment and development of the economy. Political economy is the interaction between economic policies and their social political contest. It is a tool for understanding the material production in the society and the continuation of social forces and classes which form the basis upon which a clear understanding of factors that led to increasing unemployment in most developing economies of Africa and Latin America. Two school of thoughts emerged in the political economy theory: classical and the neoclassical political economy. Classical political economy is concerned with the growth and development of economic systems and the societies, thus, socio-economic and political factors that may implode or facilitate the growth of the economy are the subject matter of the classical political economy. Classical political economy deals strictly on the production, distribution, exchange and consumption of goods and services and the role of government and the market in the growth and development of a nation and in a real sense, preaches against government intervention of the nation

economy and are in favour of the capitalist society. The shift from a deregulated economy to a state regulated economy, massive investment by successive African governments to the present are an explicit explanation for the crisis of unemployment in many African states.

Political economy as a theory has been used by scholars to undertake various studies ranging from the process of colonisation and de-colonisation, under development and dependency, political instability and dependency, political instability as well as unemployment in many African states (Ryndina, 1985:54).

Further more, the theory of political economy itself deals with the basis of social development in the society the production of material wealth, the mode of production. The subject matter of political economy as an approach is to study the social relation of people in the production process in any society and how invariable policies are made to further protect their interests, in provision of social and material goods such as loans, scholarships, plots of urban land and employment.

Analysis truly captures the African unemployment situation especially in the realm of general crisis of development, including the roles of political leadership in Africa, international multilateral institutions and attitude to development.

### **Identified Causes and Challenges of Managing Unemployment Crisis in Africa: Lesson from Nigeria.**

#### **Massive Corruption**

Corruption remains one of the major threats to the development of Africa. According to former World Bank President, Paul Wolfowitz, Nigeria has lost US\$ 300 billion to corruption in the last four decades. These unfortunate trend is attributed to African countries inability to transform its economy, including creating much needed employment. Resources duly budgeted for infrastructure and public corporation or for proper oversights and regulations of private enterprises are looted with reckless abandon. For example, in Nigeria, billions of dollars was budgeted for turnaround maintaining of Nigeria's moribund refineries in Kaduna, Port Harcourt and Warri but they remain unproductive with many workers losing their source of employment thereby becoming redundant. Similar fate befell the Ajeokuta steel complex in Kogi state Nigeria.

## **Lack of Effective Partnership and Collaboration among African States**

African countries are not willing to integrate their economies and develop workable development partnerships, we overlook the opportunities available to us locally by struggling to do business with the western world rather than harness the opportunities on the continent. It is sad that contracts, consultancies and jobs are given to foreign firms and businesses to the exclusion of competent firms in Africa, this kind of attitude must change for any meaningful development of our African local content. Also, integrating policies such as NEPAD, AFCTA and protocols on free movements of goods and services across the continent are not impacting on the economy because of unwillingness of Africa leaders to domesticate and implement its strategic agreements and enhance African collaboration. The shameful aspect is that we prefer and cherish our relationship with former colonial powers neglecting the opportunity in our Africa brotherhood and ties. If African countries must exit its employment crisis, it should open up its economies to Africa businesses and harness the vast opportunities in the continent. The gas pipeline partnership agreement between Nigeria and Morocco that will lead to creation of about an estimated 1.2 million jobs across West Africa and enhance the economy of African states is worthy of mention and highly commended, also exchange programme in the area of youth education programme and scholarship is the way to go if we desire the much needed development of the continent a feat which Morocco is noted for in its collaboration with Nigeria..

## **Political will by Leaders**

Many Africa leaders lack the political will to carry out positive reforms of their societies that will engender transformation of their countries. The leadership problem of the continent is a clog in the wheel of development. Africa people should take seriously the election and democratic process by participating and ensuring that leaders are held accountable for their actions, rather than allowing unserious mediocre leadership to hold sway thereby making the continent the laughing stock of the world. For example, recently a leader of an African country after about 30 years on the seat was almost senile at an international forum of American and African leaders without being aware of where he was, this is despicable! Africa, if it is serious, should elect leaders that can drive its industrialisation and competitiveness in the global arena;

leaders that will prioritize job creation.

### **Poor Research Funding**

Another serious cause of employment crisis in Africa is lack of credible data on the number of unemployed people and other demographic statistics. In Nigeria, census figures have been politicized, and there is lack of acceptable figures on the no of population. This problem has affected development planning in many African countries. For African countries to confront its employment crisis head on, it should be able to gather credible data about the number of its citizens, those available to be employed, those underemployed, those unemployed and the number of available employments and so on. Our investment in research is abysmally low as most research institutes and universities lack the funds to carry out research that will impact on the African economy and fast track development.

### **Culture, Values and Ethical Issues**

The cultures and values of several African countries affect the creation of jobs. Many Africans have a carefree attitude to work, and they also prefer white collar jobs to farm work or other perceived strenuous jobs. We hold on tenaciously to our crude and subsistence farming techniques and cultural practices such as expensive marriage and burial ceremonies, lavish celebrations and festivals gulping huge sums of scarce investible funds that could have been used for investments. Many Africans find it difficult to adjust and imbibe new technology and adapt them ingeniously to local conditions through creative means, but prefer to devote times to unnecessary frivolities and idle talks neglecting research and innovation which are the hallmark of contemporary global societies.

One of the unfortunate habits which damage African economy is the quest for imported luxury goods from America, Europe and China, creating employment for their citizens, and stifling local industries. We import goods like textiles, cars, furniture, building materials, clothing, perfumes, cutleries, toothpick and even food, which can be produced on the continent and create elusive jobs for the teeming unemployed. African as a matter of necessity should patronise made in Africa goods as much as possible and patronise locally made products. We seem to have a penchant to believe that African products are inferior to western imported products.

In the late 2013 report on social inclusion, the World Bank considers youth unemployment to be a form of social exclusion, particularly in developing countries: it hinders and degrades the role of young people in society and the development of their countries, and it reduces their personal well-being and future opportunities. Women in sub-Saharan Africa are also disadvantaged in finding jobs, as they usually have less access to quality education and healthcare compared to their male peers. Access to work space and land is also important, especially for women, who are often denied land rights in many African societies despite the large population of women. These types of values negatively affect the quest for scientific and industrial development that will create much needed employment.

So, the question is: how can we make the agricultural sector attractive to the youth? How can we get them interested in a sector that is not yet well developed in many African countries? How can we mainstream women into our development plan to drastically improve our employed population across Africa?

### **Skills Development and Training**

Developing the skills of Africa people is critical to provision of productive employment opportunities in a changing labourmarket. Africans should invest more to gain the skills they require through the education system, while also ensuring that private sector and individuals generate jobs to absorb these skilled manpower. In this regards, the curricula of educational and research intuitions in Africa should focus on technical and vocational education that are innovative enough to meet current and evolving labour demands and a deliberate government policy that increases spending in that direction.

N'Zue(2021) opines that "one of the reasons so many young people are being excluded from the labour market is a mismatch between their skills and the market's demands."Africa has failed to train people for its needs," he said. "Instead, it has been training young Africans to satisfy or meet the needs of other people."In Senegal, for example, he explained that the agricultural sector employs nearly 80 percent of the workforce, but that the majority of university graduates study subjects such as economics, the humanities and international relations. While these fields are important, according to him, such degrees leave young people either living in Africa unemployed or underemployed or migrating to places like the US or Europe.It is very difficult,

if not impossible; to convince those university graduates to forgo studies in fields thought to lead to more lucrative professions such as finance, management, law and medicine in favour of studying farming and agriculture (N,Zue, 2021).

The best trained brains have to find a way of migrating for greener pasture in advanced countries due to poor wages and poor conditions of service. For example, many Nigeria doctors trained in Nigeria has to move to America, Europe and even Saudi Arabia to earn more money, rather than stay in Africa and expand their profession to create much needed employment, this affect most profession including university lecturers and secondary and primary teachers.

## **Conflicts**

Conflicts remain a catalyst for employment crisis in Africa; many African societies are bedeviled with conflicts of various dimensions with its attendant social disruptions. The conflict could be civil wars, communal conflicts, Cattle–headers conflict, insurgencies, struggle for self-determination, ethnic and religious conflict amongst others. These conflicts displace a large number of active people and damage industries and agriculture production and other economic disruption. In Nigeria, the raging clash between farmers and headers has driven people away from their farm lands in the fertile agricultural North central part of the country with fear of food shortages. Similarly, the Boko Haram insurgency in the North – East of Nigeria for over a decade has increased the number of unemployed persons, displaced a lot of people most of whom live in internally displaced camps. These scenarios are replicated in Mali, Burkina Faso, Ghana and Senegal.

Unemployment and underemployment are among the main barriers to development in West Africa. Not only does the exclusion of vibrant young people from the labour force perpetuate poverty, it also breaks down social cohesion and can be associated with higher levels of crime and violence among idle youth (IRIN, 2014).

Africans should move quickly to stabilise and douse these distractive and disruptive conflicts if we are desirous of exiting our unemployment dilemma, most of the conflicts are actually avoidable and meaningless, rather than biker on mundane issues, we should dissipate energy on what will create employment and enhance the living standard of the African people. It is, indeed, sad that most of the conflicts are precipitated by foreign interest and



some by local power mongers who care less about the effect on the already impoverished and traumatised people.

### **Population Explosion**

Fellow Africans, African population is growing astronomically and we need to do something about this phenomenon, the pace of growth for wage-employment cannot keep up with the growing population: Africa has the largest population of active young people that desire to be properly employed. We are not creating enough jobs to accommodate the increasing population, therefore breeding a large army of vulnerable unemployed youths that could be available for recruitment by bandits and war mongers who may be ready to provide temporary cushion to them.

### **World Bank/IMF Induced Reforms**

The Bretton wood institutions: The World Bank and the International Monetary Funds are strategic players in Africa economic development quest. They have been prescribing economic blueprint which in their reasoning will assist African states to manage their moribund economies. These prescriptions have not yielded the much desired result in the area of employment creation and overall socio-economic development. For example, the Structural Adjustment Programme (SAP) was shoved down the throat of the African states in the late '80s without success.

Also, most public companies privatized or commercialised such as the Nigeria Airways, Nigeria Telecommunications company, Power Holding Company, Peugeot automobile, Aluminum Smelter Company IkotAbasi, Newspaper manufacturing company and several others too numerous to mention in Nigeria, collapsed with thousands of workers laid off worsening the unemployment situation in the country. Similar reforms carried out in the public service led to massive retrenchment of staff and strikes which further affected the already prostrate economy. The main point here is to underscore the need for reform programmes by multilateral organisation like the WB/IMF that will take cognisance of Africa peculiar situation and inputs. Programmes should be implemented with human face and serious consideration should be given to its impact on people's jobs and employments.

## **Use of Expatriates**

The increasing outsourcing of jobs that Africans are qualified to do in abundance, constitutes a serious impediment to Africa exiting its employment challenges. Many foreign firms that are given large contracts in many African countries prefer to bring in their nationals to manage sensitive tasks that Africans are capable and qualified to handle. In Nigeria, you will see a lot of foreign engineers working for companies like Julius Berger, a German firm or many Chinese working on railway remodeling sites or road construction sites thus, depriving many well-trained Africans of employment opportunity.

## **Technological Advancement**

Advancement in technological and scientific fields, has further shrunk available job spaces, the use of office clerks and typists is fast fading away as most offices embrace the use of computers and other ICT facilities. The production of robotics, 3-D printing (or additive manufacturing technology), artificial intelligence, and ascendancy of what is known as the Fourth Industrial Revolution (4IR) has significant implications for the future and nature of jobs. The downside of disruption could be significant job losses owing to workers being replaced by technology and machines, as well as changes to the nature and location of work.

## **Lack of Economic Diversification of African Economies**

African countries should diversify their economies if they are to cope with rising employment demands, a situation where they depend on basically extractive minerals for export will not create the type of jobs needed. This is partly because much of the growth in sub-Saharan African countries over the past decade has been driven by the extractive industries - oil, gas and minerals - "While these industries generate output and revenues that are reflected in GDP growth, they're not particularly big job creators" (source). The number of jobs created in these sectors, relative to outputs and revenues, is much lower than in export-oriented manufacturing. Africa should diversify and focus on other sources of income, especially manufacturing and heavy industries and mechanised agriculture.

## **Lack of Access to Credit Facilities**

Accessing credit facilities by business is one of the key challenges of many, banks are reluctant to grant loans and credit facilities which impede the creation of wealth and by extension Jobs, strenuous collaterals and referees are often demanded making young persons to remain unemployed even when they desire to own their own businesses to be gainfully employed.

## **Poor Implementation of Development Policies and Programmes**

Development policies and programmes are poorly implemented. In Nigeria, for example, successive governments have rolled out beautiful programmes, which have not led to the desired goal of enhancing the unemployment status of the country. We had programmes such as the National Economic and Development Strategy (NEEDS), which sought to make Nigeria among the ten largest economies by 2020, but we are in 2023 and Nigeria is a far cry from achieving that objective. Before then, we had vision 2010. Also, programmes such as Sure-P, creation of 1,000 Jobs for youths in the 774 local government across the country has yielded no much results due to corrupt and poor implementation by executing government agencies. Many of the agricultural programmes especially River Basin Development Authority (RBDA) is a conduit pipe for corruption, which hardly adds any value.

## **Impact of Unemployment**

Unemployment has a devastating impact on not only Africa but most Third World economies. This ranges from increased frustration and depression among people. Recently, a published research based on data from 63 countries links unemployment to one out of every five suicides across the globe. Every year, around 45,000 people take their own lives because they are out of work or someone close to them is affected by unemployment (Mercy Corps, n.d.).

There is also increased desire of young people to migrate to Europe and other advanced economies in search of Jobs. Most of them end up doing menial work- sweeping streets, morticians, taxi driving and even prostitution. They are racially abused and traumatized, but have to swallow their pride due to fear of returning home to face unemployment and poverty.

It is said that the idle mind is the devil's workshop; the unemployed people

tend to indulge in criminality and other social behavioral problem such as rape, drug addition, alcoholism, unprotected sex, heightening the spread of HIV, venereal diseases, drug addition, gangsterism, recruitment into rebel and insurgents and extremist groups. A recent World Bank survey showed that about 40% of those who join rebel movements say they are motivated by lack of jobs.

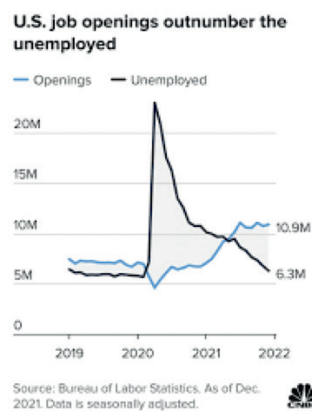
## Opportunity for the Future

Building synergies within Africa in areas of comparative advantage will salvage Africa. For example, we must commend the Nigeria Morocco gas pipeline initiative which will cost about \$25 billion with a 5,600 km of pipeline and is expected to create thousands of jobs. The project will create wealth and improve the standard of living, integrating economies within the region; mitigate against desertification and other benefits as a result of reduction in carbon emission (Jeremiah, 2022).

Other integration projects such as the ECOWAS driven Trans-West Africa rail line, power projects and road network if fully implemented and executed will facilitate development and provide opportunities for more employment for Africans.

The New Partnership for African development and various economic integration policies on trade liberalization and Bi-lateral trade agreements should be intensified.

Africa is looking forward to when it will be able to create Job openings that will outnumber the unemployed and seek employment from other climes, a situation currently prevalent in the United States as seen in the graph below.



The graph shows that in the US job opening outnumbered the unemployed as at 2022 a situation if we work hard in Africa we can also attain in the next few decades.

## CONCLUSION

Africa unemployment has reached a crisis proportion and there is a need for all hands to be on deck to tackle the problem. We have reviewed the causes of the soaring unemployment in Africa from the West African perspective, including the challenges of managing them, and also discussed the impact and prospects for the future. African countries should collectively come together, to genuinely and progressively address African challenges as a bloc in order to fast track its renaissance and development and solve its unemployment and poverty problems.

## RECOMMENDATIONS

1. There is need for African countries to invest in research by funding and establishing research institutes to conduct researches that will address her developmental challenges.
2. Increase learning and training of young unemployed in vocational skills and entrepreneurship to decrease the large number of unemployed on the continent.
3. A deliberate policy action by African countries to collectively co-operate among themselves to enhance their economy by building strong and enduring partnership.
4. A collective shift in mindset and orientation towards made in African goods and abandoning imported goods as a major way of booting local manufacturing thereby creating Jobs
5. Countries need to ensure people have the skills they need to minimize impacts of loss of jobs due to advance in technology to be able to compete for available jobs as the 4IR offers new opportunities to create jobs through modernised agriculture and export-led manufacturing, as well as modernised services, tourism and the creative industries, including savings, microloans, seed money, and other age-appropriate financial services
6. Sustained Anti-corruption fight to ensure resources are judiciously used to create employment and development across Africa.
7. Promote the tenets of democracy and good governance across the continent and institute mechanism to hold leaders accountable.

## REFERENCES

- Adamu, N. and Abdullahi, Y. M. (2019). The Impact of Wealth Creation and Employment Generation in Nigeria: Role of Entrepreneurship In: Nasarawa Journal of Political Science, Volume 7, No 1 and 2 June 2019 PP 68-75.
- Akpuru-Aja, A and Ibe, A. N. (2012). Repositioning the State of Development in Africa issues, Challenges and Prospects. Enugu: Phyceekerex Publishers.
- Ali, A. (2003) Anti- Corruption Crusade in Nigeria. Abuja: Soft Land Associates.
- Amstutz, M. R. (1999). International Conflict and Cooperation: An Introduction to World Politics. London: McGraw –All Collage Publishers
- APRM Nigeria Country Review Report 2008
- Omale, A. M.; Aliogba, E. and Tom, U. A. (2014). The Challenge and Effect of Party Politics on Socio-Economic Development of Nigeria 1999-2015, In: Nasarawa State Journal of Political Science Vol. 7, page 143-153
- Basse, C. O. and Nduyo, N. A. (2017). Political Economy of Global Formations Lagos: Concept Publication Limited
- Dougherty, J. and Pfaltzgraff, R. L. JR. (2008). Contending Theories of International Relations: A Comprehensive Survey. London: Longman.
- Jeremiah, K. (2022). Nigeria – Morocco Gas Pipeline Project in Guardian Newspaper 16th September retrived from [www.guardian.ng](http://www.guardian.ng).
- N'Zue, F. K. (2021). The Director of the Economic Policy Analysis Unit for the Economic Community of West African States (ECOWAS) Commission.
- Todaro, M. P. and Smith, S.C. (2015). Economic Development. London: Pearson Education Limited.
- Yew, L.K. (2011). From Third World to First. New York: Harper Collins Publishers.
- World Bank Country Report 2015 <http://issuu.com/world.bank.publications/docs/9781464800108>  
<http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/youth-bulge-a-demographic-dividend-or-a-demographic-bomb-in-developing-countries>
- Zaki, B.M. (2003). Salvaging the Nigeria Economy. Zaria: Hadiza Giwa Press.

# La contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire

## The contribution of Moroccan investments to job creation in Côte d'Ivoire

SANOOGO Mamadou <sup>1</sup>

### Résumé :

Les pays en développement mettent tout en œuvre pour attirer sur leurs territoires les investissements directs étrangers indispensables à la création de valeur et d'emplois. Le Maroc s'est particulièrement illustré en Côte d'Ivoire en devenant un investisseur de premier plan dans la perspective de conquérir le marché de l'espace CEDEAO.

L'objectif de ce papier est de montrer la contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire.

La méthode pour y parvenir est basée sur l'exploitation des ressources documentaires.

Nous faisons le constat que la présence des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire est forte, diversifiée et pourvoyeuse d'emplois décents.

**Mots-clés :** Investissements marocains ; Emplois ; Côte d'Ivoire.

### Abstract :

Developing countries do everything they can to attract foreign direct investment to their territories, which is essential for the creation of value and jobs. Morocco has particularly distinguished itself in Côte d'Ivoire by

---

<sup>1</sup>Enseignant-Chercheur, Département d'Economie, UFR Sciences Sociales, Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo. Tél : +225 0101624266, B.P. 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire [mamadousanogo448@gmail.com](mailto:mamadousanogo448@gmail.com)

becoming a leading investor with a view to conquering the market in the ECOWAS region.

The objective of this paper is to show the contribution of Moroccan investments in job creation in Côte d'Ivoire.

The method to achieve this is based on the exploitation of documentary resources.

We observe that the presence of Moroccan companies in Côte d'Ivoire is strong, diversified and provides decent jobs.

**Keywords :** Moroccan investments; Jobs; Ivory Coast.



## INTRODUCTION

Les investissements sont une source stable de financement pour les pays en développement et sont censés favoriser le transfert de savoir-faire nécessaire au décollage économique.

Pour attirer des investisseurs sur son territoire, la Côte d'Ivoire a entrepris de nombreuses réformes notamment par l'adoption d'un nouveau code des investissements et la mise en place d'un centre de promotion des investissements. Pour de nombreuses entreprises, ce pays est une porte d'entrée en Afrique de l'Ouest. Quelle est la contribution des investissements marocains dans la création d'emplois en Côte d'Ivoire ?

Ce travail se décline en trois axes. Le premier concerne les généralités sur les investissements directs étrangers. Le second porte sur les investissements directs marocains en Afrique. Le troisième traite des investissements marocains en Côte d'Ivoire.

### I. GENERALITES SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Les investissements directs étrangers (IDE) correspondent à la création ou à l'acquisition, par une entreprise non-résidente d'une entreprise localisée sur le territoire national.

Si l'Afrique est de plus en plus attractive, il convient de préciser que cette attractivité n'est pas profitable au continent car malheureusement, l'essentiel des IDE se dirigent vers les matières premières (agricole, minière, minière), il n'y a pas de réels transferts technologiques. Le jeu des rapports de force tend à maintenir dans les PED les conditions financières et sociales les plus favorables aux multinationales (bas salaires, conditions de travail, rapatriement des bénéfices, fiscalité avantageuse, dégradation de l'environnement dans le cas des compagnies minières...).

Les IDE à destination de l'Afrique subsaharienne se dirigent vers les industries extractives qui continuent d'attirer l'essentiel des IDE. Par exemple, en 2016, les IDE à destination de la Côte d'Ivoire étaient de 292.3 milliards de FCFA dont 32.5% pour le secteur des industries extractives ; 21.3% pour les télécommunications, notamment l'absorption de Côte d'Ivoire Telecom par le groupe français Orange qui détient désormais 75% de Orange Côte d'Ivoire ; 18.1% pour l'intermédiation financière, en particulier avec l'arrivée du groupe marocain ATTIJARI WAFABANK et seulement 12.3% pour l'industrie manufacturière.

Cette situation est imputable à l'incapacité des pays africains à mettre en œuvre une gouvernance à même d'induire un impact significatif de

l'exploitation des ressources naturelles sur l'économie nationale, associée à la faible marge de manœuvre dont disposent les gouvernements dans le processus de négociation des contrats avec les multinationales. Les ressources exploitées ne font en général l'objet d'aucune transformation locale et sont souvent exportées à l'état brut générant ainsi peu de revenus et d'emplois pour les pays hôtes.

La rentabilité dépendra du niveau éducatif (transmission, assimilation, adaptation et diffusion de la technologie dans le tissu économique) renforçant la capacité d'absorber la technologie d'une part et l'existence de firmes locales qui s'approprient la technologie d'autre part. Dans ces conditions, le transfert de technologie des FMN vers les entreprises locales a lieu via l'assimilation des techniques par les nationaux ainsi, les IDE sont rentables et le rattrapage en terme de développement s'effectue : c'est l'amorce du décollage économique.

Malgré les plans d'ajustement structurel et la colonisation, les pays asiatiques sont parvenus à rendre les IDE rentables car ils ont su s'imposer et défendre leurs intérêts vitaux lors des négociations de contrats avec les FMN en termes d'échange de technologie contre l'accès à leurs marchés.

C'est l'exemple de la Chine qui attire et bénéficie des IDE puisque le transfert de technologie est réel, effectif, ce rattrapage technologique grâce aux IDE, permet et accélère le décollage économique.

## **1 - Les motivations des IDE**

En raison des liens économiques, culturels, linguistiques et politiques entretenus avec ses anciennes colonies, les IDE de la France se dirigent majoritairement vers l'Afrique subsaharienne francophone faisant ainsi de la France son premier partenaire. Les motivations sont entre autres, le maintien d'une sphère d'influence pour asseoir une position diplomatique et culturelle sur la scène internationale. De plus, la France est consciente que sans développement dans les pays d'origine, les migrations non contrôlées risquent de se poursuivre. Pour ce faire, l'Agence française de développement (AFD), organisme ayant à la fois le statut d'établissement public et d'institution financière spécialisée, est l'instrument clé des IDE français à l'Afrique, notamment lorsqu'il s'agit de financer des projets et des programmes de développement dans les pays africains.

Les motivations des IDE en provenance des pays émergents et à destination de l'Afrique :

- Un approvisionnement stable en ressources naturelles, ce qui explique la forte concentration dans le secteur minier et énergétique (garantir la sécurité

des approvisionnements en matières premières) ;

- Le marché potentiel que représentent les classes moyennes ;
- Achat ou location de terres cultivables ;

Près de la moitié des investissements réalisés par les entreprises chinoises en Afrique sont dirigés vers le secteur minier et celui des hydrocarbures.

## **2 - Les avantages des IDE pour les pays d'accueil**

Les IDE favorisent la création d'activités qui engendrent des emplois et fournissent des revenus à la population. Ainsi, la Chine est devenue l'atelier du monde grâce aux IDE.

Elle reçoit plus d'IDE que tout le continent Africain réuni, ce qui lui a permis de développer ses industries. La population a afflué dans les villes attirées par les emplois créés, ce qui a permis de réduire l'extrême pauvreté qui régnait dans les campagnes. La consommation progresse tant pour l'alimentation que pour les biens durables. Les PED peuvent négocier à la faveur de ces IDE, des transferts de technologie qui leur permettent une montée en gamme.

C'est ce qu'a réussi la Chine, qui a développé certaines industries de haute technologie (télécoms et ordinateurs avec Lenovo), ou encore le Brésil pour l'aviation. Les entreprises locales en tirent bénéfice dans la mesure où elles sont conduites à imiter les firmes transnationales, tant dans leurs productions (développement de la contrefaçon et de l'imitation dans l'habillement dans des pays comme la Chine ou la Turquie) que dans leurs méthodes de production.

De plus, le développement des investissements permet une amélioration de la compétitivité des PED. Cela leur permet d'augmenter leurs exportations et de mieux s'insérer dans l'économie mondiale. Les entreprises étrangères implantées en Chine réalisent une part considérable des importations et des exportations chinoises. Cela permet ainsi aux pays émergents d'investir à l'étranger à leur tour. Des entreprises indiennes ou chinoises ont acheté des firmes américaines pour accéder à leurs technologies et à leurs réseaux commerciaux. Des entreprises chinoises s'implantent en Afrique pour accéder aux produits primaires dont la Chine a besoin pour son développement. La Chine et Taiwan ont parfois recouru aux IDE pour tenter d'obtenir de certains Etats des soutiens et une reconnaissance diplomatique. D'autre part, l'augmentation des rentrées fiscales grâce à la croissance de la production industrielle permet à ces pays de financer des infrastructures : routes, voies ferrées, réseaux de télécommunication. Une amélioration des infrastructures permet la formation d'un marché national et facilite l'acheminement des marchandises vers les ports, donc les exportations.

L'accès plus facile aux nouveaux produits favorise une augmentation de la consommation dans le pays. Tout ceci attire de nouveaux investissements étrangers et favorise le développement industriel. Disposant de ressources supplémentaires, l'Etat peut aussi mettre en place un système de santé indispensable. Tout ceci permet une amélioration du niveau de vie et l'état de santé des populations. L'Etat peut aussi financer les écoles et les universités indispensables pour former une main-d'œuvre plus qualifiée. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée attire les IDE et est indispensable pour la montée en gamme. L'Inde a ainsi su tirer profit de l'augmentation du nombre de ses ingénieurs en informatique qui, de plus, maîtrisent bien l'anglais, pour s'assurer un rôle de tout premier plan dans les services informatiques. L'Etat peut enfin encourager la recherche-développement, indispensable pour envisager une montée en gamme de la production.

Les IDE présentent ainsi trois avantages majeurs pour les PED : source de financement stable ; transfert de technologie et accroissement des exportations des PED vers les pays développés.

Mais si, forts de ces avantages, les PED se sont faits concurrence pour attirer les IDE, ils découvrent que les IDE ne présentent pas que des avantages. Ils peuvent même présenter des dangers pour le développement et pour la démocratie dans ces pays.

### **3 - Les limites des IDE pour le développement des pays d'accueil**

Pour attirer les IDE, les PED ne sont pas en position de force face à des firmes transnationales dont le chiffre d'affaires est parfois supérieur au budget de l'Etat qui les accueille. Ce sont ces firmes qui décident des conditions de production et aussi de ce qu'il faut produire et où. Or, ces choix destinés à augmenter les profits de la firme ne sont pas toujours favorables au développement. En effet, en investissant dans les PED, les firmes transnationales cherchent souvent à améliorer leur compétitivité grâce à des coûts de production plus faibles. Loin d'œuvrer en faveur du développement, ces firmes font pression sur les salaires et s'opposent aux progrès du droit du travail et de la protection sociale qui alourdiraient leurs coûts. Elles privilégient les dictatures capables de brider les syndicats et les mouvements sociaux. Comme, en outre, elles imposent aux Etats qui les accueillent des conditions fiscales léonines qui les privent des ressources espérées, la hausse du niveau de vie n'est pas celle qu'on espérait et les conditions de vie ne s'améliorent que très lentement, voire pas du tout. Elles s'installent dans les villes et y attirent la main-d'œuvre la plus jeune et la plus qualifiée au détriment des entreprises locales et des campagnes, où les investissements

sont délaissés. Elles contribuent ainsi à creuser les inégalités en laissant de côté des pans entiers de population. Par ailleurs, elles se soucient peu de la protection de l'environnement et n'hésitent pas à quitter un pays où les règles deviendraient trop contraignantes sur ce point.

Outre le fait qu'elles prélèvent sans compter les ressources naturelles de ces pays au risque de les épuiser, elles n'hésitent pas à rejeter dans l'air ou dans les eaux des déchets polluants au détriment de la santé, voire de la vie des habitants de ces pays. On en a eu des exemples en Côte d'Ivoire ces dernières années dont le tristement célèbre reste « L'affaire du Probo Koala, une catastrophe environnementale survenue en Côte d'Ivoire en septembre 2006 ».

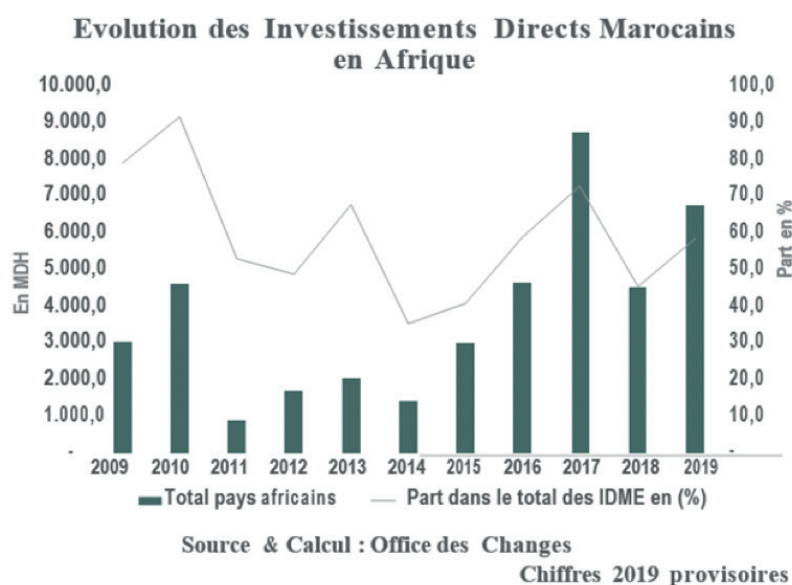
Les firmes transnationales décident de ce qu'il faut produire et où il faut produire.

Nombre d'entre elles considèrent les PED comme des réservoirs de matières premières. Elles convoitent le pétrole, les minerais, les terres de ces pays. Ainsi, l'essentiel des IDE dans les PED se font dans les industries extractives. Ces pays perdent la maîtrise de leurs matières premières que les firmes transnationales surexploitent sans penser au long terme. En outre, ils sont à la merci des variations de cours de l'énergie et des matières premières, ce qui leur interdit la possibilité de bâtir aisément des projets de développement à long terme. Même quand ces IDE permettent le développement industriel, il s'agit souvent d'activités d'assemblage. Dans ce cas, il n'y a aucun transfert de technologie.

Il en résulte des économies exagérément extraverties et dépendant fortement des exportations. Ces pays sont à la merci des décisions d'investissement des firmes transnationales sur lesquelles ils n'ont aucun pouvoir. Les décisions sont prises au siège des multinationales et même les filiales locales n'ont aucun pouvoir sur les implantations ou les investissements. Les firmes transnationales n'hésitent pas à quitter un pays si les conditions leur paraissent plus favorables ailleurs. Les IDE à destination des PED se concentrent d'ailleurs sur quelques zones, en particulier l'Asie du Sud-Est tandis que l'Afrique est encore délaissée, même si sa part augmente en raison de la convoitise qu'exercent ses matières premières, sur les pays émergents. Si les transferts technologiques vers l'Afrique ne s'opèrent pas facilement et rapidement, c'est que les ingénieurs et les ouvriers capables de les mettre en œuvre et des administrations désireuses de les provoquer et faciliter font défaut : les cadres les mieux formés sur le continent s'expatrient et les cadres de la diaspora ne retournent pas pour servir le continent.

## II. Investissement Directs Marocains en Afrique subsaharienne

Au cours de la période 2009 – 2019, les investissements directs marocains en Afrique passent de 3 Mds DH en 2009 à 6,8 Mds DH en 2019 affichant un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3%. Ces investissements ont atteint leur niveau le plus haut durant cette période en 2017 avec une valeur de 8,8 Mds DH. La part des investissements directs marocains en Afrique dans le total des investissements directs marocains à l'étranger s'établit à 58,7% en 2019 avec une part moyenne de 59,5% durant la période 2009 – 2019.



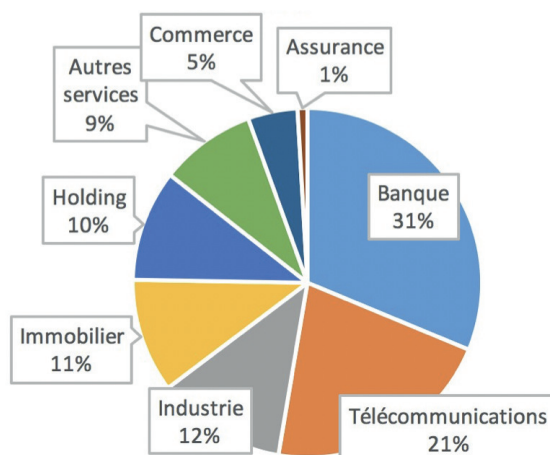
En 2019, les investissements marocains en Afrique sont présents dans 29 pays contre seulement 9 pays en 2009. La Côte d'Ivoire se place en première position avec une part de 21,4% en 2019, suivie du Tchad avec 19,8% puis le Sénégal avec une part de 14,7%. Ces trois pays représentent à eux seuls, 55,9% du total des IDM en Afrique en 2019.

L'Égypte, pays destinataire d'un montant record de ces investissements en 2017, occupe la 7ème place en 2019 (3,7% du total des IDE en Afrique en 2019 contre 61,1% en 2017).

Par secteur, les IDE marocains en Afrique touchent un nombre important de secteurs (plus de 13 secteurs en 2019 contre seulement 7 secteurs en 2009).

Le secteur des banques est classé au premier rang avec une part de 39,4% en 2019 (quasi-stabilité par rapport à 2009 : 36,3%). Le secteur des télécommunications arrive en deuxième position avec une part de 21,1% (baisse par rapport à 2009 avec une part de 59,9%). En troisième position, vient le secteur de l'industrie avec une part de 13,5% (Hausse par rapport à 2009 avec une part de seulement 2,6%). Ces trois secteurs accaparent 74,1% du total des IDM à destination de l'Afrique en 2019.

### Répartition des IDE marocain par secteur vers l'Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)

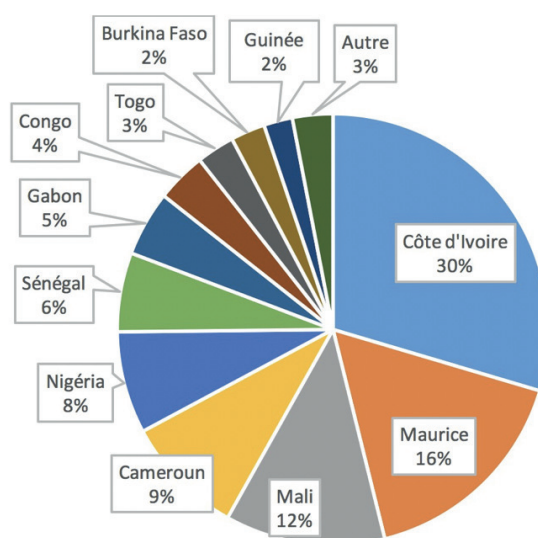


Source : Office des changes

Par pays, en termes de stock, la Côte d'Ivoire est le premier pays de destination des investissements marocains en Afrique en 2018 avec 7,1Mds DH. Ce montant représente 33,1% du stock d'IDE marocains en Afrique. Elle est suivie des îles Maurice avec un encours de 2,3Mds DH, de l'Egypte (1,8Md DH) et du Gabon (1,6Md DH). L'encours de ces quatre pays représente 59,3% du stock des investissements directs marocains en Afrique à fin 2018.

Au premier semestre 2015, les entreprises marocaines avaient réalisé 30 % des investissements agréés par le CEPICI, soit environ 51 milliards de F CFA, contre environ 33 milliards de F CFA durant les six premiers mois de cette année.

### Répartition des flux des IDE marocains par pays en Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)



Source : Office des changes

## Investissements directs étrangers en provenance de l'Afrique

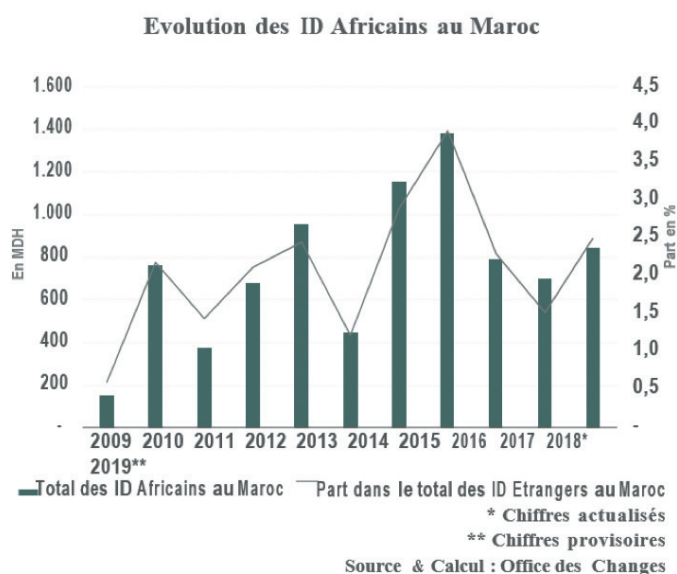
Les investissements directs étrangers en provenance de l'Afrique représentent 2,5% du total des IDE reçus en 2019.

Ces investissements atteignent 846,6 MDH en 2019 contre seulement 151 MDH en 2009, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 18,8%.

Au cours de cette période, ces investissements ont atteint leur niveau le plus haut en 2016 avec une valeur de 1,4 Milliard de Dirhams.

Répartis par pays, les IDE provenant de l'île Maurice occupent pour la quatrième année consécutive la première position avec 619,3 MDH en 2019. Leur part dans les IDE Africains au Maroc se situe ainsi à 73,2%. Pour l'instant, les pays africains au sud du Sahara ne sont pas véritablement exportateurs d'IDE à destination du Maroc.

La répartition des investissements africains au Maroc par secteur est marquée par la diversité des secteurs cibles de ces investissements. En effet, le secteur des Energies et mines occupe en 2019 la première place (219,3MDH) suivi du secteur Holding (158,5MDH) et du secteur Immobilier (150,1MDH). La part de ces trois secteurs s'élève à 62,4% du total des IDE Africains au Maroc.



## I. LES INVESTISSEMENTS MAROCAINS EN CÔTE D'IVOIRE

### 1 - LES FORMES D'IMPLANTATION DES ENTREPRISES EN COTE D'IVOIRE

#### 1.1 FRANCHISE

La franchise est un contrat de vente et de distribution de biens ou services par



lequel une entreprise dite « le franchiseur » concède à une ou plusieurs entreprises indépendantes, « les franchisés », le droit d'utiliser tout ou partie des titres de propriétés intellectuelles lui appartenant (nom commercial, marque, brevet, droit d'auteur, savoir-faire, assistance technique...), en contrepartie d'une rémunération directe ou indirecte (pourcentage sur le chiffre d'affaires ou sur les bénéfices).

Ainsi en Côte d'Ivoire, il existe plusieurs enseignes présentes dans différents domaines.

Citons entre autres le prêt à porter avec les marques Kiabi, Guess, Aldo ; la restauration avec les enseignes Paul, Burger King, KFC, Hippopotamus ; la grande distribution avec Carrefour, Casino, Super U ; et enfin l'hi-Tech avec la Fnac.

## **1.2 CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE**

La joint - venture (JV) est très courante en Côte d'Ivoire. En effet, elle désigne un contrat par lequel les opérateurs économiques s'associent en vue de conduire un projet dont les gains seront partagés mutuellement.

Elle peut être une solution durable et efficace de pénétrer le marché ivoirien. Les structures locales apportent l'expertise et le réseau tandis que les entreprises étrangères apportent le financement et la technicité, au profit d'une économie grandissante et de la réduction du chômage.

En Côte d'Ivoire la JV est courante dans le domaine pétrolier et minier. Dernier rapprochement en date dans le secteur de l'agro-industrie, celui de CFAO et de Heineken qui misent 152 millions d'euros afin d'installer une brasserie.

## **1.3 ACQUISITION D'UNE STRUCTURE LOCALE EXISTANTE**

Vous avez la possibilité de racheter tout ou partie d'une activité existante. En effet, cette opportunité s'avère indispensable quand le secteur d'activité impose l'acquisition d'une licence d'exploitation.

## **2 - IDE ET PRESENCE MAROCAINE**

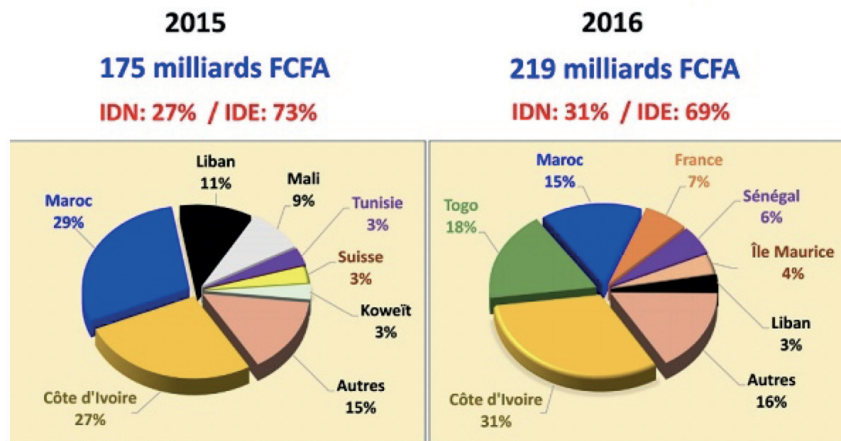
La Côte d'Ivoire accueille la plus forte concentration d'entreprises marocaines en Afrique subsaharienne. C'est avec ce pays que le Maroc a tissé les meilleures relations économiques sur le continent. Le Maroc est devenu l'un des premiers investisseurs étrangers en Côte d'Ivoire, dont il a fait une porte d'entrée pour sa stratégie d'expansion économique et commerciale en

Afrique subsaharienne.

Depuis 2010, le Maroc réaffirme son africanité et fait de l'Afrique subsaharienne son nouveau terrain d'expansion. Sa Majesté le Roi Mohammed VI en personne sillonne le continent pour renforcer les liens économiques et politiques avec ses pairs africains. L'offensive en Côte d'Ivoire est spectaculaire : en 2015, le Maroc est devenu le premier investisseur étranger, devant la France.

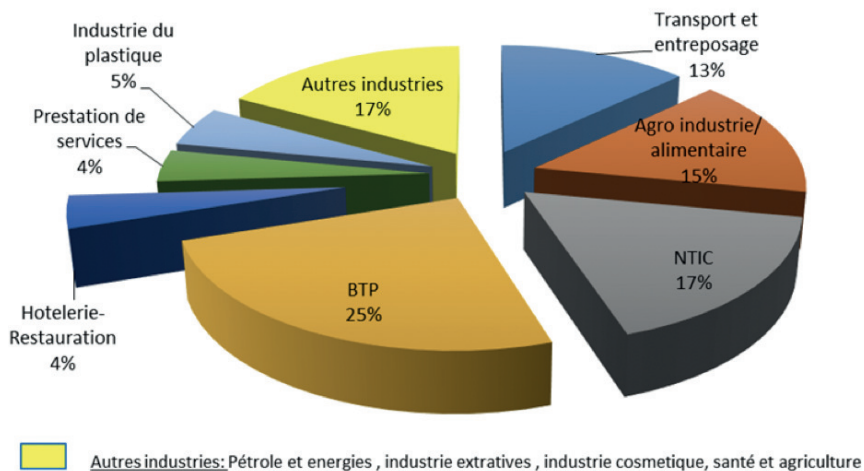
Si les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Maroc sont en nette progression et ont atteint 200 millions de dollars en 2015 contre 80 millions de dollars en 2010, c'est principalement en matière d'investissement que les relations économiques entre les deux pays ont connu une véritable accélération au cours de ces dernières années.

### ➤ Répartition des investissements par origine



Office des changes

### Répartition des IDE marocain par secteur vers l'Afrique subsaharienne en 2015 (en pourcentage)



Source : Rapport du Bilan 2016 du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire)

## 2.1 Le secteur financier (banque et assurance)

Le secteur bancaire ivoirien est le plus important de la zone UEMOA. Avec 31 établissements (29 banques et 2 établissements financiers) fin 2020, la Côte d'Ivoire concentre un peu moins de 30 % des comptes clients de la zone et représente 40 % de la masse monétaire globale de la zone UEMOA. Si dans sa configuration le marché a longtemps été caractérisé par une présence d'établissements issus de la période coloniale comme les filiales des groupes français BNP et Société générale et de certains acteurs locaux et sous-régionaux, le milieu est aujourd'hui plus homogène et diversifié. La concurrence et la compétitivité se sont accrues avec le renforcement de la présence des banques étrangères, attirées par les perspectives de développement de l'économie, notamment sur le segment de la banque de détail. L'un des traits caractéristiques des évolutions observées est la diversification des pays d'origine des maisons mères des banques en Côte d'Ivoire, historiquement dominées par les groupes français. La nouvelle cartographie de l'actionnariat du système bancaire distingue essentiellement trois pôles : les capitaux étrangers historiques provenant de l'Occident, dont la France, les capitaux provenant des pays arabes et les capitaux de l'Afrique subsaharienne dont la Côte d'Ivoire. Au niveau de l'UEMOA, les trois premiers groupes sont : Ecobank (Togo, huit filiales, 14 % de part de marché), Bank of Africa, filiale de la BMCE (Maroc, huit filiales, 10,8 %) et la Société Générale (France, cinq filiales, 9,8 %).

Les trois grandes banques marocaines, Attijariwafa Bank, Banque populaire et BMCE Bank of Africa sont présentes en Côte d'Ivoire à travers leurs filiales respectives : La Société Ivoirienne de Banque (SIB), Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) et Bank of Africa Côte d'Ivoire (BOA). Ces banques jouent un rôle majeur dans le financement de l'économie ivoirienne et dans la création d'emplois.

En 2017, les filiales des trois banques marocaines se sont engagées auprès de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) afin de soutenir la PME ivoirienne à hauteur de 230 milliards de FCFA (350 millions d'euros). La présence des banques marocaines contribue aussi à l'amélioration du taux de bancarisation en Côte d'Ivoire et à l'inclusion financière des populations.

Par ailleurs, des projets structurants en Côte d'Ivoire ont été réalisés par les filiales des banques marocaines qui apportent de précieux financements à des projets censés contribuer à reconfigurer le quartier des affaires d'Abidjan. C'est notamment le cas du projet de la Baie de Cocody (marina, parc urbain, hôtels de luxe, viaduc, etc.) que réalise l'entreprise marocaine Marchica

Med. Le financement (400 millions d'euros) a été apporté par le Maroc, qui a notamment convaincu la Banque Islamique de Développement (BID) de mettre la main à la poche.

Le projet qui est suivi avec beaucoup d'intérêt par le Roi Mohammed VI, est une vaste étendue de terre reprise par remblaiement sur la lagune Ebrié bordant le Plateau, le centre des affaires de la capitale économique. C'est en grande partie un cadeau du Maroc à la Côte d'Ivoire.

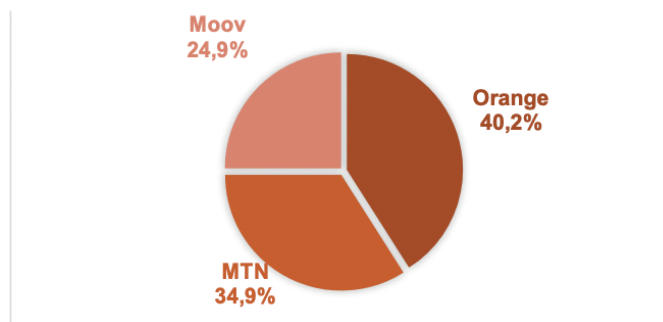
Quant au marché ivoirien de l'assurance, il évolue favorablement (taux d'accroissement annuel de 40 % sur les cinq dernières années) en dépit d'un taux de pénétration encore faible. Selon l'Association des sociétés d'assurance de Côte d'Ivoire (ASA-CI), avec un chiffre d'affaires global estimé à 548,8 M EUR en 2018 et un taux de pénétration de 1,7 %, le marché ivoirien de l'assurance demeure, de loin, le leader dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance) suivi par le Cameroun et le Sénégal. Par le jeu des placements et des prises de parts des assureurs dans les sociétés, le secteur de l'assurance contribue au financement de l'économie nationale et se positionne comme l'un des plus importants moyens de mobilisation de l'épargne. Le marché des assurances est majoritairement constitué de compagnies à capitaux nationaux et africains, les plus importantes étant le groupe SAHAM et Atlantique Assurances (Maroc), NSIA, Groupe Loyale, GNA (Côte d'Ivoire) ou encore le groupe SUNU (Sénégal) ; l'assurance digitale est également en plein développement avec quelques acteurs tels Baloon Assurance, Monassurance ou encore WiASSUR. Les intérêts européens sont représentés par Axa (France) et Allianz (Allemagne-France), qui occupent une part non négligeable avec 15 % de la capitalisation du secteur. Au 31 décembre 2020, on dénombrait 41 compagnies d'assurances en Côte d'Ivoire réparties en 31 sociétés d'assurances non-vie et 10 sociétés d'assurances-vie.

Les Compagnies d'assurances marocaines sont fortement représentées en Côte d'Ivoire avec les filiales de Saham Assurance, Wafa Assurance, RMA Watanya et Atlanta.

## **2.2 Le secteur des télécommunications**

Le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire est dominé par trois principaux opérateurs (Orange, MTN et Moov) qui se partageaient 38,8 millions d'abonnés à la téléphonie mobile en 2020, avec un taux de couverture du territoire de plus de 97,54 % au GSM, pour un chiffre d'affaires d'environ 335 millions d'euros.

#### Parts de marché selon le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile au 30 juin 2020



**Source :** Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire, juin 2020

L'opérateur historique des télécommunications marocaines, Maroc Télécom est présent sur le marché ivoirien depuis l'acquisition de Moov Côte d'Ivoire, la filiale locale de sa maison Etisalat en 2015. Le Groupe Maroc Télécom, opérateur de référence et leader au Maroc est également présent dans dix autres pays d'Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad et Togo. Il y accompagne plus de 70 millions de clients Mobile, Fixe et Internet. Aujourd'hui, ces dix filiales s'unissent sous une même identité : « Moov Africa ». Ainsi, Moov Côte d'Ivoire devient Moov Africa depuis le 22 janvier 2021. La part de marché de Moov Africa Côte d'Ivoire atteint 26% à fin septembre 2021. Maroc Télécom, qui opère en Côte d'Ivoire sous la marque « Moov », a fait son entrée dans ce pays par suite du rachat des filiales de l'émirati Etisalat au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger, en République Centrafricaine et au Togo. Moov Côte d'Ivoire (20.24% du marché en 2015) est le troisième opérateur en Côte d'Ivoire, derrière Orange Côte d'Ivoire (41.85%) et MTN (32.93%). En 2015, Maroc Télécom comptait 51 millions d'abonnés dans l'ensemble des pays de présence du Groupe.

Maroc Télécom a procédé à des investissements massifs en Côte d'Ivoire pour rendre les services disponibles et accessibles pour la jeunesse, les populations ivoiriennes et les entreprises ivoiriennes, de sorte qu'elles accèdent au savoir, à la formation, à la connaissance et à l'information. Pionnière parmi les entreprises marocaines à s'être implantées en Afrique, Maroc Télécom tire désormais une partie considérable de sa croissance de ses nouveaux marchés : pas moins de 43% du chiffre d'affaires et 36% de l'excédent brut d'exploitation du Groupe proviennent des filiales africaines. Pour réussir, Maroc Télécom n'a pas lésiné sur les moyens, avec 20 milliards de dirhams d'investissements. Ces investissements marocains contribuent au développement économique des pays d'accueil et au renforcement de leur attractivité à travers l'amélioration de la connectivité, le désenclavement des

zones reculées et la généralisation de l'accès des populations aux TIC, sans oublier la multitude d'emplois créés. Malgré la rude concurrence des opérateurs déjà bien implantés sur le marché ivoirien, tels que le français Orange et le sud-africain MTN, le Groupe Maroc Télécom est devenu l'une des sociétés de télécommunication les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

### **2.3 La grande distribution**

Concernant le secteur de la grande distribution, on note l'implantation de Label'Vie et de Afriquia SMDC, filiale du Groupe marocain Akwa, sur le marché de la distribution des carburants. Le Groupe de distribution pétrolière Akwa (Afriquia) a acquis fin 2014, 80% du capital du distributeur ivoirien Klenzi.

### **2.4 Secteur du BTP**

Le secteur du BTP occupe de même une place de choix dans la relance économique. Sa contribution au PIB est estimée à 5,6 % en 2019. En 2016-2017, environ 60 % des investissements publics y ont été réalisés. Le chiffre d'affaires est en moyenne de plus de 800 M EUR par an.

L'un des secteurs les plus dynamiques et ayant de bonnes perspectives de croissance étant les BTP, plusieurs opérateurs du secteur se sont positionnés sur ce marché. Ainsi, Lafarge Holcim Maroc Afrique (LHMA), joint-venture entre la Société Nationale d'Investissement (SNI) et le Groupe Lafarge Holcim a acquis le contrôle de Société ivoirienne de ciments et matériaux (SOCIMAT). De même, Ciments de l'Afrique (CIMAF) est présent sur ce marché avec deux unités de production de ciment.

### **2.5 Secteur de l'immobilier**

Face au déficit de logements en Côte d'Ivoire (29 389 150 hab. selon le recensement général de la population et de l'habitat en 2021), tous les grands promoteurs immobiliers marocains se sont positionnés sur ce marché dont une classe moyenne grandissante émerge. C'est l'exemple notamment d'Addoha, d'Alliances et de Palmeraie Développement qui se sont engagés à construire des dizaines de milliers de logements avec l'appui des banques marocaines implantées dans le pays.

En Côte d'Ivoire, l'accès au logement demeure une préoccupation majeure pour les populations ainsi que pour les pouvoirs publics. Le déficit de

logement est estimé à environ 500 000 logements par an et ce déficit croît d'environ 10% chaque année.

## **2.6 Secteur des engrais**

D'autres secteurs comme les engrais ne sont pas en reste. Ainsi, le Groupe OCP, conscient que l'Afrique dispose de 60% des terres arables du monde, marque sa présence notamment en Côte d'Ivoire avec sa filiale OCP Africa. L'OCP, groupe marocain, leader mondial des phosphates a ouvert une usine dans la capitale ivoirienne. Le géant mondial du phosphate y a implanté une unité de mélange et de stockage d'engrais destiné au marché régional. Le groupe projette de construire des usines dans 15 pays africains. Le continent représente l'un de ses principaux marchés et 25% de son chiffre d'affaires pour 1.7 million de tonnes d'engrais exportés en 2016.

## **2.7 Secteur de l'industries**

Dans le secteur industriel de la mousse polyuréthane en 2016, le groupe Palmeraie Industries&Services, à travers sa marque Dolidol, a implanté une nouvelle usine dans la zone industrielle d'Abidjan. Richbond, un autre groupe marocain de literie a ouvert une usine à Abidjan dont quasiment toute l'équipe (110 personnes) est ivoirienne. Le projet est lancé en 2015 pour un coût de 12 millions d'euros.

## **2.8 Secteur des infrastructures**

Baptisé « Point de débarquement aménagé Mohammed VI de Locodjro », le débarcadère de Locodjro inauguré en 2017, a une capacité de 20 000 tonnes supplémentaires pour le marché abidjanais et a coûté environ trois milliards de FCFA. Il est composé de six bâtiments dont deux sont dédiés au fumage du poisson, un hall aux poissons, un bâtiment froid, un bâtiment de commerce et un bâtiment dédié au social. L'infrastructure vient remplacer le site d'Abobo Doumé où pêcheurs, revendeurs et clients se côtoyaient dans un espace insalubre. Le projet est une solution durable en termes d'amélioration des conditions de vie et de travail d'environ 5 000 personnes dont 2 400 marins pêcheurs et 1 600 mareyeuses. Ce débarcadère présente d'éviter aux femmes de développer des maladies causées par la fumée et de sortir de la pauvreté grâce à l'augmentation de la production en ressources halieutiques et la conservation des produits dans des chambres froides réduites pertes après la pêche. Il a permis aussi, de promouvoir l'activité de la pêche et la

création de milliers d'emplois directs et indirects ainsi que de meilleurs revenus. L'ouvrage, d'un coût d'environ trois milliards de FCFA, est le fruit de la coopération ivoiro-marocaine.

Le groupe marocain Intelcia, spécialiste dans la relation client s'est implanté en Côte d'Ivoire, où il a investi plus de deux millions d'euros et créé 500 emplois, notamment des conseillers et des managers. Le groupe gère la relation client pour des entreprises des secteurs les plus divers, des télécoms aux assurances en passant par le e-commerce et l'automobile.

A côté de ces grandes entreprises, on retrouve aussi de nombreuses PME marocaines implantées en Côte d'Ivoire telles que IB Maroc, GFI Maroc, Arkeos, etc.

## CONCLUSION

Les IDE à destination des PED se concentrent sur quelques régions, en particulier l'Asie du Sud Est et l'Afrique du Nord tandis que l'Afrique subsaharienne est encore délaissée, même si sa part augmente en raison de la convoitise qu'exercent ses matières premières, sur les pays émergents.

Ces pays ont d'abord attiré des investissements massifs sur leurs territoires avant d'être des pays exportateurs d'IDE. L'essentiel des investissements s'oriente vers les industries extractives et réalise peu de transfert de savoir-faire.

Le Maroc a fait de la coopération avec les pays du Continent Africain une priorité de sa politique étrangère et a insufflé une nouvelle dynamique à ses échanges avec ces pays. L'Afrique est devenue la première destination des investissements marocains à l'étranger.

L'importance des investissements marocains en Afrique révèle la conviction des entreprises marocaines dans les potentialités du continent et affirme par-là les liens d'amitié, d'entente et de coopération séculaires qui ont toujours existé entre le Maroc et les pays africains.

La présence des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire est forte, diversifiée et se renforce d'année en année en raison de l'excellence des relations politiques et par les nombreux accords et conventions signés entre les deux pays.

Les investissements étrangers favorisent la création d'activités qui génèrent des milliers d'emplois à travers le recours à la main-d'œuvre locale durant la construction et l'exploitation de des infrastructures.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIALLO Laouratou, Industrie minière : Enjeux et Perspectives de développement durable en Afrique subsaharienne : cas de la République de Guinée, thèse de doctorat, Université Hassan premier, FSJES, Settat, 2014.

Djé, P., 2007. Les Déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : Leçon pour l'UEMOA (Document d'étude et de recherche No. DER/07/03). BCEAO.

EL WAZANI, Y., SOUAF, M., « La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc : un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires », Université Ibn Zohr, École Nationale de Commerce et de Gestion, 2006.

MOUJAHID, M., KHARISS, M., ASSABANE, I., « Impact des investissements directs étrangers sur la création d'emploi : cas du Maroc », Revue "Repères et Perspectives Economiques" [En ligne], Vol. 6, N° 1 / mars 2022, mis en ligne le 30 mars 2022.

Mwayila Tshiyembe, La politique étrangère des grandes puissances, L'Harmattan, paris, 2010, 294p.

Wautabouna OUATTARA, « Analyse de la contribution des IDE à la croissance pro-pauvre en Côte d'Ivoire », PED N° 01/2009, pp1-30.

Yung-Hsiang Cheng, Transfert de Savoir-faire en matière d'exploitation ferroviaire à grande vitesse entre la SNCF et les compagnies ferroviaires implantées à Taiwan et en Corée du Sud, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 2002.

# La (re)considération comptable du capital humain : qu'en est-il ?

Mounir BELLARI <sup>1</sup>

## Résumé :

La comptabilité comme discipline quatre fois millénaire, se trouve actuellement plus subjective qu'objective vu qu'elle favorise l'actionnaire au détriment des autres parties prenantes de l'entreprise. La preuve c'est que jusqu'à nos jours, le capital humain, comme principale composante du capital intellectuel, même s'il est considéré par une majeure partie de la doctrine économique-managériale comme un investissement, nous ne pouvons pourtant que constater son absence du bilan comptable de l'entreprise. En effet, les ressources humaines ne sont pas reconnues comme des actifs dans les différents référentiels comptables. Une telle situation est justifiée tantôt par la difficulté de son évaluation et tantôt par l'obstacle juridique du droit de propriété.

Dans cet article, nous cherchons à montrer dans quelle mesure la (re) considération comptable du capital humain est un atout pour l'entreprise. Pour atteindre cet objectif, nous allons, dans un premier temps, rapprocher le système comptable actionnarial (actuel) du système comptable partenarial (ciblé), puis nous essayerons de clarifier le concept du capital humain et élucider sa déconsidération par le comptable, et enfin nous expliciterons les principales propositions de son évaluation permettant de le mettre en valeur tout en présentant quelques voies légitimant cette reconsidération.

**Mots-clés :** Capital humain, (re)considération comptable, évaluation comptable, comptabilités actionnariale et partenariale.

---

<sup>1</sup> Doctorant à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat – Souissi, Université Mohammed V de Rabat – Maroc. Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance Managériale (LARCEPM) [mounir.bellari@gmail.com](mailto:mounir.bellari@gmail.com)

## INTRODUCTION

Par contraste aux facteurs de production classiques symbolisés par le travail et le capital physique et financier, reconnus nettement par la quasi-totalité des écoles économiques, le capital humain s'est imposé comme variable prééminente dans l'économie moderne. « La théorie du capital humain » a émergé, comme le rappellent Lepack et Snell (1994), par les travaux de Goode (1959), Schultz (1961) et Becker (1962). Ces économistes ont mis en exergue l'importance des « actifs immatériels », le « niveau de formation » du personnel, ainsi que leur « savoir-faire ».

Cependant, et il faut le reconnaître, comme le confirme Kiker (1966), la « graine » de la notion de capital humain a été semée bien plus avant avec toute une série d'économistes comme Petty (1691), Smith (1776), Say (1821), Farr (1853), Wettstein (1867), Walras (1874), Von Thünen (1875), Roscher (1878), Engel (1883), Fisher (1897) ou Sidgwick (1901).

Mais ce sont, incontestablement, les articles de Schultz (1961) et Becker (1964) qui ont permis la germination de cette graine surnommée capital humain. En effet, ces deux auteurs ont contribué de manière décisive à l'inclusion de ce concept dans la théorie économique moderne. Pour eux le capital humain est l'ensemble des aptitudes, physiques comme intellectuelles, de la main-d'œuvre favorable à la production économique.

Depuis les travaux fondateurs de ces deux auteurs, le capital humain a fait l'objet d'un intérêt considérable chez la population des chercheurs, notamment en sciences de gestion, et surtout en temps des crises. D'ailleurs, la crise économique de 2008 est un exemple évocateur du stimulus de la recherche sur le capital humain, mettant en valeur son rôle crucial dans la performance des organisations et l'impact imminent de sa négligence par les firmes (Stiglitz, 2009).

Ces recherches ont porté sur divers aspects du capital humain, dont principalement :

- L'aspect conceptuel, avec les travaux qui ont exploré (et explorent encore) ses différentes dimensions et son positionnement vis-à-vis des concepts connexes à l'instar du capital immatériel et du capital intellectuel (Bessieux-Ollier et al. 2006) ;
- L'aspect méthodologique, avec les travaux menés sur son évaluation et son

développement, comme l'a montré l'exemple de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, 1996) ;

- L'aspect technique, avec les travaux abondants ayant porté sur sa comptabilisation dans le bilan des entreprises (Marquès, 1974).

Dans notre article, nous nous intéresserons particulièrement à ce troisième aspect. En effet, l'appréciation comptable du capital humain a toujours été son « talon d'Achille » (Flamholtz, 1972). D'ailleurs, dans les années 70, nous avons assisté à une concentration des articles dans cette discipline. Hélas, ce sujet de recherche, a été mis aux oubliettes pendant presque deux décennies (les années 80 et une bonne partie des années 90). Or, grâce à des revues spécialisées dont principalement the Journal of Human Resource Costing and Accounting (JHRCA, 1996) et the Journal of Intellectual Capital (JIC, 2000), le nombre de recherches dans ce domaine s'est nettement accru, puisque ces deux revues ont accaparé plus de 80% des articles sur la décennie 2000-2009 (Guthrie et al. 2012).

Ce débat conduit à la question centrale suivante : Qu'en est-il de la (re) considération comptable du capital humain ? Cette question se traduit en plusieurs sous-questionnements à même de répondre à la préoccupation principale du présent article :

- Que préconisent les systèmes de normalisation comptables nationaux et internationaux ?
- Le capital humain peut-il s'imposer dans une comptabilité purement actionnariale ?
- Mieux encore, mérite-t-il le statut comptable d'actif proprement dit ?

L'objectif principal du présent travail est donc de montrer dans quelle mesure la (re)considération comptable du capital humain permettrait-elle d'améliorer d'avantage l'image fidèle du patrimoine de l'entreprise, et par là plébisciter une comptabilité « partenariale ».

Pour répondre à cet ensemble de questions, une revue de littérature narrative est effectuée, basée sur une analyse documentaire qui explore les contributions universitaires les plus pertinentes au sujet du capital humain et son traitement comptable actuel, le dévalorisant, et celui ciblé, le valorisant. L'examen commence par :

- i. Un état des lieux du système comptable prédominant sur la scène des affaires, qui dévalorise le capital humain ;
- ii. Puis explorer les arguments en faveur d'un nouveau système de

comptabilité favorisant la valorisation du capital humain en découvrant une panoplie de modèles de son évaluation ;

iii. Et montrer la voie permettant d'éclairer cette reconsidération comptable via, d'une part, une doctrine comptable plus influente, surtout en termes d'enseignement éthique et citoyen de la comptabilité, et d'autre part, une réglementation comptable plus encourageante s'inscrivant dans le cadre de la loi-cadre n°03-22 formant charte de l'investissement reflétant la volonté de l'Etat marocain d'opérer « un bond qualitatif en matière de promotion de l'investissement » .

Il est nécessaire de souligner que cet article se concentre sur les publications qui fournissent une compréhension originale des points forts et faibles de la reconnaissance du capital humain en tant qu'actif comptable. Ce travail explore en revanche, une cinquantaine d'articles universitaires et rapports institutionnels portant sur le débat « (re)considération comptable du capital humain », datant de 1960 à 2022.

## **I. Comptabilité « actionnariale » vs comptabilité « partenariale » : états des lieux**

### **1 - Le système comptable actuel :**

Nul doute que c'est le modèle actionnarial qui s'est imposé jusqu'à nos jours comme système comptable répondant aux exigences du monde des affaires. Plusieurs auteurs ont souligné que la comptabilité est au service des investisseurs actuels et potentiels (Capron, 2005 ; Chiappello, 2005 ; Berland, et Pezet, 2009). Ce privilège cédé aux investisseurs trouve sa justification comptable dans le fait que ces derniers représentent le « combustible » en tant qu'une source importante de financement de la croissance de l'entreprise, d'une part, et dans le risque pris par une telle décision, d'autre part.

Ainsi, Richard (2010), considère la comptabilité comme « une discipline subjective » vu qu'elle est « modelée par un sujet qui a le pouvoir » en fonction de ses préoccupations. Donc, la comptabilité, selon un tel raisonnement, est une image configurée par le postulat de la partie prenante prédominante. De ce fait, nous pouvons dire que la logique boursière a pris le dessus sur la logique comptable pure qui prône une comptabilité équitable par son image fidèle.

Par ailleurs, une telle vision reste contestable dans une économie dématérialisée où le capital immatériel est le principal protagoniste. Aussi, les différents scandales financiers vécus durant ces dernières décades (l'affaire Madoff, la fraude Enron, la Banque Barings, la faillite de World.com, Parmalat, etc.) ont pu dénuder le système comptable actuel et déballer ses failles. Ces événements ont permis, aussi, l'émergence d'une vision comptable inaccoutumée en dévoilant ses enjeux d'ordres social et politique (De Blic, 2004).

Une vision étendue de la comptabilité que nous pouvons désigner par « partenariale », qualifiée de sociale ou sociétale, tend à occuper une partie du terrain avec la théorie des parties prenantes dans ses dimensions descriptive, normative et instrumentale (Freeman, 1984 ; Hill et Jones, 1992 ; Charreaux et Desbrières, 1998), faisant concurrence à la vision comptable étroite exclusivement économique orientée vers les actionnaires (Friedman, 1970).

Cependant, le « lobby » actionnarial reste toujours maître de la situation. En effet, Richard (2010) l'a relevé en précisant que « la pression des actionnaires court-termistes est tellement forte qu'ils en viennent à vouloir demander des distributions qui sont fondées sur des chiffres potentiels ». Autrement dit, encourager une gestion des résultats comptables par des pratiques discrétionnaires opportunistes (Mills et Newberry, 2001 ; Philips et al., 2003 ; Joos et al., 2003 ; Dunbar et al., 2004). C'est cette pression actionnariale qui semble être la raison principale pour laquelle Emmanuel Faber, ex-PDG de Danone, a été écarté en 2021 par son conseil d'administration, vu qu'on lui reprochait d'avoir négligé le compte de résultat pour s'occuper de sauver le monde.

Alors, peut-on, dans de telles conditions, parler d'image fidèle reflétant les performances économique-financière réelles de l'organisation ? C'est dans ce sens que certains auteurs, comme Morgan (1988), sont allés jusqu'à considérer l'objectivité comptable comme un mythe, et par conséquent remettre en cause l'une des principales caractéristiques de l'information comptable : la fiabilité .

Notons que l'avènement des normes comptables internationales IFRS, avec leur adoption depuis 2005, a fortement contribué à l'exaltation de ces « nuits de noce » immuables entre le système comptable et les investisseurs, avec le dévoilement qu'elles génèrent.

## 2 - Le « levier » IFRS :

Toute la philosophie des normes IFRS repose sur le fait de traduire la réalité économique et non juridique de l'entreprise. C'est ce que les anglo-saxons désignent par « substance over form », et que la comptabilité française a traduit en prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique. Une réalité qui doit aider l'investisseur dans sa prise de décision, et par là faciliter la circulation des capitaux sur le marché financier. Donc, nous pouvons considérer l'investisseur comme « l'enfant gâté » de ces normes comptables internationales. L'IASB (International Accounting Standard Board) estime que l'investisseur financier est le destinataire privilégié de l'information comptable. Ce choix est justifié, selon le normalisateur international, par la qualité d'intelligibilité, c'est-à-dire que pour l'IASB l'investisseur dispose d'une « connaissance raisonnable des activités économiques et de la comptabilité et la volonté d'étudier l'information d'une façon raisonnablement diligente » (IAS, 1998). Ainsi, les autres parties prenantes (Etat, créanciers, personnel, etc.) se trouvent marginalisées par ce traitement sélectif. Mais pour l'IASB, il s'agit d'une évidence, vu que les normes IFRS ne peuvent pas satisfaire toutes les préoccupations informationnelles des partenaires de l'entreprise. Cette conception s'oppose au modèle comptable partenarial de l'entreprise qui s'articule autour du dialogue et de la concertation entre les différentes parties prenantes, abstraction faite de la régularité des liaisons conventionnelles entretenues avec l'entreprise (Capron, 2005).

Donc, nous pouvons constater que le discours des IFRS ne colle pas avec les nouvelles valeurs managériales qui insistent sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). En effet, dans son livre vert, la Commission européenne (2001) indique que « la plupart des définitions de la responsabilité sociale des entreprises décrivent ce concept comme l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes » . C'est ainsi que certains chercheurs comme Ball et al. (2000), O'Dwyer (2001) et Crowther et Hosking (2005) soutiennent que les professionnels comptables ne peuvent pas jouer un rôle significatif dans la sensibilisation de l'entreprise vis-à-vis de la RSE, du fait de leur dévotion au modèle financier qui favorise l'investisseur . Alors, peut-on concilier entre des

normes comptables focalisées sur un actionnaire à vision court-termiste et le développement de pratiques RSE dans le cadre d'une approche stakeholders élargie ? La satisfaction des besoins des actionnaires l'emporterait sur toute considération environnementale ou sociale (Zhang et Andrew, 2014). Nul doute que cette surexploitation irrationnelle des ressources naturelles, ainsi que la considération des salariés comme variable d'ajustement par défaut sont le résultat d'un système économique au sein duquel la création de la valeur économique reste la finalité suprême.

Il est loin de penser que la sauvegarde du capital humain constitue une préoccupation majeure pour le système comptable actuel, et le traitement comptable de toute dépense inhérente au capital humain en tant que charge, en témoigne indéniablement. Un tel traitement « répulsif » et dévalorisant du capital humain nous interpelle et nous pousse à s'interroger sur les origines d'une telle marginalisation.

## **II. Le capital humain et sa marginalisation comptable :**

### **1 - Le capital humain : un concept à clarifier**

L'économiste américain Theodore Schultz (1961) est le premier auteur qui a mis en exergue le concept de capital humain en le présentant en ces termes « Alors qu'il apparaît évident que les individus acquièrent des savoir-faire et des savoirs utiles, il n'est pas si évident que ces savoir-faire et savoirs constituent une forme de capital [et] que ce capital soit pour une part substantielle le produit d'un investissement délibéré ». On peut en déduire que le capital humain ne peut pas se borner à une définition qui le délie de la performance et de la création de valeur. C'est la raison pour laquelle Becker (1964), considéré comme le successeur de Schultz et le vulgarisateur de ce précurseur, a une conception du capital humain qui s'accorde au capital financier et physique. En effet, il préconise qu'à l'instar du capital physique, le capital humain peut faire l'objet d'une acquisition par l'éducation et la formation, et son maintien ainsi que son développement peuvent être assurés par un entretien via des formations continues et des actions sanitaires. Aussi, il doit pouvoir générer des bénéfices par le biais des revenus encaissés dans le cadre de la mise à disposition des compétences. Notons que les deux auteurs s'accordent sur le fait d'assimiler le capital humain à un stock immatériel qui s'accumule et s'use.

Néanmoins, rester dans cette vision économique conduirait le gestionnaire à



réduire le concept de capital humain à des questions individuelles de formation, compétence, salaire, etc. Assurément, ces variables ne sont pas à sous-estimer, mais elles en cachent d'autres qui sont aussi primordiales pour ce concept, notamment, la collaboration, la concertation, les méthodes d'organisation, la communication, etc. C'est ainsi que le capital humain, en domaine des sciences de gestion, a fait l'objet d'une multitude d'études selon des approches différentes mettant en valeur des aspects diversifiés de ce concept.

Généralement, on présente le capital humain comme l'élément pivot du capital immatériel ou intellectuel considéré, par un bon nombre de chercheurs, comme la somme du capital humain, structurel et relationnel dont dispose une organisation (Edvinsson et Malone, 1997) . Selon Gates et Langevin (2010), c'est le capital humain qui a la plus grande valeur dans ce triptyque. Pour d'autres auteurs, le capital humain est un facteur qui offre sécurité et réussite pour l'organisation (Aliouat et Nekka, 1993). Notons que, le capital intellectuel est un concept qui met en évidence l'envergure du facteur humain dans la valeur des organisations (Pepin, 2006). Pour Lacroix et Zambon (2002), le capital intellectuel constitue un ensemble de ressources endogènes (compétence, savoir-faire, etc.) et de ressources externalisables (marques, notoriété, satisfaction des clients, etc.) qui aident à créer de la valeur pour les parties prenantes.

Ainsi, le rattachement du concept de capital humain aux compétences et à leur management, nous permet de le rapprocher de la théorie des ressources et de l'approche configurationnelle y afférente. En effet, la théorie des ressources, « ressource-based », considère les ressources immatérielles comme leviers de développement d'avantages compétitifs (Wernerfelt, 1984). Cette vision a été activée par la théorie des ressources internes vulgarisée par Hamel et Prahalad (1993). Cette théorie défend l'idée que les salariés et le processus de leur gestion constituent une pièce maîtresse dans la réussite des organisations et une source capitale d'avantage stratégique continu. Dans ce sens, Barney (2000), l'un des fondateurs du management par les ressources de l'entreprise, affirme que cette ressource stratégique doit remplir quatre critères : elle doit être précieuse, rare, inimitable et non substituable. Ainsi, selon Lin (2013) le capital humain satisfait complètement les conditions préfixées par Barney et par conséquent, on peut le considérer comme une ressource stratégique qui apporte à l'organisation un avantage compétitif tel que défini par la théorie du management par les ressources de l'entreprise.

Notons que la théorie des ressources s'est reposée sur l'approche configurationnelle, qui s'inscrit dans un cadre de gestion des ressources humaines, exposée par Pfeffer (1995), Delery et Doty (1996) afin de confirmer son apport au capital humain. L'objectif de cette approche est la mesure de l'impact des pratiques de ressources humaines sur la performance économique. Aussi, Bourion (2006), dans le cadre d'un management de proximité des ressources humaines, précise qu'en plus de la connaissance des capacités réelles d'un individu en action, il faut tenir compte de ses aspirations et ses ambitions, chose qui permettra de «placer la bonne personne au bon poste». Avec cette approche, chaque individu est porteur d'un potentiel de création de valeur, en l'affectant au poste adéquat. C'est une question d'organisation et de répartition du travail, c'est à dire de bonne affectation des ressources humaines.

Pour Kaplan et Norton (1992, 2004), et selon une approche purement stratégique, le capital humain n'est pas seulement des individualités, mais au-delà il tend vers l'intelligence collective, la reconnaissance, le leadership, formant une bonne partie des informations non financières dans leur fameux « Balanced Scorecard » .

Par ailleurs, dans le cadre du management des connaissances, Grant (1991, 1996) préconise que c'est la connaissance, explicite (formelle) ou implicite (tacite), qui est la principale ressource productive d'une organisation, tout en précisant que c'est celle tacite qui procure le plus d'avantage concurrentiel vu la difficulté de sa transférabilité. Cette connaissance inhérente au savoir-faire de l'organisation est acquise et stockée par les individus.

Au travers de ces différentes approches de la vision managériale, on constate que le capital humain n'est pas toujours un bloc uniforme. Donc, c'est un concept composé de briques élémentaires individuelles et collectives. Une meilleure analyse du capital humain n'est plus forcément inhérente à l'individu en tant que « capital-objet », mais c'est plus la capacité d'assemblage de ces compétences par rapport à un projet déterminé, et qu'on peut désigner par « capital-projet » (Méreaux et al. 2012). Ce raisonnement a été adopté par l'IIRC (International Integrated Reporting Council), qui définit le capital humain comme : « Les compétences, aptitudes, expériences des personnels ainsi que leur motivation pour innover, mais aussi leur alignement et leur adhésion aux règles de gouvernance, aux méthodes de gestion des risques et aux valeurs éthiques de l'organisation ; leur capacité à comprendre, élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'organisation ;

leur loyauté et leur motivation à améliorer les processus, produits et services, ainsi que leur capacité à diriger, gérer et collaborer. » . Une définition basée sur le modèle 3C (Compétence, Comportement et Créativité) dans ses dimensions individuelles, collectives et organisationnelles .

A présent, que dit l'approche comptable ? Est-elle pour la vision économique ou celle managériale ? Ou sorte-t-elle de ce lot avec une vision iconoclaste ?

## **2 - Le capital humain : un concept sous-estimé par le comptable**

Si l'économiste voit le capital humain comme une ressource sous forme de capital-objet et que le gestionnaire d'entreprise le considère comme un investissement sous forme de capital-projet, alors, qu'en est-il de leur « confrère » le comptable ? Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur les états financiers de l'entreprise est on aura la réponse : C'est une charge. Les comptables traduisent cette dépense immédiatement comme une charge de l'exercice comptable sans considération préalable de la durée probable pour laquelle cette dépense peut générer des bénéfices. En effet, en s'alignant sur l'approche doctrinale conservatrice, les comptables admettent par défaut que les dépenses de recrutement, de formation et de développement du personnel de l'entreprise constituent des charges plutôt que de s'aventurer dans une démarche plus créative permettant la distinction entre la dépense activable et celle qui ne peut pas l'être. Il est de notre droit de se poser la question sur le rapport entre les pratiques actuelles de réductions d'effectifs des entreprises et le traitement comptable des dépenses inhérentes aux salariés en charges.

Cette doctrine conservatrice justifie un tel traitement comptable du capital humain par plusieurs arguments, notamment :

- Les personnes ne peuvent pas être considérées comme un actif vu qu'elles ne peuvent pas faire l'objet de possession réelle et légale par l'organisation ;
- Les contraintes culturelles et éthiques qui sont contre l'évaluation de l'individu en termes monétaire ;
- La rareté de l'investissement dans les personnes comparativement aux actifs physiques et financiers ;
- La difficulté de la distinction entre les avantages économiques futurs attendus de dépenses en ressources humaines et la part à consommer immédiatement en tant que charge de l'exercice.

Néanmoins, au niveau de plusieurs référentiels comptables, et dans certains

cas précis, nous pouvons constater l'intégration partielle du capital humain en tant qu'actif comptable. En effet, la doctrine comptable a déjà pris un pas en avant en ce sens avec l'activation des dépenses de recherche et développement, mais sous certaines conditions restrictives .

Au niveau international, par exemple, l'IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles, considérerait ce capital humain comme un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Ce caractère identifiable est acquis, selon le §12 de la même norme, lorsque l'élément incorporel peut être séparable (cédé, transféré, loué, échangé) ou faire l'objet de droits contractuels ou légaux. Ce dernier point a été critiqué par certains auteurs, comme Pluchart (2005) qui dénonce le fait que cette norme comptable internationale ne prend en considération, en majeure partie, que les actifs incorporels acquis par l'entreprise, excluant ainsi ceux générés par le personnel de l'entreprise. Notons que, l'inscription de cet actif incorporel au bilan de la société est subordonnée à la satisfaction de deux principales conditions : d'une part, il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité, et, d'autre part, que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable (§21, de la même norme).

Une autre norme internationale traite cette question de capital humain. Il s'agit de la norme IFRS 3 regroupements d'entreprises, qui stipule que l'acquéreur de l'entreprise procède à une évaluation des actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition. Toutefois, selon cette norme, la main-d'œuvre assemblée n'est pas identifiable, et par là « l'acquéreur intègre au goodwill la valeur d'une immobilisation incorporelle acquise qui n'est pas identifiable à la date d'acquisition . » Il est à noter que l'IFRS 3 considère le personnel de l'entreprise acquise, pris dans son ensemble, comme faisant partie intégrante du goodwill .

Bien que le capital humain soit incorporé au niveau du goodwill, il reste toujours considéré comme un actif non identifiable, et par conséquent, il ne subit pas un traitement d'évaluation et de comptabilisation à proprement dit. Aucune obligation n'est stipulée pour évaluer ce capital humain lors des rapprochements d'entreprises, alors qu'il constitue l'un des principaux aspects de succès de telles opérations (Cartwright et Cooper 1993).

Les référentiels comptables nationaux ne dérogent pas à cette règle de la comptabilité internationale : L'intégration du capital humain à l'actif du bilan ne peut être que partielle, mais sous certaines conditions bien évidemment.

Donc, on ne peut parler que d'une évaluation partielle du capital humain vu la difficulté de son identification, sans oublier l'importance réservée au principe comptable de prudence, surtout dans les référentiels comptables nationaux à prépondérance juridique . Cependant, en cas d'acquisition de l'actif incorporel par l'entreprise, cette dernière reconnaît implicitement via le prix payé la valeur du savoir-faire du personnel de l'entreprise acquise représentant sa principale source de production (Brummet et al. 1968).

Nous pouvons en déduire que l'élément crucial autour duquel s'articule toute cette conception est l'évaluation comptable du capital humain. Autrement dit, c'est pouvoir évaluer fiablement ce capital qui constitue la clé de voûte de toute la problématique de son activation et par conséquent sa reconnaissance comptable en tant que dépense d'investissement.

### **III. Vers une reconsidération comptable du capital humain**

#### **1 - Le capital humain comme actif bilantiel et la problématique de son évaluation :**

Nous avons vu qu'au niveau des états financiers, qui « doivent donner une image fidèle des actifs et des passifs ainsi que la situation financière et des résultats de l'entreprise », les dépenses relatives au personnel de l'entreprise sont considérées comme des charges, et par conséquent nuisent à la performance de l'entreprise. Une telle conception ne colle pas avec l'approche ressources humaines qui met en valeur le capital humain et nous conduit à se poser la question par rapport à la capacité d'un tel système comptable à donner une image fidèle de la situation financière de l'entreprise vu qu'une part significative de son patrimoine immatériel, c'est-à-dire humain, paraît ne pas être fidèlement évoquée par les états financiers de l'entreprise.

Depuis 1960, un bon nombre de chercheurs (Hekemian et Jones 1967 ; Brummet et al. 1968 ; Lev et Schwartz 1971 ; Flamholtz 1972 ; Marques 1975 ; Capron 1995 ; Cappelletti 2010 ; Mouritsen et al. 2001 ; Rodov et Leliaert 2002 ; Moon et Kym 2006 ; Futsec et al. 2011 ; Méreaux et al. 2012 ; Rambaud et Richard 2015) ont focalisé leurs travaux sur la comptabilisation des ressources humaines.

Ainsi, selon Brummet et al. (1968), vu que, dans le cadre des fusions-acquisitions, le surplus du prix payé comptabilisé dans les comptes consolidés

sous forme de goodwill, inclut de facto le potentiel humain de l'entreprise acquise, pourquoi ne pas calquer le même raisonnement pour une partie du capital humain généré en interne.

En 1971, Lev et Schwartz suggèrent d'évaluer le capital humain, afin de l'inscrire dans l'actif bilantiel, en se basant sur le salaire estimé du salarié de l'entreprise mais à condition qu'il reste au sein de cette dernière jusqu'au bout de sa carrière. Un tel modèle d'évaluation a été critiqué par Flamholtz (1972), en justifiant qu'il ne tient pas compte de la mobilité du personnel (verticale, horizontale et environnementale). Il est à noter que Flamholtz est l'un des premiers auteurs qui a plaidé pour une comptabilité des ressources humaines tout en la définissant comme unité de mesure des investissements dans les êtres humains.

Il fallait attendre environ trois décennies pour voir d'autres propositions d'indicateurs permettant la mesure comptable du capital humain. C'est le cas par exemple de Mouritsen et al. (2001) qui ont indiqué, via le cas de la société Skandia, que des indicateurs comme le niveau de formation des salariés, ou leur ancienneté ou encore le temps de leur formation peuvent être des éléments pertinents pour évaluer comptablement le capital humain.

Rodov et Leliaert (2002), avancent une vision élargie du bilan pour intégrer le capital intellectuel. C'est une approche par la valeur de marché du triptyque capital humain – capital structurel – capital relationnel, tout en se focalisant sur le capital humain en pondérant ses principales composantes (expertise, expérience, formation,...). Ils se sont basés sur plusieurs méthodes d'évaluation financière, notamment l'EVA (Economic Value Added), la MVA (Market Value Added) ou le ROA (Return On Assets) ou encore le BSC (Balance ScoreCard) en essayant d'en dégager les atouts. Un tel modèle franchit les frontières traditionnelles du capital humain en se positionnant dans une vision financière, mais reste critiquable à deux niveaux : d'un côté, l'ampleur de la composante du capital humain est déterminée de manière subjective vu que c'est le rôle des dirigeants, et d'un autre côté, ce modèle ne concerne que les sociétés cotées puisqu'il est axé autour de la valeur globale de marché.

Pour Moon et kim (2006) qui se sont basés sur les travaux, à prépondérance stratégique, de Kaplan et Norton (1992), suggèrent d'évaluer le capital humain via des indicateurs de capacité, de satisfaction et de conservation des employés, qui traduisent leur compétence, leur engagement et leur

mémoire. Néanmoins, ce modèle d'évaluation ne propose aucune traduction comptable du capital humain.

Nous pouvons aussi citer le modèle de comptabilité de l'immatériel « Thésaurus-Bercy » (2011) de l'Observatoire de l'immatériel français, qui a mesuré comptablement la richesse créée par l'entreprise en incluant trois facteurs : le facteur A constituant les Actifs nécessaires qui sont du capital converti en « outils », puis le facteur T représentant le Travail en termes d'énergie humaine ou non humaine et enfin le facteur D exprimant Divers autres paramètres parmi lesquels l'ensemble des dépenses de consommables autres que l'énergie qui ne relèvent ni d'actifs, ni du travail . Selon Méreaux et al. (2022), même si ce modèle comptable avance des éléments nouveaux en termes de réflexion et d'évaluation du capital humain, il reste critiquable strictement au niveau de l'identification de ce dernier.

En 2012, Méreaux et al. proposent un modèle de traduction comptable du capital humain, qui mixe masse salariale comme élément comptable, d'une part, et compétences (savoir-faire) et connaissances (formation) comme éléments extracomptables, d'autre part. Selon eux, ce mixage a pour but de faciliter à terme l'inscription de ce capital immatériel dans les états financiers de l'entreprise. Nous pensons que ce modèle d'évaluation est parmi ceux les plus pertinents vu sa dualité d'analyse, sauf qu'au niveau de l'élément extracomptable compétence, l'indice de pondération ne tient compte que des compétences individuelles, alors que dans une entreprise la compétence collective voir celle organisationnelle ne constitue nullement la somme de ces compétences individuelles, mais c'est le résultat de leur complémentarité, concertation, coordination et communication. Ces aspects ont été omis par ce modèle de traduction comptable des ressources humaines.

Parmi les dernières propositions, il y a celle de Rambaud et Richard (2015) qui optent pour une autre approche qu'ils désignent par le TDL (Triple Depreciation Line) s'inscrivant dans une logique de reporting intégré. Ce modèle a pour vocation la protection d'au moins trois types de capital (financier, humain et naturel) tout en se focalisant sur le capital humain. Cependant, le modèle proposé se base sur une évaluation en termes de coût historique alors qu'il était préférable de procéder à une évaluation via la juste valeur puisque le capital humain est en perpétuel changement.

Toutes ces propositions ont pour point commun de croire en une considération du capital humain en tant qu'actif bilantiel, et par conséquent

une valorisation de la ressource humaine. Toutefois, elles se heurtent à un obstacle purement juridique : le droit de propriété, qui constitue le frein majeur à toute tentative d'activation du capital humain, et ce quelles que soient la pertinence et la fiabilité de son modèle d'évaluation. C'est la raison pour laquelle la voie de sa reconsidération comptable dépend largement de la persévérance des contributions de la doctrine comptable en cette voie qui valorise le capital humain, et de la prédisposition du législateur à faire un pas en avant en ce sens pour le bien de l'investissement et de l'emploi.

## **2 - Quelle voie pour la reconsidération comptable du capital humain ?**

### **2.1 La voie doctrinale :**

Nous savons que la doctrine comptable est le fait de la réflexion de chercheurs sur les problèmes généraux de la discipline comptable, sans oublier les recommandations et avis donnés par différents organismes concernés par cette discipline (CNC, OEC, AMMC, etc.). D'ailleurs, l'enseignant-chercheur constitue une pièce maîtresse dans cette sphère doctrinale, en amont et en aval. Si nous examinons en amont cette première source de la doctrine comptable, nous allons constater que l'enseignant-chercheur, considéré par Dupuy et al. (2006) comme le « constructeur de théories comptables », a dévié, au niveau du track enseignement, vers plus de technicité afin de servir l'objectif d'insertion professionnelle, plaçant ainsi en second lieu toute réflexion inhérente à la recherche comptable. La priorisation de cet objectif professionnel restreint la liberté de l'enseignant-chercheur dans son rôle de constructeur de théories comptables.

De surcroît, une brève analyse des programmes d'enseignement de la comptabilité au niveau des licences et masters à la fois universitaires ou des écoles de commerce nous permet de constater l'omission totale des questions éthiques d'une telle discipline, chose qui donne naissance à des professionnels plus technicistes que citoyens. C'est la raison pour laquelle certains pensent que la formation comptable est limitée à un simple problème de choix économique rationnel de nature purement technique (Williams 2004). Donc, on comprend mieux pourquoi à chaque fois que l'entreprise décide de minimiser ses coûts, elle pense directement à réduire ses effectifs, sans aucune considération sociale ou sociétale. A vrai dire, le dirigeant de l'entreprise se trouve dans une situation d'arbitrage entre augmenter la performance économique de son entité et d'adopter un



comportement éthique de préservation des emplois (Arce et Li 2011).

En monde des affaires, la discorde entre bien faire et faire le bien est une vieille lune. Peter Drucker, l'un des piliers du management contemporain, ironisait en disant que le livre que n'importe quelle personne voudrait écrire s'intitulerait : « Comment devenir millionnaire et aller tout de même au paradis ». Il est évident que l'entreprise n'a pas pour finalité d'être philanthropique ou humaniste, tout le monde sait que sa finalité suprême c'est d'être rentable et de faire du profit. Mais, il ne faut pas oublier qu'elle a des responsabilités tant sociales qu'économiques. Alors, comment équilibrer entre les deux ? Nous pensons que la reconnaissance du capital humain en tant qu'investissement au sein du patrimoine de l'entreprise est un premier pas. Une reconnaissance qui pourra être fortement stimulée par les chercheurs et les professionnels relevant de la discipline comptable et adhérents à cette approche éthique.

## **2.2 La voie juridique :**

Au-delà des dissensions infinies entre économie et droit, le juriste et l'économiste doivent se soumettre de gré ou de force à la pluridisciplinarité du concept de capital humain. Dans notre cas, le juriste doit servir l'économiste dans cette orientation. D'ailleurs, dans les discussions entre juristes d'affaires, parmi les questions qui retentissent à chaque fois en cette thématique : A qui de l'Etat ou de l'entreprise, tire profit le concept de capital humain ? Nous pouvons répondre sans infime hésitation : les deux en tireront profit.

Pour éclaircir notre réponse, et par là séparer le bon grain de l'ivraie, prenons le cas de la nouvelle charte d'investissement (loi cadre n° 03-22) qui a pour principal objectif d'inverser la tendance actuelle où l'investissement privé ne constitue que le un tiers de l'investissement total de notre pays contre les deux tiers pour le public, comme le souligne le nouveau modèle de développement économique. L'ambition est de porter l'investissement privé aux deux tiers d'ici 2035, par l'accroissement de l'attractivité de l'économie nationale en accélérant la transition d'une économie fortement dépendante de secteurs fragiles tels que l'agriculture et le tourisme vers une économie plus stable articulée autour de piliers solides et durables à savoir l'industrie automobile, l'aéronautique, l'énergie renouvelable,... mais qui nécessitent de lourds investissements exigeant des financements dépassant parfois la capacité financière de l'Etat et par conséquent le recours au financement privé. En considérant le capital humain comme une dépense

d'investissement (actif) et non une dépense de fonctionnement (charge), ceci permettra à l'entreprise marocaine d'accroître sa capacité de financement (endettement) vu que l'élément in-bilan (capitaux propres) augmentera significativement grâce à cette activation. Ainsi, pour cette loi cadre d'investissement a vision globale et stratégique ayant pour principal objectif la création d'emplois stables, au niveau de son dispositif de soutien spécifique d'accompagnement des PME/PMI, des projets stratégiques et des entreprises marocaines à l'international, le cadre exécutif pourra élaborer des décrets d'application plus flexibles afin d'intégrer cette reconnaissance comptable du capital humain. Nous savons que ce n'est pas aussi simple que cela en a l'air, surtout que les créanciers risquent d'être le principal perdant dans cette approche de reconsidération vu qu'ils considéreront une partie de leur gage général (patrimoine) comme fictive. C'est dans ce cadre que devra intervenir l'ingénierie juridique des contrats afin de protéger les intérêts de ces créanciers grâce à des clauses plus protectrices. A ce niveau, nous pouvons nous inspirer du traitement des contrats des joueurs de foot professionnels, avec les fameuses clauses libératoires

Notons que par cette voie juridique nous ne cherchons pas à dénaturer l'être humain, le chosifier et le réifier, au contraire, nous cherchons à investir dans et via l'être humain, nous voulons le valoriser, lui rendre hommage par cette reconsidération et cette reconnaissance, et lui montrer qu'il est le centre névralgique de cette sphère pluridisciplinaire.

## CONCLUSION

En termes de ressources, toute activité de production mobilise trois types de capitaux : humains (travail manuel et intellectuel), naturels (biens publics) et financiers (les actifs). Par ironie du sort, seule cette dernière typologie est reconnue comptablement en tant qu'actif. Une telle situation s'exacerbe quand il s'agit d'un système comptable dédié à l'actionnaire comme principal lecteur des comptes de l'entreprise, et le système comptable IFRS en est le modèle éclairé. La comptabilité, qui est l'une des disciplines élémentaires des sciences de l'organisation et de la décision, devrait plutôt être partenariale et non actionnariale, c'est-à-dire traiter comptablement les différentes parties prenantes d'une manière équitable : la comptabilité doit être une discipline objective et non subjective.

Cette approche étendue de la comptabilité commence à prendre du poids, la « pincée » philanthropique est devenue une « poignée » et la petite dose de

RSE a grossi. De ce fait, dans un tel cadre, la reconsidération comptable du capital humain est plausible voire nécessaire, économiquement, socialement et éthiquement. Il suffit de, financièrement, choisir le modèle d'évaluation ad hoc pour ce bien immatériel, d'une part, et, juridiquement, mettre en place les règles les plus adéquates pour protéger les parties prenantes, surtout les créanciers.

Ainsi, la pertinence du modèle d'évaluation du capital humain est un élément phare dans cette reconnaissance comptable du capital humain. Or, il faut reconnaître que, dans un domaine tel que l'immatériel qui est confus fonctionnellement et débattu comptablement, l'évolution du savoir et de la gestion dépendent largement des apports doctrinaux et pratiques. Comme l'a déjà souligné Pierrat (2009) « Une « pincée » de constructivisme serait donc la bienvenue pour « pimenter » un peu une telle « brochette » de positivisme ».

Bref, le changement de la philosophie des systèmes comptables n'est plus une requête mais plutôt une évidence urgente afin de tenir compte des différents enjeux sociaux et environnementaux d'un monde en perpétuelle évolution. Changeons cette image de la comptabilité qui, selon Berland et Pezet (2009) « reflète l'essence du capitalisme », par une « image plus fidèle » qui est une représentation exacte de la réalité et qui suppose l'existence d'une vérité universelle, et non pas une vérité pour les actionnaires et une autre pour les salariés.

Enfin, nous reconnaissons qu'une telle étude basée sur une revue de littérature narrative, et non systémique, est un simple pas parmi d'autres vers la compréhension et l'appréciation du capital humain afin d'épauler la vague d'auteurs qui plaident pour l'intégration complète de cet investissement dans les états financiers de l'entreprise. Un pas qui devra, dans le futur être soutenu par des études empiriques en vue de justifier scientifiquement un tel traitement comptable.

## BIBLIOGRAPHIE

Becker G. S. (1964). « Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education ». Chicago. University of Chicago Press.

Bessieux-Ollier C. et Walliser E. (2010), « Le capital immatériel : Etat des lieux et perspectives », *Revue Française de Gestion*, vol. 207, n° 8, p. 85-92.

Bessieux-Ollier C., Lacroix M., Walliser E. (2006). « Le capital humain : approche comptable versus managériale ». *Revue Internationale sur le travail et la société*, vol. 4, n° 2, p. 25-57.

Brummet R. L., Flamholtz E. G. et Pyle W. C. (1968), « Human resource measurement : A challenge for accountants », *The Accounting Review*, vol. 43, n° 2, p. 217-224.

Burlaud A., (2022), *Comptabilités, l'empire des nombres*, Collection Grands auteurs francophones (dir. Darpy D., Denis J.-Ph. Et Deville A.), éditions ems Management & Société, Caen.

Cappelletti L. (2010), « Vers un modèle socio-économique de mesure du capital humain ? », *Revue Française de Gestion*, vol. 207, n° 8, p. 139-152.

Capron M. (1995), « Vers un renouveau de la comptabilité des ressources humaines », *Revue Française de Gestion*, vol. 106, p. 46-54.

Capron M. (2005), *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*, La Découverte, Paris.

Chapellier Ph., Nègre E. et Verdier M.-A. (2018), « Replacer l'humain au cœur du système...Quels défis pour la comptabilité de demain ? », in *Comptabilité et société : Entre représentation et construction du monde*, éditions ems Management & Société, Caen.

Charreaux G. et Desbrières P. (1998), « Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 1, n° 2, p. 57-88.

Chen, J., Zhu, Z., et Yuan Xie, H. (2004) « Measuring intellectual capital: a new model and empirical study », *Journal of Intellectual capital*, vol. 5, p. 195-212.

De Blic D. (2004), « La comptabilité à l'épreuve du scandale financier », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, numéro thématique, p. 7-27.

Dupuy Y., Lacroix M. et Naro G. (2006), « Identités et dilemmes de l'enseignant-chercheur en sciences comptables », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, vol. 12, n° 2, p. 9-26.

Edvisson L., Malone M.S. (1997). Intellectual Capital. The proven way to establish your company's real value by measuring its hidden brainpower. London: Judy Piatkus (Publishers) Limited.

Feige J., Méreaux J-P., Cholet P. (2020). Proposition d'un modèle d'évaluation comptable du capital humain-RH-QVT. Recherches en Sciences de Gestion, n° 1, p. 287-313.

Flamholtz E.G. (1972). On the Use of the Economic Concept of Human Capital in Financial Statements: A Comment. The Accounting Review, vol. 47, n° 1, p. 148-152.

Friedman M. (1970), « The social responsibility of business is to increase its profits », The New York Times Magazine, September 13.

Fustec A., Bejar Y., Gounel T., Zambon S., Thevoux S. (2011). Thésaurus-Bercy V1 : Référentiel Français de mesure de la valeur extra-financière et financière du capital immatériel des entreprises. Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi.

Gates S., Langevin P. (2010). Usage des indicateurs de capital humain et pilotage de la R.S.E. Revue Française de Gestion, n° 207, p. 125-138.

Guillard A., Roussel J. (2010). Le capital humain en gestion des ressources humaines : éclairages sur le succès d'un concept. Revue Management et Avenir, vol. 1, n° 31, p. 160-181.

Gumb B., Desmoulins-Lebeault F. (2010). De la pertinence du capital humain comme objet comptable : le cas des joueurs de football. Journée Capital immatériel : état des lieux et perspectives. Montpellier. 18 juin 2010.

Guthrie J., Ricceri F., Dumay J. (2012). Reflections and projections: A decade of Intellectual Capital Accounting Research. The British Accounting Review, vol. 44, n° 2, p. 68-82.

Hekemian J. S. et Jones C. H. (1967), « Put people on your balance sheet », Harvard Business Review, vol. 45, n° 1, p. 105-113.

Hill C. W. L. et Jones T. M. (1992), « Stakeholder-Agency theory », Journal of Management Studies, vol. 29, n° 2, p. 131-154.

Kaplan R., Norton D. (1992). The Balanced Scorecard - Measures that Drive Performance, Harvard Business Review, vol.70, n° 1, p. 58-63.

Kiker, B. F. (1966) « The Historical Roots of the Concept of Human Capital », Journal of Political Economy, vol. 74, p. 481-499.

Lacroix M. Zambon S. (2002), Capital intellectuel et création de valeur : une lecture conceptuelle des pratiques françaises et italiennes, *Comptabilité Contrôle Audit*, numéro spécial, pp. 61-84.

Lafontaine J.-P. (2017), « Responsable et comptable. Quelles conséquences pour le métier d'enseignant-chercheur en comptabilité-contrôle-audit ? », in *L'histoire comme méthode pour comprendre le management : mélanges en l'honneur du professeur Marc Nikitin* (dir. Floquet M., Labardin P. et Levant Y.), Editions L'Harmattan, Paris, p. 51-62.

Lev B., Schwartz A. (1971). On the use of the economic concept of human capital in financial statements. *The Accounting Review*, vol. 46, n° 1, p. 103-112.

Marquès E. (1975), *La comptabilité des ressources humaines*, Editions Hommes et Techniques, Paris.

Mémento IFRS (2021). Mémento expert. IFRS Arrêté des comptes 2020. Editions Francis Lefebvre.

Moon Y.J., Kim H.G. (2006). A Model for the Value of Intellectual Capital, *Revue Canadienne des Sciences de l'Administration*, vol. 23, n° 3, p. 253-269.

Mouritsen J., Larsen H.T., Bukh P.N. (2001), « Valuing the future: intellectual capital supplements at Skandia », *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol. 14, N° 4, pp. 399-422.

O.C.D.E. (1999), *Measuring and Reporting Intellectual Capital: Experience, Issues and Prospects*, Proceedings of an International Symposium, Amsterdam, 9-11 June, Paris, O.C.D.E.

Pierrat C. (2009), « Immatériel et comptabilité », in *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit* (dir. B. Collasse) Economica, 2ème édition, Paris, p. 913-929.

Pluchart J-J. (2005). L'évaluation comptable et financière des ressources humaines. In *Journées de l'AGRH. Paris Dauphine. (Ré) concilier l'économie et le social ?*

Prahalad C.K., Hamel G. (1990), « The Core Competence of Corporation », *Harvard Business Review*, May-June, pp. 70-91.

Rambaud A., Richard J. (2015). The « Triple Depreciation Line » instead of the « Triple Bottom Line » : towards a genuine integrated reporting. *Critical Perspectives on Accounting*, n° 33, p. 92-116.

Richard J. (2010), « Comment la comptabilité modèle le capitalisme », *Le Débat*, vol. 161, n° 4, p. 53-64.

Rodov I., Leliaert P. (2002). FiMIAM: financial method of intangible assets measurement. *Journal of Intellectual Capital*, vol. 3, n° 3, p. 323-336.

Schultz TW. (1961), « Investment in human capital », *The American Economic Review*, vol. 51, n° 1, p. 1- 17.

Sveiby K.E. (1997), *The new organisational wealth: managing and measuring knowledge based assets*, Berrett-Koehler, San Francisco.

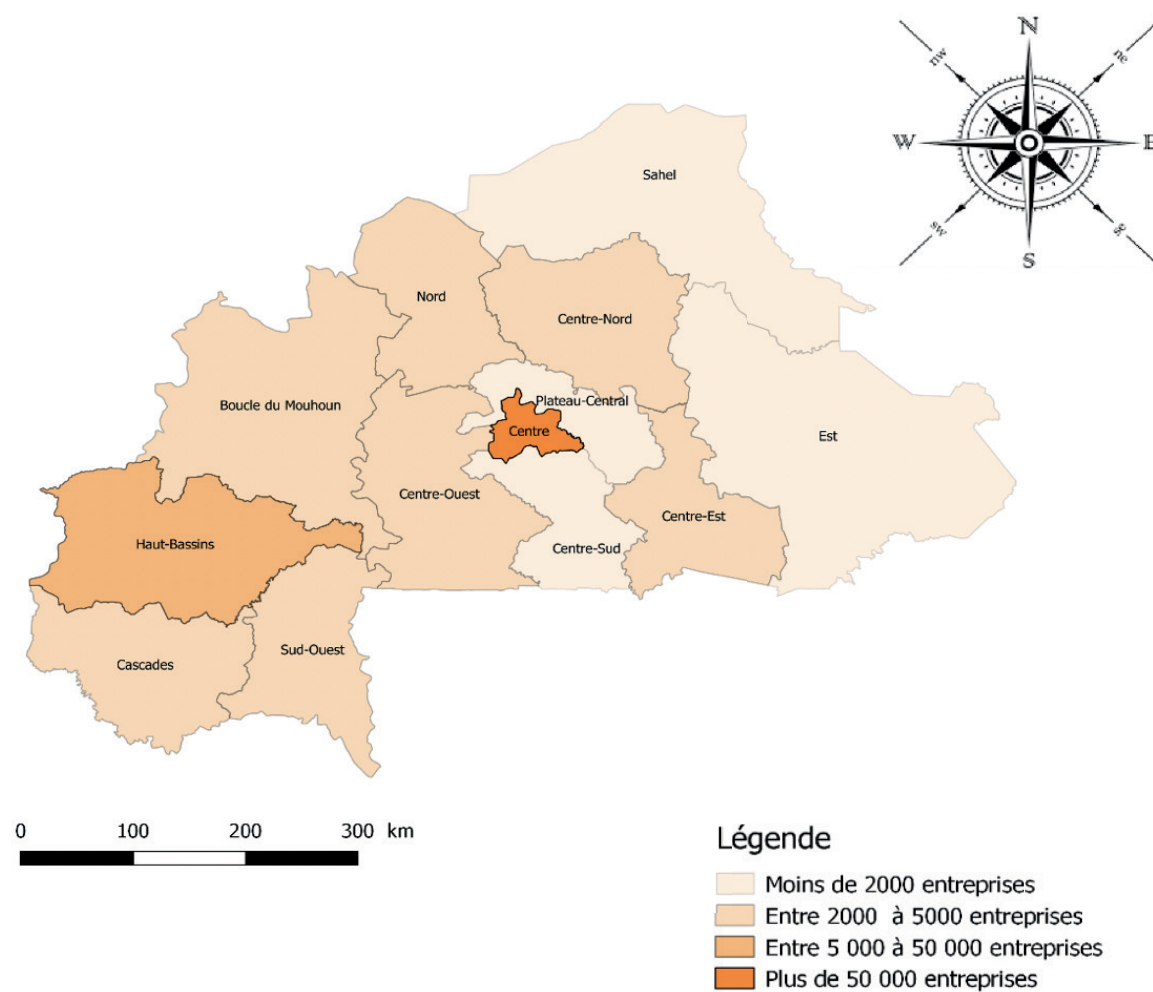
Trébucq, S. (2006) « Capital humain et comptabilité sociétale : le cas de l'information volontaire des entreprises françaises du SBF120 », *Comptabilité Contrôle Audit*, vol. 12, p. 103-124.

Williams P. F. (2004), « You reap what you sow : The ethical discourse of professional accounting », *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 15, n° 6&7, p. 995-1001.

# Inclusion financière des femmes dans un contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso

## CONTRAINTES, DEFIS ET PERSPECTIVES

Dr. Justine COULIDIATI-KIELEM





# Plan de présentation

## Introduction

Définition ,

## I. DEFINITIONS, INDICATEURS ET SCHEMA DE LA FINANCE INCLUSIVE

- 1 - Dimensions de l'inclusion financière
- 2 - Schéma des différents niveaux d'un système financier inclusif et leurs acteurs
- 3 - INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIERE et schéma de la finance inclusive

## II - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENTREPRENEURIALE AU BURKINA FASO

- 1 - Principales caractéristiques de la population entrepreneuriale au Burkina Faso,
- 2 - Principales caractéristiques du secteur financier burkinabè : banques et SFD

## III - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR FINANCIER BURKINABÈ : BANQUES ET SFD ET FN

- 1 - Contraintes rencontrées par les femmes burkinabè dans l'entrepreneuriat
- 2 - Principes directeurs à promouvoir et initiatives à prendre pour l'accès des femmes au crédit
- 3 - Rôle des acteurs dans la promotion des opportunités et l'élargissement de dispositifs pour améliorer l'offre financière

## Conclusion

## INTRODUCTION

Les pays en voie de développement et ceux d'Afrique en général ont un secteur bancaire en construction. Or les banques constituent les piliers dans toute économie de marché de par leur rôle central. C'est à ce titre que les pays développés ont depuis longtemps, mis en place au centre de leurs préoccupations, un système bancaire de qualité et le taux de bancarisation de leur population excède 80%.

En Afrique, avec le coup d'arrêt porté par la crise de 2008 et la dévaluation de la monnaie en 1994 dans les pays de la zone franc, les marchés financiers jouent un rôle de plus en plus important dans le financement du secteur privé africain. On note ainsi que les flux des capitaux ont été multipliés par plus de six en 10 ans ; l'introduction en bourse de sociétés publiques et privées, l'ouverture de places boursières, la multiplicité des offres de crédits (décentralisé), etc.

Partout en Afrique le secteur de la micro finance c'est développé à coté du système classique des banques, pour prendre en compte les besoins de plus en plus nombreux des populations particulièrement pauvres et les femmes. Cependant, le système bancaire de ns pays a un faible rendement et l'absence d'offre de qualité adapté surtout aux femmes crée un fossé dans l'accès aux ressources productives de leurs entreprises. Les femmes, qui sont appelées aujourd'hui sur tous les champs de batails injectent une part importante de leur bénéfices (84%) pour leur famille : soins des proches dont santé, éducation des enfants.

- Comparativement aux hommes, elles font plus face à plusieurs problèmes qui limitent leur accès aux financements que sont le manque de garantie, le faible niveau de ressources, le faible accès à la terre, l'analphabétisme et le faible niveau d'éducation qui ne leur permet pas capter les informations du marché.
- Cependant, le financement de l'entrepreneuriat féminin constitue un défi à relever si on veut surtout assurer l'autonomisation de la femme et le développement réel des pays à faibles revenus. Le combat reste donc total pour les femmes qui sont confrontées à des problèmes d'accessibilité des fonds qui tiennent compte de leur situation spécifiques.
- Dans cet élan, le Burkina Faso, à l'instar de bien d'autres pays africains, a mis au cœur de ses actions la participation de la femme au processus de développement. L'entrepreneuriat féminin y est perçu comme le fer de lance de l'autonomisation réelle de la femme et du développement du pays.
- Dans ce qui suit, nous allons nous pencher sur l'inclusion financière comme outils indispensable pour permettre l'entrepreneuriat féminin

particulièrement dans un contexte d'insécurité persistante depuis bientôt une décennie.

## **I. Cadre institutionnel et réglementaire**

### **1 - DEFINITIONS**

- Un secteur financier inclusif est un secteur financier ouvert à tous et qui offre une gamme de services financiers à l'ensemble de la population du pays et plus particulièrement aux pauvres et aux femmes. Il est caractérisé par la compétition entre les prestataires de services financiers, la fourniture d'une gamme diversifiée de prestataires de services financiers, la viabilité et la pérennité de l'accès aux services financiers et un environnement légal et réglementaire garantissant l'intégrité du secteur financier et l'accès pérenne aux services financiers.
- Un système de financement inclusif agit à plusieurs niveaux macro, méso et micro.
- Au niveau macro où l'acteur dominant est l'Etat, avec ses partenaires et ses démembrements (collectivités territoriales). A ce niveau, l'Etat doit mettre en place un environnement favorable et porteur, une législation, une réglementation et une bonne supervision.
  - Au niveau méso, les principaux acteurs qui sont les banques centrales (BCEAO, BEAC, Banques, SFD), chargés d'assurer les services apportés au secteur, des centrales des risques, des auditeurs et des services techniques,
  - Le niveau micro /du marché on retrouve les Banques, SFD, Assureurs, Etat, Femmes. Il s'agit ici des prestataires de détail (banques, SFD, Assureurs) et de la clientèle d'inclusion que sont les femmes, les pauvres et leurs organisations d'intérêt communautaire.

### **2 - Cadre institutionnel et réglementaire**

Cité parmi les pays les moins avancés, le Burkina Faso a mis en place des stratégies de financement inclusifs, piloté par un secrétariat technique pour la promotion de l'inclusion financière (ST-PIF), chargé de coordonner la stratégie nationale de la finance inclusive.

- Le cadre institutionnel est constitué des structures en charge de la supervision, de la surveillance et de la régulation ainsi que de la promotion de l'inclusion financière
- Au plan communautaire, les institutions qui interviennent sont :
  - la Commission Bancaire de l'UEMOA,

- la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), organe commun de régulation et d'émission de la monnaie des 8 pays membres de l'UEMOA ;
- l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), ex-CREPMF,
- la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) ;
- la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES).
- Au plan national, les missions de supervision, de surveillance et de régulation sont assurées essentiellement par la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) ET l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

### **Les autres structures d'appui à la promotion de l'inclusion financière autres que le ST-PIF :**

- l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Burkina Faso (AP-SFD/BF);
- l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina (APBEF-B);
- l'Association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina (APSAB) et les technologies financières (Fintech).

### **Existence de plusieurs réglementations :**

- La réglementation régissant les Systèmes financiers décentralisés au Burkina Faso composée de textes communautaires et nationaux.
- la réglementation du secteur des assurances,
- La réglementation des établissements émetteurs de monnaie électronique
- La réglementation des fonds nationaux de financement
- La réglementation régissant l'exercice de l'activité de transfert rapide d'argent
- La réglementation régissant les activités postales
- La réglementation régissant les activités des entités de prévoyance sociale.

## **3 - Les partenaires au développement de l'inclusion financière**

- **La Banque Mondiale :** A travers le Projet d'appui à l'inclusion financière et l'accès au financement des PME et le Programme d'appui au développement des économies locales, la Banque mondiale a débloqué 2 780,78 milliards FCFA sur la période 2019-2021 au profit du secteur de l'inclusion financière

- **La Coopération Luxembourgeoise** : Le Grand-Duché de Luxembourg a soutenu le secteur de l'inclusion financière à hauteur de 4 398 558 962 FCFA, soit 104,73% des financements annoncés.
- **La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** : La BOAD a contribué sur la période de 2020 à 2021 à hauteur de 4 618,46 milliards FCFA. Ce financement, consacré essentiellement à la mise œuvre de l'axe 1 de la SNFI "Améliorer la disponibilité et la fourniture de crédit", est exécuté par le Fonds National de la finance Inclusive (FONAFI). Il a pour objectif la mise en place de mécanismes de financement, notamment le refinancement pour les SFD à taux préférentiel.
- **Le Royaume de Belgique** : Dans son programme de 2019- 2023, le Royaume de Belgique a mobilisé à travers ENABEL la somme de 1 366 340 014 FCFA pour la finance inclusive au Burkina Faso.
- **La Coopération Suisse** : appuis certaines structures tels que le FONAFI et l'ONG Tré Aïd. Ainsi, elle a accompagné respectivement le refinancement de SFD et la formation suivant l'approche "des racines au marché" des exploitants des produits forestiers non ligneux dans plusieurs régions du pays.
- **La Coopération Allemande** : participe aux efforts de développement du monde rural et principalement du secteur agricole à travers la finance agricole : en 2021 mise en place du Projet de promotion du financement agricole (Profana) exécuté par la GIZ. D'un coût de 03 milliards FCFA, Ce projet vise l'amélioration de l'accès de 15 000 exploitants et 200 entreprises rurales agro- industrielles aux services financiers adaptés à leur système d'exploitation

#### 4 - Les ONG intervenant dans l'inclusion financière au Burkina Faso

- **Plan International Burkina-Faso** intervient dans le secteur éducatif pour l'amélioration de l'accès à un enseignement basique de qualité, en particulier pour les filles et les plus marginalisés. La contribution de Plan International Burkina Faso en matière d'inclusion financière est évaluée à 2 673 961 791 FCFA.
- **Tré Aïd** : l'ONG Tré Aïd à travers le projets "produits forestiers non ligneux (PFNL)", Woo panic et AGRA. Tré Aïd accompagne le monde rural à s'assurer de sources régulières de revenus à travers des moyens innovants de récolte des produits des forêts locales, la transformation et la vente de ces produits.
- **Le Cadre de concertation des ONG/Associations actives en Education de Base du Burkina Faso**  
Le CCEB-BF intervient pour la promotion de l'éducation sociale et financière avec un accent sur le développement des compétences de vie courante,

prioritairement les acteurs du système éducatif. En ce qui concerne l'inclusion financière, le renforcement des capacités des populations en éducation sociale et financière en 2021, a concerné 2199 élèves (dont 1386 filles), 60 animateurs de la vie scolaire des lycées et collèges, 32 facilitateurs, 60 formateurs des formateurs et 30 journalistes ont été formés

- **Catholico Relief Services- USCCB** : intervient dans la promotion de l'inclusion financière, principalement sur l'autonomisation des agriculteurs à travers des projets d'agriculture de subsistance et la mise en place de Communautés d'épargne et de crédits internes (SILC). L'autonomisation des agriculteurs a couvert plus de 8 000 producteurs de coton biologiques

## **5 - LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE AU BURKINA FASO**

### **1. Initiatives des fonds nationaux (FN) :**

- Au delà de toutes ces initiatives, le Burkina Faso a mis en place des FN de financement qui sont régis par les textes législatifs et réglementaires

### **2. Finance digitale à promouvoir**

- Les acteurs mettent un accent sur les facteurs clés pouvant accélérer la digitalisation.

- Le Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF) accompagne un groupe de travail (Burkina Faso, à Ouganda, Népal, Îles Salomon), à l'élaboration du Tableau de bord de l'économie numérique inclusive (IDES). un outil pour identifier les principales contraintes du marché qui entravent le développement d'une économie numérique inclusive et qui éclaire sur la prise de décisions pour la transformation numérique par les Gouvernements.

### **3. Finance islamique**

- C'est l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la loi islamique : interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, d'investir dans les secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, les jeux, les armes, etc.), ainsi que le respect du principe de partage des pertes et des profits..

### **4. Finance agricole et assurance agricole pour favoriser l'accès du monde rural au financement.**

- Perspective de création du Fonds de développement agricole (FDA) destiné au financement des microprojets de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. (en 2021 la BADF a contribué pour 2 250 000 000 FCFA

- Le programme Agri+ mis en œuvre par SOS Faim vise à faciliter l'inclusion financière agricole au Mali et au Burkina Faso ; accès de 2757 Exploitants Agricoles Familiaux à plus de 473 millions de FCFA grâce à sa Ligne de crédit aux SFD et son fonds de garantie destiné aux banques.

**La finance verte** embryonnaire au Burkina Faso, elle vise à

- assurer la transition vers une économie durable est encore à travers des projets ne portant pas atteinte à l'environnement mais qui favorisant le développement d'une économie circulaire, efficiente, inclusive et propre.

- Exemple du programme Clean Energy for Peoples Résilience (CE4PR) lancé en juillet 2021 et qui complété le projet PARI de l'UNCDF, CE4PR vise pour le renforcement de la résilience économique et l'adaptation aux changements climatiques des segments les plus vulnérables de la population.

- Cibles : femmes, jeunes, petits exploitants agricoles, petits entrepreneurs, micro et petites entreprises et les réfugiés, des zones rurales et périurbaines du Burkina Faso.

**L'éducation financière** et la contribution de la recherche à l'inclusion financière occupent de plus en plus une place importante et permet de mettre à jours les facteurs déterminants de l'accès équitable aux ressources productives pour assurer le développement durable de ce pays,

## 6 - Indicateurs et dimensions de l'inclusion financière

On note plusieurs dimensions de l'inclusion financière

- L'inclusion financière ne se limite pas seulement au secteur de la microfinance, elle concerne tout aussi bien le secteur des banques commerciales et celui de la méso finance. Or, dans tous les pays membres de l'UEMOA la méso finance est non structuré, alors que c'est par elle que pourra se jouer l'inclusion financière au service des petites entreprises et des initiatives individuelles et familiales, notamment en milieu rural.

- On note essentiellement cinq dimensions de l'inclusion financière portant sur :

- L'accès c'est-à-dire la proximité physique et un coût abordable

- La qualité c'est-à-dire la correspondance du produit financier développé aux besoins des consommateurs

L'utilisation régulière, fréquente et durable

Le bien être c'est-à-dire favorise l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'utilisateur

De nombreuses disparités sont évidentes (i) entre la ville et la campagne, (ii) entre les hommes et les femmes, et (iii) entre ceux « qui ont » et ceux « qui n'ont pas » d'accès monétaires.

- Le nombre de points de services : 551
- le nombre de bureaux de postes (CNE) : 60 dont 104 agence postale en 2021
- Taux d'utilisation des services bancaires en 2021 : 15,56%
- Taux d'utilisation des services de micro finance en 2021 : 14,26%
- La part de la population ayant accès aux services financiers : 5,1%

Il existe d'autres formes informelles de microfinance:

- Les souscriptions de porte à porte, de stand à stand, de boutique à boutique, de domicile à domicile, soit pour des micro assurances soit pour constituer des fonds communs de solidarité,
- Au regard de l'importance de ce type de microcrédit, une étude nationale sur l'état des lieux et l'ensemble des pratiques susceptibles d'être prises en compte dans l'inclusion financière.

## **7 - Inclusion financière et problématique de l'accès aux crédits de la femme entrepreneure au Burkina Faso**

- Les entrepreneurs rencontrent plusieurs problèmes de financement soit pour la création ou pour le renforcement de leur entreprise dans la plupart des pays africains. En effet, il n'existe pas un système de méso finance qui se positionne entre les systèmes de la finance classique des banques et celui de la microfinance (privé ou des systèmes financiers décentralisés, etc.). De ce fait, les artisans, les micros et petites entreprises, voire les moyennes entreprises, sont soit rejetés par le système bancaire formel qui évoque souvent le manque ou l'insuffisance de garanties, soit du fait de leur petite taille ou d'une structure financière insuffisante ou encore, parce que les porteurs ne sont pas informés ou qu'ils hésitent à emprunter.
- Aussi, il s'est développé un peu partout en Afrique, le cautionnement solidaire, qui est basé sur le principe de l'aide réciproque au sein d'un même métier ou entre ceux et celles qui l'utilisent. Comme véritable courroie de



transmission entre l'établissement de crédit et l'entrepreneur ou l'artisan, il permet, aux entrepreneurs démunis d'avoir accès aux services financiers.

- De plus, du côté des intermédiaires financiers, il ressort régulièrement que l'offre de services aux personnes démunies est incompatible avec leurs exigences de viabilité financière. Or, de leurs cotés, les entrepreneures et porteurs de projets d'entreprise, le manque de biens réels à offrir en garantie et les coûts de transaction très élevés, sont les principaux facteurs déterminant l'exclusion des (nouveaux) entrepreneurs des marchés financiers. Aussi, le cautionnement solidaire apparaît comme une alternative qui réduit les coûts de transaction et conforte les banques réticentes à prendre trop de risque en prêtant sans garantie.

- Par ailleurs, il ressort que les entrepreneurs reprochent aux banques d'être frileuses et d'exiger trop souvent des garanties démesurées ; la lourdeur et la longueur dans le traitement des dossiers et le taux d'intérêt trop élevé du crédit découragent les demandeurs, et que les banquiers ne sont pas sur le terrain pour comprendre les réalités des entreprises et mieux connaître et apprécier leurs activités, et donc le risque (étude P.C. Damian et all).

- Globalement, les contraintes qui pèsent généralement sur le développement des entreprises sont liées à l'accès au financement et se justifient par :

- l'absence de plan d'affaires des demandeurs de crédits et la qualité insuffisante des dossiers soumis aux institutions de financement ;
- l'absence ou la qualité insuffisante des informations comptables ;
- la longueur des procédures et la lourdeur des conditions d'accès au financement ;
- L'absence ou l'insuffisance de garanties réelles ou personnelles demandées par les banques ;
- L'insuffisance de structures de garantie ou de cautionnement pour soutenir les requêtes de financement.

## **II. Principales caractéristiques de la population entrepreneuriale au Burkina Faso**

### **1 - Contexte d'insécurité d'une population majoritairement jeune et féminine**

- La situation socioéconomique du Burkina Faso est caractérisée par un niveau de pauvreté élevé (40,1%), une population à majorité rurale (73,86%) et numériquement féminine (51,7% ). Les jeunes de moins de 25 ans représentent 64,2% de cette population. Le niveau d'éducation est faible et

les ¾ de la population est analphabète,

- Les défis sécuritaires très élevés met le Burkina à rudes épreuves
- Le Burkina est le quatrième pays le plus touché par l'extrémisme violent
- Au 31 octobre 2022, le nombre de PDI était de 1 810 105 (CONASUR)
- L'insécurité touche plus les femmes et les jeunes
- L'exacerbation de la crise sécuritaire a fait reculer tous les indicateurs sociaux de base et des droits humains et saper ainsi tous les efforts de développement fournis par ce pays,

## **2 - Entreprises formelles et informelle**

### **2 - 1. Les entreprises formelles 2012**

- Les plus importantes numériquement exercent dans le Commerce, l'Immobilier et la Construction.
- Les entreprises individuelles sont les plus nombreuses, suivi de loin par les Société anonymes à responsabilité limitée (SARL). Les autres formes juridiques sont encore très faiblement représentées.
- Les entreprises minières en pleine évolution, occupent régulièrement le 1er rang en termes de chiffre d'affaires depuis la dernière décennies
- Les activités qui comptent le plus d'employés : égrenage de coton, fabrication du sucre, les services de gardiennage, les sociétés minières.
- Le secteur primaire, grande source de création d'emploi et de richesses, est toujours peu modernisé et compte le plus grand nombre d'exclus avec l'inclusion financière,

### **2 - 2. Les entreprises informelles avec 46,4 % du PIB en 2012**

- Le secteur primaire (agriculture, élevage, environnement) concentre encore la plus grande partie de l'économie informelle (29 % du PIB national) et 63 % du PIB de l'économie informelle totale en 2012. Ce secteur étant essentiellement dominé par l'agriculture vivrière (petit producteur familial sans statut juridique d'entreprises), la possibilité de transformation de cette partie demeurera très lente.
- les secteurs secondaire et tertiaire ont contribué à 17,2 % du PIB et représente près 37 % de l'informel total.

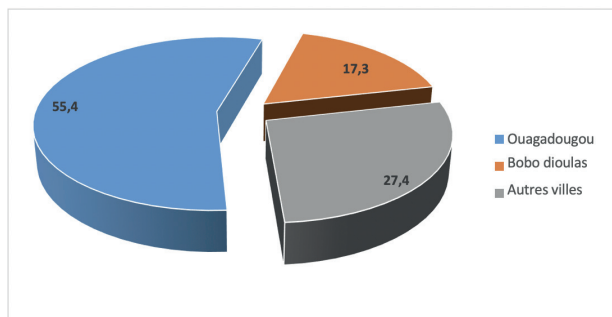
**L'informel de ces deux secteurs constitue une source importante pour la transformation de l'économie et l'accélération de la croissance.**

**Comparaison :** Afrique du Nord : 37,7% du PIB ; Asie: 24% du PIB; Caraïbes :

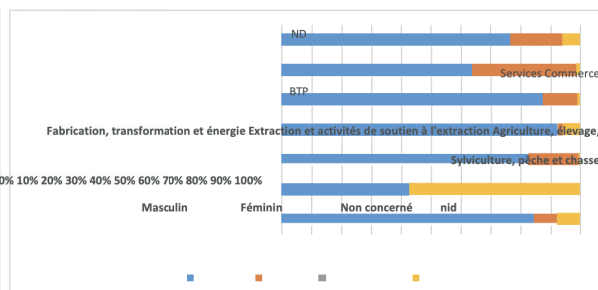
22,2% du PIB, Amérique latine : 30,6%

## Banques : ventilation des entreprises et des services selon le sexe

### • Répartition des entreprises selon la localité (%)



### Répartition selon le type et le sexe



## Entreprises selon la branche d'activité, la taille, le sexe

On note une prédominance des entreprises commerciales suivie par celles des services puis par les industries.

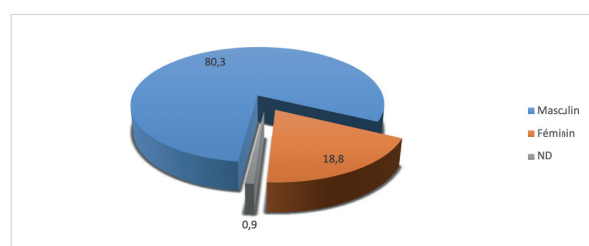
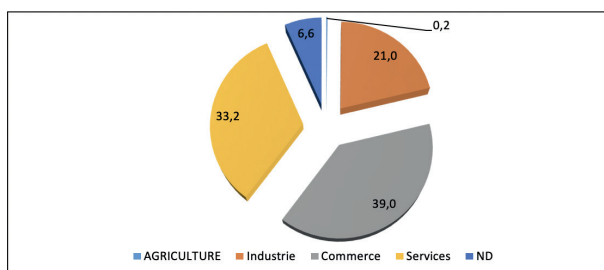
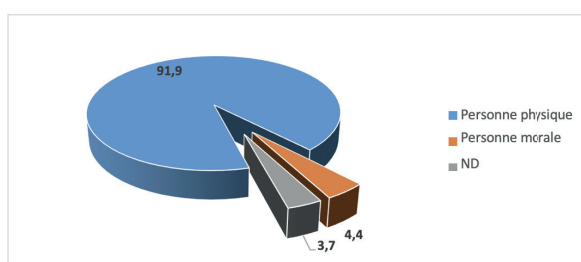


Figure 2.12 : répartition des entreprises selon la taille

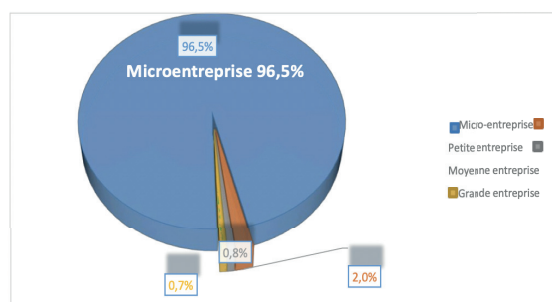
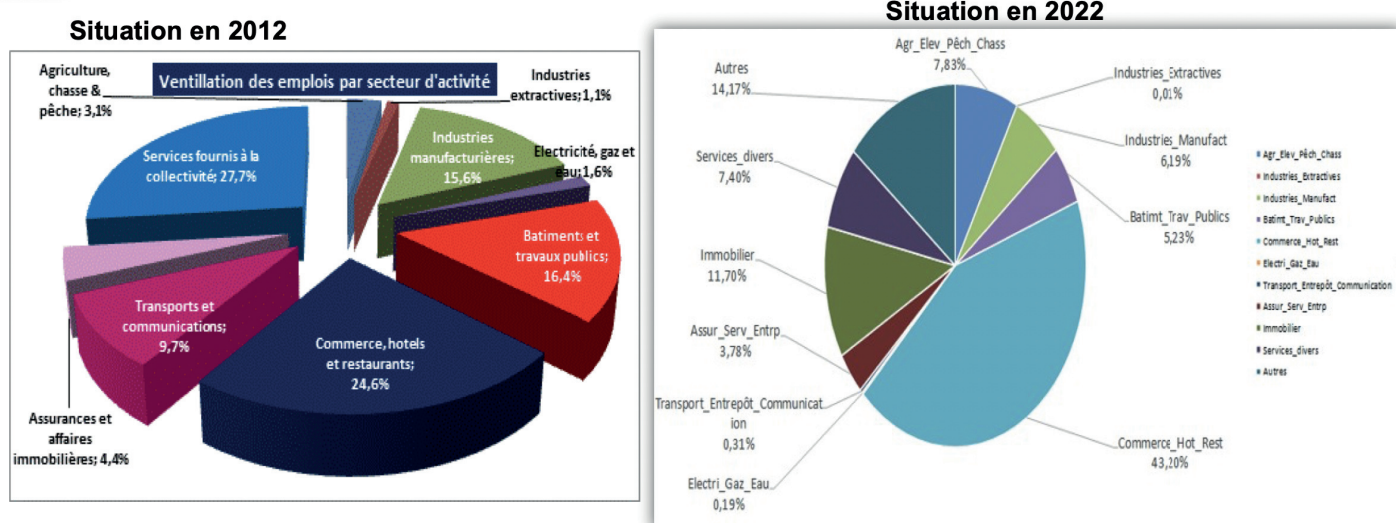


Tableau 2.2: répartition des entreprises selon la branche d'activités  
Source : INSD, RIC VII

Source : INSD, RIC VII

## Banques : ventilation des emplois par secteur d'activité ②



- **66.4%** des crédits accordés par le système bancaire burkinabè vont au secteur tertiaire
- **34.6%** pour le secteur secondaire
- **3.1% en 2012 et 7,83% en 2022** pour le secteur primaire qui représente plus du tiers de l'économie; *ces taux mesure la faible inclusivité des ruraux au système financier burkinabè*

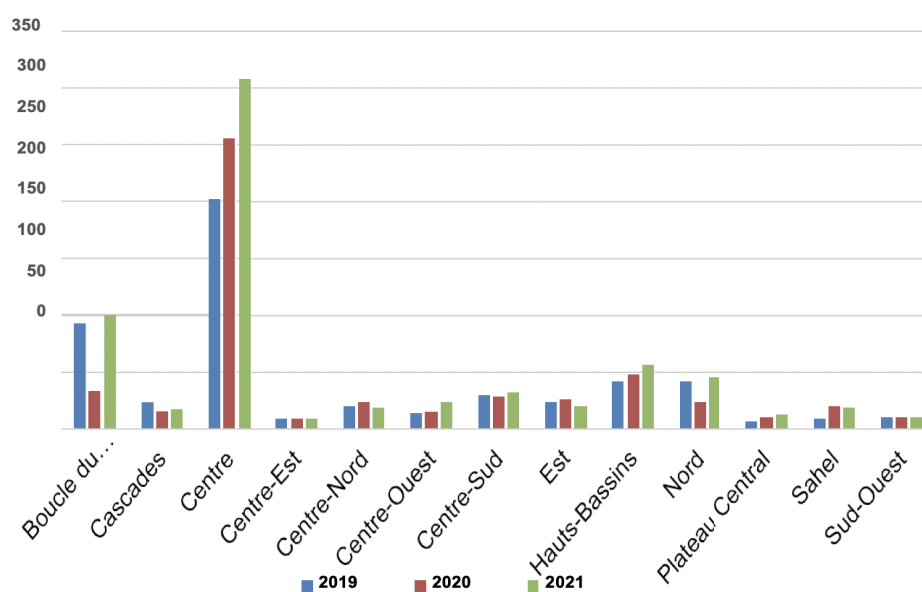
### III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR FINANCIER BURKINABE : BANQUES ET SFD

#### 1 - Physionomie des banques au Burkina Faso

- 15 banques au Burkina Faso classées en sous-groupes :
  - Les banques appartenant à un groupe bancaire français et américains (SGBB, BICIA-B, BRS/ORABANK);
  - Les banques appartenant à un groupe bancaire panafricain (Ecobank, UBA, BOA, BSIC, BABF, CBAO) : elles profitent d'une stratégie régionale ;
  - Les banques n'appartenant pas des groupes bancaires : (Corise Bank International, BHBF, BCB). Corise Bank International émerge grâce à sa connaissance du marché, sa politique d'extension du réseau et la qualité de ses prestations.
- en 2021 le taux de bancarisation strict est de 21,2%

#### 2 - Répartition régionale des points de services des SFD au Burkina Faso

### Graphique 7 : répartition des points de services des SFD par région entre 2019 et 2021



Source : DSC-SFD/DGTCP, 2022.

On note en 2021, sur 668 points de services.

La région du centre à elle seule abrite 308 points de service (46,11%),

La région de la Boucle du Mouhoun avec 100 points de service (14,97%) Les Haut-Bassin enregistrent 56 points de service (8,38%).

Les 10 autres régions se répartissent 204 points de service représentant 30,54% de l'effectif.

Les zone en proie à l'Extrémisme violent sont font parties des localités les moins couvertes

### 3 - Evolution du nombre de SFD selon le statut juridique de 2019 à 2021

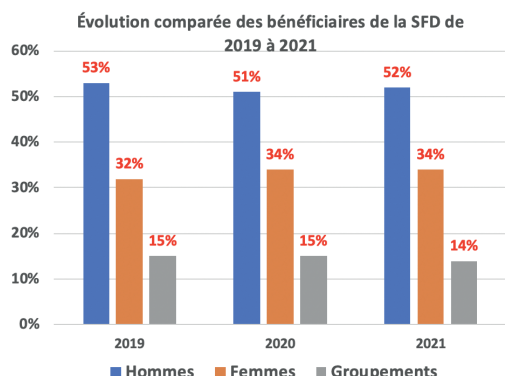
Tableau 1 : évolution du nombre de SFD selon le statut juridique de 2019 à 2021

Statut juridique	Années		
	2019	2020	2021
<b>Nombre total de SFD</b>	132	135	<b>135</b>
<b>Institution mutualiste ou Coopérative d'épargne et de crédit (IMCEC)</b>	103	102	<b>103</b>
<b>Associations</b>	1	11	<b>11</b>
<b>Société anonyme (SA)</b>	1	18	<b>17</b>
<b>Société à responsabilité limitée (SARL)</b>	4	4	<b>4</b>
<b>Nombre de points de services</b>	<b>518</b>	<b>626</b>	<b>668</b>

Source : DSC-SFD/DGTCP, 2022

le nombre de SFD a connu une hausse de 2,27% de 2020 à 2021.  
 126 soit 93,33% ont transmis leurs états de reportions trimestriels  
 le nombre de points de services a connu une progression de 28,96% de entre 2019 et 2021

#### 4 - Évolution comparée des bénéficiaires de la SFD de 2019 à 2021



Période	2019		2020		2021	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hommes	748 538	53%	802 894	51%	863 114	52%
Femmes	453 901	32%	529 089	34%	562 259	34%
Groupements	216 687	15%	228 364	15%	240 470	14%
Total	1 419 126	100%	1 560 347	100%	1 665 843	100%

De 2019 à 2021, le nombre des membres/clients des SFD a connu une hausse de 6,76%.

Les femmes représentent en moyenne 33,26% des membres sur la période de 2019 à 2021 en termes de détenteurs de comptes individuels.

On note une progression du nombre de leur compte individuel qui est passé de 453 901 à 562 259 entre 2019 et 2021 soit une progression de 23,87%.

#### 5 - Evolution du nombre des bénéficiaires des financements des FNF de 2019 à 2021

Les FNF ont visé surtout l'améliorer de l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des agriculteurs, par ailleurs, majoritaires dans le secteur informel. Les bénéficiaires du FAARF représentent 94,3% sur la période. Le réseau d'agences postales a connu une baisse pour des raisons d'insécurité: de 113 agences en 2019 au 31 décembre 2019 à 110 agences en 2020 et à 104 agences en 2021,

**Tableau 2** : bénéficiaires des financements des FNF de 2019 à 2021

<b>Fonds nationaux de financement</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Fonds de développement culturel et touristique (FDCT)	23	21	18
Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME)	49	202	342
Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE)	304	866	1 041
Fonds de développement de l'élevage (FODEL)	370	300	567
<b>Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF)</b>	<b>133 192</b>	<b>120 888</b>	<b>132 583</b>
Fonds national d'appui aux travailleurs déflatés et retraités (FONA-DR)	62	95	74
Fonds d'appui au secteur informel (FASI)	2 225	8 032	1 765
Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES)	39	166	271
Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ)	545	588	353
Fonds national de la finance inclusive (FONAFI)	-	-	5 144**
<b>Total</b>	<b>136 809</b>	<b>131 158</b>	<b>142 158</b>

Source : DSC-SFD/DGTCP, 2022.

Le montant total des crédits octroyés par les FNF a cru de 2019 à 2021. Il est passé de 21, 869 milliards FCFA en 2019 à 36, 498 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 66,89%.

En 2021, il se situe à 49, 446 milliards FCFA, soit une hausse 35,48% par rapport à l'année 2020.

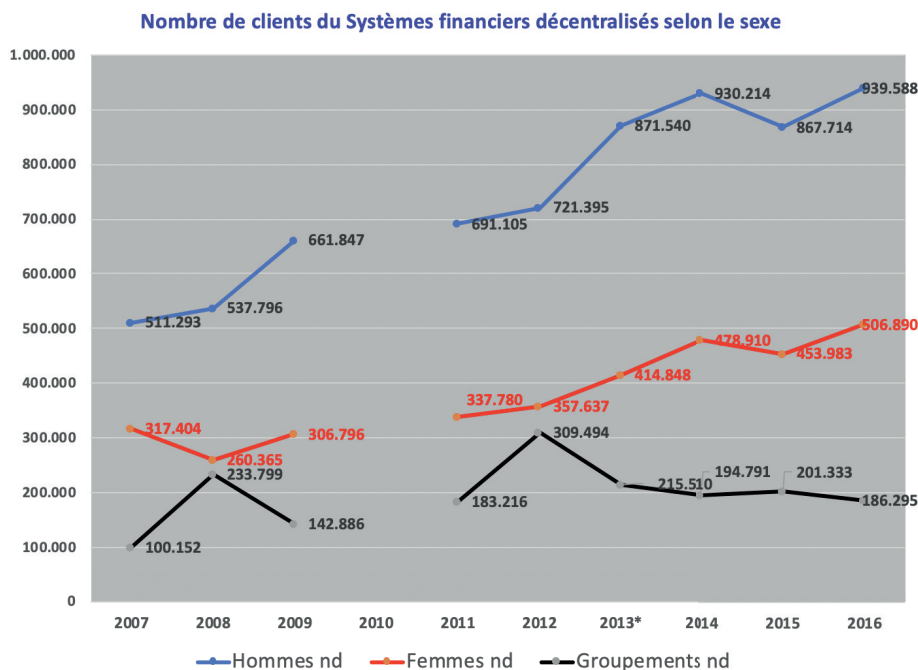
Les femmes ont accès à tous ces fonds, De plus, des crédits spécifiques du FAARF sont dédiés aux femmes. Les crédits du FAARF et du FBDES représentent 76,46% du total des crédits octroyés en 2021 par les FNF. En effet, soit respectivement 21, 449 milliards FCFA et 16, 355 milliards FCFA de crédits. La part du FAARF : 50%, 40% et 43% entre 2019 et 2021

Le FONAFI dont le mode d'intervention diffère des autres, a refinancé les SFD en 2020 à hauteur de 6,287 milliards FCFA et en 2021 avec un montant de 1,524 milliards FCFA.

## **6 - Evolution du nombre de clients du Systèmes financiers décentralisés selon le sexe (2007 à 2016)**

On note une évolution haussière dans l'ensemble mais plus forte pour les hommes que pour les femmes.

Les groupements sont moins représenté et depuis 2012, on note une tendance à la baisse importante de leur accès au système SFD



## IV. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ACTEURS - DEFIS ET PERSPECTIVES

### 1 - Contraintes et difficultés rencontrées par les acteurs

D'abord, au niveau des difficultés d'ordre général, l'insécurité grandissante a conduit (i) à la fermeture de plusieurs points de service des SFD, de la Poste Burkina et des EME et (ii), à la détérioration de la qualité du portefeuille des institutions financières ainsi qu'à la destruction des infrastructures de télécommunication, Cette situation c'est aggravée avec le contexte sanitaire qui a conduit au (i) ralentissement des activités économiques, (ii) limitant les échanges commerciaux. Et (iii) à la dégradation de la qualité de leur portefeuille,

Ensuite, l'inégale répartition des agences des fournisseurs de services financiers de base sur le territoire national, le faible niveau de développement de l'infrastructures numériques et le coût élevé de la connexion internet ne permettent pas de rapprocher significativement les structures de financement aux populations surtout des campagnes,

Par ailleurs, on note une faiblesse du nombre de publications scientifiques dans le domaine pour éclairer les décideurs. À cela, s'ajoute une insuffisance de renforcement de capacités du personnel des SFD sur les thématiques innovantes techniques.

Les difficultés d'ordre spécifique se résument aux insuffisances liées à la gouvernance dans certains SFD, à l'absence de refinancement des SFD, à la



faible éducation de la population sur les produits d'assurance et le faible financement des activités de suivi. De plus, la non fiabilité et la transmission tardive des données à la tutelle par certains SFD, la non prise en compte des données d'assurances dans la détermination des indicateurs d'inclusion financière et le manque de synergie entre les ONG/services promouvant la microfinance communautaire, freinent le développement de ce secteur,

Il faut noter par ailleurs l'existence de difficultés de recouvrement des crédits octroyés et le manque d'information entre les PSF et la population qui limitent les performances des systèmes de financement inclusifs

### **Défis majeurs des acteurs et perspectives dans un contexte d'insécurité**

Le premier défi majeur que le Burkina Faso doit relever est l'amélioration de l'accès au financement tout en assurant la pérennité du refinancement des SFD, de la poste et des fonds spéciaux dédiés aux femmes et aux jeunes qui ont moins accès aux financements en leur octroyant les crédits à des conditions abordables et adaptées. Il faudra ensuite assurer l'expansion de la finance digitale tout en mettant en place un cadre de concertation sur la finance digitale qui permet l'ouverture du service supplémentaire pour les données non structurées (USSD) et l'application de la numérisation des paiements. Dans la foulée, le développement de l'éducation financière des populations nécessite un vaste programme national intégré de renforcement de l'inclusion financière, qui intègre une coordination formelle des actions d'éducation financière au ST-PIF. L'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme spécial de formation financière des femmes, notamment rurales, dans chacune des Régions et province est indispensable.

Aussi, au regard de la place prépondérante de l'agriculture dans ce pays, le financement agricole et la micro assurance agricole est à privilégier. Pour ce faire, il faut réaliser une étude de faisabilité sur la finance agricole et les produits assurantiels pour renforcer les actions des intervenants dans le secteur, Le Renforcement du financement de la SNFI, la consolidation des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenaires d'inscriront dans la dynamique de diversifier et d'accroître l'offre de financement,

## CONCLUSION

- Le principe directeur pour promouvoir l'inclusion financière des femmes particulièrement celles des zones rurales est une exigence pour le développement et la paix en Afrique et tout particulièrement au Burkina Faso. En effet, c'est par l'inclusion financière que l'on peut agir pour réduire significativement l'écart d'accès aux ressources productives entre villes et campagnes, entre hommes et femmes, entre personnes instruites et personnes non instruite entre pauvres et riches.
- Le développement de l'accès des femmes au crédit doit mettre en bonne place leur plus grande accessibilité aux produits et leur accompagnement dans la mise en œuvre de leur projet entrepreneurial jusqu'à leur propre envol, Il s'agira aussi de leur donner une meilleure sécurisation des investissements, d'améliorer leur productivité et leur compétitivité. Pour mieux réussir, le financement des entreprises féminines requiert une meilleure connaissance de l'environnement de la femme entrepreneure en vue de prendre en compte la réalité socio-économique et culturelle pour leur proposer des contrats de confiance adaptés à l'avenir de leurs business.
- L'éclosion d'entreprises privées et de PME/PMI initiées par des femmes, nécessite la mise en place des incubateurs et pépinières d'entreprises spécialisées pour les femmes afin de permettre l'éclosion ou le progrès d'entreprises soit nouvelles soit en développement. Cette stratégie exigera la création d'un Fonds de capital risques pour favoriser l'accès, notamment des femmes, aux différents financements et contribuer à renforcer leurs fonds propres. Les structures d'appui conseils spécialisées dans les entreprises initiées par des femmes mis en place par l'Etat en coopération avec des PTF ou par des privés et Fonds de Bonification d'Intérêts et de prêts d'honneurs contribueront à créer l'émulation.
- Dans un contexte d'insécurité, le Burkina doit s'en servir pour mettre en place des politiques hardies de développement basées sur ses propres forces. La pauvreté, le sous-emploi, la corruption, la pauvreté, la mal gouvernance, etc..., constituent des terreaux fertile de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- La situation d'insécurité doit être vue comme une opportunité pour refonder l'Etat burkinabè à travers une gouvernance basée sur l'équité, a justice sociale et les valeurs fondamentales du vivre ensemble et de la cohésion sociale de sa culture. Aussi, la promotion des Entreprises Communautaires Sociales Solidaires, particulièrement dans les communautés (village, communes) à hauts défis sécuritaires libérées doit viser à créer ou à augmenter les revenus des populations en vue d'autonomiser les communautés et les organiser à prendre en main leur développement à travers les ECSS et à contribuer à

assurer leur propre sécurité. Cette stratégie est par ailleurs porteuse d'espoir d'une meilleure réconciliation des populations /des communauté en vue d'assoir une paix durable au Faso.

- L'équité et la justice sociale sont à placer au centre de la gouvernance de nos pays en crise si nous voulons une paix durable et un mieux vivre des populations





**" Quelles politiques économiques en faveur de l'investissement et de l'emploi  
en période de crises et de reconstitution de l'économie mondiale ? "**

Direction de Mohammed Khariss, Abdelaziz Karraky, El Mehdi Kail. Ouvrage collectif de la première édition des Journées internationales d'Investissement et d'Emploi, 13 & 14 février 2023 à la FSJES Souissi Rabat, UM5. Édition : [eBooks.nmdsite.com](http://eBooks.nmdsite.com), 2023 | Éditeurs : Francisco Gil et Naoufel Belhaj.

**ISBN** : 978-989-35305-3-5 | **DOI** : 10.23882/eb.23.0535